LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢ Montréal, jeudi 11 janvier 1968 / sainte Hortense / 84e année, No 9 / 4 cahiers / 56 pages / Les prévisions météorologiques : temps clair et froid, vents légers / Minimum 15 sous zéro / Maximum zéro

L'épidémie de grippe asiatique touche maintenant Montréal
— Page 3

Atterrissage d'urgence de l'avion transportant l'équipe russe de hockey


télépholo UPI

Un aérobus quadrimoteur Ilyushin IL-62 de la compagnie aérienne russe Aéroflot qui transportait quarante-trois passagers, dont les membres de l'équipe nationale soviétique de hockey, a été contraint de revenir à Dorval pour effectuer un atterrissage d'urgence, tôt ce matin, entraînant le preste mais heureusement inutile déploiement de matériel du Service d'incendie de l'aéroport international. L'éclatement d'un pneu de l'appareil lors de son décollage est la cause de l'incident.

Les passagers et les neuf membres d'équipage de l'avion sont subséquemment descendus dans un hôtel de Montréal pour y passer la nuit en attendant les dispositions de l'Aéroflot.

Parti vers 10 h. 10 hier soir à destination de Moscou, l'avion, un long courrier équipé de quatre réacteurs en queue, a pu se poser sans encombre à 1 h. 25 ce matin, après avoir survolé entre-temps les Laurentides, au nord de la métropole, afin de se délester de la plus grande partie de son carburant. Cette mesure, de règle en pareille circonstance, permet de réduire à la fois le poids de l'appareil en danger ainsi que les risques d'incendie et d'explosion lors du retour au sol.

Un porte-parole a fait savoir que les responsables de la tour de contrôle de Dorval ont rappelé l'aérobus soviétique après que les pilotes d'un Boeing 707 des lignes aériennes belges Sabena eurent signalé la présence de débris de pneu sur la piste que l'Ilyushin avait empruntée peu auparavant pour prendre son vol.

L'alerte a été donnée ensuite au Service d'urgence de l'aéroport, lequel a préparé fourgons-pompes et ambulances pendant que l'Ilyushin se débarrassait du contenu de ses réservoirs.

Lors du retour de l'avion sur la piste, on a constaté que l'un des quatre pneus de l'atterrisseur droit du lourd avion avait effectivement éclaté. Le pneu manquant n'avait toutefois pas empêché l'appareil de se poser sans complications.

L'Ilyushin de type IL-62, produit en URSS, a fait son premier vol en janvier 1963 et l'Aéroflot l'a introduit dans ses services à la fin de 1966.

Mesurant 142 pieds d'envergure et 174 pieds de longueur, il peut emporter de 115 à 186 passagers selon la version d'aménagement. Sa vitesse de croisière est approximativement de 560 milles à l'heure en haute altitude, son poids maximum est de 347,000 livres et ses réservoirs lui procurent une autonomie excédant 4,000 milles.

C'est officiel

C'est à 9 h. 30 ce matin à Ottawa que le ministre des Transports Paul Hellyer devait entrer officiellement dans la course à la succession du premier ministre Pearson. Il est le second candidat connu à annoncer officiellement ses intentions: M. Kierans en a fait de même mardi, à Montréal.

(Voir la chronique de Peter Newman en page 43)

LAVAL

Le maire admet qu'il a pu y avoir des erreurs avant la création du Service des achats

par Pierre VENNAT et Florian BERNARD

Le maire de Laval Me Jacques Tétreault a reconnu lors d'une entrevue avec LA PRESSE, tard hier soir, à son bureau de l'hôtel-de-ville, qu'il est possible que des commis du Service des achats aient pu commettre des erreurs, par ignorance ou incompétence.

Me Tétreault, quelque peu amer mais qui ne s'est départi en aucun temps de son sang froid et qui s'est montré fort poli dans les circonstances, a ajouté qu'il est possible que par manque d'expérience, ces commis aient pu acheter des produits en payant plus cher qu'ailleurs ou n'aient pu obtenir de bons prix, par manque de savoir.

"Qu'il y ait eu des achats mal faits, c'est possible. Que les gens en place au Service des achats n'aient pas eu toute la compétence d'aujourd'hui depuis l'engagement de M. Achim, c'est possible."

Un service monté de toutes pièces

Le maire a rappelé que ce n'est que depuis avril 1967 que Laval a un directeur des Achats, en la personne de M. André Achim.

Celui-ci, dont personne ne met l'honnêteté en doute, tant à Laval qu'à Montréal où il a été 16 ans à l'emploi de la métropole, a dû monter son service de toutes pièces.

Ce n'est qu'en août 1967 qu'il a pu présenter au comité exécutif un organigramme que le comité a accepté, mais sans remplir, pour des raisons budgétaires allègue-t-on, tous les postes suggérés par M. Achim.

Le maire Tétreault, qui a longuement vanté les mérites de M. Achim et les efforts qu'il a déployés, a déclaré qu'il a obtenu pour Laval des escomptes que jamais personne d'autre auparavant n'avait obtenus, à cause de son expérience.

"Il est possible que dans le passé, Laval ait perdu de tels escomptes à cause de l'inexpérience d'un commis."

Mais il a tout de suite ajouté qu'il n'y a personne "d'assez grand, d'assez bon, d'assez puissant, pour être protégé contre des accusations de malversation, si malversation, il y a eu".

Le maire est toutefois convaincu que malversation il n'y a pas eu, en tout cas pas au niveau des autorités municipales.

Peinture et peinture

Le maire a toutefois démenti que Beauport Matériaux de Construction ainsi que Matériaux Laval Enrg. aient vendu de la "peinture de circulation" à Laval en 1966.

En 1966, Laval a acheté 215 gallons de ce genre de peinture, tous d'Uni-Chem Products, installés dans le parc industriel de Laval. Cette peinture aurait été payée $3.20 le gallon.

Toutefois, l'assistant-gérant de la succursale Sherwin-Williams sur la rue Papineau à Montréal, M. Guy Champagne, a déclaré hier que de la peinture était acheminée à Laval par l'entremise de Beauport Matériaux de Construction et Matériaux Laval, pour usage général.

Un ancien préposé aux ventes auprès des municipalités pour la Sherwin, M. Langlois, a déclaré que le gros de la peinture destinée à Laval était pour usage général. En fait, selon celui-ci, 95 p. 100 de la peinture acheminée à Laval par l'entremise de Beauport Matériaux de Construction Inc. et de Matériaux Laval Enrg était destinée à d'autres usages que la circulation.

Quant à M. Champagne, il a réaffirmé hier que sa compagnie a livré de "grandes quantités" de peinture à Laval en 1966 et qu'elle a continué de le faire en 1967. Il a précisé que cette peinture d'usage général était achetée jusqu'au 9 décembre 1966 par Beauport Matériaux de Construction Inc. et après cette date par Matériaux Laval Enrg, à la succursale de la rue Papineau dont le gérant est beau-frère du conseiller Lionel H. Laramée.

Interrogé à ce sujet, le maire Tétreault a déclaré qu'il était maire, non acheteur.

"Je ne m'occupe pas des achats. Je ne suis pas l'acheteur ici. Le maire veut avoir la meilleure qualité, ou le

Voir LAVAL en page 2

SAINT-LAURENT

Me Beaudry réclame une enquête royale

Le maire lui demande de préciser son accusation

Me Gérard Beaudry, procureur des plaignants dans l'affaire des pots de vin de Saint-Michel, a réclamé hier du gouvernement provincial la tenue d'une enquête royale à Saint-Laurent.

Au cours d'une entrevue à l'édition nationale de "Présent" de Radio-Canada et durant une conférence de presse qui a suivi, Me Beaudry a déclaré que des faits troublants ont été portés à son attention. Il a donc décidé de faire appel à Québec pour qu'une enquête soit instituée dans ce second cas de présumé scandale.

Selon Me Beaudry, des administrateurs élus de Saint-Laurent seraient impliqués dans cette nouvelle affaire. Il a toutefois refusé, pour le moment, de divulguer les noms des membres du conseil qui seraient en cause.

"Je ne suis pas un homme de scandale", a-t-il dit pour motiver son silence.

Le jeune avocat a décidé de réclamer une enquête après avoir lui-même pris connaissance des "faits bouleversants" qui lui ont été communiqués.

En effet, Me Beaudry a reçu à son bureau un citoyen de Saint-Laurent et il a eu l'occasion de causer avec d'autres contribuables, agissant comme informateurs, lors d'une visite de deux jours qu'il a effectuée dans cette banlieue.

Me Beaudry a avoué s'être rendu à Saint-Laurent lundi et mardi de cette semaine pour mener sa propre enquête.

Il n'a pas voulu dévoiler immédiatement la nature des faits qui l'ont incité à aller jusqu'à demander une enquête royale.

L'avocat a ajouté qu'il est disposé à fournir les renseignements désirés aux autorités provinciales.


Me Gérard Beaudry

Le maire Laurin n'a aucune crainte

Les destinées de Saint-Laurent, qui compte une population de 60,000 âmes, sont dirigées par le maire Marcel Laurin, aussi président du Conseil de coordination intermunicipale, un groupement anti-annexionniste et de collaboration entre les villes qui réunit 27 municipalités-membres.

M. Laurin est maire depuis neuf ans et commissaire d'école depuis 13 ans.

Interrogé, à la suite de la demande d'enquête royale formulée hier par Me Beaudry, le maire de Saint-Laurent a déclaré qu'il n'a aucune crainte, aussi bien sur son honnêteté personnelle que sur celle de son administration.

"Je n'ai aucun reproche à me faire, a-t-il déclaré. S'il y avait des choses le moindrement répréhensibles, ceux qui me connaissent savent que je ne le tolérerais pas".

Au cours d'une conversation téléphonique, M. Laurin a précisé: "Ils peuvent faire les enquêtes qu'ils veulent sur mon administration, je n'ai rien à craindre".

Puis, le maire de Saint-Laurent a demandé à Me Beaudry de formuler des accusations précises, ajoutant que des réponses lui seraient alors fournies.

Quant aux informations voulant que ce soit l'ancien candidat à la mairie qui ait donné des renseignements à Me Beaudry, le maire a accusé son adversaire des dernières élections, M. Ernest Labelle, d'user de mensonges et de calomnies.

"Si Me Beaudry croit en lui, a dit le notaire Laurin, il fait fausse route".

Une enquête royale est-elle possible?

A Saint-Laurent comme à Saint-Michel, une enquête royale est-elle possible? Le premier ministre et le ministre des Affaires municipales ont déjà déclaré que, selon la loi actuelle, une enquête dite royale ne peut être instituée.

Me Beaudry n'est pas du même avis. Il considère que la loi des commissions d'enquête permet une telle enquête.

L'article premier de cette loi dit textuellement: "Lorsque le lieutenant-gouverneur en conseil juge à propos de faire faire une enquête sur quelque objet qui a trait au bon gouvernement de la province, sur la

Voir ST-LAURENT en page 2

SAINT-MICHEL

Une enquête-maison ?

"Le gouvernement fait en sorte que toute cette enquête n'aboutisse pas là où elle devrait aboutir."

Telle est l'opinion de Me Gérard Beaudry, procureur des plaignants dans l'affaire des pots-de-vin de Saint-Michel, au sujet de ce qu'il a surnommé "l'enquête-maison" déclenchée par Québec dans cette municipalité de banlieue.

Le jeune avocat prétend que le gouvernement ne tient pas à ce que l'enquête aille jusqu'au bout.

Tout d'abord, il a accusé Québec de ne pas avoir déclenché une enquête royale alors que, selon lui, le gouvernement le pouvait.

Il a par ailleurs souligné que des policiers accusés ne sont pas suspendus alors que des policiers accusateurs le sont. Il a rappelé à ce sujet "l'affaire Sicotte", alors que des policiers de la Sûreté provinciale ont été suspendus dès qu'ils ont été accusés.

Au sujet des trois policiers dont la suspension remonte au 19 décembre dernier, Me Beaudry a déclaré que le ministre des Affaires municipales avait promis de soumettre ces cas au cabinet. Aucune réponse ne lui est parvenue depuis.

On sait qu'à l'assemblée du conseil, mardi soir, toute cette question a été soumise aux conseillers juridiques.

D'autre part, l'avocat des plaignants a aussi mentionné qu'il n'a pas reçu l'aide souhaitée de Québec ni de la Sûreté provinciale.

Johnson estime que Kierans manque de décence en restant député provincial

Lesage terminera lui-même le mandat de Kierans à la présidence de la FLQ

par Claude BEAUCHAMP et Gilles DAOUST

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, et le chef du parti libéral provincial, M. Jean Lesage, se sont renvoyé la balle hier, à propos du geste de M. Eric Kierans qui, tout en abandonnant la présidence de la Fédération libérale du Québec pour briguer la direction du parti national, conserve le siège de Notre-Dame-de-Grâce qu'il représente à l'Assemblée législative. Tous deux commentaient séparément la situation.

Après avoir affirmé que M. Kierans avait "manqué de décence" en ne démissionnant pas comme député provincial, M. Johnson a ajouté: "M. Kierans se moque de l'autonomie du Québec et de la démocratie. En juin 1966, les électeurs de Notre-Dame-de-Grâce l'ont élu comme député libéral provincial".

Ce à quoi M. Lesage a répondu que, s'il était "indecent" pour M. Kierans de se porter candidat à la succession de M. Pearson sans renoncer à son poste de député, on pouvait en dire autant de deux conservateurs, MM. Robert Stanfield et Duff Roblin, qui ont créé des "précédents" en ne démissionnant comme premiers ministres provinciaux qu'après la convention conservatrice. C'est d'ailleurs ces précédents qui l'ont incité à conseiller à M. Kierans de ne pas résigner immédiatement son siège de député. "M. Johnson, a-t-il dit, a des mots très forts pour une pensée très faible".

Interrogé sur cet argument du chef libéral, le premier ministre a souligné que MM. Stanfield et Roblin avaient fait connaître à l'avance leur intention de démissionner, quelle que soit l'issue de la course à la direction du parti conservateur.

"M. Kierans, a-t-il ajouté, n'a pas voulu prendre cette chance. Il désire ménager ce qu'il considère comme un petit pain, s'il ne peut obtenir le gros pain".

A Moncton, en route pour Halifax où il assistera en fin de semaine au congrès de l'Association libérale de la Nouvelle-Ecosse, M. Kierans

Voir JOHNSON en page 2

Faux billets de $100


télépholos UPI

Il y en avait pour $4,100,000 de ces faux billets de $100 que le police a saisis hier à l'aéroport Kennedy. (Nos informations en page 12)

AUJOURD'HUI

Les greffes du coeur

Au Cap, complication inattendue chez le Dr Philip Blaiberg; à Stanford, Californie, M. Mike Kasperak montre certain progrès.
— Page 12

Beaucoup de photos mais des difficultés

Le Surveyor-VII a déjà pris 1,225 photos d'excellente qualité dont plusieurs sont des clichés de la Terre. Mais de légers incidents mécaniques sont survenus.
— Page 12

Distribution des prêts-bourses

Un porte-parole du ministère de l'Education a révélé hier qu'un "déblocage" est en train de se produire dans le domaine des prêts-bourses aux étudiants et qu'une émission de chèques se fera au cours de la première semaine de février.
— Page 27

Pearson laisse à son successeur le choix des réformes fiscales

M. Lester Pearson laissera à son successeur le soin de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard d'éventuelles réformes fiscales. Par ailleurs, à la conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances, M. Mitchell Sharp oppose une fin de non-recevoir au représentant du Québec, M. Paul Dozois, qui demande que les provinces soient consultées avant que soit déposé le Livre blanc sur ces réformes.
— Page 43

Du plutonium pour la France

Le ministre canadien des Mines, M. Jean Luc Pépin, annonce que "d'ici une semaine" un accord sera ratifié relativement à la vente, par le Canada, de plus d'un million de dollars de plutonium à la France.
— page 54

SOMMAIRE

Annonces classées / 44 à 54
Arts et Spectacles / 24 - 25
Bandes dessinées / 22
Courrier "Que faire ?" / 18
Décès, naissances, etc. / 55
Editorial / 6
Finance / 38 à 40
Horoscope / 19
Informations étrangères / 11 et 12
Loisirs et récréation / 22
Mots croisés / 45
Radio et télévision / 20
Ski / 32 - 33
Sports / 29 à 36
Tribunaux / 8 - 9
Vie féminine / 15 à 19
Vie mondaine / 17
Votre médecin / 18

CKAC 73

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

s'est exclamé: "Ah, ça c'est Danny!"

M. Johnson a ajouté que ses remarques s'appliquent aussi à MM. René Lévesque et François Aquin, respectivement députés de Laurier et de Dorion, qui ont quitté leur parti politique parce qu'ils prônent l'option sécessionniste.

"Lorsque quelqu'un change d'idée, a déclaré M. Johnson, il devrait abandonner ses fonctions et se présenter devant les électeurs."

Problèmes majeurs

M. Johnson a profité de la conférence de presse qui suivait une réunion du Conseil des ministres — la première depuis la semaine précédant Noël — pour révéler que son cabinet devait se pencher sur "plusieurs problèmes majeurs", fixer "certaines échéances" et définir "certaines dates". Il a ajouté qu'il aurait bientôt d'importantes nouvelles à communiquer.

Pressé de questions, le premier ministre a précisé que le cabinet sera appelé à se prononcer sur l'opportunité de convoquer le Comité parlementaire sur la constitution avant la tenue de la conférence sur la constitution, qui se tiendra à Ottawa au début de février. Cette question se pose d'autant plus, a-t-il dit, qu'il ne paraît pas aisé d'établir un consensus entre l'Union nationale et le parti libéral en matière constitutionnelle.

Président provisoire

Pour sa part, M. Lesage a consacré sa conférence de presse à la décision de M. Kierans et à sa succession à la tête de la Fédération libérale, à la suite d'une réunion du comité exécutif de la FLQ.

Il a déclaré qu'en vertu de la constitution du parti, il devrait, sans porter le titre de président toutefois, assumer le reste du mandat de M. Kierans, soit jusqu'au congrès de l'automne prochain. Il a précisé que c'est à la demande du conseil exécutif du parti qu'il avait accepté cela.

Le conseil est formé de R. Morin et Bernard Pinard, respectivement trésorier et secrétaire de la FLQ et des députés Louis-Philippe Lacroix, Paul Gérin-Lajoie, Lucien Cliche et Alcide Courcy.

Certains membres du parti, a-t-on appris cependant, aimeraient voir un nouveau président nommé dès le congrès spécial de juin. Ils voient dans la présente situation, a dit un informateur, un danger de retour en arrière en raison de l'emprise qu'exercerait le chef à la fois sur le parti et la Fédération.

Toutefois M. Lesage, parlant du poste de président de la FLQ, a rappelé qu'un comité avait été formé au dernier congrès afin d'étudier la refonte des structures du parti.

"Nous étudierons ses recommandations qui nous seront bientôt soumises avant d'aller plus loin en ce qui a trait à la nomination d'un président," a dit M. Lesage.

Le chef libéral a déclaré qu'il n'avait aucune connaissance de ces recommandations et qu'il ne savait pas si, comme l'ont prétendu certains quotidiens, on suggérerait qu'un militant occupe à l'avenir le poste de président de la FLQ.

M. Lesage a également commenté les affirmations de certains observateurs de la scène provinciale selon lesquelles le départ de M. Kierans "soulagerait" certains éléments du parti mécontents de son attitude "fédéraliste".

"Je ne sais pas qui cela pourrait soulager, a dit le chef libéral. Mais je sais que pour certains, il s'agit d'une perte énorme.

Après avoir qualifié M. Kierans "d'homme de grande qualité, dont les ambitions fédérales sont tout à fait légitimes", M. Lesage a ajouté que bon nombre de jeunes députés, élus en 1966, constituaient "une réserve exceptionnelle" sur laquelle le parti libéral pouvait compter pour "continuer l'oeuvre de progrès qu'il a entreprise au Québec".

Personnellement, il ne se mêlera en aucune façon de la campagne du député de Notre-Dame-de-Grâce à la chefferie nationale mais les militants de la FLQ, à titre individuel, seront libres d'appuyer les candidats de leur choix. De leur côté, les députés du caucus libéral provincial se réuniront le 21 janvier, pour discuter la question de l'appui qu'ils peuvent accorder globalement à l'un ou l'autre des candidats à la succession de M. Lester Pearson, s'ils jugent opportun d'oublier la séparation de fait des partis provincial et fédéral.

ST-LAURENT

SUITE DE LA PAGE 1

gestion de quelque partie des affaires publiques, sur l'administration de la justice ou sur quelque matière importante se rattachant à la santé publique ou au bien-être de la population, il peut, par une commission émise à cette fin, nommer un ou plusieurs commissaires pour conduire cette enquête".

L'avocat montréalais croit que ce mandat est suffisamment clair. Au cas où il ne le serait pas et, en conséquence, n'autoriserait pas les autorités provinciales à déclencher une enquête royale dans les affaires municipales, Me Beaudry a lancé hier un appel à l'Opposition à l'Assemblée législative.

Il a invité l'Opposition et les députés indépendants à demander la convocation des Chambres pour amender la loi, de façon à permettre la tenue d'une enquête royale dans les cas précités.

Protestation contre le gel des pensions des retraités de la fonction publique

L'Association nationale des fonctionnaires fédéraux à la retraite, section de la province de Québec, tiendra une assemblée spéciale de ses membres, lundi soir, pour protester contre la décision du gouvernement central de geler les pensions de ses retraités.

La réunion qui aura lieu au 685, rue Cathcart, sera présidée par M. Hubert Lecours. Dans l'avis de convocation, M. Lecours écrit: "Chacun doit faire son possible pour y assister et déterminer une ligne d'action en vue de protéger les retraités et les veuves des anciens fonctionnaires qui souffrent de la hausse du coût de la vie et de l'immobilisation de leur revenu."

Les employés de la compagnie de
TELEPHONE BELL
mutés à
OTTAWA
désirant des renseignements concernant le logement sont invités à écrire à Costain Estates Ltd., P.O. Box 534, RR9, Ottawa, Téléphone AC 613 — 824-1566.



photo René Picard, LA PRESSE

L'appareil soviétique

Des employés s'affairent à réparer l'appareil soviétique qui a dû rebrousser chemin hier soir et atterrir d'urgence à Dorval

Cinq candidats déclarés ou possibles au Congrès des libéraux à Halifax

HALIFAX (PC) — Cinq candidats déjà déclarés ou probables à la succession du premier ministre Pearson au poste de chef du parti libéral fédéral seront présents au congrès annuel de l'Association libérale de la Nouvelle-Ecosse, qui se déroulera demain et samedi.

M. Gerald Regan, chef provincial des libéraux fédéraux, a annoncé hier que le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, et le ministre du Commerce, M. Robert Winters, avaient accepté les invitations qu'on leur avait faites. Le ministre de la Santé, M. Allan MacEachen, le ministre de l'Agriculture, M. John J. Greene, et M. Eric Kierans, qui vient de démissionner comme président de la Fédération libérale du Québec, avaient déjà indiqué qu'ils se rendront à Halifax en fin de semaine prochaine.

M. Kierans a annoncé qu'il participait à la course à la chefferie, mardi soir, et, dès hier, il se trouvait à Fredericton, entamant ainsi sa campagne dans les Maritimes. Les autres n'ont pas encore précisé leurs projets, mais on prévoit que M. MacEachen se jettera dans la mêlée, au cours du discours qu'il doit prononcer vendredi.

L'Association avait invité cinq autres hommes politiques, dont les noms avaient été mentionnés comme candidats possibles à la succession de M. Pearson, M. John Shaffner, président de l'association, a fait savoir que le ministre de la Main-d'Oeuvre, M. Jean Marchand, et le ministre de la Justice, M. Pierre Elliott-Trudeau, s'étaient excusés à cause d'engagements antérieurs hors du pays.

Il a ajouté qu'il espérait bien que le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, le ministre des Transports, M. Paul Hellyer, et le régistraire général, M. John Turner, acceptent l'invitation de l'association.

Plus tôt, dans la journée d'hier, un porte-parole libéral bien placé a indiqué que des rumeurs de mésentente entre les délégués pouvaient expliquer pourquoi certains des invités avaient refusé l'invitation.

Il a ajouté que, selon certains, "il s'agirait d'un autre cas de discrimination à l'endroit des Maritimes" et il a dit que le problème pourrait surgir au cours des discussions en comités.

Le cardinal Veuillot se meurt de cancer

PARIS. (UPI) — Le cardinal Pierre Veuillot, archevêque de Paris, est à l'article de la mort.

Le prélat, âgé de 54 ans, a été élevé à la dignité cardinalice en juin dernier. Il a reçu une transfusion de sang, hier soir, à l'hôpital St-Joseph. Le cardinal est atteint de cancer.

Les autorités ecclésiastiques ont déclaré que l'état de santé du prélat s'est détérioré durant les dernières 24 heures.

Le cardinal est hospitalisé depuis 56 jours. Il se trouvait à l'Oratoire de Lourdes lorsqu'il est tombé malade et a subi une hémorragie à l'abdomen.

C'est l'avion personnel du président Charles de Gaulle qui a transporté le cardinal à Paris. Il a subi une intervention chirurgicale urgente, mais l'opération ne semble pas avoir arrêté le progrès de la maladie.

Dans une lettre adressée aux prêtres du diocèse de Paris, l'évêque auxiliaire déclare que le Cardinal sait qu'il est gravement malade et qu'il s'est soumis à la volonté de Dieu répétant sans cesse la prière : "In manus tuas Domine".

La lettre poursuit que le cardinal "a offert sa vie en sacrifice pour le diocèse où il a continué de travailler malgré son faible état de santé, et pour l'Eglise et spécialement pour le clergé".

Le cardinal Veuillot est devenu évêque d'Angers, dans l'Ouest de la France, en 1959. Il fut nommé ensuite archevêque de Paris le 21 décembre 1966 à la suite de la démission du cardinal Maurice Feltin alors âgé de 83 ans.

Johnson confirme la réforme de son bureau

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a confirmé, hier au cours d'une conférence de presse, la nouvelle parue mardi dans LA PRESSE selon laquelle il procédera bientôt à une profonde restructuration du personnel de son bureau et du personnel du bureau du Conseil exécutif.

M. Johnson a affirmé qu'il n'y a pas de lien entre les modifications qu'il entend apporter au ministère du Conseil exécutif et la possibilité d'établissement d'un régime présidentiel au Québec, quoiqu'il n'ait pas nié cette possibilité.

"Il n'y a pas de rapport de cause à effet entre la restructuration du bureau du premier ministre, a-t-il dit, quoique la restructuration envisagée ne soit pas incompatible avec un régime présidentiel comme elle n'est pas incompatible avec la monarchie constitutionnelle."

M. Johnson a confirmé qu'il envisageait de créer un nouveau poste au sein du ministère du Conseil exécutif afin, comme le mentionnait LA PRESSE, de décharger le chef de cabinet du travail de coordination entre les ministères et les organismes gouvernementaux et entre les divers spécialistes attachés au bureau du premier ministre et du Conseil exécutif.

La météo

MINIMUM : —15°
MAXIMUM : 0°

Bureau météorologique du Canada, Dorval (cc)

Régions de Montréal, d'Ottawa, des Laurentides, des Cantons de l'Est, de la Mauricie, de Québec et du Lac-St-Jean : temps clair et très froid, vents légers. Minimum et maximum à Montréal : 15 sous zéro et zéro, Ottawa : 20 sous zéro et zéro; Québec, Sherbrooke et Ste-Agathe : 25 sous zéro et 5 sous zéro, La Tuque : 25 sous zéro et 10 sous zéro, Chicoutimi : 30 sous zéro et 15 sous zéro. Aperçu pour demain : généralement clair et un peu moins froid.

Régions de Rimouski, de Baie-Comeau, de Sept-Iles et de Gaspésie : clair et très froid, vents du nord-ouest de 15 milles. Minimum et maximum à Baie-Comeau : 30 sous zéro et 15 sous zéro, Rivière-du-Loup et Mont-Joli : 20 sous zéro et 10 sous zéro, Gaspé : 15 sous zéro et 5 sous zéro, Sept-Iles : 25 sous zéro et 15 sous zéro. Aperçu pour demain : ensoleillé et très froid persistant.

L'état de la victime du métro est satisfaisant

L'état de Mme Alexandre Forget, âgée de 50 ans, du 7040 des Ecores, qui avait été heurtée tôt hier matin, par une rame de métro, est maintenant jugé satisfaisant.

Mme Forget était tombée d'une plate-forme de la station Crémazie, dans le nord de la ville. A la suite de cet accident, les service a été interrompu pendant près d'une heure.

Nouveau président au Kiwanis St-Laurent

Au cours du premier déjeuner de l'année a eu lieu l'intronisation du nouveau conseil d'administration du Club St-Laurent-Kiwanis de Montréal : M. Paul-R. Renaud, président Me Anthime Bergeron, c.r., président sortant, M. Maurice Gaudreault, Ing., 1er vice-président, M. Pierre Bauset, 2e vice-président M. Georges A. Roussin, c.a., trésorier M. René Gravel, secrétaire.

Paul Martin envisage de se rendre à Hanoï

OTTAWA (UPI) — Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a déclaré hier qu'il se rendra peut-être à Hanoï dans le but de seconder les efforts qui se font jour en vue de mettre un terme à la guerre au Vietnam.

M. Martin, qui a fait cette déclaration à Ottawa, au cours d'une interview télévisée, a indiqué qu'il avait déjà envisagé, à deux occasions, de se rendre dans la capitale nord-vietnamienne et qu'il songeait encore à prendre une telle initiative s'il croyait qu'une telle mission pouvait produire quelque résultat constructif.

Le ministre canadien a également exprimé l'opinion que le Nord-Vietnam est maintenant disposé à parler de paix si les Etats-Unis cessent les bombardements du Nord-Vietnam. M. Martin a néanmoins ajouté que s'il n'était pas tout à fait convaincu que la situation était claire, elle était plus claire qu'auparavant. Il s'est dit "encouragé" par les perspectives de paix résultant de la déclaration du ministre des Affaires étrangères nord-vietnamien.

"Je crois, a-t-il dit, que cette déclaration a clarifié la situation jusqu'à un certain point. Je crois qu'il existe des motifs plus sérieux de penser qu'il y aurait des pourparlers si les bombardements cessaient".

Menace de grève dans 10 usines de GM

DETROIT (UPI) — Les ouvriers unis de l'auto ont fixé hier, à mardi et mercredi prochains la date limite pour la grève dans dix usines de la société General Motors dans quatre Etats où des ententes locales n'ont pas encore été conclues.

Le vice-président du syndicat des ouvriers unis de l'auto, M. Leonard Woodcock, a précisé que des ententes ont été conclues dans 52 des 168 comités de négociations chez GM, où une convention collective de trois ans est intervenue le 15 décembre dernier.

Quelque 65,000 ouvriers sont donc touchés dans 10 usines de la compagnie dans les Etats de l'Ohio, de l'Indiana, du Michigan et de New York, a ajouté M. Woodcock.

Le syndicat international a recommandé à toutes les succursales en cause d'intensifier leurs négociations, et nous espérons que GM en fera autant auprès de ses représentants, a dit M. Woodcock.

Réouverture du Château Champlain

Le luxueux Château Champlain a rouvert ses portes hier après les réparations que l'on a dû effectuer rapidement dans le lobby principal gravement endommagé par le feu, le 30 décembre dernier.

Cet incendie, qui avait obligé 150 clients de l'hôtel à évacuer les lieux, avait forcé l'administration à fermer ses portes aux clients qui devaient célébrer là le Nouvelle Année, afin de pouvoir procéder à des réparations dans deux restaurants, un bar et le lobby principal. Trente-cinq personnes ont été légèrement blessées au cours de cet incendie, y compris neuf pompiers qui ont été incommodés par la fumée.

Bien que l'hôtel ait ouvert ses portes hier, les deux restaurants et le bar demeureront fermés jusqu'à ce que les réparations soient terminées.

État des routes
appelez
MONTRÉAL 514
351-4800
MINISTÈRE DE LA VOIRIE DU QUÉBEC

LAVAL

SUITE DE LA PAGE 1

meilleur prix et au meilleur service. Le maire n'a jamais touché à rien."

Une enquête

Reprenant la déclaration faite dès hier matin par M. André Lagarde, vice-président du comité exécutif, il a confirmé qu'une enquête serait faite immédiatement et que les résultats en seraient rendus publics sans retard.

En fait, elle est déjà commencée et le gérant Marc Perron et M. Achim ont passé la presque totalité de la journée d'hier en conférence pour étudier la situation.

Par ailleurs, M. Tétreault a qualifié d'odieuse la comparaison entre les prix payés par Laval et ceux payés par Montréal.

Comme Montréal a acheté de 12 à 15,000 gallons de peinture de routes en 1966 alors que Laval n'en a acheté que 215, "il est bien évident que nous ne pouvions pas bénéficier des mêmes prix".

Même chose pour le sel destiné à aller dans les rues l'hiver. Montréal en achète 70,000 tonnes et Laval 2,500 seulement. Montréal, en achetant plus, obtient son sel moins cher.

De plus, dit-il, Montréal dispose d'un laboratoire qui fixe les spécifications de la peinture désirée et fait ainsi fabriquer exactement le type de produit dont la métropole a besoin.

"Nous n'en sommes pas là et pour ne pas avoir de problèmes, nous prenons toujours de la peinture de première qualité, que naturellement nous devons payer plus cher".

De novembre 1965 à août 1967

Quand l'administration Tétreault est arrivée au pouvoir, elle a constaté qu'une seule des 14 anciennes villes, Chomedey, avait un service des achats. Ailleurs, on procédait directement par l'entremise du secrétaire-trésorier.

Il fallut 17 mois pour trouver l'homme compétent pour mettre sur pied le système de soumissions publiques, d'appels d'offres et de coordination, pour payer le moins cher possible. Et M. André Achim ne fit approuver son organigramme qu'en août 1967.

Actuellement, outre le directeur, le service compte deux acheteurs seniors et deux commis acheteurs.

En 1968, on ajoutera un autre acheteur et on nommera un surintendant aux magasins et un autre surintendant-encanteur.

Le poste de directeur-adjoint, pourtant approuvé dans l'organigramme, ne sera pas comblé en 1968.

Enfin le maire a déclaré que l'organigramme adopté en août prévoit que nul ne peut intervenir dans les fonctions de l'acheteur.

Enfin le maire a reproché aux journalistes de ne pas faire de différence entre patronage et favoritisme.

Lui-même adopte les définitions du dictionnaire : alors que le favoritisme vise à accorder des faveurs injustement et illégalement, le patronage vise à encourager quelque chose (ou quelqu'un).

"Nous avons le droit et le devoir de nous entourer de collaborateurs qui pensent comme nous et en qui nous avons confiance. Agir autrement serait hypocrite."

Et de citer l'exemple de feu John Fitzgerald Kennedy qui, se cherchant un procureur général intègre en qui il aurait toute confiance, choisit son propre frère.

L'entrevue prit fin lorsque le maire fit remarquer "qu'il est plus facile de démolir que de construire".

ISEP
COURS DE FORMATION DE BASE EN SEXOLOGIE
DERNIERE OCCASION DE VOUS INSCRIRE
VOIR PAGE 7

PRIX ET CONDITIONS EXTRAORDINAIRES
PENDANT LES MOIS D'HIVER
ALSCO FENETRES et PORTES en aluminium
Emaillées — anodisées — naturelles
ALSCO AUVENTS en fibre de verre — grand choix de couleurs
ALSCO REVETEMENT en aluminium (clapboard) grand choix de couleurs
TELEPHONEZ MAINTENANT
tous renseignements et démonstration sans aucune obligation
1530, rue BEAUBIEN EST, Montréal 279-8551
(Frais interurbains acceptés)

SOLDE ANNUEL CHEZ MAPPIN'S



Une extraordinaire occasion d'épargner
20% sur des diamants de choix
Une collection complète de bagues de fiançailles, d'apparat et anneaux de mariage sertis de diamants de choix sont marqués à un prix spécial à solder durant notre Vente de Janvier. C'est le "meilleur temps d'épargner pour vous" sur l'achat d'une bague à diamant Mappin's de qualité. A partir de $100 — EPARGNEZ 20%.
UNE SELECTION COMPLETE PAR TOUT LE MAGASIN DE BIJOUX ET CADEAUX DE QUALITE OFFERTS A DES PRIX EXTRAORDINAIREMENT REDUITS DANS CHAQUE RYON
Bagues à diamants ..... EPARGNEZ 20%
Montres ..... EPARGNEZ DE 25% à 50%
Horloges ..... EPARGNEZ DE 25% à 50%
Bagues à pierre de naissance EPARG. 25%
Perles de culture ..... EPARGNEZ 25%
Créations avec diamant et or 14 kt EPARGNEZ DE 25% à 50%
Coutellerie en argent sterling ou plaquée argent EPARGNEZ 25%
Argenterie sterling et plaquée EPARGNEZ 25%
Bijoux pour hommes ..... EPARGNEZ 25%
Porcelaine ..... EPARGNEZ DE 25% à 50%
Verrerie ..... EPARGNEZ DE 25% à 50%
Bijoux mode ..... EPARGNEZ DE 25% à 50%
Boutique pour hommes ..... EPARGNEZ DE 25% à 50%
Compte courant ou budgétaire 10% comptant, jusqu'à 10 mois pour payer le solde
Mappin's
1000 OUEST, RUE STE-CATHERINE ET PLACE VILLE-MARIE
Téléphone 866-7431

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, JEUDI 11 JANVIER 1968 — 84e ANNEE — No 9

Le froid paralyse les bacs entre Sorel et Berthier

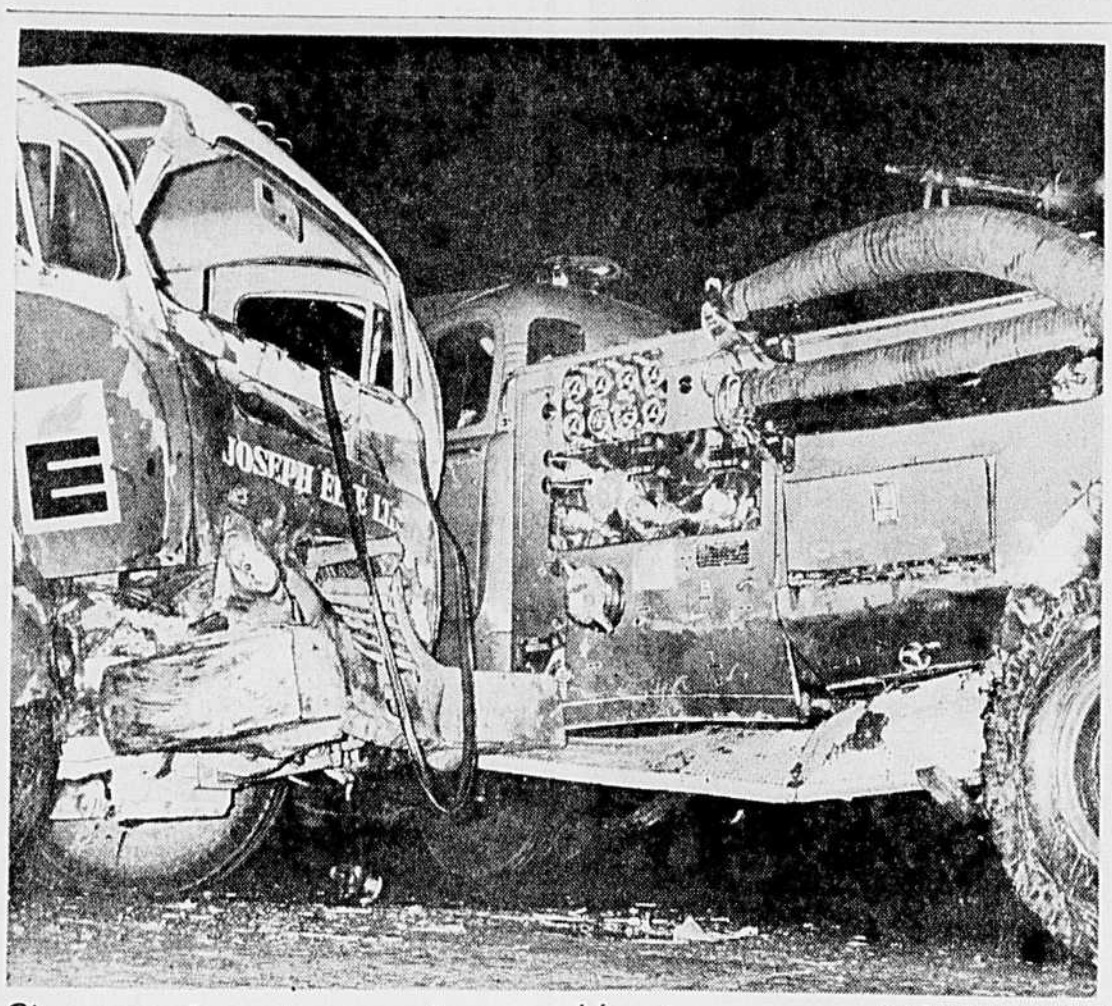


photo René Picard, LA PRESSE

Cinq pompiers et un camionneur blessés

Cinq pompiers de la caserne no 3 et un camionneur ont été blessés, l'un d'eux grièvement, vers minuit et demi ce matin, dans une violente collision survenue à l'intersection du boulevard Dorchester et de la rue Windsor entre un fourgon-pompe et un camion-citerne chargé d'huile à chauffage. Le plus sérieusement atteint des blessés est le pompier Yvon Noël, qui a été transporté à l'hôpital Royal Victoria, où son état est jugé critique. De même que deux de ses collègues, M. Noël se tenait sur un marchepied du fourgon-pompe au moment de la collision et la violence du choc a projeté les trois hommes sur la chaussée. Tous les autres blessés, y compris le conducteur du camion-citerne, ont été admis à l'hôpital Général de Montréal. Comme en témoigne notre photo, les deux véhicules ont subi des dommages considérables. L'accident s'est produit alors que le fourgon-pompe remontait la rue Windsor pour se rendre au 1320 ouest, rue Sherbrooke, où un incendie a jeté deux familles sur le pavé et endommagé deux établissements commerciaux. Une trentaine de pompiers ont mis une heure et demie à maîtriser les flammes.

SOREL — Les bacs qui font la traversée entre Sorel et Berthier sont toujours paralysés par le froid rigoureux qui continue de sévir dans la région.

On attend encore l'arrivée des brise-glace qui doivent libérer le Saint-Laurent des glaces qui obstruent le chenal, à la hauteur de Sorel.

Le brise-glace "Ernest-Lapointe", sur lequel on comptait pour libérer le chenal, est encore retenu à Trois-Rivières, où il participe depuis quelques jours à une opération de déblocage en vue de libérer la voie aux océaniques qui jettent l'ancre dans ce port.

Les usagers du service des bacs, à Sorel, avaient reçu l'assurance que le chenal serait déblayé incessamment, mais aucun brise-glace n'a encore fait son apparition en amont du lac Saint-Pierre.

Démarches auprès du ministère des Transports

Quelque 365 pères de familles de la région de Berthierville qui travaillent dans des usines de Sorel demeurent dans l'impossibilité de réintégrer leur foyer. Leurs femmes se sont groupées, cette semaine en vue d'effectuer des démarches auprès du ministère fédéral des Transports pour que le service soit rétabli le plus tôt possible.

On se souvient que, l'an dernier, alors que la situation était identique, près de 500 protestataires avaient participé à une vaste campagne mise sur pied par un commentateur radiophonique pour protester contre la lenteur des opérations des brise-glace.

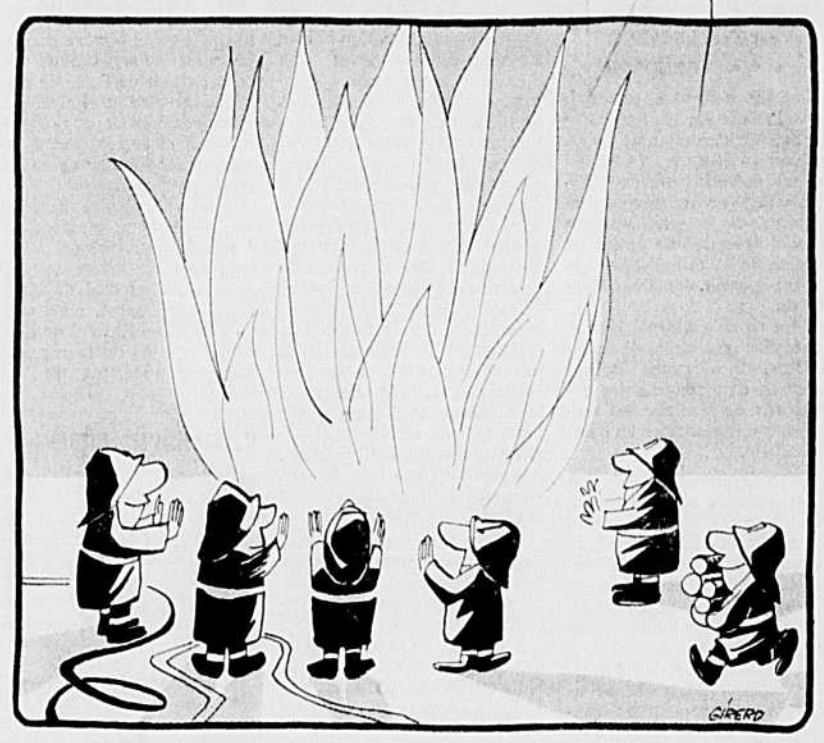
A la suite d'une promesse du député libéral, M. Antonio Yanakis, les protestataires avaient décidé de ne pas pousser plus loin leurs démarches.

Le député Yanakis s'était engagé alors à exercer des pressions auprès du ministère des Transports afin qu'un brise-glace soit assigné en permanence au quai de Sorel. On voulait prévenir tout arrêt du service des traversiers.

Les citoyens de Sorel et de Berthierville attendent toutefois encore la réalisation de cette promesse.

Un nouveau mouvement en voie de formation s'apprête présentement à entamer de nouveaux pourparlers que l'on veut plus efficaces.

Voir BACS en page 4



Les employés des postes veulent Roméo Mathieu comme négociateur

M. Mathieu fera connaître bientôt sa décision à ce sujet et sur sa candidature à la présidence du CTC

par Jacques LAFRENIERE

Le Conseil des employés des postes du Canada a demandé à un syndicaliste bien connu au Canada et particulièrement au Québec, M. Roméo Mathieu, d'être son négociateur pour les pourparlers qui doivent débuter d'ici le 24 janvier pour les 23,000 employés des postes du Canada.

M. Mathieu, dont la candidature se précise de plus en plus à la présidence du Congrès du travail du Canada, qui tiendra ses assises biennales à Toronto, au mois de mai, a rencontré aujourd'hui M. G.-R. Décarie, président de l'Union des facteurs du Canada, à son bureau, à Montréal. M. Décarie est mandaté par le conseil et représentera donc, lors de cette réunion, l'autre syndicat du conseil, l'Union des postiers du Canada.

M. Mathieu n'a pas voulu confirmer ou infirmer qu'il acceptera cette tâche qu'on veut lui confier. De toute façon, il doit donner sa réponse d'ici le 22 janvier. Il veut d'abord se consacrer aux négociations des membres de son propre syndicat, les Travailleurs unis des salaisons et autres denrées alimentaires, dont il est le représentant international.

Il semble évident que de toute façon, M. Mathieu ne pourra être présent aux premières séances de négociations entre le conseil et la direction générale des relations de travail dans la fonction publique fédérale. Il a fait part d'une autre difficulté importante pour lui, venant du fait qu'il n'a pas participé à la rédaction du projet de convention collective de travail.



M. Roméo Mathieu

Les employés des postes manifestent beaucoup de confiance en M. Mathieu qui est reconnu comme l'un des plus habiles négociateurs au Québec et même au Canada. M. Mathieu dirige des négociations nationales depuis 20 ans dans son syndicat, notamment avec Canada Packers. Il vient de signer une convention collective qui accorde un salaire de $3.05 l'heure à l'embauchage aux employés de General Foods. Il était hier en négociation avec Standard Brand.

Président du CTC?

Depuis la maladie qui a terrassé le président du CTC, M.

Voir MATHIEU en page 4

En 1966, Ste-Geneviève a dépensé $157,335 sans règlements et sans fonds spécifiques

par Claude MASSON

La situation financière n'est pas rose à Ste-Geneviève, municipalité de 2,600 âmes située dans la banlieue ouest de Montréal.

Après avoir publié hier que cette ville doit $108,096 à Pierrefonds pour l'approvisionnement en eau depuis quatre ans et un montant de $15,773 à l'Hydro-Québec pour l'achat de terrain, sommes qui ont toutefois été dépensées, sans règlement, à d'autres fins, voici qu'un autre malheur apparaît au grand jour.

Le rapport des vérificateurs pour l'année 1966 démontre qu'un montant de $157,335 a été dépensé sans que des règlements aient été adoptés pour autoriser ces dépenses et sans même que des fonds spécifiques aient été prévus.

Le rapport des comptables agréés David & Associés, de Pierrefonds, ne peut être plus clair: "Une partie des dépenses de capital s'élevant à $157,335 furent effectuées au cours de l'exercice sans être autorisées par règlement set sans fonds spécifiques à cet effet".

Les vérificateurs mentionnent toutefois qu'ils n'ont pas fait confirmer les montants à recevoir pour les subventions.

Les dirigeants de la Ligue des propriétaires, qui ont l'appui d'au moins un conseiller municipal, sont à préparer un dossier qu'ils veulent présenter au ministre des Affaires municipales afin de réclamer, là aussi, une enquête sur l'administration municipale.

Les faits connus jusqu'ici sont considérés comme des documents de première importance.

Les dirigeants de la Ligue entendent aussi soulever l'affaire des suspensions d'officiers municipaux qui ont par la suite été réinstallés à leur emploi.

Lundi soir dernier, plusieurs contribuables s'étaient rendus à la salle du conseil municipal afin d'en connaître plus long sur les différents problèmes auxquels fait face Ste-Geneviève mais, en l'absence du maire et de trois conseillers, l'assemblée statutaire de janvier n'a pas eu lieu.

Déjà, plusieurs électeurs-propriétaires se promettent d'assister à la prochaine séance ... à condition que les édiles soient presents en nombre suffisant.

Le Service de santé de Montréal signale une "explosion" de grippe

par Gilles RACINE

Montréal est à son tour touché par l'épidémie de grippe asiatique qui sévit présentement dans de larges secteurs de l'Amérique du Nord.

Selon le Dr Roland Lamquin, directeur du Service de santé de la ville de Montréal, qui a parlé d'une "explosion de grippe", il ne semble toutefois pas que la population doive s'inquiéter outre mesure puisqu'il ne s'agirait que d'une forme dérivée de la grippe asiatique : l'AD 2.

On n'a cependant pas encore déterminé avec précision la source du virus (celui-ci n'a été décelé dans la métropole que mardi). Dès hier, on devait procéder à des analyses immunologiques et l'on ne saurait connaître les résultats avant le début de la semaine prochaine.

Déjà, on a pu noter nombre de cas de grippe qui ont été signalés au Service de santé de la ville. Mais il est encore trop tôt pour établir le nombre de personnes qui auraient pu être atteintes.

De l'avis du Dr Lamquin, ceux qui risquent de souffrir le plus de la grippe sont les gens âgés qui, plus que toute autre personne, sont prédisposés à la pneumonie.

Les symptômes de l'AD 2 sont les mêmes que pour toute autre grippe : fièvre, corriza, frissons, angine et autres. Cependant, si l'on se fie aux cas de grippe qui ont été signalés à l'hôtel Reine-Elizabeth, il semble que le virus pourrait être accompagné de maux gastro-intestinaux. Mais il faudrait procéder à de plus amples analyses avant d'affirmer quoi que ce soit.

A New York, il semble qu'un million de personnes aient été atteinte par le virus. A Montréal, on n'a encore établi aucune statistique. Certains ont avancé des chiffres. Un journal anglophone de la métropole signalait hier que 30 p. 100 des écoliers de Montréal souffraient de la grippe. On déduisait ce pourcentage du nombre d'élèves qui ne s'étaient pas rendus en classe.

Rejoint hier après-midi au téléphone, le Dr Richard Marsan, directeur du service médical de la Commission des écoles catholiques de Montréal, a fortement nuancé ce pourcentage.

La CECM n'a présentement aucun service d'informatique (on espère en établir un dès septembre prochain au niveau élémentaire) qui permettrait aux autorités médicales scolaires de déterminer les causes d'absence.

Il est à noter qu'à chaque début du second semestre le taux d'absences est plus grand qu'à l'ordinaire. D'autre part, le froid intense qui a enveloppé la région métropolitaine ces derniers jours n'a pu que contribuer au pourcentage élevé des absences.

Présentement, rien ne semble indiquer au Dr Marsan qu'une épidémie de grippe pourrait être la cause d'une partie de ce taux. De plus, on n'a noté au bureau médical de la CECM aucune augmentation, pour la même saison, d'absences chez le personnel. On ne pourrait fournir de chiffres précis avant la fin de semaine.

Mesures préventives

Pour sa part, le Dr Lamquin fait certaines recommandations au public pour se prémunir contre la grippe.

Eviter (autant que possible) de rester exposé au froid, boire beaucoup de liquides (thé et eau) ; prendre de l'aspirine ; ne pas surmener son tube digestif ; éviter d'utiliser les choses d'usage public.

La grippe qui guette les Montréalais peut aussi s'accompagner de courbatures et de difficultés articulaires. Comme il s'agit d'un virus, la grippe peut se transmettre facilement d'une personne à une autre.

Aussi la meilleure protection de l'individu est d'augmenter sa résistance personnelle.

Il est à noter, conseille enfin le Dr Lamquin, que plus une maison est surchauffée, plus le taux d'humidité relative intérieur est bas. Dans un tel cas, la résistance humaine aux virus ambiants est plus faible. Il serait approprié de maintenir, si possible, un taux d'humidité minimum de 50 p. 100.

Pendant que Laval attend son hôpital, la police appelle en vain 20 médecins

Une vingtaine de médecins de Laval auraient refusé de répondre à un appel d'urgence lancé par la police municipale, mardi matin.

C'est vers 5 h. que Mme Rosario Sauriol a constaté que son mari, beau-frère du conseiller municipal Benoit Renaud, se trouvait mal.

Elle appela aussitôt d'urgence le service ambulancier de la police et M. Renaud, qui habite à quelques maisons voisines, dans Val-Martin.

A 5 h 23, pendant que le central de la police lançait des appels frénétiques aux médecins de l'endroit pour qu'ils se rendent sur les lieux, l'ambulance de la police arrivait et plaçait un "respirateur" sur le visage du patient.

A force de démarches, le conseiller municipal Renaud réussit à faire venir le Dr Marcel Grothé, médecin habitant tout près, qui n'arriva toutefois sur les lieux que vers 7 h pour constater que le patient était mort depuis déjà quelque temps.

M. Renaud accuse ledit médecin d'avoir mis une heure et demie à franchir quelques portes et de ne l'avoir fait que parce qu'il craignait les répercussions qu'un refus à la demande d'un conseiller municipal pouvait lui causer.

Quoi qu'il en soit, le Dr Grothé, malgré que le rapport de la police indique que M. Sauriol était mort "d'une crise cardiaque", décréta que le coprs devait être conduit à la morgue de Montréal. Il refusa toutefois de signer l'acte de décès, prétextant qu'il n'était pas

Voir MEDECINS en page 4

LOUEZ

Nos compresseurs et nos appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils.

VENTE PIECES REPARATIONS des fusils compresseurs

BINKS BRUNNER CURTIS
DEVILBISS KELLOGG LINCOLN
QUINCY WEBSTER ETC ...

Gélinas COMPRESSORS INC.

4845, rue ST-DENIS

288-0163

Stationnement gratuit à côté du magasin

8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — SAMEDI MIDI et l'après-midi de 5 à 6

OFFRE SPECIALE DE JANVIER

à la

BOUTIQUE COLONIALE

BERCEUSE

Venez voir le grand choix de modèles de berceuses.

Modèle illustré à compter de $69.95

OUVERT JUSQU'A 9 H 30 JEUDI ET VENDREDI SOIRS

A. FORGET INC

6707 BOUL. SAINT-LAURENT, Tél. 274-5568

(Juste au nord de St-Zotique)

Stationnement gratuit à l'arrière du magasin



Finis les tracas de l'hôtesse, avec . .

LES SANDWICHES PEGROID'S

Sandwiches préparés de façon experte. Formes attrayantes : triangles, spirales, sandwiches doubles, etc. . . . Généreusement garnis de jambon tranché, rôti de boeuf, salade de poulet, salade aux oeufs, etc.

SOYEZ UNE HOTESSE A LA PAGE

48 sandwiches Pegroid suffisent amplement à rassasier de 6 à 8 personnes, et ne coûtent que $3.00

PEGROID'S LTD.

4975 SAINT-DENIS

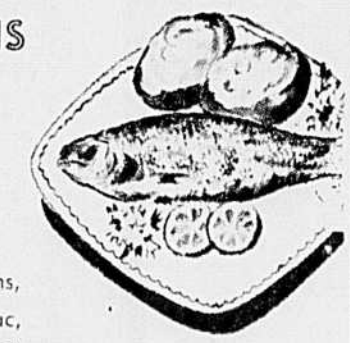
Notre devise : Fraîcheur et qualité

Signalez dès aujourd'hui 844-3901

Nous livrons partout à Montréal

L'endroit par excellence pour le

POISSON FRAIS



Crevettes,
Pétoncles,
Pattes de crabe,
Palourdes, Doré,
Eperlans, Aiglefins,
Soles, Truite de lac,
Truite arc-en-ciel, Flétan,
Saumon, Morue, etc.

HUITRES FRAICHES en ECAILLES ou en VRAC

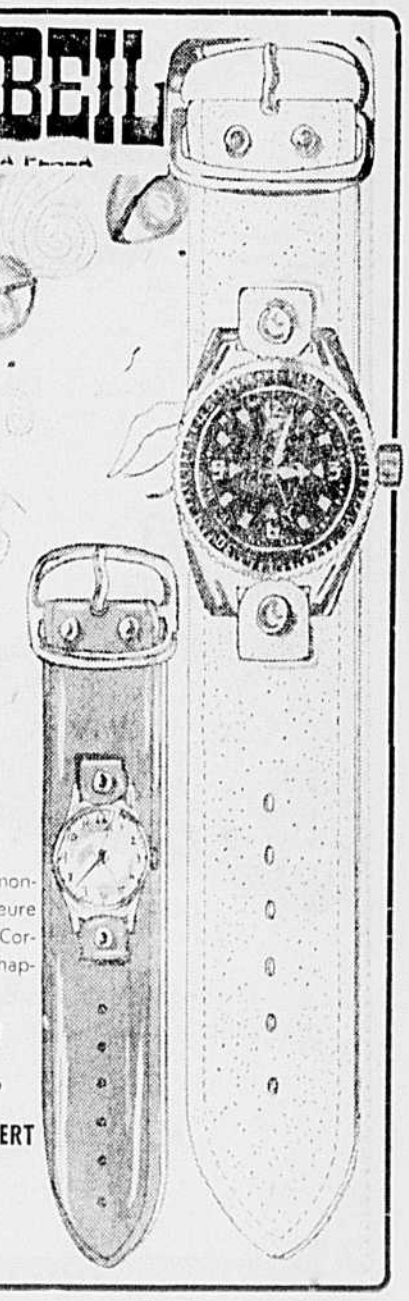
HOMMARDS FRAIS BOUILLIS

A. DIONNE FILS & CIE

1221 ouest, Ste-Catherine (coin Drummond) Montréal — 849-2341

CORBEIL

SUR LA PLACE



Collection de montres "in" à l'heure des poupées Corbeil, couleurs "happening".

$10.00

Rez-de-chaussée

6500 ST-HUBERT

Angle Beaubien

279-4581

Les élèves du Séminaire de Sainte-Thérèse pourront y compléter leur cours

— l'évêché de Saint-Jérôme

par Yves LECLERC
et Claude GENDRON

Les élèves du cours secondaire qui fréquentent le Séminaire de Sainte-Thérèse pourront poursuivre leurs études au même endroit l'automne prochain et avec les mêmes professeurs, à la condition que ceux-ci acceptent de passer au service de la commission scolaire régionale des Deux-Montagnes.

C'est ce qu'a affirmé hier le chancelier du diocèse de Saint-Jérôme, le chanoine Roland Guindon, en réponse à des accusations lancées par les professeurs du secondaire de Sainte-Thérèse.

De toute façon, selon lui, rien ne sera changé pour les élèves. Les transformations qui se produiront lorsque l'administration diocésaine aura conclu une entente avec la régionale seront d'ordre administratif purement.

"La corporation du Séminaire de Sainte-Thérèse mettra fin à ses activités pédagogiques, a-t-il expliqué. Mais elle administrera publiquement les sommes que le diocèse réalisera de sa transaction avec la régionale, sommes qui seront versées dans un fonds servant uniquement à l'éducation chrétienne et à la formation des prêtres."

Le chancelier a ajouté que grâce à la transaction en voie de négociation, la partie du séminaire consacrée à l'enseignement secondaire deviendra la propriété de la régionale des Deux-Montagnes, qui est prête à prendre à son service les professeurs actuels du cours secondaire.

Sur ce plan, cependant, l'administrateur de la régionale, M. Gérard Brault, donne une version différente de l'affaire. Son interprétation de la lettre qu'il a reçue de l'évêque de Saint-Jérôme, Mgr Emilien Frenette, est la suivante:

Ce que la régionale a compris, c'est que l'ensemble des immeubles du séminaire passeront au Cegep Lionel-Groulx, et qu'elle-même devrait trouver des locaux pour accueillir les étudiants de Sainte-Thérèse. Elle devra aussi, semble-t-il, fournir le transport pour ces étudiants, mais ceci ne présente pas un problème très grave.

D'autre part, M. Brault a bien insisté sur le fait que la décision de la régionale n'est pas encore prise, et que les commissaires, avant d'accepter la demande de l'évêque, ont l'intention de consulter les autorités du séminaire lui-même, d'autant plus que celui-ci jouit d'un contrat d'association avec la commission scolaire.

D'autre part, les professeurs, dans un communiqué publié hier, accusaient l'évêque d'avoir agi sans consulter les autorités du Séminaire.

A cela, M. le chanoine Guindon a répondu que les décisions ont été prises par l'évêque, Mgr Emilien Frenette qui, en vertu de la charte du séminaire, est la seule autorité reconnue de l'institution.

(La Corporation du Séminaire, selon la loi, est formée du seul recteur, qui répond en dernier ressort au "visiteur", mot désignant l'évêque du diocèse en termes légaux. Ce qui signifie, à toutes fins pratiques, que l'évêque seul peut décider du sort du séminaire.)

Le chancelier s'empresse d'ajouter cependant que Mgr Frenette a pris sa décision "après consultation au sein du diocèse, auprès des professeurs, des recteur, du Conseil des consulteurs du séminaire, aussi bien que dans d'autres régions où des problèmes du même genre se sont produits, à Valleyfield, à Jonquière et à Rouyn".

Il note d'autre part qu'au cours de ces consultations, certains ont exprimé le désir de construire une autre école secondaire privée ou semi-privée avec les argents provenant de la vente du séminaire.

Mais l'évêque, ajoute-t-il, a jugé plus sage de ne pas donner suite à ce désir qui aurait engagé le diocèse dans de nouvelles dépenses au moment même où se développe un secteur public dans la région.

Quant au chanoine Paul Manseau et à M. François Fillion, les deux nouveaux membres du Conseil des consulteurs du séminaire dont les professeurs ont réclamé la démission, M. Guindon précise qu'ils n'ont été nommés qu'en octobre dernier. Ce n'est qu'après avoir pris connaissance de l'entente d'association entre le séminaire et la régionale qu'ils ont réalisé la situation et se sont formé une opinion sur l'avenir de la corporation du séminaire.

Il semble d'autre part que les professeurs auraient été d'accord pour passer à une nouvelle école privée aux mêmes conditions dont ils bénéficient actuellement, mais qu'ils perdraient de l'argent en devenant employés de la régionale ainsi que le leur propose l'évêché.

Cambriolages

Des jeunes filles qui vivaient dans un appartement situé au no 6300, Chabot, se sont plaintes à la police par le truchement de leur porte-parole, Mlle Lise Sénécal, que des cambrioleurs étaient entrés chez elles et leur avaient volé des fourrures, un radio, un téléviseur, etc, le tout valant plus de $2,350.

Mme Mariette Baribeault, 6980, 21e avenue, Rosemont, app. 2, s'est fait dépouiller d'un téléviseur, d'un tourne-disque, de fourrures et de vêtements, le tout évalué à $1,520.

37 caisses de jambon cuit, valant $1,600, ont été volées dans l'entrepôt de la Federal Packing, 3863, Rivard.

Le Fontainebleau, premier motel du Québec à s'affilier à Sheraton

Le motel Fontainebleau, de Montréal, est devenu hier le premier établissement hôtelier du Québec à s'affilier à la chaîne internationale Sheraton. Ce sont MM. Claude Lorrain et Fernand Hardy, co-propriétaires de cette entreprise, et M. Gerard-C. Henderson, président de Sheraton Inns Inc., qui ont rendu publique cette affiliation.

Au cours d'une cérémonie, digne de l'industrie hôtelière, tenue au motel de la rue Sherbrooke est, tous trois ont précisé que MM. Lorrain et Hardy conservent l'entière propriété de l'établissement dont le nom sera désormais Sheraton-Fontainebleau.

Cette affiliation permettra à Sheraton d'offrir 330 chambres supplémentaires dans la métropole à ses clients, tandis que le Sheraton-Fontainebleau bénéficiera, entre autres, du système de réservations unique au monde de ce groupe d'hôtelleries, le "reservatron II".



photo Michel Gravel, LA PRESSE

Un léger soulagement est en vue

La température se "réchauffera" graduellement d'ici dimanche et se maintiendra ensuite à un degré normal pour la saison. Toutefois, ce matin, un froid de 10 sous zéro sévissait sur la rive nord du St-Laurent à LaSalle.

Taxes scolaires : Lachine réclame l'uniformisation des taux de taxe et de l'évaluation foncière

La ville de Lachine a demandé au gouvernement du Québec d'établir, pour toutes les commissions scolaires catholiques de l'île de Montréal, un même taux de taxe et une évaluation foncière uniformisée, a annoncé hier le maire Jean-Guy Chartier.

La proposition fait suite à une résolution adoptée par le conseil, visant à supprimer les grandes disparités qui existent présentement dans le domaine de la taxation scolaire et à les remplacer par un taux uniforme en vertu d'un système qui s'apparenterait à celui de la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal, le "Protestant School Board of Greater Montreal."

"Le système actuel de taxation scolaire constitue une injustice flagrante — où les propriétaires d'une municipalité sont souvent obligés de payer deux fois plus que ceux d'une autre municipalité pour les mêmes services," a souligné le conseiller Léo Bourque, qui a proposé la résolution.

Appuyant la proposition, le maire Chartier a suggéré que l'établissement d'un taux unique et d'une évaluation uniformisée pourrait être un premier pas vers l'application d'un même taux pour toutes les commissions scolaires, quelle que soit leur confessionnalité.

"De plus, sans vouloir soulever un débat de nature confessionnelle, il semble vraiment injuste que les contribuables catholiques doivent fréquemment verser des taxes scolaires de 75 p. 100 plus élevées que celles de la liste protestante, même s'ils représentent une majorité dans une municipalité."

Le maire Chartier a référé aux recommandations de la Commission Bélanger à l'effet que la contribution financière du gouvernement à l'éducation devrait être augmentée.

"Le rapport, a-t-il souligné, mentionne que le revenu provenant des taxes foncières ne devrait pas excéder 25 p. 100 des dépenses de l'ensemble des commissions scolaires. J'irai plus loin en disant qu'il faut espérer qu'un jour l'éducation au Québec soit entièrement financée par le gouvernement, bien qu'elle demeure administrée au niveau local."

Elaborant davantage sa résolution, qui a été secondée par le conseiller Raymond Tessier et adoptée à l'unanimité, le conseiller Bourque s'est dit d'avis qu'un taux de taxe unique et une évaluation uniformisée pourraient fort bien être appliqués à toute la région économique de Montréal.

Cela signifierait, a-t-il expliqué, que toutes les commissions scolaires auraient le même taux de taxation et un système d'évaluation scientifique et réaliste, appliqué uniformément sans les variations capricieuses du présent système, qui est "compliqué et injuste".

"Il est grandement temps, a déclaré le conseiller Bourque, que, dans l'intérêt du fair play et de la justice élémentaire, un taux unique soit fixé et appliqué à une évaluation uniforme, de façon que nos commissions scolaires soit libres d'accomplir leurs tâches essentielles sans cette inquiétude constante que le fardeau des taxes devienne insupportable."

Le maire Chartier a dit que le présent système ne s'accorde pas du tout "avec la réalité," les taux étant déterminés en fonction de "l'état de fortune" d'une municipalité, d'après un certain nombre de facteurs tels que la valeur des propriétés, la valeur moyenne de location et les revenus moyens des citoyens.

"Je suis convaincu, a-t-il dit, que toutes les personnes au jugement impartial verront la sagesse de notre suggestion et nous sommes confiants que les autres municipalités de la région de Montréal nous accorderont leur entier appui."

MEDECINS

SUITE DE LA PAGE 3

le médecin du patient.

A 8 h, les employés de la morgue arrivèrent sur les lieux et décrétèrent qu'il ne s'agissait pas d'un cas de leur ressort.

Le rapport de la police indiquant en effet "crise cardiaque" et personne ne demandant d'autopsie, les employés de la morgue déclarèrent que l'enlèvement du cadavre dépendait d'un entrepreneur de pompes funèbres.

Mais encore fallait-il que quelqu'un signe l'acte de décès.

Or, le médecin de famille traitant M. Sauriol a été lui-même victime d'une crise cardiaque récemment et il est lui-même alité.

Ce sont donc les employés de la morgue qui prirent sur eux-mêmes de dépanner la famille Renaud-Sauriol et qui allèrent faire signer l'acte de décès chez lui par le médecin malade.

Tout cela, prouve, selon M. Renaud la nécessité d'un hôpital ou tout au moins d'une clinique d'urgence où des médecins seraient de service tout le temps et pouvant répondre au moins aux demandes de la police sur l'île Jésus, où la population atteint maintenant 211,000 âmes.

On sait que Québec étudie toujours le fameux rapport Paiement qui recommande entre autres la construction d'une cité sanitaire autour d'un centre hospitalier de 1,191 lits, Laval possédant comme hôpital général que l'Hôpital général de Ste-Rose, une institution de 22 lits seulement située au nord-est complètement de l'île Jésus.

M. Renaud s'indigne également contre la conduite des médecins de l'île Jésus, qu'il accuse de ne penser qu'à s'enrichir alors qu'ils ont toujours le mot dévouement à la bouche.

Tout en reconnaissant que son beau-frère serait sans doute mort de toute façon, avec ou sans médecin, M. Renaud déclare que les médecins ne pouvaient le savoir d'avance et que, si une vingtaine de médecins refusent de répondre à l'appel d'urgence du Service de la police et d'un conseiller municipal qu'est-ce que ça doit être quand il s'agit d'un simple contribuable?

Il faut dire, cependant, que vers 5 h mardi matin, le thermomètre enregistrait environ 30 degrés sous zéro à Laval.

BACS

SUITE DE LA PAGE 3

Trois navires immobilisés

QUEBEC. (PCf) — Trois navires sont demeurés immobilisés pendant près de cinq heures, mardi après-midi, dans le secteur de Pointe-à-Basile, à quelques milles en amont du pont de Québec, où un embâcle s'était formé à la faveur de la marée montante.

Les pétroliers canadiens "Jos Simard" et "James Transport", de même que le cargo allemand "trans-Ontario", tous renforcés contre les glaces, ont toutefois pu se dégager eux-mêmes de cette impasse grâce au changement de marée qui nettoya le chenal au début de la soirée.

Les trois navires, qui venaient de Montréal, ont pu atteindre le port de Québec au milieu de la soirée et y prendre ou y décharger du matériel.

Ces immobilisations, qui eurent lieu dans l'étranglement du pont de Québec, furent les seules signalées à la station de contrôle du Saint-Laurent pendant la journée de mardi.

MATHIEU

SUITE DE LA PAGE 3

Claude Jodoin, et depuis que l'on sait qu'il ne pourra pas se présenter de nouveau à ce poste, les conjonctures vont bon train pour savoir qui lui succédera. M. Jodoin est toujours paralysé à la suite d'une crise cardiaque survenue il y a plusieurs mois.

Le président suppléant est M. Donald MacDonald qui était secrétaire-général du CTC. M. MacDonald sera vraisemblablement candidat à la présidence du Congrès. Il pourrait avoir alors comme adversaire M. Mathieu.

Ce dernier n'a toutefois pas voulu déclarer hier s'il serait candidat ou non à ce poste ou à un autre du bureau de direction de la centrale. Il n'a pas d'ailleurs démenti la rumeur.

Parmi les autres rumeurs, on mentionne que le vice-président exécutif actuel, M. William Dodge, se présenterait au poste de secrétaire, si M. MacDonald était candidat à la présidence.

Le nom de M. Gérard Rancourt, secrétaire de la Fédération des travailleurs du Québec est mentionné au poste de vice-président exécutif. Parmi les supporteurs possibles de M. Rancourt, on en rencontre qui prétendent que de cette façon, si ce dernier était élu, il serait alors possible de faire élire M. Fernand Daoust secrétaire de la FTQ, ce qui réconcilierait tout le monde au Québec.

La question de bilinguisme jouera pour une bonne partie de la délégation du Québec. M. MacDonald est unilingue anglais. M. Dodge s'exprime très bien en français. MM. Mathieu et Rancourt sont bilingues.

En plus d'avoir à refaire les structures de leur centrale, les délégués aux assises du CTC, auront par l'étude de ces structures mêmes et par le choix de leurs dirigeants, à reconnaître l'existence des deux nations autrement que par des déclarations de principe ou "en accordant un poste de second violon" à un Canadien français, comme le déclarait un dirigeant syndical.

Montréal en bref



par GERMAIN TARDIF

Halifax veut devenir le carrefour aérien d'Amérique

● Un groupe d'hommes d'affaires et d'éminentes personnalités politiques de la Nouvelle-Ecosse et d'Halifax élaborent présentement un projet d'envergure visant à faire d'Halifax le grand aéroport international reliant l'Europe à l'Amérique du Nord. Si le projet devient un jour réalité, Halifax dépassera Montréal, Toronto, New York, Chicago et bien d'autres grandes villes du littoral est du continent comme base aérienne civile internationale. Le projet s'inspire des difficultés que pose le problème des appareils supersoniques qui feront, dans un avenir rapproché, la navette au-dessus de l'Atlantique. La détonation que provoque un avion en franchissant le mur du son est inoffensive au-dessus de l'océan mais risque de causer des dégâts et des inconvénients au-dessus des régions habitées. Un avion supersonique, avant d'arriver à Halifax, diminuerait peu à peu sa vitesse pour atterrir alors qu'il se trouve encore au-dessus de la mer. Les passagers, en arrivant à Halifax, seraient transférés dans des appareils subsoniques qui les amèneraient à destination dans les principales villes canadiennes et américaines. Ce système permettrait quand même aux voyageurs de sauver deux ou trois heures sur l'itinéraire actuel. Le multimillionnaire américain Howard Hughes étudie un projet du même genre avec, comme aéroport principal, Las Vegas, mais ce projet est de de moindre envergure que celui d'Halifax.

Pierre-Paul Lafortune, de l'Expo, va à "Communica"

● Le directeur des services d'information de l'Expo 67, M. Pierre-Paul Lafortune, quittera son poste deux semaines plus tôt que prévu pour assumer la fonction de directeur des publications Communica. Cette société, qui appartient à la famille Brillant, publie, entre autres, "Le Petit Journal", "Photo-Journal". M. Lafortune devait rester à l'Expo 67 jusqu'à la fin de janvier, mais, en raison de sa nouvelle situation, la laissera la semaine prochaine.

Rapport d'un service de l'Expo prêt dans deux semaines

● Le rapport final des services de relations publiques de l'Expo 67 sera publié d'ici le 25 janvier prochain. Ce document d'environ 70 pages renfermera une véritable mine de renseignements et de statistiques sur l'activité, les difficultés et les succès du système d'information et de relations publiques et sera, sans doute, une source d'inspiration pour le maire Drapeau dans son projet d'Expo permanente . . .

Une municipalité qui veut se rassurer

● A la suite de la nouvelle parue samedi dans LA PRESSE annonçant qu'un scandale était sur le point d'éclater dans l'administration d'une ville "huppée" de la banlieue de Montréal, le secrétaire du maire d'une municipalité a voulu se rassurer. Il a appelé à LA PRESSE et a demandé de quelle ville il s'agissait. "En tout cas, a-t-il conclu, je ne crois pas que ce soit notre ville parce qu'elle n'est pas huppée" . . .

Trophées annuels de la prévention des incendies

QUEBEC (PC) — Le ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, rencontrera les délégués du congrès des chefs et directeurs des services municipaux d'incendie du Québec, le 16 janvier prochain.

Le colloque des responsables des services d'incendie se déroulera dans la capitale les 15 et 16 janvier.

Plus de 250 personnes sont attendues à cette occasion. Le ministre profitera de la circonstance pour remettre des trophées à trois municipalités et à une entreprise industrielle qui se sont le plus distinguées lors du concours de prévention des incendies tenu en 1966.

Ce sont les villes suivantes: Alma, catégorie de 10,000 à 25,000 habitants, Malartic, 5,000 à 10,000 habitants et Montréal, 100,000 habitants et plus.

D'autre part, les usines Du-Pont du Canada, de Shawinigan, se classent au premier rang au Québec et au Canada, dans leur catégorie.

Pendant le congrès, les délégués discuteront au sujet de l'aide aux municipalités, réserve d'eau, système d'alarme, postes de pompiers, prévention des incendies, etc.

Grave rareté de sang à la Croix-Rouge

La Croix-Rouge signale une rareté de tous les groupes sanguins, alors que la banque de sang n'a pas pu remplir la moitié des commandes reçues des hôpitaux.

Bien que 1,380 unités de sang aient été données lundi et mardi, il existe encore un besoin urgent pour les groupes "O" positif, "O" négatif et "A" négatif.

L'un des cas les plus dramatique est celui d'un petit garçon de quatre ans atteint d'hémophilie et qui a besoin de transfusions de plasma frais congelé. Il faudra 50 donneurs du groupe très rare "AB" positif pour préparer les 100 unités de plasma frais congelé absolument nécessaires pour arrêter l'épanchement sanguin.

Huit soumissions pour construire un incinérateur

Huit entreprises ont fait tenir des soumissions à la ville de Montréal concernant la construction d'un imposant incinérateur dans la cour municipale des Carrières, plus précisément près de la rue Chambord, au nord des voies du Pacifique Canadien.

La plus basse soumission a été présentée par la Compagnie de construction Secant, société qui se dit prête à construire cet incinérateur au prix de $4,507,193.

C'est hier que le comité exécutif a pris connaissance des soumissions reçues. Les huit soumissions ont été transmises "pour étude et rapport" au directeur du Service des travaux publics, M. C.-A. Boileau.

Les sept autres soumissionnaires sont (entre parenthèses: prix demandé) Louis Donolo Inc. ($4,669,000), Janin Construction Ltée ($4,789,271), La Compagnie de construcuon Omega Ltée $4,831,000) Dufresne Construction Company Limited ($5,037,621), Rodighiero Co. Ltd. ($5,043,978), Dumez Canada Limitée ($5,178,950), puis Robert McAlpine ($5,374,602).

Attentat à la bombe

Les détectives de la police de St-Michel poursuivent leur enquête afin de déterminer le motif de l'attentat à la bombe survenu lundi soir peu avant minuit dans l'auto de M. Paul Dumont, domicilié au 8395 du boul. Pie IX.

Heureusement, personne n'a été blessé. L'auto Pontiac modèle 1959 de M. Dumont était en stationnement chez lui lors de l'explosion des bâtons de dynamite qui avaient été placés sur le siège avant. La mini-bombe était reliée à une lampe de poche à l'extrémité d'une centaine de pieds de fils. Ce qui laisse croire à la police que le responsable de cet attentat s'était placé sur le trottoir pour faire sauter sa dynamite.

Les dégâts matériels sont assez élevés mais M. Dumont ne possède aucune assurance pour ce genre d'accidents. Selon la police, la victime, M. Dumont, n'a jamais reçu de menace.

Jules est à plat ventre dans une flaque d'eau, complètement ivre. Un policier l'empoigne et veut le remettre sur ses jambes. "Non, Jules secoue énergiquement la tête et crie: "Non, pas moi. Sauvez d'abord les femmes et les enfants, moi je sais nager!" (tp)

FAITES LAVER VOTRE

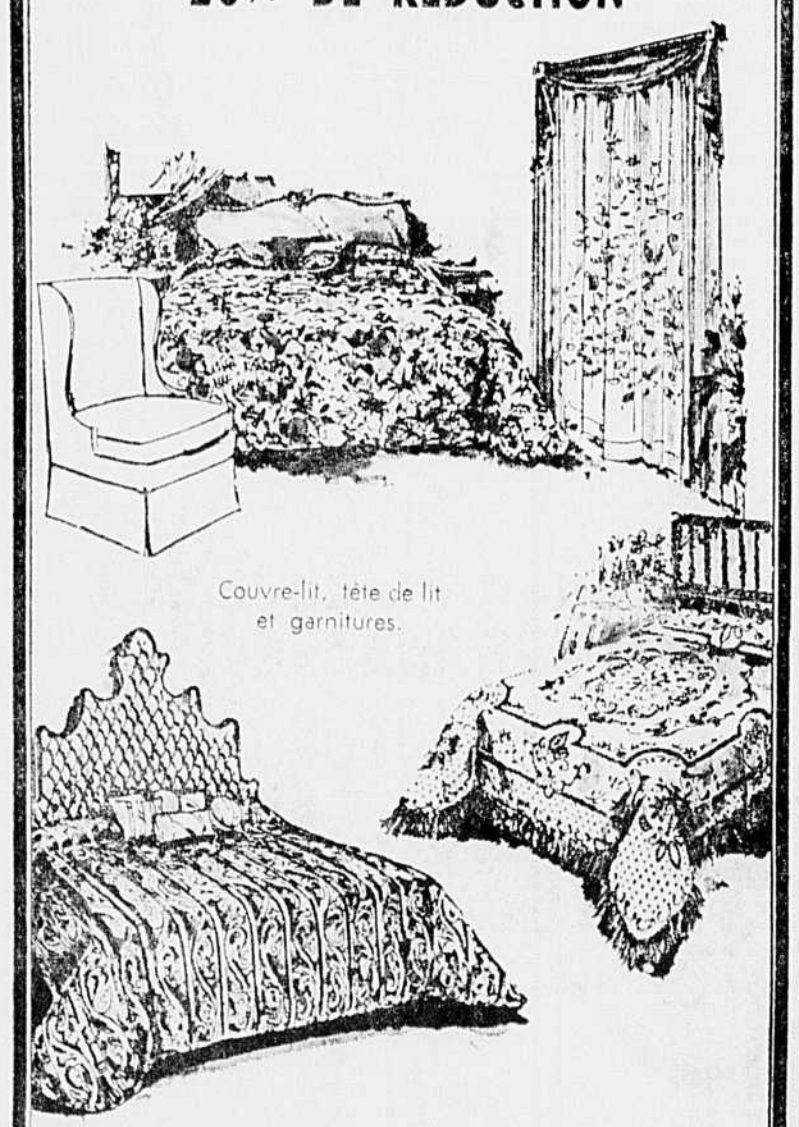


pour

17¢

3 JOURS SEULEMENT
11-12-13 JANVIER
VOYEZ NOTRE ANNONCE
EN PAGE 31

VENTE ANNUELLE
"NETTLE CREEK"
20% DE REDUCTION



Couvre-lit, tête de lit
et garnitures.

Cherchez les 43 étiquettes roses et épargnez 20% du prix original de notre collection "Nettle Creek".

N. G. VALIQUETTE LTEE
510 est, Ste-Catherine — Tél. 842-8811

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, JEUDI 11 JANVIER 1968 — 84e ANNEE — No 9

Donner deux ailes au Canada...

TRANSFORMER le Canada ! Après avoir relevé avec succès plusieurs défis, M. Eric Kierans vient de se fixer, à 54 ans, un objectif encore plus ambitieux que les précédents, pour justifier son entrée dans la course au leadership du parti libéral fédéral. Sa candidature au poste de chef national, il la place sous le signe d'un mot qui a toujours contenu un potentiel d'espoirs illimités, le mot "nouveau". Se définissant en effet comme un homme nouveau sur la scène fédérale, il sollicite l'appui d'hommes nouveaux, sensibilisés à des situations et à des problèmes nouveaux, pour l'aider à bâtir sans tarder un nouveau fédéralisme, à la fois exigeant et exaltant, qui donnera au Canada un nouveau visage.

Bon nombre de Québécois jugent sa démarche téméraire et même présomptueuse mais un nombre aussi considérable estiment qu'ayant accompli un excellent travail au sein du gouvernement Lesage comme au sein du parti libéral provincial, M. Kierans a raison de penser que "son expérience pourrait être d'une certaine utilité à Ottawa." Même si elle ne devait avoir pour effet que de communiquer à tous les autres candidats ce sentiment d'urgence qui l'habite face aux priorités qu'il a lui-même établies, sa participation à la lutte pour la chefferie, — compte tenu de l'énorme publicité dont elle bénéficiera, — pourrait déjà être très profitable au Québec.

Ces priorités sont d'ailleurs clairement énumérées dans son programme et il ne fait aucun doute que si elles étaient prises en sérieuse considération par tous les aspirants à la direction, une grande partie de l'hostilité québécoise dirigée contre Ottawa tomberait d'elle-même. Quelles sont donc ces priorités? D'abord l'application immédiate des recommandations du rapport Laurendeau-Dunton visant à créer l'égalité linguistique et culturelle; ensuite l'augmentation de la productivité de l'industrie canadienne, seule capable de permettre l'expansion des mesures de sécurité sociale en même temps que l'élévation du niveau de vie; en troisième lieu, un partage plus équitable des pouvoirs entre les deux paliers de gouvernement, ce qui signifierait, pour commencer, un transfert rapide aux provinces de tout le champ de la sécurité sociale actuellement administré par Ottawa : allocations familiales, pensions de vieillesse, assurance-maladie, etc.

Peut-on juger avec sévérité le départ de M. Kierans de la scène provinciale ? Bien sûr, il était pour les 20 p. cent d'anglophones du Québec un prestigieux représentant. Mais on conserve toutefois l'impression pénible qu'en dépit de la ferveur avec laquelle il a épousé la cause des francophones, de la compétence et de l'ardeur au travail qu'il a déployées comme ministre du Revenu puis comme ministre de la Santé, de l'énergie qu'il a dépensée comme président de la Fédération libérale pour restructurer le parti et pour le soustraire tant au mirage de la thèse souveraineté-association qu'aux embûches d'un statut trop particulier, ce Québécois pourtant aussi attaché que nous à sa province, cet anglophone de bonne volonté devenu bilingue d'une façon méritoire, n'a pas été entièrement accepté par la population. Son état de fortune, son poste de président de la Bourse de Montréal et même sa politique de gauche l'ont toujours rendu un peu "suspect" et M. Johnson n'a pas été le seul à lui dire "qu'il n'était pas dans la bonne église . . ." entendant par là qu'il était fait pour aller à Ottawa, ce qui, dans l'étroite optique québécoise, n'est pas un compliment.

Si nous en croyons nos correspondants, les députés fédéraux québécois du parti libéral ne semblent pas non plus portés spontanément à accorder leur appui à cet "outsider", même s'ils le considèrent comme un aspirant de qualité à un poste au sein du cabinet et s'ils admettent que l'ancien ministre provincial sera le mieux en mesure de faire comprendre aux Canadiens anglophones les réclamations du Québec.

Pour notre part, nous pensons que M. Kierans, maintenant qu'il connaît à fond la pathologie du malade et tous les dangers qu'il continue de courir, veut participer activement à sa guérison et lui administrer au plus tôt les médicaments qu'il juge efficaces. Ces remèdes énergiques, il les voit non dans l'officine des charlatans mais dans le recours à la pharmacopée fédérale.

L'une des réflexions les plus frappantes de M. Kierans, c'est celle qu'a recueillie récemment Gordon Pape, correspondant parlementaire de la Gazette : "Le pays n'a volé jusqu'ici que d'une aile, a-t-il dit. Jusqu'à ces dernières années en tout cas, le fardeau de la croissance et de la prise des décisions a largement reposé entre les mains des anglophones. Cela ne peut continuer, cela ne doit pas continuer. Nous deviendrons un pays beaucoup plus fort si nous pouvons travailler tous ensemble."

Renaude LAPOINTE

À la place de M. Laing

ON regrette de le constater, les injustices collectives sont souvent plus lentes à corriger que les griefs individuels. Nées de l'incompréhension entre les peuples et les races, elles se nourrissent de préjugés tenaces et créent même leurs propres traditions. Il faut déployer de grands efforts de propagande pour percer ou renverser ces barrières qui s'opposent au changement.

Depuis quelques années, les Indiens du Canada ont apparemment compris cette vérité première. Ils ont profité surtout de l'année du Centenaire de la Confédération et de l'Expo pour exposer en pleine lumière, pour ainsi dire à la face du monde entier, leur situation de peuple mineur sur ce continent. On se souvient que leur pavillon, édifié grâce à l'appui financier du ministère des Affaires indiennes, prenait à certains endroits l'allure d'un véritable réquisitoire contre le colonialisme et le paternalisme de l'homme blanc.

Déjà, avant l'Expo, les Indiens de la province et du pays pouvaient compter sur d'habiles et dynamiques porte-parole. Le succès assez considérable remporté par leur pavillon ne pouvait que les enhardir. Au retour d'une tournée d'information en Europe septentrionale, l'un d'eux (ou plutôt l'une d'elles) a expliqué à la presse ce qu'elle ferait pour les siens si elle se trouvait tout à coup à la place du ministre des Affaires indiennes, M. Arthur Laing. Le passage de Mademoiselle Kahn Tineta Horn dans le bureau du ministre équivaudrait à une petite révolution, au minimum, en tout cas, à un beau remue-ménage.

A la lecture des requêtes et revendications de la jeune Indienne de Caughnawaga, on constate que les Indiens (au moins quelques-uns d'entre eux, parmi les plus représentatifs) commencent à savoir ce qu'ils veulent. Le reproche qu'on leur adresse à ce sujet depuis nombre d'années ne tient plus. Deux de leurs demandes, en particulier, dépassent les autres en importance. En gros, elles peuvent être ramenées à une seule : le rejet d'un paternalisme gouvernemental qui se perpétue, malgré des promesses répétées d'y mettre fin.

Si Mademoiselle Kahn Tineta Horn avait voix au chapitre au sein du cabinet fédéral, elle veillerait tout d'abord à ce que, "pour la solution de leurs problèmes, les Indiens soient approchés collectivement, en tant que groupe, et non individuellement". Elle s'appliquerait surtout à la révision complète de leur système d'enseignement actuel, dont l'effet le plus nocif est le déracinement.

D'instinct, la jeune descendante des Mohawks rejoint ainsi la conclusion principale à laquelle en était arrivée une équipe de recherche de l'Université de la Colombie-Britannique à la suite d'une longue étude : "Nous n'estimons pas que l'Indien devrait être tenu de s'assimiler pour recevoir ce dont il a besoin maintenant ou ce dont il aura besoin dans l'avenir".

Cyrille FELTEAU

René Lévesque et les syndicats

PENDANT que M. Eric Kierans va jeter ses filets dans l'Outaouais, M. René Lévesque, à l'invitation du comité central d'action politique de la CSN, s'apprête à aller exposer ses idées aux membres de cet organisme.

La rencontre aura lieu au milieu du mois à Victoriaville. Il n'est nullement exclu qu'à une date encore indéterminée la Fédération des Travailleurs du Québec (FTQ) prenne également contact de cette façon avec le chef du mouvement "souveraineté-association".

Depuis une dizaine d'années, M. Lévesque n'a pas négligé beaucoup d'occasions de manifester ouvertement sa sympathie au mouvement syndical. S'il a déclaré ne pas faire du syndicalisme "une religion", il a rarement omis de se solidariser pleinement avec les revendications syndicales — quelquefois au mépris de la prudence.

Cette attitude, finalement assez rare, par sa constance, chez un homme politique, n'a pu échapper aux militants syndicalistes.

Les idées de M. Lévesque n'ont rien de particulièrement sibyllin. Si mystère il y a, il est certainement accessible par la lecture des journaux. De plus, mercredi prochain, les Editions de l'Homme et le mouvement Souveraineté-Association lanceront un ouvrage qui permettra à quiconque souhaite étudier l'option "Québec" de le faire à tête reposée.

Pourquoi, dès lors, la CSN juge-t-elle indispensable de provoquer ce contact entre une centaine de ses militants et le député de Laurier ? Cette démarche, qui n'en exclut pas d'autres, semble-t-il, auprès d'hommes politiques venus d'horizons différents, traduit un double mouvement de sympathie et d'appréhension. Sympathie pour l'homme — sans doute aussi curiosité. Mais appréhension vis-à-vis de ses idées.

Le mouvement syndical souhaitant conserver des liens avec le Canada au nom de l'intérêt économique des travailleurs, il est normal que surgissent à l'esprit de ses chefs un grand nombre de questions sur la manière dont peut se réaliser, au plan économique, l'association d'un Québec souverain à un Canada non moins souverain. A en juger par le succès qu'a obtenu, peu de temps avant Noël, une conférence de M. Lévesque en milieu ouvrier, on peut prévoir que le député de Laurier n'aura pas de mal à emporter l'adhésion de ses auditeurs à Victoriaville.

En revanche, ceux qui détiennent le capital ou qui parlent en son nom restent toujours aussi réservés quand on évoque la possibilité de mêler l'eau et le feu — association et souveraineté. On rendrait (involontairement) le tableau plus confus en notant pourtant que certains paraissent trouver acceptable cette impossible association économique, pourvu qu'elle soit proposée par M. Daniel Johnson ! Le dernier discours du premier ministre à Montréal fait recette. Celui qu'on considérait comme un galeux — c'est bien ainsi que le voyait la presse anglaise — devient peu à peu un "darling".

Guy CORMIER

VOUS AVEZ LA PAROLE

Différence d'appréciation sur le Canada après 350 ans

Monsieur le Rédacteur,

En ce qui concerne l'appréciation de notre pays, le Canada, permettez-moi de signaler la différence d'opinion entre deux hommes, situés à plus de 350 ans de distance l'un de l'autre. Il s'agit de M. Gérard Bergeron, auteur de l'ouvrage intitulé: "Le Canada français, après deux siècles de patience", publié à Paris en 1967, et de Samuel de Champlain, fondateur du Canada et premier gouverneur.

Selon M. Gérard Bergeron, le Canada est trop grand. Il est "une invraisemblable construction historico-géographique (p. (p. 219)". C'est-à-dire un être (p. 219)". C'est à dire un être organisé dont la conformation s'écarte de celle qui est naturelle, ou un être qui a des proportions extrorodinaires, ou énormes.

Par contre, selon le témoignage de Samuel de Champlain, le Canada, qu'il a fondé et délimité, est "un pays beau en toute perefection", comme il l'a écrit dans ses mémoires. Cela signifie que le Canada éveille un sentiment d'admiration d'une manière parfaite en tous points et qu'il est aussi beau dans ses proportions géographiques que dans sa magnifique nature au nord du continent. Ni trop petit, ni trop grand, ni trop chaud, ni trop froid.

Il convient d'insister sur cette expression de Champlain: "Beau en toute perfection", car elle est tout le contraire de celle de "monstrueux" déclarée par M. Bergeron.

Samuel de Champlain, qui était géographe, en plus de ses autres remarquables qualifications, a délimité lui-même les dimensions du Canada, lorsqu'il l'a fondé en 1608, soit "seize cents lieues de longueur et, de largeur, près de cinq cents". (Mémoires). Cela veut dire 4,800 milles de long. Or, c'est la distance à peu près entre Saint-Jean, Terre-Neuve, et Prince-Rupert, Colombie Britannique, soit 4,543 milles. Etait-il possible de mesurer plus juste pour un géographe de ce temps-là?

La doctrine territoriale et politique de Champlain est celle qui a toujours été suivie par ses successeurs et par les hommes politiques, qui, par la suite, ont structuré le territoire et organisé la vie sociale et économique, par le système confédératif de gouvernement, lequel a été établi par Champlain, en 1634. Ce système fonctionne encore et il semble être le meilleur que le Canada puisse avoir.

Quand il a fondé le Canada, l'ayant délimité de l'Atlanique au Pacifique, tel que le territoire est encore aujourd'hui, et l'ayant parcouru lui-même jusqu'aux bords du Manitoba, Champlain agissait à titre d'"agent de la Providence", comme l'a dit le pape Saint Pie X. En plus de trouver le pays "Beau en toute perfection", Champlain déclarait qu'une famille de dix enfants y vivrait en liberté, plus heureuse qu'en Europe.

Telle est la différence d'appréciation du Canada entre M. Gérard Bergeron, en 1967, et Samuel de Champlain, décédé en 1635.

Il n'est pas sans intérêt de faire le lien qui s'impose entre les circonstances d'aujourd'hui et les faits historiques pionniers du passé, parce que l'ensemble des événements écoulés constitue la trame de l'histoire du Canada.

Georges Boulanger

Combien coûterait au Québec l'indépendance ?

Monsieur le Rédacteur,

Je me dois de dire au départ que je suis comme tout le monde, neutre et à la recherche de la lumière qui éclairera ma lanterne.

Comme le disait le Père Lévesque, O.P., l'autre soir à la télévision, avant de prendre une décision il faut réfléchir et, plus la décision est grave, plus il faut donner du temps à la réflexion.

Donc, messieurs les séparatistes, souverainistes et autres, avant de m'engager à corps perdu dans une aventure sans retour, dites-moi, noir sur blanc, où je m'en vais et à quelle condition.

1) Devenus indépendants, il faudra protéger notre territoire contre d'éventuels ennemis dont nous serons entourés, combien en coûtera-t-il pour bâtir une armée: marine, aviation, armée de terre?

2) Devenus indépendants, j'aimerais bien quand même pouvoir faire parvenir mon courrier n'importe où il me plaira. Combien en coûtera-t-il pou rétablir un système postal avec édifices, service de télégraphe, camions postaux, etc. Le gouvernement fédéral ne nous fera certainement pas don de ses édifices actuels. A quel prix pensez-vous les acheter? Combien de millions à peu près?

3) Vous voulez utiliser la monnaie canadienne? D'accord. A quelle condition? Avez-vous demandé à Ottawa ce que nous coûterait cette concession?

4) Et les chemins de fer? Si le gouvernement les enlève du territoire, que ferons-nous? Vous allez les étatiser? A quel prix?

5) Et le port de Montréal... Si par un curieux hasard on détournait la marchandise vers Halifax ou Vancouver, que nous rapporteraient tous les ports qui s'échelonnent le long du fleuve? Et nos débardeurs où trouveraient-ils du travail? Et notre flotte marchande? Combien de bateaux avons-nous ? Combien devrions-nous payer en location de cargos? Et la voie maritime du Saint-Laurent payée conjointement par le Canada et les Etats-Unis, que deviendrait-elle? Avez-vous consulté les intéressés à ce sujet? Pensez à Suez...

7) Les aéroports qui appartiennent au fédéral nous seront enlevés. Combien coûte un avion? Dix millions? Il en faut combien pour établir un service adéquat? Vous allez acheter l'aéroport de Dorval, celui de Saint-Hubert, etc. A quel prix?

8) La police provinciale devra être réformée pour remplacer la gendarmerie royale. Avons-nous des édifices en nombre suffisant? Des écoles de formation de policiers?

9) Les compagnies d'assurances qui retirent nos capitaux, si elles s'en vont à Ottawa, à Toronto ou ailleurs, êtes-vous bien sûrs que tous les "Français canadiens" ne se prévaudront plus que de la petite compagnie de quatre sous du coin de la rue ou qu'ils ne continueront pas plutôt à faire affaire avec des compagnies responsables, que ce soit les Lloyds of London, La Prudentielle d'Amérique ou autres . . .

10) Et Radio-Canada ? Il en coûterait combien de centaines de millions pour bâtir une radio d'état à travers toute la province?

C'est bien beau d'être nationaliste; je le suis autant que quiconque, mais je ne voudrais tout de même pas me jeter dans une telle aventure sans en connaître d'avance le prix et les conséquences.

On a beau évoquer toutes les petites nations qui sont devenues indépendantes; ça ne change rien à rien. Ce sont tous des petits pays pauvres ou les gens n'avaient rien à perdre parce qu'ils étaient exploités à fond par une poignée de bourgeois ; ils risquaient seulement d'améliorer leur sort en devenant indépendants... et encore... voyez aujourd'hui: l'Algérie, l'Inde, le Congo, le Dahomey, etc. Toujours en effervescence et pas plus riches qu'avant.

Ce n'est pas notre cas; nous avons le deuxième plus haut standard de vie au monde; nous n'allons tout de même pas tout compromettre pour nous lancer dans une aventure qui doit nous faire reculer de cinquante ans, à moins de preuve du contraire.

Donc MM. Lévesque, Grégoire et Bourgault, des chiffres s'il vous plait et ensuite je verrai à prendre une option sur des données réelles, et non sur des rêves patriotiques.

On veut savoir.

$5 millions pour la lutte contre l'indépendantisme

Monsieur le Rédacteur,

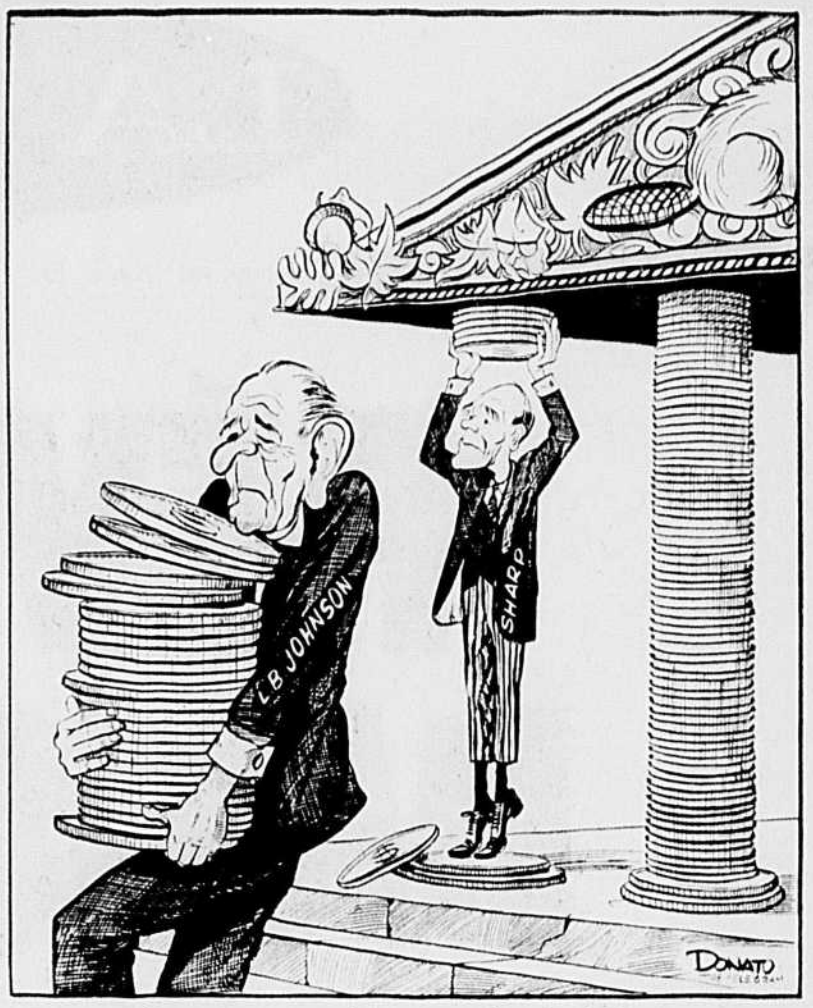
Le maire de Pointe-Claire vient de répéter la bêtise qu'ont faite plusieurs de nos compatriotes canadiens-français dans le passé. Ce sont des gens comme lui qui ont placé les Canadiens français dans le marasme actuel. On croit monter au faîte de la gloire et devenir un "grand homme" en prenant la direction d'un mouvement qui n'a qu'un ultime but : celui de démolir un des nôtres. Qui sont ceux qui placent M. A.-E. Seguin au premier rang de la bataille ? Les industriels de Pointe-Claire ?

Il sait sans doute que ces industries appartiennent à des Anglo-Saxons qui ont peur de vivre au rang de minorité dans une province où ils sont en réalité une minorité. S'il regarde la liste de ces donateurs qui ont créé un fonds de $5 millions, il n'y verra aucun Canadien français, à une exception près. La plupart de ces présidents de compagnies sont de Westmount et de Beaconsfield. Cependant, ils ont eu peur de livrer bataille à René Lévesque sous leur propre nom. Ils se servent de M. Séguin pour sauvegarder leur château fort.

Et, croyez-moi, il fait très bien son travail. A-t-il pensé que si ces gens-là sont prêts à dépenser $5 millions en propagande, c'est qu'ils ont réellement quelque chose de vital à défendre. N'allons surtout pas croire qu'ils veulent seulement défendre le principe de la Confédération . . du Canada uni . . . Rare sont les financiers qui dépensent $5 millions seulement pour défendre des idéologies. Pour eux, c'est un placement pur et simple. La vérité, c'est que la situation actuelle est plus rentable pour eux et ils tiennent à la garder inchangée.

Que le Canadien français demeure un citoyen de deuxième ordre, ils s'en moquent, mais pour eux, devenir des citoyens de deuxième ordre aux dépens des Canadiens français, c'est impensable . . . en un mot, ils donnent raison à René Lévesque.

Bertrand Bélanger,
Laval (Duvernay)



Surtout, ne pas laisser tomber le dollar !

Le contrôle des importations des fruits et des légumes

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi d'abord de féliciter LA PRESSE qui donne aux agriculteurs l'avantage de se faire entendre dans ses colonnes.

J'assistai dernièrement à un congrès de producteurs de fruits et légumes du Québec. M. Lesage, invité et ne pouvant s'y rendre, fut représenté par le député de Châteauguay.

Invité à s'adresser aux producteurs, celui-ci désapprouva l'opinion de l'assemblée qui réclamait un contrôle des importations en affirmant une fois de plus que les fruits et légumes locaux sont mal classés et que cela est la cause de leur mévente.

C'était encore là une douche d'eau froide pour les producteurs actifs qui donnent le meilleur de leur vie pour améliorer la mise en marché de leurs produits. Quant aux autres, ceux qui ne veulent pas s'améliorer, la plupart ne viennent pas à ces assemblées. Que leurs enfants continuent ou cessent de cultiver leur est indifférent.

Comme solution, le député de Châteauguay nous conseille la construction d'entrepôts. Là-dessus tout le monde est d'accord. Plusieurs en ont déjà et savent qu'ils ne se construisent pas tout seuls ! !

Mais le plus important c'est que parfois, alors que ces entrepôts sont remplis et qu'il existe surproduction chez nos voisins, certains de nos acheteurs trouvent plus avantageux de s'approvisionner chez eux (les voisins) même s'ils savent qu'ils vont désorganiser le marché local, tant pour les producteurs que pour les autres acheteurs. Tant que ce problème n'aura pas été résolu, les autres solutions resteront inefficaces.

Depuis deux ans les producteurs de l'Association des Jardiniers Maraichers ont réussi à obtenir pour leurs membres la coopération de centaines d'acheteurs, grossistes, magasins à succursales, courtiers importateurs et autres. Ceci a amélioré sensiblement la situation mais il en reste une partie qui ne veulent en aucun cas qu'on se mêle de leurs affaires et c'est là qu'est le "cancer" ! !

Les producteurs de fruits et légumes progressifs, et il y en a un bon nombre, ne veulent en aucun cas faire monter les prix aux dépens du consommateur ; ils cèderont plutôt leur place à ceux qui prétendent être capables de faire mieux.

Ce qu'ils veulent, c'est empêcher que les intermédiaires, quels qu'ils soient, puissent se servir des surplus de leurs voisins pour désorganiser leurs marchés quand leurs champs ou entrepôts sont pleins. Voilà pourquoi ils demandent un contrôle des importations, qu'il soit moral ou réglementaire, peu importe.

André Laffitte,
maraicher,
Sainte-Clotilde de Châteauguay.

Un hôtel où le français est largement à l'honneur

Monsieur le Rédacteur,

Etant cuisinier de mon métier et Québécois ayant été à l'emploi de Hilton International à l'hôtel Reine-Elisabeth quelques années, je crois que des personnes, en petit nombre cherchent à dénigrer une maison qui fait très largement sa part pour le fait français au Québec et spécialement dans la métropole.

Ce que j'ai trouvé formidable au Reine-Elisabeth c'est ceci :

1—Comme la direction culinaire se compose surtout d'Européens soit: Allemands, Suisses français et Français, c'est-dire, des spécialistes culinaires, tous ces gens parlent un excellent français;

2—Le personnel de service des salles à dîner, Salle Bonaventure, Bener S, Café Terrasse et service des chambres n'apporte que des feuilles de commandes rédigées en français à la cuisine centrale.

Le Reine-Elisabeth est une véritable fourmilière : 2000 personnes et plus y travaillent à chaque période de vingt-quatre heures.

Maitres d'hôtel, capitaines, garçons de tables, filles de tables et des serveurs sont en majorité des Québécois et généralement s'expriment davantage en français qu'en anglais.

Par contre, il arrive qu'une maison comme le Reine-Elisabeth soit obligée d'embaucher des personnes compétentes au domaine culinaire et ne s'expriment pas en français.

A qui la faute ? Que vaut le ministère du Tourisme québécois concernant l'hôtellerie, les restaurants et les salles à manger ?

Le jour où le ministère du Tourisme aura à sa direction des personnes compétentes, la province formera en ce domaine des gens compétents.

Pour ma part je dis au Reine-Elisabeth : Félicitations pour tout le français de leur maison.

Jean Arnaud,
Québec.

Médaille décernée à LA PRESSE par l'Académie Française en 1931

LA PRESSE, est publié par la Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone : 874-7272.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.
Abonnement par la poste, un an : Canada : $33.00 — Etats-Unis : $45.00
Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

Les greffes du coeur ouvrent la voie à d'autres miracles chirurgicaux

par Alain SAINT-PAUL
de l'Agence France-Presse

Le retentissement spectaculaire observé dans le monde à la suite des quatre transplantations cardiaques réalisées depuis le 3 décembre 1967 a dépassé celui qu'avaient provoqué dans les années cinquante les premières greffes de rein.

Dans les laboratoires, d'autres révolutions se préparent les greffes de poumon, foie, rate et pancréas.

L'importance respective de ces différentes transplantations est difficile à évaluer. Deux critères majeurs pourraient cependant être pris en considération afin d'établir une hiérarchie : la proportion des décès dus à la déficience d'un organe et l'absence éventuelle de thérapeutiques efficaces autres que les greffes pour pallier ce mauvais fonctionnement.

Le premier critère donne sans contestation possible la première place à la transplantation cardiaque.

Les statistiques de l'Organisation mondiale de la santé indiquent, en effet, que dans le monde sur cent mille habitants, 479 meurent de maladies cardio-vasculaires, 152 de cancer et 17 de diabète.

Cette hiérarchie donne par ordre d'intérêt décroissant : les greffes de coeur (maladies cardio-vasculaires), de poumon et de foie (cancer), de pancréas (cancer et diabète), de rein (urémie) et de rate (hémophilie).

Si l'on pouvait greffer des coeurs avec succès à tous ceux qui en ont besoin, cette thérapeutique sauverait près de 700,000 Américains des Etats-Unis, 100,000 Français, 200,000 Britanniques par an. En comparaison, les greffes de rein ne concerneraient que 15,000 Français et celles de pancréas 10,000.

Le deuxième critère donne des résultats moins nets.

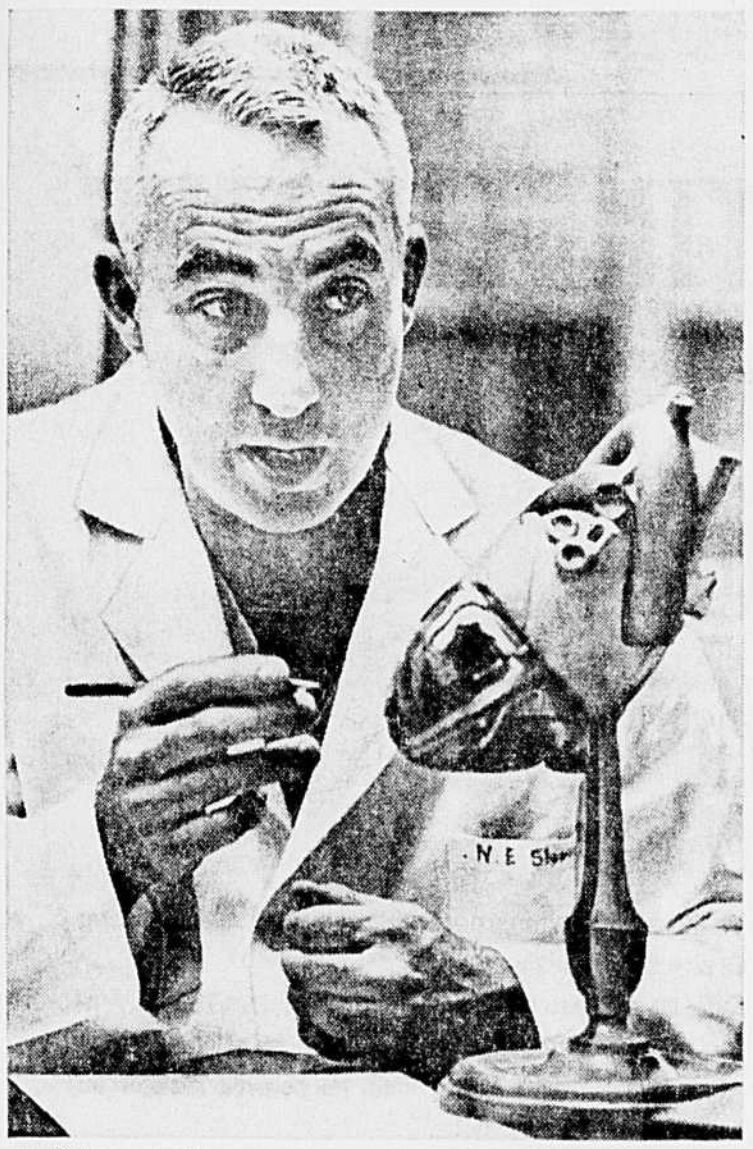
Il est possible que dans les prochaines années, des coeurs artificiels soient mis au point.

Ces appareils diminueront très sensiblement les indications de greffes cardiaques.

En revanche, la création de poumons, de foies, de pancréas, de rates et de reins artificiels implantables reste problématique dans l'état actuel des connaissances.

L'hémophilie, une maladie héréditaire caractérisée par l'absence de facteurs de coagulation sanguine, et le diabète, sont deux affections qui ne pourront être guéries que par la greffe d'une rate ou d'un pancréas. Un exemple vient le confirmer.

En décembre 1966, les chirurgiens américains W. D. Kelly et R. C. Lillihei ont greffé un pancréas sur une jeune femme diabétique âgée de 36 ans. Depuis l'âge de 12 ans, celle-ci ne vivait que par un traitement à l'insuline. Depuis l'intervention — elle vit encore aujourd'hui semble-t-il — son diabète a disparu et la malade a pu reprendre une vie normale.



Le Dr Norman E. Shumway, avec une représentation de coeur humain semblable à celui qu'il a greffé, le 6 janvier, au cours d'une opération faite au Centre médical de l'Université Stanford, en Californie.

Greffes du foie

Pour le foie, il en va de même. Le chirurgien de Denver (Colorado) T. E. Starzl a opéré l'année dernière quatre petites filles atteintes de cancer du foie ou d'anomalies de cet organe incompatibles avec la vie.

Deux d'entre elles sont encore en vie : Julie Rodriguez, opérée le 23 juillet 1967 pour un cancer du foie, et Kerry Lynn Brown, opérée le 5 septembre 1967 pour absence du canal choledoque excréteur de la bile.

Il semble d'ailleurs que cette dernière transplantation soit la plus difficile à réaliser.

Le foie constitue, en effet, l'une des "usines chimiques" les plus complexes de l'être humain.

Les chercheurs ont à peine essayé de remplacer sa fonction par un appareil artificiel comme ils l'ont fait pour le rein.

Ils utilisent pour pallier la déficience de la fonction hépatique un foie de porc pendant une durée limitée.

Des chirurgiens ont même pensé à greffer ce foie d'animal au côté du foie du malade. Les expériences préliminaires ont été assez décevantes. Quoi qu'il en soit, il semble que lorsque l'on aura réussi, avec une bonne proportion de succès, à greffer un foie humain sur un autre homme, on pourra penser que les problèmes médicaux concernant le rejet des greffons sera résolu pour les autres organes. Le professeur T. E. Starzl est bien prêt d'aboutir.

Cet essai de hiérarchisation dans l'importance des diverses greffes d'organes, dans l'absolu, est tout à fait théorique.

Il est en effet certain que pour le chirurgien, l'important est de posséder au moment voulu l'arme thérapeutique qui lui permettra de sauver un malade déterminé qu'il soit atteint d'un cancer du foie, d'une insuffisance rénale chronique ou d'un infarctus du myocarde.



téléphoto PA

Martin Luther King n'est pas au bout de ses ressources.

Luther King entreprend de rajeunir son mouvement d'intégration raciale

PAR HENRY P. LEIFERMANN
de l'agence UPI

CAMPAGNE de rajeunissement à la Southern Christian Leadership Conference, le mouvement d'intégration raciale du pasteur Martin Luther King.

Fondée il y a dix ans, la SCLC avait subi une certaine baisse de prestige, ces derniers temps, à cause de la prédominance des extrémistes du type "Pouvoir noir".

Luther King a décidé de donner la priorité à son plan de désobéissance civile dans les villes du nord. Selon lui, c'est la seule manière d'échapper aux émeutes raciales.

Depuis ses débuts, la SCLC misait avant tout sur la personnalité du pasteur mais celui-ci, en adoptant une attitude de plus en plus intransigeante, ne peut compter sur les mêmes appuis que par le passé.

Jusqu'à tout récemment, le budget annuel moyen de l'organisation était d'environ $1 million. Une bonne moitié de cet argent provenait de contributions, variant de $1 à $100, reçues par la poste de gens tout simplement désireux de se rendre utiles.

Une mauvaise confusion

Mais le pasteur King ne veut plus de la guerre du Vietnam; en outre, la confusion règne dans la lutte pour les droits civils; par conséquent, les dons se font rares.

La SCLC doit maintenant s'adresser à des organismes philanthropiques comme la Fondation Ford pour obtenir de l'aide financière.

Mais, pour en arriver à intéresser de tels organismes, la SCLC doit pouvoir présenter des rapports circonstanciés. Pour réaliser dans l'ordre de grands mouvements concertés de désobéissance civile, la SCLC doit être structurée avec soin. Pour susciter l'enthousiasme chez les Noirs, la SCLC doit, enfin, avoir une organisation vigoureuse.

Pour toutes ces raisons, Luther King s'est efforcé de trouver un collaborateur de première force. Il croit avoir eu la main heureuse en engageant William A. Rutherford

Ce Noir de 43 ans, né dans le South Side de Chicago, s'est d'abord signalé comme correspondant en Europe. Il est diplômé de l'University of Southern California et de l'Université de Chicago. Il détient également un doctorat en sciences économiques de la Sorbonne.

Il a créé à Zurich, en Suisse, la maison Rutherford Associates, qui groupe des conseillers en administration. Il a obtenu un congé d'un an pour tenter sa chance dans la SCLC

Un chaud partisan

Intégrationniste résolu, Rutherford est convaincu que Martin Luther King est la seule personne à pouvoir établir la paix entre Blancs et Noirs aux Etats-Unis. Il s'est joint à la SCLC, dit-il, parce que les extrémistes sont "en train de déchirer mon pays".

A titre de directeur du comité exécutif, il s'occupe de diriger les opérations, au jour le jour. Dès qu'il s'installa dans ses bureaux, à Atlanta, il fit repeindre la place, ce qui n'avait pas été fait depuis quatre années.

Ensuite, il défendit formellement de faire des dépenses avant que les comptes aient été vérifiés.

De façon générale, il mit rapidement bon ordre dans les lieux.

Un autre crack

Rutherford a, pour le seconder, le révérend Bernard Lafayette qui doit veiller à l'application des directives émanant du "brain-trust". Dès mars ou avril prochain, il entreprendra la campagne de désobéissance civile par une manifestation de "pauvres" au Capitole, à Washington.

Lafayette n'est âgé que de 27 ans mais il est aguerri. Il y a bientôt dix ans, il fut du premier groupe étudiant de Nashville, au Tennessee, qui lança les "sit-ins" dans les restaurants.

Lafayette participa, au même moment, à l'organisation des groupes de "freedom riders", où Blancs et Noirs ensemble s'occupèrent d'attaquer la ségrégation à bord des autocars dans le Sud.

Lafayette, un Noir, fume la pipe et a le sourire facile. Son apparence ne laisse pas voir qu'il fut mêlé à des épisodes parmi les plus orageux de la lutte contre le racisme.

Il fut membre fondateur du Student Nonviolent Coordinating Committee (SNCC) au sein duquel il manifesta au Mississippi en 1962. L'année suivante, il déclencha la campagne d'enregistrement des Noirs sur les listes électorales à Selma, en Alabama. Luther King devait bientôt se joindre à ce mouvement.

Lafayette quitta le SNCC en 1963 pour aller étudier à l'Université Fisk, de Nashville. Par la suite, il s'occupa de former des coopératives d'habitations parmi les Noirs du West Side, à Chicago, en collaboration avec l'American Friends Service Committee.

L'automne dernier, on le retrouva à Roxbury, le ghetto noir de Boston, où il fut envoyé comme fonctionnaire du Neighborhood Service Project, initiative du gouvernement fédéral destinée à coordonner tous les plans de relèvement du secteur.

La flotte française au 10e rang

La flotte de commerce française est au 10e rang dans le monde et son tonnage atteignait 5,576,500 tonneaux au 30 juin 1967, soit 316,252 tonneaux de jauge brute de plus qu'au 30 juin 1966.

Dans sa brochure annuelle "Marine Marchande — Etudes et Statistiques", le Comité central des Armateurs de France indique qu'en un an 25 unités neuves ont été mises en service dans la flotte française ainsi que 12 navires achetés à l'étranger. Au cours du premier semestre de 1967, la flotte s'est encore accrue de 20 nouveaux navires, tandis que 21 unités étaient radiées. L'âge moyen de la flotte est inférieur à 10 ans.

En 1966, la flotte pétrolière a enregistré une augmentation nette de 136,969 tonneaux, grâce à l'entrée en service de 8 navires. Au 1er janvier 1967, la flotte pétrolière française occupait le 7e rang dans le monde. La flotte des cargos s'est accrue de 100,681 tonneaux tout en diminuant d'une unité.

Le Japon, Grèce des temps modernes

PHILIP DEANE

LE Japon s'est hissé, l'an dernier, au deuxième rang des producteurs d'automobiles dans le monde.

Il se classe immédiatement après les Etats-Unis et l'Union soviétique comme puissance industrielle.

Au cours d'un sondage international, on a découvert que les élèves des écoles secondaires du Japon étaient beaucoup plus forts en mathématiques que leurs camarades d'autres pays.

Dans les siècles à venir, les historiens pourraient très bien considérer les Japonais comme nous apprécions aujourd'hui les anciens Grecs, comme des pionniers dans l'avancement de la civilisation universelle.

D'une certaine manière, les Japonais sont placés dans des conditions qui ressemblent fort à celles que connurent les Grecs de l'Antiquité.

De la barbarie à la philosophie

Avant de s'engager sur la route qui devait les amener à construire le Parthénon, à édifier une littérature et une philosophie exemplaires, les Grecs étaient, à tout prendre, des barbares. Ils vivaient sur un territoire relativement petit, au sol improductif. Ils durent chercher des endroits plus hospitaliers au-delà de leurs frontières.

Ils se firent marins, commerçants; ils se doterent d'une flotte. Au début, ils avaient peu à offrir et ils se mirent à copier les produits des pays avec lesquels ils avaient des échanges.

Ils imitèrent les statues égyptiennes, les tissus phéniciens, l'art oriental de travailler le métal. Puis, petit à petit, ils devinrent eux-mêmes des créateurs.

Obligés d'affronter des sociétés plus avancées que la leur, ils durent apprendre à dure école. Ils durent développer des techniques et percer des "secrets" qui n'en étaient pas pour ceux qui avaient précédé les Grecs.

La loi de l'adaptation

Le marin, qui doit constamment s'adapter à ce qu'il rencontre à l'étranger, devient expert dans de nombreux domaines. Si le commerce lui sourit, il s'achète de nouveaux navires, engage des capitaines.

Il doit enseigner ce qu'il sait à ses équipages et, pour y arriver, il doit remonter aux principes de la navigation. Cela conduit à l'étude de l'astronomie. Puis on en vient à la philosophie, aux mathématiques, disciplines mentales beaucoup plus efficaces pour l'esprit que le LSD.

Sur la voie de la vigueur mentale, tous les progrès deviennent possibles. Les anciens Grecs l'ont prouvé, et le Japon moderne le démontre à son tour.

Espérons que la propagande du temps de guerre a été oubliée, cette propagande qui nous peignait les Japonais comme des gens plus cruels que nous.

C'est faux. Les Japonais n'étaient pas plus cruels que nous. Ils l'étaient moins que les Allemands. Nous les avons battus à plate couture dans la Seconde Guerre mondiale, mais ils ont réussi à à revivre sur les cendres de leurs villes.

Ce relèvement phénoménal n'est pas tellement dû à l'aide américaine qu'à l'ingéniosité des Japonais. Contraints de s'ouvrir à l'étranger, les anciens Grecs se forgèrent le précieux instrument qu'est l'alphabet phonétique qui permettait de transmettre toute idée importée en langue grecque.

Dans notre monde moderne, il est un langage qui peut exprimer les nouvelles conceptions: ce sont les mathématiques. Les Japonais sont meilleurs que quiconque pour enseigner les mathématiques à leurs enfants. Cela leur servira.



Jeune élève japonaise

Robot détecteur de tuberculose

Sur cinquante mille clichés radiographiques qui lui sont présentés en deux heures de temps, une machine à calculer électronique extrait ceux qui présentent des anomalies, notamment les images révélant des cas de tuberculose.

Le dépistage systématique des maladies pulmonaires à l'aide d'un robot sera un jour sans doute la règle, estiment les chercheurs de l'Institut de Glasgow qui ont mis au point cette machine et ont déjà, grâce à elle, obtenu des résultats probants dans ce domaine.

Un satellite italien : le "San Marco C"

Un satellite "stabilisé" sera lancé, en 1969, pour la première fois dans les annales des recherches et des expériences spatiales italiennes, de la base mobile de Nairobi, dans l'Océan indien.

Ce satellite "San Marco C" pourra être orienté sur son axe, contrairement aux autres satellites qui volent, comme des corps libres, dans l'espace. Il étudiera les caractéristiques physiques de l'atmosphère terrestre. L'année prochaine coïncide, en effet, avec une période d'influence maximale du soleil sur les phénomènes atmosphériques.

De l'uranium en Vendée

Les services de recherches géologiques du Commissariat français à l'énergie atomique (C.E.A.) viennent de découvrir un important gisement à forte teneur d'uranium dans la région de Guérande (Loire-Atlantique).

Selon le directeur général de la division minière de Vendée, on peut prévoir l'implantation de chantiers pour l'ouverture de carrières ou de mines dans cette région.

Institut de Sexologie et d'Etudes Familiales

Siège Social : 7244, rue Saint-Denis, Montréal 10, Qué.

Tél. 279-9548

PROGRAMME 1968

COURS DE FORMATION DE BASE EN SEXOLOGIE

Sous la présidence du Dr Frans Manouvrier, M.D.

Ce cours sera donné à trois reprises entre

le 15 janvier et le 11 août 1968

PAR COURS DU SOIR les lundis et mercredis de chaque semaine à compter du 15 janvier 1968 et se terminant le 1er mai 1968.

ENDROIT : Amphithéâtre de l'Institut de Réhabilitation, 6300, rue Darlington, Montréal

PAR SESSIONS DE FINS DE SEMAINE. Les samedis et dimanches de chaque semaine, à compter du 20 janvier 1968 à tous les 15 jours. Amphithéâtre de l'Institut de Réhabilitation, 6300, rue Darlington Montréal.

PAR SESSION D'ETE d'une durée de trois (3) semaines consécutives à compter du 22 juillet 1968 jusqu'au 11 août 1968 (du lundi, 9 A.M. au vendredi, 5 P.M.) ENDROIT : Vankleek Hill, Ontario.

Quatorze (14) ans de scolarité constituent un prérequis pour s'inscrire au cours. Toutefois, une équivalence, telle expérience dans le domaine social, médical, professoral ou autres, sera considérée. Toute demande d'inscription devra être adressée à :

Me André Perreault, Secrétaire général de l'ISEF, 7244, rue St-Denis, Montréal 10, P.Q.

ISEF émettra à chaque étudiant un certificat attestant de son assistance au cours (80% d'assiduité) et dans le cas de présentation de mémoire, un certificat attestant de l'assistance au cours du résultat académique du mémoire. L'assistance au cours de formation de base dont l'horaire est ci-inclus ainsi que la présentation du mémoire constituent des prérequis essentiels à la poursuite d'études spécialisées dans les cadres de l'ISEF.

DU LUNDI AU VENDREDI (de 2 à 5 p.m.) 279-9548
SAMEDI et DIMANCHE, 342-5963 SUR SEMAINE, LE SOIR 366-6059

Les voleurs cherchaient plus d'un million chez l'hôtelier Israel Kugiel

Les voleurs qui, en août dernier, avaient fait irruption à la fois au chalet d'été de l'hôtelier Israel Kugiel, à Ste-Agathe, et dans son luxueux domicile de la rue James Morrice, croyaient pouvoir y trouver une somme d'environ $1,300,000.

C'est ce qu'a révélé hier après-midi l'un de ceux qui ont participé à ces deux expéditions, le percepteur de comptes Ronald Bourgon.

Le témoin, qui avait connu la fille Kugiel alors qu'il était allé percevoir chez elle des comptes d'hôtel, a soutenu que c'est à cette occasion que la femme et la fille du plaignant lui avaient fait part de leurs soucis d'argent et raconté les disputes qui les opposaient au chef de la famille, vivant à ce moment-là avec l'ex-ballerine Germaine Pruchat.

C'est à la suite de cette conversation que le complot aurait été ourdi pour aller dévaliser l'hôtelier, tout d'abord à Sainte-Agathe, puis dans le nord de la métropole même.

Au premier endroit, toutefois, on n'aurait pas réussi à arracher quoi que ce soit au quinquagénaire, cependant qu'au second, on n'aurait pris que pour un millier de dollars environ d'articles divers. Que Mme Pruchat avait identifiés la veille comme sa propriété et celle de son ami.

Après le vol, incidemment, il aurait été question de revendre à un notaire montréalais, et pour $50,000, certaines découpures de journaux brésiliens.

La Couronne, que représente Me Gabriel Grenier, a terminé sa preuve dès hier, alors qu'aujourd'hui, c'est Me Michel Proulx, le procureur de la prévenue Denise Kugiel, qui exposera la preuve de la défense.

Le juge n'ayant plus juridiction, Grisé, accusé de tentative de meurtre, est libéré

André Grisé, âgé de 23 ans, un jeune homme du nord de la métropole, a été libéré, hier, dès l'enquête préliminaire... parce que la Cour avait perdu juridiction dans sa cause.

En effet le juge Omer Côté, qui siégeait à Saint-Jérôme s'est rendu aux représentations de Me Frank D. Shoofey qui déclinait la juridiction du tribunal "parce qu'il s'était passé plus de huit jours entre la comparution de son client et le début de cette enquête".

Grisé était accusé de tentative de meurtre et de trois vols qualifiés; tous ces crimes auraient été commis dans la région de Saint-Jérôme. La tentative de meurtre découlait d'une querelle dans un club de nuit. Selon le rapport de police, le prévenu aurait eu une violente altercation alors qu'il fêtait dans un établissement licencié de la ville des Laurentides, et il n'aurait pas eu le dessus.

Il serait alors sorti à l'extérieur pour revenir armé d'un revolver. A la suite d'une nouvelle bousculade un coup partit atteignant un client à l'épaule.

A cause de cette "erreur administrative", la Couronne devra loger de nouvelles accusations contre Grisé si elle désire qu'il soit jugé pour les crimes qu'on lui reproche.

Voleurs de Caisse populaire condamnés à des peines de dix, sept et cinq années

Le juge en chef Edouard Archambault, de la Cour des sessions de la paix, a imposé, hier après-midi, une peine de dix ans de pénitencier à un récidiviste possédant des antécédents judiciaires assez chargés. Celui qui a reçu cette sentence, Paul-James Plouffe, âgé de 25 ans, dont l'adresse dans le dossier est indiquée comme étant le 2, rue Principale, à Delson, venait de se reconnaître coupable avec deux autres individus d'avoir commis un hold-up de $3,000, à 8 h. 10 du soir, le 15 décembre dernier, dans les locaux de la Caisse populaire de Delson.

Tous trois étaient alors masqués.

Dans le cas de Normand Beauvais, âgé de 27 ans, du 35, 4e Avenue, à Delson, la peine imposée a été de cinq ans. Mais le tribunal a imposé deux années additionnelles de pénitencier à cet individu qui avait, de plus, reconnu sa culpabilité aux accusations d'avoir fraudé à six reprises, au cours des mois de novembre et décembre derniers, la Banque Canadienne Nationale aussi de Delson, au moyen d'encaissements de chèques portant la signature d'une jeune fille. Ces chèques, semble-t-il, étaient... des faux.

Beauvais avait ainsi obtenu frauduleusement plus de $2,000. C'est dire qu'il passera sept ans à l'ombre.

Dans le cas du troisième individu, Léo Laurin, âgé de 26 ans, dont l'adresse a aussi été donnée comme étant le 2, de la rue Principale, à Delson, la peine imposée a également été de cinq années de pénitencier pour sa participation au vol de la Caisse populaire de Delson.

Deuxième suspect accusé de tentative de meurtre contre le détective Jeary

Un individu, qui avait été appréhendé, mardi, en plein nouveau palais de Justice alors qu'il accompagnait des amis appelés à comparaître, répondant aux prénom et nom de Gilles Bienvenue, âgé de 25 ans, de l'avenue de Chateaubriand, dans le nord de la ville, a été conduit en Correctionnelle, tard hier après-midi, pour répondre à une accusation de tentative de meurtre sur la personne du détective Charles Jeary, de la police de Greenfield.

On se rappellera que ce policier avait été atteint de trois balles pendant qu'il se trouvait dans la succursale de la banque de Montréal, de l'endroit, vendredi soir dernier, au moment d'un hold-up de $540 perpétré, semble-t-il, par quatre bandits.

Le policier, qui repose encore dans un état alarmant à l'hôpital, y accomplissait sa tâche... de surveillant dans les banques. Il avait été atteint de deux projectiles à l'abdomen et d'un troisième qui lui avait sectionné le pouce droit, au cours d'une fusillade avec les bandits.

Bienvenue que Me Franklin D. Shoofey représentait à la comparution, qui s'est déroulée devant le juge Emile Trottier, aurait été lui-même blessé au cours de l'échange du coups de feu.

Son enquête préliminaire s'instruira le 16 de ce mois-ci en même temps que celle d'un premier inculpé dans cette affaire, Gilles Parent, qui, lui, a comparu lundi dernier.

Parent aurait également été atteint au cours de l'engagement entre policiers et présumés auteurs du hold-up. Enfin, disons que deux autres individus sont recherchés dans cette affaire.

Les tribunaux

Deuxième acquittement pour le même individu

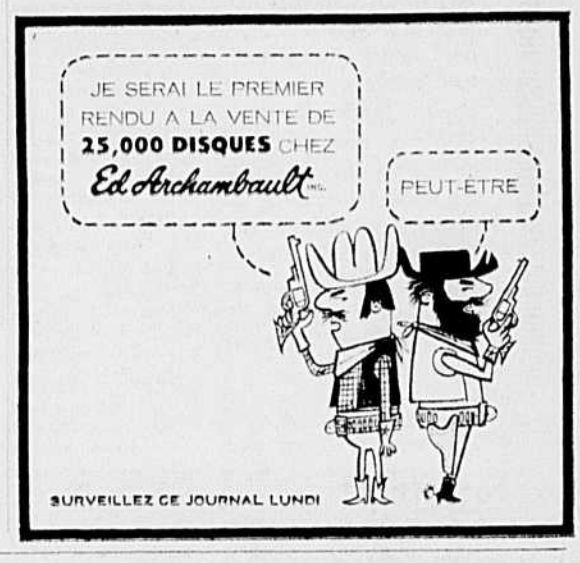
Réal Perazelli, un individu de 35 ans, a été acquitté, hier après-midi, par le juge André Fabien, de la Cour des sessions de la paix, de l'accusation d'avoir conspiré avec Gilles Chartier et Gilles Corbeil pour commettre un vol avec effraction et d'avoir perpétré le dit vol, entre le 15 août et le 30 août 1965, au motel "Métropole", à Saint-Léonard.

A cette accusation, selon le témoin Chartier, six téléviseurs d'une valeur de $1080 avaient été dérobés.

Contre-interrogé par Me Nikita Tomesco, avocat de la défense, ce témoin avait été incapable de préciser la date du larcin. Tout ce qu'il avait pu dire, c'est que cette transaction s'était déroulée durant l'été.

Me Tomesco a aussitôt présenté une motion de non-lieu après que la poursuite, représentée par Me Marcel Beauchemin, eut déclaré sa preuve close, soumettant qu'un élément essentiel de l'accusation, savoir la date du vol, n'avait pas été prouvé.

Le juge Fabien a accordé la motion et a acquitté le prévenu lequel avait été aussi remis en liberté, par acquittement, également, durant le mois de novembre 1966, par le juge Henri-Loranger, d'une accusation similaire... mais pas au même endroit.



Un vol de cochons se termine... bien gentiment en Cour

par Maurice MORIN

Une histoire de cochons volés a jeté la Cour dans l'hilarité, hier après-midi, et le tribunal, en l'occurrence le juge Emile Trottier, s'est montré bon prince et bien compréhensif pour l'auteur du forfait. Et tout le monde a été unanime qu'il n'avait pas été... trop vilain pour l'âme humaine repentante.

En effet, il a accordé "une sentence suspendue" à un gardien de porcherie Georges Riel, âgé d'une quarantaine d'années, de Saint-Isidore de Laprairie, qui s'était permis de "s'emparer" de seize petits cochons... bien vivants qu'il avait en garde pour son patron, de les entasser dans son automobile (l'histoire ne dit pas si la voiture est demeurée propre) et de leur faire faire une balade... jusque dans une grange voisine.

La police provinciale, avertie par le propriétaire... dévalisé, entra immédiatement dans l'affaire et réussit à récupérer les cochons qui ne se portaient pas trop mal... et le voleur.

Celui-ci a reconnu sa culpabilité lors de sa comparution. Il a expliqué "que s'il s'était emparé des cochons... c'est qu'il avait bu comme... Qu'il ne voulait pas faire de prison.

Le tribunal, pris de compassion pour un homme qui en voulait... aux cochons, mais pas pour longtemps, lui accorda "une sentence suspendue". Mais, de plus, pour lui faire comprendre que les cochons mal acquis pouvaient le conduire assez loin... loin de la liberté, il lui fit souscrire un cautionnement personnel de $500., pour garder la paix pendant un an.

A Mont-Rolland, un témoin voyait en Lemay un voisin

Georges Lemay était-il le véritable résidant de l'Ile Lachaine, plus généralement connue sous le nom de l'Ile... Lemay, à Mont-Rolland.

Hier encore, c'est cette question qui est revenue définitivement en surface, au procès que subit Lemay depuis trois mois déjà, devant le juge Jacques Trahan.

Cette fois, les procureurs de la Couronne, Mes Stephen Cuddihy et Pierre Sauvé, ont fait entendre un courtier d'assurances de Roxboro et Mont-Rolland, M. J. Roger Bernier, pour tenter d'établir que le prévenu était bien celui qui demeurait là, en dépit d'une vente des lieux à son beau-frère, en 1958.

Pour se rendre dans son île, Lemay devait passer devant le domicile de M. Bernier, par un petit chemin qui, incidemment, n'avait d'autre débouché que le pont conduisant à cette île.

—Et qui demeurait là, en 1961? de demander Me Cuddihy au témoin?

"Je crois bien que c'était Lemay", de répondre ce dernier.

—Est-ce lui que vous considériez comme votre voisin?

"C'est exact".

M. Bernier raconte alors qu'il a peut-être par ailleurs fait de vingt à vingt-cinq visites dans l'Ile, parce qu'il aimait à montrer à ses propres visiteurs cette maison très confortable de bois rond, sous-sol fini, très bien équipée.

"Cela me faisait plaisir de la faire voir à mes amis parce que c'était un fort bel endroit".

Lors d'une quinzaine de ces visites, c'est Lemay qu'il a rencontré, cependant qu'en une dizaine d'autres occasions, c'est le Dr Bernard Parent (beau-frère de Lemay) qui l'aurait accueilli.

Et même s'il sait que le domicile habituel du Dr Parent, c'est apparemment Hull.

—Et quand avez-vous vu Lemay pour la dernière fois? de lui demander finalement Me Cuddihy.

C'était peut-être un mois, avant son départ en voyage. C'était peut être en mai ou en juin".

Une garden-party à peu près oubliée

En contre-interrogatoire, Me Leo-René Maranda, le procureur de l'inculpé, tente de tirer dans les souvenirs du témoin quelques réminiscences d'une "garden party" qu'il aurait organisée dans son domaine. Et, comme par hasard, pendant la fin de semaine du premier juillet 1961.

Soit la même fin de semaine où avait été dévalisée la Banque de la Nouvelle-Ecosse, angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Alexandre.

Organisant ordinairement une fête de ce genre par année, pour marquer l'ouverture de la saison estivale, M. Bernier ne peut dire à quelles dates ces réceptions ont été tenues, chaque année, ni quels invités étaient là, à chaque occasion.

Me Maranda lui demanda alors s'il n'aurait pas en sa possession quelques photos qui pourraient rafraîchir sa mémoire à ce sujet.

Le courtier d'assurances répond alors qu'il a peut-être de telles photos, mais qu'elles ne sauraient lui être de grande utilité, vu qu'elles ne sont pas datées.

—Mais n'y a-t-il pas eu des incidents qui vous amèneraient à vous souvenir de la réception de cette année-là.

Le témoin haussant les épaules, Me Maranda précise que son amie avait peut-être, à cette occasion, disposé des fleurs le long de la route conduisant à sa demeure, pour que cela ajoute à l'accueil réservé aux invités.

Nouvel haussement d'épaules.

Il soutient cependant que, chaque année, il transplante lui-même des fleurs vivaces le long d'une clôture, en bordure de la route, mais que c'est lui ou un aide qui effectue ce travail, et non son amie.

Il concède toutefois au procureur de la défense que Madame a peur des araignées.

Comme beaucoup de ces dames, d'ailleurs.

Puis il se rappelle vaguement d'un calorifère portatif qui se trouvait sur une "corde de bois", sous un balcon, mais il ne saurait affirmer que l'article avait été mis là pour faire place à une table chargée de "mangeaille".

Et il ne sait évidemment pas plus s'il est possible que ce soit Lemay lui-même qui, en obligeant "voisin" ou... visiteur, ait aidé au déplacement de ce calorifère.

Mais déjà, on note évidemment que, dans ce contre-interrogatoire, s'esquisse la preuve d'alibi depuis longtemps annoncée par le prévenu, Me Maranda ajoutant en dernière minute que l'amie Pauline saura peut-être mieux se souvenir elle, de l'intervention de Lemay dans les préparatifs de cette fête semi-champêtre.

Puis la séance est ajournée alors que le procureur de Lemay demande au témoin s'il a connu Jacques Lajoie, et veut que celui-ci se présente en cour pour fins d'identification.

GARAGE H. FORTIN LIMITÉE
se joint
à l'équipe
American Motors!

Nous avions l'oeil sur American Motors depuis un bon bout de temps. Pour tout dire, la qualité de leurs produits nous a toujours fortement impressionnés. Et cette année nous avons la conviction que, avec une nouvelle équipe à la direction et une gamme de nouveaux produits aussi emballants, American Motors est LA compagnie avec qui il faut compter.

Quelle joie de représenter des gens qui ont le talent et l'ingéniosité de créer une voiture comme la Javelin. Elle a tout ce qu'une sportive GT devrait avoir: intérieur spacieux, puissance, élégance et durabilité.

Et que dire de la nouvelle Ambassador, la seule grosse voiture de sa catégorie à offrir la climatisation sans frais supplémentaires. La Rebel de grosseur moyenne dont le hardtop et la décapotable six places sont les moins chers en Amérique du Nord. L'American, un moyen de transport pratique, bien logeable et économique.

Chacune de ces nouvelles voitures est vraiment différente comparée aux autres voitures nord-américaines; et mieux encore: le prix de chacune d'elles a du sens.

Venez voir les nouveaux modèles American Motors 1968. L'Ambassador climatisée, la Rebel, la Rambler American et la fougueuse Javelin. Peu importe votre choix, vous ne pourrez résister au marché qui vous attend chez nous.

Garage H. Fortin Limitée
85, boul. Ste-Rose
Ste-Rose, P.Q. 625-2491



JAVELIN SST

JAVELIN la première des voitures AMX de American Motors

les tribunaux

Pour un hold up commis Gare centrale: Gentry est déclaré coupable

Allan Gentry, âgé de 39 ans, domicilié à Verdun, a été déclaré coupable, hier après-midi, par le juge Redmond Roche, sous une accusation de vol à main armée.

Il avait subi son procès sous les accusations d'avoir, le 29 septembre 1966, volé trois valises, un coffre métallique et de l'argent d'une valeur globale de $16,969.65, dans l'entrepôt des chemins de fer nationaux de la gare Centrale; d'avoir conspiré pour commettre ce crime et d'avoir eu en sa possession, du 29 septembre au 15 novembre de la même année, les dits effets sachant qu'ils avaient été obtenus par la perpétration d'un vol.

Depuis sa comparution, Gentry était en liberté sous cautionnement, mais le juge Roche, une fois qu'il eut prononcé son jugement, a ordonné qu'il prenne le chemin des cellules. **Il connaîtra son sort vendredi prochain, le 12.**

Gentry a été acquitté des accusations de conspiration et de possession illégale des effets volés, donc de recel.

Le vol avait été perpétré par des bandits armée et masqués. Les valises et le coffre venaient d'arriver par train et se trouvaient, au moment du forfait, dans un petit véhicule dans l'entrepôt.

Dans un jugement très élaboré, le juge Roche a rappelé les observations des avocats de la défense, Mes Harvey Yarosky et Maynard Gold, à l'effet que les bandits n'avaient pas été identifiés sur la scène du hold-up.

Mais il a tenu à faire remarquer qu'une fois que la police de LaSalle eut recouvré le coffre métallique et une valise, le 3 octobre, la police avait aussi effectué une descente dans le domicile de Gentry, celui-ci était... tout prêt pour se rendre à Toronto.

Et dans son domicile, les policiers découvrirent trois casquettes et des vestons semblables à ceux que les bandits portaient lors du vol; des billets de banque pour un montant de $4,000 de différentes dénominations, y compris deux billets de $5.00 chacun et portant des numéros de série indiquant qu'ils provenaient du vol à main armée.

De plus, les enquêteurs, a aussi fait remarquer le tribunal, ont trouvé un horaire indiquant l'arrivée de trains, un walkie-talkie et un radio à ondes courtes.

Le juge a aussi tenu à rappeler que Me Maurice Bourassa, procureur de la Couronne, avait mis en preuve que Gentry avait fait plusieurs dépôts de banque peu de temps après le hold-up, avait fait un versement de $500., sur l'achat d'une automobile et qu'il s'était acheté des vêtements.

Enfin, le tribunal a dit que le témoignage d'un certain témoin de la défense était invraisemblable et incroyable "lorsqu'il avait déclaré que l'argent trouvé chez l'accusé était le sien mais ne se préoccupant pas d'aller alors raconter à la police ce qu'il prétendait aujourd'hui être la vérité".

Et il conclut "que le tribunal s'est rendu compte que la taille physique de l'accusé et son poids correspondent à la taille et au poids de l'un des auteurs du crime suivant les dires des témoins oculaires et comme d'ailleurs Me Bourassa l'a noté dans son réquisitoire".

La déclaration faite à la police par un accusé de crime d'incendie déclarée inadmissible en preuve

Marcel Lapalme, cet individu de Granby âgé de 32 ans qui est devant ses pairs depuis lundi, sous une accusation de crime d'incendie, connaîtra son sort au cours de la journée d'aujourd'hui. Les jurés commenceront leurs délibérations aussitôt après que le juge Yves Leduc, président de l'instruction, aura terminé ses directives en droit et résumé les faits dont le jury est le seul responsable.

Hier après-midi, le président des Assises a rejeté la déclaration que Lapalme avait faite à la police peu de temps après sa détention et l'incendie qui avait causé pour environ $8,000 de dégâts dans son imprimerie, à Laprairie, le 18 mai 1966

En rejetant la déclaration et affirmant qu'elle ne pouvait servir de preuve devant les jurés, le juge Leduc a déclaré "que le témoignage de l'inculpé sur le "voir-dire" a été plus précis et plus spontané que ceux des policiers que l'accusé a affirmé qu'une promesse de bons traitements lui serait accordée par le tribunal s'il parlait et admettait qu'il avait mis le feu à son imprimerie, qu'une menace de poursuite pour taxes dues serait intentée contre lui et qu'il serait immédiatement détenu en cellule s'il ne faisait pas l'aveu précité que sous l'effet de l'errervement, l'accusé ne lut que la fin de sa déclaration composée de trois pages, que cette déclaration ne lui aurait été lue par aucun policier et qu'aucune copie non plus ne lui a été remise".

Et le tribunal a ajouté "Il s'agit ici d'un cas douteux. Dans mon opinion, la Couronne n'a pas réussi à prouver au-delà d'un doute raisonnable que la déclaration fut faite volontairement et conformément aux prescriptions du droit pénal en la matière. C'est pourquoi, je n'ai d'autre alternative que d'accorder le bénéfice du doute au prévenu... et de déclarer que sa déclaration ne saurait être intégrée à la preuve en cette cause".

Lapalme nie avoir mis le feu

Une fois que Me André Quesnel, procureur de la Couronne ad hoc dans cette affaire, eut déclaré sa preuve close, après avoir fait établir, par des témoins, que Lapalme avait été vu sur la scène de l'incendie environ cinq minutes après le début du sinistre, le prévenu a été appelé à déposer en défense.

Répondant aux questions de Me Claude Léveillé, de Granby, son avocat, il a nié avoir mis le feu à son établissement... pour y percevoir $8,000 d'assurances.

Les avocats ont prononcé leurs plaidoiries hier après-midi.

Pour résoudre le problème indien

Décharger M. Laing du plus gros de ses responsabilités

— Les Indiens de l'Ontario

TORONTO (PC) — "Les problèmes existant entre le gouvernement et les Indiens du Canada ne seront pas résolus tant que M. Laing (l'actuel ministre des Affaires indiennes) ne sera pas déchargé du plus gros de ses responsabilités: car les Indiens devront assumer un rôle actif dans une "Corporation pour le Développement des Indiens" à créer qui coordonnerait à l'échelon régional le travail des agences provinciales et fédérales".

Cette corporation, suggérée dans un mémoire de l'Association Indiens-Esquimaux du Canada, devrait enlever à la Division des Affaires indiennes la plupart des pouvoirs qu'elle détient — tout en la maintenant pour la sauvagarde des Terres indiennes et des Droits reconnus par les Traités.

C'est ce qu'ont déclaré dans une interview M. Omer Peters, président de l'Union des Indiens de l'Ontario — forte de 50,000 membres — et son vice-président M. Wilmer Nadjiwan.

Quant au — "Conseil consultatif Indien", composé exclusivement de 15 membres Indiens, créé par le ministère des Affaires indiennes, il a été employé par le ministre, Arthur Laing, comme un instrument — et un **dispositif interne** de protection (built-in self-protection)" a déclaré M. Omer Peters.

"Le ministère des Affaires indiennes a-t-il ajouté, pratique sans cesse des tactiques dignes de la Gestapo, quand, par exemple, il conserve des dossiers sur les Indiens qui se sont exprimés contre les activités ou le personnel de ce ministère".

Omer Peters a souligné également que lorsqu'un Indien entre dans l'administration publique, il commence bien souvent à se taire — et l'administration interprète ce silence comme un acquiescement.

"Si vous avez assez d'estomac pour vous tenir de bout et parler — vous serez amené à paraître seulement le "fou de la Réserve", a déclaré le vice-président de l'Union, M. Wilmer Nadjiwan, qui accompagnait M. Peters.

"Et le plus souvent, vous n'aimez pas en être réduit à ne plus pouvoir parler au gouvernement!..."

Les deux chefs indiens ont affirmé que bien souvent le ministère de M. Laing affirme avoir l'accord des Indiens en faisant allusion à celui de ce Conseil — "mais en réalité le Conseil est souvent opposé aux programmes que le ministère réalise".

"Les Indiens se sont tenus tranquilles et ont tu leur mécontentement parce qu'ils ne désiraient pas faire échouer des projets en cours — mais maintenant nous pensons que le ministère s'est simplement servi de nous, a encore déclaré M. Nadjiwan.

3 GROUPES • 3 PRIX

TROIS modes d'EPARGNES sur DES TABLEAUX ORIGINAUX

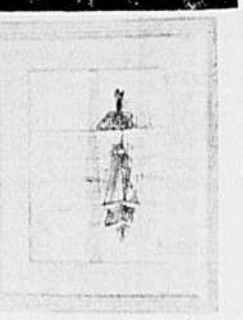
$19. REG. $50.~75.

$38. REG. $100.~150.

$99. REG. $250.~425.

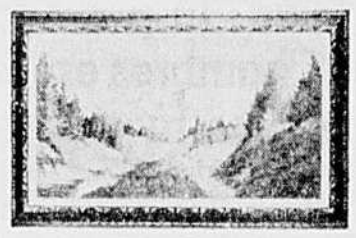


Portrait par A. Chany. Dimensions: 14 x 16. Réduit de $75 à $19.



Bateaux par H. Desbois. Dimensions: 19 x 35. Réduits de $150 à $38.

Un cadre de luxe est inclus dans le prix



Montagnes par Schmidt. Dimensions: 33 x 57. Réduit de $99 à $84.25.

Voici quelques exemples

Groupe	Sujet	Dim. (encadrés)	Prix ord.	Maint.
3	Paysages	33 x 57	$375	$99
1	Fleurs	14 x 16	75.	19.
2	Montagnes	27 x 35	150.	38.
1	Scènes d'automne	14 x 16	75.	19.
2	Scènes, Montréal	26 x 30	145.	38.
1	Marines	33 x 57	350.	99.
1	Laurentides	14 x 16	75.	19.
3	Marines	33 x 57	400.	99.
2	Natures mortes	19 x 25	150.	38.

Privilège d'échange jusqu'à 5 ans

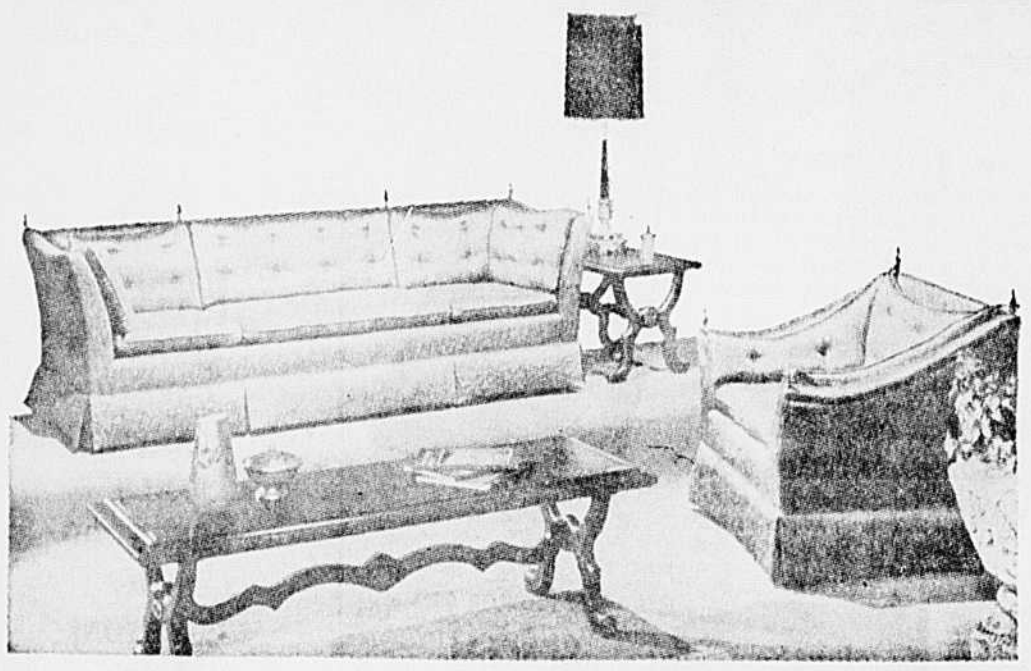
GALERIE OUVERTE — Lun., Mar., Merc., Sam. de 9 à 6 — Jeudi et Vendredi NEUF à NEUF

La Galerie Royale

La galerie d'art la plus fréquentée au Canada

Tél. 845-4383 — 1420, rue Sherbrooke O. (coin rue Bishop)

KAY-VAN



Vente de Rénovation

Profitez par la même occasion de notre vente UNIQUE de fin d'année

33⅓ à 50% de rabais sur les prix d'origine de centaines d'articles

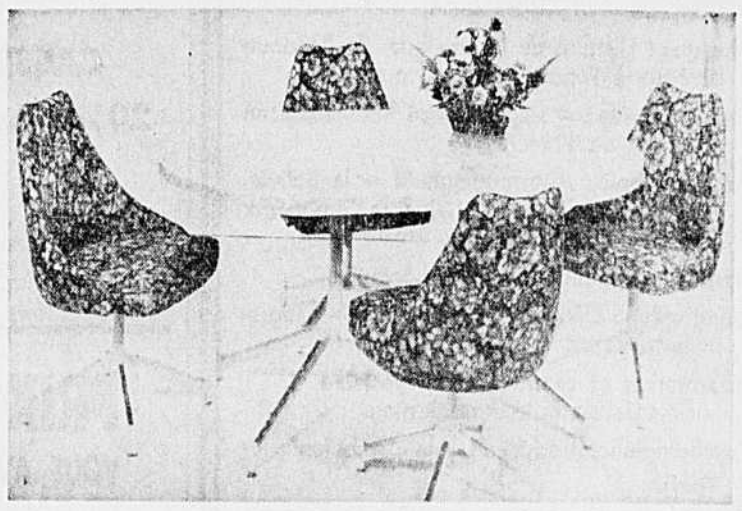
C'EST VRAI... des centaines de nos meubles de la meilleure qualité doivent être vendus pour faire place aux menuisiers, peintres et décorateurs qui se préparent à rendre notre magasin plus attrayant que jamais. De plus, cette vente inclut des articles de notre entrepôt qu'il faut solder immédiatement... Ne manquez pas cette occasion exceptionnelle d'épargner réellement des sommes considérables sur l'achat de meubles et accessoires de qualité que vous avez toujours désirés! Que vous ayez besoin d'une chaise ou de mobiliers pour toute la maison, vous avez de bonnes chances de tout trouver durant cette vente... aux plus bas prix à date.

SPÉCIAUX POUR NOUVEAUX MARIÉS

Ameublement de qualité pour 3 pièces

Rég. $995	Rég. $1,595	Rég. $1,895
$599	$795	$1,095





Un choix complet d'appareils électroménagers de marques connues toujours à votre disposition. Téléviseurs couleur ou blanc et noir, téléviseurs portatifs, réfrigérateurs, cuisinières stéréos, lessiveuses et sécheuses automatiques, lessiveuses à essoreuse. Trop nombreux pour être tous mentionnés. Tous à bas prix spéciaux.

- AUCUN COMPTANT
- ENTREPOSAGE GRATUIT

4646, AVE DU PARC

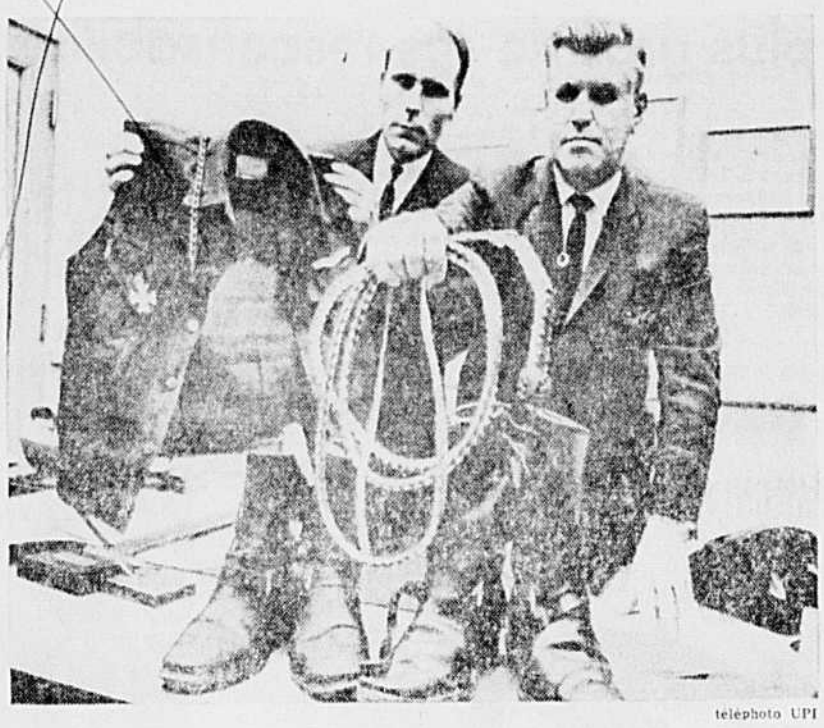
- CONDITIONS BUDGETAIRES SI DESIRE
- Ne payez que la taxe de vente lors de l'achat

ouvert chaque jour jusqu'à 7 h les jeudi et vendredi jusqu'à 10 h
Toute la journée le samedi. Ouvert le soir sur rendez-vous seulement

(PRES MONT-ROYAL) 273-9901*

KAY-VAN

STATIONNEMENT GRATUIT A LA STATION B.A. SAUVE
angle VILLENEUVE ET AV. DU PARC, VOISINE DE KAY VAN



téléphoto UPI

Ce fouet, les bottes et la veste, appartiennent à des membres des "Chariots de Satan", des sadiques de la région de Glendora, près de Los Angeles.

Le pire crime sexuel de l'histoire de la Californie

UPLAND, CALIFORNIE. (PA) — Trois personnes, dont un membre du club de motocyclistes "Les chariots de Satan", ont été arrêtées, hier, en Californie pour répondre à des accusations de viol et d'assaut contre une jeune fille de 19 ans.

La jeune victime a déclaré avoir été faite prisonnière pendant 10 jours par un membre des "Chariots de Satan", Michael Daniels, âgé de 20 ans, auquel un autre homme et une femme se sont joints.

La fille aurait été violée, fouettée et battue alors qu'elle avait les poings liés à un câble qui descendait du plafond.

Cette révoltante affaire se serait déroulée dans deux motels de la Californie, l'un à Upland et l'autre à Ontario.

Selon le chef de police d'Upland, il s'agit là du pire crime sexuel en Californie. Il a déclaré qu'il avait saisi un fouet de 10 pieds et deux paires de bottes dont on se serait servi pour battre l'adolescente.

La police a souligné que la jeune victime s'est rendue volontairement dans un motel d'Ontario, en Californie, le 29 décembre en compagnie des hommes et d'une femme. Elle aurait été faite prisonnière et maltraitée à cet endroit jusqu'au 3 janvier, date où on l'a amenée dans un motel d'Upland, une ville voisine.

La jeune fille a révélé qu'à un moment donné on l'a attachée aux poutres du plafond du motel par les poignets. Elle était nue. Les hommes auraient abusé d'elle dans cette position.

Pièces de musée encombrantes

OTTAWA (PC) — Les deux wagons de chemin de fer qui ont servi aux gouverneurs généraux du Canada de 1926 à 1967 ont été offerts mardi au Musée national de Science et de Technologie.

Le directeur du musée, M. D. M. Baird, qui a accepté les wagons du gérant local des Chemins de fer nationaux, M. H. J. Fast, a déclaré qu'ils seront exposés au public à Ottawa, au cours de l'été.

Les deux wagons ont été remplacés par des nouveaux, en juillet dernier. M. Vincent Massey, qui a été gouverneur général de 1952 à 1959, est celui qui les a utilisés le plus souvent. En effet, il a couvert plus de 120,000 milles dans ces wagons, au cours de ses voyages à travers tout le Canada.

M. Wilfred Notley, premier steward du train vice-royal depuis 1937, a déclaré: "Les voyages par avion sont maintenant plus populaires. Les trains sont beaucoup moins utilisés, actuellement qu'ils ne l'étaient lorsque M. Massey était gouverneur général."

EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT • YEUX ARTIFICIELS
OPTOMETRISTES • OPTICIENS
J. HENRY RICHARDSON, O.D.
J. HENRY RICHARDSON, Jr, O.D.
900 SHERBROOKE OUEST (ch. 11) VI. 9-1274
OUVERT DU LUNDI AU JEUDI DE 9 A.M. A 5.30 P.M.
VENDREDI DE 9 A.M. A 9 P.M. — SAMEDI DE 9 A.M. A MIDI

Ottawa: la prorogation des Chambres est de moins en moins hypothétique

OTTAWA (PC) — Des rumeurs persistantes circulaient, hier, voulant que la session parlementaire se termine au début de mars de façon à permettre aux libéraux de s'adonner à la campagne pour la chefferie du parti.

Le congrès libéral aura lieu du 4 au 6 avril à Ottawa.

Le ministre de la Santé, M. Allan MacEachen, leader du gouvernement en Chambre, a déclaré aux journalistes que "ce serait une excellente idée" d'interrompre les travaux de la Chambre en mars.

Par ailleurs, le premier ministre, M. Lester Pearson, a annoncé par l'entremise de son bureau que les réformes fiscales ne seraient pas soumises au Parlement avant avril, mais qu'elles attendraient la venue d'un nouveau premier ministre et d'une nouvelle session.

Cette déclaration est venue confirmer les hypothèses que la Chambre prorogerait ses travaux avant le congrès libéral et que la session subséquente débuterait par la suite sous l'autorité d'un nouveau premier ministre.

Une nouvelle session signifie nécessairement un autre discours du trône, qui soulignera les projets parlementaires du gouvernement.

M. Pearson, qui est actuellement en vacances en Floride, doit décider peu après son retour dans la capitale canadienne, en fin de semaine, si la session sera prorogée.

La série "C'est votre affaire" sur l'éducation est un succès

Chaque programme de la série hebdomadaire télévisée "C'est votre affaire", réalisée par le ministère de l'Education a été suivi, au cours de la période allant du 30 octobre au 12 novembre 1967, par environ 593,500 personnes. C'est ce que révèlent les dernières cotes d'écoute du Bureau of Measurement.

Production commune du service d'information au ministère de l'Education et de l'Office d'information et de publicité, la série "C'est votre affaire" est diffusée sur les ondes de onze stations de télévision privées et a pour objet la réforme scolaire présentement en cours au Québec.

"L'importance de cet auditoire, note un communiqué du ministère, place ainsi la série au 33e rang des 73 programmes diffusées par les stations privées de langue française du Québec. On peut donc considérer que cette série est une réussite, compte tenu du caractère relativement sérieux d'un programme d'information sur l'éducation, de la médicité des moyens mis à la disposition des réalisateurs et du fait qu'aucune publicité payée n'a été faite sur cette série d'émissions. En fait, de l'avis des spécialistes, ce succès indique surtout le très vif désir de la population d'être bien informée sur les possibilités d'épanouissement individuel et collectif qu'offre une éducation moderne."

Le rapport du BBM Bureau of Measurement indique qu'approximativement 399,600 adultes, 68,500 adolescents et 125,400 enfants ont regardé l'émission chaque semaine. Parmi ces différents types d'auditoire, le rapport indique que la série "C'est votre affaire" sur 73 programmes, vient au 31e rang de ceux qui intéressent les adultes, au 35e rang de ceux qui sont suivis par les adolescents et au 29e rang de ceux qui sont regardés par les enfants.

FAITES LAVER VOTRE

pour
17¢
3 JOURS SEULEMENT
11-12-13 JANVIER
VOYEZ NOTRE ANNONCE EN PAGE 31

PROMOTION CULTURELLE
Hiver 1968

Civilisation : Cycle d'initiation à la civilisation française — le XVIIIe siècle.

Musique : Histoire de la musique, de l'époque baroque à l'époque contemporaine.

Lecture rapide : 4 stages de 24 heures chacun au cours de l'hiver.

Anthropologie : Anthropologie II — la Bolivie, l'Equateur, le Sénégal, Israël et le Cambodge. Eléments d'anthropologie.

Archéologie : Initiation à l'archéologie.

Géographie : Géographie générale II — géographie humaine.

Information et communication sociale : Sociologie de la communication.

Psychologie : Introduction à la psychologie sociale.

Psychologie des relations humaines : Laboratoires en dynamique des groupes. Animation de grands groupes. Trois théoriciens des relations humaines.

Science politique : La société politique québécoise. Problèmes actuels de l'Afrique.

Urbanisme : Eléments d'aménagement urbain et régional.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Extension de l'enseignement,
(Service d'éducation permanente),
C.P. 6128, Montréal 3,
Tél. 343-6992.

UN COIN DE RUE AU NORD DE LA STATION DE METRO GUY

PECK'S
Sherbrooke près Guy

HEURES D'OUVERTURE
9 h. a.m. à 6 h. p.m.
LUNDI AU SAMEDI
VENDREDI 9 h. p.m.

VENTE 21e ANNIVERSAIRE
PRIX GRATUITS, RÉDUCTIONS SENSATIONNELLES

CASIERS SPECIAUX DE DISQUES
Rég. $4.98 à $6.98
1.98

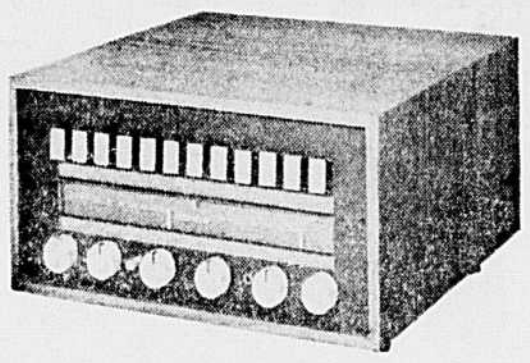
Tous les autres disques
25% d'escompte

RUBANS MAGNETIQUES
20% d'escompte

CARTOUCHES
20% d'escompte

CASSETTES
20% d'escompte

AUBAINE SUR STEREO
NOUVEAU CLAIRTONE 1968
APPAREIL DE MUSIQUE STEREO COMPLET

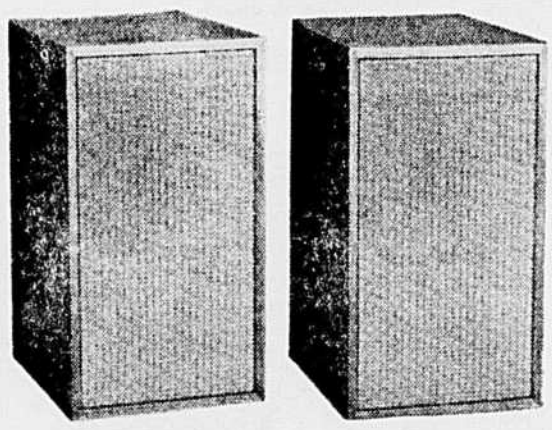


1. RECEPTEUR T-9MC DE CLAIRTONE
Le récepteur stéréo 1968 de Clairtone T-9MC, AM/FM Multiplex, est complètement transistorisé, avec préamplificateur encastré. Nouveau contrôle à gros boutons, syntonisation balancée, deux syntoniso-mètres, plusieurs autres nouvelles caractéristiques. Sonorité musicale de 80 watts.

2. MODELE 40 MK II DE GARRARD
Table tournante automatique à 4 vitesses sur base appropriée. Indicatif du bras contre-balancé. Cartouche stéréo SHURE M 3D, aiguille diamant.



3. DEUX SYSTEMES DE HAUT-PARLEURS CRA-7
Diffusion de sons croisés. Cabinet de luxe fini noyer mat sur les quatre côtés pour emploi vertical ou horizontal. 18" hauteur x 11" largeur x 8" profondeur.



PRIX REGULIER $525
SPÉCIAL
POUR CETTE VENTE SEULEMENT
$379
incluant tous les câbles de raccordement (12' ch. haut-parleur)

RADIOS PORTATIFS ET DE TABLE
20% — 50% de réduction

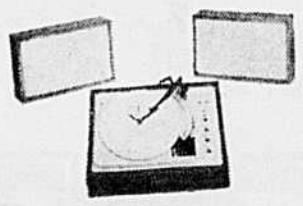
AUSSI RÉDUITS :
APPAREILS
GARRARD
AMPEX
KLH
SHERWOOD
SONY
CLAIRTONE
ET
PLUSIEURS AUTRES
APPAREILS
DE MARQUES
DE QUALITE

PRIX GRATUITS !
VOUS AVEZ UNE CHANCE DE GAGNER AVEC CHAQUE ACHAT CHEZ PECK'S
PARTICIPEZ AUSSI SOUVENT QUE VOUS LE DESIREZ
TIRAGE LE 17 FEV.
*Les gagnants seront tenus de répondre à une question de connaissances usuelles.

1er PRIX
TELEVISEUR COULEUR ZENITH 25"
VALEUR $995.00



2e PRIX
PHONOGRAPHE STEREO KLH-11W
VALEUR $319.00



3e PRIX
MAGNETOPHONE SONY MODELE 200T
VALEUR $299.95



PECK'S
1498 ouest, rue Sherbrooke
937-2325
PLAN BUDGETAIRE SI DESIRE

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

L'HUMOUR À L'AMÉRICAINE par ART BUCHWALD

Hanoï se mêle de lancer une offensive de paix. Quel culot !

L'impavide Washington a connu la peur, la semaine dernière. Mais alors, une peur panique, une peur apocalyptique ! Provoquée par ces satanées rumeurs de paix. La Maison Blanche en tremble encore de tréfond en surcomble.

Le Nord-Vietnam qui se dit disposé à négocier la paix si les USA consentent à cesser leurs bombardements : n'est-ce pas terrifiant ? Ces infernales tractations pacifistes — quoi qu'elles vaillent — ont pris ces messieurs de la capitale par surprise; elles les ont trouvés "déculottés" (sauf votre respect), en ce sens que tous nos bombardiers se trouvaient au sol, incapables de décoller avant des heures. Cependant, sitôt vérifiée l'authenticité de l'offensive de paix de Ho Chi minh, on a mandé d'urgence à Saigon d'aller bombarder Haiphong et tous les objectifs situés près de la frontière chinoise.

On ne peut encore mesurer l'effet de ces mesures d'extrême urgence sur les Nord-Vietnamiens, mais on sait au moins qu'elles donneront à réfléchir à ces gens. Ils sauront désormais que s'ils lancent une autre offensive de paix ils trouveront quelqu'un qui saura leur répondre.

Une tactique ignoble

Notons que ce n'est pas la première vicieuse, traître, inqualifiable offensive de paix des "rouges" vietnamiens. Mais c'est certainement celle à laquelle ils ont donné le plus de publicité. Tactique ignoble, bien vietnamieno-communiste, visant à causer le maximum d'ennuis à notre président qui s'était dit disposé à aller n'importe où, n'importe quand, pour discuter de paix.

Idem en ce qui concerne notre secrétaire d'Etat, Dean Rusk, qui a affirmé que les USA ont tenté d'engager des pourparlers de paix, mais que cela a été vain parce que personne ne répondait à l'autre bout du fil. Peut-on se moquer aussi cyniquement d'un homme de bonne volonté comme M. Rusk ?

Si, maintenant, les Nord-Vietnamiens se mettent à parler de paix, proposer des négociations, où cela nous mènera-t-il, grand Dieu ! Les vautours de la paix peuvent en venir à exercer sur le président des pressions si fortes qu'il soit contraint de faire quelque chose afin de prouver que les USA sont tout autre chose que des outres gonflées de vent, pour prouver que nous sommes prêts à nous battre pour la paix — si on nous y force.

Fort heureusement pour l'administration de Washington, nous avons de quoi nous défendre contre les traîtresses offensives de paix des communistes. Chaque fois que les Nord-Vietnamiens lanceront une offensive de paix de ce genre, les experts militaires affectés au Bureau de la Paix — qui se trouve dans la profondeur des entrailles de la Maison Blanche — en seront immédiatement informés et ils procéderont illico à une analyse approfondie de ladite offensive.

Et que ça saute !

Si les technocrates, tacticiens, logisticiens et tutti quanti concluent à l'authenticité de l'offensive de paix, i.e. si Hanoï veut vraiment parler de paix — donc s'il ne s'agit pas encore d'une rumeur lancée par Paris — la Maison Blanche avisera tous les postes américains là-bas de sonner l'alerte "orange" — ce qui veut dire : "Bombardez Hanoï et Haïphong ! Et que ça saute !"

Si, en dépit de tout, l'offensive de paix se poursuivait, à l'issue des bombardements, alors il reviendrait à Dean Rusk de convoquer la presse pour annoncer que les USA cherchent à "clarifier" l'offre ennemie. Tandis que les experts procéderaient à cette "clarifications" scientifique, les commandants américains, au Vietnam, auraient carte blanche pour bombarder tous les points inscrits sur nos cartes dans les zones "hors-limites".

Logiquement ces bombardements devraient inciter les Nord-Vietnamiens à cesser leur offensive de paix. Si, néanmoins, il y a récidive et persistance de leur part, il ne restera plus au président que l'ultime ressource de commander, conformément à la Résolution du golfe du Tonkin, que soient condamnés à la paix éternelle les auteurs de l'offensive de paix.

Maintenant, si on examine toute la question sous tous ses aspects, on peut présumer que, de leur côté, les Nord-Vietnamiens ont arrêté une stratégie ad hoc, qui fonctionnerait au cas où les USA répondraient à leur offensive de paix par une non moins authentique offensive de paix. Comment l'ennemi réagirait-il, ce cas échéant ?

Il lancerait tout simplement la plus grande offensive militaire possible contre le Sud-Vietnam, de telle sorte que les Américains sachent bien de quoi il retourne.

Eu égard à ce parfait équilibre des forces, on peut affirmer qu'une conflagration, qu'un grand conflit de paix — i.e. résultant de deux offensives de paix concomitantes — apparaît impossible dans l'état actuel des choses, à tout le moins.

Nous pouvons donc dormir en paix.

Un avion militaire s'écrase : 18 disparus

BATTLE MOUNTAIN, NEVADA, (UPI) — Un avion militaire américain ayant à son bord 18 personnes, s'est écrasé, hier soir, dans les forêts denses du nord du Nevada à la suite de formation de glace sur les ailes de l'appareil.

Le pilote, dans son dernier message à la radio, avait déclaré que la glace faisait perdre rapidement de l'altitude à l'appareil.

On ignore pour le moment le sort des passagers et des membres de l'équipage, tous militaires. Leurs noms n'ont pas encore été divulgués. On cherche à notifier leurs parents.

La base aérienne de Hamilton, en Californie, qui coordonne les recherches, signale que des avions militaires et civils ont repris ce matin les recherches dans un rayon de 32 milles à l'ouest de Battle Mountain.

Smallwood veut ouvrir le marché américain au pétrole de Come-By-Chance

WASHINGTON (PC) — Le premier ministre de Terre-Neuve, M. Joe Smallwood, s'est entretenu hier durant trois quarts d'heure avec le secrétaire d'Etat américain à l'intérieur, M. Stewart Udall. M. Smallwood était accompagné d'un éminent avocat de Washington, expert dans les questions pétrolières, M. Robert A. Collier.

LA VENTE ANNUELLE BAT SON PLEIN
Meubles de qualité depuis 1902
CITÉ du MEUBLE
"NATIONAL HOUSE FURNITURE CO."
ECOULEMENT DE JANVIER
$250,000
de marchandise à être vendue avec
RABAIS JUSQU'A 50%
La plus grande vente d'écoulement de notre histoire
LA VENTE QUE VOUS ATTENDIEZ
Marchandise d'entrepôt et échantillons de planchers avec pleine garantie
comportant le fameux sceau de qualité et service de la CITE DU MEUBLE
MOBILIERS DE CHAMBRE — VIVOIR — SALLE A DINER — DINETTE — TABLES — LAMPES
TAPIS ET TENTURES — ACCESSOIRES DECORATIFS A DES REDUCTIONS FANTASTIQUES

FUTURS MARIES
Nos planificateurs d'intérieur ne vous ont pas oubliés durant cette vente. Ils ont groupé pour vous (3) des plus merveilleux ensembles de 3 pièces. Comme vous les aviez rêvés et cela à un prix qui est même en dessous de votre budget.

AVIS IMPORTANTS
Service de magasinage à domicile. Profitez des mêmes BAS PRIX durant cette vente ! Si vous ne pouvez pas venir, appelez 731-1188-1189 et un représentant qualifié passera chez vous où vous pourrez magasiner dans le confort de votre foyer.
Sans aucune obligation

6525 BOUL. DECARIE COIN PLAMONDON 731-1188
CONDITIONS CONVENANT A VOTRE BUDGET
HEURES D'AFFAIRES : Ouvert le soir jeu. et ven. jusqu'à 10 h. En semaine jusqu'à 6 h.
CONSEILS EN PLANIFICATION INTERIEURE SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Stationnement gratuit à l'arrière du magasin

Le chef de la junte du Dahomey a été limogé

COTONOU, Dahomey (AFP) — Le capitaine Jean-Baptiste Hacheme, président du comité militaire révolutionnaire dahoméen, est démis de ses fonctions et exclu de cet organisme, indique hier un communiqué officiel publié à Cotonou, à l'issue d'une réunion du gouvernement.

Le comité militaire révolutionnaire avait été créé le 17 décembre dernier lors de la prise de pouvoir par les jeunes cadres de l'armée.



FAITES LAVER VOTRE

pour
17¢
3 JOURS SEULEMENT
11-12-13 JANVIER
VOYEZ NOTRE ANNONCE EN PAGE 31

Rusk se glorifie d'avoir aidé à éviter la guerre "H"

WASHINGTON (PA) — Le secrétaire d'Etat Dean Rusk dit que l'un des problèmes qui le hantent, mais qui est en même temps l'accomplissement dont il se glorifie au cours des sept années passées à la direction de la politique étrangère des Etats-Unis, est d'avoir aidé à empêcher le monde de sombrer dans une guerre nucléaire.

Faisant état de ses expériences par rapport à l'avenir, M. Rusk est d'avis que les USA, l'URSS et d'autres puissances ont environ de cinq à 10 ans pour mettre en oeuvre le contrôle des armes nucléaires, et probablement de 20 à 30 ans pour maîtriser l'explosion de la population. M. Rusk précise que ce sont là les deux questions les plus critiques de l'avenir prévisible.

S'il est impossible de résoudre ces deux problèmes en temps opportun, a ajouté M. Rusk au cours d'une interview, il se pourrait que l'homme déclenche une guerre qui se transformera en véritable holocauste nucléaire.

Selon M. Rusk, la guerre au Vietnam apporte une importante contribution à ce qu'il appelle "l'organisation de la paix" dans le monde, et il soutient que "si nous pouvons manoeuvrer avec succès dans ce genre d'agression communiste, nous pourrons prévoir une paix qui durera de longues années".

"Je crois que les causes de guerre ont diminué", a dit M. Rusk, en ajoutant que les guerres de religion, et entre les dynasties européennes sont choses du passé.

"Cependant, les prochaines années seront difficiles et exigeront beaucoup de sang-froid, non seulement parmi nous mais aussi chez les autres" ,a dit le chef de la diplomatie américaine.

VENEZ DES AUJOURD'HUI...

Impossible de trouver une machine pour faire votre
RAPPORT D'IMPÔT
FEDERAL et PROVINCIAL
$5 ET PLUS
LIFE
APPORTEZ-LE CHEZ BLOCK ! Il n'y a pas de mystère... simplement un service rapide, précis et garanti qui vous coûte très peu et peut vous épargner beaucoup de labeur, de soucis et même de l'argent ! Venez chez BLOCK dès aujourd'hui !
GARANTIE
Nous garantissons une préparation adéquate de toutes les déclarations d'impôts. Si nous commettons des erreurs qui vous rendent passible d'une pénalité ou qui vous coûtent des intérêts nous vous rembourserons.
H&R BLOCK LTD.
Le plus grand service d'impôt du Canada, plus de 100 bureaux à votre service
5785 ouest, rue SHERBROOKE coin MELROSE
3645, rue WELLINGTON VERDUN
4616, boul. LEVESQUE coin 100ème ave, CHOMEDEY, LAVAL
boul. CARTIER coin 15ème ave, LAVAL-DES-RAPIDES, LAVAL
1080, rue NOTRE-DAME coin 11ème ave, LACHINE
186, boul. CHURCHILL GREENFIELD PARK
10,362, boul. ST-MICHEL coin Fleury, MONTREAL-NORD
Centre d'achats BAIE D'URFE Route 20, coin rue MORGAN
4818, ST-DENIS coin GILFORD
5716 est, rue SHERBROOKE coin DICKSON
885 DECARIE Ville ST-LAURENT
En semaine : 9 a.m. à 9 p.m. — Samedi : 9 à 5 — Tél. : 486-1942
AUCUN RENDEZ-VOUS NECESSAIRE



Ce que le meilleur maquillage du monde n'est pas capable de cacher.

C'est que vous n'avez pas dormi de la nuit.

Car rien ne vaut le sommeil naturel. Ni une façon naturelle de s'endormir.

Avec une bonne boisson chaude, vous aurez la chance de vous détendre avant d'aller au lit. Si vous avez de la difficulté à dormir, vous pouvez compter sur une bonne tasse d'Ovaltine bien chaude.

Son goût naturel fera vos délices. C'est un goût incomparable, qui lui vient d'un mélange de malt d'orge, de cacao et de lait. Un goût à faire rêver.

Et l'Ovaltine contient des vitamines A et C, de la thiamine, de la niacine, du fer, du phosphore et du calcium.

L'Ovaltine naturelle ne contient pas de sucre. L'Ovaltine au chocolat suisse est sucrée.

Sirotez-en une bonne tasse, la prochaine fois que vous aurez besoin de sommeil.

Ce soir, par exemple. Comme tous les soirs.

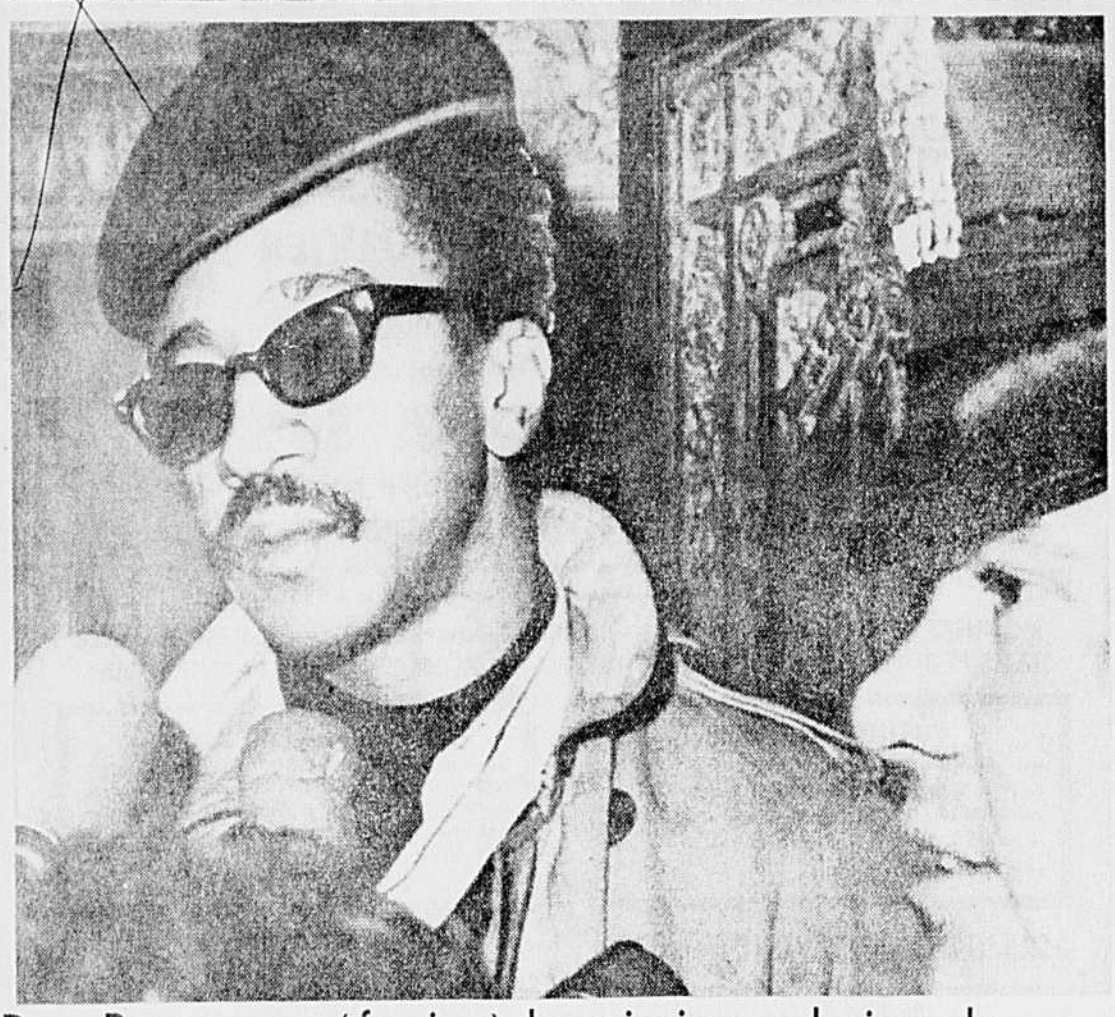
Vous dormirez sur vos deux oreilles.

Demain, vous n'aurez rien à cacher.

Dormez sur vos deux oreilles.



INFORMATIONS ÉTRANGÈRES



Rap Brown se réfugie à la mission cubaine de l'ONU après une bousculade avec des policiers

NEW YORK (PA, UPI) — Rap Brown, militant du pouvoir noir, a trouvé refuge pendant six heures à l'intérieur de la mission cubaine à l'ONU après qu'un policier eut cherché à l'arrêter au cours d'une bousculade à l'extérieur.

Cette affaire a cause un petit incident diplomatique. La mission cubaine a fait parvenir au secretaire général des Nations unies, U Thant, une note protestant contre la "conduite abusive" de la police. De son côté, l'agent impliqué doit porter une plainte contre Brown.

Juste avant de quitter la mission pour une destination inconnue, à 10 h 45 hier soir, Brown a déclaré aux journalistes que l'incident était l'oeuvre de "la police Gestapo" agissant "sur l'instigation du maire Lindsay et du président Johnson".

La délégation cubaine a dénoncé "la violation flagrante de l'intégrité territoriale du sol cubain par les autorités américaines".

L'incident s'est produit au moment où Brown et un compagnon, Robert Smith, quittaient la mission cubaine vers 5 heures hier après-midi, à la suite d'une "entrevue". Selon la version de la police, l'agent Richard Gleason, qui était de faction à la mission, se réchauffait dans le vestibule, tandis que son compagnon, l'agent Alfred Smith, restait à l'extérieur. En passant, Brown aurait bousculé Gleason, qui suivit les deux Noirs à l'extérieur. Brown portait un colis et Gleason lui demanda ce qu'il contenait. "Mêle-toi de ce qui te regarde et va-t-en," a dit Brown. Une bousculade s'ensuivit et les deux Noirs réintégrèrent la mission tandis qu'un garde tenait la porte ouverte.

Mais selon la version d'un porte-parole cubain, c'est l'agent de police qui s'en prit à Smith alors qu'il était encore dans le hall d'entrée et le poussa contre le mur. Brown se porta à l'aide de son compagnon et fut également repoussé contre le mur. C'est alors qu'un des deux Noirs pressa le bouton de la sonnette d'entrée et le concierge de la mission leur ouvrit la porte.

Au procès Guinsbourg à Moscou

Des intellectuels réclament liberté d'accès au tribunal

MOSCOU, (UPI,AFP) — Un groupe d'intellectuels soviétiques de renom a fait parvenir aujourd'hui une pétition adressée au président du tribunal du procès Guinzbourg et au gouvernement demandant la liberté d'accès aux séances et la diffusion par la presse soviétique de comptes rendus du procès.

La demande, signée par des écrivains et des hommes de science bien connus, prie le gouvernement de permettre que plus de sympathisants des accusés et plus de journalistes soient admis en cour.

Depuis le début du célèbre procès, qui entre aujourd'hui dans sa quatrième journée, la police a empêché les journalistes étrangers et la plupart des parents des accusés d'assister aux séances du tribunal.

Ce procès est celui d'Alexandre Guinzbourg, l'auteur du "livre blanc" sur le procès Siniavski-Daniel en 1966, d'Alexis Dobrovolski, de Youri Galanskov et de Vera Lachkova qui sont inculpés de propagande antisoviétique et d'appartenance au N.T.S., en vertu de l'article 70 du code pénal.

Trois des accusés ont plaidé innocence et le quatrième répétera, semble-t-il, sa plaidoirie de culpabilité laquelle implique ses trois compagnons.

Selon des sources bien informées, cette pétition, qui est la deuxième à être présentée cette semaine, a rappelé que le procès n'avait même pas été mentionné par la presse ou la radio soviétique depuis qu'il a débuté.

Parmi les signataires de la pétition, o nsignale de même source les noms de la poétesse Béla Akhmadoulina, épouse divorcée du poète Evtouchencko, l'écrivain Vassili Axionov, le peintre Vladimir Weissberg, un professeur de mathématiques, Igor Shfareivitch, et plusieurs autres.

Le gouvernement soviétique a fait comparaitre hier la mère d'un des accusés. Elel a avoué qu'après l'arrestation de son fils quelqu'un a téléphoné de Paris et s'est informé à son sujet.

Il semble que le défilé des témoins soit maintenant terminé, et que la journée d'aujourd'hui sera consacrée au réquisitoire, aux plaidoiries et au "dernier mot" des accusés.

Hier, le procès avait été marqué par la déposition d'un témoins-choc de l'accusation : l'étudiant vénézuelien Nicolas Brocku-Sokolov, arrêté fin décembre parce qu'il transportait sur lui du matériel de subversion en provenance de l'organisation N.T.S.

Selon certaines personnes autorisées à suivre les débats, Sokolov afait un témoignage accablant pour les accusés.

Une partie de la mission de "Surveyor-7" est compromise

PASADENA, Californie (UPI, AFP) — Le "Surveyor-VII", qui s'est posé mardi soir, sur les pentes du cratere lunaire "Tycho" a déjà pris 1,225 photographies d'excellente qualité dont plusieurs sont des clichés de la Terre. Toutes les autres montrent la région la plus accidentée, la plus désolée jamais apparue sur des photos lunaires.

Cependant, "Surveyor-VII" a eu ses premiers ennuis mécaniques hier, annonce le Laboratoire de propulsion à réaction. Les signaux radio ont bien libéré la "boite noire" qui doit servir d'analyse du terrain, mais il semble qu'un des câbles de suspension de cette "boite" soit resté pris dans un cliquet. Les techniciens du laboratoire de Pasadena vont tenter de dégager la "boite" avec le bras mécanique d'une excavatrice telle que celle qui avait permis à "Suveyor-3" de creuser la première tranchée sur la Lune en avril dernier.

Si la "boite" n'est pas dégagée, l'une des expériences les plus importantes de "Surveyor-VII", à savoir l'analyse du sol sur lequel s'est posé l'engin, risque d'être gravement compromise.

La NASA limite son choix, pour l'alunissage "d'Apollo", aux régions les plus planes de la mer de Tranquillite et de la mer des Tempêtes ; elle dispose à cet effet de plus de 60,000 photographies prises par les quatre "Surveyors" qui ont déjà atterri dans ces "mers".

Ces "mers" ayant donc été plus qu'amplement explorées par ces laboratoires, la NASA a affecté son dernier "Surveyor" à l'étude d'une région dont le relief et la géologie avaient toutes les chances possibles d'être très différentes de la zone équatoriale assez plate.

Le relief de la partie sud-ouest de la face visible de la Lune où s'est posé mardi soir "Surveyor-VII", ne pourrait être en effet plus accidenté. Ce sol a permis de justesse un alunissage que les savants du laboratoire de Pasadena qualifient de miraculeux.

Cet appareil doit bombarder le sol de particules atomiques, et mesurer la réflexion qui est en fonction de la nature des minéraux analysés.

Le Parlement d'Israël décrète la prolongation du service militaire

TEL AVIV (AFP, UPI) — Israël a décrété hier la prolongation de six mois du service militaire. Cette mesure, souligne un communiqué de l'armée, est notamment destinée à limiter l'appel de réservistes afin d'éviter toute perturbation de l'économie.

Les hommes qui devaient être libérés entre le 7 janvier et la fin de mars de l'année prochaine subiront cette augmentation du temps de service.

La durée totale du service militaire est ainsi portée à trois ans, sauf pour les femmes qui continueront de faire vingt mois.

L'augmentation du temps de service parait indiquer qu'Israël compte demeurer dans les territoires occupés pendant un an au moins. Elle survient à un moment où l'activité terroriste des organisations nationalistes arabes s'intensifie dans ces territoires.

Le roi Hussein, de Jordanie, a entrepris hier, une nouvelle tournée des capitales arabes, dans le but d'améliorer les relations entre les dirigeants arabes divisés sur la politique à suivre au Moyen-Orient.

Le souverain s'est d'abord rendu en Arabie séoudite où il a rencontré le roi Fayçal. Les observateurs disent que le jeune souverain tentera d'intervenir à titre de médiateur entre Fayçal et le président Nasser, d'Egypte, quant à leur différend au sujet du Yémen.

Le roi Hussein est d'avis que la dissension qui existe dans le bloc arabe porte atteinte aux perspectives de négociations de la Jordanie pour en arriver à un règlement de paix avec Israël.

Le roi Hussein est parti pour l'Arabie séoudite une heure avant l'arrivée dans sa capitale, Amman, d'une mission économique soviétique, venue discuter d'une aide possible de la part de l'URSS. On sait que traditionnellement, la Jordanie se fiait sur l'Occident pour son aide militaire et économique, mais le jeune souverain subit dans son pays de fortes pressions l'encourageant à accepter l'aode de Moscou.

Visite de Tito au Caire

Le président Tito, de Yougoslavie, arrivera le 31 janvier à Assouan, annonce ce matin "Al Ahram". Le président Nasser accueillera dans cette ville le chef de l'Etat yougolave, est y aura avec lui deux jours d'entretiens.

Les deux présidents regagneront ensuite le Caire, pour deux autres journees de conversations, affirme le quotidien. Selon "Al Ahram", les entretiens du président yougoslave avec les dirigeants égyptiens seront "d'une grande importance", et ne porteront pas seulement sur les questions politiques.

Mise en garde égyptienne

"Une tentative israélienne de faire naviguer dans le canal de Suez des embarcations pendant ou après l'opération de sortie des navires bloqués, équivaudrait pour nous à une tentative d'invasion du delta du Nil", a déclaré hier, M. Hassan Zayat, porte-parole du gouvernement égyptien. Dans ce cas, a-t-il poursuivi, nous riposterions comme il se doit."

M. Zayat a évoqué l'incident de la semaine dernière au cours duquel les Israéliens ont tenté, selon les Egyptiens, de mouiller une embarcation dans le canal. "Nous avons alerté, a-t-il dit, les observateurs des Nations unies et les Israéliens ont mis fin à leur tentative."

Accord USA-Cambodge sur le renforcement de la Commission de contrôle

D'après AFP, UPI et PA

Un accord est intervenu entre les Etats-Unis et le Cambodge sur le renforcement de la Commission internationale de contrôle, qui sera dotée de matériel pour se déplacer rapidement afin d'enquêter sur place.

Le prince Norodom Sihanouk, chef de l'Etat cambodgien, a fait cette déclaration à l'issue de sa première rencontre avec M. Chester Bowles, l'envoyé spécial du président Johnson, il a ajouté qu'il accepterait "des informations de tous bords" des Américaines sur les infiltrations vietcong au Cambodge et des Chinois sur l'entrée d'agents américains dans le pays. Les Etats-Unis ont souligné qu'ils n'avaient nullement l'intention d'organiser des poursuites dans le Cambodge et le prince leur a conseillé également "de ne pas compromettre l'amitié entre les deux pays".

Le chef d'Etat a indiqué qu'il a demandé à M. Bowles l'arrêt des bombardements du Nord-Vietnam, mais que les Américains demandent de leur côté l'arrêt des envois de renforts nord-vietnamiens dans le Sud. "De cette façon, Américains et Nord-Vietnamiens sont d'accord pour continuer à se battre", a dit le prince.

Le prince Sihanouk a déclaré en outre que son gouvernement a promis de faire tout en son pouvoir pour éviter les violations de frontières entre le Cambodge et le Vietnam. D'autre part, le gouvernement du Cambodge a fait savoir qu'il est favorable au prêt de deux helicoptères par les Etats-Unis à la Commission de contrôle, laissant toutefois l'acceptation finale de cette aide américaine à la Commission elle-même et aux deux coprésidents de la Conférence de Genève de 1954 (la Grande-Bretagne et l'URSS). La décision du gouvernement cambodgien, qui répond à une offre faite le 25 décembre dernier par les Etats-Unis, a été transmise à Washington par le gouverne-

"Si la position d'Hanoï a changé, nous ne devons pas, bien entendu, laisser échapper cette chance", a déclaré M. Georges Brown, secrétaire britannique au Foreign Office, au cours d'un discours qu'il a prononcé hier au Club de la presse étrangère de Tokyo. Le ministre a indiqué qu'il explorera aujourd'hui à Washington avec M. Dean Rusk les chances de paix au Vietnam.

Après cet entretien et après les conversations que M. Harold Wilson doit avoir ensuite à Moscou, il sera possible, a dit en substance M. Brown, de faire le point de la situation.

Le président sud-africain mort à 68 ans

JOHANNESBOURG, Afrique du Sud (AFP) — Le Dr Théodorus Ebenazar Donges, président élu de la République sud-africaine, qui vient de mourir des suites d'une hémorragie cérébrale, était un brillant avocat qui avait mérité dans les milieux parlementaires le surnom de "langue d'argent".

Né au Transvaal en 1899, M. Donges, dont le père était un pasteur de l'Eglise réformée hollandaise, était entré dans la politique en 1941 et n'avait pas tardé à se faire un nom comme farouche nationaliste afrikaan.

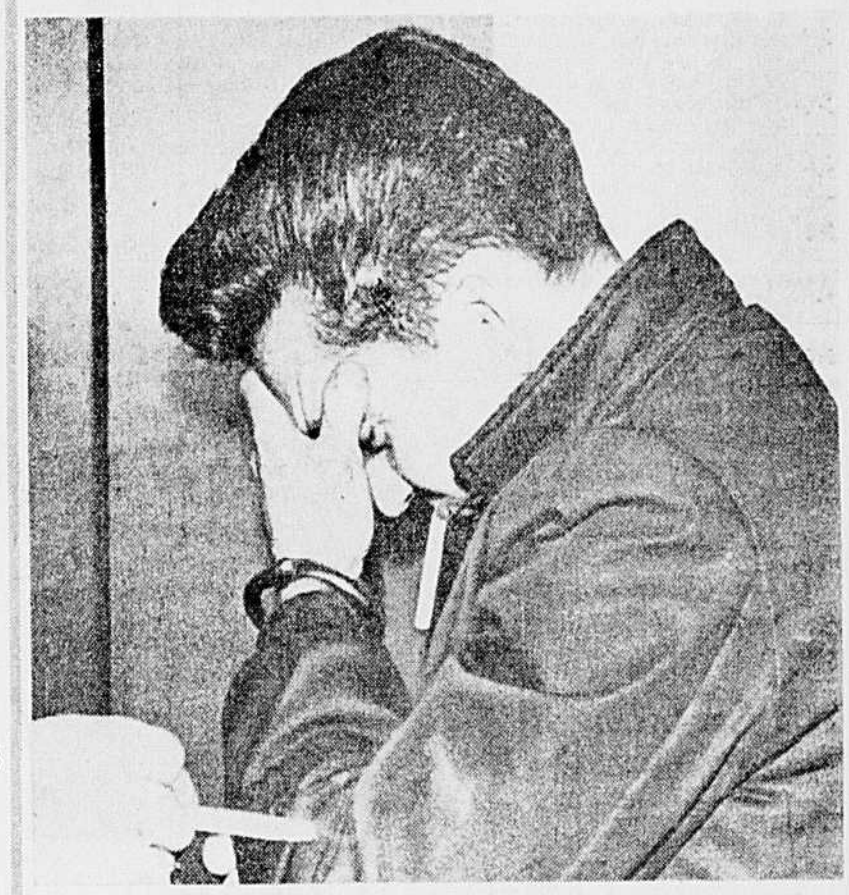
Huit ans plus tard, il entrait au cabinet nationaliste du Dr Malan comme ministre de l'Intérieur et faisait adopter par le parlement certaines des lois les plus controversées de l'apartheid, telle que celle interdisant les mariages mixtes (1949) et sidence déterminées aux divers groupes raciaux (1950).

Ministre des Affaires économiques et plus tard des Finances dans les cabinets Verwoerd et Vorster, le Dr Donges avait été candidat à la présidence du conseil après l'assassinat du Dr Verwoerd en septembre 1966.

Elu président de la république le 28 février dernier contre le candidat de l'opposition, le major Peit Van Byl, le Dr Donges devait prendre possession de ses fonctions le 31 mai dernier, succédant ainsi à M. Charles C. R. Swart, qui s'est retiré de la magistrature suprême pour raisons de santé.

Le Dr Donges laisse sa femme et deux filles.

$4,1 millions de faux billets ont été saisis à New York



James Clark, l'un des fabricants

NEW YORK — (UPI, PA, AFP) — Les services secrets des Etats-Unis projettent d'autres arrestations en rapport avec un réseau de faux monnayeurs qui se proposaient de mettre en circulation $50 millions de faux billets "d'excellente qualité" qu'ils projetaient de vendre 10 cents pour un billet contrefait de $100.

Les agents des services secrets ont saisi $100,000 de ces faux billets qui avaient été envoyés par la poste de Miami à un agent clandestin à New York depuis septembre. C'est la plus forte saisie du genre dans l'histoire des services secrets américains.

Trois hommes ont été arrêtés jusqu'à maintenant, deux dans l'Ohio, et un à New York et d'autres arrestations sont attendues.

Un avocat de Miami, Joel Lee, âgé de 37 ans, a été arrêté à l'aéroport international Kennedy au moment où il s'apprêtait à monter dans un avion à destination de la Floride. Il a été accusé d'avoir été en possession, d'avoir vendu et livré les faux billets de $100; il a comparu devant une cour fédérale à Brooklyn et son cautionnement a été fixé à $25,000.

Louis Christian, 46 ans, et James Clark, 28 ans, ont été appréhendés respectivement à Canton et à Akron, dans l'Ohio. Ils sont accusés d'avoir fabriqué et vendu les faux billets. Dans le cas de Christian, le cautionnement a été fixé à $75,000.

D'après la police, Lee avait fait des arrangements avec un agent secret utilisant le nom de Dennis Lorraine, qui avait accepté de payer 10 cents pour chaque faux billets de $100. Plusieurs livraisons furent expédiées par courrier aérien à l'agent secret durant septembre, octobre et novembre, soit pour un total de $4,100,000.

Toutefois, les services secrets croient qu'aucun billet n'a été mis en circulation. Les faux billets étaient "de haute qualité, d'excellentes reproductions."



Joel Lee
le vendeur



télephoto UPI

"Henry", le chien au coeur neuf

Sur le même étage de l'hôpital de Palo Alto-Stanford où est traité M. Mike Kasperak, qui a subi une greffe du coeur, un berger allemand, dénommé Henry, se rétablit lui aussi après avoir subi une opération du même genre. On voit ici le Dr Eugene Doug, professeur de chirurgie, examinant l'animal pour vérifier si les médicaments sont efficaces contre les phénomènes de rejet du coeur transplanté.

Les survivants des greffes de coeurs: complication chez le Dr Blaiberg; amélioration dans l'état de M. Kasperak

LE CAP — (AFP, UPI, PA, Reuter) — Un bulletin de santé publié ce matin au Cap par l'hôpital Groote Schuur annonce que l'état de M. Philip Blaiberg "n'est pas aussi bon aujourd'hui qu'hier".

Des épanchements se sont produits autour de son coeur greffé mais ils ont pu être évacués. Une fois le liquide retiré après une brève intervention (ponction), le patient s'est senti mieux, ajoute le bulletin qui précise que les médecins du Dr Blaiberg ne sont pas inquiets de cette complication toutefois inattendue.

Pendant ce temps, l'autre survivant des cinq transplantations de coeurs effectuées jusqu'à maintenant, M. Michael Kasperak, continue de faire des progrès sensibles, bien que son nom apparaisse toujours sur la liste des personnes dont l'état est critique. Les progres enregistrés concernent surtout les reins, les poumons et le foie.

Les médecins en charge de M. Kasperak ont une dure lutte à livrer pour combattre les complications qui sont apparues sur ces organes vitaux. Cependant, le coeur greffé bat d'une façon très normale. L'équipe médicale se dit encouragée par les améliorations enregistrées mais affirme que la période la plus cruciale, celle du danger de rejet, n'est pas encore commencée.

Pour la deuxième journee consecutive, M. Kasperak s'est assis dans son lit, les jambes ballantes, afin d'aider la circulation sanguine. Il ne peut cependant toujours pas parler à cause du tube placée dans sa gorge pour l'aider à respirer. Ce qui ne l'a pas empêché de communiquer avec sa femme, assise à son chevet; il lui a tendu hier une feuille de papier sur laquelle il avait réussi à écrire "Je t'aime".

M. Kasperak vit aujourd'hui grâce au coeur de Mlle Virginia May White. Cependant, un rein de cette même personne, transplanté sur Mme Angebel Mann, âgée de 51 ans, a été rejeté par l'organisme de l'opérée. Les chirurgiens ont été obligés hier de retirer l'organe rejeté et Mme Mann reçoit actuellement des médicaments pour débarrasser son sang des impuretés accumulés par le processesus de rejet.

Le Dr Kantrowitz est prêt à recommencer

Malgré deux échecs consecutifs, le Dr Adrian Kantrowitz, le célèbre chirurgien de Brooklyn, a déclaré aujourd'hui qu'il était prêt à tenter une nouvelle greffe du coeur "quand l'occasion se presentera".

Il a affirmé que la tentative ratée sur le pompier Louis Block avait été pleine d'enseignement.

Pour sa part, un chirurgien de Toronto, qui expérimente des greffes de coeurs sur des chiens depuis près de 40 ans, a affirmé hier qu'il était immoral d'effectuer de telles interventions sur des êtres humains aussi longtemps que les chances de survie ne seront pas meilleures.

EATON



Déshabillés en nylon soldés à très bas prix par le fabricant

De ravissantes tenues de nuit à offrir, à vous offrir. Joliment réalisées en tricot nylon souple recouvert de tulle de nylon. Achetez-les sans attendre à ces prix modiques!

A. Ordinairement 20.00
Coquet déshabillé orné de fleurs appliquées. Rose ou aqua. Tailles petite, moyenne, grande. **Spécial** **10.99**

B. Ordinairement 6.00
Nuisette ornée de fleurs appliquées. Rose ou aqua. Tailles petite, moyenne, grande. **Spécial** **3.99**

C. Ordinairement 7.00
Mini-nuisette deux tons, avec culotte harmonisée. Cacao, rose ou lime et garniture en satin. Tailles très petite, petite, moyenne. **Spécial** **3.99**

D. Ordinairement 8.00
Mini-nuisette brodée et garnie de dentelle, avec culotte harmonisée. Nuance aqua et jaune. Tailles très petite, petite, moyenne. **Spécial** **3.99**

EATON en ville (rayon 209) au quatrième étage et à Pointe-Claire



Tenues d'écolières à bas prix pour finir l'année scolaire

Achat effectué spécialement pour cette offre à prix avantageux! Tuniques et uniformes lavables en "Térylène" Fortrel d'entretien facile. Marine seulement.

A. Ordinairement 7.98
Uniforme à encolure en V et ceinture en même tissu. Tailles 7 à 14. **Spécial** **5.98**

B. Ordinairement 8.98
Tunique à encolure carrée et plis creux. Tailles 7 à 10. **Spécial** **6.49**

Blouses d'écolières en broadcloth de coton blanc provenant d'un manufacturier réputé. Solde d'une vente précédente, à bas prix pour cette occasion. Tailles 8 à 14.

C. Prix courant 2.98
A manches courtes et col transformable. **Spécial** **1.97**

D. Courants 2.98 et 3.98
Manches courtes ou longues, petit col rond empesé. **Spécial** **1.97**

Commandes acceptées par téléphone jusqu'à épuisement du stock.
Livraison effectuée pour commandes de 2.00 ou plus.

EATON en ville (rayon 211) au quatrième étage et à Pointe-Claire

Au pas de la mode pour un printemps charmant, charmeur...

Vente "Hanes" annuelle

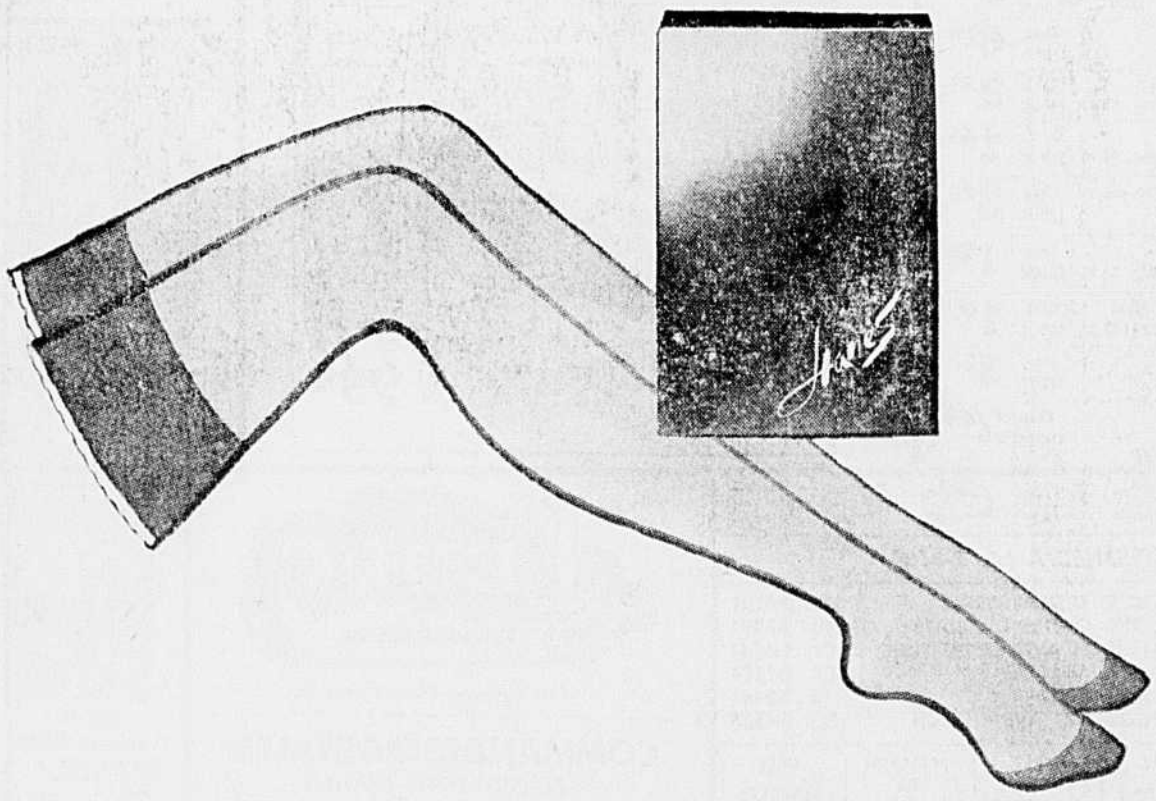
Voici les aubaines de l'année! L'occasion par excellence de faire provision de vos bas "Hanes" préférés. Sept élégants modèles au choix, à prix avantageux. Existent dans les pointures proportionnées 8½ à 11 (courant) et 9½ à 11 (long) sauf autres indications.

Prix courant 1.75 la paire — **Offre spéciale du fabricant**
#615. En tricot uni, avec talon naturel et demi-pointe. Nuance South Pacific (havane), Town Taupe (gris), Topaz (brun), Barely There (beige), Black Coffee (café).
#210. Tricot uni sans couture de nylon "Cantrece", avec pointe et talon renforcés. South Pacific, Barely There, Town Taupe, Topaz. Pointures proportionnées 8½ à 12. **4 paires 5.80**

Prix courant 1.65 la paire
#415. Tricot uni sans couture. Pointe et talon renforcés. South Pacific, Town Taupe, Barely There, Topaz. **4 paires 5.40**

Prix courant 1.50 la paire
#530. Bas de marche en tricot nylon uni, sans couture, avec pointe et talon renforcés. South Pacific, Town Taupe, Barely There, Topaz.
#115. Tulle sans couture. Pointe et talon renforcés. South Pacific, Topaz, Barely There, Town Taupe, Black Coffee. **4 paires 5.00**

Prix courant 4.95 la paire
#805. "Come Alive", un bas de soutien très fin, en nylon sans couture. South Pacific, Town Taupe, Complexion (chair). **La paire** **3.95**



Livraison effectuée pour commandes de 2.00 ou plus

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (rayon 201) au rez-de-chaussée et à Pointe-Claire

Eaton ouvre de 9 h 30 à 18 h. Jeudi et vendredi jusqu'à 21 h. Les commandes téléphoniques sont acceptées dès 8 h. COMPOSEZ 842-9211

FAITES LAVER VOTRE

pour
17¢
3 JOURS SEULEMENT
11-12-13 JANVIER
VOYEZ NOTRE ANNONCE
EN PAGE 31



FRANÇOISE GAUDET-SMET

QUE FAIRE ?

Courrier "Que Faire ?"
LA PRESSE,
750, boul. St-Laurent,
Montréal, P. Qué.

Désordre

Le sexe aujourd'hui est une chose très importante; il serait difficile d'en douter... Il faut renseigner les jeunes; ils le seront à fond. Ne serait-il pas très opportun de leur dire et de leur répéter en même temps qu'ils ont aussi une tête et une volonté à utiliser. Un homme "normal" peut-il être plus heureux en cherchant d'une porte à l'autre la femme qui pourra le mieux collaborer à des relations sexuelles parfaites, que celui qui verra "chez lui" grandir une famille respectable parce qu'il aura été un modèle, un guide et une présence encourageante? Le bonheur, cela se ressent où? Dans le coeur ou ailleurs?

CHAVIREE

Le sexe, madame, le mien, le vôtre, le leur, c'est ma vie, votre vie, leur vie! venant de l'intelligence, de l'esprit, de la conscience, du coeur, du sang, du corps et de sa santé, de sa force, du soin qu'on en prend intelligemment et constamment, le meilleur équilibre qui en constitue la force, la richesse valorisant toutes les autres, vient d'un plan et d'un ordre permanents, éternels, constants, continus, sans quoi tout se brouille et dérive. Ce n'est pas difficile de trouver ce qui est le mieux: un enfant de trois ans le sait s'il est encadré de parents normaux, attentifs et formateurs: un regard écrit en sa conscience la différence de ce qui est bien et de ce qui est mal, eu égard à l'ordre éternel.

Il n'y a qu'une façon d'empêcher un homme de courir: c'est de lui couper les jambes! et encore du moment qu'il commence à croire que c'est sa partie supérieure.

Mais s'il n'a pas été élevé? Pire qu'un petit goret dans sa soue!

Elever un enfant, cela commence avec la première cuillerée de bouillie, le premier biberon; au bout de la cuiller et à tenir le biberon, une mère, une vraie femme, qui aime, non pas elle, mais le fruit de sa branche! Vingt ans plus tard, ou plus tôt ou après, une autre, personne ou collectivité, prend la relève et doit être vraie femme, vraie mère. Qui rompt la chaine fausse le mécanisme. Ne fait pas exactement à tel temps ce qu'il faut faire exactement, afin que l'affectivité ne prenne pas plus de place qu'il n'en faut, que le labeur grandissant soit efficace, et qu'une infirmité de pensée ne fasse tout crochir en commençant par le fin fond. D'une femme à l'autre! Je ne crois qu'à cette politique, gouvernement de l'être pour la vie: vie à transmettre, à tonifier, à faire sans cesse triante et montante, à vouloir belle, à portée du coeur... c'est alors le vrai beau règne des femmes: "maman!"



Quatre Québécois gagnent des trophées à Toronto

Le Salon du Meuble canadien se tient actuellement au Parc des Expositions à Toronto, pour se terminer samedi soir à 10 h. Quatre manufacturiers québécois ont reçu des trophées : J.-W. Kilgour, de Beauharnois, catégorie des meubles de style antique ; R. S. Associates, de Montréal, ameublement de chambre d'enfants ; la maison de piano Lesage, de Sainte-Thérèse, pour son clavecin en bois de rose illustré sur cette photo, et enfin Building Products of Canada, de Montréal, recouvrement de planchers.

La fondatrice d'un mouvement féminin s'éteint à Darmouth

DARTMOUTH (PC) — Les obsèques d'Edna Irène Wallace, l'une des fondatrices du groupement "Canadian Girls in Training", ont eu lieu hier à Dartmouth, en Nouvelle-Ecosse.

Miss Wallace est décédée en fin de semaine, à l'âge de 77 ans. S'intéressant depuis longtemps aux activités des jeunes filles, elle avait collaboré à la fondation du groupement en 1916, pour en faire ensuite l'une des associations éducatives les plus importantes au Canada.

"Tout l'argent qu'il a hérité ne semble pas lui être monté à la tête". "Non tout est resté accroché dans sa poche !" (tp)

"Pour venir de Hambourg à Kassel, j'ai mis 15 jours." — "Quelle route as-tu donc prise ?" — "Celle qui passe par l'hôpital de Hanovre. (tp)

DES TOILETTES PARFAITES
POUR UNE CROISIERE REUSSIE



ELEGANTES TOILETTES
POUR CROISIERES
Kate newman gowns INC.
5371 Queen Mary Rd. — 488-7311
CROISIERES INOUBLIABLES
Voyages Caravan Int'l Inc.
2425 De Salaberry — 331-3120

Pour tout projet de voyages, appelez Voyages Caravan ou complétez et envoyez-nous le bon détachable ci-dessous.
Nom .....
Adresse ..... Tél. .....

ENTRE NOUS
Marie Robert



MONTREAL, 11 janvier — Qu'allez-vous faire de l'argent que vous avez reçu à Noël? En voilà un problème! Sérieusement, si vous avez eu la chance de recevoir des cadeaux d'argent, pourquoi ne pas les faire fructifier, à raison de 4½% d'intérêt dans un Compte d'Epargne Spécial de LA BANQUE DE NOUVELLE ECOSSE? Le taux d'intérêt est plus élevé pour un compte spécial mais il ne comporte pas le privilège de payer par chèque. Mais si vous voulez payer par chèques, ouvrez un deuxième compte à la BNE. Il est ainsi plus facile de séparer les épargnes des dépenses et c'est une bonne façon de commencer la Nouvelle Année.

PARCE QUE NOUS SOMMES DU SEXE FAIBLE... La compagnie Pharmaco (Canada) Ltée a mis au point un laxatif 'faible' pour nous les femmes. Le Laxatif CORRECTOL ® contient un ingrédient doux et amollissant avec tout juste ce qu'il faut de stimulant pour combattre l'irrégularité — tout en respectant notre système délicat. Correctol agit rapidement mais avec douceur. Il se présente sous forme de comprimés roses, faciles à prendre, spécialement préparés pour nous. Si vous souffrez d'irrégularité (et qui en est toujours exempt ?) prenez Correctol. Ce merveilleux laxatif est en vente à tous les rayons de pharmacie.



VOULEZ-VOUS CONNAITRE UN SECRET DE BEAUTE ? Voici : le charme féminin c'est avant tout une propreté intime et la sensation d'être absolument propre et nette. C'est pourquoi DEMURE, liquide pour la douche, à l'odeur de menthe fraîche, devrait faire partie intégrale de vos soins de beauté quotidiens. Demure est légèrement médicamenté pour soulager l'irritation et détruire les bactéries, cause d'odeur déplaisante. Il se présente dans une flacon en plastique commode et décoratif dans votre armoire à pharmacie. DEMURE est en vente chez votre pharmacien. N'attendez pas... ajoutez à vos charmes féminins dès aujourd'hui.



IL EST CHEZ-LUI PARTOUT ! Que vous receviez peu ou beaucoup, le CLARET MANOR ST. DAVIDS de Bright est une vraie joie. C'est un vin qui accompagne à la perfection rôti de boeuf, cotelettes, bifteck, saucisses, spaghetti et boulettes de viande... enfin toute viande rouge. Et le SAUTERNE MANOR ST. DAVIDS est sûrement le vin de table le plus populaire au Canada — idéal avec les salades, le poisson, les volailles — toutes les viandes blanches ! L'autre chose remarquable au sujet de ces deux grands vins canadiens de Bright c'est leur bas prix. La Maison Bright est la seule maison vinicole canadienne du Québec.



QUOIQU'ON EN DISE une "Lessive Honnête" est ce qu'il y a de mieux ! Grâce à la Lessive Honnête vous préservez votre linge du cerne grisâtre qui se dépose autour de la lessiveuse et dans le linge. La Lessive Honnête rend votre linge blanc, net, doux, et il dégage alors une odeur de fraîcheur. Ajoutez l'adoucisseur d'eau CALGON ® à votre détersif lors de votre prochaine lessive et vos vêtements seront vraiment propres. Avec Calgon vous employez moins de détersif — un quart ou la moitié moins que d'habitude. Au lieu de déguiser votre problème à l'aide de produits de blanchiment, laissez Calgon faire votre lessive... honnêtement.



VOS RESOLUTIONS DU NOUVEL AN deviendront réalité ! Prenez la résolution d'acheter plus avec vos dollars en choisissant les marques de qualité Dominion... la QUALITE COUTE MOINS QUE VOUS NE CROYEZ ! Le CAFE INSTANTANE RICHMELLO, par exemple, est vraiment le meilleur café instantané, d'un arome invitant et d'une riche saveur. Et les économies réalisées sur le café seulement font vite une jolie somme ! Vous serez enchantée des bas prix et de la haute qualité des produits Richmello de Dominion ! Tout comme les produits DOMINO, ils signifient qualité à meilleur prix. Mais, C'EST ENCORE A CAUSE DE LA VIANDE...



1-K

votre médecin vous parle

Hypocondriaque, malade psychique

par le Dr L. Gendron

L'hypocondriaque ne voit que des pilules : des roses, des blanches, des jaunes, des violettes, des brunes, etc. Il se préoccupe d'une façon obsessive de sa santé physique. Il est en général assez familier avec les symptômes, la médecine et les médecins. Il invente inconsciemment une foule de malaises : au thorax antérieur et postérieur, à l'hypocondre droit ou gauche (le mot hypocondriaque prend son origine de l'hypocondre), à l'épigastre, (région de l'estomac), au foie et à la rate, à l'intestin et au rectum en particulier et au niveau génito-urinaire, etc.

S'agit-il de malaises physiques réels? Non. C'est plutôt un syndrome psychique morbide qui se traduit par des troubles physiques. Hypocondrie signifie perturbation psychosomatique. Une anxiété morbide est à la base de cette pathologie. C'est une concentration maladive sur des désordres corporels bénins, des malaises qui passent inaperçus chez une personne normale. Il développe l'art d'exagérer les symptômes au point, dans bien des cas, d'en faire un syndrome médicalement et chirurgicalement grave. Cet individu développe une imagination troublante et même délirante. Il a vraiment une préoccupation exagérée de son état de santé.

Il passe en revue tous les systèmes, il les analyse l'un après l'autre, il prend bien soin de trouver un symptôme dans chacun d'eux pour faire de la variété dans sa symptomatologie. Il tire des conclusions subjectives du fonctionnement des divers organes : estomac, foie, intestin, vessie, rectum, prostate, etc. Il fabrique sa propre physique et il raisonne avec ses déductions personnelles. Imaginez le bouleversement de la physiologie humaine. Il devient confus au point de se sentir putréfié, corrompu et dégénéré. Ce n'est pas exagéré, il y a vraiment des individus qui expriment de telles réactions.

Il y a divers degrés dans l'hypocondrie. Elle a un commencement, elle prend de plus en plus d'importance dans l'esprit, elle finit par occuper le cerveau presque vingt-quatre heures par jour. Vous réalisez chez vous une préoccupation exagérée d'un ou de plusieurs processus corporels, vous êtes déjà contaminé par l'hypocondrie. Vous ne pouvez plus travailler calmement. Attention ! Le virus de l'hypocondrie est en train d'envahir totalement votre cerveau. C'est le moment de vous procurer le sérum antihypocondriaque. Quel est son nom? La psychothérapie. Votre anxiété s'aggrave de jour en jour. Bientôt vous serez dans le délire de la maladie. La psychothérapie est encore possible dans votre cas. Ne perdez pas une minute, c'est aussi urgent qu'un cas d'appendicite aigue.

DEVENEZ TELEPHONISTE DIPLOMEE
EN UN MOIS
OUI, en un mois vous pouvez vous créer un avenir des plus profitables.
COURS DU JOUR OU DU SOIR
ECOLE TELEPHONISTE MODERNE
4806 SAINT-DENIS
Montréal
Tél. 844-5671

COURS DU JOUR
hiver 1968

Cycle d'initiation à l'étude de la civilisation française : la Renaissance. Le jeudi après-midi.

Littérature française contemporaine : Sartre, Camus, Anouilh, Ionesco, Sarraute, Robbe-Grillet, Duras. Le mercredi après-midi.

Psychologie de l'adolescent. Le lundi après-midi.

UNIVERSITE DE MONTREAL
Extension de l'enseignement
(Service d'éducation permanente)
C.P. 6128, Montréal 3
Tél. : 343-6992

VENTE
de RÉNOVATION
Tout en bas du prix coûtant
PRIX RÉDUITS de 50% et plus

- Robes cocktail
- Robes du soir longues et courtes
- Ensembles en tricot importés de France, Italie, Espagne
- Tailleurs
- Blouses, chandails, pantalons, ensembles de ski
- Créations haute-couture italienne
- Chapeaux de feutre et fourrure signés Josée de Montréal

LA VENTE COMMENCE DEMAIN
VENDREDI à 9h.30 a.m.
ouvert jusqu'à 9 h. p.m.
Josée de Montréal
1330 ouest, rue Sherbrooke — 843-5555
Jeanne de Grasse, gérante et conseillère

Ogilvy
Rabais général
SEMI-ANNUEL
Bat son plein
TOUT* NOTRE STOCK EST OFFERT A
RABAIS
de 10% à 33⅓%
(et même jusqu'à 50%)
Selon sa tradition de ne garder aucune marchandise d'une saison à l'autre, et juste avant son inventaire semi-annuel, la maison Ogilvy vous offre cette incroyable occasion d'économiser sur tous genres d'articles pour vous, votre famille et votre foyer.
Ce rabais couvre nos deuxmagasins : Fairview- Pointe Claire ainsi que les 6 étages de notre magasin en ville, où vous trouverez tout pour hommes, dames, enfants et pour votre maison.
- VEUILLEZ ALLOUER 2 A 3 JOURS POUR LA LIVRAISON
- AUCUN VERSEMENT COMPTANT N'EST REQUIS SUR L'ACHAT DE FOURNITURES DE MAISON
* Sauf quelques exceptions.
OGILVY



Le Grand chef des Castors...

Les membres du Beaver Club, un club formé jadis par des commerçants de fourrures désireux de tromper l'ennui des longues soirées d'hiver en se réunissant pour discuter affaires, ont élu hier leur président honoraire, M. Louis Lapointe. Le nouveau "Grand chef des Castors" est entouré d'un autre Grand chef, M. Andrew Delisle, et de Mme Goodlift, également de la réserve de Caughnawaga.

La hausse de la criminalité : facteur déterminant des modifications à la loi sur la délinquance juvénile

OTTAWA (PC) — Le solliciteur général du Canada, M. Larry Pennell, a déclaré hier que la hausse de la criminalité au pays est l'une des principales raisons qui ont amené le gouvernement fédéral à proposer des modifications à la loi sur la délinquance juvénile.

Ouvrant une conférence fédérale-provinciale de deux jours sur la question de la délinquance juvénile, le ministre a dit qu'aucune modification substantielle n'avait été apportée à la loi depuis 40 ans.

"La hausse de la criminalité est l'une des raisons qui amène le gouvernement à proposer des modifications", a-t-il ajouté.

M. Pennell a souligné que la délinquance juvénile engage surtout l'autorité locale, mais selon lui le gouvernement fédéral possède une juridiction constitutionnelle dans le domaine.

Des représentants de toutes les provinces, sauf de l'Ile du Prince-Edouard, assistent à cette conférence à huis clos.

Il s'agit dans la plupart des cas de hauts fonctionnaires, et les délégations sont pilotées par les procureurs généraux adjoints.

Les représentants du gouvernement fédéral incluent M. Pennell, le commissaire des pénitenciers, M. A. J. MacLeod et Mlle L. Lynch de la Commission des libérations conditionnelles.

Projet de loi

Le solliciteur général a déjà annoncé son intention de soumettre un projet de loi à la reprise de la session, le 22 janvier. La loi n'a subi aucune modification depuis 1929.

Le projet de loi, qui a été rédigé à la lumière des conclusions d'un comité qui a étudié le problème de la délinquance juvénile pendant cinq ans, est soumis à l'attention des participants à la présente conférence, mais à titre de référence seulement.

M. Pennell a précisé que le projet de loi qui sera présenté au Parlement sera rédigé à la suite des conclusions de la conférence.

Le comité a recommandé qu'on établisse à 17 ans l'âge de la majorité juridique. Il varie actuellement de 16 à 18 ans, selon les provinces.

Le comité recommande également que l'on présente des accusations précises contre les adolescents et qu'on cesse de porter tout simplement des accusations vagues de délinquance.

Les participants à la conférence devront également déterminer si cette nouvelle loi devra traiter des délits commis contre les lois provinciales.

En faveur d'une fédération du patronat au Québec

par Maurice LAPERRIERE
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Nous devrons remplacer plus de 100,000 patrons groupés en 500 associations par un "patronat" uni, (ou fédéré), en vue d'avoir une audience auprès des autorités provinciales si nous voulons que le Québec reprenne une place intéressante dans la course vers le progrès économique et social.

Tel est l'essentiel d'une causerie que prononçait, hier midi, devant les membres du club Richelieu-Québec, M. Jean Brunelle, directeur général du Centre des Dirigeants d'entreprises du Québec.

Précisant, dès le début de son exposé, que ses remarques ne viseraient aucune institution politique, syndicale ou sociale, M. Brunelle a exprimé l'avis qu'après ce que l'on a appelé "la révolution tranquille", le Québec a peu à peu tiré de l'arrière et qu'il souffre actuellement d'une anémie industrielle.

M. Brunelle a cité en exemple des pays comme le Japon et la Suède où les groupements patronaux ont à leur crédit des réalisations fort intéressantes.

Parlant de relations patronales-ouvrières, M. Brunelle a affirmé "qu'un certain syndicalisme" d'aujourd'hui n'est pas dû à des gens qui ont trop de vent dans les voile, mais à l'absence d'un patronat uni pouvant offrir des solutions objectives et concrètes."

Le conférencier a notamment recommandé au patronat d'accepter le syndicalisme" de bonne foi et avec réalisme."

Vol de diamants et de perles valant $5,000

Deux individus armés respectivement d'un revolver et d'un marteau ont pris la fuite avec des diamants et des perles évalués à $5,000, vers 7 h 30 hier soir, peu après s'être attaqués, en face du 4000, rue Van Horne, à un homme qui transportait une serviette.

M. Mick Rosenberg, du 4044, rue Van Horne, la victime, n'a pas été blessé par ses agresseurs.

FAITES LAVER VOTRE



pour

17¢

3 JOURS SEULEMENT
11-12-13 JANVIER
VOYEZ NOTRE ANNONCE
EN PAGE 31

Agapes 'historiques' du Beaver Club

Quelque 450 membres du Club Beaver, les seigneurs des lacs et forêts, participaient hier soir, à l'hôtel Reine-Elizabeth, aux dixièmes agapes présidentielles annuelles de leur club, déjà qualifiées par une publication de: "la réunion la plus gaie et la plus tapageuse du Canada", et ayant pour thème, cette année, la conservation de la faune canadienne.

Histoire de concrétiser le thème, le club avait réuni à la table d'honneur d'éminents experts canadiens en conservation dans les domaines de la zoologie, l'ornithologie, l'entomologie et l'ichtyologie qui, pour la plupart, avaient revêtu des costumes datant de la fin du 18ème siècle.

Les murs étaient tapissés de fourrures,les tables ornées de divers objets indiens, tels que des canots miniatures remplis de fruits et des calumets de paix qu'on ne devait fumer qu'à la toute fin du repas. Bien plus, le hall d'entrée était aménagé de façon à donner l'illusion d'un village indien. Surtout qu'à l'arrivée, une bande d'Indiens et leur "squaw" vous accueillait joyeusement.

Menu exotique et savoureux

Un menu préparé par des experts, de façon toujours à respecter le thème de la soirée, présentait des mets aussi exotiques que la chair de boeuf musqué et de renne séchée à l'air arctique, l'omble de l'Arctique, la chair de baleine, la soupe au museau d'orignal, le légendaire Kee Wee Sen, un poisson du lac Supérieur, faisan et riz sauvage du Manitoba, ainsi qu'un dessert à la mode arctique présenté sous forme d'igloo. Chacun des plats et services de vin était annoncé par une fanfare de guerriers tonitruants venus de la réserve de Caughnawaga qui, précédés du plat à l'honneur défilaient à travers la salle à manger.

Origines lointaines

Fondé à Montréal, en 1785, par des membres hivernants de la Compagnie du Nord-Ouest d'origine surtout française ou écossaise, bien qu'on y rencontrât occasionnellement des Américains, le Beaver Club procurait alors à ses membres l'occasion de tromper l'ennui des longues soirées d'hiver en discutant affaires, évidemment fourrures.

Vint ensuite le fusionnement de cette compagnie avec celle de la Baie d'Hudson,ce qui eut pour effet la dissolution du club. Dissolution qui dura... jusqu'en 1959, alors que l'hôtel Reine-Elizabeth décida de le faire revivre.

Parmi les membres actuels du club — il y en a plus de 600 — on compte le roi Mahendra, du Népal, et Lord Ogilvy, de Grande-Bretagne. Avant que ne soient mises en branle les festivités de la soirée, les membres du Beaver Club et leurs invités ont élu M. Louis Lapointe président honoraire pour 1968. M. Lapointe succède à M. Robert Campeau, d'Ottawa.

Au poste de vice-président (futur président de 1969), les membres du club ont élu M. James A. Soden.

Le commodore O.C.S. "Robbie" Robertson, explorateur canadien et géographe du Grand Nord qui fut conseiller scientifique auprès de l'Expo '67, a agi comme hôte du club.

Trois postes importants à combler au Service de la police de Montréal

par Raymond MASSE

Les administrateurs montréalais sont à la recherche de candidats pour combler trois postes importants au sein du Service de la police.

Il y a lieu de nommer un nouvel "adjoint administratif" au sein de l'état-major, poste devenu vacant depuis la nomination de M. Guy Tardif comme préposé à "l'étude et à la planification".

Tel titulaire oeuvre en qualité de secrétaire auprès de l'état-major et coordonne le travail des sous-comités d'études. Il doit collaborer à la préparation de manuels d'instructions à l'intention des policiers. Il doit posséder un grade universitaire en criminologie, sociologie, administration, etc., d'une institution reconnue et avoir une facilité d'élocution et de rédaction en français et en anglais.

Il y a un autre poste à combler pour la première fois — celui d'"adjoint administratif (relations extérieures)". Il s'agit là d'un poste d'importance qu'il importe de combler le plus tôt possible, selon maints observateurs.

Mais il ne sera pas facile de trouver un candidat acceptable si l'on en juge par la description du travail à accomplir: organiser et diriger un bureau de renseignements et en surveiller le fonctionnement; rédiger et communiquer aux média d'information "les nouvelles policières jugées utiles", en plus d'établir et de maintenir un système de communications qui faciliterait les échanges de vues entre la direction du service et les policiers; puis "assurer la publication d'un organe officiel du service destiné au personnel".

Et l'on vient de décider de créer un poste d'"analyste des données policières", apprend-on à l'hôtel de ville.

Sa besogne serait de "coordonner, diriger et surveiller l'activité d'un groupe d'employés assignés à la compilation des données policières; analyser et interpréter les renseignements recueillis, en extraire les données les plus significatives et déterminer les méthodes appropriées pour les présenter de façon à atteindre les objectifs qui lui sont fixés.

Les exigences: "avoir terminé avec succès la scolarité d'un cours universitaire régulier dans un domaine compatible avec la fonction, tel que: sociologie, criminologie, administration, etc."

Dans ce dernier cas, on exige que le candidat habite à Montréal "depuis au moins un an à la date de sa nomination".

L'unité canadienne préoccupe l'ICAP

TORONTO (PC) — L'Institut canadien des Affaires publiques prendra pour thème l'unité canadienne, lors de sa réunion d'hiver qui se tiendra à partir du 26 janvier au Saint Lawrence Hall de Toronto.

La conférence de trois jours est une réalisation conjointe de l'Institut et de Radio-Canada.

On attend comme participants les premiers ministres d'Ontario, M. John Robarts, du Nouveau-Brunswick, M. Louis Robichaud et d'Alberta, M. Ernest Manning.

Le ministre fédéral de la Justice, M. Pierre Elliott Trudeau et M. David Lewis, vice-président du Nouveau parti démocratique fédéral, seront probablement présents à la réunion.

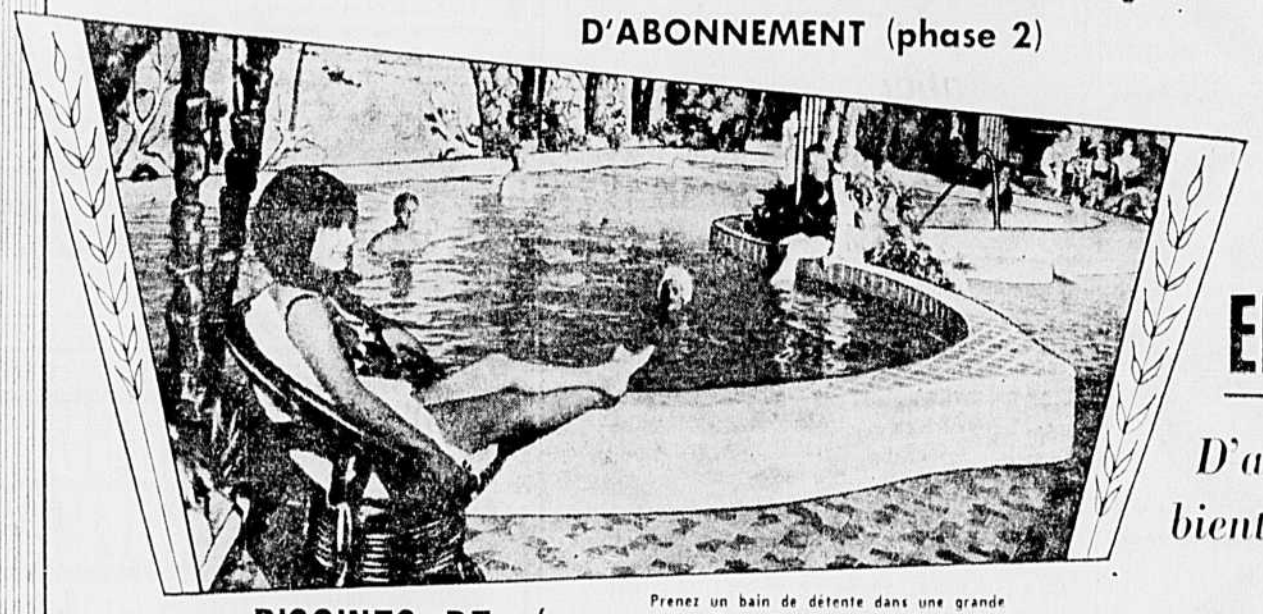
VIC TANNY'S

Inscrivez-vous maintenant!

RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOS

TARIFS ÉCONOMIQUES

D'ABONNEMENT (phase 2)



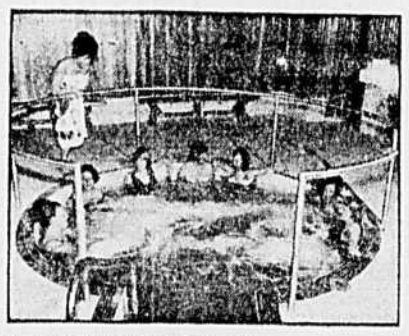
2 ENDROITS

D'autres seront bientôt annoncés

PISCINES DE *détente*

Prenez un bain de détente dans une grande piscine Tanny. Le décor tropical vous donnera l'impression d'être dans un paradis des mers du Sud.

Les clubs de santé ouvriront au début de 1968



BAIN D'EAU TOURBILLONNANTE

Prenez un bain apaisant d'eau minérale tourbillonnante. Les remous continuels massent et détendent les muscles pour vous revigorer.



BAINS TURCS

La chaude et humide atmosphère vous détend, aide à soulager les muscles tendus et fatigués. Vous sentez tout votre corps retrouver cette vigueur rafraîchissante.



BAINS SAUNA SCANDINAVES

Que vous aimiez la vapeur ou le bain sauna finlandais authentique, vous êtes assuré de faire une visite relaxante et profitable.



CABINES DE SOLEIL CALIFORNIEN

Des visites régulières à notre cabine de soleil californien peuvent vous aider à obtenir un hâle bienfaisant.



LES GYMNASES LES MIEUX EQUIPES AU CANADA:

Prenez vos exercices à votre aise dans une salle luxueusement garnie de broadloom . . . comportant les accessoires de conception scientifique des plus modernes qui vous aideront à revenir en pleine forme rapidement et facilement.

LES SERVICES LES PLUS COMPLETS ET LES PLUS LUXUEUX POUR VOTRE AGREMENT

• Club de santé ultra-moderne pour hommes. • Luxueux salon pour la silhouette de ces dames. • Piscine tropicale à température contrôlée. • Bains hydrodynamiques tourbillonnants. • Bains turcs. • Accessoires Vic Tanny exclusifs pour exercices, amaigrissement. • Accessoires mécaniques pour proportionner le corps • Traitement et raffermissement de la silhouette. • Appareils d'exercices à résistance progressive. • Massages professionnels. • Cabines d'inhalation d'eucalyptus • Cabines à chaleur sèche. • Cabines de soleil californien. • Sauna finlandais avec pierres chaudes. • Vestiaires individuels. • Cabines privées d'habillage. • Sécheirs de salon pour cheveux. • Salles de douches privées et dallées. • Bars à jus • Gymnases avec tous accessoires • Programmes individuels et service personnel exceptionnel.

PLANS INDIVIDUELS POUR HOMMES ET DAMES

employant le système "ASTRO" de Vic Tanny exclusif

POUR RENSEIGNEMENTS

Rendez-vous à nos bureaux mobiles de démonstration

VIC TANNY'S

GYMNASES ET STUDIOS DE SANTÉ

Carré Phillips 866-7907 • Centre d'achats Rockland 342-5550

Terrain de stationnement GLOBE

CES CLUBS OUVRIRONT BIENTOT : TORONTO (centre ville) KITCHENER, OSHAWA, OTTAWA, ET DANS D'AUTRES GRANDS CENTRES URBAINS. AUTRES STUDIOS A : HAMILTON, LONDON, WINDSOR, ET DES CLUBS AFFILIÉS A : WINNIPEG EDMONTON, CALGARY et VANCOUVER

SKi loisirs

conditions de SKI

Voici les derniers relevés d'enneigement effectués par le ministère des Richesses naturelles et communiqués au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche de la province de Québec :

HAUTES LAURENTIDES : Enneigement variant entre 20 et 32 pouces; surface de neige foulée et durcie par le froid persistant.

BASSES LAURENTIDES: Les profondeurs varient entre 16 et 22 pouces; neige foulée et durcie partout.

CANTONS DE L'EST: De 11 à 23 pouces de neige foulée et furcie par le froid.

REGION DE QUEBEC: Enneigement variant entre 21 et [illegible] pouces. Il s'agit d'une neige foulée et durcie.

GATINEAU: Profondeurs variant entre 12 et 24 pouces. Il s'agit, à peu près partout, d'une neige foulée et durcie par le droid.

MAURICIE: De 23 à 31 ouces de neige foulée et durcie dans toutes les stations.

SAGUENAY: Enneigement variant entre 7 et 13 pouces. Il s'agit d'une croûte incassable et plusieurs endroits sont à découvert.

Un arrêt en Belgique, sur la route 11

On ne m'y reprendra plus à me méfier des endroits dont l'apparence extérieure n'a rien d'extraordinaire. C'est juré ! Comme on dit en termes populaires, j'ai eu ma leçon le jour où je me suis aventuré à La Petite Belgique, au coeur de la station de ski Vallée Bleue, à Val David.

Vous connaissez le dicton : ventre affamé n'a pas d'oreilles. Heureusement, car si j'avais écouté la voix de mon subconscient ... "Laisse tomber ... tu ne connais pas le propriétaire ... tu seras déçu", m'a-t-elle répété jusqu'au moment où j'ai franchi la porte d'entrée.

Je fus accueilli par une odeur de friture qui profitait du moment où j'entrais pour se transformer en vapeur et aller se perdre dans le sapinage environnant. Mais quel fumet ! On a à peine suspendu son anorak de ski au clou du mur que déjà on se pourlèche.

Vite, le menu. Un excellent choix de plats et des spécialités qui n'en paraissent pas moins alléchantes. Jugez-en : les moules à la bruxelloise, les chicons au gratin, la carbonade flamande et, ô délices ! la fondue de Bruxelles.

Précédées des potages de serrefeuille ou de poireaux et suivies de desserts comme la gaufre de Bruxelles ou encore une succulente dame blanche — autre spécimen de la maison — les grandes spécialités de La Petite Belgique deviennent des festins de rois.

Disons, entre parenthèses, que le maitre queux de cet établissement est nul autre que M. Adrien Vanden Hecke, qui exerçait, il n'y a pas si longtemps encore, son métier de pâtissier à l'Alpine Inn de Ste-Marguerite.

Faire un repas d'un sandwich

Un restaurant de ce genre, situé au coeur d'une station de ski et, par surcroit, en bordure de la route 11, se devait également d'offrir quelque chose de léger et à prix modique pour les skieurs.

C'est Mme Vanden Hecke qui a trouvé la solution : le sandwich délicieusement apprêté sur une demi-baguette de pain français et servi avec cornichons, tranches de tomates et laitue.

Et tout ça pour ... 60 cents ! On pense rêver quand on compare avec ce qu'on offre ailleurs pour le même prix.

L'épouse du propriétaire reçoit également ses clients de l'extérieur et ceux de la station de ski pour l'heure du thé. Une heure qui ne compte pas toujours les soixante minutes réglementaires et au au cours de laquelle on pourra aussi bien ingurgiter un café ou un chocolat chaud pour mieux faire passer les gâteaux et les petits fours.

Puisque nous voici au chapitre des breuvages, dois-je dire ici que j'ai regretté, beaucoup plus pour mon plaisir que pour la bonne marche de l'établissement, l'absence de vin et de bière dans ce petit coin de Belgique. Ça viendra ... dit-on.

J'y retournerai, avec ou sans mes skis et quelle que soit la distance à parcourir. Des aubaines pareilles ne sont pas choses courantes, mais on finit toujours par dénicher la perle rare. La preuve.

Jean LA BOISSIERE

On peut apprendre à skier en une journée

Le débutant, enfant ou adulte des deux sexes, peut apprendre rapidement les principes de base de la technique canadienne en une seule journée. Si, dès le début de l'hiver, un nouveau venu s'inscrit aux cours de ski, il est fort possible qu'il puisse skier d'une manière très élégante en deux mois, à condition qu'il soit assidu et qu'il mette lui-même en pratique les conseils de son moniteur.

Le rôle qu'a joué l'Alliance des moniteurs de ski du Canada a énormément contribué au succès des stations canadiennes et des clubs de ski en général. Dirigée par des skieurs de réputation internationale et des anciens champions, elle renouvelle constamment ses effectifs et tient ses membres au courant des différentes techniques pour les fondre en une seule qui convienne à notre climat.

C'est pourquoi la technique est si efficace et qu'elle s'implante de plus en plus chez nos voisins du sud. Parce qu'elle a compris la nécessité de simplifier le ski pour mieux l'enseigner, l'Alliance canadienne des moniteurs de ski s'est non seulement assuré la confiance des hôteliers et des propriétaires de stations, mais aussi celle non moins importante du public.

Les cours de l'Alliance s'adressent, comme nous le disions plus haut, aux enfants comme aux adultes. Des moniteurs spécialisés s'occupent des jeunes dont les parents fréquentent les stations spécialisées dans l'enseignement des tout-petits.

Les écoles pour enfants

Enseigner aux enfants n'est pas une sinécure; les moniteurs sélectionnés à cette fin doivent faire preuve d'un doigté peu ordinaire. A Val-David, sous la direction de Raymond Lanctôt, à Mont-Gabriel, ou Guy Barvoets exerce ses talents de moniteur en chef, ou à Mont-Tremblant, à l'école de ski d'Ernie McCulloch, c'est par centaines, chaque samedi matin, que les enfants s'alignent en rangs d'oignons devant leurs professeurs.

Ceux-ci les amènent aux remontées mécaniques et les conseillent sur l'utilisation des monte-pentes, la façon de quitter la plate-forme, de bien se tenir au cours de l'ascension et de relâcher l'arbalette ou descendre du télésiège en toute sécurité. Une fois au sommet, les jeunes ont déjà l'impression d'être maitres de la montagne.

Alors commence le ski, le vrai, celui dont ils ont toujours rêvé de faire avec élégance. Les moniteurs ne leur imposent pas de pistes rapides ni de descentes vertigineuses en dépit de l'enthousiasme débordant de tout ce petit monde qui ne recherche que la griserie de la vitesse. Ils sont là pour leur apprendre quelque chose de nouveau tout en accomplissant leur rôle d'anges gardiens.

Au pays, l'avenir du ski semble assuré, grâce à l'Alliance des moniteurs de ski du Canada, laquelle dispense son enseignement d'un océan à l'autre. Nous sommes bien loin de cette époque révolue où les skieurs d'occasion dévalaient les montagnes à l'aide de deux planches de baril.

Le ski est maintenant un sport moderne, qui allie l'élégance à la technique.

Le ski à CKAC

Les invités de "La boutique de ski" de CKAC, demmain soir, seront MM. Claude Gagnon et Bernard Foucart. Pierre Beaudoin, l'animateur, et Roland Racine, réalisateur de l'émission, discuteront de l'enseignement du ski aux enfants avec M. Gagnon, tandis que M. Foucart donnera un bref aperçu du centre de plaisirs d'hiver de la Place Longchamp, à Terrebonne où la pratique de l'auto-neige est en grande vogue.

Voyage Olympique Grenoble
LOGEMENT SUR LA STATION OLYMPIQUE (CHAMROUSSE)
JOIGNEZ-VOUS AU GROUPE DU P'tit Bonheur
du 1er au 15 février
$525
QUI COMPREND :
* transport aérien et terrestre
* logement et pension complète
* équipement de ski
* leçons
* remontées mécaniques
* billet ouverture des Jeux
* billet descente Hommes
* billet slalom Femmes
IL NE RESTE QUE QUELQUES PLACES
POUR PLUS DE DETAILS
Claire Chapdelaine, 4265 Papineau, Mtl — 527-1256, poste 35
ou Carlo Charrera — 731-7907

Gagnon SPORTS
7125, rue ST-HUBERT
273-1578
EN VENTE
Allais Major
Rossignol Strato
$159
Equipement 3 morceaux
$31.95
un sportif au service des sportifs

ski au MONT STE-ANNE
Prix spéciaux pour semaine et fin de semaine de ski.
Voyageur
15 minutes du Mont Ste-Anne et du Lac Beauport
Piscine intérieure.
Bar. Salle à manger
2250 Boul. Ste-Anne, Québec 5, P.Q.
Reservations: 418-661-7701

MONT HABITANT
EVENEMENTS DE LA SEMAINE



Ski de nuit sur trois pistes du lundi au samedi — 6.30 — 10.30
Seulement $2.75
CONSERVEZ CETTE LISTE
LUNDI ou MARDI
JOURNEE DE SKI $1.75
PLUS — leçon de ski (facultative) $2.00
MARDI ou JEUDI SOIR
FONDUE-PARTY GRATIS
"COURSES OMNIUM HABITANT"
Mercredi — 8.00 p.m.
Jeudi — 1.30 p.m.
Gagnez une épingle de bronze, d'argent ou d'or.
Inscription — $1.50
Pourquoi ne pas prendre un CONGE EN SEMAINE
$12.95 Ski — 2 jours — 1 nuit par personne. Logement deux par chambre. Du lundi au jeudi soir dans chambre à lits jumeaux avec bain, TV, balcon.
A 35 minutes au nord de Montréal
MONT-HABITANT — ST-SAUVEUR
TEL. MONTREAL 861-2283

CKAC/73



Demain vendredi de 20 h 05 à 21 h 00
La BOUTIQUE de SKI

4 boutiques de ski pour vous servir
SKIS importés
marques réputées
• BLIZZARD • V R 17
ROSSIGNOL STRATO • ALLAIS
MAJOR • KASTLE CMP 70
• FISHER • INNSBRUCK
BOTTINES
• LE TRAPPEUR • RIEKER
• KASTINGER
VETEMENTS
• SKIDRESS • WHITE STAG
OMER DeSERRES
1406, RUE SAINT-DENIS
6955, RUE SAINT-HUBERT
CENTRE D'ACHATS WILDERTON
CENTRE D'ACHATS ROCKLAND
288-0251

AMATEURS D'AUTO-NEIGE
Domaine de 900 acres — Plus de 50 milles de pistes — 13 milles au nord du pont Pie-IX — Bienvenue à tous — Aussi location de Ski-Doos — "Sleigh-Ride".
• CASSE-CROUTE • SALLE A DINER • BAR
• REPAS CANADIEN • ORCHESTRE SAMEDI ET DIMANCHE • MOTEL • PISTES ECLAIREES
PAR LE PONT PIE-IX, SUIVEZ LA 25 NORD, PRENEZ L'EXIT CHEMIN GASCON CONTINUEZ JUSQU'AU GARAGE VOLKSWAGEN ET VOUS TOURNEZ A GAUCHE
PLACE LONGCHAMP
2800 chemin MARTIN
ST-LOUIS-DE-TERREBONNE
INF. : 666-4128(9)

BROMONT BROMONT BROMONT BROMONT
40 MINUTES DE MONTREAL
SKI — AUTONEIGE — EQUITATION — GOLF — NATATION
CHALETS DE SKI HIVER - ETE $8,950.00 Termes faciles
TERRAINS BOISES 15,000 p. carrés à 100,000 p.c. $950.00 et plus
PROFITEZ DE LA VIE — CONSERVEZ VOTRE SANTE
PRATIQUEZ DES SPORTS EN PLEIN AIR
SORTIE 44 DE L'AUTOROUTE DES CANTONS DE L'EST
861-6152 — 1-372-6616
BROMONT BROMONT BROMONT BROMONT

SKI SKI SKI SKI SKI
AU
MONT DE LANAUDIERE
à
SAINT-GABRIEL-DE-BRANDON
(Via : autoroute — 1 hre de Montréal)
(Via : route 2 — 1 hre de Trois-Rivières)
6 descentes au choix du skieur
Pomalift — T. Bar — Arbalette
Chalet-restaurant — Leçons de ski avec instructeurs
(Rendez-vous des amateurs d'auto-neige).
Informations : 835-4744 — et/ou 835-4138

LE PARADIS DES SKIEURS



Château Lac Beauport
A DIX MILLES SEULEMENT DE LA VILLE DE QUEBEC
C'est le ski par excellence. Une semaine de ski à taux spéciaux. Vraiment un monde des merveilles au coeur du vieux Canada français. Le Château Lac Beauport est un centre de villégiature moderne au cachet rustique. Une cuisine de gourmet présentée dans une atmosphère de charme et d'élégance. Divertissements. Participez à la vie nocturne et excitante de Québec. Voyez son fameux carnaval et ses lieux historiques.
ECRIVEZ aujourd'hui ou TELEPHONEZ. Québec : (418) 849-4468 Montréal : (514) 842-2969

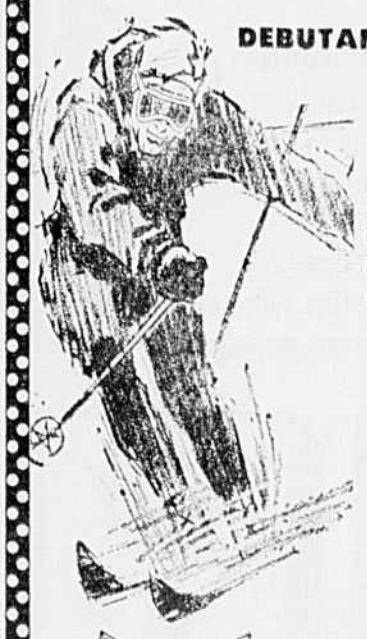
orford
INFORMATIONS DE 8 h 30 a.m. à 5 h 30 p.m.
878-1242
EAST skj DANS L'EST
Magog (819) 843-6548 — 843-5688
Montréal ligne directe (514) 878-1242

HOLIDAY MOTEL
Prix populaires
32 UNITES
MODERNES ET SPACIEUSES
T.V. — Radio — Téléphone
Bar salon et restaurant
Bien situé pour centres de ski
NOUVELLE ADMINISTRATION
TEL. DEAUVILLE 864-4211
Rte 1, Sherbrooke-Montreal
5 milles de Sherbrooke

Fin de semaine de Ski
seulement $8.25
(par personne, chambre à deux) Plus taxe et pourboires
LE SKIEUR EN A PLUS POUR SON ARGENT AU CHANTECLER
■ Usage gratuit des monte-pentes pendant 2 jours
■ Leçons de ski gratuites le samedi
■ Le samedi soir — repas complet
■ Chambre pour une nuit
■ Déjeuner complet le dimanche
Ne vous en faites pas si Dame Nature ménage la neige; nos machines à neige en fabriquent en quantité.
Et ce n'est pas tout!
Au Chantecler, les moyens de se récréer après le ski sont les plus variés des Laurentides: natation, curling, patinage, randonnées en traîneaux, danse et divertissements tous les soirs dans la salle trépidante Cocorico. Maintenant, vous pouvez déguster votre breuvage préféré dans l'intimité, au nouveau salon La Lanterne. Voyez ce qu'est
Le Chantecler — puis comparez. Faites vos réservations à
861-2420
Région 514
Renseignez-vous sur les cours de ski, la semaine de ski et le tarif familial.
SKIEZ AU Chantecler
Ste-Adèle-en-haut, Québec
à 45 minutes de Montréal par l'autoroute des Laurentides, sortie 28

BOUTIQUE DE SKI
Sports Chalet
1247 McGILL COLLEGE





DEBUTANT — INTERMEDIAIRE
ENSEMBLE de SKI
Skis Chalet — Base kofix $39.95
Fixations double sécurité Nordkapp $14.95
Bâtons en acier $10.95
Courroies de sûreté ..... .75
$66.60
INSTALLATION GRATUITE
SPECIAL DE LA SAISON $59.95
Agent autorisé pour
HART • KNEISSL • FISCHER • BLIZZARD
VR-17 • MOLITOR • LE TRAPPEUR • RIEKER
TYROL • BOGNER • SKIDRESS • MOSSANT
WHITE STAG • HUMANIC





Protégez votre auto-neige
Tout nouveau ! C'est exactement ce que désiraient les propriétaires d'auto-neige. Ce ravissant petit garage est haut de 8', large de 5'3" et long de 10'. Juste ce qu'il faut pour garer votre auto-neige pendant les intempéries de l'hiver lorsqu'il ne sert pas. Il comporte une couche de Pentox vert. Il s'ouvre et se ferme à clé aux deux bouts pour plus de commodité.
Procurez-vous votre garage d'auto-neige maintenant
$155. PARTIELLEMENT ASSEMBLE $178. ENTIEREMENT ASSEMBLE
Manufacturé par
PEEL CREAM LTD.
711 RICHMOND 931-1321

Joignez-vous aux
SKIEURS REBELLES



sinon, il vous faut voir SYLVESTRE
Sylvestre vous dira qu'un skieur rebelle c'est un sportif averti qui est déterminé à trouver, dans une boutique gérée par un expert, l'équipement répondant à ses caractéristiques personnelles.
Sylvestre, ce n'est pas un 'Drug-Store', ni une quincaillerie, mais bien
"LA BOUTIQUE DE SKI SYLVESTRE"
VOYEZ D'AUTHENTIQUES EXPERTS — ALLEZ CHEZ
Sylvestre
4801, rue PAPINEAU—Tél. : 527-2439



telephoto UPI

Une lutte à finir entre deux copains

Ce match de lutte indienne sera gagné par Bobby Hull, mais bien malin celui qui pourrait prédire lequel des deux super-vedettes du Chicago remportera la lutte pour le championnat des compteurs. Après le match des Black Hawks dispute hier soir à Chicago, Stan Mikita, à droite, se trouvait seul au sommet avec 50 points — 25 buts et 25 passes — tandis que Bobby Hull se trouvait au deuxième rang avec 48 points.



Au sujet de l'annexion de la section Chasse et pêche à un autre ministère que celui du Tourisme

Il y a maintenant près d'un an que de sinistres rumeurs circulent au Parlement — et ailleurs... — au sujet de l'annexion possible du département "Chasse et Pêche" à un autre ministère que celui qui s'en occupe en ce moment. Bien que j'éprouve certaines palpitations cardiaques à la seule pensée que cela pourrait se produire, l'affaire est trop grave pour ne pas que je vous en parle en détail dès maintenant.

D'abord, sachez que j'ai fait une enquête plutôt poussée sur cette question mais malgré tous mes efforts, je n'ai pu réussir à me procurer les preuves que l'annexion était bel et bien en voie de se produire. Seulement ces lancinantes rumeurs, ces sourires "entendus", ces haussements d'épaules "significatifs" qui ne font qu'ajouter à ma rage et à mon impuissance de découvrir la vérité.

J'aimerais mieux savoir tout de suite, cela me permettrait de me battre plus facilement...!

D'abord, posons-nous la question suivante: pourquoi est-il question d'annexion et pourquoi faut-il absolument se "débarrasser" (encore) de "Chasse et Pêche" au gouvernement?

Je vais tenter de répondre. Et je crois que cette réponse ne vous fera pas plaisir... La raison, c'est que l'actuel **ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche,** est une véritable "épine" dans le pied du premier ministre, **Me Daniel Johnson** et, semble-t-il, de la "poudre à gratter" dans le dos d'une quantité d'autres ministères qui en ont plein le dos, précisément.

Voyez-vous, amis lecteurs, parce que notre ministère est obligé, de par la nature des fonctions de son département "Chasse et Pêche" de s'occuper de tâches aussi "délicates", ennuyantes, blessantes et même "tabous" que **la pollution de l'air et de l'eau,** la protection du gibier et son aménagement, la location de territoires, etc., etc., ça embarrasse vivement plusieurs personnes.

Et j'ajoute, plusieurs ministères, plusieurs députés, plusieurs ministres! A l'heure actuelle, les 3 grands ministères qui ne digèrent pas du tout le nôtre et qui ne se cachent pas pour le dire (mais à voix basse...) sont, et ça me fait plaisir de les nommer: le **ministère des Terres et Forêts,** le **ministère des Richesses Naturelles,** le **ministère de l'Industrie et du Commerce** et enfin, par principe, le **ministère des Finances.**

Tout ce que je dis là sera évidemment nié par **Me Gabriel Loubier,** notre bon ministre, car il est aussi politicien et partant, solidaire de son parti, et, dans une certaine mesure, "discipliné" (mais il y a des guillemets!) aux politiques qu'entend suivre son chef — Me Johnson.

Quand on se fait déclarer la guerre...

Cependant, tout "disciplinés" que soient les ministères, cela ne les empêchent guère de se livrer une guerre "froide" qui revêt un caractère plutôt nauséabond, car après tout, ce sont NOS intérêts qui sont en jeu et il s'agit, en principe, de nos élus...

Or, c'est un secret de polichinelle — qu'il me tardait d'imprimer ici — de dire que d'autres ministères font preuve de **mauvaise volonté,** vont jusqu'à **l'interférence directe,** en plusieurs occasions, bien que tout ce que demande "Chasse et Pêche", c'est **le simple respect des lois existantes!**

Voulez-vous des preuves? En voici "à la pelle"! Et bien que je sois pas un employé du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, je vais prendre la défense de ce ministère car, depuis le règne de Me Loubier, il correspond en tout point à nos aspirations les plus chères. En fait c'est NOTRE défense que je prends et, par ricochet, celle de notre département en danger. Quand on se fait déclarer la guerre... on se défend!

Fort heureusement, je ne manque pas de munitions.

Commençons par parler des **usines de pâtes et papier,** ainsi que celles de **préparation de produits chimiques** ou de **transformation de produits miniers** qui, ça crève les yeux, ne se gênent nullement pour déverser dans nos eaux leurs abominables égouts contenant des acides ou des substances en suspension qui créent des conditions néfastes pour nos populations animales.

Quelques exemples parmi des milliers...

De façon générale, ces usines s'établisssent et fonctionnent sans même se soucier des dégâts qu'elles causent ou vont causer. Elles attendent — la belle affaire! — qu'on prenne une action légale, qu'on **prouve** quelque chose contre elles ... Ceci, en parfait accord avec les ministères concernés qui pensent, bien entendu, sur la même longueur d'onde.

Prenons le cas de **Murdochville.** Là-bas, il s'agit d'une usine de transformation du cuivre. Cette usine déverse dans un ruisseau, à la tête de la **rivière York,** des eaux résiduaires, des égouts, contenant des déchets de cuivre. Cette pollution pernicieuse s'accentue d'année en année, et envahit graduellement la source de cette importe **rivière à saumon,** empêchant le développement des espèces animales qui servent de nourriture aux saumoneaux.

Autour de cette même usine, on peut constater qu'il y a une surface de forêt d'environ une dizaine de milles de diamètre où les arbres sont **morts,** complètement empoisonnés par l'arsenic et autres déchets métalliques des fumées de l'usine... Evidemment, la **Régie des Eaux** ne dit rien, le ministère des Richesses Naturelles est "ravi" et celui de l'Industrie et du commerce jubile. Bravo! Que c'est donc dommage que ce maudit département de la chasse et de la pêche proteste quand ça va si bien... quand tout le monde est si heureux! Et que c'est donc fatigant de voir Deyglun s'en mêler... Préparez-vous à une longue fatigue, je ne fais que commencer!

Parlons de **Trois-Pistoles.** Autre rivière à saumons... Cette fois, il s'agit d'une coopérative qui transforme des produits laitiers. Cette usine déverse constamment ses déchets dans la **rivière Trois-Pistoles.** Avant même que l'usine soit construite le département "chasse et pêche" avait réclamé que des dispositions soient prises pour qu'une usine d'épuration soit prévue, de façon à protéger les saumons. La "fameuse" Régie des Eaux (encore!) accorda un permis avant même qu'une usine d'épuration ne soit construite. C'est fait maintenant, mais l'usine en question n'est pas adéquate (de l'argent dépensé pour rien!) et la pollution continue de plus belle!

DEMAIN: nous continuons notre analyse.

Championnats de ski pour artistes et journalistes

Rire de la maladresse de certains, vous étonner du talent d'autres, l'occasion vous sera offerte de le faire, le 30 janvier, à partir de 9 h., au Mont Sutton, alors que se dérouleront les premiers championnats de ski pour artistes et journalistes.

Organisés sous la guide savante de Jean Lessard, directeur de l'école de ski au Mont Sutton, les championnats sont ouverts à tous les artistes et journalistes canadiens.

Les concurrents et concurrentes seront classés selon leur sexe (évidemment) et en trois catégories: débutants, intermédiaires et avancés. Tous les participants "essaieront" de franchir sans trébucher les portes d'un slalom géant. Il n'est pas dit si, en cas d'incapacité de l'un ou l'autre concurrent de se rendre au fil d'arrivée, on tiendra compte du nombre de portes franchies.

Le tirage au sort des places sera effectué le 24 janvier, à l'école de Jean Lessard. Ceux et celles qui ne seront pas inscrits à ce moment-là seront classés dans l'ordre de leur inscription.

En plus d'offrir aux participants l'occasion de s'entrainer gratuitement les 16, 17, 18 et 24, à partir de 1 h. de l'après-midi, le jour de la compétition, Lessard mettra à leur disposition les bottines, skis et bâtons dont ils auront besoin. Tout ceci pour un droit d'entrée de $2 lors de la remise du dossard.

En plus du classement individuel, il y aura classement par équipes. En conséquence, prière de joindre les rangs d'une équipe, soit: journal, poste de radio, poste de television, compagnie de disques, etc.

Les intéressés pourront s'inscrire en communiquant avec Jean Lessard, Mont Sutton, Québec, ou en appelant à 538-2548.

Compteurs de la LHN

	B	A	Pts
Mikita, Chicago	25	25	50
B. Hull, Chicago	31	17	48
Stanfield, Boston	12	29	41
Bucyk, Boston	20	20	40
McKenzie, Boston	15	25	40
Wharram, Chicago	14	26	40
Esposito, Boston	19	19	38
Gilbert, New York	14	24	38
Ratelle, New York	14	24	38
Howe, Détroit	18	19	37
Delvecchio, Détroit	11	26	37
Walton, Toronto	22	14	36
Ullman, Détroit	18	16	34
Mohns, Chicago	17	17	34
Goyette, New York	14	19	33
Bathgate, Pittsburgh	15	17	32
Williams, Boston	14	18	32
Prentice, Détroit	10	22	32
BELIVEAU, Canadien	15	16	31
Stratton, Pittsburgh	14	17	31
Nevin, New York	13	17	30
Angotti, Philadelphie	8	22	30
Boudrias, Minnesota	9	20	29
ROUSSEAU, Canadien	8	21	29
Hadfield, New York	14	14	28
Rochefort, Philadelphie	13	15	28
Mahovlich, Toronto	13	15	28
Pilote, Chicago	1	27	28
Ellis, Toronto	15	12	27
Cullen, Minnesota	12	15	27
Schinkel, Pittsburgh	11	16	27
Hampson, Oakland	10	17	27
Keon, Toronto	7	20	27
Sanderson, Boston	13	13	26
Armstrong, Toronto	11	15	26
Macgregor, Détroit	9	17	26
Hodge, Boston	9	17	26
Bergman, Détroit	6	20	26
Connelly, Minnesota	14	11	25
Hoekstra, Philadelphie	13	12	25
COURNOYER, Canadien	12	13	25
Joyal, Los Angeles	10	15	25
G. TREMBLAY, Canadien	13	11	24
Jarrett, Détroit	13	11	24
Smith, Détroit	11	13	24
MacDonald, Pittsburgh	10	13	23
Nesterenko, Chicago	5	19	24
Orr, Boston	6	16	22
Ehman, Oakland	11	12	23
BACKSTROM, Canadien	12	10	22

AUTO-CENTRES WESTERN

réparer votre auto c'est notre affaire



TOUT TRAVAIL PLEINEMENT GARANTI

MÉCANICIENS
Seulement des mécaniciens autorisés, complètement licenciés et entrainés font partie du personnel WESTERN. Compétents, ils se tiennent toujours au courant des innovations techniques. Tout travail confié à nos experts sera exécuté avec précision, de façon détaillée. Les mécaniciens WESTERN savent bien travailler!

PIÈCES
Chez WESTERN vous obtenez les pièces requises sur demande. Western les entrepose pour la plupart des autos. Chaque pièce Western comporte une garantie complète assurant la qualité et la performance égales à la pièce originale installée par le manufacturier de votre voiture.

ÉQUIPEMENT
Equipement électronique "Dyna-vision" pour la mise au point du moteur. Equipement électronique "Bear" pour l'alignement des roues. Tour de tambour de freins pour reconditionner les tambours. Régulateur de sabots de freins. Equilibreur de roues. Chargeur de batteries ... rapide ou régulier.

FREINS REGARNIS
"Golden Grade" ... de première qualité! Garantis 20,000 milles, PLUS ajustement des freins GRATUIT, au goût du client. Quatre roues. 18.95 ECHANGE

ALIGNEMENT AVANT
Nous vérifions et réglons: chasse, cambrure, écartement, pincement, système de direction. Epargnez l'usure de vos amortisseurs, joints (Pièces en sus si requises). 5.49

SILENCIEUX INSTALLÉS
Garantis contre les défauts de manufacture pour la durée totale du silencieux. Prises incluses. Pas de frais caché. 7.49*

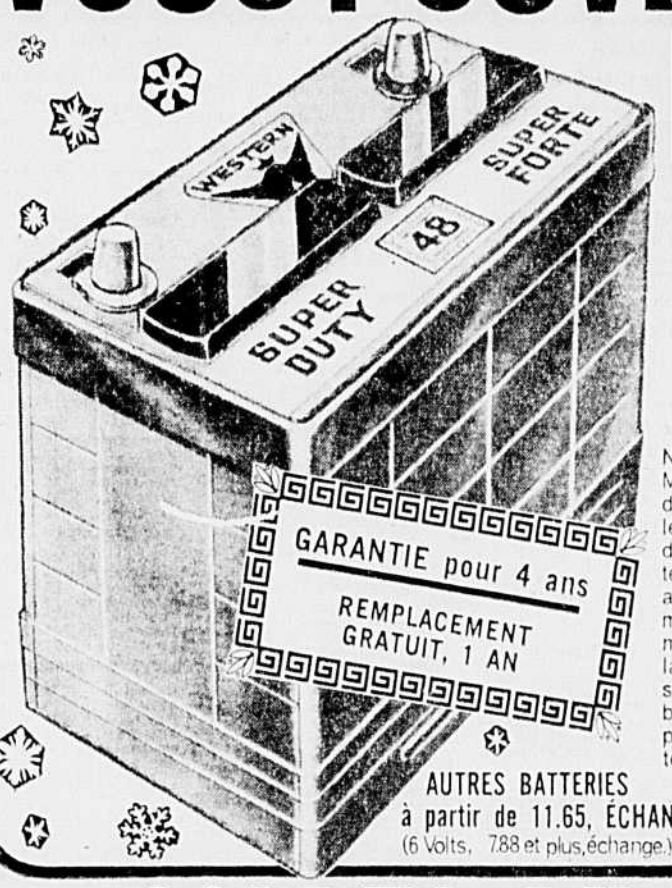
MISE au POINT ÉLECTRONIQUE
Nous vérifions ou ajustons: les pointes, condensateur, rotor, bougies, l'allumage et le carburateur au ralenti. (Pièces en sus, si requises). 5.49

AUTRES SERVICES AUSSI DISPONIBLES:
- INSTALLATION de la batterie, du moteur au complet, de toutes les pièces et accessoires, des rétroviseurs, du radio, des housses de siège, des attaches de remorques.
- AJUSTEMENT des freins.
- "Shampooing" du moteur.
- LUBRIFICATION
- CHANGEMENT d'huile.
- Mise au point majeure.
- BALANCEMENT des roues.

*Chevrolet — Pontiac '54-'64

Les prix indiqués s'appliquent aux Chevrolet et Pontiac '63-'67, 6 cylindres. Epargnes semblables pour d'autres marques et modèles.

VOUS POUVEZ VOUS-Y FIER!



VOUS POUVEZ VOUS-Y FIER PENDANT au moins 4 ANS!
C'EST GARANTI!

BATTERIE WESTERN SUPER-FORTE, 12 VOLTS

Notre meilleure batterie, votre MEILLEUR achat! Débordante de réserve d'énergie accumulée pour tous les accessoires d'auto, même à très basse température! Construite pour assurer au moins 4 ans de démarrages instants. Remplacement gratuit en cas de défaillance en deçà d'un an. Impossible de trouver une meilleure batterie même en doublant le prix; la SUPER-FORTE Western! 21.95 ÉCHANGE, PRIX du MANUFACTURIER 34.55

Pour la plupart des marques et modèles

AUTRES BATTERIES à partir de 11.65, ÉCHANGE
(6 Volts, 7.88 et plus, échange.)

SOLDES DU MAGASIN

Voici la vente tant attendue! Plusieurs articles à prix rabais de liquidation! Accessoires d'auto, jouets, articles ménagers et de sports d'hiver. Les articles à écouler sont clairement marqués. C'est le temps MAINTENANT de magasiner chez WESTERN! Les prix sont incroyablement bas chez WESTERN!

RABAIS JUSQU'À 50%

TERMES BUDGÉTAIRES FACILES credico

AUTO-CENTRE WESTERN — AUTO-CENTRES WESTERN

68-1F

SERVICO: SERVICE EXTRA OFFERT par WESTERN

PONT-VIAU
185 des Laurentides
("car-wash" automatique)
663-4911

CHOMEDEY
705 Labelle
("car-wash" automatique)
688-2021

RIVE-SUD
Mance et Taschereau
671-5941

JACQUES-CARTIER
1221 Chemin Chambly
677-5205

MONTREAL-NORD
10741 Pie-IX
322-7100

VERDUN
Eglise et Champlain
768-2531

SAINT-MICHEL
Jean-Talon et 18e
728-4595

HORAIRE des AUTO-CENTRES
Ouverts de 8:30 a.m. à 6 p.m. jeudi-vendredi ... à 9 p.m. samedi ... à 5 p.m.

66 BAIES DE SERVICE DANS LE GRAND MONTREAL POUR VOUS MIEUX SERVIR!
GAZ-BARS OUVERTS 24 HEURES aux 7 ENDROITS

SERVICE ET SATISFACTION GARANTIS OU ARGENT PROMPTEMENT REMIS

L'optimisme renaît dans les milieux économiques de G.-B.

LONDRES (AFP) — L'optimisme modéré manifesté par les milieux économiques au seuil de 1967 a été brutalement déçu. Il renait au début de 1968, mais cette fois, paraît mieux fondé.

Certes, la Grande-Bretagne a encore un dur chemin à parcourir pour obtenir l'assainissement promis en 1964, puis en 1965, 1966 et 1967, mais elle a pris, en fin d'année une décision capitale: la dévaluation de la monnaie.

Alors qu'au début de 1967 le gouvernement comptait sur une forte augmentation des exportations pour rétablir l'équilibre de la balance des comptes extérieurs en maintenant la parité avec le dollar à 2.80, aujourd'hui il vise au même résultat avec une parité de 2.50 ce qui, théoriquement du moins, devrait accroître sensiblement la compétitivité des exportations.

En plus, il compte sur les prix accrus à l'importation pour freiner ces dernières. Le gouvernement britannique atteindra-t-il cette année ses buts?

Le but des mesures prises

La dévaluation, les coupures dans les dépenses publiques qui vont l'accompagner, et l'orientation générale de l'économie en 1968 ont pour but, en fait, d'allouer environ 2 pour cent de plus de la production nationale brute au rétablissement de la balance des paiements et aux investissements devant y contribuer.

Les exportations devront augmenter de 4 pour cent par rapport à 1967 et les importations tomber de 1 à 2 pour cent. La consommation intérieure doit demeurer stationnaire alors que la production et, inévitablement, certains revenus, s'accroissent vivement. Ces derniers devront être rigoureusement contrôlés alors que les prix risquent d'augmenter rapidement à cause du prix accru de certaines matières premières importées.

Les investissements privés doivent reprendre vigoureusement alors que la demande intérieure est soumise à une déflation sévère. Les salaires et les revenus doivent en effet rester fixes alors que les prix vont probablement augmenter de 5 à 6 pour cent durant l'année, dont 3 pour cent par suite de la dévaluation de la livre.

Le gouvernement aura en outre pour tâche de faire accepter cette politique d'austérité persistante par les syndicats et par les éléments de gauche de son propre parti.

Or, les syndicats envisagent déjà une série d'augmentations de salaires pour 1968 qui, si elles étaient accordées, réduiraient à néant les efforts visant à ne pas gaspiller les effets de la dévaluation.

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

GOUVERNEMENT DU CANADA		Achat	Vente
2¾ 15 juin	1968	98¼	98½
5 15 juin	1968	99	99½
5¾ 1er oct.	1969	99	99½
1er juin	1971	95½	96½
5 1er juillet	1970	97	97½
4¼ 1er sept.	1972	90	91
4¼ 1er oct.	1973	91¾	92¾
5¼ 1er oct.	1975	92½	93½
6 1er av.	1971	99¾	100
6¼ 1er d3c.	1973	99	99½
3½ 1er juin	1976	78	79
5½ 1er oct.	1980	90¼	91¼
4½ 1er sept.	1983	79¾	80¾
5¼ 1er mai	1990	84½	85½
5¾ 1er sept.	1992	91	92
5½ 1er oct.	1969	98½	99
CNR 5½ 15 dec.	1971	96	97
CNR 2¾ 15 sept.	1969	94¾	95¾
CNR 1er fev 4	1981	75½	76½
CNR 5¾ 1er jan.	1985	90	91
CNR 1er oct.	1987	80½	81½

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
BC El 5¾ 18 nov	1991	82¼	82½
M Hy 6¾ 1er oct.	1986	89¾	91¾
NB 6¼ 15 nov.	1991	85¼	86¼
Ont. Hy 6 juil.	1988	88¾	89¾
Ont 8¾ 1er mars	986	86¾	87¾
Que 6½ 1er oct.	1978	90¾	92¾
Que 6½ 1er oct.	1991	87¾	89¼
Que Hy 6 15 oct.	1979	86¼	87¾
Q Hy 6 15 juil.	1990	82¼	83¾
Ter 6¼ 1er juin	1991	84¾	85¾
Sask 6¼ 1er oct.	1986	89¾	90¾

MUNICIPALITES			
Mont J 1er jan	1992	89	90
Vncv 5½ 15 dec.	1980	82½	84
Tor M 6½ 1er nov	1986	89	91

CONVERTIBLES			
Cdn Petrofina 4	1972	85	87
Inland NG 5½	1977	87	90
Pac Pete 5	1977	88	90
Simpsons 5½	1979	140	—
TC Pipe Lines 5	1989	90	92
W Coast x-c'pon 5½	1988	96	99

INDUSTRIES			
Abitibi 7¼	1987	99	101
Alum of C 4½	1973	88½	90½
Alg Steel 5½	1978	83½	85½
BA Oil 5¾	1977	84	86
CR Foncier 5¾	1985	80½	82½
Dom Stores 5½	1976	90	92
Domtar 6¾	1987	90	92
Can Cement 3¾	1975	80½	82½
CB Alum 5¾	1980	89½	91½
CPR 5	1983	79½	81½
Brazilian 4½	1971	91½	—
Eaton Acc 5¾	1985	84½	86½
Imp Oil 6¾	1987	96	98
Ind Accep 6¾	1984	84	86
Roy I Mart 6	1975	89	91
Raynat 6¾	1981	89½	91½
Shell Oil 5⅞	1977	91	93
St Law Cp 5	1978	82	84
Simpson's 4¾	1973	88	90
Trlud 4¾	1971	90	—
Weston Geo 6¾	1987	91½	93½
Woodwar 5¾	1985	83	85

SERVICES PUBLICS			
Atlas Gas 5¾	1985	83	86
Ang Can Tel 6	1983	87	—
Bell Tel 6¼	1978	95	96
Bell Tel 5½	1982	84½	85½
Bell Tel 5¾	1984	85½	87½
Bell Tel 3¾	1979	74	75
Bell Tel 6⅛	1987	89	91
Bell Tel 6¾	1992	96¼	—
Brazilian 4¾	1970	95½	—
Bowater Pw 3¾	1980	74½	—
BC Teleph 6¾	1991	90	—
Calgary Pow 5¾	1982	84	—
Cdn Elec 4	1968	98	—
Cdn Wes NG 5¾	1983	85	—
Cons Gas 5¼	1984	84	—
Cons Gas 5	1978	83	—
Gs Lakes P 5¾	1977	88	—
Lakeland NG 6	1982	78	—
Marit Elect 3½	1983	87	—
NFLD Lt et P 5½	1978	85	—
Northwr Ut 5½	1988	80	—
N Ont NG 5¾	1982	77	—
Northern Tel 5¾	1983	84	—
Que NG 7	1990	89	—
Qne NG 6	1988	78	—
Que Tel	1989	95	—
TC Pipeline 585 9	1987	83	—
Union G 5½	1977	93	—

IMMEUBLES			
Eatons Realty 5	1978	92½	—
Eaton's Realties 3½	1968	98½	—
Loblaw 5½	1983	83	—
Steinberg Prop 6	1984	84½	—

Devises étrangères

Source : Bq Canadienne Nationale

Afrique du Sud	Rand	1.52
Allemagne	D. Mark	.2705
Angleterre	Livre	2.6133
Argentine	Peso	.0031
Australie	Dollar	1.2142
Autriche	Schilling	.0420
Belgique	Franc	.0218
Brésil	Cruzeiro	.3381
Chili	Escudo	.1644
Danemark	Couronne	.1452
Espagne	Peseta	.0157
France	Franc	.2203
Hollande	Florin	.3010
Italie	Lire	.001735
Japon	Yen	.002994
Mexique	Peso	.0866
États-Unis	Dollar	1.08 13/32
Norvège	Couronne	.1515
Nouvelle-Zélande	Liv. N.Z.	1.2178
Pérou	Sol	.0275
Suède	Couronne	.2092
Suisse	Franc	.2496
Tchécoslovaquie	Couronne	.1507
Venezuela	Bolivar	.2411

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adanac	2.57	2.81
Andreae Equity	3.63	3.97
All Cdn Com	8.02	8.77
All Cdn Div	9.84	10.76
All Cdn Ven	8.49	9.28
American Growth	7.06	7.72
Associate Investors	4.77	4.82
Beaubrar	38.42	41.72
Canada Growth	7.19	7.90
Canada Security	4.67	5.13
Cdn Gas Energy	13.33	14.61
Cdn Investment Fund	3.98	4.37
Cdn Scudder Fund	16.96	16.96
Cdn Sec Growth	7.46	8.18
Cdn Trusteed	4.48	4.90
Canafund	53.61	56.29
Champion Mutual	7.03	7.64
Collective Mutual	6.69	7.27
Commonwealth Intl	10.49	11.50
Commonwealth Intl Lev	12.21	13.38
Corporate Investors	5.81	6.35
Diversified Income A	1.42	1.57
Diversified Income B	4.75	5.21
xDividend Shares	3.80	4.16
Dominion Compound	4.39	4.77
xDreyfus	15.10	16.48
Entarea Investment	5.14	5.61
European Growth	7.61	8.32
Executive Fund of Cda	7.55	7.93
Exec. Inv. Intl. Ltd.	8.01	8.41
Federated Financial	5.43	5.93
Federated Growth	7.92	8.66
xFidelity Trend	30.26	32.89
Fonds Collectif A	6.69	7.27
Fonds Colectif B	4.90	5.07
Fonds Collectif C	8.85	9.62
Fonds Desjardins A	4.75	——
Fonds Desjardins B	4.41	——
Fraser	12.14	12.20
Gis Income	4.14	4.53
Growth Equity	7.13	7.79
Guardian Growth	8.01	8.76
Growth Oil and Gas	20.83	——
Harvard	12.00	13.11
Investors Growth	10.37	11.27
Investors Intl Mutual	7.62	8.29
Investors Mutual	5.29	5.67
Keystone Canada	8.16	8.96
xKeystone Cust S-1	21.98	23.98
xKeystone Cust S-4	7.64	8.34
xKeystone Cust K-2	7.13	7.76
Le Fonds P.E.P.	4.02	4.42
xLexington Research	17.82	19.48
Molson M Fund	4.62	4.85
Mutual Accumulating	5.42	5.93
Mutual Bond	8.19	8.56
Mutual Bond Income	4.94	5.16
Mutual Growth	6.31	6.90
Mutual Income	6.04	6.61
Natrusco	12.49	12.99
Natural Resources	7.56	8.36
xOne William Street	17.55	17.35
Pension Mutual	13.39	14.63
Pret et Rev.	7.28	7.96
Provident Mutual	6.60	7.18
xPutnam Growth	12.89	14.09
Radisson	3.96	——
Regent Fund	10.60	11.58
Royfund	5.17	5.33
Spec.	12.85	14.12
Taurus	7.36	8.09
Sav Inv Pret et Rev	7.28	7.95
xTV Electronics	9.22	10.81
Timed Investment Fund	5.95	5.98
United Accumulative	11.44	12.50
United American	2.85	3.11
Universal Savings Equity	5.70	6.23
Western Growth	4.95	5.40
York Fund of Canada	4.07	4.42

x—Fonds americains.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

SOUSCRIPTEUR D'ASSURANCE
SERVICE DES BIENS

Compagnie en voie d'expansion recherche jeune homme bilingue avec un minimum de 5 années d'expérience.

CASE 10,412, LA PRESSE

REPRÉSENTANTS SALARIES

Solide institution financière requiert les services de deux représentants pour Montréal et la région.

EXIGENCES : Marié, entre 27 et 34 ans.
11ème année ou plus.
Honnête, énergique et ambitieux.
Ecrire rapidement à :

CASE 10,440, LA PRESSE

ASSUREUR — INCENDIE

COMPAGNIE D'ASSURANCE CANADIENNE, en plein essor demande un ASSUREUR EXPERIMENTE en INCENDIE, pour son siège social à Montréal.

Il s'agit d'un poste important qui peut conduire à la gérance-incendie pour le Québec ou le Canada. On accordera la préférence aux candidats bilingues et expérimentés dans au moins un des domaines suivants : supervision, organisation, administration, gestion de portefeuille d'assurance-incendie.

Toute réponse sera l'objet d'une discrétion absolue. Veuillez soumettre détails de compétence et expérience à

CASE 10,443, LA PRESSE

ADVANCE TRANSFORMER COMPANY LIMITED

TECHNICIEN VENDEUR

Une importante compagnie canadienne en plein essor demande vendeur pour visiter ingénieurs-conseils, manufacturiers et distributeurs d'équipement d'éclairage de la province de Québec. Bureau à Montréal.

La préférence sera accordée à électrotechnicien ou personne ayant la compétence voulue en technique et en vente acquise par plusieurs années d'expérience dans le domaine de l'éclairage. Il devra pouvoir travailler efficacement sans supervision et être bilingue.

Salaire selon compétence. Avantages marginaux incluant auto, assurance collective et maladie, programme de retraite.

Pour entrevue, soumettre résumé, discrétion étant assurée

MANAGER, MARKETING
348 REXDALE BLVD., REXDALE, ONTARIO

REPRÉSENTANT — TRANSPORT ROUTIER

EXCELLENTE OCCASION pour un représentant agressif de se tailler une carrière dans l'industrie du transport routier. Territoire établi à Montréal. L'homme que nous recherchons est âgé entre 25 et 35 ans, bilingue, bon travailleur avec ambition et initiative. Expérience dans la vente nécessaire. Connaissance des taux utile mais non essentielle.

OFFRONS BON SALAIRE, une automobile et participation aux bénéfices de groupe. S.V.P. répondre en mentionnant détails sur éducation et formation, expérience, âge, etc., à

CASE 10,439 LA PRESSE

PEINTRE VENDEUR

UNE COMPAGNIE de distribution en plein expansion recherche les services d'un peintre de carosserie ayant au moins 5 ans d'expérience et qui désirerait faire carrière dans la vente.

LE TRAVAIL consiste à promouvoir les ventes de peintures automobiles auprès des ateliers de débossage et des concessionnaires d'automobiles, de la région de Montréal. Le bilinguisme est préférable.

EXCELLENT SALAIRE, allocation mensuelle pour dépenses d'automobile et bénéfices marginaux très avantageux.

ECRIVEZ en joignant un résumé de votre expérience à :

CASE 10437, LA PRESSE

CANADIAN VICKERS LIMITED
INGENIEUR EN ETUDE DE TRAVAUX AVEC EXPERIENCE EN EQUIPEMENT MARIN

demandé immédiatement pour créer et diriger un département des normes à l'intérieur de la division marine de la compagnie à Montréal.

Le candidat recherché doit être un ingénieur hautement expérimenté dans la mise en oeuvre de techniques modernes relativement au chronométrage du travail, à la simplification des tâches, aux normes concernant le volume du travail, à la planification et à l'estimation dans l'industrie de la construction de bateaux.

Bon salaire initial et avantages sociaux.

Faites parvenir un curriculum vitae détaillé sur vos études et votre expérience, en indiquant le salaire minimum que vous désirez recevoir, à :

Service du personnel
CANADIAN VICKERS LIMITED
Case postale 7550
Montréal 3, (Qué.)

COLLABORATEUR
RECHERCHE et RÉDACTION

UNE IMPORTANTE entreprise du Québec requiert les services d'une personne plus particulièrement qualifiée et intéressée en recherches économiques et sociales, en vue de collaborer avec la direction générale dans la compilation de la documentation nécessaire ainsi que dans la rédaction de rapports et communiqués institutionnels. Le préposé à ces fonctions devra également collaborer avec les dirigeants de l'entreprise dans la rédaction de discours et conférences destinés à des groupes sociaux, corps intermédiaires et associations diverses.

QUALIFICATIONS : Excellente formation générale ; connaissance théorique ou pratique des sciences de l'homme — Expérience de la rédaction pour le journalisme ou autres moyens de communication. Bilingue de préférence. Maturité (au moins 35 ans), souplesse de caractère, dispositions au travail d'équipe, esprit méthodique, initiative.

SALAIRE selon la compétence. Excellents avantages sociaux. Sécurité d'emploi. Les intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à :

Le directeur du personnel,
CASE POSTALE 22,
Station "B", Québec 2, P.Q.

REPRÉSENTANTS demandés
REGION DE MONTREAL

Les candidats doivent être mariés, âgés de 23 à 40 ans.
Instruction requise : minimum 11ième année.
Revenu de **$7,000** à **$10,000** par année, selon les qualifications.
Assurance-groupe, fonds de pension et vacances payées.

Ecrire CASE 10424, LA PRESSE

AGENT D'INFORMATION BILINGUE

La Société Radio-Canada cherche un agent d'information bilingue pour son siège social, à Ottawa.

Qualités exigées : Formation universitaire, plusieurs années d'expérience dans le journalisme ou les relations publiques, maîtrise du français et connaissance approfondie de l'anglais.

Les candidats (qui, au besoin, seront interviewés à Montréal) sont priés d'adresser leur curriculum vitae et prétentions à :

(Mlle) Ruth H. O'HALLORAN
Agent du personnel, Société Radio-Canada,
C.P. 478, Terminus "A", Ottawa 2e, Ontario.

DIRECTEUR DES SERVICES BUDGETAIRES

LE POSTE : Le directeur des services budgétaires de l'Université d'Ottawa rend compte directement à l'adjoint vice-recteur administratif.

LES ATTRIBUTIONS : Il est responsable du rassemblement, de l'analyse, de l'interprétation et de la consolidation des budgets d'opérations et d'immobilisations.

LE CANDIDAT : Il est bachelier en commerce, comptable agréé, ou l'équivalent en éducation et formation. Il doit être bilingue et il possède l'habileté et le tact nécessaires pour diriger, gérer et promouvoir de nouvelles idées. Un minimum de cinq (5) années d'expérience dans ce domaine est essentiel. Une connaissance pratique des institutions d'enseignement est préférable.

SALAIRE : $11,500.00 — $14,950.00.

Les candidats doivent écrire à :
COORDONNATEUR DU PLACEMENT,
UNIVERSITE D'OTTAWA,
90, rue Wilbrod,
Ottawa 2, Ontario.

AGENT DE RESSOURCES

LE POSTE : L'Université d'Ottawa a une ouverture immédiate pour un "Agent de ressources" qui rendra compte directement à l'adjoint vice-recteur, administration.

LES ATTRIBUTIONS : Organiser et diriger des campagnes et programmes en vue de recueillir des fonds. Amorcer, cultiver et entretenir un programme de liaison avec les particuliers, les entreprises et les organismes.

LE CANDIDAT : Un gradué d'université avec un minimum de cinq (5) années d'expérience dans un domaine connexe. Bilingue, et capable de communiquer couramment dans les deux langues, verbalement et par écrit. Connaissance de l'administration des affaires, et du monde des affaires.

SALAIRE : $15,300.00 — $20,665.00.

Les candidats doivent écrire à :
COORDONNATEUR DU PLACEMENT,
UNIVERSITE D'OTTAWA,
90, rue Wilbrod,
Ottawa 2, Ontario.
indiquant qualifications et informations personnelles.

HOPITAL ST-CHARLES (Joliette)

POSTES VACANTS :

Infirmières Psychiatriques
Infirmières licenciées
Auxiliaires en Nursing
Puéricultrices

Ces postes sont vacants :
A l'Hôpital même (Hôpital Psychiatrique de 1300 lits)

Au Service de Psychiatrie Infantile (50 lits)

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur Curriculum Vitae ou téléphoner à :

M. Gilles Groulx,
Directeur du Personnel
Hôpital St-Charles
1000, boul. Ste-Anne,
Joliette, P.Q.

Téléphone : Joliette 756-1681
Montréal 861-3329 (ligne directe)

AGENT DES RÉCLAMATIONS

Une compagnie d'envergure nationale requiert les services d'un agent des réclamations avec au moins cinq ans d'expérience, bien au courant des méthodes de travail dans le domaine des réclamations et des questions de responsabilité civile et de dommages matériels.

Traitement mensuel : $625 à $730.

Conditions : Bilingue
25 - 35 ans
Diplôme d'école secondaire

Excellentes possibilités d'avancement pour le candidat compétent. Répondre en mentionnant expérience et qualifications. Discrétion assurée.

Case 10,435, LA PRESSE

ADMINISTRATION DU PERSONNEL

Postes intéressants portant sur

Le recrutement — La sélection — L'appréciation

pour

DIPLOMES D'UNIVERSITE
(toutes spécialités)

à la

DIRECTION DES CADRES
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA

On a besoin d'agents pour organiser et exécuter les programmes de recrutement, de sélection et d'appréciation pour une grande variété d'occupations dans le domaine des arts, des sciences sociales, du commerce, des sciences pures et appliquées, et dans les domaines du soutien technique et administratif.

Il est préférable de posséder de l'expérience dans le travail du personnel, mais ceux qui ont connu du succès dans la discipline de leur choix sont priés de s'inscrire.

Les qualités personnelles essentielles sont l'imagination, l'initiative et l'aptitude à l'organisation.

Faites parvenir votre formule d'inscription, votre curriculum vitae ou vos demandes de renseignements supplémentaires à :

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE
Place du Canada, suite 1360 Montréal 3.
Mentionner la circulaire 68-M44

REPRÉSENTANT PROFESSIONNEL

L'entreprise . . .
une société pharmaceutique en plein essor, l'une des premières au monde dans la recherche sur les stéroïdes, recherche un représentant dans la région de Montréal. Programme d'enseignement suivi sur la vente et les produits.

Le poste . . .
Exige l'intelligence et la connaissance profonde des sciences connexes de la médecine (biologie, physiologie), le représentant étant appelé à visiter les médecins, pharmaciens, grossistes et hôpitaux. A Montréal.

Le candidat . . .
un universitaire de 25 à 35 ans, de préférence orienté vers les sciences, ayant une bonne expérience de la vente et apte à se développer en vue d'endosser de nouvelles responsabilités.

Rémunération . . .
Traitement à la mesure des responsabilités inhérentes au poste. Généreuse allocation de primes, bénéfices marginaux, voiture, compte de dépenses. Faire parvenir curriculum vitae à :

SYNTEX LTD.
8255 Mountain Sights
Montréal 9, P.Q.

FACELLE

CARRIERE D'AVENIR

On demande jeune homme dynamique, aimant la vente, pour visiter les détaillants en alimentation dans la région de Trois-Rivières. Le candidat devra être âgé de 23 à 33 ans, être bilingue, avoir fait au moins un cours secondaire et être capable de prendre des initiatives et d'assumer des responsabilités dans l'exercice de ses fonctions.

Cette position permanente est offerte par Facelle, une compagnie jeune et progressive de produits en papier pour le consommateur. De bons salaires sont assurés et les promotions se font au sein même de la compagnie. Le développement rapide de notre compagnie offre de réelles possibilités d'avancement dans les postes de direction.

Salaire de début basé sur l'expérience et autres qualifications. Voiture fournie par la compagnie, dépenses et intéressants bénéfices prévus.

Ecrire en donnant toutes les qualifications au :

Directeur des Ventes,
Facelle Company Limited,
Suite 721A,
110 boul. Crémazie ouest
Montréal 11, P.Q.

PROGRAMMEURS DE SYSTÈMES DE CALCULATRICE

L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT a besoin, pour sa Direction de l'économique et de la recherche au bureau principal d'Ottawa, de programmeurs de systèmes de calculatrice.

FONCTIONS : Les postes comportent des travaux d'analyse des systèmes et de programmation à différents niveaux. Les travaux initiaux consisteront en la mise au point d'un système de calculatrice pour le rassemblement instantané de données provenant d'éléments sensibles à distance ainsi que leur programmation ; la mise au point d'un système de contrôle instantané en temps réel de la circulation ; l'étude et l'analyse d'un système existant de rapports d'exploitation, sa modification et son extension.

CONDITIONS DE CANDIDATURE :
Bachelier ès sciences et une année ou plus d'expérience connexe ; connaissance du Cobol.
Le salaire dépendra de l'expérience et des titres et qualités du candidat. Les avantages complémentaires comprennent une assurance collective médicale et une assurance vie payées. Excellent régime de congés. Ecrire à Monsieur G. A. LaRue, Préposé au placement, Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, boîte postale 98, Cornwall (Ont.). Les candidats qui demeurent dans la région d'Ottawa peuvent téléphoner à Monsieur L. I. Summers au numéro 996-3804.

940 AUTOS A VENDRE

$10 COMPTANT
LIBERATION DE FINANCE
63 VALIANT

Decapotable, 6 cylindres.
On pourra voir cette voiture dans un entrepôt intérieur chauffé, entre 9 a.m. et 8 p.m. Pour rendez-vous contacter Mlle Pierrette. Transport fourni si désiré. Le prix comprend taxes, plaques d'enregistrement et assurance, 100% de garantie par compagnie de finance. Venez la voir en tout confort dans un entrepôt bien chauffé et éclairé.

481-1155

DODGE 68, 2 portieres, 3 passagers, 6 cylindres, tout equipee (5 couleurs au choix) SPECIAL $2,491. Termes et echange acceptes. Hâtez-vous seulement cinq en stock".
PAGE & FILS LIMITEE
3350 WELLINGTON,
PO. 6-3571

CUTLASS SUPREME, 1967, règlement succession, tout equipée, 14,000 milles, garantie General Motors, 667-0931.

CUTLASS 1967, V-8, automatique, servo-direction, pneus blancs, repris de finance, prix avantageux. Communiquer avec MM. Kadonoff, 739-1911.

DAME, Pontiac 1962, sedan, Laurentien, 39,000 milles, equipée, sacrifierais, 727-0397.

DEMONSTRATEUR
Pontiac grande Parisienne 1967, tout equipée, bas millage, balance garantie aubaine.
DEMANDEZ GERARD LEGARE
Jour: 669-2681; Soir: 667-1626

DEMONSTRATEUR Meteor 1967 Montego, hardtop, 2 portes, sièges baquet, transmission Select-shift au plancher, moteur 390, servo-freins, direction radio, toit vinyle. Epargner $1,400. Termes faciles. R. Duhé, 527-2411.

DEMOISELLE vendrait Pontiac 1965, Laurentien, 8 cylindres, très bon état. Telephoner à 256-6682.

DESIREZ-VOUS une Volkswagen neuve ou usagée, garantie? Appelez en toute confiance chez Fortin Automobile, Auteuil Inc., Ville Laval, 625-0751.

DODGE 1967, s'adresser l'abbé Desautel. Faut que je vende, cause changement paroisse. 1850 Nicolet, 525-2559.

DODGE 1963, hardtop, V-8, $11 comptant, $795, $33 mois. 849-9461.

DODGE Coronet, 1967, sedan 2 portes, 8 cylindres, automatique, radio, 6,000 milles, $1,900. Après 6 heures, 669-1040.

DODGE Polara 1965, V-8, très peu de millage, balance sur finance, $1,268 à continuer les paiements si désiré. 725-7566.

$10 COMPTANT
LIBERATION DE FINANCE
65 FORD

V-8
On pourra voir cette voiture dans un entrepôt intérieur chauffé, entre 9 a.m. et 8 p.m. Pour rendez-vous contacter Mlle Pierrette. Transport fourni si désiré. Le prix comprend taxes, plaques d'enregistrement et assurance, 100% de garantie par compagnie de finance. Venez le voir en tout confort dans un entrepôt bien chauffé et éclairé.

481-1155

DODGE Polara 1966, 6 cylindres, automatique, radio, état neuf, faut vendre, aubaine, 692-0393.

DODGE 1963, 8 cylindres, automatique, 2 portes. En très bon ordre. Particulier, 361-1628.

DODGE 65, V-8, balance de finance, 722-6235.

DODGE, 1963, 6 cylindres, automatique, $650. M. Latour, 688-9200.

DODGE 1963, hardtop, automatique, tout equipée, 8 cylindres, 40,000 milles, $1250. Un seul propriétaire, 843-7747.

DODGE station-wagon 1965, V-8, automatique, très bonne condition, facilité de paiements, voir A. Grenon, 324-4411.

DODGE 66, Polara, V-8, sedan, 21,000 milles, $1,675. Termes et échange acceptés, 3850 Masson, 725-6461.

DODGE 1966, 6 cylindres, parfaite condition, cause maladie, 279-5206.

ENVOY sedan, 1961, bon mecanisme, $125, 324-3636, après 6 heures.

ENVOY 1966, bonne condition, dame. Après 5 heures: 663-3704.

ENVOY, 1961, 3 vitesses, synchroniseés, bonne condition, $600. Après 5:30 heures, soir: 655-1221.

EPIC 1966, 2 portes, radio, très bon mecanisme, excellente condition, bas millage, Aubaine, termes échange acceptés, 323-4330, 10300 boul. Pie-IX.

FAIRLANE 500, 1966, V-8, automatique, très bas millage. Appelez N. Boily, 674-6286.

FALCON 1963, équipée, 33,000 milles, particulier sacrifierait, cause maladie, 273-2329.

FALCON 1961, automatique 6, propre, 2 portes. Un seul propriétaire. $450 tél. 277-3067.

FALCON 1965 et 1963, automatique, radio, parfaite condition, termes faciles, 323-1122.

FALCON 64, 6, automatique, radio, une bonne occasion, 783-1143.

FIAT 1967, G.T. Coupe, 1 propriétaire, excellente condition, doit être vendue cette semaine. Appeler Claude, 482-9810.

FORD Fairlane sedan 1966, automatique, 8 cylindres, comme neuve, termes faciles. Nazaire Arcand, 527-2415.

FORD V-8, 1965, Fairlane, automatique, radio, comme neuve, particulier, 381-4835.

FORD Falcon décapotable 1963, $800, prendrais échange pour station-wagon, 766-7518.

FORD Galaxie 1962, V-8, automatique, radio, parfait ordre, garantie, Financons, 323-1122.

FORD 1959, automatique 6, bon état, 2 portes, $175. Tél.: 277-3067.

FORD 1964, hardtop, Galaxie 500, excellente condition. Accepterais offre interessante. Appelez après 6 heures p.m. 259-8303.

FORD, Galaxie, 1963, sedan, automatique, jamais conduit l'hiver, particulier, 323-3034.

2 FORD XL, convertible, 1964, $1,750. M. Latour, 688-9200.

FORD 1963, 4 portes, original, échange accepté, 1850 Nicolet, 525-2559.

FORD 1962, noir, très propre, V-8, radio, prix $600, 384-1651.

FORD Galaxie 500, 8, automatique, radio, très propre, $750, 6889, 2e Rosemont, 729-8612.

FORD FAIRLANE 500, 1964, 2 portes, h.t., V-8, automatique, 738-1143.

FORD CUSTOM V-8, 1966, RADIO, AUTOMATIQUE, SERVO-DIRECTION, COMME NEUVE, M. GOUGEON, 526-4411.

FORD COACH 1966, AUTOMATIQUE, 6 CYLINDRES, EN PARFAITE CONDITION, PETIT COMPTANT REQUIS. ECHANGE ET TERMES ACCEPTES. PAUL DUFRESNE, 526-4411.

FORD COUNTRY SQUIRE 1965, 10 PASSAGERS, SPORT DE LUXE, CONDITION PARFAITE, ECHANGE ACCEPTE, TERMES FACILES. HUBERT CROTEAU, 526-4411.

FORD 65, tout equipée, en très bon ordre, 28,000 milles. Appelez soir: 334-8718, pas d'intermediaires.

FORD Station Wagon 1964, en parfaite condition, 8 cylindres, tout equipée, offre raisonnable acceptée. Termes si désiré. Appelez pour vous convaincre, P. Harper, 324-4411.

FORD convertible 1964, tout equipée, excessivement propre. Demander R. Thivierge, 279-6309.

GORDINI 1965, occasion exceptionnelle pour rallye, mécanique reconditionné, aubaine, 735-1331.

Réparations générales
DE
COMPRESSEURS
AUX ATELIERS
LEFEBVRE Frères Ltée
10301 RUE PELLETIER
Tél. 321-2220

$10 COMPTANT
LIBERATION DE FINANCE
64 VALIANT

4 portes, hardtop, V-8, servo-mecanisme.
On pourra voir cette voiture dans un entrepôt intérieur chauffé, entre 9 a.m. et 8 p.m. Pour rendez-vous contacter Mlle Pierrette. Transport fourni, si désiré. Le prix comprend taxes, plaques d'enregistrement et assurance, 100% de garantie par compagnie de finance. Venez la voir en tout confort dans un entrepôt bien chauffé et éclairé.

481-1155

HONDA, 1967, S-600, radio, bas millage, excellente condition, aubaine. Appeler Jean, 482-9397.

JAGUAR 1960, 3.8, Mark II, parfaite condition, après 5 heures, 581-3324.

L.T.D. 1965, $2,095. Tout equipée. M. Latour, 688-9200.

MERCURY CONVERTIBLE 1963, TOUT EQUIPEE, COMME NEUVE. TERMES ET ECHANGE ACCEPTES. JEAN RICHARD, 526-4411.

MERCURY 1963, automatique, radio, extérieur rouge, toit blanc, comme neuve, mécanisme A-1. Seulement $795, aucun comptant, $7.75 par semaine. Monsieur Jessy, 259-4871.

MERCURY Monterey hardtop, 1963, voiture exceptionnellement propre, un propriétaire. Termes. 645-5378.

MERCURY 1964, Park Lane, convertible, parfaite condition. Termes faciles, 523-1122.

MERCURY 1966. Tout equipée, original, garanti. 1850 Nicolet, 525-2559.

MERCURY Monterey hardtop, 2 portes, V-8, automatique, servo-freins, direction. Termes faciles. Nazaire Arcand, 527-2415.

METEOR S-33, CONVERTIBLE, 1967, COMME NEUVE, CONDITIONS FACILES ET ECHANGE ACCEPTES. POUR INFORMATIONS, REAL LABELLE, 526-4411.

METEOR 1965, hardtop, 2 portes, 2 tons, entierement equipée. Aubaine. Demander R. Thivierge, 279-6309.

METEOR 1967, demonstrateurs, tout modèles, à rabais. G. Bélanger, 937-3561.

METEOR 1965, convertible, $2,195, très propre. M. Latour, 688-9200.

METEOR convertible 66, 20,000 milles, tout equipée, $2,150. Termes et échange acceptés. 3850 Masson, 725-6461.

METEOR Rideau 500 station-wagon 1966, V-8, automatique, radio, servo-freins, direction, termes faciles. R. Lavoie, 527-2415.

METEOR 1964, V-8, 4 portes, tout équipé, excellent mécanisme, très propre, un seul propriétaire. Aubaine, termes échange acceptés, 323-4330, 10300 boul. Pie-IX.

MUSTANG 66, V-8, automatique, radio, Console, toit vinyle, 28,000 milles. Très bonne condition. 661-4834.

MUSTANG, 1966, convertible, V-8, 20,000 milles, en très bon état. Soir 722-9391.

MUSTANG 1967, 390 pouces cubes, tout equipée. Aucune offre raisonnable refusée. 684-2918.

MUSTANG 66, 18,000 milles, automatique, 289, vendrais $2,100, particulier, 323-5121.

MUSTANG 1965, V-8, 3 vitesses au plancher. Millage certifié 30,000 milles. Faut vendre. Appelez N. Boily, 674-6286.

NUMERO gagnant de la Plymouth Barracuda, 244,076 — Cyr Texaco L'Annonciation.

OLDSMOBILE 61, 4 portes, hardtop, très propre, $450. 674-6320.

OLDSMOBILE Cutlass Supreme 1967, tout equipée, toit vinyle, 1 an de garantie. Offre raisonnable. M. Couture, 279-6309.

OLDSMOBILE hardtop, 1965, automatique, radio, servo-direction, servo-freins. Leo Jeanrie, 688-3892.

OLDSMOBILE 1963 "Starfire", 2 portes, hardtop, tout equipée, demander M. C. Latendresse, après 6 h. p.m. FE. 4-3449.

OLDSMOBILE 1959, hardtop, 4 portes, Super 88, $100. 681-2453.

OLDSMOBILE 1967, 2 portes, hardtop, Cutlass. Apparence de char neuf. Balance de garantie GM. M. Gérard Desrosiers, LA. 1-2790, après 6 h. p.m.

OLDSMOBILE, 2 portes, 1965, hardtop, servo-direction, servo-freins, radio. M. Richard Longtin, 688-3892.

OLDSMOBILE, F-85, 1965, excellente condition, Aubaine, 374-7739.

OLDSMOBILE 1966, hardtop, 4 portes, comme neuve, $2,350. LA. 4-6400.

1965 OLDSMOBILE super, 4 portes, hard top, tout equipé, très propre. M. Gérard, 681-1641.

OLDSMOBILE 1963, Delta, sedan, comme neuve, $1,775. 727-2785.

OLDSMOBILE 1957, tout équipée, prix $150. 1533 Beaubien, app. 10, après 6 h.

$10 COMPTANT
REPRISE DE FINANCE
63 FORD FAIRLANE

2 portes, hardtop
On pourra voir cette voiture dans un entrepôt intérieur chauffé, entre 9 a.m. et 8 p.m. Pour rendez-vous contacter Mlle Pierrette. Transport fourni si désiré. Le prix comprend taxes, plaques d'enregistrement et assurance, 100% de garantie par compagnie de finance. Venez le voir en tout confort dans un entrepôt bien chauffé et éclairé.

481-1155

OLDSMOBILE 98, 1966, Luxury sedan, air climatisé, tout equipé, $3,350. LA 4-6400.

PARISIENNE 1965, 2 portes, H.T., V-8, toute equipée, aubaine, 738-1143.

PARISIENNE 65, 2 portes, hardtop, V-8, automatique, $1,750. 324-3240.

PARTICULIER, Valiant 1961, Standard, très propre, parfait mecanisme, 721-3252.

PARTICULIER, Acadian Beaumont 1964, V-8, moteur 283, automatique, radio, très propre, 29,000 milles, cause départ pour Europe $1,175 322-7496.

PARTICULIER, Studebaker Daytona 1962, 2 portes, hardtop, impeccable, 6 automatique, radio, parfaite condition, 35,000 milles original, unique propriétaire, $850, 729-9092.

PARTICULIER, Peugeot station-wagon, modèle 1966, parfait état, moteur neuf, cause départ, 843-7146, absent soir, samedi et dimanche.

PARTICULIER, Falcon 1967, automatique, seulement 5 mois d'usure, cause maladie, $1,775, 522-7496.

PARTICULIER, Valiant 1963, convertible, Signet 200, sièges baquets, radio, automatique, très propre, prix raisonnable, après 5 hres, 321-7942.

PARTICULIER, sacrifierais 1963 Pontiac Parisienne, sport, convertible, très propre, $825, 351-4656, 351-5125.

PARTICULIER, Renault 1963, R-8, excellente condition. Soir: 676-2750.

PARTICULIER, Ford Comet 1961, standard, moteur neuf, pneus d'hiver neufs, radio, chaufferette, très bon état. $330. Après 6 heures, 326-7553.

PARTICULIER, Chevrolet BelAir 1963, comme neuve. Informations: 524-1111.

2 PEUGEOT 1964, 1966, accidentées 389-6628.

404 PEUGEOT, 1961-62, très bon état, 8181 St-Hubert, app. 1, après 7 h., 272-5570.

PEUGEOT toutes années, tous modèles, garanties 100 pour cent. 271-9227.

PLYMOUTH Fury 3, Fast Back 1968, 2 portes, hard top, tout équipée. G. Girard, 254-4961.

PLYMOUTH Fury 3, 2 portes, hardtop, 8 cylindres, 1968, démonstrateur, tout equipée. Termes et échange acceptés. Emile Lapointe, 254-4961.

PLYMOUTH 1963, sedan, 6, automatique, comme neuve, particulier, $580, 674-1688.

PLYMOUTH 67, Belvedere, 318, particulier, 352-8294.

PLYMOUTH Fury 1964, hardtop, 6 automatique, radio. Finance. 271-9227.

66 Plymouth taxi, très propre $650
66 Chev. taxi $750
66 Chev. station wagon, V-8, tout equipée $1775
66 Pontiac Laurentian sedan, 8 automatique, radio $1625
65 Pontiac convertible, Custom Sport $1750
64 Mercury, hard top, 2 portes, sièges baquets, entièrement equipée $1050
64 Comet, 2 portes, 6, automatique, radio $775
63 Rambler, sedan, 6, automatique, radio $475
1963, Grenard — 488-4343, 488-3313

940 AUTOS A VENDRE

$10 COMPTANT
REPRISE DE FINANCE
64 CHEVY II

Hardtop
On pourra voir cette voiture dans un entrepôt intérieur chauffé, entre 9 a.m. et 8 p.m. Pour rendez-vous contacter Mlle Pierrette. Transport fourni, si désiré. Le prix comprend taxes, plaques d'enregistrement et assurance, 100% de garantie par compagnie de finance. Venez la voir en tout confort dans un entrepôt bien chauffé et éclairé.

481-1155

PLYMOUTH 1964, 4 portes, sedan, 6 cylindres, appelez entre 7 et 9 h. 376-3283.

PLYMOUTH Barracuda 1968, 1,000 milles seulement, balance de garantie, 383, Consul, radio, servo-direction, tout equipé, équipé pour haute vitesse. M. Bobby, 681-1641.

PLYMOUTH 1963 coach, très propre, termes faciles, échange accepté. Prix spécial. Gaston Brasseur, 254-4961.

PLYMOUTH 1965, 4 portes, hardtop, comme neuve, 681-7769.

PONTIAC Parisienne convertible 1961, tout equipé, 49,000 milles, $675. LA 6-8571.

PONTIAC 1963, automatique, radio, $875, $11 comptant, $35 mois. 849-9461.

PONTIAC Laurentien 1966, sedan, tout equipée, comme neuve, bas millage, échange, termes acceptés. Maurice Fontaine, 254-4961.

PONTIAC 1965 Custom sport, tous accessoires, état de neuf. Faut vendre immédiatement. Marchands exclus. 849-3728.

PONTIAC 1962, equipée, comme neuve. Faut vendre. Special $695 728-4593.

PONTIAC 1966, grande Parisienne, 4 portes, hard top, tout equipé. $2,525. M. Alain, 681-1641.

PONTIAC 1966, Laurentien V-8, 4 portes, automatique, radio, très bon mécanisme, excellente condition, un seul propriétaire. Aubaine, termes échange acceptés. 323-4330, 10300 boul. Pie-IX.

PONTIAC 64 Laurentien, V-8, tout equipée, $1,350. Termes faciles. Echange acceptée. 3850 Masson, 725-6461.

PONTIAC 1966 Laurentian, sedan, V-8, automatique, radio, servo-freins, direction, très propre. Termes faciles. J.-P. Nault, 527-2415.

PONTIAC 65 convertible, V-8, tout equipée, $1,850. Termes faciles. 3850 Masson, 725-6461.

PONTIAC 1960, 8, automatique, radio, comme neuve, sacrifierais, particulier, 722-3061.

PONTIAC 1965, coach, automatique, 6 cylindres, intérieur et extérieur comme neufs, mécanisme A-1, seulement, $1,195, aucun comptant, $10.75 par semaine. Monsieur Jessy, 259-4871.

PONTIAC Parisienne 1966, très propre, bas millage, aubaine. M. Alarie, 722-9081.

PONTIAC 1960, $150, faut vendre, 661-2808.

PONTIAC 1964 Parisienne, hardtop, V-8, tout equipée, garantie, 523-1122.

PONTIAC 1962, 2 portes, automatique, 6, tous accessoires, carrosserie, intérieur, moteur excellents, 47,000 milles, pas de rouille, conduite par dame, dois vendre, $385, particulier, 381-7795, en tout temps.

PONTIAC Parisienne 1962, V-8, 327, convertible, servos, sièges baquets, faut vendre, termes possibles, $725. 681-6691.

PONTIAC 1966, convertible, V-8, Custom Sport, sièges baquet, transmission au plancher, balance sur finance $1,896, à continuer les paiements si désiré. 725-7566.

PONTIAC 1960, station-wagon, 9 passagers, comme comptant taxe-licence, balance $18 par mois. 725-7566.

PONTIAC 1965 convertible, equipée sport 327, automatique, 26,000 milles, 323-1180.

PONTIAC 1962, Laurentian, 6 cylindres, standard, equipée, $475. 843-8246.

PONTIAC 1967, convertible, Parisienne, 2 plus 2, 23,000 milles, tout equipée, radio AM-FM, $2,950, 381-5991, entre 9 a.m. et 5 p.m. M. Boudrault.

PONTIAC Parisienne 1960, convertible, V-8, bon état, 323-6709.

PONTIAC Station-Wagon 1965, Parisienne, comme neuve, bas millage. Tout equipée, aucune offre raisonnable refusée. 645-5375.

PONTIAC convertible 1965, automatique, servo-direction, servo-freins, radio. M. Len Jeanrie, 688-3892.

PONTIAC Parisienne, 2 portes, hardtop, 1965, automatique, servo-freins, servo-direction, radio, Richard Longtin, 688-3892.

POUR célibataires: Pontiac 1965, 2 x 2, équipement standard, $3,340, finance assurée. Armand Jeannotte, 384-6609.

PRIX spécial, Ford Station-wagon, V-8, en très bonne condition. R. Comeau, 324-4411.

PRIX spécial Buick 1967, hard top, 2 portes, toit vinyl noir, couleur rouge. Trim noir, R. Comeau, 324-4411.

RAMBLER toutes sortes, Guide, garantie American Motor. 1850 Nicolet, 525-2559.

RAMBLER American 1962, 6, automatique. Offre raisonnable acceptée. Particulier, 688-4397.

RAMBLER 1966, automatique, radio, parfait ordre, $1,495. Financons, 523-1122.

RAMBLER 1962 à 1967 American, Classic, Ambassador, 2 portes et 4 portes, sedans, 6 cylindres et V-8, automatique ou transmission manuelle. Toutes ces voitures sont vérifiées par nos experts. Faut vendre à des prix ridicules. Aucune offre raisonnable refusée. 323-4330, 10300 boul. Pie-IX.

RAMBLER 1966, convertible, très propre, en parfaite condition, 681-7769.

RAMBLER 64, 6, automatique, radio, ne pas manquer l'occasion, 738-1143.

RAMBLER 1963, automatique, radio, $675, $11 comptant, $28 mois. 849-9461.

RENAULT 16, 1967, voiture exceptionnelle, bas millage, Renault Canada, 937-9551.

RENAUD, 4 portes, sedan 1965, automatique, radio, condition parfaite, aucune offre raisonnable refusée. Termes si désiré. C. Beaudoin, 324-4411.

RENAULT 64, 65, 66, parfaite condition, garanti 100%, aubaine, 738-1143.

RENAULT 10, démonstrateur, garanti manufacture, bas millage, Renault Canada, 738-1142.

RENAULT R16 1967 Deluxe, état neuve, à voir, 271-9227.

RENAULT Dauphine 1963, moteur, transmission en excellent état, intérieur très propre, 4 pneus neufs, peu de parrours, bonne carrosserie, aubaine, $275. 273-0373.

RENAULT 6, très bon état. Appeler après 6 heures, 376-6236.

RENAULT 1964, R. A. Standard, radio 33,000 milles. Moteur, carrosserie parfait état, pneus neufs, 35 milles au gallon. $725. Tél. 273-7318.

RENAULT R8 1966, automatique, radio, bas millage, $42 mois. 271-9225.

RENAULT 1966, automatique, excellent mécanisme, très bonne condition, un seul propriétaire. Aubaine, termes échange acceptés, 323-4330, 10300 boul. Pie-IX.

RENAULT 1963 à 1968, tous modèles, automatique et standard, 526-3781.

SIMCA 1967, sedan, radio, bas millage, très bonne condition, doit être vendue. Appeler Miller, 482-9511.

SPRITE 1963, convertible, radio, parfaite condition, termes faciles, 523-1122.

STATION-WAGON Valiant 1961, automatique, 6 cylindres, radio, belle apparence, mécanisme A-1, seulement $495, aucun comptant, $4.75 par semaine. Monsieur Jessy 259-4871.

STATION-WAGON convertible, sedan 1966, $2,350. Tout équipée, M. Latour, 688-9200.

STATION-WAGON, 4-L, Renault, 1966, voiture économique, bijou, 937-9551.

STUDEBAKER 64, $595, 8 cylindres, automatique, M. Latour, 688-9200.

STUDEBAKER, 1962 Lark Daytona, 2 portes hardtop, 6, automatique, radio, 33,000 milles original, très propre, condition A-1. Cause maraige, $350. 729-9092.

1966 TAXI, 6 cylindres, automatique, prix d'aubaine, en bonne condition, très propre, communiquer avec M. Ladouceur, 739-1911.

TRIUMPH TR 4-A, neuve, 12,000 milles, $1,900, 738-9163, après 1 h.

THUNDERBIRD 1962 convertible carrosserie et mécanisme parfaits, prix discutable, 874-1275.

940 AUTOS A VENDRE

★ ATTENTION ★
JE SUIS LA FINANCE
6½% D'INTERET
M. NORMAND
VOUS OFFRE UN CHOIX DE VOITURES DE TOUTES MARQUES TELLES QUE: CONVERTIBLES, TOITS RIGIDES, SEDANS, STATION-WAGONS, COMPACTES, POUR BALANCE DES PAIEMENTS, AUCUN COMPTANT REQUIS, ASSURANCE INCLUSE ET CONSOLIDATION DES DETTES.
APPELER PERSONNELLEMENT
M. Normand 527-8861, local 51

THUNDERBIRD 1960, 2 portes, hardtop, moteur Cobra, 440 h.p., de la Californie, V-8, automatique, radio, impeccable, 40,000 milles, originale, power steering, power brakes, pneus 855 x 14, conduite par dame, $1,450, cause décès. 729-9092.

THUNDERBIRD convertible 1964, tout equipée, demander M. C. Latendresse, après 6 h p.m., FE. 4-3449.

THUNDERBIRD 1964, parfaite condition. Après 6 heures, 351-7002.

VAUXHALL VIVA 1966, excellent état, pneus à neige, bas millage. Meilleure offre. VI. 9-1203.

VALIANT 1964, automatique, radio, $11 comptant, $950, $39 mois. 849-9461.

VALIANT 1965, V-200, très propre, 681-7769.

1965 VALIANT V-100, sedan V8, automatique, balance de garantie, 681-7769.

VALIANT 1964, sedan, automatique, radio, $1,250. M. Latour, 688-9200.

VALIANT 1967, gros 6, tout equipée, 16,000 milles, $2,100. 661-7968.

VIVA 66, $850. Termes acceptés. 3850 Masson. 725-6461.

1968 VOLKSWAGEN SONT ARRIVEES
VENEZ LES VISITER CHEZ FORTIN AUTOMOBILE INC. DEPOSITAIRE AUTORISE, 315, BOUL. LABELLE, CHOMEDEY LAVAL — INF. 681-1666 7 - 8
Aussi choix dans voitures d'occasion.

VOLKSWAGEN 1966, 1300, COMME NEUVE, TRES PROPRE. 334-4339.

VOLKSWAGEN 1300 TS, 1965, bas millage, six pneus, $1100, 739-0155.

VOLKSWAGEN 1966, STATION-WAGON, PARFAIT ETAT. 932-9629.

VOLKSWAGEN 1964, tout équipé, parfait état, $650. 735-0454.

VOLKSWAGEN 1963, de luxe, bas millage, financons. 523-1122.

VOLKSWAGEN 1966, 1300, radio, vente privée. Tel. 9 a.m. à 5 p.m. 636-4061 ou 636-0556.

VOLKSWAGEN 1967, pneus à neige, un seul propriétaire, 3 mois de garantie, aubaine, 849-1203.

VOLKSWAGEN 1967, STATION BUS, 5,500 MILLES SEULEMENT, 9 PLACES, COMME NEUVE, SOUS GARANTIE. FAUT VOIR. VI. 9-1203.

VOLKSWAGEN 1963, de luxe, $650, carrosserie très propre, mécanisme parfait état. 871-3710.

VOLKSWAGEN 1963, DE LUXE, EN EXCELLENTE CONDITION, TRES PROPRE. VRAI BIJOU. 949-1203.

VOLKSWAGEN 66, de luxe, 1300, radio, tout équipée, comme neuve. Après 5 h. 725-1162.

VOLKSWAGEN avec service de livraison pizzeria. 254-0005. M. Maurice.

VOLKSWAGEN 1962, 1964, très propre, aucun comptant. Finance. 271-9225.

VOLVO 1967, modèle "144", automatique, radio, 5,000 milles. Garantie comme neuve. 523-1122.

VOLVO 65, 544, moteur neuf, tout equipée, après 5 heures, 747-0262.

VOLVO 544, 1964, dois sacrifier. Entre 5 et 8 h. 322-8624.

VOUS CHERCHEZ REELLEMENT UNE AUBAINE? EN VOICI UNE: METEOR STATION WAGON RIDEAU 500, 1966, V-8, BLEU, 10 PASSAGERS, EQUIPEE D'UN RADIO, PNEUS BLANCS, SERVO-DIRECTION, SERVO-FREINS, GRANDS CAPS DE ROUES ET UN SUPPORT A BAGAGES. NE MANQUEZ PAS CETTE CHANCE UNIQUE. APPELEZ-MOI OU VENEZ ME VOIR A 4411, PAPINEAU, LA. 6-4411, REAL CAMIRE.

VOULEZ-VOUS une bonne aubaine? Sur une Chevrolet Belair 1967 neuve. Demandez: Guy Choquette 739-1911.

CONTREMAITRE D'ATELIER
Pour dépositaire General Motors à Montréal. Devra fournir de bonnes références.
BON SALAIRE
Ecrire
CASE 10438 LA PRESSE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
REGION DE LA CAPITALE
APPELS D'OFFRES

Des soumissions cachetées, adressées au: Surveillant des appels d'offres, Région de la Capitale, ministère des Travaux publics, édifice Bonaventure, 301, rue Elgin, Ottawa 4 (Ont.) et portant sur l'enveloppe la mention "soumission pour reconstruction du pont des Chaudières, section du chenal Bronson, Ottawa (Ont.),
seront reçues jusqu'à 3.00 heures de l'après-midi, LE MERCREDI, 24 JANVIER 1968.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $50.00 sous forme d'un cheque bancaire visé établi au nom du Receveur Général du Canada, par l'entremise du bureau de la distribution des plans, pièce 117, édifice Bonaventure, 301, rue Elgin, Ottawa et on peut les consulter au bureau du "Builders' Exchange" à Ottawa.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Surveillant des appels d'offres,
Jean Drouin.

VENDEUR DE SERVICE AUTOMOBILE

Requis par concessionnaire General Motors à VERDUN. Doit être bilingue, expérimenté en mécanique et recommandé. Salaire excellent, situation permanente.

S'adresser au gérant général

4501, av. Bannantyne, Verdun

ARTISTE D'IMAGINATION
ET
VENDEUR D'IMPRIMERIE

Compagnie progressive et en plein essor d'imprimerie et d'emballages originaux demande un artiste d'imagination experimenté ainsi qu'un vendeur ayant clientele. Belle occasion.

381-9763

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETES, adressees au Gérant, Services Administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 1631 avenue Delorimier, Montréal 24, P.Q. et portant la mention:

"SOUMISSION POUR NETTOYAGE INTERIEUR ET ENTRETIEN DU TERRAIN BUREAU DE POSTE ROXBORO, P.Q."

seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'est), mercredi le 24 janvier 1968.

On peut prendre connaissance des devis et formules de soumission, ou se les procurer par l'entremise de: Directeur de District, 1631 avenue de Lorimier, Montréal 24, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront presentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Jean Dorval
pour Maurice J. Vaive,
Gérant, Services Administratifs

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
ASX-68-10011
pour 10 h 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 23 janvier 1968

Siège social

FOURNITURE DE PAPIER POUR REPRODUCTION PAR PROCEDE "AMMONIAQUE"

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h 30 a.m. à 4 h 45 p.m., à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de CINQ MILLE DOLLARS ($5,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui manufacturent complètement au Canada les produits ci-haut mentionnés et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires:
B. LACASSE — W. E. JOHNSON

Montréal, le 8 janvier 1968.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GTR-68-10002
pour 10 h 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 30 janvier 1968

BATTAGE DE PIEUX POUR CERTAINS PYLONES DE LA DEUXIEME LIGNE A 735 kV SECTION LEVIS BOUCHERVILLE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h 30 a.m. à 4 h 45 p.m., à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de SEPT MILLE DOLLARS ($7,000) cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires:
B. LACASSE — W. E. JOHNSON

Montréal, le 8 janvier 1968.

Vente de plutonium à la France: accord très prochain

— Jean-Luc Pépin

PARIS (AFP) — M. Jean-Luc Pépin, ministre canadien des Mines, qui est arrivé ce matin à Paris, a déclaré à sa descente d'avion, que les négociations franco-canadiennes concernant la vente de plutonium à la France pour plus d'un million de dollars "sont à leur dernière étape et que l'accord pourra être ratifié dans une semaine par le gouvernement canadien".

M. Pépin a d'autre part exprimé l'espoir que le procédé "candu" pour l'exploitation de l'énergie nucleaire à partir de l'uranium naturel "rencontrera de plus en plus de partisans en France".

A sa descente d'avion le ministre a été accueilli par M. Pierre Trottier, conseiller culturel à l'ambassade du Canada.

"Je suis venu à Paris pour participer, demain, à l'ouverture de l'exposition canadienne de peinture au Musée d'art moderne, avec M. André Malraux. C'est une exposition très importante qui montrera le visage du Canada d'aujourd'hui", a-t-il expliqué.

"Je profiterai de mon séjour à Paris, jusqu'à mardi prochain, a-t-il ajouté, pour prendre contact avec les ministres français dans les domaines relevant de mes attributions, avec MM. Olivier Guichard, ministre de l'Industrie, André Bettencourt, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, et Maurice Schumann, ministre d'Etat chargé de la recherche scientifique, qui me recevront lundi prochain.

Le ministre a annoncé que le gouvernement canadien était en train de définir sa politique sur le problème des satellites tant au point de vue scientifique qu'administratif et qu'il envisageait des collaborations avec d'autres pays. Comme le satellite canadien est forcément bilingue, la collaboration française s'impose.

Au sujet d'informations faisant état d'un projet de construction d'un satellite franco-québécois, le ministre a exprimé son étonnement devant un tel projet: "Le domaine des telecommunications, a-t-il affirmé, relève exclusivement de la juridiction fédérale".

Jeune nazi australien déporté aux Etats-Unis

FORT ERIE, Ont. (PC) — Eric Wenberg, âgé de 21 ans, un membre du parti nazi australien, a été déporté aux Etats-Unis, hier, deux jours après sa tentative de franchir les frontières canadiennes à Niagara Falls.

Wenberg avait été intercepté par des officiers de l'immigration canadienne dans l'autobus qui l'amenait à Toronto, puis détenu pendant le délai nécessaire à l'examen de sa demande d'entrée au Canada.

Dans la Ville reine, il devait prononcer plusieurs discours en compagnie du leader du parti nazi canadien, M. John Beattie.

Récemment, à Arlington, en Virginie, le jeune nazi australien avait été condamné à dix jours de prison pour s'être attaqué à John Patler, l'assassin du chef nazi aux USA, George Lincoln Rockwell.

VILLE DE GREENFIELD PARK
DEMANDE DE SOUMISSION

Le soussigné recevra, sous pli cacheté, des soumissions pour le projet suivant jusqu'à jeudi, le 25 janvier, 1968, à 3:00 p.m.
Référence: 374-17
Construction des conduites d'égouts et d'aqueduc — Parc Parklane
Les plans ou autres documents des soumissions pourront être obtenus du bureau de Beauchemin-Beaton-Lapointe, Ingénieurs Conseils, 6655 Chemin de la Côte des Neiges, Montréal 26, P.Q. moyennant une somme de $15.00 (quinze) non remboursable.
Pour être valable, chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé d'un montant égal à 10 p.c. de la soumission, pay

1968 sera l'année des Services de soins à domicile

par Claire DUTRISAC

"L'année 1968 sera l'année des Services de soins à domicile." C'est du moins l'opinion du Dr Albert Guilbeault, directeur du Service de soins à domicile de la ville d'Outremont. C'est également ce qu'on pense en haut lieu, au ministère de la Santé.

Si surprenant que cela paraisse à prime abord, cette formule n'est pas aussi récente qu'on le croit et elle s'est propagée dans la province, ces dernières années, avec une rapidité inattendue. En effet, il existe au moins 19 de ces services, dont huit à Montréal. Le principe semble en être admis dans les milieux médicaux et hospitaliers et même auprès du public. Ce que l'on discute le plus, ce sont les modalités de ces services. Certains sont rattachés à des hôpitaux; d'autres, tout en étant sous le toit d'un hôpital, sont autonomes. Il en existe qui relèvent des services de santé municipaux ou d'organismes comme le Victorian Order of Nurses ou La Société des infirmières visiteuses.

Un service de soins à domicile (SSD) assure les soins médicaux et infirmiers, de l'aide domestique en certains cas et des services de diagnostic (comme des analyses de laboratoire et éventuellement, des examens aux rayons X.)

L'utilisation de cette nouvelle formule de traitement et de prévention repose sur les omnipraticiens puisqu'ils sont les seuls médecins (sauf quelques exceptions) qui font des visites à domicile. Les SSD revaloriseront le médecin généraliste car ils mettent à sa disposition les moyens techniques d'étayer son diagnostic clinique. La durée de séjour à l'hôpital est ainsi écourtée, des hospitalisations sont éliminées, les lits restent en plus grand nombre disponibles pour les cas qui nécessitent absolument l'hospitalisation et le budget du ministère de la Santé devrait en être allégé. Le système ne semble pas encore rodé mais il est prometteur.

Quant aux patients eux-mêmes, nombreux sont ceux qui se réjouissent de demeurer au sein de leur famille. Souvent, l'atmosphère familiale contribue à la guérison.

Outremont, une ville pauvre ?

Outremont est sans doute une ville riche. Mais c'est maintenant une ville où il se trouve des pauvres en plus grand nombre qu'on ne le croit. Si les luxueuses résidences, nichées dans la montagne, témoignent de sa splendeur, le secteur qui abritait des maisons moins cossues mais très confortables a subi l'usure du temps. Le visage d'Outremont en est transformé. Ces appartements, spacieux comme on n'en construit plus, logent des familles nombreuses et parfois défavorisées.

La population s'élève à 32,489 habitants. Le service de bien-être social d'Outremont a versé, l'an dernier, $220,000 et a aidé environ 200 familles par mois. C'est au mois de septembre 1967 que le Dr Guilbeault, qui dirige aussi le service de santé personnes qui ont été hospitalisées et ne peuvent donc pas prévenir l'hospitalisation. Ils ne servent donc en outre qu'une partie de la population.

Le fait de placer un SSD sous l'autorité hospitalière contribue à former une espèce de cartel hospitalier et soustrait le patient au médecin traitant. Selon le Dr Guilbeault, ces deux écueils doivent être évités, dans l'intérêt de la communauté.

Le Service de soins à domicile d'Outremont, en plus de respecter ces deux principes, régionalisation et autonomie, est rattaché à un service de santé. Vaudrait-il mieux qu'il soit entièrement autonome ? L'expérience pourra sans doute donner une réponse valable à cette question et il n'est pas exclu que cette réponse varie selon les besoins d'une région et selon l'organisation de ses services communautaires.

Le SSD d'Outremont est axé sur le médecin traitant auquel il procure les moyens de diagnostic et de traitement qui rendront ses visites et ses soins plus efficaces. Par l'intermédiaire d'un bureau consultatif, les omnipraticiens sont appelés à définir les politiques médico-administratives de cet organisme. Enfin, le SSD d'Outremont remet sous l'autorité et la direction du médecin traitant la totalité du traitement.

Financé par les "plans conjoints" des gouvernements fédéral et provincial au chapitre de l'hygiène publique, le SSD d'Outremont comprend comme personnel médical et administratif : un directeur médical, une infirmière coordonnatrice, quatre infirmières visiteuses, un travailleur social, des aides domestiques. Une trentaine de médecins environ ont fait appel à ce service.

D'autres Services de soins à domicile sont organisés par la ville, a mis sur pied un service de soins à domicile dont il affirme qu'il est unique.

Entre autres particularités, le Dr Guilbeault insiste sur deux aspects des SSD : 1) ils doivent être régionaux, c'est-à-dire desservir un secteur donné de la province ou d'une ville ; 2) ils doivent être autonomes.

Certains services de santé sont directement reliés à un hôpital et fonctionnent sous son autorité. Comme conséquences, ces SSD ne soignent que les

Société des Infirmières visiteuses ou par le Victorian Order of Nurses. Ces associations, qui se sont spécialisées dans les visites à domicile, s'adjoignent un médecin. Ce système présente quelques inconvénients : un personnel changeant et le coût de la visite qui est de $5.

Il est possible que ces associations soient amenées, par l'expansion des Services de soins à domicile, à étudier leur rôle dans un tel contexte social et à l'adapter aux besoins de la population.

Le Dr Guilbeault affirme : "Il faudra toujours des médecins pour visiter dans leur foyer les citoyens atteints par la maladie. D'autre part, il est utopique de prétendre que les hôpitaux peuvent régler tous les problèmes inhérents à la maladie." C'est pourquoi il voit dans l'expansion des Services de soins à domicile une formule de traitement complémentaire des soins hospitaliers et englobant toute la population d'un secteur.

Un conseiller de Saint-Jérôme exige des précisions sur les frais d'un jumelage

SAINT-JEROME. — Vraisemblablement fatigué de se faire harceler de questions, le conseiller Arthur Helms, de Saint-Jérôme, a prié ses collègues d'indiquer en détail le coût de ce qu'il a appelé les "festivités" du jumelage de leur ville et de Moose-Jaw, en Saskatchewan. Cette requête était formulée quelques semaines après celle du Comité des citoyens.

Intervenant vers la fin du mois de novembre, cet organisme constitué par des propriétaires n'avait pas obtenu de la part du conseil municipal la réponse attendue. A Saint-Jérôme comme à Moose-Jaw, le début du mois avait été marqué de plusieurs échanges intermunicipaux à l'occasion des cérémonies du jumelage des deux villes. Ces manifestations avaient été organisées à l'instigation de la commission du centenaire de la Confédération.

Suivant les données d'un premier rapport, la ville de Saint-Jérôme aurait pour sa part engagé la somme de $2,535.76. Ce montant comprenait les frais de voyage des délégués de Saint-Jérôme jusqu'à Moose-Jaw, ainsi que les frais de la réception réservée aux représentants de la ville de Saskatchewan, lors de leur visite à Saint-Jérôme.

Or, en retour des précisions réclamées par des contribuables, le conseiller Helms ne peut, selon ses propres termes, expliquer comment la ville est aujourd'hui venue de combler un déficit de $335, alors que la commission du centenaire avait assumé la majeure part des dépenses, occasionnées par le jumelage. Les associations dans la ville devaient y contribuer également. La part de leur participation se ferait encore attendre. Suivant une explication donnée, il y a quelques semaines, par le greffier municipal, M. Gérard Maurice, le déficit équivaudrait à la somme, qu'on espérait recevoir de ces groupements.

Plus grande consommation de bière prévue pour 1968

TORONTO (PC) — L'Association des brasseurs du Canada prévoit qu'il y aura une plus grande consommation de bière en 1968, particulièrement à cause de la hausse des taxes provinciales et fédérales sur les boissons alcooliques.

Le prix de la bière a aussi connu une hausse, mais, selon les brasseurs, les nouvelles taxes imposées sur l'alcool sont beaucoup plus élevées que celles sur la bière, ce qui incitera plusieurs consommateurs d'alcool à l'abandonner pour le remplacer par la bière.

Un porte-parole de Canadian Breweries Limited, M. C. O. Dalton, de Toronto, a dit "qu'il est exact de dire que plusieurs de nos consommateurs ont moins d'argent, mais nous aurons sans aucun doute plusieurs nouveaux clients. Nous ne voyons donc aucun problème à cause de l'augmentation du prix de la bière."

Selon les brasseurs, les ventes de bière durant les 11 premiers mois de 1967 ont augmenté de 3.7 p. 100 pour atteindre 10,933,647 barils, comparativement à 10,541,723 pour la même période en 1966.

Avec une moyenne par capita de 14.65 gallons annuellement, le Canada occupe le dixième rang à travers le monde pour la consommation de la bière. Le premier rang appartient à la Tchécoslovaquie avec une moyenne de 29 gallons par capita.

D'autre part, le président de l'Association des brasseurs canadiens, M. Jack Melville, a prédit que les ventes de bière en 1967 dépasseraient de beaucoup celles prévues, principalement à cause de l'Expo 67.

"L'Expo fut une expérience où le fait de boire fut de plus en plus accepté," dit-il.

Enfin, les ventes de vin canadien auraient aussi accusé une hausse durant la dernière année passant à 7,332,700 gallons pour les 10 premiers mois de 1967, alors qu'elles étaient de 6,998,700 gallons pour la même période en 1966.

Collision sur le pont LeGardeur : 1 mort, 2 blessés

Un homme a été tué et deux autres ont été blessés, peu après 1 h hier après-midi, dans la collision de deux automobiles survenue sur le pon tLe-Gardeur, à l'extrémité est de l'île de Montréal.

M. Jean-Guy Forest, âgé de 24 ans, du 8686 rue Tellier, à Montréal, a été tué sur le coup.

Quant aux blessés, MM. Eddy Henderson, 45 ans, et Marcelin Champagne, 30 ans, tous deux de Lanoraie, ils ont été trnasportés à l'hôpital Le-Gardeur, à Repentigny, où leur état est jugé satisfaisant.

Abolition des comités permanents du conseil de Greenfield Park

par Claude MASSON

La municipalité de Greenfield Park tente depuis quelques mois une nouvelle expérience administrative.

Au lieu de confier aux conseillers municipaux la présidence de certains services, on a décidé de soustraire ceux-ci de cette responsabilité. Les comités permanents au sein du conseil ont donc été abolis.

C'est dans un esprit de coopération et d'intérêt commun qu'il a été décidé d'agir ainsi.

De cette manière, chaque membre du conseil a une voix égale dans tous les domaines de l'administration. C'est une façon, explique-t-on, de créer une force unie qui permet d'utiliser toutes les capacités physiques et intellectuelles des élus dans le but d'établir des politiques et d'étudier les solutions à apporter aux multiples problèmes administratifs.

Aussi, les décisions qui sont prises par tout le conseil en ce qui concerne l'organisation interne des services ou les projets municipaux et intermunicipaux de la ville relèvent du gérant pour leur application concrète.

Par contre, étant donné l'abolition des comités permanents du conseil, un programme de rencontres hebdomadaires a été organisé et réunit les différents chefs de services.

Un comité pour les jeunes

Le maire de Greenfield Park, M. Maurice King, a d'autre part suggéré la formation d'un comité pour encourager le moral et la formation intellectuelle des jeunes. Ce comité, qui réunira des représentants de la ville, des citoyens et des responsables de la Cour du Bien-être de Montréal et de différentes organisations de jeunesse, aura pour fonction principale de prévoir les moyens de réduire au minimum les cas de délinquance juvénile dans la municipalité.

Le maire a déjà discuté le projet avec les responsables de la Cour de Bien-être social de Montréal.

Ce projet doit atteindre l'étape delaréalisationsoupeu.

Des voleurs raisonnables

Des voleurs raisonnables n'ont pris que le quart d'une cargaison de 750 moutons congelés transportés dans un camion remorque venant de Toronto et appartenant à la Prime Packers.

Le véhicule était immobilisé à l'arrière du no 750, Notre-Dame ouest, quand les voleurs l'ont fait rouler jusqu'à l'intersection de Mills et Oak.

C'est là qu'il a été retrouvé avec encore 550 moutons. Toute la cargaison valait $20,000 et les carcasses volées $4,500.

Autre entente entre la CTM et ses employés

Le différend au sujet des contrats entre la Commission de transport de Montréal et les syndicats qui représentent ses employés est actuellement aux trois cinquièmes réglée à la suite d'une entente survenue mardi soir.

M. Jacques Guilbault, négociateur en chef de la Commission de transport, a déclaré que l'on en est venu à des termes d'entente, concernant les 100 employés de sécurité. Deux sections restent encore à être complétées dans les longs pourparlers qui, à un moment donné, se sont effrités en septembre dernier, mettant à pied 5,500 employés et privant les Montréalais d'autobus et de métro pendant un mois.

L'une des deux sections à régler implique un contrat avec les inspecteurs et les surveillants et l'on attend encore la décision de l'administration sur les propositions réexaminées.

La partie finale de ces pourparlers compliqués concerne les contremaitres de la Commission de transport et le règlement en est entravé par un problème d'ordre légal.

La querelle des chauffeurs et des opérateurs des trains du métro est déjà réglée, de même que celle des employés de bureaux et des personnels préposés à l'entretien. On n'a pas révélé les détails du contrat des employés préposés à la sécurité.

Coût élevé de la construction à Toronto

TORONTO (PC) — La grande pénurie de terrains qui bénéficient de services est ce qui fait que les prix des terrains et des maisons sont montés en flèche à Toronto, a déclaré mardi un directeur d'immeuble municipal.

M. Denis Sewart, directeur de l'immeuble pour la municipalité de North York, a déclaré au réseau de télévision de Radio-Canada, à l'émission Newsmagazine, que les maisons qui coûtaient $27,500 il y a environ deux ans et demi, coûtent maintenant aux environs de $40,000. Les prix des lots dans certaines subdivisions sont montés de $7,500 à $15,000 et $17,500, en moins de cinq ans.

Nécrologie

M. Benoit-H. Beauvais

A Montréal, le 10 janvier, est décédé, à l'âge de 78 ans, M. Benoit-H. Beauvais, du 8347 de la rue Reims. Il laisse dans le deuil son épouse, Emilienne



Biscornet; ses enfants, Jeanne, Marguerite, r.b.p., Robert et Philippe; ses belles-filles (Madeleine Dostie et Françoise Gruffy); ses soeurs Irène, Louise et Alma et plusieurs petits-enfants. La dépouille mortelle est exposée au 745 est Crémazie. Les funérailles auront lieu le samedi 13 janvier, à 10 h 30, en l'église Saint-Thomas-Apôtre.

Vol de $30 par un couple dans une pharmacie

Un homme et une femme, simulant être en possession d'une arme, ont réussi à s'emparer d'une somme de $30, vers 9 h 30 hier soir, à la pharmacie Brunet, au 5757, boulevard Monk.

Ils ont forcé le commis, M. Claude Lemay, à leur remettre le contenu de sa caisse, après quoi ils ont pris la fuite à pied.

Nominations à la Banque de Nouvelle-Ecosse

HALIFAX (PC) — La Banque de Nouvelle-Ecosse a annoncé aujourd'hui la nomination de deux personnes originaires des Maritimes à des postes de direction majeurs.

M. A. H. Crockett, de Montréal, ancien gérant général, de la Banque pour le Québec accède au poste de gérant général en chef et succède à M. Gordon J. Touchie. M. Crockett est natif de Westville, en Nouvelle-Ecosse, tandis que M. Touchie vient de Newcastle au Nouveau-Brunswick.

Natif d'Upper Kent, au Nouveau-Brunswick, M. C. E. Ritchie accède au poste de gérant général en chef de la section internationale. Il sera responsable de toutes les activités de la Banque à l'extérieur du pays.

Les deux nouveaux gérants seront affectés au bureau-chef de la Banque à Toronto.

Tué par un autobus de la CTM

Un homme de 59 ans, M. Emile Gougeon, du 9440, rue Berri, a perdu la vie, vers 8 h 50 hier matin, lorsqu'il a eu la tête écrasée sous une roue d'un autobus de la CTM, à l'intersection des rues Jean-Talon et Châteaubriand, dans le nord de la métropole.

La victime a été tuée sur le coup et son corps a été transporté à la morgue de Montréal.

Naissances Décès Remerciements In memoriam

ALLARD (Ephrem) — A Montréal, le 10 janvier 1968, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Ephrem Allard, époux en 1ères noces de feu Imelda Morin, et en 2e noces de feu Angélina Giguère, demeurant à 2610 Bossuet, app. 85. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
5805, rue Boileau,
angle Lacordaire,
à 8 h 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Raoul) — A Laval-des-Rapides, le 10 janvier 1968, à l'âge de 84 ans, est décédé Raoul Belanger, époux de Lilian Burns; père de Mme L. Taylor (Lilian), Mme G. Graham (Rita), Leslie. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415 rue Fleury est
Départ à 2 h p.m. pour le cimetière de Mont-Royal, lieu de la sépulture.

BELOUIN (Hervé) — A Montréal, le 9 janvier 1968, à l'âge de 90 ans, 6 mois, est décédé M. Hervé Belouin, demeurant à 525, de Courcelles. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A.-N. Ostiguy,
44 rue Chevrefils, St-Rémi,
pour se rendre à l'église de St-Edouard-de-Napierville, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BESSETTE (Joseph) — A Montréal, le 9 janvier 1968, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Joseph Bessette, époux de Thérèse Genest, demeurant 5,300 Earnscliffe, app. 31. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
avenue Notre-Dame-de-Grâce,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Antonin, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURGAULT (Isabelle) — A Montréal, le 10 janvier 1968, à l'âge de 57 ans, est décédée Isabelle Lescarbeau, épouse de M. Gérard Bourgault, courtier d'assurance, demeurant à 6614 Chambord. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.,
1350, rue Beaubien est,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Saint-Ambroise, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRASSEUR (Lucienne) — A Montréal, le 9 janvier 1968, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Elziar Brasseur, née Lucienne Valois mère de Vitaline (Mme L. St-Denis), Olivette (Mme J. Smith), Benoit époux de Germaine Leclerc. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11e ave Rosemont,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Esprit, de Rosemont, où le service sera célébré à 9 hre et de là au cimetière de Vaudreuil, où un libéra sera chanté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARLEBOIS (Paul-Emile) — A Montréal, le 10 janvier 1968, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Paul-Emile Charlebois, employé du C.P.R., gare Windsor, époux de Lucienne Lefebvre, demeurant à 8313 St-Urbain. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 rue Crémazie est,
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CRAMPON (André) — A Montréal, le 9 janvier 1968, à l'âge de 76 ans, est décédé M. André Crampon, époux d'Eleonor Chassé, demeurant rue Marie-Anne, ex-employé de St. James Club of Montreal. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228, rue Papineau,
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLEROUX (François-Xavier) — A Montréal, le 10 janvier 1968, à l'âge de 84 ans, est décédé M. François-Xavier Cléroux, pensionnaire du Canadien Pacifique depuis 20 ans, époux en 1ères noces de Berthe Barrette, et en 2èmes noces de Brigide Barrette. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin,
518, rue Rachel est,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESAUTELS (Euclide) — A Montréal, le 10 janvier 1968, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Euclide Desautels, époux de Béatrice Payette, demeurant à 3395 Bélanger est, père de Fernande (Mme C.-A. Bessette), Jacqueline (Mme R. Perreault), Thérèse (Mme D.-A. Demers), Rita et Jean-Guy. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4036, rue Bélair,
à 10 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Bernadette, où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESAUTELS (Roland-S.) — Subitement, à Montréal, le 8 janvier 1968, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Roland-S. Desautels, époux de Louise Thivierge. Il laisse 2 filles, Lucette (Mme D. Savage), Suzanne (Mme G. Cabel); 2 fils, Richard et Jacques, sa mère, Mme Hélène Desautels. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Falardeau
30, rue St-Joseph, Lauretteville
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES



Joseph-O. Bessette

A Montréal, le 9 janvier 1968, est décédé, à l'âge de 80 ans, M. Joseph-O. Bessette, demeurant à 5093 ave Earnscliffe, représentant de la Maison A. Prud'homme & Fils.

Il laisse dans le deuil, son épouse, Thérèse Genest, un frère, Raoul, trois soeurs, Mme Louis Lavallée (Eva), Mme Arthur Racicot (Rose), Mme Victor Picard (Yvonne), son beau-frère, M. Edgard Genest, ses belles-soeurs, Mme O. LeRiche, Mme Maillet, Mme Genest. Plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée au salon Urgel Bourgie, angle Notre-Dame-de-Grâce et Décarie. Les funérailles auront lieu à 9 heures vendredi matin à l'église St-Antonin, avenue Earnscliffe. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Dons à l'Institut de cardiologie de Montréal. —●

DUMOULIN (Françoise) — A Montréal-Nord, le 10 janvier 1968, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Alcide Dumoulin, née Françoise Fréchette, demeurant à 10897 Bruxelles, mère de Gilles, Jean-Guy, Jacqueline, Roger, Jeannine, Gérard, Diane et Carmen. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3925, rue Monselet,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Saint-Vital, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMONTIER (Flore-Anna) — A Montréal, le 10 janvier 1968, à l'âge de 64 ans, est décédée Flore-Anna Bergevin, épouse de Gabriel Dumontier, mère de Mme Raymond Vinet (Annette), Maurice, Roger, Jacques, Mme Yvon Roch (Suzanne), et, Murielle, demeurant rue Hector. Le funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga,
à 9 hrs, pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAILLE (René) — A Montréal, le 10 janvier 1968, à l'âge de 64 ans, est décédé M. René Faille, époux de Marie-Anna Yale, demeurant à 2165 Préfontaine. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est,
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FREDETTE (Alice) — A Napierville, le 8 janvier 1968, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Philorum Fredette, née Alice Monette, demeurant à Napierville. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Fortin,
435, rue St-Jacques, Napierville,
pour se rendre à l'église paroissiale de Napierville, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Sherrington, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Azilda) — A Montréal, le 9 janvier 1968, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Napoléon Gagnon, née Azilda Moisan. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu,
7766, rue St-Hubert,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du Rosaire, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Saint-Germain de Grantham, comté Drummond, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIGOUT (Jean-Louis) — A Hull, le 9 janvier 1968, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Jean-Louis Gigout, demeurant à 91, Victoria, Hull. Il était Chevalier de Colomb, 4e degré, époux en 1ères noces de feu Béatrice Clément, et en 2èmes noces de Jeanne Bainnée. Il laisse 1 frère: Thomas, d'Alfred, Ont., plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Racine, Robert et Gauthier,
101, rue Notre-Dame, Hull,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 8 h 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIGUERE (Jeannine) — A Montréal, le 10 janvier 1968, à l'âge de 1 an, 6 mois, est décédé Jeannine Giguère, enfant de Jean-Marie Giguère et de Lise Frappier, demeurant à 2172 Joliette. La cérémonie des anges aura lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est,
pour se rendre à l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, où la cérémonie sera célébrée à 3 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIRARD (Aurée) — A Montréal, le 9 janvier 1968, à l'âge de 73 ans, est décédée Mlle Aurée Girard, fille de feu Eugène Girard, et de feu Valérie Belhumeur. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu,
7766, rue Saint-Hubert,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Saint-Germain de Grantham, comté Drummond, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODBOUT (Georges) — A Montréal, le 10 janvier 1968, est décédé M. Georges Godbout, époux de Pauline Poitras, demeurant à 9800, 83e av Rivière-des-Prairies. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
8671, boul. Rivière-des-Prairies,
pour se rendre à l'église Saint-Joseph, ou le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOSSELIN (Maurice) — A Ville d'Anjou, le 9 janvier 1968, à l'âge de 54 ans, est décédé Maurice Gosselin, entrepreneur en plomberie, époux d'Aline Durand, père de Jean et Pierre; beau-père de Mme Jean Gosselin (Mireille Landreville), et Mme Pierre Gosselin (Louise Proulx). Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415 rue Fleury est
à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOULET (Laura) — A verdun, le 9 janvier 1968, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Jean-Baptiste Goulet, née Laura Benoit, mère de Mme Léo Grenon (Anne-Marie), Jean-Marie, Mme Maurice Renaud (Cécile), Mme Léopold Bédard (Madeleine), Jean-Marc, Mme Jean-Roger Reeves (Laurette), Mme A. Bissonnette (Lucille), Willie et sa bru Mme veuve Lucien Goulet née Fleurelle Marcoux, demeurant à 303 de l'Eglise, Verdun. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL (Emilius) — Accidentellement à Ville Jacques-Cartier, le 9 janvier 1968, est décédé M. Emilius Gravel, époux de Léontine Savaria, demeurant à 414 Saint-Alexandre, Longueuil. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur et Fils,
163, rue St-Charles ouest,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Saint-Pierre-Apôtre, de Longueuil, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFLEUR Pitro "Pierre-Raoul" — A Montréal, le 9 janvier 1968, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Pierre-Raoul Lafleur (Pitro), célibataire, demeurant à 1454 Montcalm, fils de feu Raoul Lafleur et de feu Elodie Lavoie; frère de M. Roland Gaulin. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire et Pelletier,
1575, rue Sainte-Catherine est,
pour se rendre à l'église Saint-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HERON (Eugène-Gérard) — A Chambly, le 10 janvier 1968, est décédé M. Eugène Gérard Héron, époux de Noëlla Prémont, demeurant à 480 Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche et Fils,
330, rue Martel,
pour se rendre à l'église paroissiale Saint-Joseph de Chambly, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAHAIE (Alexandre) — A Montréal le 10 janvier 1968, à l'âge de 91 ans, 10 mois, est décédé M. Alexandre Lahaie, époux de feu Mary-Jane Farmer, demeurant à 4436 St-Antoine. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 rue Notre-Dame, ouest,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Elisabeth, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Joseph-Agapit) — A l'hôpital, le 9 janvier 1968, à l'âge de 91 ans, 11 mois, est décédé M. Joseph-Agapit Lalonde, époux de feu Clorida Fauteux, demeurant à 314 Saint-Alexandre, Longueuil. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le coivoi funèbre partira des salons
B. Francoeur et Fils,
70, boul. Lemoyne,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église Saint-Pierre-Apôtre de Longueuil, où le service sera célébré à 9 a, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Sarah) — A Montréal, le 9 janvier 1968, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Wilfrid Lefebvre, née Sarah Brabant, mère de René, Mme Christian Houle (Hélène), Mme Gilles Beauchamp (Laura), de Val-d'Or. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
10526, rue St-Laurent
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Simon où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Glen Robertson, Ontario, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Yvon) — A Montréal, le 10 janvier 1968, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Yvon Legault, époux de feu Yvonne Dufort, demeurant à 5472 Paul-Pau. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte,
3635, rue Hochelaga,
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LIZOTTE (Auguste) — A Longueuil, le 9 janvier 1968, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Auguste Lizotte, époux d'Alice Beauregard, demeurant à 425 Cartier. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche et Fils,
527, rue Sainte-Hélène,
pour se rendre à l'église Saint-Georges, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MADORE (Jean) — A Saint-Sulpice, le 8 janvier 1968, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Jean Madore, autrefois de l'Ile Perrot, il laisse dans le deuil ses enfants, ses frères Didace et Pacifique, sa soeur Soeur Marie-Gaston, S.S.N.J.M. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Edgar Guilbault pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Sulpice, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALLETTE (Norman) — A Rigaud, le 8 janvier 1968, à l'âge de 64 ans, 8 mois, est décédé M. Norman Mallette, époux de Marie-Jeanne Décoste, demeurant à 56, rue Saint-François, Rigaud. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Duncan Roussin,
90, rue Saint-Jean-Baptiste,
pour se rendre à l'église paroissiale de Rigaud, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARZINOTTO (Evaristo) — A Montréal, le 8 janvier 1968, à l'âge de 46 ans, est décédé Evaristo Marzinotto, époux d'Elfina Andriata, père de Clara, Aldo, Dina et Luisa. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292 est, rue Jean-Talon,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la Défense, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL ** 10¢ Montréal, jeudi 11 janvier 1968 / sainte Hortense / 84e année, No 9 / 4 cahiers / 56 pages / Les prévisions météorologiques: temps clair et froid, vents légers / Minimum 15 sous zéro / Maximum zéro

L'épidémie de grippe asiatique touche maintenant Montréal
— Page 3

Les greffes de coeur sont "criminelles" selon un prix Nobel

PARIS. (UPI) — Le Dr Werner Forssman, prix Nobel de chirurgie, vient de lancer un appel en vue de faire cesser les opérations "criminelles" de transplantations de coeurs.

Dans une interview diffusée hier soir par Radio-Luxembourg, le Dr Forssman s'est dit opposé à l'actuelle série de greffes du coeur sur des êtres humains parce que ces interventions vont contre l'éthique professionnelle et n'ont aucun sens au point de vue médical.

"Je considère comme un crime d'effectuer des opérations dans un domaine où les recherches fondamentales ne sont pas encore terminées", a dit le chirurgien allemand.

"Ce qui importe, a-t-il ajouté, ce n'est pas l'exécution technique de l'intervention, parce qu'aujourd'hui tout bon chirurgien du coeur est capable de faire des opérations du genre".

Le Dr Forssman a précisé que les chirurgiens n'ont rien à apprendre de ces transplantations de coeurs. Les seules véritables connaissances viendront "d'hommes qui oeuvrent dans le silence de leurs laboratoires".

— Autres informations à la page 12



téléphoto UPI

C'est officiel

C'est à 9 h. 30 ce matin à Ottawa que le ministre des Transports Paul Hellyer est entré officiellement dans la course à la succession du premier ministre Pearson. Il est le second candidat connu à annoncer officiellement ses intentions. M. Kierans en a fait de même mardi, à Montréal.

(Voir la chronique de Peter Newman en page 43)

Johnson estime que Kierans manque de décence en restant député provincial

Lesage terminera lui-même le mandat de Kierans à la présidence de la FLQ

par Claude BEAUCHAMP et Gilles DAOUST

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, et le chef du parti libéral provincial, M. Jean Lesage, se sont renvoyé la balle hier, à propos du geste de M. Eric Kierans qui, tout en abandonnant la présidence de la Fédération libérale du Québec pour briguer la direction du parti national, conserve le siège de Notre-Dame-de-Grâce qu'il représente à l'Assemblée législative. Tous deux commentaient séparément la situation.

Après avoir affirmé que M. Kierans avait "manqué de décence" en ne démissionnant pas comme député provincial, M. Johnson a ajouté: "M. Kierans se moque de l'autonomie du Québec et de la démocratie. En juin 1966, les électeurs de Notre-Dame-de-Grâce l'ont élu comme député libéral provincial".

Ce à quoi M. Lesage a répondu que, s'il était "indécent" pour M. Kierans de se porter candidat à la succession de M. Pearson sans renoncer à son poste de député, on pouvait en dire autant de deux conservateurs, MM. Robert Stanfield et Duff Roblin, qui ont créé des "précédents" en ne démissionnant comme premiers ministres provinciaux qu'après la convention conservatrice. C'est d'ailleurs ces précédents qui l'ont incité à conseiller à M. Kierans de ne pas résigner immédiatement son siège de député. "M. Johnson, a-t-il dit, a des mots très forts pour une pensée très faible".

Interrogé sur cet argument du chef libéral, le premier ministre a souligné que MM. Stanfield et Roblin avaient fait connaître à l'avance leur intention de démissionner, quelle que soit l'issue de la course à la direction du parti conservateur.

"M. Kierans, a-t-il ajouté, n'a pas voulu prendre cette chance. Il désire ménager ce qu'il considère comme un petit pain, s'il ne peut obtenir le gros pain".

A Moncton, en route pour Halifax où il assistera en fin de semaine au congrès de l'Association libérale de la Nouvelle-Ecosse, M. Kierans

Voir JOHNSON en page 2

Le jet de l'équipe russe de hockey atterrit d'urgence

Un aérobus quadrimoteur Ilyushin IL-62 de la compagnie aérienne russe Aéroflot qui transportait quarante-trois passagers, dont les membres de l'équipe nationale soviétique de hockey, a été contraint de revenir à Dorval pour effectuer un atterrissage d'urgence, tôt ce matin, entrainant le preste mais heureusement inutile déploiement de matériel du Service d'incendie de l'aéroport international. L'éclatement d'un pneu de l'appareil lors de son décollage est la cause de l'incident.

Les passagers et les neuf membres d'équipage de l'avion sont subséquemment descendus dans un hôtel de Montréal pour y passer la nuit en attendant les dispositions de l'Aéroflot.

Parti vers 10 h. 10 hier soir à destination de Moscou, l'avion, un long courrier équipé de quatre réacteurs en queue, a pu se poser sans encombre à 1 h. 25 ce matin, après avoir survolé entre-temps les Laurentides, au nord de la métropole, afin de se délester de la plus grande partie de son carburant. Cette mesure, de règle en pareille circonstance, permet de réduire

Voir JET en page 2

Faux billets de $100



téléphotos UPI

Il y en avait pour $4,100,000 de ces faux billets de $100 que le police a saisis hier à l'aéroport Kennedy. (Nos informations en page 12)

LAVAL

Le maire admet qu'il a pu y avoir des erreurs avant la création du Service des achats

par Pierre VENNAT et Florian BERNARD

Le maire de Laval Me Jacques Tétreault a reconnu lors d'une entrevue avec LA PRESSE, tard hier soir, à son bureau de l'hôtel-de-ville, qu'il est possible que des commis du Service des achats aient pu commettre des erreurs, par ignorance ou incompétence.

Me Tétreault, quelque peu amer mais qui ne s'est départi en aucun temps de son sang froid et qui s'est montré fort poli dans les circonstances, a ajouté qu'il est possible que par manque d'expérience, ces commis aient pu acheter des produits en payant plus cher qu'ailleurs ou n'aient pu obtenir de bons prix, par manque de savoir.

"Qu'il y ait eu des achats mal faits, c'est possible. Que les gens en place au Service des achats n'aient pas eu toute la compétence d'aujourd'hui depuis l'engagement de M. Achim, c'est possible."

Un service monté de toutes pièces

Le maire a rappelé que ce n'est que depuis avril 1967 que Laval a un directeur des Achats, en la personne de M. André Achim.

Celui-ci, dont personne ne met l'honnêteté en doute, tant à Laval qu'à Montréal où il a été 16 ans à l'emploi de la métropole, a dû monter son service de toutes pièces.

Ce n'est qu'en août 1967 qu'il a pu présenter au comité exécutif un organigramme que le comité a accepté, mais sans remplir, pour des raisons budgetaires allègue-t-on, tous les postes suggérés par M. Achim.

Le maire Tétreault, qui a longuement vanté les mérites de M. Achim et les efforts qu'il a déployés, a déclaré qu'il a obtenu pour Laval des escomptes que jamais personne d'autre auparavant n'avait obtenus, à cause de son expérience.

"Il est possible que dans le passé, Laval ait perdu de tels escomptes à cause de l'inexpérience d'un commis."

Mais il a tout de suite ajouté qu'il n'y a personne "d'assez grand, d'assez bon, d'assez puissant, pour être protégé contre des accusations de malversation, si malversation, il y a eu".

Le maire est toutefois convaincu que malversation il n'y a pas eu, en tout cas pas au niveau des autorités municipales.

Peinture et peinture

Le maire a toutefois démenti que Beauport Matériaux de Construction ainsi que Matériaux Laval Enrg. aient vendu de la "peinture de circulation" à Laval en 1966.

En 1966, Laval a acheté 215 gallons de ce genre de peinture, tous d'Uni-Chem Products, installés dans le parc industriel de Laval. Cette peinture aurait été payée $3.20 le gallon.

Toutefois, l'assistant-gérant de la succursale Sherwin-Williams sur la rue Papineau à Montréal, M. Guy Champagne, a déclaré hier que de la peinture était acheminée à Laval par l'entremise de Beauport Matériaux de Construction et Matériaux Laval, pour usage général.

Un ancien préposé aux ventes auprès des municipalités pour la Sherwin, M. Langlois, a déclaré que le gros de la peinture destinée à Laval était pour usage général. En fait, selon celui-ci, 95 p. 100 de la peinture acheminée à Laval par l'entremise de Beauport Matériaux de Construction Inc. et de Matériaux Laval Enrg était destinée à d'autres usages que la circulation.

Quant à M. Champagne, il a réaffirmé hier que sa compagnie a livré de "grandes quantités" de peinture à Laval en 1966 et qu'elle a continué de le faire en 1967. Il a précisé que cette peinture d'usage général était achetée jusqu'au 9 décembre 1966 par Beauport Matériaux de Construction Inc. et après cette date par Matériaux Laval Enrg. à la succursale de la rue Papineau dont le gérant est beau-frère du conseiller Lionel H. Laramée.

Interrogé à ce sujet, le maire Tétreault a déclaré qu'il était maire, non acheteur.

"Je ne m'occupe pas des achats. Je ne suis pas l'acheteur ici. Le maire veut avoir la meilleure qualité, ou le

Voir LAVAL en page 2

SAINT-LAURENT

Me Beaudry réclame une enquête royale

Le maire lui demande de préciser son accusation

Me Gérard Beaudry, procureur des plaignants dans l'affaire des pots de vin de Saint-Michel, a réclamé hier du gouvernement provincial la tenue d'une enquête royale à Saint-Laurent.

Au cours d'une entrevue à l'édition nationale de "Présent" de Radio-Canada et durant une conférence de presse qui a suivi, Me Beaudry a déclaré que des faits troublants ont été portés à son attention. Il a donc décidé de faire appel à Québec pour qu'une enquête soit instituée dans ce second cas de présumé scandale.

Selon Me Beaudry, des administrateurs élus de Saint-Laurent seraient impliqués dans cette nouvelle affaire. Il a toutefois refusé, pour le moment, de divulguer les noms des membres du conseil qui seraient en cause.

"Je ne suis pas un homme de scandale", a-t-il dit pour motiver son silence.

Le jeune avocat a décidé de réclamer une enquête après avoir lui-même pris connaissance des "faits bouleversants" qui lui ont été communiqués.

En effet, Me Beaudry a reçu à son bureau un citoyen de Saint-Laurent et il a eu l'occasion de causer avec d'autres contribuables, agissant comme informateurs, lors d'une visite de deux jours qu'il a effectuée dans cette banlieue.

Me Beaudry a avoué s'être rendu à Saint-Laurent lundi et mardi de cette semaine pour mener sa propre enquête.

Il n'a pas voulu dévoiler immédiatement la nature des faits qui l'ont incité à aller jusqu'à demander une enquête royale.

L'avocat a ajouté qu'il est disposé à fournir les renseignements désirés aux autorités provinciales.

Me Gérard Beaudry

Le maire Laurin n'a aucune crainte

Les destinées de Saint-Laurent, qui compte une population de 60,000 âmes, sont dirigées par le maire Marcel Laurin, aussi président du Conseil de coordination intermunicipale, un groupement anti-annexionniste et de collaboration entre les villes qui réunit 27 municipalités-membres.

M. Laurin est maire depuis neuf ans et commissaire d'école depuis 13 ans.

Interrogé, à la suite de la demande d'enquête royale formulée hier par Me Beaudry, le maire de Saint-Laurent a déclaré qu'il n'a aucune crainte, aussi bien sur son honnêteté personnelle que sur celle de son administration.

"Je n'ai aucun reproche à me faire, a-t-il déclaré. S'il y avait des choses le moindrement répréhensibles, ceux qui me connaissent savent que je ne le tolérerais pas".

Au cours d'une conversation téléphonique, M. Laurin a précisé: "Ils peuvent faire les enquêtes qu'ils veulent sur mon administration, je n'ai rien à craindre".

Puis, le maire de Saint-Laurent a demandé à Me Beaudry de formuler des accusations précises, ajoutant que des réponses lui seraient alors fournies.

Quant aux informations voulant que ce soit l'ancien candidat à la mairie qui ait donné des renseignements à Me Beaudry, le maire a accusé son adversaire des dernières élections, M. Ernest Labelle, d'user de mensonges et de calomnies.

"Si Me Beaudry croit en lui, a dit le notaire Laurin, il fait fausse route".

Une enquête royale est-elle possible?

A Saint-Laurent comme à Saint-Michel, une enquête royale est-elle possible? Le premier ministre et le ministre des Affaires municipales ont déjà déclaré que, selon la loi actuelle, une enquête dite royale ne peut être instituée.

Me Beaudry n'est pas du même avis. Il considère que la loi des commissions d'enquête permet une telle enquête.

L'article premier de cette loi dit textuellement: "Lorsque le lieutenant-gouverneur en conseil juge à propos de faire faire une enquête sur quelque objet qui a trait au bon gouvernement de la province, sur la

Voir ST-LAURENT en page 2

SAINT-MICHEL

Une enquête-maison ?

"Le gouvernement fait en sorte que toute cette enquête n'aboutisse pas là où elle devrait aboutir."

Telle est l'opinion de Me Gérard Beaudry, procureur des plaignants dans l'affaire des pots-de-vin de Saint-Michel, au sujet de ce qu'il a surnommé "l'enquête-maison" déclenchée par Québec dans cette municipalité de banlieue.

Le jeune avocat prétend que le gouvernement ne tient pas à ce que l'enquête aille jusqu'au bout.

Tout d'abord, il a accusé Québec de ne pas avoir déclenché une enquête royale alors que, selon lui, le gouvernement le pouvait.

Il a par ailleurs souligné que des policiers accusés ne sont pas suspendus alors que des policiers accusateurs le sont. Il a rappelé à ce sujet "l'affaire Sicotte", alors que des policiers de la Sûreté provinciale ont été suspendus dès qu'ils ont été accusés.

Au sujet des trois policiers dont la suspension remonte au 19 décembre dernier, Me Beaudry a déclaré que le ministre des Affaires municipales avait promis de soumettre ces cas au cabinet. Aucune réponse ne lui est parvenue depuis.

On sait qu'à l'assemblée du conseil, mardi soir, toute cette question a été soumise aux conseillers juridiques.

D'autre part, l'avocat des plaignants a aussi mentionné qu'il n'a pas reçu l'aide souhaitée de Québec ni de la Sûreté provinciale.

AUJOURD'HUI

Hanoï accuse les USA

La "clique Johnson" présenterait une version déformée de l'offre nord-vietnamienne d'entamer des pourparlers de paix.

— page 12

Beaucoup de photos mais des difficultés

Le Surveyor-VII a déjà pris 1,225 photos d'excellente qualité dont plusieurs sont des clichés de la Terre. Mais de légers incidents mécaniques sont survenus.

— Page 12

Distribution des prêts-bourses

Un porte-parole du ministère de l'Education a révélé hier qu'un "déblocage" est en train de se produire dans le domaine des prêts-bourses aux étudiants et qu'une émission de chèques se fera au cours de la première semaine de février.

— Page 27

Pearson laisse à son successeur le choix des réformes fiscales

M. Lester Pearson laissera à son successeur le soin de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard d'éventuelles réformes fiscales. Par ailleurs, à la conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances, M. Mitchell Sharp oppose une fin de non-recevoir au représentant du Québec, M. Paul Dozois, qui demande que les provinces soient consultées avant que soit déposé le Livre blanc sur ces réformes.

— Page 43

Du plutonium pour la France

Le ministre canadien des Mines, M. Jean Luc Pépin, annonce que "d'ici une semaine" un accord sera ratifié relativement à la vente, par le Canada, de plus d'un million de dollars de plutonium à la France.

— page 54

SOMMAIRE

Annonces classées / 44 à 54
Arts et Spectacles / 24 - 25
Bandes dessinées / 22
Courrier "Que faire ?" / 18
Décès, naissances, etc. / 55
Editorial / 6
Finance / 38 à 40
Horoscope / 19
Informations étrangères / 11 et 12
Loisirs et récréation / 22
Mots croisés / 45
Radio et télévision / 20
Ski / 32 - 33
Sciences / 41
Sports / 29 à 36
Tribunaux / 8 - 9
Vie féminine / 15, 16 et 18, 19
Vie mondaine / 17
Votre médecin / 18

CKAC 73

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

s'est exclamé: "Ah, ça c'est Danny !"

M. Johnson a ajouté que ses remarques s'appliquent aussi à MM. René Lévesque et François Aquin, respectivement députés de Laurier et de Dorion, qui ont quitté leur parti politique parce qu'ils prônent l'option sécessionniste.

"Lorsque quelqu'un change d'idée, a déclaré M. Johnson, il devrait abandonner ses fonctions et se présenter devant les électeurs."

Problèmes majeurs

M. Johnson a profité de la conférence de presse qui suivait une réunion du Conseil des ministres — la première depuis la semaine précédant Noël — pour révéler que son cabinet devait se pencher sur "plusieurs problèmes majeurs", fixer "certaines échéances" et définir "certaines dates". Il a ajouté qu'il aurait bientôt d'importantes nouvelles à communiquer.

Pressé de questions, le premier ministre a précisé que le cabinet sera appelé à se prononcer sur l'opportunité de convoquer le Comité parlementaire sur la constitution avant la tenue de la conférence sur la constitution, qui se tiendra à Ottawa au début de février. Cette question se pose d'autant plus, a-t-il dit, qu'il ne paraît pas aisé d'établir un consensus entre l'Union nationale et le parti libéral en matière constitutionnelle.

Président provisoire

Pour sa part, M. Lesage a consacré sa conférence de presse à la décision de M. Kierans et à sa succession à la tête de la Fédération libérale, à la suite d'une réunion du comité exécutif de la FLQ.

Il a déclaré qu'en vertu de la constitution du parti, il devrait, sans porter le titre de président toutefois, assumer le reste du mandat de M. Kierans, soit jusqu'au congrès de l'automne prochain. Il a précisé que c'est à la demande du conseil exécutif du parti qu'il avait accepté cela.

Le conseil est formé de R. Morin et Bernard Pinard, respectivement trésorier et secrétaire de la FLQ et des députés Louis-Philippe Lacroix, Paul Gérin-Lajoie, Lucien Cliche et Alcide Courcy.

Certains membres du parti, a-t-on appris cependant, aimeraient voir un nouveau président nommé dès le congrès spécial de juin. Ils voient dans la présente situation, a dit un informateur, un danger de retour en arrière en raison de l'emprise qu'exercerait le chef à la fois sur le parti et la Fédération.

Toutefois M. Lesage, parlant du poste de président de la FLQ, a rappelé qu'un comité avait été formé au dernier congrès afin d'étudier la refonte des structures du parti.

"Nous étudierons ses recommandations qui nous seront bientôt soumises avant d'aller plus loin en ce qui a trait à la nomination d'un président," a dit M. Lesage.

Le chef libéral a déclaré qu'il n'avait aucune connaissance de ces recommandations et qu'il ne savait pas si, comme l'ont prétendu certains quotidiens, on suggérerait qu'un militant occupe à l'avenir le poste de président de la FLQ.

M. Lesage a également commenté les affirmations de certains observateurs de la scène provinciale selon lesquelles le départ de M. Kierans "soulagerait" certains éléments du parti mécontents de son attitude "fédéraliste".

"Je ne sais pas qui cela pourrait soulager, a dit le chef libéral. Mais je sais que pour certains, il s'agit d'une perte énorme.

Après avoir qualifié M. Kierans "d'homme de grande qualité, dont les ambitions fédérales sont tout à fait légitimes", M. Lesage a ajouté que bon nombre de jeunes députés, élus en 1966, constituaient "une réserve exceptionnelle" sur laquelle le parti libéral pouvait compter pour "continuer l'oeuvre de progrès qu'il a entreprise au Québec".

Personnellement, il ne se mêlera en aucune façon de la campagne du député de Notre-Dame-de-Grâce à la chefferie nationale mais les militants de la FLQ, à titre individuel, seront libres d'appuyer les candidats de leur choix. De leur côté, les députés du caucus libéral provincial se réuniront le 21 janvier, pour discuter la question de l'appui qu'ils peuvent accorder globalement à l'un ou l'autre des candidats à la succession de M. Lester Pearson, s'ils jugent opportun d'oublier la séparation de fait des partis provincial et fédéral.

ST-LAURENT

SUITE DE LA PAGE 1

gestion de quelque partie des affaires publiques, sur l'administration de la justice ou sur quelque matière importante se rattachant à la santé publique ou au bien-être de la population, il peut, par une commission émise à cette fin, nommer un ou plusieurs commissaires pour conduire cette enquête".

L'avocat montréalais croit que ce mandat est suffisamment clair. Au cas où il ne le serait pas et, en conséquence, n'autoriserait pas les autorités provinciales à déclencher une enquête royale dans les affaires municipales, Me Beaudry a lancé hier un appel à l'Opposition à l'Assemblée législative.

Il a invité l'Opposition et les députés indépendants à demander la convocation des Chambres pour amender la loi, de façon à permettre la tenue d'une enquête royale dans les cas précités.

Protestation contre le gel des pensions des retraités de la fonction publique

L'Association nationale des fonctionnaires fédéraux à la retraite, section de la province de Québec, tiendra une assemblée spéciale de ses membres, lundi soir, pour protester contre la décision du gouvernement central de geler les pensions de ses retraités.

La réunion qui aura lieu au 685, rue Cathcart, sera présidée par M. Hubert Lecours. Dans l'avis de convocation, M. Lecours écrit: "Chacun doit faire son possible pour y assister et déterminer une ligne d'action en vue de protéger les retraités et les veuves des anciens fonctionnaires qui souffrent de la hausse du coût de la vie et de l'immobilisation de leur revenu."

Les employés de la compagnie de
TELEPHONE BELL
mutés à
OTTAWA
désirant des renseignements concernant le logement sont invités à écrire à Costain Estates Ltd., P.O. Box 534, RR9, Ottawa. Téléphone AC 613 — 824-1566.

ISEP
COURS DE FORMATION DE BASE EN SEXOLOGIE
DERNIERE OCCASION DE VOUS INSCRIRE
VOIR PAGE 7



photo René Picard, LA PRESSE

L'appareil soviétique
Des employés s'affairent à réparer l'appareil soviétique qui a dû rebrousser chemin hier soir et atterrir d'urgence à Dorval

Varsovie songe à expulser pour espionnage un attaché militaire canadien "en congé"

VARSOVIE (UPI) — L'agence de nouvelles polonaise Pap révèle aujourd'hui que le gouvernement de la Pologne a ordonné le départ d'un attaché militaire américain et qu'il songe à agir contre un officier militaire canadien. L'un et l'autre sont accusés d'espionnage.

L'Américain est le lieutenant colonel d'armée Edward Metzger. Le Canadien est le lieutenant colonel Kennedy Jefferson. Selon l'agence, ils ont été pris sur le fait au moment où ils exécutaient des tâches d'espionnage à proximité d'importantes installations militaires.

Selon l'ambassade américaine, Metzger a été détenu de force pendant près de douze heures sans pouvoir communiquer par téléphone avec son ambassade.

L'agence Pap écrit que les officiers ont été remarqués par des gardes au moment où ils prenaient des photos. Quand on leur a demandé de remettre leurs appareils, ils seraient partis en courant. Ils ont été repris par des gardes militaires et amenés au poste de police de Bydgoszcz.

Pendant leur détention, ils auraient nié être des diplomates. VBGKQ- ETAOI NSHRDL

La police aurait trouvé dans les appareils de photographie des films d'objets militaires, une carte de Bydgoszcz où étaient inscrits le nom et l'emplacement d'unités militaires et d'objectifs d'intérêt économique ainsi que des notes manuscrites de Metzger qui offraient un caractère d'espionnage.

Le ministre des Affaires étrangères, selon l'agence, a déclaré Metzger persona non grata et a protesté auprès de l'ambassade canadienne, en attendant de prendre une décision sur les procédures à prendre contre Jefferson.

L'ambassade canadienne a révélé que Jefferson était "en congé" depuis un certain temps.

Le cardinal Veuillot se meurt de cancer

PARIS. (UPI) — Le cardinal Pierre Veuillot, archevêque de Paris, est à l'article de la mort.

Le prélat, âgé de 54 ans, a été élevé à la dignité cardinalice en juin dernier. Il a reçu une transfusion de sang, hier soir, à l'hôpital St-Joseph. Le cardinal est atteint de cancer.

Les autorités ecclésiastiques ont déclaré que l'état de santé du prélat s'est détérioré durant les dernières 24 heures.

Le cardinal est hospitalisé depuis 56 jours. Il se trouvait à l'Oratoire de Lourdes lorsqu'il est tombé malade et a subi une hémorragie à l'abdomen.

C'est l'avion personnel du président Charles de Gaulle qui a transporté le cardinal à Paris. Il a subi une intervention chirurgicale urgente, mais l'opération ne semble pas avoir arrêté le progrès de la maladie.

Dans une lettre adressée aux prêtres du diocèse de Paris, l'évêque auxiliaire déclare que le Cardinal sait qu'il est gravement malade et qu'il s'est soumis à la volonté de Dieu répétant sans cesse la prière : "In manus tuas Domine".

La lettre poursuit que le cardinal "a offert sa vie en sacrifice pour le diocèse où il a continué de travailler malgré son faible état de santé, et pour l'Eglise et spécialement pour le clergé".

Le cardinal Veuillot est devenu évêque d'Angers, dans l'Ouest de la France, en 1959. Il fut nommé ensuite archevêque de Paris le 21 décembre 1966 à la suite de la démission du cardinal Maurice Feltin alors âgé de 83 ans.

La météo

MINIMUM : —15°
MAXIMUM : 0°

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal, d'Ottawa, des Laurentides, des Cantons de l'Est, de la Mauricie, de Québec et du Lac-St-Jean : temps clair et très froid, vents légers. Minimum et maximum à Montréal : 15 sous zéro et zéro, Ottawa : 20 sous zéro et zéro; Québec, Sherbrooke et Ste-Agathe : 25 sous zéro et 5 sous zéro, La Tuque : 25 sous zéro et 10 sous zéro, Chicoutimi : 30 sous zéro et 15 sous zéro. Aperçu pour demain : généralement clair et un peu moins froid.

Régions de Rimouski, de Baie-Comeau, de Sept-Iles et de Gaspésie : clair et très froid, vents du nord-ouest de 15 milles. Minimum et maximum à Baie-Comeau : 30 sous zéro et 15 sous zéro, Rivière-du-Loup et Mont-Joli : 20 sous zéro et 10 sous zéro, Gaspé : 15 sous zéro et 5 sous zéro, Sept-Iles : 25 sous zéro et 15 sous zéro. Aperçu pour demain : ensoleillé et très froid persistant.

Johnson confirme la réforme de son bureau

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a confirmé, hier au cours d'une conférence de presse, la nouvelle parue mardi dans LA PRESSE selon laquelle il procédera bientôt à une profonde restructuration du personnel de son bureau et du personnel du bureau du Conseil exécutif.

M. Johnson a affirmé qu'il n'y a pas de lien entre les modifications qu'il entend apporter au ministère du Conseil exécutif et la possibilité d'établissement d'un régime présidentiel au Québec, quoiqu'il n'ait pas nié cette possibilité.

"Il n'y a pas de rapport de cause à effet entre la restructuration du bureau du premier ministre, a-t-il dit, quoique la restructuration envisagée ne soit pas incompatible avec un régime présidentiel comme elle n'est pas incompatible avec la monarchie constitutionnelle."

M. Johnson a confirmé qu'il envisageait de créer un nouveau poste au sein du ministère du Conseil exécutif afin, comme le mentionnait LA PRESSE, de décharger le chef de cabinet du travail de coordination entre les ministères et les organismes gouvernementaux et entre les divers spécialistes attachés au bureau du premier ministre et du Conseil exécutif.

Menace de grève dans 10 usines de GM

DETROIT (UPI) — Les ouvriers unis de l'auto ont fixé hier, à mardi et mercredi prochains la date limite pour la grève dans dix usines de la société General Motors dans quatre Etats où des ententes locales n'ont pas encore été conclues.

Le vice-président du syndicat des ouvriers unis de l'auto, M. Leonard Woodcock, a précisé que des ententes ont été conclues dans 52 des 168 comités de négociations chez GM, où une convention collective de trois ans est intervenue le 15 décembre dernier.

Quelque 65,000 ouvriers sont donc touchés dans 10 usines de la compagnie dans les Etats de l'Ohio, de l'Indiana, du Michigan et de New York, a ajouté M. Woodcock.

Le syndicat international a recommandé à toutes les succursales en cause d'intensifier leurs négociations, et nous espérons que GM en fera autant auprès de ses représentants, a dit M. Woodcock.

Paul Martin envisage de se rendre à Hanoï

OTTAWA (UPI) — Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a déclaré hier qu'il se rendra peut-être à Hanoï dans le but de seconder les efforts qui se font jour en vue de mettre un terme à la guerre au Vietnam.

M. Martin, qui a fait cette déclaration à Ottawa, au cours d'une interview télévisée, a indiqué qu'il avait déjà envisagé, à deux occasions, de se rendre dans la capitale nord-vietnamienne et qu'il songeait encore à prendre une telle initiative s'il croyait qu'une telle mission pouvait produire quelque résultat constructif.

Le ministre canadien a également exprimé l'opinion que le Nord-Vietnam est maintenant disposé à parler de paix si les Etats-Unis cessent les bombardements du Nord-Vietnam. M. Martin a néanmoins ajouté que s'il n'était pas tout à fait convaincu que la situation était claire, elle était plus claire qu'auparavant. Il s'est dit "encouragé" par les perspectives de paix résultant de la déclaration du ministre des Affaires étrangères nord-vietnamien.

"Je crois, a-t-il dit, que cette déclaration a clarifié la situation jusqu'à un certain point. Je crois qu'il existe des motifs plus sérieux de penser qu'il y aurait des pourparlers si les bombardements cessaient".

LAVAL

SUITE DE LA PAGE 1

meilleur prix et au meilleur service. Le maire n'a jamais touché à rien."

Une enquête

Reprenant la déclaration faite dès hier matin par M. André Lagarde, vice-président du comité exécutif, il a confirmé qu'une enquête serait faite immédiatement et que les résultats en seraient rendus publics sans retard.

En fait, elle est déjà commencée et le gérant Marc Perron et M. Achim ont passé la presque totalité de la journée d'hier en conférence pour étudier la situation.

Par ailleurs, M. Tétreault a qualifié d'odieuse la comparaison entre les prix payés par Laval et ceux payés par Montréal.

Comme Montréal a acheté de 12 à 15,000 gallons de peinture de routes en 1966 alors que Laval n'en a acheté que 215, "il est bien évident que nous ne pouvions pas bénéficier des mêmes prix".

Même chose pour le sel destiné à aller dans les rues l'hiver. Montréal en achète 70,000 tonnes et Laval 2,500 seulement. Montréal, en achetant plus, obtient son sel moins cher.

De plus, dit-il, Montréal dispose d'un laboratoire qui fixe les spécifications de la peinture désirée et fait ainsi fabriquer exactement le type de produit dont la métropole a besoin.

"Nous n'en sommes pas là et pour ne pas avoir de problèmes, nous prenons toujours de la peinture de première qualité, que naturellement nous devons payer plus cher".

De novembre 1965 à août 1967

Quand l'administration Tétreault est arrivée au pouvoir, elle a constaté qu'une seule des 14 anciennes villes, Chomedey, avait un service des achats. Ailleurs, on procédait directement par l'entremise du secrétaire-trésorier.

Il fallut 17 mois pour trouver l'homme compétent pour mettre sur pied le système de soumissions publiques, d'appels d'offres et de coordination, pour payer le moins cher possible. Et M. André Achim ne fit approuver son organigramme qu'en août 1967.

Actuellement, outre le directeur, le service compte deux acheteurs seniors et deux commis acheteurs.

En 1968, on ajoutera un autre acheteur et on nommera un surintendant aux magasins et un autre surintendant-encanteur.

Le poste de directeur-adjoint, pourtant approuvé dans l'organigramme, ne sera pas comblé en 1968.

Enfin le maire a déclaré que l'organigramme adopté en août prévoit que nul ne peut intervenir dans les fonctions de l'acheteur.

Enfin le maire a reproché aux journalistes de ne pas faire de différence entre patronage et favoritisme.

Lui-même adopte les définitions du dictionnaire : alors que le favoritisme vise à accorder des faveurs injustement et illégalement, le patronage vise à encourager quelque chose (ou quelqu'un).

"Nous avons le droit et le devoir de nous entourer de collaborateurs qui pensent comme nous et en qui nous avons confiance. Agir autrement serait hypocrite."

Et de citer l'exemple de feu John Fitzgerald Kennedy qui, se cherchant un procureur général intègre en qui il aurait toute confiance, choisit son propre frère.

L'entrevue prit fin lorsque le maire fit remarquer "qu'il est plus facile de démolir que de construire".

JET

SUITE DE LA PAGE 1

à la fois le poids de l'appareil en danger ainsi que les risques d'incendie et d'explosion lors du retour au sol.

Un porte-parole a fait savoir que les responsables de la tour de contrôle de Dorval ont rappelé l'aérobus soviétique après que les pilotes d'un Boeing 707 des lignes aériennes belges Sabena eurent signalé la présence de débris de pneu sur la piste que l'Ilyushin avait empruntée peu auparavant pour prendre son vol.

L'alerte a été donnée ensuite au Service d'urgence de l'aéroport, lequel a préparé fourgons-pompes et ambulances pendant que l'Ilyushin se débarrassait du contenu de ses réservoirs.

Lors du retour de l'avion sur la piste, on a constaté que l'un des quatre pneus de l'atterrisseur droit du lourd avion avait effectivement éclaté. Le pneu manquant n'avait toutefois pas empêché l'appareil de se poser sans complications.

L'Ilyushin de type IL-62, produit en URSS, a fait son premier vol en janvier 1963 et l'Aéroflot l'a introduit dans ses services à la fin de 1966.

Mesurant 142 pieds d'envergure et 174 pieds de longueur, il peut emporter de 115 à 186 passagers selon la version d'aménagement. Sa vitesse de croisière est approximativement de 560 milles à l'heure en haute altitude, son poids maximum est de 347,000 livres et ses réservoirs lui procurent une autonomie excédant 4,000 milles.

Réouverture du Château Champlain

Le luxueux Château Champlain a rouvert ses portes hier après les réparations que l'on a dû effectuer rapidement dans le lobby principal gravement endommagé par le feu, le 30 décembre dernier.

État des routes appelez
MONTRÉAL 514
351-4800
MINISTÈRE DE LA VOIRIE DU QUÉBEC

SOLDE ANNUEL CHEZ MAPPIN'S



Une extraordinaire occasion d'épargner
20% sur des diamants de choix

Une collection complète de bagues de fiançailles, d'apparat et anneaux de mariage sertis de diamants de choix sont marqués à un prix spécial à solder durant notre Vente de Janvier. C'est le "meilleur temps d'épargner pour vous" sur l'achat d'une bague à diamant Mappin's de qualité. A partir de $100 — EPARGNEZ 20%.

UNE SELECTION COMPLETE PAR TOUT LE MAGASIN DE BIJOUX ET CADEAUX DE QUALITE OFFERTS A DES PRIX EXTRAORDINAIREMENT REDUITS DANS CHAQUE RYON

Bagues à diamants ..... EPARGNEZ 20%
Montres ..... EPARGNEZ DE 25% à 50%
Horloges ..... EPARGNEZ DE 25% à 50%
Bagues à pierre de naissance EPARG. 25%
Perles de culture ..... EPARGNEZ 25%
Créations avec diamant et or 14 kt EPARGNEZ DE 25% à 50%
Coutellerie en argent sterling ou plaquée argent EPARGNEZ 25%
Argenterie sterling et plaquée EPARGNEZ 25%
Bijoux pour hommes ... EPARGNEZ 25%
Porcelaine .... EPARGNEZ DE 25% à 50%
Verrerie ..... EPARGNEZ DE 25% à 50%
Bijoux mode .. EPARGNEZ DE 25% à 50%
Boutique pour hommes EPARGNEZ DE 25% à 50%

Compte courant ou budgétaire 10% comptant, jusqu'à 10 mois pour payer le solde

Mappin's

1000 OUEST, RUE STE-CATHERINE ET PLACE VILLE-MARIE
Téléphone 866-7431

PRIX ET CONDITIONS EXTRAORDINAIRES
PENDANT LES MOIS D'HIVER
ALSCO FENETRES et PORTES en aluminium
Emaillées — anodisées — naturelles
ALSCO AUVENTS en fibre de verre — grand choix de couleurs
ALSCO REVETEMENT en aluminium (clapboard) grand choix de couleurs
TELEPHONEZ MAINTENANT
tous renseignements et démonstration sans aucune obligation
1530, rue BEAUBIEN EST, Montréal 279-8551
bains acceptés)

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, JEUDI 11 JANVIER 1968 — 84e ANNEE — No 9

Le froid paralyse les bacs entre Sorel et Berthier

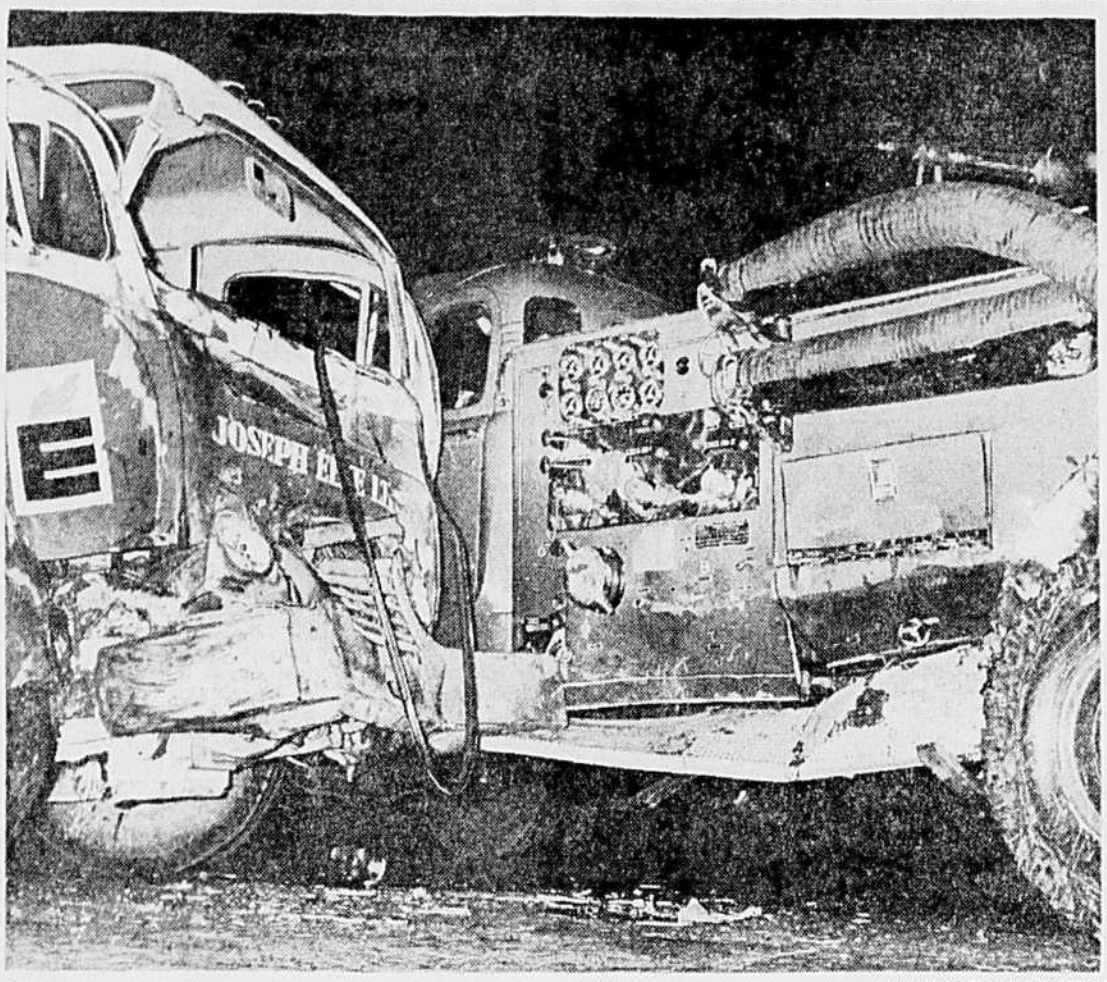


photo René Picard, LA PRESSE

Cinq pompiers et un camionneur blessés

Cinq pompiers de la caserne no 3 et un camionneur ont été blessés, l'un d'eux grièvement, vers minuit et demi ce matin, dans une violente collision survenue à l'intersection du boulevard Dorchester et de la rue Windsor entre un fourgon-pompe et un camion-citerne chargé d'huile à chauffage. Le plus sérieusement atteint des blessés est le pompier Yvon Noël, qui a été transporté à l'hôpital Royal Victoria, où son état est jugé critique. De même que deux de ses collègues, M. Noël se tenait sur un marchepied du fourgon-pompe au moment de la collision et la violence du choc a projeté les trois hommes sur la chaussée. Tous les autres blessés, y compris le conducteur du camion-citerne, ont été admis à l'hôpital Général de Montréal. Comme en témoigne notre photo, les deux véhicules ont subi des dommages considérables. L'accident s'est produit alors que le fourgon-pompe remontait la rue Windsor pour se rendre au 1320 ouest, rue Sherbrooke, où un incendie a jeté deux familles sur le pavé et endommagé deux établissements commerciaux. Une trentaine de pompiers ont mis une heure et demie à maîtriser les flammes.

SOREL — Les bacs qui font la traversée entre Sorel et Berthier sont toujours paralysés par le froid rigoureux qui continue de sévir dans la région.

On attend encore l'arrivée des brise-glace qui doivent libérer le Saint-Laurent des glaces qui obstruent le chenal, à la hauteur de Sorel.

Le brise-glace "Ernest-Lapointe", sur lequel on comptait pour libérer le chenal, est encore retenu à Trois-Rivières, où il participe depuis quelques jours à une opération de déblocage en vue de libérer la voie aux océaniques qui jettent l'ancre dans ce port.

Les usagers du service des bacs, à Sorel, avaient reçu l'assurance que le chenal serait déblayé incessamment, mais aucun brise-glace n'a encore fait son apparition en amont du lac Saint-Pierre.

Démarches auprès du ministère des Transports

Quelque 365 pères de familles de la région de Berthierville qui travaillent dans des usines de Sorel demeurent dans l'impossibilité de réintégrer leur foyer. Leurs femmes se sont groupées, cette semaine en vue d'effectuer des démarches auprès du ministère fédéral des Transports pour que le service soit rétabli le plus tôt possible.

On se souvient que, l'an dernier, alors que la situation était identique, près de 500 protestataires avaient participé à une vaste campagne mise sur pied par un commentateur radiophonique pour protester contre la lenteur des opérations des brise-glace.

A la suite d'une promesse du député libéral, M. Antonio Yanakis, les protestataires avaient décidé de ne pas pousser plus loin leurs démarches.

Le député Yanakis s'était engagé alors à exercer des pressions auprès du ministère des Transports afin qu'un brise-glace soit assigné en permanence au quai de Sorel. On voulait prévenir tout arrêt du service des traversiers.

Les citoyens de Sorel et de Berthierville attendent toutefois encore la réalisation de cette promesse.

Un nouveau mouvement en voie de formation s'apprête présentement à entamer de nouveaux pourparlers que l'on veut plus efficaces.

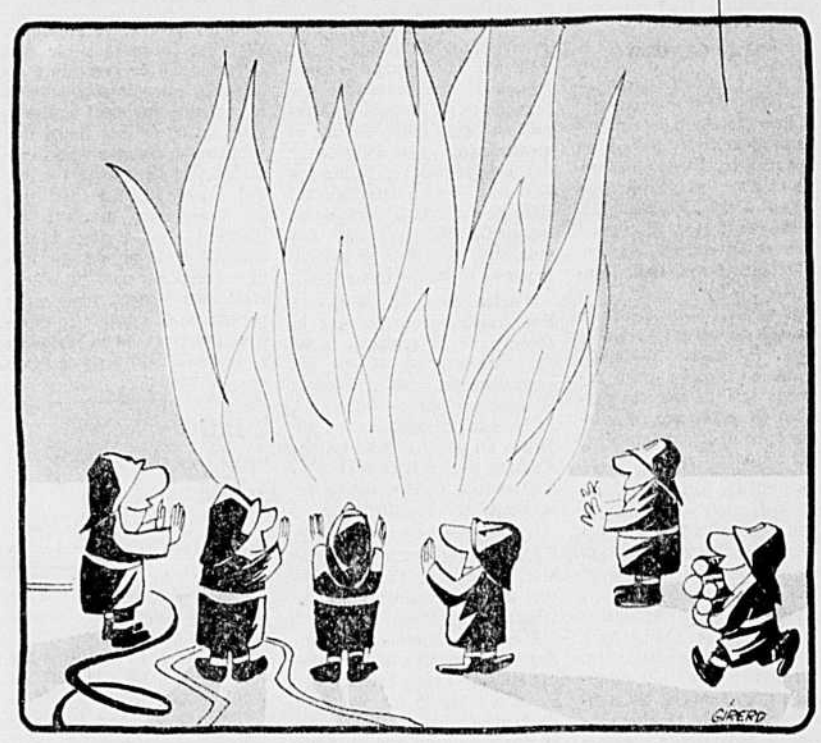
Trois navires immobilisés

QUEBEC (PCI) — Trois navires sont demeurés immobilisés pendant près de cinq heures, mardi après-midi, dans le secteur de Pointe-à-Basile, à quelques milles en amont du pont de Québec, où un embâcle s'était formé à la faveur de la marée montante.

Les pétroliers canadiens "Jos Simard" et "James Transport", de même que le cargo allemand "trans-Ontario", tous renforcés contre les glaces, ont toutefois pu se dégager eux-mêmes de cette impasse grâce au changement de marée qui nettoya le chenal au début de la soirée.

Les trois navires, qui venaient de Montréal, ont pu atteindre le port de Québec au milieu de la soirée et y prendre ou y décharger du matériel.

Ces immobilisations, qui eurent lieu dans l'étranglement du pont de Québec, furent les seules signalées à la station de contrôle du Saint-Laurent pendant la journée de mardi.



Les employés des postes veulent Roméo Mathieu comme négociateur

M. Mathieu fera connaître bientôt sa décision à ce sujet et sur sa candidature à la présidence du CTC

par Jacques LAFRENIERE

Le Conseil des employés des postes du Canada a demandé à un syndicaliste bien connu au Canada et particulièrement au Québec, M. Roméo Mathieu, d'être son négociateur pour les pourparlers qui doivent débuter d'ici le 24 janvier pour les 23,000 employés des postes du Canada.

M. Mathieu, dont la candidature se précise de plus en plus à la présidence du Congrès du travail du Canada, qui tiendra ses assises biennales à Toronto, au mois de mai, a rencontré aujourd'hui M. G.-R. Décarie, président de l'Union des facteurs du Canada, à son bureau, à Montréal. M. Décarie est mandaté par le conseil et représentera donc, lors de cette réunion, l'autre syndicat du conseil, l'Union des postiers du Canada.

M. Mathieu n'a pas voulu confirmer ou infirmer qu'il acceptera cette tâche qu'on veut lui confier. De toute façon, il doit donner sa réponse d'ici le 22 janvier. Il veut d'abord se consacrer aux négociations des membres de son propre syndicat, les Travailleurs unis des salaisons et autres denrées alimentaires, dont il est le représentant international.

Il semble évident que de toute façon, M. Mathieu ne pourra être présent aux premières séances de négociations entre le conseil et la direction générale des relations de travail dans la fonction publique fédérale. Il a fait part d'une autre difficulté importante pour lui, venant du fait qu'il n'a pas participé à la rédaction du projet de convention collective de travail.

Les employés des postes manifestent beaucoup de confiance en M. Mathieu qui est reconnu comme l'un des plus habiles négociateurs au Québec et même au Canada. M. Mathieu dirige des négociations nationales depuis 20 ans dans son syndicat, notamment avec Canada Packers. Il vient de signer une convention collective qui accorde un salaire de $3.05 l'heure à l'embauchage aux employés de General Foods. Il était hier en négociation avec Standard Brand.

Président du CTC?

Depuis la maladie qui a terrassé le président du CTC, M. Claude Jodoin, et depuis que l'on sait qu'il ne pourra pas se présenter de nouveau à ce poste, les conjonctures vont bon train pour savoir qui lui succédera. M. Jodoin est toujours paralysé à la suite d'une crise cardiaque survenue il y a plusieurs mois.

Le président suppléant est M. Donald MacDonald qui était secrétaire-général du CTC. M. MacDonald sera vraisemblablement candidat à la présidence du Congrès. Il pourrait avoir alors comme adversaire M. Mathieu.



M. Roméo Mathieu

Ce dernier n'a toutefois pas voulu déclarer hier s'il serait candidat ou non à ce poste ou à un autre du bureau de direction de la centrale. Il n'a pas d'ailleurs démenti la rumeur.

Parmi les autres rumeurs, on mentionne que le vice-président exécutif actuel, M. William Dodge, se présenterait au poste de secrétaire, si M. MacDonald était candidat à la présidence.

Le nom de M. Gérard Rancourt, secrétaire de la Fédération des travailleurs du Québec est mentionné au poste de vice-président exécutif. Parmi les supporteurs possibles de M. Rancourt, on en rencontre qui prétendent que de cette façon,

Voir MATHIEU en page 4

Le Service de santé de Montréal signale une "explosion" de grippe

par Gilles RACINE

Montréal est à son tour touché par l'épidémie de grippe asiatique qui sévit présentement dans de larges secteurs de l'Amérique du Nord.

Selon le Dr Roland Lamquin, directeur du Service de santé de la ville de Montréal, qui a parlé d'une "explosion de grippe", il ne semble toutefois pas que la population doive s'inquiéter outre mesure puisqu'il ne s'agirait que d'une forme dérivée de la grippe asiatique : l'AD 2.

On n'a cependant pas encore déterminé avec précision la source du virus (celui-ci n'a été decelé dans la métropole que mardi). Dès hier, on devait procéder à des analyses immunologiques et l'on ne saurait connaître les résultats avant le début de la semaine prochaine.

Déjà, on a pu noter nombre de cas de grippe qui ont été signalés au Service de santé de la ville. Mais il est encore trop tôt pour établir le nombre de personnes qui auraient pu être atteintes.

De l'avis du Dr Lamquin, ceux qui risquent de souffrir le plus de la grippe sont les gens âgés qui, plus que toute autre personne, sont prédisposés à la pneumonie.

Les symptômes de l'AD 2 sont les mêmes que pour toute autre grippe : fièvre, corriza, frissons, angine et autres. Cependant, si l'on se fie aux cas de grippe qui ont été signalés à l'hôtel Reine-Elizabeth, il semble que le virus pourrait être accompagné de maux gastro-intestinaux. Mais il faudrait procéder à de plus amples analyses avant d'affirmer quoi que ce soit.

A New York, il semble qu'un million de personnes aient été atteinte par le virus. A Montréal, on n'a encore établi aucune statistique. Certains ont avancé des chiffres. Un journal anglophone de la métropole signalait hier que 30 p. 100 des écoliers de Montréal souffraient de la grippe. On déduisait ce pourcentage du nombre d'élèves qui ne s'étaient pas rendus en classe.

Rejoint hier après-midi au téléphone, le Dr Richard Marsan, directeur du service médical de la Commission des écoles catholiques de Montréal, a fortement nuancé ce pourcentage.

La CECM n'a présentement aucun service d'informatique (on espère en établir un dès septembre prochain au niveau élémentaire) qui permettrait aux autorités médicales scolaires de déterminer les causes d'absence.

Il est à noter qu'à chaque début du second semestre le taux d'absences est plus grand qu'à l'ordinaire. D'autre part, le froid intense qui a enveloppé la région métropolitaine ces derniers jours n'a pu que contribuer au pourcentage élevé des absences.

Présentement, rien ne semble indiquer au Dr Marsan qu'une épidémie de grippe pourrait être la cause d'une partie de ce taux. De plus, on n'a noté au bureau médical de la CECM aucune augmentation, pour la même saison, d'absences chez le personnel. On ne pourrait fournir de chiffres précis avant la fin de semaine.

Mesures préventives

Pour sa part, le Dr Lamquin fait certaines recommandations au public pour se prémunir contre la grippe.

Eviter (autant que possible) de rester exposé au froid, boire beaucoup de liquides (thé et eau) ; prendre de l'aspirine ; ne pas surmener son tube digestif ; éviter d'utiliser les choses d'usage public.

La grippe qui guette les Montréalais peut aussi s'accompagner de courbatures et de difficultés articulaires. Comme il s'agit d'un virus, la grippe peut se transmettre facilement d'une personne à une autre.

Aussi la meilleure protection de l'individu est d'augmenter sa résistance personnelle.

Il est à noter, conseille enfin le Dr Lamquin, que plus une maison est surchauffée, plus le taux d'humidité relative intérieur est bas. Dans un tel cas, la résistance humaine aux virus ambiants est plus faible. Il serait approprié de maintenir, si possible, un taux d'humidité minimum de 50 p. 100.

A New York, la situation est grave

A New York, la situation devient de jour en jour plus sérieuse et l'épidémie de grippe a fait grimper à un niveau quasi sans précédent le nombre des décès.

Selon le directeur du service de Santé de la métropole américaine, le taux de la mortalité s'établit à 14.9 par 1,000 de population, depuis le début de l'épidémie, soit le plus haut niveau enregistré depuis vingt ans alors qu'une vague de chaleur avait fait grimper le taux de la mortalité à 17.1.

Le Dr O'Rourke estime qu'au cours des trois dernières semaines le service de Santé a compilé 800 décès de plus qu'au cours de la période correspondante d'une "année normale".

Les personnes les plus affectées par l'influenza sont les veillards qui souffrent déjà de difficultés respiratoires.

Pendant que Laval attend son hôpital, la police appelle en vain 20 médecins

Une vingtaine de médecins de Laval auraient refusé de répondre à un appel d'urgence lancé par la police municipale, mardi matin.

C'est vers 5 h. que Mme Rosario Sauriol a constaté que son mari, beau-frère du conseiller municipal Benoit Renaud, se trouvait mal.

Elle appela aussitôt d'urgence le service ambulancier de la police et M. Renaud, qui habite à quelques maisons voisines, dans Val-Martin.

A 5 h 23, pendant que le central de la police lançait des appels frénétiques aux médecins de l'endroit pour qu'ils se rendent sur les lieux, l'ambulance de la police arrivait et plaçait un "respirateur" sur le visage du patient.

A force de démarches, le conseiller municipal Renaud réussit à faire venir le Dr Marcel Grothé, médecin habitant tout près, qui n'arriva toutefois sur les lieux que vers 7 h pour constater que le patient était mort depuis déjà quelque temps.

M. Renaud accuse ledit médecin d'avoir mis une heure et demie à franchir quelques portes et de ne l'avoir fait que parce qu'il craignait les répercussions qu'un refus à la demande d'un conseiller municipal pouvait lui causer.

Quoi qu'il en soit, le Dr Grothé, malgré que le rapport de la police indique que M. Sauriol était mort "d'une crise cardiaque", décréta que le

Voir MEDECINS en page 4

LOUEZ

Nos compresseurs et nos appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils.

VENTE PIECES REPARATIONS
des fusils compresseurs
BINKS BRUNNER CURTIS
DEVILBISS KELLOGG LINCOLN
QUINCY WEBSTER ETC...

Gélinas COMPRESSORS INC.

4845, rue ST-DENIS

Stationnement gratuit à côté du magasin

288-0163

8 h A.M. à 6 h P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — SAMEDI MIDI et l'après-midi de 5 à 6

OFFRE SPECIALE DE JANVIER

à la

BOUTIQUE COLONIALE

BERCEUSE

Venez voir le grand choix de modèles de berceuses.

Modèle illustré à compter de $69.95

OUVERT JUSQU'A 9 H 30
JEUDI ET VENDREDI SOIRS

A. FORGET INC

6707 BOUL. SAINT-LAURENT, Tél. 274-5568
(Juste au nord de St-Zotique)

Stationnement gratuit à l'arrière du magasin

Finis les tracas de l'hôtesse, avec...

LES SANDWICHES PEGROID'S

Sandwiches préparés de façon experte. Formes attrayantes : triangles, spirales, sandwiches doubles, etc.... Généreusement garnis de jambon tranché, rôti de boeuf, salade de poulet, salade aux oeufs, etc.

SOYEZ UNE HOTESSE A LA PAGE

48 sandwiches Pegroid suffisent amplement à rassasier de 6 à 8 personnes, et ne coûtent que $3.00

PEGROID'S LTD.

4975 SAINT-DENIS
Notre devise : Fraîcheur et qualité

Signalez dès aujourd'hui 844-3901
Nous livrons partout à Montréal

L'endroit par excellence pour le

POISSON FRAIS

Crevettes,
Pétoncles,
Pattes de crabe,
Palourdes, Doré,
Eperlans, Aiglefins,
Soles, Truite de lac,
Truite arc-en-ciel, Flétan,
Saumon, Morue, etc.

HUITRES FRAICHES
en ECAILLES ou en VRAC
HOMMARDS FRAIS BOUILLIS

A. DIONNE FILS & CIE

1221 ouest, Ste-Catherine (coin Drummond) Montréal — 849-2341

CORBEIL

SUR LA PLACE

Collection de montres "in" à l'heure des poupées Corbeil, couleurs "happening".

$10.00

Rez-de-chaussée

6500 ST-HUBERT
Angle Beaubien

279-4581

Les élèves du Séminaire de Sainte-Thérèse pourront y compléter leur cours

— l'évêché de Saint-Jérôme

par Yves LECLERC
et Claude GENDRON

Les élèves du cours secondaire qui fréquentent le Séminaire de Sainte-Thérèse pourront poursuivre leurs études au même endroit l'automne prochain et avec les mêmes professeurs, à la condition que ceux-ci acceptent de passer au service de la commission scolaire régionale des Deux-Montagnes.

C'est ce qu'a affirmé hier le chancelier du diocèse de Saint-Jérôme, le chanoine Roland Guindon, en réponse à des accusations lancées par les professeurs du secondaire de Sainte-Thérèse.

De toute façon, selon lui, rien ne sera changé pour les élèves. Les transformations qui se produiront lorsque l'administration diocésaine aura conclu une entente avec la régionale seront d'ordre administratif purement.

"La corporation du Séminaire de Sainte-Thérèse mettra fin à ses activités pédagogiques, a-t-il expliqué. Mais elle administrera publiquement les sommes que le diocèse réalisera de sa transaction avec la régionale, sommes qui seront versées dans un fonds servant uniquement à l'éducation chrétienne et à la formation des prêtres."

Le chancelier a ajouté que grâce à la transaction en voie de négociation, la partie du séminaire consacrée à l'enseignement secondaire deviendra la propriété de la régionale des Deux-Montagnes, qui est prête à prendre à son service les professeurs actuels du cours secondaire.

Sur ce plan, cependant, l'administrateur de la régionale, M. Gérard Brault, donne une version différente de l'affaire. Son interprétation de la lettre qu'il a reçue de l'évêque de Saint-Jérôme, Mgr Emilien Frenette, est la suivante:

Ce que la régionale a compris, c'est que l'ensemble des immeubles du séminaire passeront au Cegep Lionel-Groulx, et qu'elle-même devrait trouver des locaux pour accueillir les étudiants de Sainte-Thérèse. Elle devra aussi, semble-t-il, fournir le transport pour ces étudiants, mais ceci ne présente pas un problème très grave.

D'autre part, M. Brault a bien insisté sur le fait que la décision de la régionale n'est pas encore prise, et que les commissaires, avant d'accepter la demande de l'évêque, ont l'intention de consulter les autorités du séminaire lui-même, d'autant plus que celui-ci jouit d'un contrat d'association avec la commission scolaire.

D'autre part, les professeurs, dans un communiqué publié hier, accusaient l'évêque d'avoir agi sans consulter les autorités du Séminaire.

A cela, M. le chanoine Guindon a répondu que les décisions ont été prises par l'évêque, Mgr Emilien Frenette qui, en vertu de la charte du séminaire, est la seule autorité reconnue de l'institution.

(La Corporation du Séminaire, selon la loi, est formée du seul recteur, qui répond en dernier ressort au "visiteur", mot désignant l'évêque du diocèse en termes légaux. Ce qui signifie, à toutes fins pratiques, que l'évêque seul peut décider du sort du séminaire.)

Le chancelier s'empresse d'ajouter cependant que Mgr Frenette a pris sa décision "après consultation au sein du diocèse, auprès des professeurs, des recteur, du Conseil des consulteurs du séminaire, aussi bien que dans d'autres régions où des problèmes du même genre se sont produits, à Valleyfield, à Jonquière et à Rouyn".

Il note d'autre part qu'au cours de ces consultations, certains ont exprimé le désir de construire une autre école secondaire privée ou semi-privée avec les argents provenant de la vente du séminaire.

Mais l'évêque, ajoute-t-il, a jugé plus sage de ne pas donner suite à ce désir qui aurait engagé le diocèse dans de nouvelles dépense au moment même où se développe un secteur public dans la région.

Quant au chanoine Paul Manseau et à M. François Fillion, les deux nouveaux membres du Conseil des consulteurs du séminaire dont les professeurs ont réclamé la démission, M. Guindon précise qu'ils n'ont été nommés qu'en octobre dernier. Ce n'est qu'après avoir pris connaissance de l'entente d'association entre le séminaire et la régionale qu'ils ont réalisé la situation et se sont formé une opinion sur l'avenir de la corporation du séminaire.

Il semble d'autre part que les professeurs auraient été d'accord pour passer à une nouvelle école privée aux mêmes conditions dont ils bénéficient actuellement, mais qu'ils perdraient de l'argent en devenant employés de la régionale ainsi que le leur propose l'évêché.

L'état de la victime du métro est satisfaisant

L'état de Mme Alexandre Forget, âgée de 50 ans, du 7040 des Ecores, qui avait été heurtée tôt hier matin, par une rame de métro, est maintenant jugé satisfaisant.

Mme Forget était tombée d'une plate-forme de la station Crémazie, dans le nord de la ville. A la suite de cet accident, les service a été interrompu pendant près d'une heure.

Huit soumissions pour construire un incinérateur

Huit entreprises ont fait tenir des soumissions à la ville de Montréal concernant la construction d'un imposant incinérateur dans la cour municipale des Carrières, plus précisément près de la rue Chambord, au nord des voies du Pacifique Canadien.

La plus basse soumission a été présentée par la Compagnie de construction Secant, société qui se dit prête à construire cet incinérateur au prix de $4,507,193.

C'est hier que le comité exécutif a pris connaissance des soumissions reçues. Les huit soumissions ont été transmises "pour étude et rapport" au directeur du Service des travaux publics, M. C.-A. Boileau.

Les sept autres soumissionnaires sont (entre parentheses: prix demandé): Louis Donolo Inc. ($4,669,000), Janin Construction Ltée ($4,789,271), La Compagnie de construction Omega Ltée $4,631,000) Dufresne Construction Company Limited ($5,037,621), Rodighiero Co. Ltd. ($5,043,978), Dumez Canada Limitée ($5,178,950), puis Robert McAlpine ($5,371 602).



photo Michel Gravel, LA PRESSE

Un léger soulagement est en vue

La température se "réchauffera" graduellement d'ici dimanche et se maintiendra ensuite à un degré normal pour la saison. Toutefois, ce matin, un froid de 10 sous zéro sévissait sur la rive nord du St-Laurent à LaSalle.

Taxes scolaires: Lachine réclame l'uniformisation des taux de taxe et de l'évaluation foncière

La ville de Lachine a demandé au gouvernement du Québec d'établir, pour toutes les commissions scolaires catholiques de l'île de Montréal, un même taux de taxe et une évaluation foncière uniformisée, a annoncé hier le maire Jean-Guy Chartier.

La proposition fait suite à une résolution adoptée par le conseil, visant à supprimer les grandes disparités qui existent présentement dans le domaine de la taxation scolaire et à les remplacer par un taux uniforme en vertu d'un système qui s'apparenterait à celui de la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal, le "Protestant School Board of Greater Montreal."

"Le système actuel de taxation scolaire constitue une injustice flagrante — où les propriétaires d'une municipalité sont souvent obligés de payer deux fois plus que ceux d'une autre municipalité pour les mêmes services," a souligné le conseiller Léo Bourque, qui a proposé la résolution.

Appuyant la proposition, le maire Chartier a suggéré que l'établissement d'un taux unique et d'une évaluation uniformisée pourrait être un premier pas vers l'application d'un même taux pour toutes les commissions scolaires, quelle que soit leur confessionnalité.

"De plus, sans vouloir soulever un débat de nature confessionnelle, il semble vraiment injuste que les contribuables catholiques doivent fréquemment verser des taxes scolaires de 75 p. 100 plus élevées que celles de la liste protestante, même s'ils représentent une majorité dans une municipalité."

Le maire Chartier a référé aux recommandations de la Commission Bélanger à l'effet que la contribution financière du gouvernement à l'éducation devrait être augmentée.

"Le rapport, a-t-il souligné, mentionne que le revenu provenant des taxes foncières ne devrait pas excéder 25 p. 100 des dépenses de l'ensemble des commissions scolaires. J'irai plus loin en disant qu'il faut espérer qu'un jour l'éducation au Québec soit entièrement financée par le gouvernement, bien qu'elle demeure administrée au niveau local."

Elaborant davantage sa résolution, qui a été secondée par le conseiller Raymond Tessier et adoptée à l'unanimité, le conseiller Bourque s'est dit d'avis qu'un taux de taxe unique et une évaluation uniformisée pourraient fort bien être appliqués à toute la région économique de Montréal.

Cela signifierait, a-t-il expliqué, que toutes les commissions scolaires auraient le même taux de taxation et un système d'évaluation scientifique et réaliste, appliqué universellement sans les variations capricieuses du présent système, qui est "compliqué et injuste".

"Il est grandement temps, a déclaré le conseiller Bourque, que, dans l'intérêt du fair play et de la justice élémentaire, un taux unique soit fixé et appliqué à une évaluation uniforme, de façon que nos commissions scolaires soit libres d'accomplir leurs tâches essentielles sans cette inquiétude constante que le fardeau des taxes devienne insupportable."

Le maire Chartier a dit que le présent système ne s'accorde pas du tout "avec la réalité," les taux étant déterminés en fonction de "l'état de fortune" d'une municipalité, d'après un certain nombre de facteurs tels que la valeur des propriétés, la valeur moyenne de location et les revenus moyens des citoyens.

"Je suis convaincu, a-t-il dit, que toutes les personnes au jugement impartial verront la sagesse de notre suggestion et nous sommes confiants que les autres municipalités de la région de Montréal nous accorderont leur entier appui."

MEDECINS

SUITE DE LA PAGE 3

coprs devait être conduit à la morgue de Montréal. Il refusa toutefois de signer l'acte de décès, prétextant qu'il n'était pas le médecin du patient.

A 8 h, les employés de la morgue arrivèrent sur les lieux et décrétèrent qu'il ne s'agissait pas d'un cas de leur ressort.

Le rapport de la police indiquant en effet "crise cardiaque" et personne ne demandant d'autopsie, les employés de la morgue déclarèrent que l'enlèvement du cadavre dépendait d'un entrepreneur de pompes funèbres.

Mais encore fallait-il que quelqu'un signe l'acte de décès.

Or, le médecin de famille traitant M. Sauriol a été lui-même victime d'une crise cardiaque récemment et il est lui-même alité.

Ce sont donc les employés de la morgue qui prirent sur eux-mêmes de dépanner la famille Renaud-Sauriol et qui allèrent faire signer l'acte de décès chez lui par le médecin malade.

Tout cela prouve, selon M. Renaud la nécessité d'un hôpital ou tout au moins d'une clinique d'urgence où des médecins seraient de service tout le temps et pouvant répondre au moins aux demandes de la police sur l'île Jésus, où la population atteint maintenant 211,000 âmes.

On sait que Québec étudie toujours le fameux rapport Paiement qui recommande entre autres la construction d'une cité sanitaire autour d'un centre hospitalier de 1,191 lits, Laval possédant comme hôpital général que l'Hôpital général de Ste-Rose, une institution de 22 lits seulement située au nord-est complètement de l'île Jésus.

M. Renaud s'indigne également contre la conduite des médecins de l'île Jésus, qu'il accuse de ne penser qu'à s'enrichir alors qu'ils ont toujours le mot dévouement à la bouche.

Tout en reconnaissant que son beau-frère serait sans doute mort de toute façon, avec ou sans médecin, M. Renaud déclare que les médecins ne pouvaient le savoir d'avance et que, si une vingtaine de médecins refusent de répondre à l'appel d'urgence du Service de la police et d'un conseiller municipal, qu'est-ce que ça doit être quand il s'agit d'un simple contribuable?

Il faut dire, cependant, que vers 5 h mardi matin, le thermomètre enregistrait environ 30 degrés sous zéro à Laval.

MATHIEU

SUITE DE LA PAGE 3

si ce dernier était élu, il serait alors possible de faire élire M. Fernand Daoust secrétaire de la FTQ, ce qui réconcilierait tout le monde au Québec.

La question de bilinguisme jouera pour une bonne partie de la délégation du Québec. M. MacDonald est unilingue anglais. M. Dodge s'exprime très bien en français. MM. Mathieu et Rancourt sont bilingues.

En plus d'avoir à refaire les structures de leur centrale, les délégués aux assises du CTC, auront par l'étude de ces structures mêmes et par le choix de leurs dirigeants, à reconnaître l'existence des deux nations autrement que par des déclarations de principe ou "en accordant un poste de second violon" à un Canadien français, comme le déclarait un dirigeant syndical.

Sept morts dans une collision

NEW DAYTON, Alta. (PCf) — Sept personnes, parmi lesquelles un officier de l'armée américaine, sa femme et sa fille, ainsi que quatre membres d'une famille de Calgary, ont été tuées mercredi dans une collision frontale, près de New Dayton. Six de ces personnes sont mortes sur le coup, sur la route 4, à environ 30 milels de Lethbridge.

M. Howard French, golfeur professionnel de Calgary, sa femme Shirley et leurs deux fillettes, âgées de trois et cinq ans, ont été tués sur les lieux de l'accident.

On n'a pas encore révélé les noms de la famille américaine qui voyageait dans une voiture portant une plaque d'immatriculation de la Virginie. La femme qui occupait cette voiture, de même qu'un de leurs trois enfants, une fillette, son mortes sur le coup. Le père est mort un peu plus tard, mercredi. Deux des enfants, un garçon et une fille, ont survecu et on rapporte que leur état est satisfaisant.

Un porte-parole de la famille de Calgary a déclaré que M. et Mme French se rendaient à Palm Beach, Flo., pour y passer trois mois.

Cette collision est survenue sur une route à deux voies, recouverte de neige, à environ 30 milles au nord de la frontière du Canada et des Etats-Unis, et à environ 135 milles de Calgary.

Collision sur le pont LeGardeur: 1 mort, 2 blessés

Un homme a été tué et deux autres ont été blessés, peu après 1 h hier après-midi, dans la collision de deux automobiles survenue sur le pon tLe-Gardeur, à l'extrémité est de l'île de Montréal.

M. Jean-Guy Forest, âgé de 24 ans, du 8686 rue Tellier, à Montréal, a été tué sur le coup.

Quant aux blessés, MM. Eddy Henderson, 45 ans, et Marcelin Champagne, 30 ans, tous deux de Lanoraie, ils ont été trnasportés à l'hôpital LeGardeur, à Repentigny, où leur état est jugé satisfaisant.

Montréal en bref



par GERMAIN TARDIF

Halifax veut devenir le carrefour aérien d'Amérique

● Un groupe d'hommes d'affaires et d'éminentes personnalités politiques de la Nouvelle-Ecosse et d'Halifax élaborent présentement un projet d'envergure visant à faire d'Halifax le grand aéroport international reliant l'Europe à l'Amérique du Nord. Si le projet devient un jour réalité, Halifax dépassera Montréal, Toronto, New York, Chicago et bien d'autres grandes villes du littoral est du continent comme base aérienne civile internationale. Le projet s'inspire des difficultés que pose le problème des appareils supersoniques qui feront, dans un avenir rapproché, la navette au-dessus de l'Atlantique. La détonation que provoque un avion en franchissant le mur du son est inoffensive au-dessus de l'océan mais risque de causer des dégâts et des inconvénients au-dessus des régions habitées. Un avion supersonique, avant d'arriver à Halifax, diminuerait peu à peu sa vitesse pour atterrir alors qu'il se trouve encore au-dessus de la mer. Les passagers, en arrivant à Halifax, seraient transférés dans des appareils subsoniques qui les amèneraient à destination dans les principales villes canadiennes et américaines. Ce système permettrait quand même aux voyageurs de sauver deux ou trois heures sur l'itinéraire actuel. Le multimillionnaire américain Howard Hughes étudie un projet du même genre avec, comme aéroport principal, Las Vegas, mais ce projet est de de moindre envergure que celui d'Halifax.

Pierre-Paul Lafortune, de l'Expo, va à "Communica"

● Le directeur des services d'information de l'Expo 67, M. Pierre-Paul Lafortune, quittera son poste deux semaines plus tôt que prévu pour assumer la fonction de directeur des publications Communica. Cette société, qui appartient à la famille Brillant, publie, entre autres, "Le Petit Journal", "Photo-Journal". M. Lafortune devait rester à l'Expo 67 jusqu'à la fin de janvier, mais, en raison de sa nouvelle situation, la laissera la semaine prochaine.

Rapport d'un service de l'Expo prêt dans deux semaines

● Le rapport final des services de relations publiques de l'Expo 67 sera publié d'ici le 25 janvier prochain. Ce document d'environ 70 pages renfermera une véritable mine de renseignements et de statistiques sur l'activité, les difficultés et les succès du système d'information et de relations publiques et sera, sans doute, une source d'inspiration pour le maire Drapeau dans son projet d'Expo permanente . . .

Une municipalité qui veut se rassurer

● A la suite de la nouvelle parue samedi dans LA PRESSE annonçant qu'un scandale était sur le point d'éclater dans l'administration d'une ville "huppée" de la banlieue de Montréal, le secrétaire du maire d'une municipalité a voulu se rassurer. Il a appelé à LA PRESSE et a demandé de quelle ville il s'agissait. "En tout cas, a-t-il conclu, je ne crois pas que ce soit notre ville parce qu'elle n'est pas huppée" . . .

En 1966, Ste-Geneviève a dépensé $157,335 sans règlements et sans fonds spécifiques

par Claude MASSON

La situation financière n'est pas rose à Ste-Geneviève, municipalité de 2,600 âmes située dans la banlieue ouest de Montréal.

Après avoir publié hier que cette ville doit $108,096 à Pierrefonds pour l'approvisionnement en eau depuis quatre ans et un montant de $15,773 à l'Hydro-Québec pour l'achat de terrain, sommes qui ont toutefois été dépensées, sans règlement, à d'autres fins, voici qu'un autre malheur apparait au grand jour.

Le rapport des vérificateurs pour l'année 1966 démontre qu'un montant de $157,335 a été dépensé sans que des règlements aient été adoptés pour autoriser ces dépenses et sans même que des fonds spécifiques aient été prévus.

Le rapport des comptables agréés David & Associés, de Pierrefonds, ne peut être plus clair: "Une partie des dépenses de capital s'élevant à $157,335 furent effectuées au cours de l'exercice sans être autorisées par règlement set sans fonds spécifiques à cet effet".

Les vérificateurs mentionnent toutefois qu'ils n'ont pas fait confirmer les montants à recevoir pour les subventions.

Les dirigeants de la Ligue des propriétaires, qui ont l'appui d'au moins un conseiller municipal, sont à préparer un dossier qu'ils veulent présenter au ministre des Affaires municipales afin de réclamer, là aussi, une enquête sur l'administration municipale.

Les faits connus jusqu'ici sont considérés comme des documents de première importance.

Les dirigeants de la Ligue entendent aussi soulever l'affaire des suspensions d'officiers municipaux qui ont par la suite été réinstallés à leur emploi.

Lundi soir dernier, plusieurs contribuables s'étaient rendus à la salle du conseil municipal afin d'en connaître plus long sur les différents problèmes auxquels fait face Ste-Geneviève mais, en l'absence du maire et de trois conseillers, l'assemblée statutaire de janvier n'a pas eu lieu.

Déjà, plusieurs électeurs-propriétaires se promettent d'assister à la prochaine séance . . . à condition que les édiles soient presents en nombre suffisant.

Le froid profite à l'Hydro-Québec

QUEBEC — (PC) — L'Hydro-Québec a révélé hier que les Québécois ont consommé la quantité record de 7,169,000 kilowatts lundi dernier, alors que Montréal a connu une température de 22 degrés sous zéro et que le mercure est descendu à 25 degrés sous zéro à Québec. Pour Montréal, il s'agissait de la température la plus froide qui ait été enregistrée depuis 1875.

Un porte-parole a déclaré que jamais la consommation d'électricité n'avait atteint semblable importance, le record antérieur, enregistré le 27 décembre dernier, étant de 500,000 watts inférieur au nouveau relèvement.

Une régionale ferme ses portes jusqu'à lundi

La régionale des Vieilles Forges, dont le territoire s'étend de Ste-Anne à Louiseville, a fermé ses portes mardi dernier et ne compte les rouvrir que lundi prochain.

Un porte-parole de la régionale a déclaré que cette mesure a été rendue nécessaire à la suite de nombreux cas d'engelures.

Le porte-parole a précisé que plusieurs des quelque 10,000 élèves que compte la régionale, habitent en campagne où le transport est difficile. Durant la vague de froid, a-t-il dit, le problème du transport des écoliers devient aigu. On rapporte que plusieurs élèves souffrent d'engelures aux mains, aux oreilles et au nez.

Tué par un autobus de la CTM

Un homme de 59 ans, M. Emile Gougeon, du 9130, rue Berri, a perdu la vie, vers 8 h 50 hier matin, lorsqu'il a eu la tête écrasée sous une roue d'un autobus de la CTM, à l'intersection des rues Jean-Talon et Châteaubriand, dans le nord de la métropole.

La victime a été tuée sur le coup et son corps a été transporté à la morgue de Montréal.

FAITES LAVER VOTRE

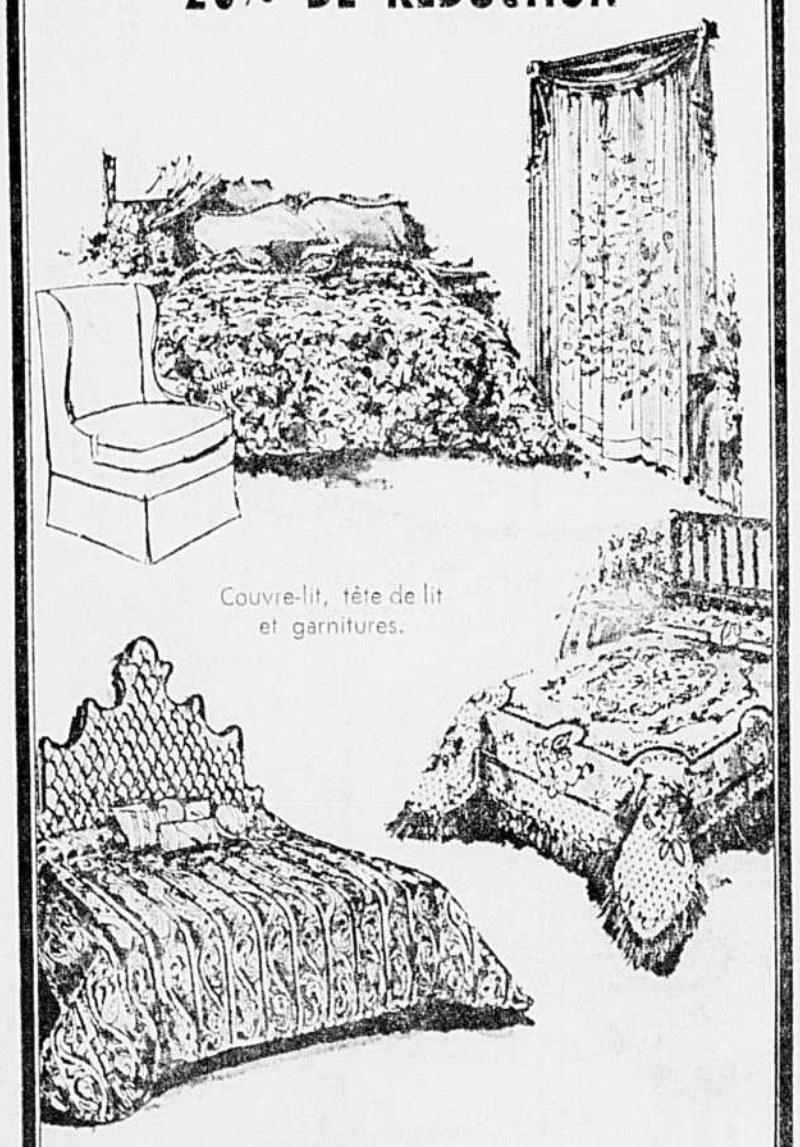


pour

17¢

3 JOURS SEULEMENT
11-12-13 JANVIER
VOYEZ NOTRE ANNONCE
EN PAGE 31

VENTE ANNUELLE
"NETTLE CREEK"
20% DE REDUCTION



Couvre-lit, tête de lit
et garnitures.

Cherchez les 43 étiquettes roses et épargnez 20% du prix original de notre collection "Nettle Creek".

N. G. VALIQUETTE LTEE
510 est, Ste-Catherine — Tél. 842-8811

les tribunaux

Pour un hold up commis Gare centrale: Gentry est déclaré coupable

Allan Gentry, âgé de 39 ans, domicilié à Verdun, a été déclaré coupable, hier après-midi, par le juge Redmond Roche, sous une accusation de vol à main armée.

Il avait subi son procès sous les accusations d'avoir, le 29 septembre 1966, volé trois valises, un coffre métallique et de l'argent d'une valeur globale de $16,969.65, dans l'entrepôt des chemins de fer nationaux de la gare Centrale; d'avoir conspiré pour commettre ce crime et d'avoir eu en sa possession, du 29 septembre au 15 novembre de la même année, les dits effets sachant qu'ils avaient été obtenus par la perpétration d'un vol.

Depuis sa comparution, Gentry était en liberté sous cautionnement, mais le juge Roche, une fois qu'il eut prononcé son jugement, a ordonné qu'il prenne le chemin des cellules. **Il connaîtra son sort vendredi prochain, le 12.**

Gentry a été acquitté des accusations de conspiration et de possession illégale des effets volés, donc de recel.

Le vol avait été perpétré par des bandits armée et masqués. Les valises et le coffre venaient d'arriver par train et se trouvaient, au moment du forfait, dans un petit véhicule dans l'entrepôt.

Dans un jugement très élaboré, le juge Roche a rappelé les observations des avocats de la défense, Mes Harvey Yarosky et Maynard Gold, à l'effet que les bandits n'avaient pas été identifiés sur la scène du hold-up.

Mais il a tenu à faire remarquer qu'une fois que la police de LaSalle eut recouvré le coffre métallique et une valise, le 3 octobre, la police avait aussi effectué une descente dans le domicile de Gentry, celui-ci était... tout prêt pour se rendre à Toronto.

Et dans son domicile, les policiers découvrirent trois casquettes et des vestons semblables à ceux que les bandits portaient lors du vol; des billets de banque pour un montant de $4,000 de différentes dénominations, y compris deux billets de $5.00 chacun et portant des numéros de série indiquant qu'ils provenaient du vol à main armée.

De plus, les enquêteurs, a aussi fait remarquer le tribunal, ont trouvé un horaire indiquant l'arrivée de trains, un walkie-talkie et un radio à ondes courtes.

Le juge a aussi tenu à rappeler que Me Maurice Bourassa, procureur de la Couronne, avait mis en preuve que Gentry avait fait plusieurs dépôts de banque peu de temps après le hold-up, avait fait un versement de $500., sur l'achat d'une automobile et qu'il s'était acheté des vêtements.

Enfin, le tribunal a dit que le témoignage d'un certain témoin de la défense était invraisemblable et incroyable "lorsqu'il avait déclaré que l'argent trouvé chez l'accusé était le sien mais ne se préoccupant pas d'aller alors raconter à la police ce qu'il prétendait aujourd'hui être la vérité".

Et il conclut "que le tribunal s'est rendu compte que la taille physique de l'accusé et son poids correspondent à la taille et au poids de l'un des auteurs du crime suivant les dires des témoins oculaires et comme d'ailleurs Me Bourassa l'a noté dans son réquisitoire".

La déclaration faite à la police par un accusé de crime d'incendie déclarée inadmissible en preuve

Marcel Lapalme, cet individu de Granby âgé de 32 ans qui est devant ses pairs depuis lundi, sous une accusation de crime d'incendie, connaîtra son sort au cours de la journée d'aujourd'hui. Les jurés commenceront leurs délibérations aussitôt après que le juge Yves Leduc, présidant de l'instruction, aura terminé ses directives en droit et résumé les faits dont le jury est le seul responsable.

Hier après-midi, le président des Assises a rejeté la déclaration que Lapalme avait faite à la police peu de temps après sa détention et l'incendie qui avait causé pour environ $8,000 de dégâts dans son imprimerie, à Laprairie, le 18 mai 1966.

En rejetant la déclaration et affirmant qu'elle ne pouvait servir de preuve devant les jurés, le juge Leduc a déclaré "que le témoignage de l'inculpé sur le "voir-dire" a été plus précis et plus spontané que ceux des policiers que l'accusé a affirmé qu'une promesse de bons traitements lui serait accordée par le tribunal s'il parlait et admettait qu'il avait mis le feu à son imprimerie, qu'une menace de poursuite pour taxes dues serait intentée contre lui et qu'il serait immédiatement détenu en cellule s'il ne faisait pas l'aveu précité que sous l'effet de l'énervement, l'accusé ne lut que la fin de sa déclaration composée de trois pages, que cette déclaration ne lui aurait été lue par aucun policier et qu'aucune copie non plus ne lui a été remise".

Et le tribunal a ajouté "Il s'agit ici d'un cas douteux. Dans mon opinion, la Couronne n'a pas réussi à prouver au-delà d'un doute raisonnable que la déclaration fut faite volontairement et conformément aux prescriptions du droit pénal en la matière. C'est pourquoi, je n'ai d'autre alternative que d'accorder le bénéfice du doute au prévenu... et de déclarer que sa déclaration ne saurait être intégrée à la preuve en cette cause".

Lapalme nie avoir mis le feu

Une fois que Me André Quesnel, procureur de la Couronne ad hoc dans cette affaire, eut déclaré sa preuve close, après avoir fait établir par des témoins, que Lapalme avait été vu sur la scène de l'incendie environ cinq minutes après le début du sinistre, le prévenu a été appelé à déposer en défense.

Répondant aux questions de Me Claude Léveillé, de Granby, son avocat, il a nié avoir mis le feu à son établissement... pour y percevoir $8,000 d'assurances.

Les avocats ont prononcé leurs plaidoiries hier après-midi.

Pour résoudre le problème indien
Décharger M. Laing du plus gros de ses responsabilités
— Les Indiens de l'Ontario

TORONTO (PC) — "Les problèmes existant entre le gouvernement et les Indiens du Canada ne seront pas résolus tant que M. Laing (l'actuel ministre des Affaires indiennes) ne sera pas déchargé du plus gros de ses responsabilités: car les Indiens devront assumer un rôle actif dans une "Corporation pour le Développement des Indiens" à créer qui coordonnerait à l'échelon régional le travail des agences provinciales et fédérales".

Cette corporation, suggérée dans un mémoire de l'Association Indiens-Esquimaux du Canada, devrait enlever à la Division des Affaires indiennes la plupart des pouvoirs qu'elle détient — tout en la maintenant pour la sauvagarde des Terres indiennes et des Droits reconnus par les Traités.

C'est ce qu'ont déclaré dans une interview M. Omer Peters, président de l'Union des Indiens de l'Ontario — forte de 50,000 membres — et son vice-président M. Wilmer Nadjiwan.

Quant au — "Conseil consultatif Indien", composé exclusivement de 15 membres Indiens, créé par le ministère des Affaires indiennes, il a été employé par le ministre, Arthur Laing, comme un instrument — et un **dispositif interne** de protection (built-in self-protection)" a déclaré M. Omer Peters.

"Le ministère des Affaires indiennes a-t-il ajouté, pratique sans cesse des tactiques dignes de la Gestapo, quand, par exemple il conserve des dossiers sur les Indiens qui se sont exprimés contre les activités ou le personnel de ce ministère".

Omer Peters a souligné également que lorsqu'un Indien entre dans l'administration publique, il commence bien souvent à se taire — et l'administration interprète ce silence comme un acquiescement.

"Si vous avez assez d'estomac pour vous tenir ce bout et parler — vous serez amené à paraître seulement le "fou de la Réserve", a déclaré le vice-président de l'Union, M. Wilmer Nadjiwan, qui accompagnait M. Peters.

"Et le plus souvent, vous n'aimez pas en être réduit à ne plus pouvoir parler au gouvernement!..."

Les deux chefs indiens ont affirmé que bien souvent le ministère de M. Laing affirme avoir l'accord des Indiens en faisant allusion à celui de ce Conseil — "mais en réalité le Conseil est souvent opposé aux programmes que le ministère réalise".

"Les Indiens se sont tenus tranquilles et ont tu leur mécontentement parce qu'ils ne désiraient pas faire échouer des projets en cours — mais maintenant nous pensons que le ministère s'est simplement servi de nous, a encore déclaré M. Nadjiwan.

3 GROUPES • 3 PRIX

TROIS modes d'EPARGNES sur DES TABLEAUX ORIGINAUX

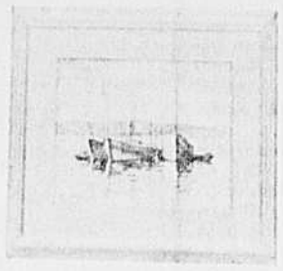
$19. REG. $50.-75.

$38. REG. $100.-150.

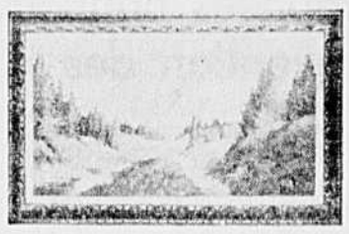
$99. REG. $250.-425.



Portrait par A. Chany. Dimensions: 14 x 16. Réduit de $75 à $19.



Bateaux par H. Desbois. Dimensions: 19 x 35. Réduits de $150 à $38.



Montagnes par Schmidt. Dimensions: 33 x 57. Réduit de $99 à $84.25.

Un cadre de luxe est inclus dans le prix

Voici quelques exemples

Groupe	Sujet	Dim. (encadrés)	Prix ord.	Maint.
3	Paysages	33 x 57	$375	$99
1	Fleurs	14 x 16	75.	19.
2	Montagnes	27 x 35	150.	38.
1	Scènes d'automne	14 x 16	75.	19.
2	Scènes, Montréal	26 x 30	145.	38.
1	Marines	33 x 57	350.	99.
1	Laurentides	14 x 16	75.	19.
3	Marines	33 x 57	400.	99.
2	Natures mortes	19 x 25	150.	38.

Privilege d'échange jusqu'à 5 ans

GALERIE GOUVERT — Lun., Mar., Merc., Sam. de 9 à 6 — Jeudi et Vendredi NEUF à NEUF

La Galerie Royale

La galerie d'art la plus fréquentée au Canada

Tél. 845-4383

1420, rue Sherbrooke O. (coin rue Bishop)

KAY-VAN

Vente de Rénovation

Profitez par la même occasion de notre vente UNIQUE de fin d'année

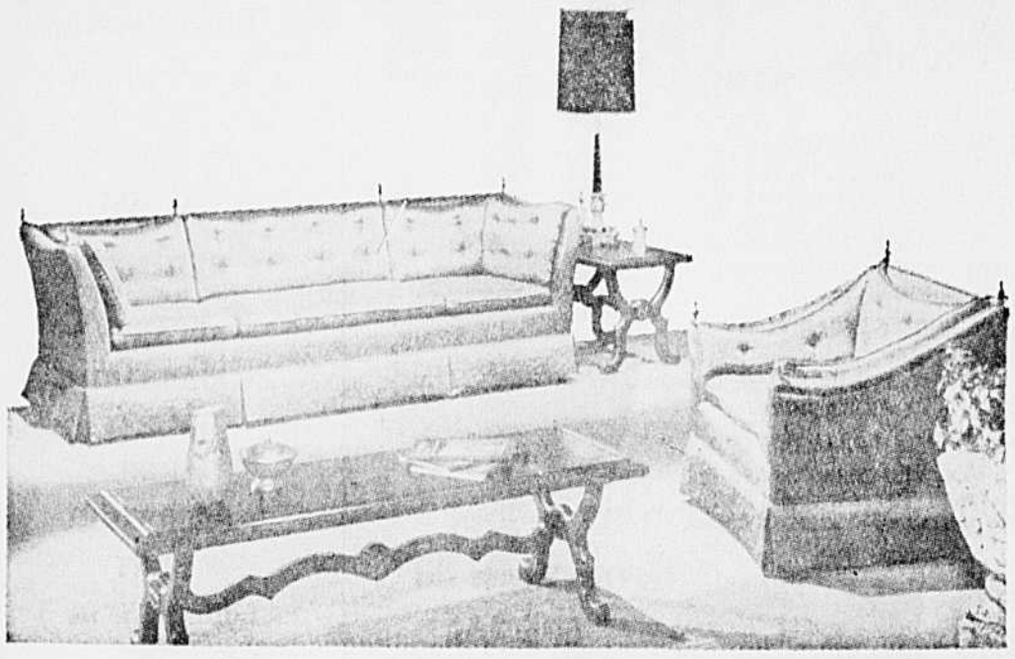
33⅓ à 50% de rabais sur les prix d'origine de centaines d'articles

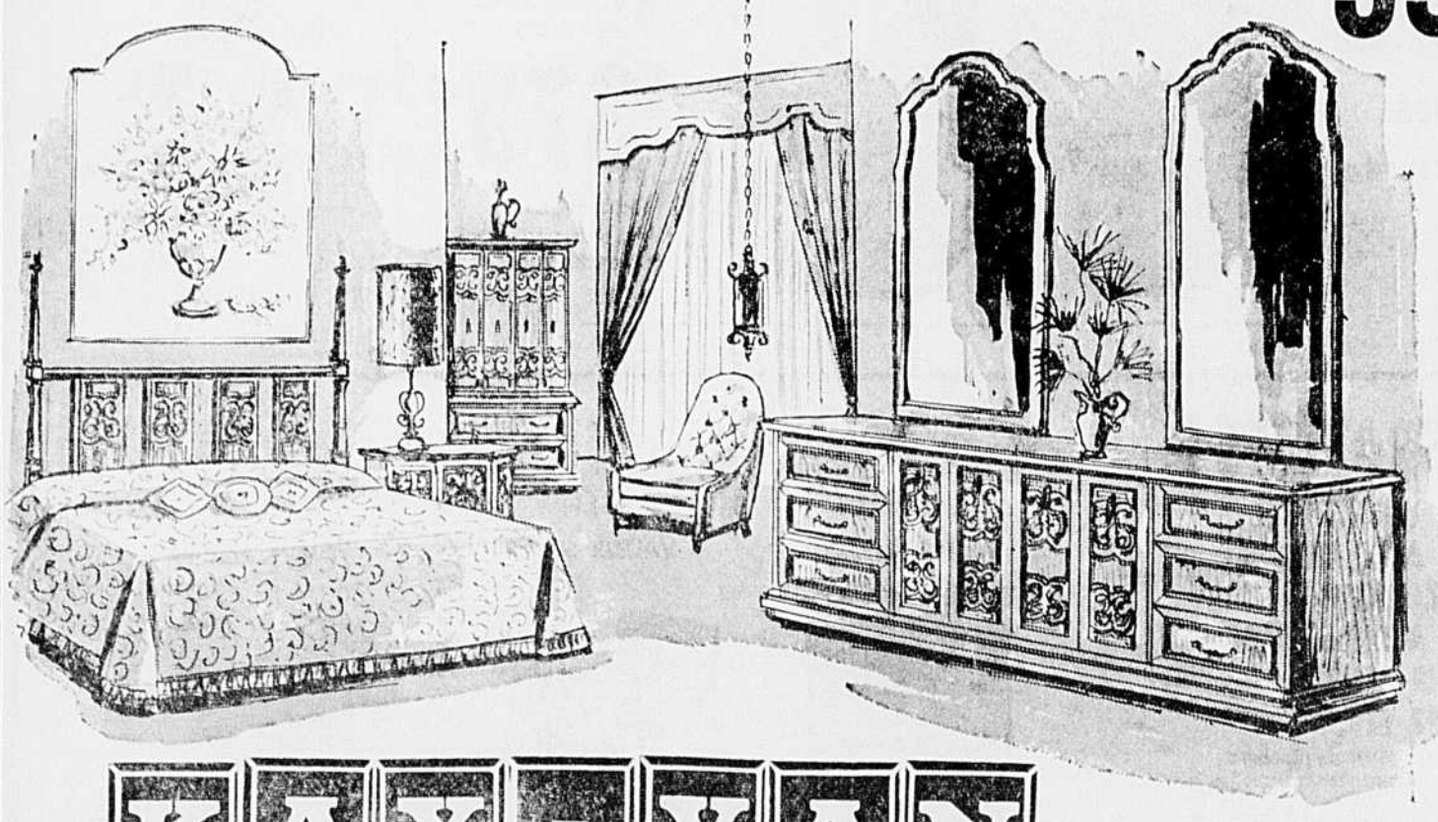
C'EST VRAI... des centaines de nos meubles de la meilleure qualité doivent être vendus pour faire place aux menuisiers, peintres et décorateurs qui se préparent à rendre notre magasin plus attrayant que jamais. De plus, cette vente inclut des articles de notre entrepôt qu'il faut solder immédiatement... Ne manquez pas cette occasion exceptionnelle d'épargner réellement des sommes considérables sur l'achat de meubles et accessoires de qualité que vous avez toujours désirés! Que vous ayez besoin d'une chaise ou de mobiliers pour toute la maison, vous avez de bonnes chances de tout trouver durant cette vente... aux plus bas prix à date.

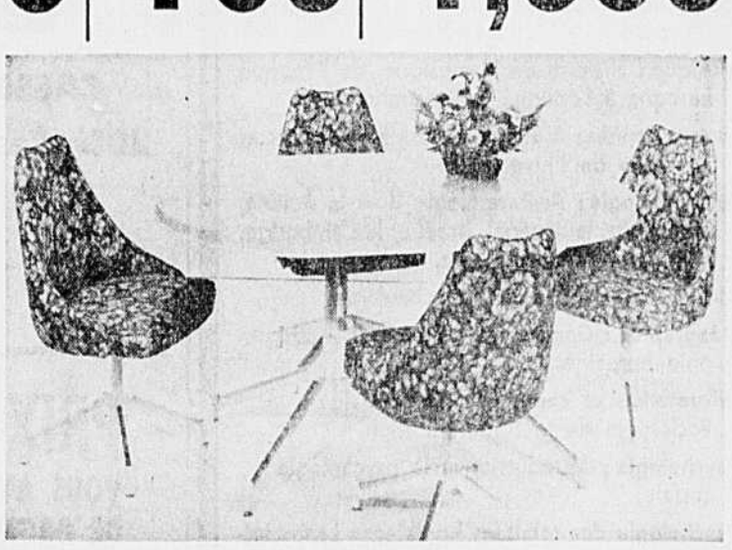
SPÉCIAUX POUR NOUVEAUX MARIÉS

Ameublement de qualité pour 3 pièces

Rég. $995 $599 | Rég. $1,595 $795 | Rég. $1,895 $1,095







Un choix complet d'appareils électroménagers de marques connues toujours à votre disposition. Téléviseurs couleur ou blanc et noir, téléviseurs portatifs, réfrigérateurs, cuisinières stéréos, lessiveuses et sécheuses automatiques, lessiveuses à essoreuse. Trop nombreux pour être tous mentionnés. Tous à bas prix spéciaux.

- AUCUN COMPTANT
- ENTREPOSAGE GRATUIT
- CONDITIONS BUDGETAIRES SI DESIRE
- Ne payez que la taxe de vente lors de l'achat

4646, AVE DU PARC

KAY-VAN

STATIONNEMENT GRATUIT A LA STATION B.A. SAUVE angle VILLENEUVE ET AV. DU PARC, VOISINE DE KAY VAN

ouvert chaque jour jusqu'à 7 h les jeudi et vendredi jusqu'à 10 h. Toute la journée le samedi. Ouvert le soir sur rendez-vous seulement (PRES MONT-ROYAL) 273-9901*



téléphoto UPI

Ce fouet, les bottes et la veste, appartiennent à des membres des "Chariots de Satan", des sadiques de la région de Glendora, près de Los Angeles.

Le pire crime sexuel de l'histoire de la Californie

UPLAND, CALIFORNIE. (PA) — Trois personnes, dont un membre du club de motocyclistes "Les chariots de Satan", ont été arrêtées, hier, en Californie pour répondre à des accusations de viol et d'assaut contre une jeune fille de 19 ans.

La jeune victime a déclaré avoir été faite prisonnière pendant 10 jours par un membre des "Chariots de Satan", Michael Daniels, âgé de 20 ans, auquel un autre homme et une femme se sont joints.

La fille aurait été violée, fouettée et battue alors qu'elle avait les poings liés à un câble qui descendait du plafond.

Cette révoltante affaire se serait déroulée dans deux motels de la Californie, l'un à Upland et l'autre à Ontario.

Selon le chef de police d'Upland, il s'agit là du pire crime sexuel en Californie. Il a déclaré qu'il avait saisi un fouet de 10 pieds et deux paires de bottes dont on se serait servi pour battre l'adolescente.

La police a souligné que la jeune victime s'est rendue volontairement dans un motel d'Ontario, en Californie, le 29 décembre en compagnie des hommes et d'une femme. Elle aurait été faite prisonnière et maltraitée à cet endroit jusqu'au 3 janvier, date où on l'a amenée dans un motel d'Upland, une ville voisine.

La jeune fille a révélé qu'à un moment donné on l'a attachée aux poutres du plafond du motel par les poignets. Elle était nue. Les hommes auraient abusé d'elle dans cette position.

Pièces de musée encombrantes

OTTAWA (PC) — Les deux wagons de chemin de fer qui ont servi aux gouverneurs généraux du Canada de 1926 à 1967 ont été offerts mardi au Musée national de Science et de Technologie.

Le directeur du musée, M. D. M. Baird, qui a accepté les wagons du gérant local des Chemins de fer nationaux, M. H. J. Fast, a déclaré qu'ils seront exposés au public à Ottawa, au cours de l'été.

Les deux wagons ont été remplacés par des nouveaux, en juillet dernier. M. Vincent Massey, qui a été gouverneur général de 1952 à 1959, est celui qui les a utilisés le plus souvent. En effet, il a couvert plus de 120,000 milles dans ces wagons, au cours de ses voyages à travers tout le Canada.

M. Wilfred Notley, premier steward du train vice-royal depuis 1937, a déclaré: "Les voyages par avion sont maintenant plus populaires. Les trains sont beaucoup moins utilisés, actuellement qu'ils ne l'étaient lorsque M. Massey était gouverneur général."

EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT • YEUX ARTIFICIELS
OPTOMETRISTES • OPTICIENS
J. HENRY RICHARDSON, O.D.
J. HENRY RICHARDSON, Jr, O.D.
900 SHERBROOKE OUEST (ch. 11) VI. 9-1274
OUVERT DU LUNDI AU JEUDI DE 9 A.M. A 5.30 P.M.
VENDREDI DE 9 A.M. A 9 P.M. — SAMEDI DE 9 A.M. A MIDI

Trophées annuels de la prévention des incendies

QUEBEC (PC) — Le ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, rencontrera les délégués du congrès des chefs et directeurs des services municipaux d'incendie du Québec, le 16 janvier prochain.

Le colloque des responsables des services d'incendie se déroulera dans la capitale les 15 et 16 janvier.

Plus de 250 personnes sont attendues à cette occasion. Le ministre profitera de la circonstance pour remettre des trophées à trois municipalités et à une entreprise industrielle qui se sont le plus distinguées lors du concours de prévention des incendies tenu en 1966.

Ce sont les villes suivantes: Alma, catégorie de 10,000 à 25,000 habitants, Malartic, 5,000 à 10,000 habitants et Montréal, 100,000 habitants et plus.

D'autre part, les usines Du-Pont du Canada, de Shawinigan, se classent au premier rang au Québec et au Canada, dans leur catégorie.

Pendant le congrès, les délégués discuteront au sujet de l'aide aux municipalités, réserve d'eau, système d'alarme, postes de pompiers, prévention des incendies, etc.

Condamnation à la chambre à gaz

LOS ANGELES (PA) — L'ancien procureur général adjoint du district de Los Angeles, Me Jack Kirschke, a été condamné à la chambre à gaz pour le meurtre de sa femme et d'un homme dans la chambre à coucher de la première victime.

Les jurés ont délibéré pendant quatre heures avant de déclarer Kirschke coupable.

La veille du prononcé de la sentence, l'accusé avait déclaré: "Je préfère la mort à la prison à perpétuité."

Lorsque le jury eut déclaré l'ancien procureur général adjoint coupable de meurtre, Kirschke baissa la tête légèrement avant de s'asseoir. Il a déclaré ensuite qu'il demandera un nouveau procès.

C'est Kirschke lui-même qui a réclamé la sentence de mort. Il a même remercié de ses services l'avocat qui le représentait, Me Albert C. S. Ramsey, à la phase des plaidoiries qui précède le prononcé de la sentence.

Selon Me Ramsey, l'accusé a demandé qu'on le condamne à la chambre à gaz aprce qu'il sait que la Cour suprême de l'Etat revoit automatiquement et sans délai les sentences de mort et que cette même Cour accorde une attention plus particulière aux sentences de mort qu'à celles d'emprisonnement à perpétuité.

Cambriolages

Des jeunes filles qui vivaient dans un appartement situé au no 6300, Chabot, se sont plaintes à la police par le truchement de leur porte-parole, Mlle Lise Sénécal, que des cambrioleurs étaient entrés chez elles et leur avaient volé des fourrures, un radio, un téléviseur, etc, le tout valant plus de $2,350.

Mme Mariette Baribeault, 6980, 21e avenue, Rosemont, app. 2, s'est fait dépouiller d'un téléviseur, d'un tourne-disque, de fourrures et de vêtements, le tout évalué à $1,520.

37 caisses de jambon cuit, valant $1,600, ont été volées dans l'entrepôt de la Federal Packing, 3363, Rivard.

Enfin M. Bert Shoib, 5722, Clark, a été victime de rôdeurs qui lui ont volé son téléviseur, des bijoux et des vêtements d'une valeur globale de $1,300.

40 batteries, un accumulateur et des outils ainsi qu'un montant de $50 en billets de banque ont été dérobés dans le garage Texaco, situé au no 2505, rue Masson.

FAITES LAVER VOTRE

pour
17¢
3 JOURS SEULEMENT
11-12-13 JANVIER
VOYEZ NOTRE ANNONCE EN PAGE 31

PROMOTION CULTURELLE
Hiver 1968

Civilisation : Cycle d'initiation à la civilisation française — le XVIIIe siècle.

Musique : Histoire de la musique, de l'époque baroque à l'époque contemporaine.

Lecture rapide : 4 stages de 24 heures chacun au cours de l'hiver.

Anthropologie : Anthropologie II — la Bolivie, l'Equateur, le Sénégal, Israël et le Cambodge. Eléments d'anthropologie.

Archéologie : Initiation à l'archéologie.

Géographie : Géographie générale II — géographie humaine.

Information et communication sociale : Sociologie de la communication.

Psychologie : Introduction à la psychologie sociale.

Psychologie des relations humaines : Laboratoires en dynamique des groupes. Animation de grands groupes. Trois théoriciens des relations humaines.

Science politique : La société politique québécoise. Problèmes actuels de l'Afrique.

Urbanisme : Eléments d'aménagement urbain et régional.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Extension de l'enseignement,
(Service d'éducation permanente),
C.P. 6128, Montréal 3,
Tél. 343-6992.

UN COIN DE RUE AU NORD DE LA STATION DE METRO GUY

PECK'S
Sherbrooke près Guy

HEURES D'OUVERTURE
9 h. a.m. à 6 h. p.m.
LUNDI AU SAMEDI
VENDREDI 9 h. p.m.

VENTE 21e ANNIVERSAIRE
PRIX GRATUITS, RÉDUCTIONS SENSATIONNELLES

CASIERS SPECIAUX DE DISQUES
Rég. $4.98 à $6.98
1.98

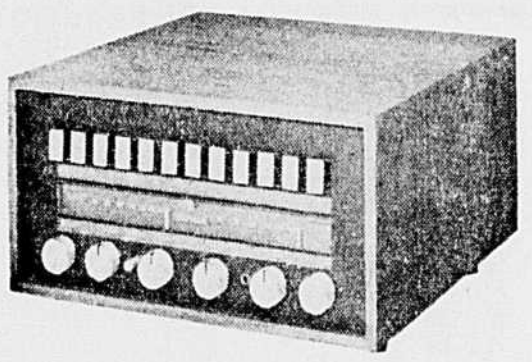
Tous les autres disques
25% d'escompte

RUBANS MAGNETIQUES
20% d'escompte

CARTOUCHES
20% d'escompte

CASSETTES
20% d'escompte

AUBAINE SUR STEREO
NOUVEAU CLAIRTONE 1968
APPAREIL DE MUSIQUE STEREO COMPLET

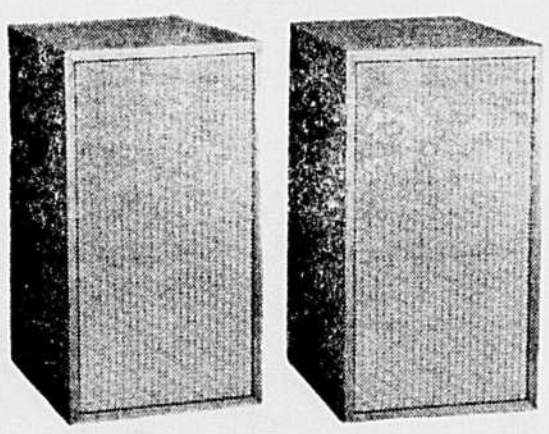


1. RECEPTEUR T-9MC DE CLAIRTONE
Le récepteur stéréo 1968 de Clairtone T-9MC, AM/FM Multiplex, est complètement transistorisé, avec préamplificateur encastré. Nouveau contrôle à gros boutons, syntonisation balancée, deux syntoniso-mètres, plusieurs autres nouvelles caractéristiques. Sonorité musicale de 80 watts.

2. MODELE 40 MK II DE GARRARD
Table tournante automatique à 4 vitesses sur base appropriée. Indicatif du bras contre-balancé. Cartouche stéréo SHURE M 3D, aiguille diamant.



3. DEUX SYSTEMES DE HAUT-PARLEURS CRA-7
Diffusion de sons croisés. Cabinet de luxe fini noyer mat sur les quatre côtés pour emploi vertical ou horizontal. 18" hauteur x 11" largeur x 8" profondeur.



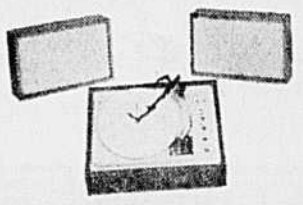
PRIX REGULIER $525
SPÉCIAL
POUR CETTE VENTE SEULEMENT
$379
incluant tous les câbles de raccordement (12' ch. haut-parleur)

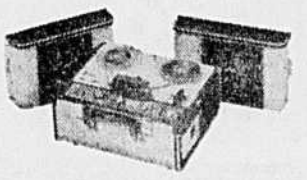
RADIOS PORTATIFS ET DE TABLE
20% — 50% de réduction

AUSSI RÉDUITS :
APPAREILS
GARRARD
AMPEX
KLH
SHERWOOD
SONY
CLAIRTONE
ET
PLUSIEURS AUTRES
APPAREILS
DE MARQUES
DE QUALITE

PRIX GRATUITS !
VOUS AVEZ UNE CHANCE DE GAGNER AVEC CHAQUE ACHAT CHEZ PECK'S
PARTICIPEZ AUSSI SOUVENT QUE VOUS LE DESIREZ
TIRAGE LE 17 FEV.
*Les gagnants seront tenus de répondre à une question de connaissances usuelles.

1er PRIX
TELEVISEUR COULEUR
ZENITH 25"
VALEUR $995.00


2e PRIX
PHONOGRAPHE STEREO
KLH-11W
VALEUR $319.00


3e PRIX
MAGNETOPHONE SONY
MODELE 200T
VALEUR $299.95


PECK'S
1498 ouest, rue Sherbrooke
937-2325
PLAN BUDGETAIRE SI DESIRE

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

Israël exige des conditions préalables à un règlement de paix au Moyen-Orient

NEW YORK — (UPI, AFP) — Le premier ministre d'Israël a réitéré hier que son pays n'acceptera pas d'autre solution aux problèmes du Moyen-Orient qu'une paix totale négociée avec ses voisins arabes.

Parlant devant les membres de l'"Overseas Press Club", M. Lévy Eshkol a affirmé qu'Israël ne se retirerait pas des territoires conquis pendant la guerre de juin comme il l'avait fait en 1957, mais réclamera des pourparlers directs sans intermédiaires, "pas même les Nations unies ni quelqu'un d'autre, car cela ne donne rien".

"Le retrait de 1957 nous a enseigné une leçon : nous devons être autour de la table et face à face. Nous devons en arriver à un véritable traité de paix et voir à ce que ce traité soit respecté", a-t-il dit.

Trois conditions

M. Eshkol, qui a conféré avec le président Johnson au Texas durant le weekend, a énuméré trois conditions "cruciales" pour un règlement efficace :

1 — La capacité militaire d'Israël doit être maintenue et renforcée "en raison de la rapide remise sur pied des armées arabes par les Soviétiques".

2 — Aucune intervention directe ou indirecte par des forces extérieures à la région ne pourrait être tolérée.

3 — La communauté internationale doit insister sur des négociations directes et des traités de paix en tant que seules solutions effectives des problèmes de la région.

Cependant, le gouvernement isréalien a décrété hier la prolongation de six mois du service militaire. La durée totale du service militaire est ainsi portée à trois ans, sauf pour les femmes qui continueront de faire 20 mois.

Tournée de Hussein

De son côté, le roi Hussein, de Jordanie, a conféré aujourd'hui avec le roi Fayçal, d'Arabie séoudite, au début d'une nouvelle tournée des capitales arabes dans le but d'améliorer les relations entre les leaders arabes divisés sur la politique à suivre au Moyen-Orient. Selon les observateurs, Hussein tentera d'agir en médiateur entre Fayçal et le président Nasser quant à leur différend au sujet du Yémen.

Le jeune monarque est d'avis que les dissensions qui existent dans le bloc arabe nuisent aux chances de négociations avec Israël pour en arriver à un règlement de paix.

Le président Habib Bourguiba, de Tunisie, partage également cette opinion. Au cours d'une conférence de presse donnée hier à Tunis, à l'occasion de la visite de M. Hubert Humphrey, Bourguiba a critiqué "l'hypocrisie, la peur, l'hégémonie et la domination" qui gâtent les relations entre pays arabes.

On annonce par ailleurs de Tel Aviv qu'un saboteur arabe qui tentait de faire sauter le pipe-line reliant Eilath à Haifa mardi soir a été tué par les forces israéliennes. Le saboteur a causé de légers dommages au pipe-line à Mitspe Ramon, au coeur du désert du Néguev, mais les dégâts ont été réparés. Les forces israéliennes ont aussi démoli certaines cabanes dans un camp de réfugiés situé dans l'enclave de Caza après qu'un homme eut lancé une grenade sur les quais, endommageant une voiture israélienne.

Le président sud-africain mort à 68 ans

JOHANNESBOURG, Afrique du Sud (AFP) — Le Dr Théodorus Ebenazar Donges, président élu de la République sud-africaine, qui vient de mourir des suites d'une hémorragie cérébrale, était un brillant avocat qui avait mérité dans les milieux parlementaires le surnom de "langue d'argent".

Ministre des Affaires économiques et plus tard des Finances dans les cabinets Verwoerd et Vorster, le Dr Donges avait été candidat à la présidence du conseil après l'assassinat du Dr Verwoerd en septembre 1966.

Elu président de la république le 28 février dernier contre le candidat de l'opposition, le major Peit Van Byl, le Dr Donges devait prendre possession de ses fonctions le 31 mai dernier, succédant ainsi à M. Charles C. R. Swart, qui s'est retiré de la magistrature suprême pour raisons de santé.

L'HUMOUR À L'AMÉRICAINE par ART BUCHWALD

Hanoï se mêle de lancer une offensive de paix. Quel culot !

L'impavide Washington a connu la peur, la semaine dernière. Mais alors, une peur panique, une peur apocalyptique ! Provoquée par ces satanées rumeurs de paix. La Maison Blanche en tremble encore de tréfond en surcomble.

Le Nord-Vietnam qui se dit disposé à négocier la paix si les USA consentent à cesser leurs bombardements : n'est-ce pas terrifiant ? Ces infernales tractations pacifistes — quoi qu'elles vaillent — ont pris ces messieurs de la capitale par surprise; elles les ont trouvés "déculottés" (sauf votre respect), en ce sens que tous nos bombardiers se trouvaient au sol, incapables de décoller avant des heures. Cependant, sitôt vérifiée l'authenticité de l'offensive de paix de Ho Chi minh, on a mandé d'urgence à Saigon d'aller bombarder Haïphong et tous les objectifs situés près de la frontière chinoise.

On ne peut encore mesurer l'effet de ces mesures d'extrême urgence sur les Nord-Vietnamiens, mais on sait au moins qu'elles donneront à réfléchir à ces gens. Ils sauront désormais que s'ils lancent une autre offensive de paix ils trouveront quelqu'un qui saura leur répondre.

Une tactique ignoble

Notons que ce n'est pas la première vicieuse, traître, inqualifiable offensive de paix des "rouges" vietnamiens. Mais c'est certainement celle à laquelle ils ont donné le plus de publicité. Tactique ignoble, bien vietnamieno-communiste, visant à causer le maximum d'ennuis à notre président qui s'était dit disposé à aller n'importe où, n'importe quand, pour discuter de paix.

Idem en ce qui concerne notre secrétaire d'Etat, Dean Rusk, qui a affirmé que les USA ont tenté d'engager des pourparlers de paix, mais que cela a été vain parce que personne ne répondait à l'autre bout du fil. Peut-on se moquer aussi cyniquement d'un homme de bonne volonté comme M. Rusk ?

Si, maintenant, les Nord-Vietnamiens se mettent à parler de paix, proposer des négociations, où cela nous mènera-t-il, grand Dieu ! Les vautours de la paix peuvent en venir à exercer sur le président des pressions si fortes qu'il soit contraint de faire quelque chose afin de prouver que les USA sont tout autre chose que des outres gonflées de vent, pour prouver que nous sommes prêts à nous battre pour la paix — si on nous y force.

Fort heureusement pour l'administration de Washington, nous avons de quoi nous défendre contre les traîtresses offensives de paix des communistes. Chaque fois que les Nord-Vietnamiens lanceront une offensive de paix de ce genre, les experts militaires affectés au Bureau de la Paix — qui se trouve dans la profondeur des entrailles de la Maison Blanche — en seront immédiatement informés et ils procéderont illico à une analyse approfondie de ladite offensive.

Et que ça saute !

Si les technocrates, tacticiens, logisticiens et tutti quanti concluent à l'authenticité de l'offensive de paix, i.e. si Hanoï veut vraiment parler de paix — donc s'il ne s'agit pas encore d'une rumeur lancée par Paris — la Maison Blanche avisera tous les postes américains là-bas de sonner l'alerte "orange" — ce qui veut dire : "Bombardez Hanoi et Haïphong ! Et que ça saute !"

Si, en dépit de tout, l'offensive de paix se poursuivait, à l'issue des bombardements, alors il reviendrait à Dean Rusk de convoquer la presse pour annoncer que les USA cherchent à "clarifier" l'offre ennemie. Tandis que les experts procéderaient à cette "clarifications" scientifique, les commandants américains, au Vietnam, auraient carte blanche pour bombarder tous les points inscrits sur nos cartes dans les zones "hors-limites".

Logiquement ces bombardements devraient inciter les Nord-Vietnamiens à cesser leur offensive de paix. Si, néanmoins, il y a récidive et persistance de leur part, il ne restera plus au président que l'ultime ressource de commander, conformément à la Résolution du golfe du Tonkin, que soient condamnés à la paix éternelle les auteurs de l'offensive de paix.

Maintenant, si on examine toute la question sous tous ses aspects, on peut présumer que, de leur côté, les Nord-Vietnamiens ont arrêté une stratégie ad hoc, qui fonctionnerait au cas où les USA répondraient à leur offensive de paix par une non moins authentique offensive de paix. Comment l'ennemi réagirait-il, ce cas échéant ?

Il lancerait tout simplement la plus grande offensive militaire possible contre le Sud-Vietnam, de telle sorte que les Américains sachent bien de quoi il retourne.

Eu égard à ce parfait équilibre des forces, on peut affirmer qu'une conflagration, qu'un grand conflit de paix — i.e. résultant de deux offensives de paix concomitantes — apparaît impossible dans l'état actuel des choses, à tout le moins.

Nous pouvons donc dormir en paix.

LA VENTE ANNUELLE BAT SON PLEIN
Meubles de qualité depuis 1902
CITÉ du MEUBLE
"NATIONAL HOUSE FURNITURE CO."
ECOULEMENT DE JANVIER
$250,000
de marchandise à être vendue avec
RABAIS JUSQU'A 50%
La plus grande vente d'écoulement de notre histoire
LA VENTE QUE VOUS ATTENDIEZ
Marchandise d'entrepôt et échantillons de planchers avec pleine garantie
comportant le fameux sceau de qualité et service de la CITE DU MEUBLE
MOBILIERS DE CHAMBRE — VIVOIR — SALLE A DINER — DINETTE — TABLES — LAMPES
TAPIS ET TENTURES — ACCESSOIRES DECORATIFS A DES REDUCTIONS FANTASTIQUES
FUTURS MARIES
Nos planificateurs d'intérieur ne vous ont pas oubliés durant cette vente. Ils ont groupé pour vous (3) des plus merveilleux ensembles de 3 pièces. Comme vous les aviez rêvés et cela à un prix qui est même en dessous de votre budget.
AVIS IMPORTANTS
Service de magasinage à domicile. Profitez des mêmes BAS PRIX durant cette vente ! Si vous ne pouvez pas venir, appelez 731-1188-1189 et un représentant qualifié passera chez vous où vous pourrez magasiner dans le confort de votre foyer.
Sans aucune obligation
6525 BOUL. DECARIE COIN PLAMONDON 731-1188
CONDITIONS CONVENANT A VOTRE BUDGET
HEURES D'AFFAIRES : Ouvert le soir jeu. et ven. jusqu'à 10 h. En semaine jusqu'à 6 h.
CONSEILS EN PLANIFICATION INTERIEURE SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
Stationnement gratuit à l'arrière du magasin



Ce que le meilleur maquillage du monde n'est pas capable de cacher.

C'est que vous n'avez pas dormi de la nuit.

Car rien ne vaut le sommeil naturel. Ni une façon naturelle de s'endormir.

Avec une bonne boisson chaude, vous aurez la chance de vous détendre avant d'aller au lit. Si vous avez de la difficulté à dormir, vous pouvez compter sur une bonne tasse d'Ovaltine bien chaude.

Son goût naturel fera vos délices. C'est un goût incomparable, qui lui vient d'un mélange de malt d'orge, de cacao et de lait. Un goût à faire rêver.

Et l'Ovaltine contient des vitamines A et C, de la thiamine, de la niacine, du fer, du phosphore et du calcium.

L'Ovaltine naturelle ne contient pas de sucre. L'Ovaltine au chocolat suisse est sucrée.

Sirotez-en une bonne tasse, la prochaine fois que vous aurez besoin de sommeil.

Ce soir, par exemple. Comme tous les soirs.

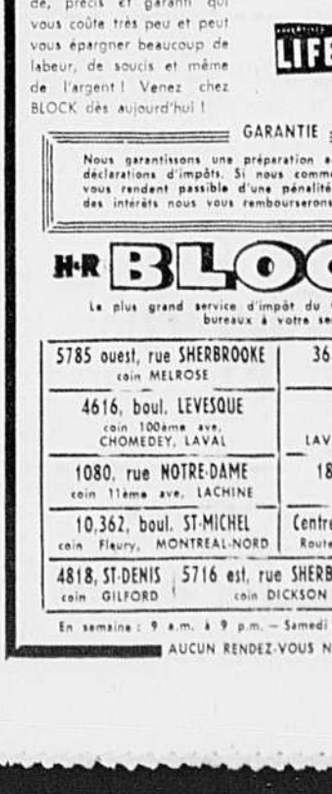
Vous dormirez sur vos deux oreilles.

Demain, vous n'aurez rien à cacher.

Dormez sur vos deux oreilles.



VENEZ DES AUJOURD'HUI . . .



Impossible de trouver une machine pour faire votre
RAPPORT D'IMPÔT
FEDERAL et PROVINCIAL $5 ET PLUS
LIFE
APPORTEZ-LE CHEZ BLOCK ! Il n'y a pas de mystère . . . simplement un service rapide, précis et garanti qui vous coûte très peu et peut vous épargner beaucoup de labeur, de soucis et même de l'argent ! Venez chez BLOCK dès aujourd'hui !
GARANTIE
Nous garantissons une préparation adéquate de toutes les déclarations d'impôts. Si nous commettons des erreurs qui vous rendent passible d'une pénalité ou qui vous coûtent des intérêts nous vous rembourserons.
H&R BLOCK LTD.
Le plus grand service d'impôt du Canada, plus de 100 bureaux à votre service
5785 ouest, rue SHERBROOKE coin MELROSE
3645, rue WELLINGTON VERDUN
4616, boul. LEVESQUE coin 100ème ave, CHOMEDEY, LAVAL
boul. CARTIER coin 15ème ave, LAVAL-DES-RAPIDES, LAVAL
1080, rue NOTRE-DAME coin 11ème ave, LACHINE
186, boul. CHURCHILL GREENFIELD PARK
10,362, boul. ST-MICHEL coin Fleury, MONTREAL-NORD
Centre d'achats BAIE D'URFE Route 20, coin rue MORGAN
4818, ST-DENIS coin GILFORD
5716 est, rue SHERBROOKE coin DICKSON
885 DECARIE Ville ST-LAURENT
En semaine : 9 a.m. à 9 p.m. — Samedi : 9 à 5 — Tél. : 486-1942
AUCUN RENDEZ-VOUS NECESSAIRE

Un avion militaire s'écrase : 18 disparus

BATTLE MOUNTAIN, NEVADA. (UPI) — Un avion militaire américain ayant à son bord 18 personnes, s'est écrasé, hier soir, dans les forêts denses du nord du Nevada à la suite de formation de glace sur les ailes de l'appareil.

Le pilote, dans son dernier message à la radio, avait déclaré que la glace faisait perdre rapidement de l'altitude à l'appareil.

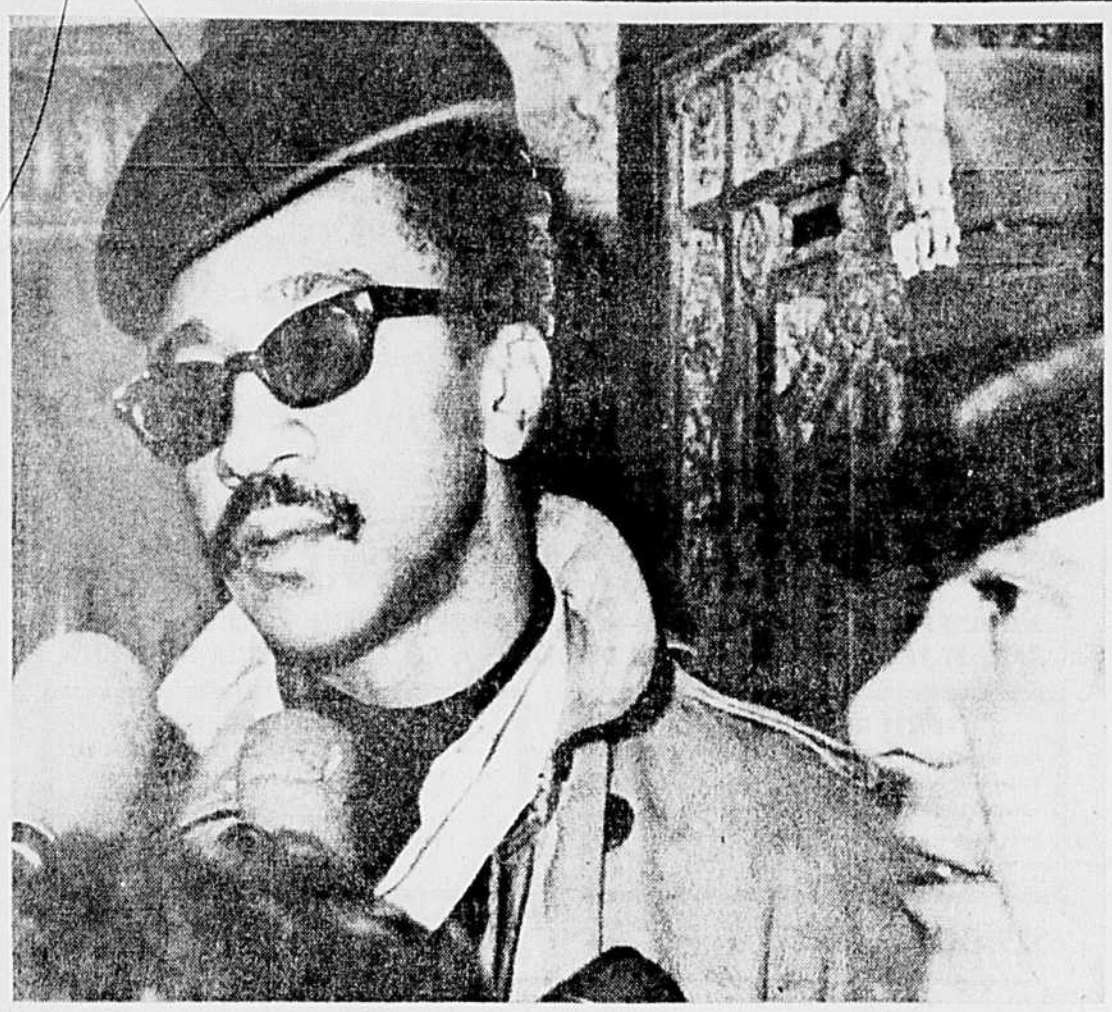
On ignore pour le moment le sort des passagers et des membres de l'équipage, tous militaires. Leurs noms n'ont pas encore été divulgués. On cherche à notifier leurs parents.

La base aérienne de Hamilton, en Californie, qui coordonne les recherches, signale que des avions militaires et civils ont repris ce matin les recherches dans un rayon de 32 milles à l'ouest de Battle Mountain.

FAITES LAVER VOTRE

pour
17¢
3 JOURS SEULEMENT 11-12-13 JANVIER
VOYEZ NOTRE ANNONCE EN PAGE 31

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES



Rap Brown se réfugie à la mission cubaine de l'ONU après une bousculade avec des policiers

NEW YORK (PA, UPI) — Rap Brown, militant du pouvoir noir, a trouvé refuge pendant six heures à l'intérieur de la mission cubaine à l'ONU après qu'un policier eut cherché à l'arrêter au cours d'une bousculade à l'extérieur.

Cette affaire a causé un petit incident diplomatique. La mission cubaine a fait parvenir au secrétaire général des Nations unies, U Thant, une note protestant contre la "conduite abusive" de la police. De son côté, l'agent impliqué doit porter une plainte contre Brown.

Juste avant de quitter la mission pour une destination inconnue, à 10 h 45 hier soir, Brown a déclaré aux journalistes que l'incident était l'oeuvre de "la police Gestapo" agissant "sur l'instigation du maire Lindsay et du président Johnson".

La délégation cubaine a dénoncé "la violation flagrante de l'intégrité territoriale du sol cubain par les autorités américaines".

L'incident s'est produit au moment où Brown et un compagnon, Robert Smith, quittaient la mission cubaine vers 5 heures hier après-midi, à la suite d'une "entrevue". Selon la version de la police, l'agent Richard Gleason, qui était de faction à la mission, se réchauffait dans le vestibule, tandis que son compagnon, l'agent Alfred Smith, restait à l'extérieur. En passant, Brown aurait bousculé Gleason, qui suivit les deux Noirs à l'extérieur. Brown portait un colis et Gleason lui demanda ce qu'il contenait. "Mêle-toi de ce qui te regarde et va-t-en," a dit Brown. Une bousculade s'ensuivit et les deux Noirs réintégrèrent la mission tandis qu'un garde tenait la porte ouverte.

Mais selon la version d'un porte-parole cubain, c'est l'agent de police qui s'en prit à Smith alors qu'il était encore dans le hall d'entrée et le poussa contre le mur. Brown se porta à l'aide de son compagnon et fut également repoussé contre le mur. C'est alors qu'un des deux Noirs pressa le bouton de la sonnette d'entrée et le concierge de la mission leur ouvrit la porte.

Au procès Guinsbourg à Moscou

Des intellectuels réclament liberté d'accès au tribunal

MOSCOU, (UPI,AFP) — Un groupe d'intellectuels soviétiques de renom a fait parvenir aujourd'hui une pétition adressée au président du tribunal du procès Guinzbourg et au gouvernement demandant la liberté d'accès aux séances et la diffusion par la presse soviétique de comptes rendus du procès.

La demande, signée par des écrivains et des hommes de science bien connus, prie le gouvernement de permettre que plus de sympathisants des accusés et plus de journalistes soient admis en cour.

Depuis le début du célèbre procès, qui entre aujourd'hui dans sa quatrième journée, la police a empêché les journalistes étrangers et la plupart des parents des accusés d'assister aux séances du tribunal.

Ce procès est celui d'Alexandre Guinzbourg, l'auteur du "livre blanc" sur le procès Siniavski-Daniel en 1966, d'Alexis Dobrovolski, de Youri Galanskov et de Vera Lachkova qui sont inculpés de propagande antisoviétique et d'appartenance au N.T.S., en vertu de l'article 70 du code pénal.

Trois des accusés ont plaidé innocence et le quatrième répétera, semble-t-il, sa plaidoirie de culpabilité laquelle implique ses trois compagnons.

Selon des sources bien informées, cette pétition, qui est la deuxième à être présentée cette semaine, a rappelé que le procès n'avait même pas été mentionné par la presse ou la radio soviétique depuis qu'il a débuté.

Parmi les signataires de la pétition, on signale de même source les noms de la poétesse Béla Akhmadoulina, épouse divorcée du poète Evtouchencko, l'écrivain Vassili Axionov, le peintre Vladimir Weissberg, un professeur de mathématiques, Igor Shfareivitch, et plusieurs autres.

Le gouvernement soviétique a fait comparaître hier la mère d'un des accusés. Elle a avoué qu'après l'arrestation de son fils quelqu'un a téléphoné de Paris et s'est informé à son sujet.

Il semble que le défilé des témoins soit maintenant terminé, et que la journée d'aujourd'hui sera consacrée au réquisitoire, aux plaidoiries et au "dernier mot" des accusés.

Dans un réquisitoire de deux heures, le procureur de la ville de Moscou a réclamé aujourd'hui les condamnations suivantes pour les accusés : Galanskov, 7 ans d'emprisonnement, Guinzbourg, 5 ans, deux ans pour Dobrovolsky et un an pour Viera Lachkova qui est d'ailleurs détenue depuis un an déjà.

Hier, le procès avait été marqué par la déposition d'un témoin-choc de l'accusation : l'étudiant vénézuelien Nicolas Brocku-Sokolov, arrêté fin décembre parce qu'il transportait sur lui du matériel de subversion en provenance de l'organisation N.T.S.

Selon certaines personnes autorisées à suivre les débats, Sokolov a fait un témoignage accablant pour les accusés.

De Gaulle se dit convaincu que les Anglais le remercieront un jour

PARIS, (UPI) — Un jour, les Anglais me remercieront pour avoir tenu la Grande-Bretagne à l'écart du Marché commun, aurait déclaré le président de Gaulle à l'ambassadeur britannique, sir Patrick Reilly, a-t-on appris aujourd'hui de sources bien informées.

Le président de la République aurait fait cette remarque hier soir au cours de la réception offerte à l'Elysée pour les chefs des missions diplomatiques et autres dignitaires.

Pour sa part, M. Reilly a refusé de préciser ce qu'il avait discuté avec le général de Gaulle durant la conversation animée de cinq minutes qu'ils ont eue dans la grande salle de bal du palais. Mais, selon d'autres sources, le président a déclaré à l'ambassadeur que les Anglais "reconnaîtront un jour que j'ai fait beaucoup pour eux et ils m'en seront reconnaissants".

Le chef de l'Elysée, explique-t-on, a sans doute voulu dire qu'il a rendu service à la Grande-Bretagne en l'obligeant à prendre des mesures pour améliorer son économie du fait que sa candidature au Marché commun ait été écartée. Le porte-parole de l'Elysée a refusé tout commentaire sur la conversation entre de Gaulle et Reilly.

On a aussi remarqué que le président français avait causé assez longuement avec M. May Van Bo, chef de la délégation du Nord-Vietnam à Paris. C'était la première fois que M. Bo était invité à la réception annuelle pour les diplomates.

Le délégué nord-vietnamien, qui était accompagné de sa femme, a refusé de commenter sa conversation avec de Gaulle. "Comme l'a dit le général, j'ai la bouche cousue", a dit laconiquement M. Bo.

Le Nord-Vietnam accuse Washington de déformer le sens de son offre d'ouverture de pourparlers

AFP-UPI-PA

Dans un premier commentaire paru au Nord-Vietnam depuis l'offre d'ouverture de conversations entre Hanoï et Washington faite par le gouvernement Ho Chi Minh le 29 décembre dernier, le journal "Nhan Dan" déclare que "la cline Johnson est en train de faire preuve d'une attitude extrêmement belliciste et récalcitrante.

"Nhan Dan", qui est l'organe du parti nord-vietnamien, ajoute: "D'une part, la clique Johnson s'efforce d'expliquer d'une manière déformée la déclaration de notre ministre des Affaires étrangères et elle soulève des conditions très imprudentes. D'autre part, elle continue son escalade de la guerre en bombardant par exemple sans discrimination la ville de Haiphong, en tirant contre des cargos russes et chinois, en bombardant la ville de Lang Son ainsi que d'autres zones populeuses de notre pays. Le vrai visage des bellicistes sanguinaires se dévoile de plus en plus".

Le journal constate avec satisfaction que de nombreuses personnalités et journaux occidentaux, mêmes américains, ont exprimé leur approbation de la position du Nord-Vietnam et ont condamné l'attitude américaine.

Par ailleurs, le secrétaire britannique au Foreign Office, M. George Brown, s'entretient aujourd'hui à Washington avec le secrétaire d'Etat Dean Rusk sur l'offre d'ouverture de conversations de paix faite par le Nord-Vietnam et sur les projets de Londres de retirer ses forces du Sud-Est asiatique.

On croit savoir que M. Brown, qui vient de terminer un voyage au Japon, avisera son interlocuteur de l'intention de la Grande-Bretagne d'accélérer le retrait de ses troupes dans cette région du monde.

A ce sujet, le secrétaire au Commonwealth, M. George Thomson, a dit aujourd'hui au premier ministre de la Nouvelle-Zélande, M. Keith Holyoake, que, même si Londres retire ses troupes du Sud-Est asiatique, ces forces, intégrées à l'OTAN, resteront à la disposition de ses alliés).

Il est probable que M. Brown signalera à M. Rusk le changement de phraséologie dans la dernière offre de Hanoï. La déclaration nord-vietnamienne affirme que les conversations "débuteront" dès la fin des raids et non "débuteraient" ou "pourraient débuter", comme l'exprimaient auparavant les dirigeants de Hanoï.

Une partie de la mission de "Surveyor-7" est compromise

PASADENA, Californie (UPI, AFP) — Le "Surveyor-VII", qui s'est posé mardi soir, sur les pentes du cratère lunaire "Tycho" a déjà pris 1,225 photographies d'excellente qualité dont plusieurs sont des clichés de la Terre. Toutes les autres montrent la région la plus accidentée, la plus désolée jamais apparue sur des photos lunaires.

Cependant, "Surveyor-VII" a eu ses premiers ennuis mécaniques hier, annonce le Laboratoire de propulsion à réaction. Les signaux radio ont bien libéré la "boite noire" qui doit servir d'analyse du terrain, mais il semble qu'un des câbles de suspension de cette "boite" soit resté pris dans un cliquet. Les techniciens du laboratoire de Pasadena vont tenter de dégager la "boite" avec le bras mécanique d'une excavatrice telle que celle qui avait permis à "Suveyor-3" de creuser la première tranchée sur la Lune en avril dernier.

Si la "boite" n'est pas dégagée, l'une des expériences les plus importantes de "Surveyor-VII", à savoir l'analyse du sol sur lequel s'est posé l'engin, risque d'être gravement compromise.

La NASA limite son choix, pour l'alunissage "d'Apollo", aux régions les plus planes de la mer de Tranquillité et de la mer des Tempêtes ; elle dispose à cet effet de plus de 60,000 photographies prises par les quatre "Surveyors" qui ont déjà atterri dans ces "mers".

Ces "mers" ayant donc été plus qu'amplement explorées par ces laboratoires, la NASA a affecté son dernier "Surveyor" à l'étude d'une région dont le relief et la géologie avaient toutes les chances possibles d'être très différentes de la zone équatoriale assez plate.

Le relief de la partie sud-ouest de la face visible de la Lune où s'est posé mardi soir "Surveyor-VII", ne pourrait être en effet plus accidenté. Ce sol a permis de justesse un alunissage que les savants du laboratoire de Pasadena qualifient de miraculeux.

Cet appareil doit bombarder le sol de particules atomiques, et mesurer la réflexion qui est en fonction de la nature des minéraux analysés.

Rusk se glorifie d'avoir aidé à éviter la guerre "H"

WASHINGTON (PA) — Le secrétaire d'Etat Dean Rusk dit que l'un des problèmes qui le hantent, mais qui est en même temps l'accomplissement dont il se glorifie au cours des sept années passées à la direction de la politique étrangère des Etats-Unis, est d'avoir aidé à empêcher le monde de sombrer dans une guerre nucléaire.

Faisant état de ses expériences par rapport à l'avenir, M. Rusk est d'avis que les USA, l'URSS et d'autres puissances ont environ de cinq à 10 ans pour mettre en oeuvre le contrôle des armes nucléaires, et probablement de 20 à 30 ans pour maîtriser l'explosion de la population. M. Rusk précise que ce sont là les deux questions les plus critiques de l'avenir prévisible.

S'il est impossible de résoudre ces deux problèmes en temps opportun, a ajouté M. Rusk au cours d'une interview, il se pourrait que l'homme déclenche une guerre qui se transformera en véritable holocauste nucléaire.

Selon M. Rusk, la guerre au Vietnam apporte une importante contribution à ce qu'il appelle "l'organisation de la paix" dans le monde, et il soutient que "si nous pouvons manoeuvrer avec succès dans ce genre d'agression communiste, nous pourrons prévoir une paix qui durera de longues années".

"Je crois que les causes de guerre ont diminué", a dit M. Rusk, en ajoutant que les guerres de religion, et entre les dynasties européennes sont choses du passé.

"Cependant, les prochaines années seront difficiles et exigeront beaucoup de sang-froid, non seulement parmi nous mais aussi chez les autres" a dit le chef de la diplomatie américaine.

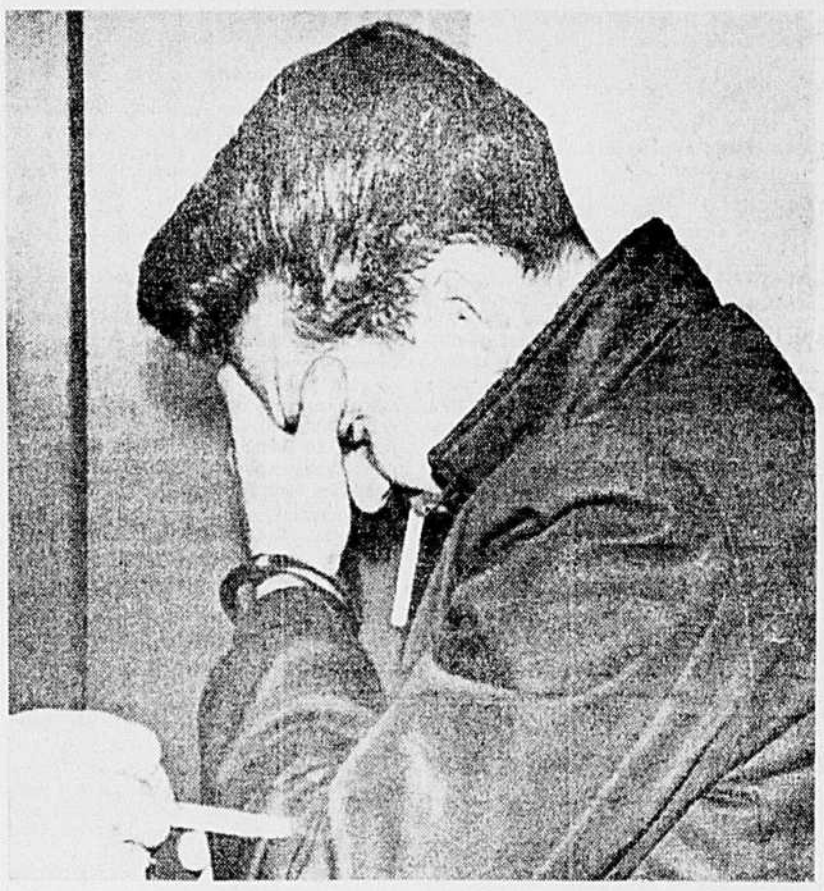
L'Inde est prête à assumer ses responsabilités

LA NOUVELLE-DELHI (AFP, UPI, PA) — Commentant la déclaration faite hier par le prince Sihanouk, un haut fonctionnaire du gouvernement indien a déclaré aujourd'hui que son pays est prêt à assumer plus complètement ses responsabilités sur la frontière entre le Vietnam et le Cambodge.

En sa qualité de président de la Commission Internationale de contrôle, le gouvernement indien approuve la demande de renforcement des obligations de la Commission formulée par le chef d'Etat cambodgien après qu'un accord en ce sens eut été conclu entre lui-même et l'ambassadeur américain, M. Chester Bowles.

A La Nouvelle-Delhi on estime, sous réserve d'informations plus précises sur les résultats des entretiens de Pnom Penh, que rien n'empêche la Commission d'accepter un prêt d'hélicoptères américains pour inspecter la frontière, ni même de multiplier les équipes d'observateurs militaires pour contrôler les mouvements éventuels des troupes.

$4,1 millions de faux billets ont été saisis à New York



James Clark, l'un des fabricants

NEW YORK — (UPI, PA, AFP) — Les services secrets des Etats-Unis projettent d'autres arrestations en rapport avec un réseau de faux monnayeurs qui se proposaient de mettre en circulation $50 millions de faux billets "d'excellente qualité" qu'ils projetaient de vendre 10 cents pour un billet contrefait de $100.

Les agents des services secrets ont saisi $100,000 de ces faux billets qui avaient été envoyés par la poste de Miami à un agent clandestin à New York depuis septembre. C'est la plus forte saisie du genre dans l'histoire des services secrets américains.

Trois hommes ont été arrêtés jusqu'à maintenant, deux dans l'Ohio, et un à New York et d'autres arrestations sont attendues.

Un avocat de Miami, Joel Lee, âgé de 37 ans, a été arrêté à l'aéroport international Kennedy au moment où il s'apprêtait à monter dans un avion à destination de la Floride. Il a été accusé d'avoir été en possession, d'avoir vendu et livré les faux billets de $100; il a comparu devant une cour fédérale à Brooklyn et son cautionnement a été fixé à $25,000.

Louis Christian, 46 ans, et James Clark, 28 ans, ont été appréhendés respectivement à Canton et à Akron, dans l'Ohio. Ils sont accusés d'avoir fabriqué et vendu les faux billets. Dans le cas de Christian, le cautionnement a été fixé à $75,000.

D'après la police, Lee avait fait des arrangements avec un agent secret utilisant le nom de Dennis Lorraine, qui avait accepté de payer 10 cents pour chaque faux billets de $100. Plusieurs livraisons furent expédiées par courrier aérien à l'agent secret durant septembre, octobre et novembre, soit pour un total de $4,100,000.

Toutefois, les services secrets croient qu'aucun billet n'a été mis en circulation. Les faux billets étaient "de haute qualité, d'excellentes reproductions."



Joel Lee
le vendeur



télephoto UPI

"Henry", le chien au coeur neuf

Sur le même étage de l'hôpital de Palo Alto-Stanford où est traité M. Mike Kasperak, qui a subi une greffe du coeur, un berger allemand, dénommé Henry, se rétablit lui aussi après avoir subi une opération du même genre. On voit ici le Dr Eugene Dong, professeur de chirurgie, examinant l'animal pour vérifier si les médicaments sont efficaces contre les phénomènes de rejet du coeur transplanté.

Les survivants des greffes de coeurs: complication chez le Dr Blaiberg; amélioration dans l'état de M. Kasperak

LE CAP — (AFP, UPI, PA, Reuter) — Un bulletin de santé publié ce matin au Cap par l'hôpital Groote Schuur annonce que l'état de M. Philip Blaiberg "n'est pas aussi bon aujourd'hui qu'hier".

Des épanchements se sont produits autour de son coeur greffé mais ils ont pu être évacués. Une fois le liquide retiré après une brève intervention (ponction), le patient s'est senti mieux, ajoute le bulletin qui précise que les médecins du Dr Blaiberg ne sont pas inquiets de cette complication toutefois inattendue.

Pendant ce temps, l'autre survivant des cinq transplantations de coeurs effectuées jusqu'à maintenant, M. Michael Kasperak, continue de faire des progrès sensibles, bien que son nom apparaisse toujours sur la liste des personnes dont l'état est critique. Les progrès enregistrés concernent surtout les reins, les poumons et le foie.

Les médecins en charge de M. Kasperak ont une dure lutte à livrer pour combattre les complications qui sont apparues sur ces organes vitaux. Cependant, le coeur greffé bat d'une façon très normale. L'équipe médicale se dit encouragée par les améliorations enregistrées mais affirme que la période la plus cruciale, celle du danger de rejet, n'est pas encore commencée.

Pour la deuxième journée consécutive, M. Kasperak s'est assis dans son lit, les jambes ballantes, afin d'aider la circulation sanguine. Il ne peut cependant toujours pas parler à cause du tube placé dans sa gorge pour l'aider à respirer. Ce qui ne l'a pas empêché de communiquer avec sa femme, assise à son chevet: il lui a tendu hier une feuille de papier sur laquelle il avait réussi à écrire "Je t'aime".

M. Kasperak vit aujourd'hui grâce au coeur de Mlle Virginia May White. Cependant, un rein de cette même personne, transplanté sur Mme Ancabef Mann, âgée de 51 ans, a été rejeté par l'organisme de l'opérée. Les chirurgiens ont été obligés hier de retirer l'organe rejeté et Mme Mann reçoit actuellement des médicaments pour débarrasser son sang des impuretés accumulés par le processesus de rejet.

Le Dr Kantrowitz est prêt à recommencer

Malgré deux échecs consécutifs, le Dr Adrian Kantrowitz, le célèbre chirurgien de Brooklyn, a déclaré aujourd'hui qu'il était prêt à tenter une nouvelle greffe du coeur "quand l'occasion se présentera".

Il a affirmé que la tentative ratée sur le pompier Louis Block avait été pleine d'enseignement.

Pour sa part, un chirurgien de Toronto, qui expérimente des greffes de coeurs sur des chiens depuis près de 40 ans, a affirmé hier qu'il était immoral d'effectuer de telles interventions sur des êtres humains aussi longtemps que les chances de survie ne seront pas meilleures.

Un couturier américain propose des vêtements coordonnés pour assurer le lien conjugal !

La mode à NEW YORK

NEW YORK, (PA) — Les conseillers en mariage n'atteignent pas toujours le but qu'ils se proposent, mais la mode aurait peut-être plus de succès pour assurer le lien conjugal, du moins jusqu'au moment où les couples puissent s'offrir des vêtements bien distincts.

En tous cas, c'est une possibilité suggérée par Bill Blass avec le compromis caractérisant le défilé qui inaugurait la série de présentations des couturiers américains, organisée à New York par Eleanor Lambert.

Jusqu'à présent, on s'interrogeait pour savoir si l'homme ou la femme prendrait la vedette sur le plan vestimentaire. Mais ce sont les deux à la fois, au dire de Bill Blass.

Dans sa collection de printemps en avant-première, il faisait voir des pièces coordonnées à la tenue vestimentaire masculine et féminine. Ainsi, par exemple, la femme peut porter des bas et une garniture de robe de la même couleur que celle du costume de l'homme qui l'accompagne. Ce dernier choisit une chemise et une cravate qui font ressortir les nuances de la veste quadrillée de sa compagne.

Parmi les autres modèles pour femmes se trouvaient des vêtements à rayures, pastilles, motifs art nouveau de couleurs brillantes, de même que des robes garnies de volants et de plumes, ainsi que de grands chapeaux destinés aux coquettes.

Des hommes mannequins sont apparus avec des chemises de couleur kaki ou d'un rouge violet, et des pantalons de teintes contrastantes retenus par des ceintures à la hauteur des hanches.

Pour la femme qui aime une tenue voyante, on suggère une chemise orange, et un pantalon marine avec d'énormes motifs de fleurs jaunes.

Adèle Simpson, couturière appréciée à la Maison-Blanche, a montré une façon d'attirer l'attention avec une gamme de couleurs tape-à-l'oeil, des petits cols comme portent les écolières, et des jabots et parements de dentelle.

Mollie Parnes a présenté de spendides robes de nuit, ainsi que des costumes ceinturés et des encolures à la Dr Jivago.



La robe et le chapeau au dessin géodésique d'Adèle Simpson ont été très remarqués cette semaine à New York. En alaskine bronze, noir, blanc et gris, l'ensemble se complète d'un foulard de soie retenu par deux boutons noirs.

Vers la collection annuelle unique à Paris

PARIS (AFP) — 1968 sonnera-t-il le glas du marathon biannuel des collections de haute couture ? Pierre Cardin, chef de file de la nouvelle orientation donnée à la haute couture depuis quelques années avec le système "diffusion", qui tend à mettre à la portée de toutes — et de tous — les modèles créés en "laboratoire" est, une fois encore, à l'avant-garde.

Il présentera le 26 janvier sa collection de printemps-été 1968 mais présentera-t-il, en août, une collection d'hiver ? D'ores et déjà, en tout cas, il évolue vers la présentation unique annuelle de modèles portables été comme hiver, une mode "des tropiques au pôle nord", sa collection d'été comporte déjà une certaine proportion de modèles en lainage.

Il présentera, comme à l'accoutumée, quelque trois cents modèles divisés en trois tendances : une mode très jeune, une mode dérivée de celle de la saison dernière, un mode pour femmes ne pouvant plus se permettre l'extrême jeunesse de certains modèles.

La collection 1968 comprendra, comme toujours, une présentation masculine car Pierre Cardin ne pense pas seulement à l'élégance de la femme mais crée pour le couple. Les modèles masculins — une évolution du cosmocorps créé l'an dernier — seront plus nombreux cette année. Enfin, Pierre Cardin ne présentera pas seulement des robes et des costumes mais, tous les accessoires qu'il appelle "compléments".

Pierre Cardin s'inspire des tissus indiens

PARIS (AFP) — Pierre Cardin qui se considère comme l'un des très rares "créateurs" de la mode parisienne et qualifie volontiers certains de ses confrères de "confectionneurs" ou d'"habilleurs", présentera cette année une mode inspirée par les tissus indiens, mais non dérivée du folklore indien. Beaucoup de couleurs violentes, du bleu, du blanc, du rouge. Les longueurs très variées, de la mi-cuisse à la cheville. Si, chez le plupart des couturiers la taille s'annonce, cette saison, appuyée, elle est chez Cardin nettement marquée, parfois étranglée.

La poitrine, effacée depuis plusieurs saisons, prend du relief. Les robes seront larges, vaporeuses, poétiques.



Enveloppante tel un drap, cette robe en chiffon imprimé rose, vert et brun découvre largement les épaules. Pauline Trigère l'a baptisée "fleur de lit" en la dévoilant cette semaine à New York.



Pauline Trigère relance la féminité avec des modèles plus romantiques. Ici, une robe-boléro en dentelle blanche, largement ceinturée à la taille, qu'elle présentait cette semaine à New York.

La poliomyélite vaincue, il reste encore des handicapés à aider...

par Lise BLAIS

La Parade des dix sous pour les handicapés du Québec, en plus d'être une campagne annuelle de souscription, s'occupe également de l'administration de tout un programme d'aide aux handicapés physiques. C'est la Légion royale canadienne qui, en 1946 au cours d'épidémies de poliomyélite, prenait l'initiative de lancer une campagne de dix sous afin de recueillir des fonds pour combattre ce fléau. Les besoins se faisant toujours plus nombreux, on confia l'administration de la campagne et des services qu'elle subventionnait à un Conseil administratif. Aujourd'hui, la polio ayant été vaincue par les progrès de la médecine, l'organisme s'occupe de tous les handicapés physiques qui sont dans le besoin. "Là où il n'y a personne, nous sommes présents", nous déclarait hier, M. Emile Pelletier, assistant secrétaire exécutif, au cours d'une interview téléphonique.

Cette année, la campagne de souscription aura lieu du 15 au 31 janvier et l'objectif a été fixé à $160,000. "Ces argents serviront à réaliser le programme des services toujours plus nombreux, que nous voulons offrir aux handicapés", affirme M. Pelletier.

En plus de venir en aide à ceux qui ne peuvent se procurer de souliers ou bottines orthopédiques, chaises roulantes, béquilles, prothèses, etc., l'organisme s'occupe également du transport de ceux qui doivent se rendre à des centres de réhabilitation, d'assistance gériatrique, de cas d'hémophilie, et comprend tout un service de traitements de physiothérapie.

A ce propos, Mme Jocelyne Saint-Laurent, attachée à ce service, explique: "Notre seul but est de rendre plus indépendantes les personnes physiquement handicapées. Nous dispensons nos traitements à l'extérieur de la région de Montréal, dans un rayon de 150 milles environ, puisque en dehors des centres urbains, la plupart des cliniques ou hôpitaux ne sont pas encore pourvus d'un département de physiothérapie. La physiothérapie est un champ d'action qu'on commence à peine à exploiter; le recrutement du personnel est assez difficile et il y a carence, là, comme dans beaucoup d'autres branches de la médecine spécialisée d'aujourd'hui. Nous nous rendons au domicile du patient — la majorité sont des enfants atteints de paralysie cérébrale — à raison d'une ou deux fois par semaine, et nous leur donnons les traitements prescrits par le médecin traitant."

Le Bureau de Montréal de la Parade des dix sous compte six physiothérapeutes, mais Mme Saint-Laurent soutient que c'est bien peu pour répondre à toutes les demandes. "Combien d'adultes, atteints de paralysie partielle par suite de commotion cérébrale, auraient besoin de traitements de physiothérapie et d'une rééducation adéquate? Il y a beaucoup à faire dans ce domaine et nous essayons de combler le plus de vides possible," de conclure cette spécialiste.



Photo LA PRESSE

Mme Jocelyne Saint-Laurent

Plus de mariages mais moins de naissances

OTTAWA (PC) — Un total de 30,191 naissances ont été enregistrées au Canada au cours du mois de novembre 1967 au regard de 31,740 durant le mois correspondant de 1966, rapporte aujourd'hui le Bureau fédéral de la statistique.

Le nombre total des naissances au Canada pour les 11 mois de 1967 s'établit donc à 345,216, soit une diminution de près de 12 p.c. sur la moyenne des trois années 1964 à 1966.

Le nombre des mariages enregistrés au cours du mois de novembre s'élève à 14,408 comparativement à 14,601 pour le mois de novembre 1966. Le nombre total de mariages pour les 11 mois s'établit à 153,991, ce qui représente une augmentation de 12.2 p.c. sur la moyenne de 1964 à 1966.

Les décès en nobembre se sont chiffrés par 12,514 au regard de 12,626 l'année précédente. Le total pour la période de 11 mois s'élève à 136,910, soit une augmentation de 4/5 de 1 p.c. sur la moyenne des trois dernières années.

Pauline Trigère a la nostalgie du féminin !

NEW YORK, (AP) — Si les femmes qui portent le pantalon sont une menace pour le sexe fort, comme le prétendent certains sociologues, que les hommes ne s'en fassent pas outre mesure : la menace semble disparaître.

Encore des pantalons peut-être, ou des mini-pantalons ou des pyjamas d'intérieur . . . mais rien qui ait l'air viril.

Et au cours de la semaine de la mode à New York, quelques jambes, de pantalons vêtues se sont faufilées furtivement sur les estrades!

C'est ainsi que Pauline Trigère a présenté quelques-unes de ses créations inspirées du masculin, dont une redingote couvrant une blouse et un pantalon. Mais l'ensemble se composait également d'une robe assortie. Remettant le féminin à l'honneur, la grande couturière américaine suggère une robe qui s'enroule autour de la silhouette tel un drap, ou ses fameuses capes dansantes, ou encore ses boléros fantaisistes coupés droit à la taille et d'où émergent les jupes évasées.

Beaucoup de féminité aussi dans ses modèles à taille . . . nue ! Ce sont des robes coupées sous la poitrine et qui reprennent à la taille pour se prolonger d'un seul trait jusqu'à la cheville.

LA VENTE ANNUELLE de BAS Hanes

SANS COUTURE

UN EVENEMENT QUI SE FETE !

	ORD.	PAIRE	4 PAIRES
tricot uni, d'usage	$1.50	$1.25	$5.00
tricot micro-maille	$1.50	$1.25	$5.00
tricot uni talon et demi-pointe illusion	$1.65	$1.35	$5.40
	$1.75	$1.45	$5.80
file guard® de cantrece®	$1.75	$1.45	$5.80
bas-culotte	$3.00	$2.50	$10.00
bas de soutien	$4.95	$3.95	$15.80

UNE SEULE SEMAINE 13 janvier jusqu'au 20 janvier

Visitez le magasin de la famille sur la rive sud

J. L. TAYLOR & SONS LIMITED

556, ave Victoria, ST-LAMBERT

AVIS

CONCERNANT LES VENTES DE JANVIER DE

VISON

Par toute la ville, à ce temps-ci de l'année, les prix des manteaux, jaquettes et étoles de vison invitent à la comparaison. La classe supérieure du vison Reid est unique en ce qui concerne la qualité, la beauté et le style. Vous choisissez également dans la plus vaste sélection de vison de qualité que l'on puisse trouver sous un même toit. Toutes ces considérations se complètent pour vous faire profiter des meilleures valeurs Reid en fait de "fourrures de rêve".

Voici des exemples :

25 MANTEAUX de VISON pastel, peaux horizontales.... $545

45 MANTEAUX de VISON peaux allongées dans les coloris pastels hope, pearl, joyau noir $1250

30 MANTEAUX de VISON pastel et foncé d'élevage, peaux allongées..... $850

Les bas prix du vison de qualité chez Reid résultent d'une coutume traditionnelle d'achats de grandes quantités de fourrures effectués chaque année aux enchères de fourrures les plus importantes tenues à Montréal. Les frais "contrôlés" chez Reid permettent également une marge d'économie dont vous profitez chaque fois que vous choisissez d'acheter vos fourrures chez Reid . . .

PROFITEZ DU "PLAN PERSONNEL D'ACHAT A PAIEMENTS DIFFERES" POUR ACHETER DES MAINTENANT • STATIONNEMENT GRATUIT

Reid Fourrures 1935 Inc.

1473, Amherst — 522-3181

CORBEIL SUR LA PLAZA

À SOLDER

2000 PAIRES DE SOULIERS

pour dames et jeunes filles

800 PAIRES - prix ord. $12 à $15 $6.00

700 PAIRES - prix ord. $18 à $20 $10.00

500 PAIRES - prix ord. $18 à $25 $15.00

Pointures 3A - 7½ à 10

2A - 7 à 10

B - 5 à 10

dans le groupe

6500 ST-HUBERT (angle Beaubien)

NEW YORK CHAMBER SOLOISTS
pour remplacer l'Orchestre I MUSICI de Rome
DIMANCHE 14 JANVIER — 16 H 30
Billets : $4.50 — Etudiants : $2.00 (preuve d'âge)
PRO MUSICA : 1270 O., Sherbrooke — 845-0532
PLACE DES ARTS — THEATRE PORT-ROYAL MONTREAL 18 QUEBEC

LE PATRIOTE
HOMMAGE A STEPHANE VENNE
11 janvier : GEORGES D'OR
12 janvier : PIERRE LETOURNEAU
13 janvier : CLAUDE GAUTHIER
14 janvier : TEX
15 janvier : CLAUDE LEVEILLEE
16 janvier : CLEMENCE DESROCHERS
17 janvier : HERVE BROUSSEAU
18 janvier : GINETTE RAVEL
19 janvier : LOUISE FORESTIER et ROBERT CHARLEBOIS
20 janvier : RENEE CLAUDE
21 janvier : JEAN-GUY MOREAU
22 janvier : LES JEROLAS
Pour tous les soirs réservez à l'avance en composant : 521-6666

LES CINEMAS ODEON
QUALITE COURTOISIE CONFORT
URSULA ANDRESS
Le Crepuscule Des Aigles
BLUE MAX
JULIE CHRISTIE
"LA MERVEILLEUSE ANGLAISE"
COULEURS
CHAMPLAIN
station papineau
524-1685

CE SOIR 8.15
Pour TOUS
JULIE ANDREWS
LA MELODIE DU BONHEUR
THE SOUND OF MUSIC
COULEURS DELUXE
ENFANTS AU-DESSOUS DE 14 ANS 90¢ EN TOUT TEMPS
MAT. MERC. A 1.15
CREMAZIE
station crémazie
LAISSEZ-PASSER NON VALABLES
388-4210

JEAN-PAUL BELMONDO
GENEVIEVE BUJOLD
"LE VOLEUR"
COULEURS
HORAIRE 7.30 - 9.40
LE DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS IBERVILLE
721-6060

TONY ROME
DE RETOUR DEMAIN AU
CINEMA ODEON
PLACE DU CANADA
ENTREE ST-ANTOINE près WINDSOR
861-4595

POUR TOUS
DEAN MARTIN
et MATT HELM dans
THE AMBUSHERS
TECHNICOLOR
ENFANTS AU-DESSOUS DE 14 ANS
Mats. 50¢ — Soirées, dim. et fêtes 75¢
Spécial : "BLADES & BRASS" Filmé au Forum de Montréal
NIVEAU DU MÉTRO
ODEON ATWATER
ALEXIS NIHON PLAZA
STE-CATHERINE ET ATWATER
935-4246

SEAN CONNERY est JAMES BOND
ON NE VIT QUE DEUX FOIS
(you only live twice)
aussi "LA REVANCHE DU SICILIEN"
MERCIER — ELECTRA — VILLERAY
255-6224 — 522-9177 — 388-5577
Mercier, Villeray ouverts sur semaine à partir de 6 h. p.m.
ELVIS "L'HOMME A TOUT FAIRE"
Aussi Gerry Lewis "LES TONTONS FARCEURS"
ODEON VERDUN 3841 WELLINGTON, 768-2092

CE SOIR à MARDI
BIBI ANDERSSON & LIV ULLMAN
un film d'INGMAR BERGMAN
★ "PERSONA" 6.45 9.45
et "LA VIE A L'ENVERS" d'Alain Jessua à 8.15
5309 BOUL. ST-LAURENT 277-4800
CINEMA DE REPERTOIRE
verdi

Ginette Reno aux USA ? "Si ça se présente, oui . . ."

La conférence de presse était convoquée pour 5 heures. L'heure habituelle, quoi. Mais Ginette Reno, la raison d'être de cette réunion, avait pris pour cette heure-là un rendez-vous avec son coiffeur. Un peu plus, et seul son coiffeur... avait les honneurs d'une interview exclusive avec Mademoiselle Reno.

Heureusement, le gérant de celle-ci, qui était déjà là pour préparer le tapis rouge, a eu l'idée géniale de lui téléphoner. Et quelques instants plus tard, la noire Ginette, accompagnée de sa suite (son mari, son directeur musical, Léon Bernier, son promoteur de disques, etc.), faisait une entrée fort remarquée dans le restaurant du Vieux Montréal réservé à cet effet par la Comédie-Canadienne, qui la présentera pendant une semaine à compter de lundi soir.

Ginette Reno m'est apparue comme une brave fille qui sait ce qu'elle veut, qui sait où elle va et, surtout, qui sait ce qu'il faut dire et ce qu'il ne faut pas dire quand on parle à un journaliste.

Beaucoup de réticence et des regards entendus avec son gérant et son mari, par exemple, quand il est question de son projet d'aller faire carrière aux Etats-Unis.

—On en parle depuis des années... Je ne dis pas non... Si ça se présente, oui... Des contacts précis? Non...

—Vous préférez les Etats-Unis à l'Europe. Pourquoi?

—Aznavour tâte le pouls des Etats-Unis. Bécaud aussi. Petula Clark... Et Michel Legrand y est déjà. Il y est même plus connu qu'en France, je pense. Alors, pourquoi pas moi?...

—Mais tous ces Canadiens qui veulent se diriger du côté de l'Europe?...

—Ca, c'est leur problème.

On a remarqué d'ailleurs que Ginette Reno chante sur ses disques beaucoup de traductions de succès américains.

—C'est vrai, mais pour mon récital, je n'ai à peu près que du français et du canadien.

A quoi fait écho le directeur musical, Léon Bernier, qui dirigera un orchestre de quatorze musiciens. Léon Bernier, c'est d'abord un musicien — pianiste de son métier — formé à la "grande musique". On l'a entendu jouer du Beethoven au Plateau il y a plus de quinze ans. Il jouait d'ailleurs fort bien. Au Chalet de la Montagne, plus récemment, il a joué le Concerto en fa de Gershwin.

Mais revenons à Ginette Reno. Son programme comprend 25 chansons et deux pots-pourris, l'un formé de ses grands succès et l'autre de succès des Beatles.

Ginette Reno nous communique quelques-uns des titres qu'elle a choisis: "Celui-là et "Trombone, guitare", de Michel Legrand, "Ne me quitte pas", de Brel, "Les Cornichons", de Nino Ferrer, "Vous", de Jean-Pierre Ferland, et "Mon Pays", de Vigneault, qu'elle chantera, nous dit-elle, "en valse"...

Ce sont les débuts de Ginette Reno à la Comédie-Canadienne. Jusqu'ici, elle n'avait fait que le Casa Loma et avait partagé une affiche à la Place des Arts. Nerveuse à l'idée de chanter à la Comédie? "Oui, très..."

Et les disques? Eh bien! justement, ce récital sera enregistré et sortira en microsillon fin février. Sur une nouvelle étiquette qui appartient d'ailleurs à Ginette Reno et son mari, et qui s'appelle Grand Prix.

Enfin, Ginette Reno nous parle un peu de ses préférences, du côté des chanteurs et chanteuses. "J'aime certaines choses de plusieurs interprètes différents... J'aime beaucoup Ella Fitzgerald, Nancy Wilson, Sarah Vaughan..."

Ginette Reno, on peut bien le dire, a perdu plusieurs livres. Elle est maintenant très svelte et, dit-elle, s'en porte mieux. "Même que, loin de nuire à ma voix, cela m'a beaucoup aidée."

C. G.

Il n'est pas de prédicateur mieux écouté que le temps.
Swift

Le temps est un grand maître, il règle bien des choses.
Corneille

Le temps guérit les douleurs et les querelles.
Pascal

ELLE SE SERT DE SON SEX-APPEAL
COMME UN ANIMAL SE SERT DE SES DENTS
"LA CHATTE AU FOUET"
avec Ann MARGRET
EN PLUS : "TUER N'EST PAS JOUER"
AUJ. dès 4.00 h.
Cinéma LA SCALA PAPINEAU coin Beaubien 721-5107



GENEVIEVE BUJOLD
PRIX BLANCHETTE-PARIS
YVES MONTAND
ALAIN RESNAIS
PRIX INTERNATIONAL CRITIQUE DU FILM
ACADEMIE FRANCAISE MEILLEUR FILM DE L'ANNEE
PRIX LUIS BUNUEL
3e SEMAINE
UN CHEF-D'OEUVRE
LA GUERRE EST FINIE
12.45; 2.50; 5.00; 7.15; 9.30
VENDOME
PLACE VICTORIA TÉL.: 878-1451

LE PORTAGE
Le bar-cabaret le plus sensationnel de Montréal présente



TIMMIE ROGERS. L'un des enfants chéris de la famille adoptive de Jackie Gleason. Et voici ce qu'il disait un jour, en parlant de Timmie Rogers: "Quand de grands comédiens se rencontrent, infailliblement, un nom surgit dans la conversation — Timmie Rogers." On ne peut manquer de l'identifier immédiatement à cette spontanéité qui le caractérise ainsi qu'à son mot, devenu à jamais célèbre: 'OH! YEAH!.'



ET MISTI WALKER. Après deux années et demie de succès dans les hôtels les plus élégants des Caraïbes, le triomphe de Misti Walker à Miami Beach est une preuve incontestable de son talent et de sa persévérance. A 21 ans, elle chante avec le charme et la maîtrise d'une artiste chevronnée.

DU 8 JANVIER AU 3 FÉVRIER, SPECTACLE CONTINU DE 8h P.M. À 1h45 A.M. TOUS LES SOIRS (SAUF LE DIMANCHE). PAS DE FRAIS D'ENTRÉE.

Hôtel Bonaventure
Le seul Hôtel-Belvédère au monde.
Rue Mansfield au sud de la Gare Centrale
UN HÔTEL WESTERN INTERNATIONAL

LOST SEX
V.O.S.A.
Dirigé par KANETO SHINDO
qui vous a donné Onibaba
DERNIERS JOURS
Stationnement intérieur
POUR ADULTES SEULEMENT âgés de 18 ans



Sur semaine 7.15 - 9.15
Dimanche 1.15 - 3.15 / 5.15 - 7.15 / 9.15
Art CINEMA AIR CONDITIONED 489-0821 5023 SHERBROOKE W.
Face au théâtre Westmount

la promenade du dimanche
de Georges MICHEL
mise en scène : Paul BUISSONNEAU
avec : Béatrice PICARD, Pierre BOUCHER, Jean-Louis MILLETTE
tous les soirs à 21 h
samedi à 20 et 22 h 30
dimanche 19 h 30
Relâche le lundi
AU THÉÂTRE DE QUAT'SOUS
100 est, avenue des Pins
Tél. 845-7277

LES APPRENTIS-SORCIERS
1297 PAPINEAU, 523-1211
SPECTACLE POUR ENFANTS
LES FLEURS DE LUNE
MICHEL POLETTI
14 DEC — 14 JANVIER
JEU. - VEND. - 7 h 30 P.M.
SAM. - DIM. - 2 h 30 P.M.
Réservez S.V.P. — $0.75

LES PRODUCTIONS SAGA PRESENTENT
SAMEDI 3 FEVRIER 8.30 P.M.
LE MAITRE DU JAZZ
DUKE ELLINGTON
ET SON FAMEUX ORCHESTRE



L'EXCITANTE VOIX DE
ARTHUR PRYSOCK
AVEC SES DERNIERS SUCCES DU DISQUE
PLACE DES ARTS
BILLETS EN VENTE au guichet seul.
PRIX $3.50 à $6.50



4 DERNIERES
HUGUES AUFRAY
DU 8 AU 14 JANV.
Ginette RENO
DU 15 AU 21 JAN.
Marcel AMONT
DU 22 AU 28 JAN.
Accompagné par CLAUDE ROMAT
En première partie GEORGES CHELON
Les billets sont en vente aux endroits suivants : Comédie-Canadienne : 861-3338. Les guichets sont ouverts de 10 h. à 7 h. Lucien Melançon (Duvernay), Ed. Archambault Inc., Corbeil sur la Plaza et dans 15 CAISSES POPULAIRES.
COMÉDIE CANADIENNE
84 ouest, Ste-Catherine • 861-3338

LES ARTISTES NORD AMÉRICAINS & COMPAGNIE LTÉE
PRÉSENTENT
11 JANVIER '68 A 8H30 PM
OSCAR PETERSON ET SON TRIO
PLACE DES ARTS — SALLE WILFRID-PELLETIER MONTRÉAL 18 (QUÉBEC), TÉL. 842-2112

théâtre du rideau vert
Du lundi au samedi à 20 h. 30
Dimanche matinée à 14 h. 30. Soirée 19 h. 30
à compter du 15 janvier
Drôle de couple
comédie de Neil Simon
adap. franç. de Albert Husson
mise en scène : Jean Faucher
avec : PAUL BERVAL — BENOIT MARLEAU
André Cailloux — Patricia Nolin — Isabelle Jean
André Montmorency — Louis Aubert — Serge Turgeon
DERNIERE SEMAINE :
DES CLOWNS PAR MILLIERS
Jean Duceppe
Françoise Faucher
Au Stella — Tél. 844-1793 4664 St-Denis Métro Laurier

DU 12 JANVIER AU 11 FEVRIER (sauf lundi)
tnm réservations: 849-9371
PYGMALION
de Bernard Shaw
dans une nouvelle version québécoise d'Eloi de Grandmont
avec Monique Miller et Jean-Louis Roux
— AVIS AUX ABONNES —
Les billets de HOMME POUR HOMME sont valables pour les représentations de PYGMALION
PLACE DES ARTS — THÉATRE PORT-ROYAL MONTRÉAL 18 (QUÉBEC), TÉL.: 842-2112

A VOIR ABSOLUMENT ****
EN COULEUR
Admirable par ses couleurs.
Beauté, splendeur, délire...
Un chef-d'œuvre insolite.
Un film jamais vu.
Un film splendide.
Un film superbe.
DEMAIN
LES CHEVAUX DE FEU
S.T. FRANÇAIS 7.30 hres
RESNAIS Sam., Dim. 3.30; 7.30 hres
élysée 35 MILTON / 842-6053
DERNIER JOUR EISENSTEIN
MOUCHETTE
manette
MARIETTE LEVESQUE
Malgré son APPEL 18 ans et plus
Inévitablement amoureuse de tous les hommes, elle ne connaît qu'amertume et dégradation.

Début de l'année 1968 . . .
AVEC UN CHOIX DE FILMS EXCEPTIONNELS !
AMOUR et HUMOUR à la suédoise !
EXISTE-T-IL ENCORE DES ANGES?
EN COULEURS
Aussi : 2e GRAND FILM
PAS QUESTION LE SAMEDI
MONTCALM 3238 MASSON Tél. 727-5213

PIECE EXPLOSIVE
L'ACTUALITE POLITIQUE
AU BATEAU THEATRE DE L'ESCALE
au pied de la rue Beaver Hall
DISTRIBUTION EXCLUSIVEMENT MASCULINE
14 comédiens
DES LE 17 JANVIER — TOUS LES SOIRS
BENOIT GIRARD
HENRI NORBERT — JEAN-PIERRE MASSON — ROGER BLAY
PIERRE THERIAULT — PIERRE DUFRESNE — MARC FAVREAU
HAMLET PRINCE DU QUEBEC
PIECE CANADIENNE DE ROBERT GURIK
MISE EN SCENE DE ROLAND LAROCHE
Renseignements et réservations
LES PRODUCTIONS DESCHAMPS-LELARGE INC., 932-6778 — 931-1779 • 1958 ouest, Dorchester, Suite 2
Billets en vente aussi LA COMEDIE-CANADIENNE — THEATRE DE L'ESCALE, 288-5569
Pour une soirée complète, dinez à bord de l'Escale avant ou après le théâtre, réservation 844-7217

D'APRES L'OEUVRE DE
ALBERT CAMUS
•Version originale en français
3e SEMAINE
PARAMOUNT PICTURES présente une production de DINO DE LAURENTIIS mettant en vedette
MARCELLO MASTROIANNI DANS L'ÉTRANGER
EN COULEURS
AVEC ANNA KARINA
Pour adultes et adolescents de 14 ans et plus
Horaires: 1.05, 3.10, 5.10, 7.15, 9.20
Dernier spectacle complet 9 h.
LE TOUT NOUVEAU CINÉMA BONAVENTURE
NGC CINEMAS LTD PLACE BONAVENTURE TÉL: 861-2725

Déblocage: les prêts-bourses aux étudiants distribués dès février

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Un porte-parole du ministère de l'Education a révélé hier qu'un "déblocage" était en train de se produire dans les demandes de prêts-bourses aux étudiants et qu'une émission de chèques serait faite au cours de la première semaine de février.

Jusqu'ici, a révélé le porte-parole, quelque 51,415 formulaires ont été analysés (sur une possibilité de 60,000 selon l'Union générale des étudiants du Québec).

Les autres formulaires seront analysés au fur et à mesure qu'ils parviendront au ministère. Il n'y aurait plus de raison maintenant, selon les informations recueillies, pour que le travail retarde.

Les fonctionnaires subalternes à l'Education avouent cependant ne pas connaître les raisons exactes pour lesquelles, chaque année particulièrement au cours de 1967-68, l'attribution des prêts-bourses accuse des retards. Selon certains, seuls les sous-minitres seraient au courant du problème de façon exacte, tout spécialement celui qui touche la mécanisation des demandes.

Les observateurs notent par ailleurs que la plupart des communiqués émanant du ministère sur cette question des retards dans les bourses tentent rarement de justifier le gouvernement ou de contredire les critiques du système qui sont constamment formulées par les groupements étudiants, en particulier l'UGEQ.

Le 4 janvier dernier le Service de l'Aide aux étudiants annonçait simplement qu'il avait analysé en tout 43,000 demandes de prêts-bourses et qu'il s'apprêtait à en analyser 5,000 autres.

Il mentionnait néanmoins, sans beaucoup de détails, que pour la première fois cette année, le service de l'Aide aux étudiants avait fait parvenir à quelque 20,000 étudiants un formulaire de "confirmation de revenus de vacances. Avec le nouveau formulaire, l'étudiant confirme ou rectifie sa première déclaration et le montant de la bourse payable à la fin de janvier est ajusté en conséquence.

"Par ailleurs, disait le communiqué du 4 janvier, sur un total de 20,000 demandes qui avaient été retournées aux requérants parce que les données étaient incomplètes, 9,000 sont récemment revenues corrigées au service de l'Aide aux étudiants; le service s'attend de recevoir d'ici la semaine prochaine 8,000 autres formulaires qui avaient été retournés aux requérants parce que les données étaient insuffisantes".

Selon un porte-parole du ministère, ces formulaires ont commencé d'arriver au gouvernement où ils sont analysés au fur et à mesure: il semble maintenant que les fonctionnaires commencent à sortir du "tunnel".

Il demeure toujours cependant une dernière tranche de 2,500 demandes faisant l'objet d'une "analyse plus minutieuse" en raison des renseignements "peu conformes à la réalité" qu'elles contiennent.

La priorité

De leur côté, les représentants de l'UGEQ doivent réunir leur bureau exécutif dimanche prochain afin d'étudier les mesures qui pourraient être prises pour protester contre le retard dans l'attribution des bourses.

Ces mesures de protestation, a-t-on appris, auraient toutefois un caractère limité. Les étudiants doivent par ailleurs rencontrer aujourd'hui le responsable du Service de l'aide aux étudiants, M. Hector Joyal.

Le 4 janvier dernier, selon l'UGEQ, environ la moitié des étudiants du Québec étaient affectés par les retards apportés dans l'attribution des certificats de prêts-bourses.

Le malaise, selon les étudiants, vient de plusieurs causes : la sous-évaluation des besoins des étudiants par le ministère et la sur-évaluation de leurs revenus, le refus du gouvernement d'accorder la priorité en temps opportun, à son centre de mécanographie, aux prêts-bourses, l'ambiguité des normes utilisées pour le calcul des revenus des étudiants, la lenteur du ministère à faire siéger le comité de revision des bourses, etc.

La formation des maîtres

Une réforme amorcée à l'envers

— Les étudiants-maîtres

par Yves LECLERC

"Les appareils audio-visuels sont à peu près inexistants dans nos écoles et, là où il y en a, nous ne disposons pas d'un personnel qualifié qui pourrait voir à son utilisation. Les notions modernes de pédagogie sont à peine effleurées, il faut se documenter par soi-même et dans plusieurs cas suivre des cours de recyclage à la fin de nos études."

C'est ce qu'affirme une étude rendue publique, hier, par les étudiants des écoles normales du Québec.

Ce document, présenté au cours d'une conférence de presse, a été rédigé par la Fédération des étudiants-maitres de l'Etat du Québec (FEMEQ) et par son association régionale de Montréal, à partir d'enquêtes effectuées dans les diverses écoles normales de la province et en particulier à l'Ecole normale Ville-Marie de Montréal.

"Nous accusons, poursuit le texte, un retard de plusieurs années sur les méthodes nouvelles et les programmes qui sont enseignés à l'élémentaire et au secondaire. Il est regrettable que les institutions ne possèdent pas l'équipement pédagogique nécessaire à l'enseignement de notre niveau.

"Il nous semble que la situation qui existe à l'heure actuelle soit le résultat d'une réforme de l'éducation amorcée à l'envers . . ."

En effet, expliquent les dirigeants de la FEMEQ (qui groupe plus des trois-quarts des étudiants-maitres du Québec), le rapport Parent accordait une priorité à la formation des maitres dans la réforme scolaire, alors que c'est là un des domaines qui ont été le moins touchés par la réforme jusqu'ici.

Ils mentionnent entre autres que dans la plupart des écoles normales, les cours de pédagogie ne tiennent aucun compte des découvertes des vingt dernières années en ce domaine, et qu'ils "entendent vaguement parler" de celles-ci par leurs professeurs de temps à autre.

Il en est de même, disent-ils, des notions nouvelles de psychologie et des développements des méthodes d'enseignement audio-visuel.

D'autre part, les étudiants-maitres (ils sont 14,900 dans 41 écoles normales du Québec) se plaignent de l'imprécision qui existe dans leur système de promotions et d'examens.

Ils en ont, entre autres, contre le fait que leur "examen de qualification" qui doit être expérimental cette année compte dans l'attribution des bourses.

Ils voudraient aussi qu'on (on, c'est-à-dire Québec) précise les rôles respectifs des examens de qualification, des stages dans les écoles et des années de probation, et qu'on décide une fois pour toutes lesquels de ceux-ci sont nécessaires.

Ils critiquent assez vertement, d'autre part, les "bourses aux mérites" annoncées en juillet dernier par le ministre de l'Education d'alors, M. Jean-Jacques Bertrand. Ces bourses, qu'ils avaient d'abord applaudies, ils les qualifient maintenant de cataplasmes et de forme de favoritisme.

Ils se posent aussi diverses questions sur la confection et l'adaptation des programmes de formation des maitres, en particulier devant la création déjà entreprise des Cegeps et celle, annoncée pour bientôt, des centres universitaires régionaux qui seront aussi probablement des centres de formation des maitres.

"Existera-t-il, demandent-ils, deux réseaux parallèles de formation des maitres, l'un, nouveau, fonctionnant rapidement et l'autre, celui des écoles normales, continuant à croupir ?"

Les critères de qualification à l'enseignement sont à l'étude

QUEBEC (PC) — La direction de la formation des maîtres au ministère de l'Education a constitué un comité directeur ayant pour mandat d'établir la structure générale d'un examen de qualification à l'enseignement.

Un rapport préliminaire a été soumis par l'organisme à la direction générale de la formation des maitres. Un rapport définitif devrait suivre d'ici la fin du présent mois.

Le comité recommande dans son rapport d'établir un examen de qualification au candidat qui se destine à l'enseignement, recommandation qui coincide d'ailleurs avec la décision du ministère de l'Education d'instituer un tel examen.

Cet examen pourra guider l'émission de brevets aux normaliens et la distribution des allocations de scolarité.

Les trois épreuves qu'aura à subir le candidat enseignant sont les suivantes: examen du bulletin scolaire, stage d'enseignement pratique et examens de qualification. Le succès de ces épreuves déterminera alors l'émission du brevet d'enseignement.

Attentat à la bombe

Les détectives de la police de St-Michel poursuivent leur enquête afin de déterminer le motif de l'attentat à la bombe survenu lundi soir peu avant minuit dans l'auto de M. Paul Dumont, domicilié au 8395 du boul. Pie IX.

Heureusement, personne n'a été blessé. L'auto Pontiac modèle 1959 de M. Dumont était en stationnement chez lui lors de l'explosion des bâtons de dynamite qui avaient été placés sur le siège avant. La minibombe était reliée à une lampe de poche à l'extrémité d'une centaine de pieds de fils. Ce qui laisse croire à la police que le responsable de cet attentat s'était placé sur le trottoir pour faire sauter sa dynamite.

Les dégâts matériels sont assez élevés mais M. Dumont ne possède aucune assurance pour ce genre d'accidents. Selon la police, la victime, M. Dumont, n'a jamais reçu de menace.

Le Fontainebleau, premier motel du Québec à s'affilier à Sheraton

Le motel Fontainebleau, de Montréal, est devenu hier le premier établissement hôtelier du Québec à s'affilier à la chaîne internationale Sheraton. Ce sont MM. Claude Lorrain et Fernand Hardy, co-propriétaires de cette entreprise, et M. Gerard-C. Henderson, président de Sheraton Inns Inc., qui ont rendu publique cette affiliation.

Au cours d'une cérémonie, digne de l'industrie hôtelière, tenue au motel de la rue Sherbrooke est, tous trois ont précisé que MM. Lorrain et Hardy conservent l'entière propriété de l'établissement dont le nom sera désormais Sheraton-Fontainebleau.

Cette affiliation permettra à Sheraton d'offrir 330 chambres supplémentaires dans la métropole à ses clients, tandis que le Sheraton-Fontainebleau bénéficiera, entre autres, du système de réservations unique au monde de ce groupe d'hôtelleries, le "réservatron II".

ANNONCE

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

FAITES LAVER VOTRE



pour 17¢

3 JOURS SEULEMENT 11-12-13 JANVIER

VOYEZ NOTRE ANNONCE EN PAGE 31

Enfin! à Montréal

LE DIVERTISSEMENT LE PLUS POPULAIRE D'AMERIQUE PRESENTE AU



CENTRE PAUL-SAUVE

le 3 février 1968
à 8 h. 30 p.m.

Une danse - réunion - spectacles où TOUS les messieurs, dames et demoiselles doivent se présenter SANS ESCORTE. Un nombre égal de 600 femmes et 600 hommes seront acceptés et nos HOTES et HOTESSES feront les introductions.

Orchestre de danse de 6 musiciens
COLETTE BENOIT organiste réputée
Vos maîtres de cérémonie :
ROBERT ARCAND et JACQUES MARCHAND, de CJMS
en spectacle PIERE SENECAL et son orchestre

BAR — RAFAICHISSEMENTS — JEUX ET AMUSEMENTS ORGANISES ET BIEN D'AUTRES SURPRISES !

ATTENTION : Personne ne peut se présenter sans avoir son invitation personnelle.

Pour vous procurer votre passeport, ou pour tout renseignement, faites-nous simplement parvenir vos nom et adresse.

Société 3A

235 ouest, SHERBROOKE — Suite P-206
MONTREAL, P.Q.

SOUS-VETEMENTS "THERMAL" DE HARVEY WOODS

Rabais de 20%!



Tee-shirts à manches courtes
Ord. 3.50 2.79

Caleçon long
Ord. $4 3.19

Tricot de qualité supérieure en coton fin "thermal" assurant plein confort et chaleur sans poids inutile. Encolure au ras du cou, manches courtes, caleçon long avec taille élastique. Blanc seulement. Tailles P, M, G, EG.

Téléphoner à 842-6261

ARTICLES POUR HOMMES — RAYON 28 AU REZ-DE-CHAUSSEE

CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD



Commandez tôt !

Sous-vêtements laine Kroy* légèrement imparfaits au rabais

Combinaison laine Kroy* boutonnée devant, à manches longues ou courtes, tricot 90% laine Kroy* et 10% nylon d'épaisseur moyenne. Couleur crème. Tailles 38 à 44.

Manches courtes Ord. 13.50 $9

Manches longues Ord. $14 $9

T-shirt à manches courtes, tricot 90% laine Kroy* et 10% nylon, encolure au ras du cou. Couleur crème. Tailles 36 à 44. Ord. 5.50 3.50

Caleçon long laine Kroy*, taille élastique, marque réputée. Couleur crème. Tailles 30 à 44. Ord. $7. 4.50

* Marque déposée

Téléphoner à 842-6261

ARTICLES POUR HOMMES — RAYON 28 AU REZ-DE-CHAUSSEE

CENTRE-VILLE SEULEMENT

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

Commençant aujourd'hui !

pendant trois jours seulement !

VENTE D'ENTREPOT d'ameublement

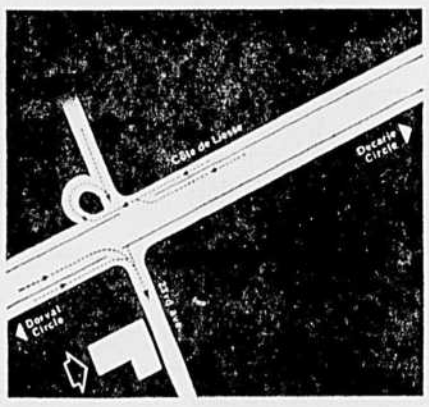
Morgan

23e Avenue, à Lachine, tout près de Côte-de-Liesse

Solde à prix réduits de marchandises courantes de Morgan

Profitez de ces rabais exceptionnels sur appareils ménagers, accessoires de maison, meubles et articles décoratifs divers en vente à l'entrepôt Morgan facile d'accès. Venez tôt . . . vous y trouverez le tout pour la maison, la villa ou pour la famille ! Venez tôt . . . n'oubliez pas . . . premiers rendus, premiers servis ! **CETTE MERVEILLEUSE VENTE NE DURERA QUE TROIS JOURS SEULEMENT !**

A qui la chance ? . . .
Nombreux prix de valeur tous les jours !



Vous venez en voiture ?

En venant de l'Est, prenez la route Trans-Canada à la sortie 21, et le chemin Côte-de-Liesse jusqu'à la 23e Avenue, Lachine. En venant de l'Ouest, prenez la Côte-de-Liesse et tournez à droite à la 23e Avenue.

Stationnement gratuit

Vaste auto-parc pour des centaines de voitures.

HEURES D'OUVERTURE A L'ENTREPOT
Jeudi et vendredi de 10 h du matin à 10 h du soir
Samedi de 10 h du matin à 6 h du soir

VENTE !

COMPLETS SUR MESURE de MORGAN

coupe experte par un manufacturier canadien réputé

Ord. $135 à $160 seulement $105 2 pour $200.

Conditions budgétaires si désiré

COMPLETS FAITS SUR MESURE — RAYON 30 — AU REZ-DE-CHAUSSEE

CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

Téléphoner à 842-6261

HEURES D'OUVERTURE : Centre-ville et Snowdon, 9 h 30 à 6 h ; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.
Dorval, Rockland et Boulevard, 9 h 30 à 6 h ; jeudi et vendredi jusqu'à 10 h.

SKi loisirs

Un engin d'initiation au ski: le "ski-bob"

par Jean La Boissière

A Sun Valley, dans les Laurentides, on a récemment fait l'essai d'une nouvelle invention autrichienne, le "ski-bob", une espèce de bicyclette basse, montée sur un cadre de métal et équipée, au lieu de roues, de deux skis, le ski avant est petit, environ deux pieds, tandis que celui placé à l'arrière est sensiblement plus long.

M. Gérard Siegmann, directeur de l'école de ski de Sun Valley et également membre de l'Alliance canadienne des moniteurs de ski, s'est dit enthousiasmé par l'extrême facilité avec laquelle on peut conduire cet "engin" sur les pentes.

M. Siegmann assure qu'il est possible d'initier une personne au sport du ski, seulement à l'aide de ce ski-bob; l'invention des frères Erich et Willi Brenter peut donner plus d'assurance aux nouveaux skieurs, dès leurs premières leçons, parce que ceux-ci s'équilibrent avec leurs mini-skis attachés aux pieds.

Le ski-bob est totalement sûr, d'ajouter M. Siegmann car la personne est assise et décide elle même de la vitesse à laquelle elle descendra la pente par une simple plession sur ses mini-skis.

Un "passe-partout"

Le ski-bob, dû au fait que ceux qui l'utilisent peuvent le contrôler parfaitement, quels que soient l'état de la neige et les accidents de terrain, passe à peu près partout, même dans les sentiers où les skieurs ne s'aventurent pas généralement.

Sa vitesse de descente atteint celle d'un skieur expérimenté et l'on peut dévaler une piste à 60 milles à l'heure, vitesse moyenne d'un excellent skieur. D'ailleurs, des compétitions de slalom et de slalom géant ont été organisées en Europe et les "skibobbers" ont réalisé des temps comparables aux compétiteurs sur skis.

Bien que le ski-bob ne soit pas repandu au Canada, l'invention fait fureur aux Etats-Unis, particulièrement dans les grandes stations de l'Ouest, où on en a fait l'essai. Cependant, si l'on en juge par sa popularité en Autriche et en Suisse, M. Siegmann le présentera bientôt aux clients de sa station. On songera aussi à aménager des pentes réservées exclusivement aux adeptes de ce sport, car il serait hasardeux de les laisser descendre sur les pistes de ski.

Un équipement rentable

Lorsque les premiers ski-bobs sont apparus dans la station de Crans-Montana, en Suisse, ce fut un éclat de rire général. Personne ne croyait à la rentabilité de cet équipement. Aujourd'hui, dans cette même station, on loue 600 de ces appareils, à raison de $4 par jour.

M. Siegmann dit que les meilleures écoles de ski de Suisse et d'Autriche ont introduit le ski-bob dans leurs programme d'enseignement et les résultats sont au-delà de toutes espérances.

Le prix de l'appareil peut varier entre $100 et $150; son poids n'excède pas 17 livres; il est démontable en plusieurs parties et se range facilement dans le coffre-arrière de l'automobile.

M. Gérard Siegmann, fils du regretté Max Siegmann, pionnier du tourisme d'hiver dans les Laurentides, nous a dit en terminant que le ski-bob compte quelque 50,000 adeptes, la plupart européens, mais que ce nouveau sport d'hiver a déjà séduit bon nombre de Canadiens depuis sa mise sur le marché et la formation de la Fédération internationale de ski-bob qui désire présenter des compétitions de ski-bob aux prochains Jeux Olympiques d'hiver.



Voici la liste des excursions au calendrier de la fin de semaine de l'Association des clubs de ski de Montréal :

Club Caravelle — Au Mont Orford. Direction : Jean-Louis Bélanger, 366-4933.

Club Caribou — Au Mont Castor. Direction : Réal Gilbert, 376-7770.

Chevaliers sportifs — Au Mont Orford. Direction : André Lavoie, 321-3774.

Club Continental — Au Mont Habitant. Direction : Yvon Choquette, 259-8804.

Club Courchevel — A Belle Neige. Direction : Yvon Mathieu, 352-3026.

Club Eskimo — Au Mont Echo. Direction : Serge Michaud, 321-4809.

Club Eureka — Au Mont La Reserve. Direction : Robert Bruyère, 728-1134.

Immaculée-Conception — A Owl's Head. Direction : Raymond Gilbert, 256-5459.

Club Les Nomades — Au Mont Castor. Direction : Guy Poirier, 388-8290.

Club Nordik — A Sun Valley. Direction : Daniel Gendron, 381-5785.

Club Olympic — Au Mont Sutton. Direction : Gilles Richard, 484-9631.

Pigeons Voyageurs — Au Mont Castor. Direction : Daniel Boucher, 767-7435.

Quatre Saisons — Au Mont Orford. Direction : Pierre Barbeau, 273-4844.

Club Quidam — A Bromont. Direction : Réjean Théorêt, 727-3160.

Club Quiski — Au Mont Orford. Direction : André Lemay, 373-9816.

Club Raminska — A Bromont. Direction : Centre Culturel de St-Hyacinthe, 773-7497.

Club Saranac — A Sun Valley. Direction : Gilles Gagné, 389-2771.

Club Sporac — Au Mont Echo. Direction : Marc Desrosiers, 679-4994.

Club Troika — A Bromont. Direction : Pierre Montesano, 272-0839.

LES LAURENTIDES

Les Laurentides sont une des plus belles régions de ski au monde. Elles offrent les meilleures neiges de tout le nord-est de l'Amérique. On y voit les territoires de ski les mieux mis en valeur sur notre continent. Qu'il s'agisse de facilités d'accès, de diversité de terrains, d'organisation hôtelière, de services divers, de qualité de la neige et d'ambiance générale, c'est certainement une région sans pareille. Et de plus, la bonne table et le bon vin sont à l'honneur.

SKI – STE-AGATHE
Où les conditions de ski sont à leur meilleur
Situé au coeur des Laurentides, 16 milles de pentes de ski bien entretenues pour experts et commençants . . . 1 Chair-Lift et 11 T-Bars, aussi reconnu pour sa très grande hospitalité . . .
• Le seul endroit dans les Laurentides ou on offre à toute la famille un centre de ski "Les Petites Alpes". Adultes $1.00 et enfants gratuitement.
• Aussi glissoire de traine-sauvage gratuite.
• Fameux centre d'autos-neige, 100 milles de sentiers.
• 5 hôtels de villégiature.
Festival des Neiges Laurentien 26 JAN. au 28 FEV.
Terrain de roulottes pour skieurs, parc municipal Sainte-Agathe
Pour informations : Communiquez J.-A. Ratelle ligne directe Montréal — 861-7177

SKI STE-AGATHE
HOTEL LA CALÈCHE
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, QUE., CANADA
Un des plus luxueux hôtels de villegiatura dans les Laurentides
65 CHAMBRES A L'EPREUVE DU FEU
La Calèche porte une attention spéciale aux groupes d'une journée
• Centre de convention pour accommoder plus de 400 personnes
T-Bar — Curling — Patinage — Traine sauvage — 120 milles de sentiers pour autos-neige — Tournée en carriole.
• DISCOTHEQUE • DANSE TOUS LES SOIRS • "SALLE LA LANTERNE"
• SNACK-BAR • RESTAURANT • CAVE A VINS
TOUS LES SAMEDIS ET DIMANCHES EN SPECTACLE LES "AS-SKI"
128, TOUR DU LAC — Tél.: Ste-Agathe 326-3753.
Ligne directe Montréal 861-7177

HOTEL SUISSE
SAINTE-ADELE, P.Q.
3 monte-pentes arbalètes (T-Bars) un télésiège double, école de ski
12 pistes, — exposition nord et sud, 25 instructeurs à votre disposition. Trio Bavarois au Bar-Cafétéria.
Semaine de ski à partir de $87.00
Sun Valley
Atmosphère typiquement suisse
Cuisine suisse et française.
Pour informations : Ecrire à P. Seigman, ou tél. : Montréal 861-4801

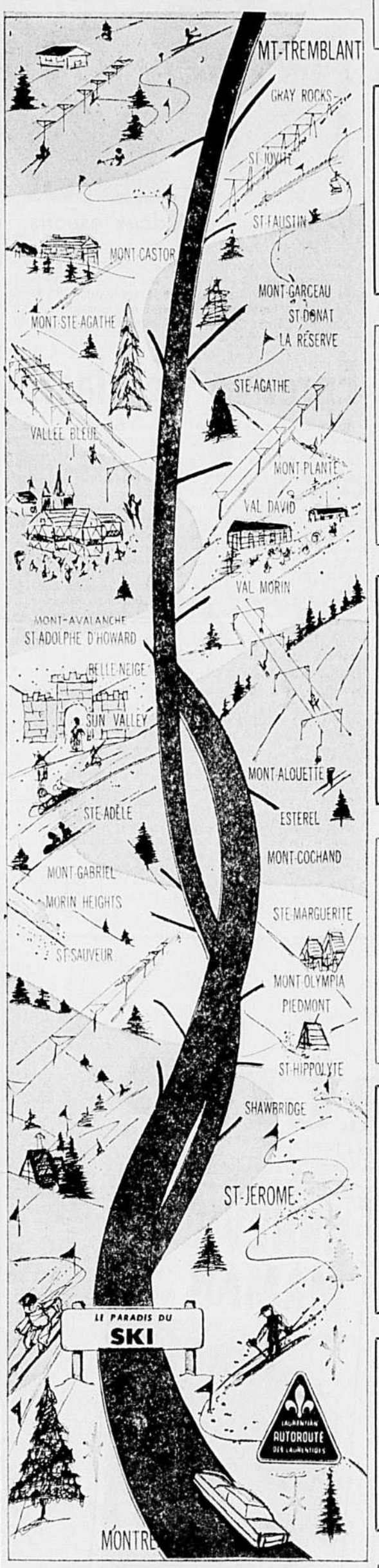
Vallée Bleue
CENTRE DE SKI FAMILIAL
VAL-DAVID, QUE.
A VAL-DAVID, au coeur des Laurentides. Pistes dans une forêt de conifères et pentes ouvertes. Ecole de ski et restaurant renommés. Un centre de ski amical pour jeunes et moins jeunes.
★ 11 Magnifiques Pistes
★ Une Piste de 1 Mille de long
★ Côtes pour Traines-sauvages
★ 2 Poma Lifts
★ 1 T-bar
★ Ecole de Ski
★ Boutique de Ski
★ Restaurant Rustique avec Grand Foyer
★ Repas Légers
★ Musique Ambiance Agréable

Auberge La Soupière
HOTEL-MOTEL St-Adolphe d'Howard, Québec
58 milles au nord de Montréal • 8 milles de Ste-Agathe
Tél.: (Région 819) 326-4585
CHAMBRE-MOTEL, DEJEUNER, DINER LE SOIR A PARTIR DE $12.50
FIN DE SEMAINE DE SKI Du vendredi au samedi, 2 jours complets de ski, chambre — repas — T-Bar — Prix spécial
AU BAR SALON LE TONNELIER AU VILLAGE, MUSIQUE TOUTES LES FINS DE SEMAINES AVEC "KEN" AU PIANO
• EXCURSIONS EN AUTO-NEIGE 100 MILLES DE PISTE • RANDONNEE EN CARIOLE • SKI
PRIX SPECIAUX POUR SOIREE DE GROUPE

HOTEL La Sapinière
Val-David des Laurentides
• Son ambiance de luxe • Sa cave (250 crus) • Son restaurant réputé • Son trio au Salon Bar tous les soirs
RESERVATIONS
Circuit direct de Montréal : 866-8761
Interurbain Val-David : 322-2020
Jean-Louis Dufresne directeur propriétaire
Val-David, P.Q.
ECOLE DE SKI RAYMOND LANCTOT
Dirigée par Yves Bienvenu, membre de l'équipe de ski de France
SEMAINES DE SKI de $133.00 à $187.00
Comprenant : 7 jours de ski — 6 nuits, 18 repas — Usage gratuit du remonte-pente — Une journée de ski à Mont-Tremblant avec nos moniteurs et soirée à la cave à vins — Un cocktail de bienvenue — Projection de films sur le ski — Prix réduits pour la location d'équipements de ski — Courses et prix pour les vainqueurs.

ON NE S'ENNUIE JAMAIS DANS LES PAYS D'EN HAUT
...Grâce à leurs nombreux centres de ski, hôtels et restaurants réputés à mille lieues à la ronde

SKI BELLE NEIGE
MOTEL
15 UNITES
MAINTENANT OUVERT
Lits doubles jumeaux
T.V. Tapis mur à mur,
Douche, Chauffage
électricité
SPECIAL - SKIEURS
$10.50 par personne
LUNDI — JEUDI
1 nuit, 2 jours de ski gratuit, 2 personnes par chambre
FIN DE SEMAINE
T-Bar : 50% REDUCTION AUX RESIDENTS DU MOTEL
OUVERTURE OFFICIELLE
"LA SKITHEQUE"
BAR-SALON — DISCOTHEQUE
SAMEDI 13 JANVIER
NOUVEAU STEAK HOUSE
NOUVEAU T-BAR — NOUVELLES PISTES
NOUVELLE BOUTIQUE JACQUES VANASSE
ECOLE DE SKI SNOWLARK
JIM WALTER, directeur
SKI BELLE NEIGE
VAL MORIN
3 MILLES AU NORD DE STE-ADELE
861-6655



MONT-TREMBLANT LODGE
administration canadienne-française
SPECIAUX DE FINS DE SEMAINES
Chambre et tous les repas de Samedi A.M. à Dimanche A.M. Monte-pentes samedi et dimanche taxe et service compris.
$26.95 et plus
Chambre et tous les repas de vendredi après repas du soir à dimanche avant-midi. Monte-pentes samedi et dimanche taxe et service compris.
$38.25 et plus
Pour un rapport quotidien, détaillé de l'état des pentes, appelez 861-1925 • Pour réservations, appelez 861-6165 (sans frais de Montréal)

GRAY ROCKS INN
ST-JOVITE — MT-TREMBLANT
MACHINERIE A NEIGE
...toujours du bon ski
1½ heure de Montréal
4 milles du Mt-Tremblant
2 remonte-pentes
Leçons individuelles
Danse et jeux organisés
Semaine de ski à partir de $109.00
Tous sports d'hiver
Plan américain
$14.50 par jour et plus
GRAY ROCKS INN
PARADIS DU SKI
Demander notre dépliant par écrit, ou téléphoner à St-Jovite 425-2771 ou par ligne directe de Montréal: 861-0187.

VILLA BELLEVUE — MONT-TREMBLANT
Semaine de ski à partir de $90 — Situé à 3 milles du fameux Mont Tremblant. — Comprenant chambre, trois repas par jour, 4 heures de leçons de ski, monte-pente gratuit et ski sans limite. — Orchestre tous les soirs dans notre Bar-Salon, Discothèque dans notre Club de nuit. — Ecole de ski sous la direction de Guy Boivert. — Tous nos Moniteurs gradués CSIA.
SPECIAL FIN DE SEMAINE
2 jours de ski au fameux Mont Tremblant comprenant un succulent dîner le samedi soir et une excitante soirée dans notre Discothèque "Araignée Blanche", déjeuner le dimanche matin et transport au monte-pente. Dans l'hôtel $11.50 par personne, dans motel ou chalet à partir de $13.00 par personne. Les chambres devront être laissées après le petit déjeuner.
Pour information et réservation : Tél. : 425-2734 ou écrire à Mont Tremblant, Que.

Far Hills Inn
VAL MORIN, QUE.
Situé dans un site sans égal . . . le plus élevé de la région
★ Centre idéal pour autos-neige, 250 acres, 12 pistes
★ Dix importantes pistes de ski
★ Excellente cuisine canadienne-française
★ Danse tous les soirs avec orchestre
★ Divertissements variés
SPECIAL DE FIN SEMAINE
$25 par personne, 2 par chambre. Moitié prix pour enfants de moins de 12 ans
Du vendredi soir au dimanche après-midi. Tous les repas compris
Inf.: Réservations, tél. Val-Morin (819) 322-2014, Montreal 866-2219

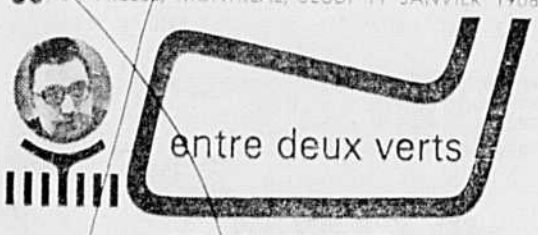
CARDY-ALPINE INN
Où la table règne suprême
CARDY HOTELS
et ses CHALETS
STE-MARGUERITE STATION — Sortie 29 de l'autoroute
Pour réservations : téléphonez
Montréal 861-3258
ou Code 514-229-3516
Quoi de plus réjouissant que de goûter un repas digne d'un roi après une bonne journée de ski ou de curling.
Toutes les facilités de ski pour commençants et experts • 25 téléphériques dans un rayon de 3 milles • Patinage • Curling : 4 glaces • Piscine intérieure
Restaurant ouvert de 6:00 p.m. à 1:00 a.m.

CENTRE DE SKI MT-OLYMPIA
PIEDMONT
A seulement 40 minutes de Montreal par l'autoroute des Laurentides : reprenez la route 11 à St-Jérôme et tournez à droite aux feux de circulation à Piedmont — Ski pour enfants et adultes, le jour et le soir — pentes entretenues mécaniquement pour débutants et experts — 4 remonte-pentes modernes (T-Bar) d'une capacité de 3,600 skieurs à l'heure — Ecole de Ski OLYMPIA sous la direction de Guy Normandin — cours de jour privés ou en groupe — Special cours (T-Bar) repas le mardi et jeudi — Cafétéria — Clinique — Boutique de ski sur les lieux — Rapports quotidiens sur les pentes.
Semaine : Adultes, $2.50 Enfants, $1.50
Demi-journée, matin ou après-midi : $2 — Le soir : Adultes, $2. Enfants : $1.
Fin semaine : Adultes : $4. Enfants : $2
Demi-journée : $2.50 Avant-midi ou après-midi
INFS : Appelez : OLYMPIA — Tel. : 866-0747 (sans frais de Montréal)

Hôtel situé au coeur de Ste-Agathe-des-Monts
Reconnu pour sa fameuse cuisine
"SEMAINE DE SKI"
$95 - $125 par personne
comprenant tous repas, l'usage de notre propre téléski, "Cours de ski gratuits", réunion-cocktail et divertissements tous les soirs.
PRIX SPECIAUX POUR GROUPES
STE-AGATHE-DES-MONTS, P.Q.
38 milles au nord de Montreal
THE LAURENTIDE INN AND COTTAGES
Tél. Ste-Agathe 326-2240

SKI ! VACANCES ECONOMIQUES CONFORT MODERNE
HOTEL-CHA-TO-GAI
STE-ADELE-EN-HAUT
Visitez "LA CAVE DES MOINES" Grillades - vins et fromages importés-cuisine de gourmets
Chambre, déjeuner, dîner le soir. Hôtel à partir de $8.50 par jour. Motel de luxe, à partir de $10.50 par jour. Le meilleure valeur hôtel et motel
Réservations Ste-Adèle 229-3593-94
Danse tous les soirs avec les "5 Fun X" 5 musiciens-chanteurs instrumentistes. Tous les sports d'hiver et station de ski à proximité

LES LAURENTIDES
Une des plus belles régions de ski au monde
Qu'il s'agisse de facilités d'accès, de diversités de terrain, de centres de ski, d'organisation hôtelière, de services divers, de qualité de la neige, et d'ambiance générale, c'est certainement une région sans pareille.



entre deux verts

PAR JACQUES BARRETTE

Le dernier cri au golf: des bâtons avec tige en aluminium

Après quelques semaines d'accalmie, le circuit de golf américain reprendra ses activités, cette semaine, alors que le tournoi pro-amateurs Bing Crosby sera présenté en Californie. Ce sera le premier d'une quarantaine de tournois au calendrier du circuit pour l'année 1968.

Evidemment, la reprise des hostilités entre les grandes vedettes de ce sport dont la popularité ne cesse de s'accroitre de par le monde, suscite beaucoup d'intérêt chez les adeptes du golf. Ceux-ci ont hâte de savoir si Arnold Palmer, Frank Beard, Jack Nicklaus, Billy Casper, Julius Boros, Don January, Gay Brewer et autres ont conservé leur touche magique des années passées ou si les éminents membres de la nouvelle, comme les Tom Weiskopf, Charles Coody, Marty Fleckman, Paul Bondeson, Homero Blancas, Lee Trevino, Billy Martindale, Babe Hiskey, Dudley Wysong, Bobby Cole, Tommy Aaron, Wright Garrett, Lou Graham, Dave Stockton et Sam Carmichael, sont prêts à assumer la relève.



Bing Crosby

L'on obtiendra une réponse à cette question au cours des prochains mois.

Toutefois, il n'y aura guère de nouveau au circuit américain, à l'exception d'une autre hausse globale des bourses de ses tournois. Et cette dernière nouvelle se répète depuis plusieurs années au circuit.

Mais, dans le monde du golf, il existe un nouveau produit qui fait parler un grand nombre de golfeurs. En effet, la tige en aluminium devrait, selon les experts, révolutionner le golf, en 1968. Déjà, quelques golfeurs en ont fait l'expérience, l'an dernier, et ont obtenu de grands succès. Par exemple, Arnold Palmer a remporté la palme de l'omnium de Los Angeles, en '67, en utilisant des bâtons avec tige en aluminium, au lieu des conventionnelles tiges en acier ou en fibre de verre. Ce n'est pas là un bon exemple, car Palmer peut gagner avec à peu près n'importe quelle sorte de bâtons. Il pourrait peut-être se distinguer même en utilisant de vieux bâtons avec tige en noyer, qui sont passés de mode depuis les années 1920.

Dans un récent article, la revue "Time" a consacré plusieurs lignes à la tige en aluminium et en a dit grand bien. George Archer, un homme qui a récolté près de $100,000 en 1967, a confié au journaliste de cette revue américaine qu'il obtenait 15 verges de plus avec son bois-1 dont la tige est en aluminium.

Le témoignage d'Archer est fort révélateur, comme le fait que toutes les compagnies importantes d'accessoires de golf fabriquent aujourd'hui des bâtons avec tige en aluminium. Elles prévoient un "boum" pour ce produit qui devrait être davantage répandu cette année parmi les joueurs du circuit américain. La confiance de ces derniers envers tel ou tel produit entraine automatiquement la popularité de celui-ci. Les pros sont les meilleurs vendeurs des compagnies.

Il appert qu'à l'instar de Palmer et Archer, les Sammy Snead, Julius Boros, Billy Casper et le Dr Cary Middlecoff expérimentent les bâtons avec tige en aluminium. S'ils les adoptent, ce sera le grand déblocage de ce produit.

Jules Huot, le président de l'Association québecoise des professionnels de golf, a essayé ce nouveau produit lors d'un récent voyage aux Bermudes. A son retour à Montréal, il nous a corroboré les dires d'Archer, à savoir que ces bâtons vous donnent plus de distance que ceux dont la tige est en fibre de verre ou en acier. "Aux Bermudes, tellement de golfeurs m'ont posé des questions sur mes bâtons avec tige en aluminium que j'ai craint de me les faire voler," a dit en badinant le vétéran pro du club Laval-sur-le-Lac.

La tête plus lourde

Comment un golfeur peut-il obtenir plus de distance avec un bâton dont la tige est en aluminium plutôt qu'en acier ou en fibre de verre ? Voilà la question que se posent sans doute les golfeurs.

La revue "Time" y a répondu en expliquant que l'aluminium est plus léger que l'acier et que, conséquemment, le golfeur qui emploie un bâton avec tige en aluminium a le sentiment que la tête de son bâton est plus lourde. Il peut exécuter un mouvement avec plus de rapidité et ainsi obtenir plus de distance. De plus, la tête d'un tel bâton a moins tendance à tourner durant le mouvement ce qui réduit d'autant les courbes à droite (slices) et à gauche (hooks).

D'autre part, parce que le fibre de verre est plus flexible que l'aluminium, il tend à accentuer les fautes du golfeur. La trop grande flexibilité du fibre de verre est d'ailleurs la raison pour laquelle il n'a pas remplacé l'acier dans les tiges des bâtons de golf, à travers le monde.

Il semble donc que, d'ici quelques années, l'aluminium remplacera définitivement l'acier et le fibre de verre comme, il y a une quarantaine d'années, l'acier a remplacé le noyer dans les tiges de bâtons de golf. S'il est vrai qu'il procure une quinzaine de verges de plus par coups de départ, il va faciliter la tâche des golfeurs, surtout sur les terrains de plus de 7,000 verges.

Enfin, le golfeur vient d'obtenir un peu d'aide, cette fois des manufacturiers de bâtons de golf, à une époque où les dirigeants des respectables associations de golf, les architectes de parcours de golf et les directeurs de la plupart des clubs de golf sont contre lui afin de l'empêcher de réussir de bons comptes.

L'année 1968 sera peut-être l'année des tiges en aluminium.

EN POTT-INANT : La CBS Golf Classic reviendra à l'horaire du réseau anglais (canal 6) de Radio-Canada, des samedi prochain, alors que le Canadien **George Knudson** et le Sud-Africain **Harold Henning** se mesureront à l'Argentin **Roberto DeVicenzo** et au Porto-Ricain **Chi Chi Rodriquez**. Le réseau français (canal 2) de Radio-Canada se joindra à la CBS Golf Classic, le 3 février prochain, avec un match entre **Dave Hill** et **Charlie Sifford** face à **Tommy Jacobs** et **Dave Marr**. Le réalisateur de cette série d'émissions sera **Ronald Corey**, lui-même un golfeur émerite, et l'animateur, **Jean-Maurice Bailly**. Corey et Bailly sont tous deux golfeurs gauchers et espèrent détrôner un jour **Marcel Boisvert**, du "Montreal-Matin", comme meilleur golfeur gaucher parmi les chroniqueurs sportifs . . . **Jean Giroux**, pro du club Saint-Hyacinthe, est le professionnel attitré du Cinéma-Golf Saint-Michel . . . **Alan Johnston**, ancien pro du club Kanawaki, a retrouvé sa forme d'antan. Il a récemment fini deuxième à l'omnium de la Californie du Nord, à quelques coups du champion **Billy Casper**. C'est de bon augure pour Alan qui n'a rien fait qui vaille au cours des dernières années.

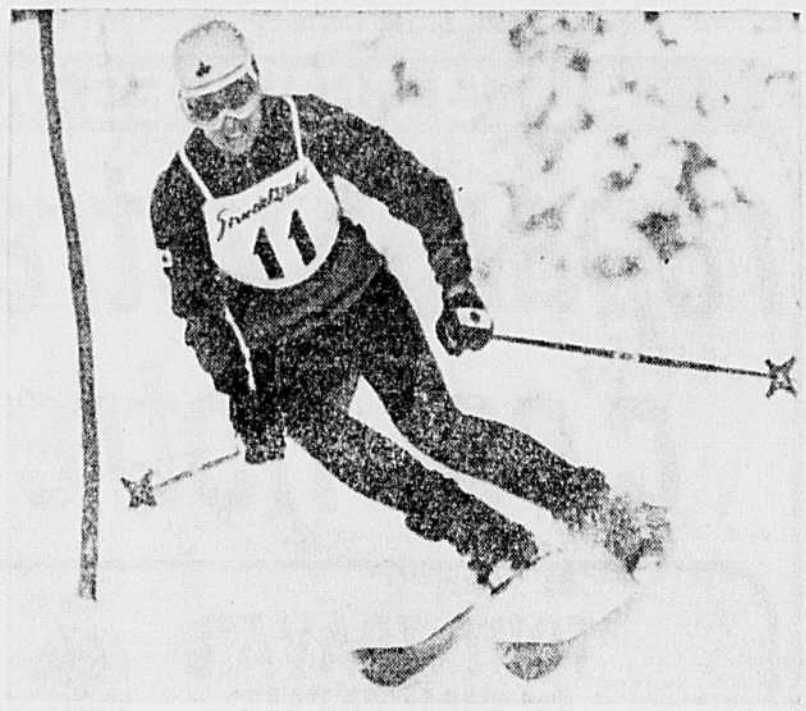
Nomination pour les Jeux d'été de Halifax

HALIFAX (PC) — Le comité exécutif de la Société des Jeux canadiens a annoncé la nomination du Comm. Keith Lewis, de la Marine, au poste de gérant-général. On avait précédemment annoncé la nomination du Québecois Gérard Beaudry, au poste d'assistant au gérant-général.

La responsabilité d'organiser les Jeux d'été canadiens d'août 1969, les premiers du genre, incombera à cette Société.

Au cours des deux dernières années, Lewis était président de l'Association de ski de la Nouvelle-Ecosse.

Beaudry, on le sait, occupait un poste similaire à celui qu'il occupera, lors des 1ers Jeux d'hiver canadiens, qui ont connu un succès inespéré, à Québec, en février 1967.



Téléphoto PA

Nancy descend vers la victoire

La skieuse canadienne Nancy Greene contourne allègrement une porte au cours du slalom géant de Grindelwald, en route vers son premier triomphe de la saison. Première de deux épreuves du genre disputées à Grindelwald, ce slalom géant disputé hier ne figurera pas au tableau compilatif de la Coupe du Monde.

Karel Latham et Steven Sugar en tête au patinage artistique

VANCOUVER (PC) — Une patineuse de Vancouver-Nord a pris l'avance, hier, chez les débutantes, au championnat canadien de patinage artistique, après avoir complété les six figures obligatoires.

Karel Latham a amassé 223.1 points mercredi et détient une avance de 7.6 points sur Sarah Kewahara, de Toronto. Terry Flint, d'Edmonton, est en troisième position avec 212.9 points.

L'épreuve de patinage libre, qui représente 40 pour cent du total des points, sera tenue jeudi soir.

Pamela Reynolds, de Victoria, et Sandra Bezic, de Toronto, sont en quatrième et cinquième positions avec respectivement 212.5 et 210.2 points.

Chez les débutants masculins, Steven Sugar, de Toronto, a accumulé 228 points pour les six figures, prenant une avance importante dans le tournoi. Derrière lui, viennent David MacDonald, de Victoria, avec 216.2 points et Tony Michaud, de Vancouver-Nord, vec 208.1.

L'épreuve de patinage libre pour les débutants aura lieu jeudi.

Par ailleurs, on s'attendait hier que trois champions débutants de 1967 affrontent les mêmes adversaires dans leur course pour le championnat de 1968.

Chez les hommes

Patrick McKilligan, de Vancouver-Nord, tentera de prendre l'avance lors des figures obligatoires de la categorie masculine junior tandis que l'équipe de Vancouver-Nord, formée de Louise Lind et de Barry Soper, espère prendre l'avance lors de la première ronde du tourmoi de danse junior.

L'équipe formée par le frere et la soeur, Sandra et Val Bezic, de Toronto, participera au tournoi des couples juniors.

Les épreuves obligatoires du masculin junior et de la danse junior ont été présentées hier. Les finales des hommes doivent avoir lieu aujourd'hui tandis que les danseurs termineront leurs épreuves demain.

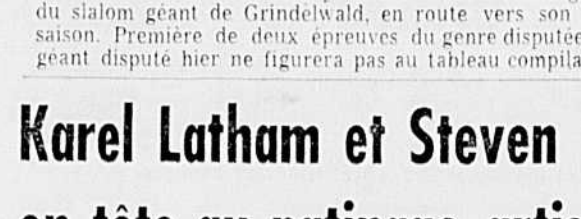
Plus de 140 patineurs participent aux finales nationales qui prendront fin dimanche, par les éliminatoires dans toutes les catégories senior.

Les patineurs senior tentent de mériter des places sur l'équipe canadienne des Jeux olympiques ainsi que sur l'équipe qui participera au tournoi pour le championnat du monde.

Les équipes de Colombie-Britannique détiennent actuellement deux championnats canadiens et on s'attend que des patineurs de la Colombie-Britannique sortent vainqueurs de deux autres épreuves senior.

Betty et John McKilligan, de Vancouver-Nord, sont bien décidés à répéter leur performance chez les couples senior tandis que Don Philips et Joni Graham, de Vancouver, tenteront de décrocher pour une deuxième fois d'affilée le championnat national de danse.

Karen Magnussen et Jay Jumphrey, tous deux de Vancouver-Nord, sont favoris pour remporter respectivement les championnats féminin et masculin.



HIER

Détroit 1, Toronto 2

DETROIT — But : Edwards, Gardner. Défenses : Bergman, Young, Douglas, Talbot, Crashley, Godfrey. Avants : Delvecchio, Howe, Roberts, Ullman, MacGregor, Peters, Jarrett, Smith, Prentice, Lawson.

TORONTO — But : Gamble, Smith. Défenses : Hillman, Pronovost, Rupp, Horton, Stanley, Sly. Avants : Ellis, Armstrong, Oliver, Keon, Walton, Pappin, Pulford, Conacher, Carleton, Mahovlich.

Arbitre : Sloan. Juges de lignes : Pavlich et Norris.

PREMIERE PERIODE

1 Toronto, Mahovlich (12e) ... 8:17
(Keon et Ellis)
2 Détroit, Prentice (10e) ... 10:16
(Douglas et Ullman)
Aucune punition.

DEUXIEME PERIODE

3 Toronto, Mahovlich (13e) ... 10:14
(sans aide)
Punition : Young 3:08.

TROISIEME PERIODE

Aucun but.
Punitions : Carleton 7:07, Pulford 14:36.

Lancers par :

Détroit	12	14	8—34
Toronto	19	15	9—43

Assistance : 15,836.

Canadien 4, Pittsburgh 3

CANADIEN — But : Vachon, Worsley. Défenses : Laperrière, J.C. Tremblay, Harris, Savard, Harper. Avants : Béliveau, G. Tremblay, Backstrom, Duff, Larose, Cournoyer, Provost, Rousseau, Grant, Ferguson, Lemaire.

PITTSBURGH — But : Bassen, Binkley. Défenses : Boivin, MacNeil, Price, Mattiussi, Speer. Avants : Stratton, Fontevne, Bathgate, Ingarfield, Ubriaco, Schinkel, Dea, Dillabough, McDonald, McCreary, Andrea.

Arbitre : Buffey. Juges de lignes : Armstrong et Ego.

PREMIERE PERIODE

1 Pittsburgh, McCreary (7e) ... 4:14
(Fontevne et Dillabough)
2 Pittsburgh, Ingarfield (6e) ... 13:59
(Boivin et Andrea)
Punitions : Lemaire, MacNeil 8:33, Laperrière 15:50.

DEUXIEME PERIODE

3 Canadien, Béliveau (15e) ... 1:52
(Harris et Provost)
4 Canadien, Backstrom (12e) ... 6:24
(Béliveau et Ferguson)
5 Canadien, Duff (10e) ... 11:00
(Rousseau et Lemaire)
6 Pittsburgh, McDonald (11e) ... 11:38
(Stratton et Schinkel)
Aucune punition.

TROISIEME PERIODE

7 Canadien, J.-C. Tremblay (3e) 19:19
(Béliveau)
Punition : Price 8:18.

Lancers par :

Pittsburgh	10	12	4—26
Canadien	4	11	6—23

Assistance : 5,580.

Chicago 3, New York 3

NEW YORK — But : Simmons, Giacomin. Défenses : Hillman, Howell, Brown, Neilson, Seiling. Avants : Geoffrion, Gilbert, Nevin, Fleming, Hadfield, Stewart, Ratelle, Goyette, Henry, Marshall, Kurtenbach.

CHICAGO — But : DeJordy, Dryden. Défenses : Marotte, Pilote, Reid, Stapleton, Jarrett. Avants : Martin, Gover, R. Hull, D. Hull, Mohns, W. Maki, Nesterenko, C. Maki, Wharram, Terbenche, Mikita.

Arbitre : Friday. Juges de lignes : Frampton et Casselman.

PREMIERE PERIODE

1 Chicago, D. Hull (8e) ... 3:46
(Nesterenko et Terbenche)
2 New York, Henry (1er) ... 17:43
(Ratelle et Gilbert)
Punitions : Brown (mineure, mauvaise conduite) 9:43.

DEUXIEME PERIODE

3 Chicago, Mikita (25e) ... 3:00
(Pilote et Wharram)
4 Chicago, Wharram (14e) ... 12:55
(Mikita et Pilote)
5 New York, Ratelle (14e) ... 15:11
(Brown et Howell)
Punitions : Kurtenbach 1:05, Terbenche 8:11.

TROISIEME PERIODE

6 New York, Henry (2e) ... 10:35
(Gilbert et Ratelle)
Aucune punition.

Lancers par :

New York	11	9	7—27
Chicago	11	7	12—30

Assistance : 16,500.

Philadelphie 4, Minnesota 6

PHILADELPHIE — But : Favell, Parent. Défenses : Misztuk, Gauthier, Watson, Hanna, Zeidel. Avants : Selby, Dorhoefer, Angotti, Blackburn, Laforge, Rochefort, Hicks, Hoekstra, Johnson, Kennedy.

MINNESOTA — But : Maniago, Rauman. Défenses : McCord, McMahon, Woytowich, Vasko, Goegan. Avants : MacDonald, Boudrias, Cullen, Parise, Balon, Goldsworthy, Connelly, Collins, Marcetta, Masterton.

Arbitre : Ashley. Juges de lignes : Shetler et Beegan.

PREMIERE PERIODE

1 Philadelphie, Selby (8e) ... 10:55
(Dornhoefer et Gauthier)
2 Minnesota, Connelly (12e) ... 13:55
(McMahon et Masterton)
3 Minnesota, Connelly (13e) ... 19:26
(Balon)
Punitions : Misztuk 1:00, Cullen 9:26, Vasko (mineure, mauvaise conduite) 13:48, Blackburn 16:39, Favell (servit par Hicks) 18:41.

DEUXIEME PERIODE

4 Minnesota, Boudrias (9e) ... 1:22
(Goegan)
5 Minnesota, Goegan (1er) ... 2:28
(Marcetta)
6 Minnesota, Cullen (12e) ... 5:19
(Marcetta)
7 Philadelphie, Rochefort (13e) 15:39
(Hoekstra)
Punitions : Blackburn, Goldsworthy (mineures, majeures) 11:15.

TROISIEME PERIODE

8 Philadelphie, Johnson (1er) ... 0:27
(Selby)
9 Minnesota, Connelly (14e) ... 17:54
(Balon)
10 Philadelphie, Selby (9e) ... 19:34
(Misztuk et Blackburn)
Punition : Connelly 8:18.

Lancers par :

Minnesota	14	13	10—37
Philadelphie	7	8	6—21

Assistance : 9,748.

St-Louis 2, Oakland 2

OAKLAND — But : Hodge. Défenses : Cahan, Marshall. Centres : Burns, Ailiers : Boyer, Ehman. Substituts : Smith, Pratt, Thurlby, Erickson, B. Harris, R. Harris, Odrowski, Caron, Popein, Laughton, Hampson, Brenneman.

ST-LOUIS — But : Hall. Défenses : B. Plager, Roberts. Centre : Berenson. Ailiers : Elnyk, McKenney. Substituts : Martin, Hucul, Arbour, Picard, R. Plager, St-Marseille, Sabourin, Ecclestone, McCreary, Criso, Fortin, Cameron.

Arbitre : Lloyd Gilmoure. Juges de lignes : Lorin Doolittle, Bob Frampton.

PREMIERE PERIODE

1 Oakland, Boyer (4e) ... 11:53
(Cahan)
Punitions : R. Plager 5:22, 10:19, Pratt 5:22, R. Harris, Fortin 13:19, Odrowski 13:06, Sabourin 16:25.

DEUXIEME PERIODE

2 St-Louis, Ecclestone (3e) ... 10:36
(B. Plager et Roberts)
3 St-Louis, Fortin (1er) ... 13:27
(Arbour)
Punition : Odrowski 9:05.

TROISIEME PERIODE

4 Oakland, Hampson (16e) ... 11:12
(Marshall et Boyer)
Punition : Sabourin 16:05.



Matches de hockey

AUJOURD'HUI

Ligue Provinciale Senior
Sherbrooke à Granby

Ligue Senior "B" du Québec
Laprairie à Cowansville
Jacques-Cartier à St-Michel

Ligue Junior "A" de l'Ontario
London à Hamilton
Canadien Jr à Peterborough

Ligue Junior "A" du Québec
Sorel à Drummondville
Trois-Rivières à Québec

Ligue Métropolitaine Junior "A"
Verdun à Montréal-Nord

Ligue Métropolitaine Junior "B"
Montréal-Nord à Forestiers
St-Lambert à St-Laurent

Ligue Montréal Junior
St-Michel à St-Hyacinthe
St-Victor à St-Jean

Ligue Centrale du Québec
Verdun à Montréal
Rive Sud à St-Hubert

HIER

Ligue Américaine
Springfield 2, Hershey 4

Ligue Interuniversitaire
Toronto 3, McMaster 3

Ligue Laval Junior
Duvernay 1, Collège Laval 5
St-François 3, Chomedey 6
Ste-Rose 5, Laval des Rapides 4
Ste-Dorothée 3, Pont Viau 3

Match hors-concours
Italie B, St-Michel 10

Ligue Intercollégiale (Juvénile)
Ste-Thérèse 5, St-Ignace 5

LIGUE PROVINCIALE SENIOR

	G	P	N	P	C	Pts
Drummondville	19	4	3	119	94	41
Hull	14	11	2	94	94	30
Victoriaville	17	11	3	139	109	34
St-Hyacinthe	12	14	3	119	132	28
Granby	11	19	2	115	133	24
Sherbrooke	10	20	2	105	128	22

LIGUE JUNIOR "A" DU QUEBEC

	G	P	N	P	C	Pts
Drummondville	26	9	0	174	107	52
Shawinigan	20	15	0	180	144	40
Trois-Rivières	17	17	1	175	174	35
Thetford	17	18	0	162	157	34
Québec	11	19	1	128	191	23
Sorel	11	24	0	158	205	22

LIGUE METROPOLITAINE JR "A"

	G	P	N	P	C	Pts
Verdun	19	7	1	153	115	39
Laval	19	8	1	140	92	39
Palestre	18	9	0	116	118	36
St-Jérôme	15	12	2	82	115	32
Montréal-Nord	10	16	2	96	131	22
Rosemont	1	30	0	120	146	2

LIGUE METROPOLITAINE JR "B"

	G	P	N	P	C	Pts
West Island	17	3	1	102	39	35
St-Laurent	10	7	3	77	81	23
Immaculée	11	8	1	69	55	23
Mont-Royal	10	8	1	54	62	21
LaSalle	9	9	2	77	59	20
Montréal-Nord	8	9	2	68	81	18
St-Lambert	7	11	3	52	67	16
Forestiers	0	17	2	31	89	2

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

Toronto	7	0	0	48	14	14
Waterloo	5	0	0	32	14	10
McMaster	4	3	0	33	35	8
Western	4	3	0	41	36	8
Carabins	3	4	0	34	32	6
Laval	2	4	0	26	43	4
Queen's	1	5	0	8	27	2
McGill	1	5	0	17	42	2
Guelph	1	4	0	12	27	2

LIGUE MONTREAL JUNIOR

St-Léonard	14	7	0	114	83	28
St-Michel	12	5	3	110	86	27
Boucherville	11	6	4	96	76	26
St-Jean	10	8	2	102	90	22
St-Victor	9	10	2	102	95	20
St-Hyacinthe	9	10	1	81	92	19
Roussin	8	12	2	80	94	18
Laprairie	2	17	2	60	152	6

LIGUE CENTRALE DU QUEBEC

Rive Sud	16	1	2	120	32	34
Verdun	9	6	4	64	61	22
Montréal	8	7	3	58	60	19
Notre-Dame	7	11	2	53	68	16
St-Hubert	6	9	4	50	70	16
Chambly	3	14	3	38	90	7

Gertraud Gabl victorieuse, Nancy Greene disqualifiée

GRINDELWALD (AFP) — L'Autrichienne Gertraud Gabl a remporté sa première grande victoire internationale dans le slalom spécial des 30e concours internationaux de ski féminin de Grindelwald en 78.83 devant les Françaises Isabelle Mir 77.79 et Marielle Goitschel 77.84.

La Canadienne Nancy Greene, 5e au classement officieux du slalom spécial de Grindelwald, a été disqualifiée ainsi que l'Américaine Karen Budge, 12e. Le classement officieux devient officiel sans changement pour les quatre premières places.

CLASEMENT (OFFICIEUX)

10 — Gertraud Gabl (Aut.) 39.1, 37.64, 76.83; 28 — Isabelle Mir (Fr.) 39.29, 38.50, 77.79; 3 — Marielle Goitschel (Fr.) 40.40, 37.4, 77.84; 4 — Wendy Allen (USA) 39.82, 38.70, 78.32; 5 — Rosie Fortna (EU) 39.54, 39.17, 79.21; 6 — Brigitte Seiwald (Autr.) 40.33, 39.09, 79.42; 7 — Kiki Cutter (EU), 40, 44, 39.02, 79.46; 8 — Gina Hathorn (Gr. Br.) 39.67, 39.84, 79.51; 9 — Rosi Mittermaier (All.), 39.23, 40.37, 79.60; 10 — Fernande Bochatay (Suisse), 40.59, 39.0, 79.79; 11 — Karen Budge (EU), 40.50, 39.30, 79.80; 12 — Iburgy Kaerbinger (All.), 40.11, 39.78, 79.89; 13 — Penny McCoy (E.U.), 40.40, 39.58, 79.98; 14 — Berni Rauter (Autr.), 40.42, 40.71, 81.13; 15 — Dikke Bersman (Nors.) 40.85, 40.33, 81.18.

N.B. — Nancy Greene, qui avait eu des temps de 39.93 et 93.24 et avait été provisoirement placée 5me au classement général, a été disqualifiée, de même que l'Américaine Karen Budge, 12me.

Nancy Greene, championne mondiale avait remporté, hier, sa première victoire importante de la saison, en triomphant d'une façon décisive dans le slalom géant de Grindelwald, centre de ski de Suisse.

Cependant, la victoire de cette importante épreuve féminine internationale de Ski alpin ne compte pas pour le championnat du monde, couronné par la Coupe du Monde.

L'étudiante de l'université Notre-Dame, âgée de 24 ans, et qui habite Rossland, en Colombie-Britannique, a mis 1:23.29 pour parcourir les 1,230 mètres (4,100 pieds) de la descente, battant facilement la championne olympique Marielle Goitschel, de France, qui a mis 1:23.89. Fernande Bochatay, de Suisse, s'est classée troisième en 1:24.14.

Au cours du dernier week-end, Mlle Greene avait pris l'avance dans la compétition pour le championnat mondial, en remportant la coupe Staufen, à Oberstaufen, en Allemagne de l'Ouest. Mlle Goitschel et Mlle Bochatay ont remporté chacune deux des épreuves à la compétition de Staufen, valant 25 points chacune, mais Nancy Green a accumulé 30 points, en se classant deux fois en troisième position, gagnant ainsi 15 points chaque fois.

Les autres Canadiens

Parmi les autres Canadiennes qui ont terminé la descente mercredi, on mentionne :

Judi Leinweber, 17 ans, de Kimberley, Colombie-Britannique, qui s'est classée 36e, en 1:32.79; Betsy Clifford, 15 ans, d'Ottawa, 55e, en 1:37.45; et Judy Crawford, 16 ans, de Toronto, 60e et dernière position, en 1:51.85.

Karen Dokka, 20 ans, de Vancouver, était au nombre des concurrents disqualifiées, pour avoir tombé ou avoir manqué des portes.

Parc accessible aux autos-neige

QUEBEC (PC) — Le parc St-Maurice, connu autrefois sous le nom de "Réserve du St-Maurice" sera accessible aux amateurs d'autos-neige, à partir du 12 janvier.

Dans un communiqué, le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gabriel Loubier, ajoute que des pistes pour les autos-neige ont été ouvertes sur une distance de 25 milles, dans la région du Lac Brown, y compris le circuit en montagne du Lac Inman.

Des mesures de sécurité seront appliquées, à l'intention des personnes qui se rendront en ces lieux. Ainsi, il sera obligatoire, pour les autos-neige, de circuler deux à deux, et les pilotes devront suivre les pistes indiquées sous peine d'expulsion.

Les adeptes du ski de tourisme (cross-country) sont également invités à se rendre au parc St-Maurice pour y pratiquer leur sport favori.

Plus de compétition pour le Dr Snelling

TORONTO. (PC) — Le Dr Charles Snelling, ancien champion senior du Canada en patinage artistique et membre de l'équipe olympique du Canada en 1964, accroche ses patins pour de bon cette fois.

Agé de 30 ans, le Dr Snelling a annoncé sa retraite pour se consacrer à ses travaux de médecine.

Il s'était retiré en 1953 après avoir remporté cinq championnats du Canada de suite, mais avait repris son titre en 1964 pour représenter le Canada aux Olympiques en Autriche où il s'est lassé 16e dans les simples pour hommes.

$360,000 pour un joueur de soccer

LONDRES. (PA) — Martin Chivers, un joueur d'avant âgé de 23 ans, a été cédé par le Southampton au Tottenham Hotspurs pour $360,000, le plus haut prix jamais payé pour le contrat d'un joueur de soccer.

Le Tottenham a payé $210,000 en argent plus Frank Saul, un joueur évalué à $150,000.

Le record antérieur était de $275,000 et avait été payé par Manchester United au Torino, d'Italie, pour les services de Denis Law, en 1962. Law et Chivers s'affronteront dans un prochain match Tottenham-Manchester en 1re ronde des éliminatoires de coupe.

Maris entreprendra sa dernière saison

ST-LOUIS (UPI) — Le voltigeur Roger Maris a déclaré hier qu'il n'est rien qu'il aimerait mieux que d'aider les Cardinaux de St-Louis à triompher encore une fois dans la série mondiale.

Hué à New York, puis acclamé à St-Louis, Maris a apposé sa signature au bas d'un contrat de $75,000, le même montant qu'il a reçu l'an dernier quand les Cardinaux l'ont obtenu des Yankees de New York.

Maris a toutefois laissé entendre qu'il entreprendrait au printemps sa dernière saison. Il est âgé de 33 ans. Toutefois, il n'a pas complètement fermé la porte à la possibilité d'endosser l'uniforme des Cardinaux pour une troisième saison, en 1969.

Les Cubs engagent Lou Johnson

A Chicago, les Cubs ont annoncé que le voltigeur Lou Johnson avait accepté l'offre de l'équipe pour la prochaine saison.

Johnson a été obtenu des Dodgers le 30 novembre 1967, en retour du joueur d'intérieur Paul Popovich et du voltigeur Jim Williams. L'an dernier, il a participé à 104 matches, et il a conservé une moyenne de .270, avec 11 circuits et 41 points produits.

"Je n'en veux pas aux Dodgers", a-t-il dit. "En fait, ils m'ont rendu un service, parce qu'ils ne gagneront pas de championnat pour une bonne période de temps."

Johnson, qui a porté l'uniforme de 17 clubs différents en 13 saisons, revient ainsi à l'équipe qui lui avait accordé sa première chance dans les majeures, en 1960.

Short et Woody Fryman acceptent

Les Phillies de Philadelphie ont annoncé hier que deux joueurs ont accepté l'offre de l'équipe, les deux premiers à le faire. Il s'agit de Chris Short, un lanceur, et Woody Fryman. Cet artilleur a été obtenu des Pirates de Pittsburgh, le 16 décembre.

Enfin, à Manchester, New Hamshire, où il participait à un banquet, le gérant Dick Williams, des Red Sox de Boston, a affirmé que le lanceur Jim Lonborg lancera comme artilleur débutant si la blessure qu'il a subie en ski est suffisamment guérie. La rumeur voulait qu'on recourrait à Lonborg à titre de lanceur de relève.

"S'il est suffisamment gueri pour lancer en relève, il le sera suffisamment pour commencer des matches", a dit Williams.

Honneur pour George Puce

RENO, Nevada. (UPI) — L'athlète George Puce, de l'Université du Nevada, a été proclamé l'athlète de l'année dans le Nevada. Le choix du Canadien a été faite par l'Association des rédacteurs sportifs de la Sierra Nevada.

Natif de Toronto, Puce escompte bien représenter son pays lors des Jeux olympiques de Mexico. Il mesure six pieds et cinq pouces, et fait osciller l'aiguille de la balance à 235 livres.

Puce détient des fiches de 198 pieds, 10 pouces et demi dans le lancer du disque, et de 60 pieds, 11 pouces et demi dans le lancer du poids. Il s'agit de records, tant au Canada que dans le Nevada et dans la Conférence interuniversitaire de l'Ouest.

NOUVELLE-DELHI (AFP) — En marchant pendant 152 heures (six jours, six nuits et huit heures), un Indien de 29 ans, Harbans Singh, a battu le record mondial de la marche ininterrompue, dans les environs de la ville de Hyderabad, au sud de l'Inde.

Le précédent record était détenu par Frances Parry Gilbert, qui, à Nairobi, en 1961, avait marché durant 151 heures.

FAITES LAVER VOTRE

pour
17¢
3 JOURS SEULEMENT
11-12-13 JANVIER
VOYEZ NOTRE ANNONCE EN PAGE 31

ACE
TRANSMISSION SERVICE
un des
PLUS IMPORTANTS SPECIALISTES EN TRANSMISSION AU CANADA
Estimation et remorquage gratuits
Garantie écrite de 4 mois ou 4000 milles ou GARANTIE A VIE
3 DEPOTS A VOTRE SERVICE
VILLE D'ANJOU
8700 est, Boul. Metropolitain 351-6650
GREENFIELD PARK
3118, Boul. Churchill (angle Taschereau) 672-5220
CARTIERVILLE
12185 Boul. Laurentien en face de Val-Royal 332-1937

PERDUS – BERGERS ALLEMANDS
Trois bergers allemands de race pure, à poil court blanc et brun, perdus dans les environs de Senneville.
Un mâle de 7 mois, deux femelles, 7 mois et 2 ans.
Récompense pour toute information utile.
866-8981 ou 453-5746

UN AUTRE PRIX DE
$1,000



Mr. Harry Tinkler
R. R. #1
Wright, Quebec
DISTRIBUÉ PAR
SUNOCO

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ch. 11 h.
Abitibi	—	8	7⅞	—
Algoma	—	18¼	18¼	—
Alliance	—	8	8	—
Alcan	200	28¼	28¼	28¼
Alcan 4½	—	36½	36½	—
ArgC pr	—	9	8¾	—
Asbestos	200	19	19	19
Atl Sug	—	13¼	13¼	—
Bq CN	200	10⅞	10⅞	10⅞
Bq d'Epargne	—	10¼	10	—
Bq Imp C	900	13⅞	13¾	13⅞
Bq Mont	2000	11¼	11¼	11¼
BQ N-E	—	15¼	15¼	—
Bq PC	—	8¼	8¼	—
Bq Roy	200	15¼	15¼	15¼
Bq Tor-D	—	14¼	14¼	—
Bell Phone	—	43¾	43¼	—
Brazil	500	13¼	13¼	13¼
BA Oil	—	42⅞	41¾	—
BC Forest	—	16¼	16	—
BC Phone	—	56	56	—
Brinco	—	320	315	—
CAE	—	10¼	10¼	—
Cal Pow	—	22¾	22	—
Can Cem	—	29¾	29¼	—
Can Iron	—	17	17	—
C Brew	200	7¾	7¾	7¾
C Brew (A)	—	34½	34½	—
C Brew (B)	—	43	43	—
C Hydroc Pr	—	16½	16	—
C I L	—	14¼	14¼	—
Cl Pow	—	31	31	—
C Marconi	—	6½	6¼	—
CPR	1000	56¼	56¼	56¼
CPR 53 Pr	—	10¼	10¼	—
CPI Pr	—	24¼	24¼	—
C Prino	—	14¾	14¾	—
Central Del	—	23¾	23	—
Chemcell	—	7¼	7¼	—
Col Cell	—	400	400	—
Comb Prod	—	405	400	—
Cominco	—	25½	25¼	—
Cons Bath	—	22	21¾	—
Consu Glass	—	13½	13½	—
Denequit	200	11	11	11
Denison	—	8½	8½	—
Dist Seag	—	42½	42¼	—
D Bridge	—	16	16	—
D Coal Pr	—	14½	15	—
D Corset	—	8	8	—
Du Fosco	—	18¼	18¼	—
D Glass	—	11	9¾	—
D Glass Pr	—	12½	12½	—
Dosco	—	8¼	8¼	—
D Stores	—	16	16	—
Domtar	500	10¼	10¼	10¼
D Text	—	17½	17	—
Du Pont	—	25¼	25¼	—
Falcon	300	95½	95½	95½
Fam Play	—	43	43	—
F Clection	—	13¾	13¾	—
Fraser	—	17¼	17¾	—
Fr Pete	—	795	775	—
Glengoin	—	270	255	—
GB Con Inv	—	14¼	14¼	—
GL Paper	—	16¼	16¾	—
Hawk Sidd	—	405	375	—
Hollinger	—	28½	28½	—
Home A	—	26	25¾	—
Husky Oil	—	22¼	22	—
Husky C pr	—	74	73½	—
Husky D w	—	12¼	12¼	—
Imp Oil	—	70	69¾	—
Imp Tob	—	13	12¾	—
Id Acce	—	20¼	19¾	—
Int Nickel	—	120⅝	120¾	—
Int Pap	—	36¼	36⅛	—
I Util	—	42¾	42¾	—
I Util P	—	42¾	42¾	—
Inter Pl	—	21¾	21¾	—
Invest Gr	—	8¼	8½	—
Jamaica	—	79	74	—
Lu Fin	—	340	330	—
Laclaw A	—	6¾	6¾	—
Laen M	—	13¼	13	—
McMillan	—	23½	23¼	—
Marit Elc	—	24¼	24¾	—
Marit T	—	19½	19½	—
Markbogh	—	6½	6½	—
Massey F	800	16¼	16¾	16¼
Melchers	—	29¼	29¾	—
McAllister	—	9½	9½	—
Mt Stores	—	34	34	—
Mitch R	—	10½	10½	—
Maison A	—	17¾	17¾	—
Maison B	—	18½	18½	—
Mre Corp	—	29¾	29	—
Morse B A	—	19¼	19¼	—
Mussens	—	4¼	4¼	—
NB Tel	—	13½	13½	—
NFLD Lat	—	9	8¾	—
Noranda	—	50¾	50¾	—
North C Gas	—	12	11¾	—
NS L P	—	9	9	—
Ogilvie	2800	16¼	16¾	16¼
Pac Pete	—	19½	19¼	—
Phillips C	—	9	9	—
Pow Corp	300	7¾	7¾	7¾
Price	—	9¾	9¾	—
QN Gas	—	10¾	10¾	—
QNG Tele w	—	335	335	—
Que Phone	—	14¼	14¼	—
Reitman's	—	11½	10¾	—
Reitman's "A"	—	10	10	—
Rio Algom	—	35	34¾	—
Rolland (A)	—	8	8	—
Ronalds F	—	16	16	—
Rothmans	—	27	26¾	—

	Ventes	Haut	Bas	Ch. 11 h.
Royal Trust	—	18⅛	18	—
St-L Cem (A)	—	15	15	—
Slade F	—	10¼	10¼	—
Scott LaS	—	44	43	—
Shell Can	—	33¼	33¼	—
Shell I pr	—	34	34	—
Shell I w	—	16¼	16⅛	—
Shop Save	—	11½	11½	—
Simpsons	—	34¼	33½	—
Soc GF	—	6⅝	6½	—
Sogemines	—	14¼	14	—
Steel Can	1200	19¼	19¼	19¼
Steinbg (A)	—	16⅝	16½	—
Steinbg pr	—	87	87	—
Texaco Can	—	32	31⅞	—
T Grp (A)	—	7⅝	7½	—
Tr-C PL	—	27½	26⅞	—
Tr Mt PL	—	17¼	17	—
Trust G Pr	—	22½	22½	—
Un Corpinte	—	19	18⅝	—
U Westburne	—	7¼	7¼	—
Versafood (A)	—	13½	13½	—
Wajax	—	15¼	15¼	—
Walk GW	—	34½	33⅝	—
W et Knapp	—	15	12	—
WCoast Tr	—	22	22¼	—
Zeller's	—	37½	37½	—

Bourse Canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

	Ventes	Haut	Bas	Ch. 11 h.
Agassiz	1000	40	40	40
Ajax	—	17	16	—
Amg B Bel	—	7½	7½	—
Amerontum	—	5	5	—
Am Metro Ent	—	235	235	—
Anthonian	1000	8½	8½	8½
Arno	—	5	4½	—
Baker Talc	—	26	26	—
Bateman	—	6½	6½	—
Beauce Pl	—	9	8	—
Bellechasse	—	7½	7½	—
Block River	—	8	7½	—
Blue Bon	—	265	265	—
Bruce-Presto	—	8	8	—
Burnt Hill	1500	60	60	60
Comfio	—	395	395	—
CS Pete	—	365	365	—
CDRH	—	8¾	8¾	—
C Magnesite	1000	33	33	33
C Security A	—	300	275	—
Conon Mines	—	30	27	—
Cassidy's	—	7¼	6¾	—
Chmiley	400	410	410	410
Chimon	—	10	10	—
Coastal M	—	8	8	—
Cmmdore	—	325	325	—
Cominga	1000	17	17	17
C Ceramo	—	13½	13½	—
C Montoho	1000	50	49½	49½
C persh	—	20	20	—
CQ Smelt	200	269	269	269
C Virginia	—	65	67	—
Crgmines	—	70	65	—
Credo	—	28	28	—
Crwnbrdg	—	18	18	—
Delta Elect	—	330	330	—
Devil's Elb	500	9½	9	—
Dom Exp	—	19	19	—
Dumont	—	22	21	—
East Gold	600	234	233	234
East Sull	—	620	560	—
Fab Met	—	7½	7½	—
Fano	—	5½	5½	—
Fidelity	—	22	21	—
Fox Lake	—	6½	6½	—
Furiana	—	260	260	—
Glen Lake	—	235	230	—
Grt W Min	—	59	58	—
Grissol	—	410	370	—
Gurdn Mines	—	49	41	—
Inland Ch	—	6¾	6½	—
Inspirtn	—	150	140	& —
Int Atlas	—	20	18	—
I Dretg	—	5½	5½	—
Jam Bay	—	66	63	—
Kel Mng	—	17	17	—
K Desmond	—	19	19	—
Kent Av	—	36½	35	—
Kodiac P	—	97	85	—
Kontiki	—	7	7	—
Ldufault	—	11	11	—
Lemieux Cp	—	37	37	—
Lingside	—	4½	4½	—
Lawney	—	24½	24½	—
Lauonna G	—	15½	15	—
Massval	2000	10	10	10
Merrill	500	200	200	200
Mt Cartier	—	13	12	—
Mariner	—	235	220	—
Martin Bird	—	¼	¼	1⅛
Mattagami Ex	—	5	5	—
Milado	—	27	26	—
Molybia	—	17	17	—
Nogonta	—	8½	8	—
Nat Malartic	1 85	1 95	1 85	—
Nemrod	—	15	15	—
New Assoc Dev	—	6	9	—
New Bosko	—	15	20	—
New Insco	—	16	19	—
New Lorie	—	7	9	—
New Miller	—	3½	4½	—
New Pascalis	—	30	35	—
Nipiron	—	20	30	—
Norque	—	5	5	—
Nouvelle	—	38	48	—
Oklend	—	1	2	—
Olympus	—	2	2	—
Prado	2 10	2 30	2 00	—
Quejo	—	3	6	—
Radio Hill	—	70	80	—
Ran Lux	—	—	25	—
Rand Mal	—	2	5	—
Seaway	—	2	4	—
Scott Chip	—	1	2	—
Scandia Mng	—	5	15	—
Starlight	—	¼	1⅛	—
Sullico	4 50	5 50	4 50	—
Thunder Bay	1 00	1 20	1 00	—
Timrod	—	10	—	—
Waco Pete	—	4	7	—
watson Lake	—	1	3	—
Wm Leys	—	2	4	—
Weegee	1 45	1 55	1 45	—
Young Dave	—	13	15	—

titres au comptoir

Cours fournis par

Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Apeta	12	14
Africana	35	45
Advance RL	6	8
Acanic	2	5
Albatross	20	25
Amal Mng	5	—
Americ	5	7
Amer Chib	2	5
Arnora	—	1½
Beauchemin	—	40
Bold Mt	3	5
Boma Chib	10	15
Beauport Holding	15	20
Bracemac	9	12
Burrex	11	14
Chibtown	40	45
Clearwater	10	15
Ciera	15	20
Columbia River	40	45
Con Javelin	11¼	11¾
Cuvier	3	5
De Lesseps	60	70
Dasson	—	10
Dorai	15	25
Dubisson	2	4
Ducras	60	70
Elmac	2	4
En-O-La Ex	—	10
Ganda Silver	4	7
Gaspe Copper	44	46
Gaspesia	—	25
Gibson	3	8
Gold Star	5	10
Grt Lake Nickel	3 30	3 50
Hucamp	55	60
Independent	3	5
Iroquois	10	20
Imperial Mineral	—	25
Jack Waite	1	3
Jubilee	35	50
Juma	5	10
Kewagama	5	8
Kukatush	7 00	8 00
Lake Beaver	15	18
Leeds Metal	7	12
Little Tex	—	10
Lun Echo	25	30
Madex	25	35
Main Oka	7	12
Mt. Cartier	40	48
Mariner	25	30
Martin Bird	¼	1⅛
Mattagami Ex	—	5
Milado	—	10
Molybia	20	25
Nogonta	26	30
Nat. Malartic	1 85	1 95
Nemrod	15	—
New Assoc. Dev	6	9
New Bosko	15	20
New Insco	16	19
New Lorie	7	9
New Miller	3½	4½
New Pascalis	30	35
Nipiron	20	30
Norque	5	8
Nouvelle	38	48
Oklend	1	2
Olympus	2	2
Prado	2 10	2 30
Quejo	3	6
Radio Hill	70	80
Ran Lux	—	25
Rand Mal	2	5
Seaway	2	4
Scott Chip	1	2
Scandia Mng	5	15
Starlight	¼	1⅛
Sullico	4 50	5 50
Thunder Bay	1 00	1 20
Timrod	10	—
Waco Pete	4	7
watson Lake	1	3
Wm. Leys	2	4
Weegee	1 45	1 55
Young Dave	13	15

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Klopen and Co.

	Achat	Vente
Boue d'Erumomie Que	6¼	7
Bank West	13	14
BC Moly	8½	9¼
Corrier	8	9½
Chartered Credit	2¼	3
Cons Then	6½	—
Credit St. L "B"	15½	17
Crown Life	19½	20½
East C Sov	4¼	5¼
Grenoche	2 50	3 00
Ind Life	12	15
Income	7	8
Int. Systcms	22	23
Jenkins	16	18
La Prez	14	15
Les Prevoy	6½	7½
Lincoln Trust	5	6
Loeb wts	23	26
London Life	42	44
Monarch Life	45	75
NS Trust	47	49
id. S pr	47	49
NW Life	6½	8
Pac Gas	14	15
Paca	1 15	1 40
Permenlar	14½	16
Seaboard	6½	8
Scintrex	13¼	15¼
Simcoe wts	0 60	—
Supersol	4	4¼
Soc d'Arm et Fin	22	24
Stabilite	3¼	4
Steadman	24	25
Trizec	1 75	2 25
Un Amus	—	24
id. B	—	23
Well Bank	1¼	1¾
Wind Lite	7	7¼
Velcro	47	48
Zodiac	1 35	2 00

Le cours de l'or remonte sensiblement à Londres

LONDRES (AFP) — L'or est de nouveau remonté sensiblement ce matin à Londres pour la deuxième journée consécutive, principalement aujourd'hui sous l'effet d'un important ordre d'achat émanant d'un seul client. L'identité de celui-ci n'est pas révélée, mais l'ampleur de son achat porte à croire qu'il s'agit d'une banque centrale n'appartenant pas au "pool international de l'or".

Il s'ensuit que la demande au "fixing" de l'ouverture a été légèrement supérieure au volume normal. L'offre n'était d'autre part que "modérée" et bien que la demande ait été presque entièrement satisfaite, probablement avec l'aide du "pool international", le cours moyen s'est inscrit à 35 dollars 17 cents l'once contre 35.14⅛ hier. En l'espace de deux jours le cours est ainsi remonté de 3.25 cents, effaçant un peu plus de la moitié de la baisse intervenue après l'annonce des mesures de défense du dollar.

Cours du dollar

Le dollar canadien est en hausse de 1.64 et est coté en argent au comptant à $0.92 11/32. La livre sterling baisse de 21.64 à $2.40 31/32.

Le dollar américain est en hausse de 1.16 à $1.08 5/16 par rapport au dollar canadien. La livre sterling gagne 1.32 à $7.61 1/16.

du parquet de la bourse

Ton mixte à Montréal, gain modique à N. York

Les écarts des cours demeurent étroits et sont mixtes en début de séance à la **Bourse de Montréal** ce matin.

Falconbridge Nickel gagne ½ à 95½. La banque Royale, Abitibi Paper et Stelco progressent de ⅛ chacun.

Canadien Pacifique se replie de ⅝ à 56¼. La banque de Montréal, Alcan, Brazil et la banque de Commerce fléchissent de ⅛ chacun.

Dans le secteur minier à la Bourse Canadienne, Consolidated Quebec Smelting et North American Rare Metals reculent de 1 cent à $2.69 et 39 cents respectivement. Silvertown gagne 2 cents à 50 cents et Wisconsin ½ à 31 cents.

* * *

Les cours sont mixtes à l'ouverture de la **Bourse de Toronto** ce matin. Le marché est peu actif.

Bow Valley gagne ¼ à 13¼ et Chemcell ⅛ à 7⅜. Levy Industries perd ¾ à 38 et Imperial Tobacco ⅛ à 12¾.

Aux aurifères, Kerr-Addison perd ⅛ à 18½ et Leithch gagne ⅛ à 12½. Les pétroles sont plutôt inactifs ce matin, Husky gagne ⅛ à 22½. Aux métaux, Rio Algom gagne ¼ à 34⅝.

* * *

Le marché de **Wall Street** débute activement et se raffermit légèrement ce matin.

L'indice Dow Jones marque un gain modique de .41 à 904.36 mais l'ensemble des cours enregistre une meilleure tenue que ne l'indique le Dow Jones, dont les principales composantes, les "blue chips", sont sans tendance bien définie ce matin.

Les titres en hausse l'emportent sur les baisses par plus de 2 contre 1.

* * *

LONDRES (Reuter) — Les cours ont marqué un fléchissement aujourd'hui à la Bourse de Londres, en attendant les derniers rapports sur le commerce britannique. Lorsque l'on a constaté que ceux-ci n'étaient pas aussi mauvais que l'on ne l'avait tout d'abord cru, plusieurs valeurs-clé ont repris le terrain perdu.

* * *

PARIS — La tendance est cet après-midi plus irrégulière bien que les points de hausse soient encore majoritaires. Après les deux dernières séances de très vive reprise, il semble donc que cet après-midi, certains ajustements se produisent. Aucun facteur conjoncturel ne peut en effet actuellement alimenter une hausse continue. La clientèle n'a pratiquement pas participé en effet au mouvement de ces deux derniers jours. Les affaires sont restées limitées.

NEWyork

par la PRESSE CANADIENNE

CLOTURE DU 10 JANVIER 1968

ACF Ind	13600	46⅛	45⅞	46⅛ + ⅜
Address	12100	74⅞	73¾	74⅞ — ⅝
Admiral	7200	18¾	18½	18½ — ⅛
Alcan Al	28000	27¼	26⅝	26⅝ — ⅜
Alleg Cp	6200	14	13⅝	14
Allis Chal	28200	36⅛	35⅝	35⅝ — ½
Amerad	130200	86⅞	83½	86 +1⅛
Am Airlin	18800	31½	30⅞	31¼ + ¼
Am Can	15500	51⅜	50⅝	51⅜ + ⅝
Am Cyan	43600	27¼	26½	26¾ + ¼
Am Home	18300	56⅜	55¼	56 + ⅛
Am Mot	28000	13¼	12⅝	13¼ + ½
Am Smelt	11400	76¾	74⅛	76½ +2¾
Am Std	13400	33	32⅞	32⅞ —
A Tel T	70300	54¼	53¾	54⅛ + ⅛
Am Tob	14900	33⅞	33½	33½ — ⅜
Ampex Cp	14400	35¼	34⅜	34⅜ — ⅞
Amsted	7000	56	55⅜	55½ + ¼
Anaconda	40300	46¾	46	46⅛ — ⅛
Armco Stl	18700	49⅜	49	49⅜ + ⅛
Armst Cx	7100	56⅛	56	56¾ + ⅛
Avco Corp	18800	60	58⅛	59⅛ +1⅛
Babcock W	5800	47	46⅞	46⅞ —
Beech Airc	4500	39¼	38½	39 — ⅜
Bell How	2500	86½	85⅝	85⅝ —1¼
Benef Fin	15200	35¼	34⅜	35½ + ⅞
Beth Steel	19700	33⅞	32¾	32⅞ — ⅝
Boeing	26600	83	82⅜	82⅝ — ⅜
Borden	11300	35¼	34¾	35 + ⅛
Borg Wa	15300	32¼	31½	32 + ½
Bos Edis	3400	40⅛	39¾	40
Brist My	65800	72⅝	70¾	72 +1¾
Brunswk	39900	15⅞	15½	15⅝ — ⅛
Bucy Er	4200	37	36½	36¾ + ⅛
Burl Ind	15300	39⅛	38½	39 — ⅛
Burrghs	22200	181⅛	175	181⅛ + 4⅛
Calum H	8700	48	47¼	48 + ⅜
Camp RL	5400	26⅞	26⅛	26⅛ — ¼
Camp S xd	15200	29⅝	28¾	29¼ + ⅜
Can Dry	2300	32⅜	31⅞	32⅛ —
Can Brw	1000	7½	7¼	7¼ — ⅛
Cdn Pac	600	55⅜	54½	54½ —1
Case JI	11500	127⅛	123⅜	123⅜ + ½
Cater Tr xd	15500	43½	42⅝	43¼ + ⅛
Celanese	8200	63¼	62	62½ —1
Ches Oh	3000	64	63⅜	64
Chrysler	23100	57⅝	55¼	57⅛ +1⅜
Cities Sv	20900	50¼	49⅛	50¼ +1⅛
Clark E	4700	28	27⅝	28 + ⅛
Clevite	8300	57½	55½	57½ +2
Coca Cola	10300	129½	128	128¼ +1
CBS	85000	51⅞	50¼	50¾ — ⅜
Comi Solv	12800	40½	39⅞	40
Com Sat	5800	48¼	47¼	47¾
Con Edis	11800	34⅛	33⅝	34
Contain	16800	32⅜	31⅞	32⅜ + ⅜
Cont Can	12800	50¼	49¼	49¼ —1
Cont Oil	11800	73½	72¾	73
Cntr Da	43900	141⅝	132⅝	141¼ +8¼
Copw Stl	106400	23⅛	22½	22½ — ⅝
Corn Pd	13000	41¾	41	41⅜ + ⅛
Crane Co	800	52⅝	52⅜	52⅜ — ⅛
Cr Zell	11900	46⅜	45⅞	46⅜ + ⅜
Cruc Stl	40800	35¾	34⅝	35¼ — ⅛
Curtiss W	10400	25⅞	25⅛	25⅜ + ⅛
Deere	13400	54¾	53½	54¾ +1
Det Stl	10600	21⅜	20⅝	21¼
Dome M	2100	53⅛	53⅜	53⅜
Dow Ch	3700	86⅜	85⅛	85⅜ —1⅛
du Pont	9800	151¼	149½	150½
East Ko	16900	142¼	139¾	140¼ —1
Eaton Y T	3400	33¾	33½	33½ + ⅛
EG G Inc	30800	49	46¼	48¾ +1½
El Pas NG	11800	20¾	20⅛	20¾
Eltra	4300	37⅛	37⅛	37⅜ — ⅛
ESB	6600	25⅛	24¾	25¼ + ⅛
Essex Wire	8300	42⅞	41⅝	42⅝ +1⅛
Ethyl Corp	2100	19¼	18⅞	19
Ex-Cell-O	4000	36½	35½	35½ — ⅝
Fair Cam	9600	85¼	82½	85 +2½
Firest	8300	58	57⅜	57⅞ + ⅛
FMC Cp	13000	36½	36⅛	36½ + ⅛
FMC Cp pf	1600	54	53¾	54 + ⅛
Ford Mt	18700	54⅜	54¼	54¼ — ⅛
Frueh Cp	24600	38⅜	37⅜	37⅝
Gen Dyn	26100	61⅛	60⅜	61½ + ⅜
Gen Elec	19200	99⅛	98⅛	98⅞ — ⅛
Gen Fds	10900	73¼	72¼	72¼ —1¼
Gen Ins	11700	53⅞	53	53⅜ — ⅛
Gen Mills	9100	36⅞	35⅝	36¼ + ⅜
GMC	21800	82⅜	81⅞	82¾ — ⅛
G P Cem	6500	14⅛	14½	14¼
Gen Prec	12900	74⅛	74	74¼ — ⅛
G Tel El	28000	45½	44⅝	45⅞ + ⅛
Gen Tire	8600	29	28⅜	29
Ga Pac Cp	2400	62¼	61⅜	61⅜ — ⅜
Goodrich	7400	69⅝	69	69¾ — ⅛
Goodyr	20600	53⅞	53¼	53¾
Granby M	700	63	62¼	62½ —1
Grand Un	13300	21¼	20⅝	21¼ — ⅛
Gt A P	7700	30½	29⅞	30¼ + ⅛
Gt No Ry	1600	57⅜	57	57¼
Gulf Oil	8600	78¼	77⅜	78⅛ + ⅛
Heinz	12400	49⅛	48¾	49⅛ + ⅛
High Vit E	10400	30¼	29⅜	29⅝
Honevwl	4500	63⅜	62½	63¼ + ⅛
Honeyvl	11800	103¾	101	102⅞ +1¾
House Fin	9900	33	32⅛	32½ — ⅜
Hud B M	100	62¼	62¼	62¼ — ⅛
Ill Ct Ind	800	60	59⅝	59⅝ — ⅜
Ing Rand	21200	44¼	43	43⅜ — ⅜
Ins N Am	30000	64¼	62¾	64⅝ + ⅜
Interlk Stl	1000	31¼	30¾	31
IBM	9000	604½	599¼	604 +5½
Int Harv	11700	36⅞	36¼	36⅞ + ⅜
Int Nick	6600	112½	111½	111¾ —1¼
Int Pap	269200	34⅛	33	33⅞ + ¼
Int el T	2100	108½	106¼	108½ +2½
Johns M	3900	59⅛	57⅝	57¾ —2
Kays R	8300	32	31⅜	31¾ + ⅛
Kellog	8700	45¼	44¼	45 + ⅛
Kendall	700	55	54¼	54¼ —1
Kennecot	5900	45⅜	44⅝	45 + ⅛
Kresge	6600	88½	86½	88½ +2¼
Kroehler	1600	24	22½	24 +1⅝
Lib McNL	6600	16	15¾	15⅞ — ⅛
Litton In	53600	95	92¼	95 +1
Lock Air	28000	51⅞	50½	51 — ⅛
Loews Th	11200	137¼	133	137½ +4½
Mod S G	14900	12	11⅝	11⅝ — ⅜
Mogvex	19300	39½	38¾	39½ + ¾
Mallory	700	60½	60	60 — ⅜
Marath O	17400	85¾	83¾	84½ —1⅞
Marine M	5300	32⅜	32¼	32⅛ — ⅛
Marq Cm	2600	14¾	14⅝	14¾
Marsh Fld	300	63¾	63	63⅞ + ⅞
Martin M	48400	22⅜	21¾	22⅛ + ⅜
Mass Fer	12100	12¾	12¾	12⅞ + ⅛
McDon D	32400	50½	48¼	50¾ +2¼
McGr Hill	3900	47½	46¼	46¾ — ½
McIntyre	200	91½	90½	90½
McKee	1100	43½	43	43¼ — ⅜
Merck	10600	81½	80⅜	81¼ + ⅛
MGM	3000	49⅞	49¼	49½ + ⅛
Mimi Rs	2300	38¾	37⅞	38¼ — ⅛
Min MM	10100	90½	89	89¼ —1¾
Mohasco	10400	24⅜	23¾	23⅞ — ⅜
Mnsnto	13900	48⅝	48	48⅛ — ⅛
Mt Ward	148100	26½	24¾	26¼ +1⅝
Motorola	8900	105	103¼	105 + ½
N Cin R	9500	119¾	118	119¼ — ½
Nat Dairy	13000	36⅞	35¼	36
Nat Dist	6000	42⅜	41¼	41½ — ⅜
Nat Gyps	2200	43⅞	43⅝	43⅝ — ⅛
Nat Lead	11900	67⅜	67	67¼
N Y Cnt	9000	74	72½	73 — ½
Nor Pac	2400	54	53⅞	54 + ⅛
Northrop	18500	41⅜	40¼	41¼ — ⅛
Outb Mor	8000	29⅞	29¼	29⅜ + ⅛
Pac Pete	19400	18	17⅝	17⅞
Pan Am	32300	22½	22¼	22¼
Pa RR	7900	59⅜	58¼	58⅜ —1
Parke Da	15700	28¼	27½	28 + ⅜
Pepsi Co	13800	42⅜	41⅝	42 + ½
Perkin El	14200	37¾	37	37⅜ + ⅜
Pfizer	20200	65½	64⅜	65 + ⅛
Phila D	3300	70¼	70¼	70¼ — ⅛
Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm. net
Phil Mc	23400	50	48⅛	49¼ +1½
Pit Bow	7600	70¼	69¼	69⅞ + ⅛
Pit Pl	2100	70¼	70	70¼ + ⅛
Polaroid	13700	228	223	224½ —3¼
Proc G	4200	90½	89¼	90¼ —1¼
Pullman	4300	51¼	50½	51¼ + ⅛
RCA	39500	51¼	50½	51¼ + ⅛
Raist Pr	3900	24¼	24½	24¾
Repub St	4900	45	44⅜

701 ECOLES DE METIERS

AUTOMATION
DATA PROCESSING INSTITUTE

HOMMES ET FEMMES DE 16 A 45 ANS

COURS DU JOUR OU DU SOIR EN FRANÇAIS

COURS DE MACHINES IBM

• PERFORATION • SYSTEMES • PROGRAMMATION

(KEY PUNCH)

Postez ce coupon aujourd'hui sans aucune obligation ou signalez, de 9 a.m. à 9 p.m.

861-5426

AUTOMATION DATA PROCESSING
1242 PEEL (près du métro) MONTRÉAL

Sans obligation, faites-moi parvenir tous renseignements sur les cours de machines IBM.

NOM ..... AGE.....

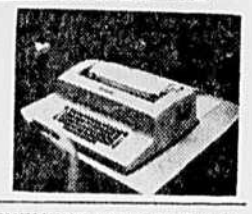
ADRESSE .....

VILLE ..... TEL. .....

L.P.4

L'INSTITUT D'ORDINATEUR ÉLECTRONIQUE DU CANADA

CENTRE DE COMMUNICATIONS IBM 2741 RELIE DIRECTEMENT A L'ORDINATEUR IBM 7044 DU CENTRE DES DONNEES IBM DE TORONTO



LE SEUL CENTRE D'ENTRAINEMENT AVEC INSTALLATION D'ORDINATEUR A LIGNE DIRECTE OFFRANT L'INSTALLATION A DES

PRÉPOSÉS AUX ORDINATEURS

IBM — Entrainement sur machines IBM: perforatrices et programmatrices

- Aucune expérience requise
- Apprenez tout en travaillant
- Cours jour et soir
- Frais minimes

VENEZ, TELEPHONEZ ou postez ce coupon maintenant **849-4563**

L'INSTITUT D'ORDINATEUR ÉLECTRONIQUE DU CANADA LTÉE
2015, rue Drummond, porte 250

NOM ..... AGE .....

ADRESSE .....

VILLE ..... TEL. .....

PERFECTIONNEMENT DE LA MAIN D'OEUVRE

DESSIN INDUSTRIEL
SOUDURE : gaz - électricité - argon
Mécanique - Auto - Diesel
COURS JOUR — SOIR — CORRESP
INFORMATIONS DES MÉTIERS
GRATUITEMENT
DIRECTEMENT DE L'INSTITUT D'ENTRAINEMENT SPÉCIALISÉ DU QUÉBEC
271-3593
65 OUEST, JEAN-TALON MONTRÉAL, P.Q.

de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.
JOURS DE FETE ET APRES 9 h. P.M. — 488-3834

I.B.M.
PROGRAMMATION D'ORDINATEUR
("COMPUTERS")

"KEY-PUNCH"
SUR 024 — 026 — 029 — 056 — 059

CENTRE D'ETUDES SPECIALISEES INC.
849-4587

RADIO — TELEVISION

Ecoles de radio, d'électronique et de télévision
Cours du jour, du soir et du samedi

TELEVISION EN COULEUR
Demandez votre brochure

8407, BOULEVARD ST-LAURENT
TEL.: 381-6258

APPRENEZ métier de barbier Ecole Labrosse, 3241 Est Ste-Catherine

APPRENEZ métier barbier. Coupe au rasoir. Conditions avantageuses Ecole Ruel, 4377 Notre-Dame ouest, 935-3128.

COURS de caissière, 3 soirs par semaine. Informations: 523-6114.

DEPLIANT gratuit pour apprendre reparation montres, horloges, réveils, bijoux, Institut d'Horlogerie, 4379 St-Hubert, 523-7623.

705 STUDIOS DE DANSE

APPRENEZ à danser, danses modernes. Park Dance Studio, Mlle Paré, CR. 2-7040.

ECOLE de danse Suzanne, cha cha, rumba, tango, etc. Samedi: ballet, 2506, boul. Rosemont, 279-3588.

ECOLE de danse Suzanne, cha cha, rumba, tango, etc. Samedi: ballet, 2506, boul. Rosemont, 279-3588.

708 COURS — INSTRUCTION

ANGLAIS

ESPAGNOL, ALLEMAND, FRANÇAIS, SEMI-PRIVE OU PRIVE, 3 NIVEAUX, A PARTIR DE $1.24 PAR PERIODE. MONTREAL LANGUAGE SCHOOL, 900 OUEST, SHERBROOKE — 849-5871

APPRENEZ à danser facilement. Centre Culturel d'Outremont, Mlle Landry, CR. 2-7040.

ETUDIANT UNIVERSITE ET PROFESSEUR CECM DONNERAIENT COURS PRIVES AU NIVEAU SECONDAIRE. 388-8836 OU 334-5940.

ENSEIGNONS dactylographie, allons domicile, diplôme, louons, vendons dactylographes, 681-1434, 132-3044

PROFESSEUR espagnol donnerait cours privés langue, aussi domicile. 526-5158.

VENUS FASHION STUDIO
Cours individuels, coupe, dessin, couture, préparant une carrière de dessinatrice ou modiste, prospectus sur demande. 1461, rue Bleury, 288-0710.

855 ASSURANCE

A.A.A. assurance auto, 12 versements, acceptons cause boisson accidents, 1ère licence, permis suspendu. LA. 6-5557 — Soir: FE. 4-3001.

ASSURANCE auto immédiate. Aucun refus. 9 versements. Prix attrayant. 271-2454.

859 CARTES PROFESSIONNELLES

ASTROLOGUE scientifique, conseiller J. Thuillier, 10,392 boul. St-Michel, 381-4386.

CHOQUETTE STANISLAS, maladies vénériennes, syphilis, gonorrhée, 2260 boul. Pie-Ix. CL. 5-9089.

INSTITUT MEDICAL psychologique, désordres psychologiques, sexuels, nerveux, 112 ouest, boul. St-Joseph. 272-3335

J. F. ROCHELEAU, maladie de peau, génito-urinaire, maladies des organes, 3431 avenue Laval, 288-2424.

VÉHICULES-MOTEUR

913 EQUIPEMENT NEIGE

SOUFFLEUSE à neige Lawnboy, excellent état, valeur $250, pour $100. Monsieur Lévesque, 271-9243.

914 AUTOS-NEIGE

AUBAINE, 15 H.P. Snow Prince, garantie 1 an, neuf, $650. 663-1733.

AUTO-NEIGE de marque Snow-Jet 1967, 15 forces, pratiquement neuve, $800. S'adresser à : 34, Saint-Jacques, Charlemagne.

BOMBARDIERS 2 cylindres, 1968, 18½ forces, aussi 1966 14½ forces. Particulier, 676-1958.

NEUF et usagé, ski-doo Bombardier, Alouette, Diablo-Rouge, 16 à 20 forces, prix spéciaux, termes faciles. Sportlab, 4, boulevard Martin, Laval, à l'entrée nord-ouest du pont Viau. Ouvert chaque soir jusqu'à 9 heures. 667-8712.

POLARIS 14.5 H.P. 1967, remorque, équipement. Après 4, 744-6573.

RENAULT Caravelle convertible sport à échanger pour skidoo. DU. 7-6044

SNOW PRINCE 1967, 16 forces, 3 semaines d'usage. 722-6156.

2 SKI-DOO Bombardier, super Olympic, environ 20 heures d'usage avec trailer double. Vente cause déménagement. Véritable occasion. 352-3353, après 6 h. Jour : 352-4810.

SKI-DOO, 14½ forces, Bombardier 1966, chenilles neuves, parfait, 625-3006.

2 SKI-DOO Bombardier 1967, 14½ forces, trailers doubles, ensemble $1575. 843-5375.

2 SKIDOOS, marque Snow Jet, modèle 1967-68, 20 forces, 2 toiles, 1 trailer simple, 2 costumes skidoo, 2 casques protecteurs, 2 paires bottes, 3 lunettes. Prix à discuter, 669-4969.

SKIDOO Bombardier 1964, 19½ forces, remis à neuf. 663-2479.

SKI-DOO Shisroule 1966, $350. 653-4390.

SKIDOO Bombardier 1967, Super Olympique, parfaite condition. Richard Demers, 384-6626.

2 SKI-DOOS "Bombardier" 1964, trailer, total : $800. Aubaine. 352-4392.

SKI-DOO Bombardier 8 H.P. Condition excellente, $350. 473-6376.

915 TRACTEURS

TRACTEUR John Deere, 8 h.p., souffleur, faucheuse 36", 659-1352.

921 BATEAUX — MOTEURS YACHT

CRUISER 20' moteur Johnson, 75 forces, moitié prix, départ, DU. 7-2432.

925 MOTOCYCLETTES — SCOOTERS

TRIUMPH Bonneville 1967, parfaite condition. 509 Bourgeoys, Pointe Saint-Charles.

YAMAHA 1967, Scrambler, bleu, bas millage, très bon prix, 679-3566, après 4 h.

927 REMORQUES - ROULOTTES

ACHETERAIS comptant, particulier, roulotte usagée, 17 pi. Tout équipée. 722-0665.

LOCATION Floride. Réservez maintenant. Roulottes, tentes-remorques. Camp Trailers, 255-8881.

MAISON mobile, Champignon 42 x 10, Marieville 589-4616.

ROULOTTE Glendale Deluxe, 36 x 10, à sacrifice. 984, boulevard Labelle, Chomedey.

ROULOTTE 16 pi., équipement complet, comme neuve, freins électriques. 678-2804.

929 REPARATIONS D'AUTOS — CAMIONS

AUCUN COMPTANT
PAIEMENTS MENSUELS
REMORQUAGE GRATUIT

REPARATION MOTEURS, TRANSMISSIONS, MECANIQUE GENERALE, PEINTURE, DEBOSSAGE.
OUVRAGE GARANTI
3930 est Ste-Catherine
527-8861
Remorquage 24 heures par jour

ATTENTION, NOUS REPARONS, VENDONS RADIATEURS, CHAUFFERETTES, RESERVOIRS. 937-3929.

DEBOSSAGE A BAS PRIX
ESTIMATION GRATUITE
GARAGE ANDRE
JOUR : 661-1330 — SOIR : 677-6773

931 ACCESSOIRES D'AUTOS, CAMIONS

MOTEUR Corvair, transmission automatique, 1962, meilleure offre. 653-3577.

TOIT de fibre de verre pour Triumph TR4. 322-8893.

936 CAMIONS A VENDRE

• 2 CAMIONS CITERNES •

Mercury 1960, capacité 1250 gallons.

G.M.C. 1954, capacité 1650 gallons.

LACHUTE (INTERURBAIN) 562-3824

BELL Telephone, Canadien National, Patates chips, Coca-Cola camions. 482-8418.

CAMION 54, 2 tonnes, avec boîte pour déménagements. S'adresser 8385, 7e Avenue, Saint-Michel. 721-9183.

CAMION Fargo 1968, W-100, ¾ tonne, traction sur 4 roues 4 vitesses manuelles, suspension renforcie et autre équipement régulier ; aussi pelle de 8 hydraulique. Très commode pour neige, Maurice Dupuy, 254-4961.

CAMIONS ET TRAILERS CITERNES
J'AI EN MAIN PLUSIEURS DE CES VEHICULES DE DIFFERENTS GALLONNAGES POUR GAZOLINE ET HUILE
ILS SONT RECONDITIONNES ET D'UNE APPARENCE IMPECCABLE.
VENEZ LES VOIR
PLUSIEURS TRACTEURS ET DOMPEURS
REAL BIENVENU CAMIONS ENRG
CENTRE D'ACHATS DOUVILLE
PROVINCE 3-0408
UNIVERSITY 1-4431
ST-HYACINTHE

CAMION Fargo Transi-Van 1968 6 cylindres. Pour livraison légère meilleur prix en ville. Condition facile léger comptant échange accepté. Maurice Dupuy, 254-4961.

CAMION G.M.C. 1963, pick-up, tonne, 6 cylindres, bas millage, très propre, échange accepté. Aucun comptant requis. Maurice Dupuy, 254-4961.

2 CAMIONS, 1 dompeur, 1 towing, tout équipé. 666-6349, soir.

CAMION ½ à 5 tonnes, Pick-Up métro, dompeuse, vannes 12 à 18 pieds. Georges Robert Auto, 5870 St-Laurent.

CHEVROLET panel 62, ½ tonne, mécanisme garanti. Prix intéressant, facilités de paiements. Téléphoner 521-3265.

ECONOLINE, Mercury 1964, 33,002 milles, très bonne condition, particulier. 352-0463.

ECONOLINE, autobus 1962, 8525, très bonne condition. M. Latour, 688-9200.

ECONOLINE autobus 1967, $2,795 en spécial. M. Latour, 688-9200.

ECONOLINE 1963, mécanique parfaite, $650. Réelle aubaine. M. Latour, 688-9200.

ECONOLINE H.B. à fenêtres tout le tour, 1966, bon état de marche etc. Seulement $1,495. S'il vous plait demander J. Beauchemin, 324-4411.

FARGO ½ tonne et Chevrolet 2 tonnes, 1965, réfrigérés, bon état, excellents pour boucher. Aubaine. 845-0168, M. Selick.

FORD Econoline 1965, comme neuf, échange accepté. 1850 Nicolet, 525-2559.

FORD pick-up 1965, ½ tonne, 8 cylindres, $1175. LA. 4-6400.

FORD pick-up, 1966, en parfaite condition, 681-7769.

G.M.C. 1965 panel ½ tonne, très propre, bas millage, $925. 6859, 2e, Rosemont. 729-8642.

GMC METRO boîte en aluminium, 1966, pour balance de finance. 935-6609, soir 933-7423.

G.M.C. 3 tonnes, sans boîte, $1,350. Faut voir. M. Latour, 688-9200.

INTERNATIONAL pick-up 1966, $1,495, ¾ tonne, millage 10,000 milles. M. Latour, 688-9200.

JEEP WILLIS 4 WD, COMME NEUF. PARTICULIER. 627-4067.

JEEP Willys, 1961, propre, pelle hydraulique, bon ordre, $775, 1839, 3e Avenue, Rosemont, 522-4468.

JEEP 1953, avec pelle à neige, reconditionné à neuf, 937-8320, après 5 heures.

PICK-UPS — PANELS
ECONOLINE — VANS
METROS — PLATEFORMES — ETC.
APPELEZ MAINTENANT: NATIONAL 388-5788
8865, BOUL. ST-LAURENT

SCOUT JEEPS neufs et usagés, winch et loader. Georges Robert Auto, 5870, St-Laurent.

TOWING de 1 à 5 tonnes, Chevrolet, Ford, International, 1963 à 1968. Georges Robert Auto, 5870 St-Laurent.

TOWING 1963, 1 TONNE
255-4891

WHITE 1964, 10 roues, avec boîte 18', endommagé, 389-6628.

938 AUTOS — CAMIONS DEMANDES

Pagé & Fils Ltée

Paie les plus hauts prix comptant pour des automobiles de 1964 à 1967, en bonne condition.

Appelez ou venez immédiatement pour une évaluation gratuite et un chèque accepté pour votre voiture.

Pagé & Fils Ltée
3350 RUE WELLINGTON, VERDUN
PO. 6-3571
OUVERT JUSQU'A 10 H. P.M.

NOUS VOULONS VOTRE AUTO

Nous payons les plus hauts prix pour autos propres ou bien nous vendons la vôtre en consignation. Blais Auto, 5420 Décarie, 489-8439.

ACHETERAIS auto particulier 1960 à 1967, paierais comptant M. Bourget, 522-7496.

ACHETERAIS auto toutes marques 1962 à 1967. Payons comptant. 526-3781.

ACHETERAIS autos usagées, accidentées. Vendrais autos usagées, toutes marques, 1960 à 1967, M. Gaudreau, 351-5050.

ACHETONS comptant, vendons autos usagées. 819 Rachel est, LA. 2-1196.

ACHETONS autos 1964 à 1967, marques populaires, sedan hardtop, convertible. Payons comptant, 323-4330, 10300 Boulevard Pie-IX.

ACHETONS autos usagées de marques populaires de 62 à 66, payons comptant. S'adresser à 12230, Sherbrooke est, 645-7476.

CHARS, CAMIONS, TOUTES SORTES DE METAUX DEMANDES POUR LA SCRAP, 10-171 PELLETIER, MONTREAL-NORD, DA. 1-4820.

NOUS PAYONS LE PLUS HAUT PRIX COMPTANT POUR UNE AUTO. 725-9148.

940 AUTOS A VENDRE

$10 COMPTANT
REPRISE DE FINANCE
66 PONTIAC PARISIENNE

4 portes, hardtop
On pourra voir cette voiture dans un entrepôt intérieur chauffé, entre 9 a.m. et 8 p.m. Pour rendez-vous contacter Mlle Pierrette. Transport fourni, si désiré. Le prix comprend taxes, plaques d'enregistrement et assurance. 100% de garantie par compagnie de finance. Venez la voir en tout confort dans un entrepôt bien chauffé et éclairé.

481-1155

AVIS AU PUBLIC

- VOUS AVEZ BESOIN D'ARGENT ?
- VOUS AVEZ BESOIN D'UNE AUTO NEUVE OU USAGEE ?
- NOUS ALLONS VOUS CHERCHER SANS AUCUNS FRAIS
- TOUS CREDITS ACCEPTES
- UN SEUL COUP DE TELEPHONE SUFFIT — APPELEZ IMMEDIATEMENT.

Monsieur Boyer
PERSONNELLEMENT

- AUCUN COMPTANT REQUIS

669-5206 — 384-4007-8

AUCUN COMPTANT

1962 A 1967, AUTOMOBILES TOUTES SORTES VENDUES AVEC GARANTIE, 36 MOIS POUR PAYER, ECHANGE ACCEPTE.

L. CARDINAL, 527-8861

AUBAINE
DEMONSTRATEUR, MERCURY 2 PORTES, HARD TOP, 1967, 4,400 MILLES, GARANTIE DE VOITURE NEUVE, COULEUR BLANCHE, TOIT VINYLE BLEU, INTERIEUR BLEU, ECHANGE ET TERMES ACCEPTES, PETIT COMPTANT REQUIS. PAUL DUFRESNE, 526-4411.

AUBAINE
FORD STATION GALAXIE 500, 1964, MARRON, 9 PASSAGERS, V-8, TOUT EQUIPEE, EN SPECIAL A $1,200. INFORMATIONS: ROGER BINETTE, 526-4411.

AUBAINE, particulier, Buick Skyline, 1967, 2 portes hardtop, tout équipée, toit vinyle, 744-2054, Après 6.30 heures p.m.

AUSTIN Westminster 1960, automatique, 6, tous accessoires, propre, $125. Tél : 277-3067.

AUSTIN HEALY 1963, série 3000 Mark II, moteur et carrosserie en parfait état, transmission neuve, parcours original 41,000 milles, 4 pneus neufs plus roues de broche et couvre-moyeux spéciaux, $575. 273-0373.

AUSTIN Healy 3,000, 1962, $500. 688-4554.

AUSTIN 1965, 3000 Mark III, radio, overdrive, condition A-1, aubaine. Appelez Miller: 482-9511.

AUTO NEIGE, Snow cruiser, bon marché, parfaite condition. Jour, 334-9840.

AUTOS accidentées, modèles récents. 1850 Nicolet, 525-2559.

AUTO sport, Mercury Cyclone, 1966, 4 vitesses standard, gros moteur, bonne condition, 17,000 milles, 353-0070.

BALANCE de voitures 1967 neuves, Chrysler, Dodge, Plymouth, convertibles. Prix coûtant plus transport, aucun comptant requis. Personnel R. Tremblay, 351-4020, 351-5725.

BUICK 1960, Le Sabre, 2 portes hardtop, automatique, V8, tout equipée, radio, servo-direction, freins, plusieurs accessoires, Moteur, carrosserie, intérieur en très bonne condition, pneus neufs. Dame propriétaire, $450. 273-5356.

BUICK Electra 1965, tout equipée, voiture présidentielle. Meilleure offre. 254-6791.

BUICK 1965, 4 portes, hardtop, tout équipée. Demander M. C. Latenresse, après 6 h p.m., FE. 4-3449.

BUICK 1965, hardtop, tout équipée, bas millage, très bonne condition, aubaine. Appelez Claude: 482-9510.

BUICK LeSabre, 4 portes, hardtop, 9,000 milles, bon prix, 353-0340.

BUICK Skylark 1966, hardtop, 2 portes, console, sièges baquet, complètement équipé, pratiquement neuf, $2,350. RA. 7-2785.

CADILLAC 1959, coupé de ville, hardtop, entièrement équipée, $500. 259-1714.

CADILLAC 1962, hardtop 2 portes, 44,000 milles. Parfait état. 481-0191.

CAMARO 1967, à vendre, bas millage, servo-freins et direction, toit vinyle, excellente condition, $3,250, appelez 7.30 et 9 h. p.m.; 626-7522.

CAPRICE 1966, 4 portes, hard top, automatique, radio, servo-direction, servo-freins, M. Richard Longtin, 688-3892.

CARAVELLE 1964, automatique, 2 toits, blanche, comme neuve, aubaine, 735-1331.

CAUSE maladie, Valiant 1962, Signet, 2, hardtop, sièges baquets. 727-4914.

CHERCHEZ plus, reprises finance 1957 à 1967, termes acceptés. 522-1962.

CHEVELLE 66, convertible, V-8, tout équipée. Termes faciles. 3850 Masson, 725-6461.

$10 COMPTANT
REPRISE DE FINANCE
64 OLDSMOBILE

4 portes hardtop
On pourra voir cette voiture dans un entrepôt intérieur chauffé, entre 9 a.m. et 8 p.m. Pour rendez-vous contacter Mlle Pierrette. Transport fourni si désiré. Le prix comprend taxes, plaques d'enregistrement et assurance. 100% de garantie par compagnie de finance. Venez la voir en tout confort dans un entrepôt bien chauffé et éclairé.

481-1155

CHEVROLET 1960, 6, automatique, 681-4600, 179, Clermont, Laval-des-Rapides.

CHEVROLET Bel-Air 65, radio, automatique, $1,450. Termes faciles. 3850 Masson. 725-6461.

CHEVROLET 1966, coach, spécial V-8, moteur 396, 4 vitesses, standard, impeccable, accepterait échange, particulier. 351-0516.

1966 CHEVROLET taxi, en parfaite condition, $685, 1085, Girouard, 488-4343.

CHEVROLET IMPALA 1963, 2 PORTES, HARD TOP, 6 CYLINDRES, CONDITION IMPECCABLE. TERMES ET ECHANGE ACCEPTES. APPELEZ ANDRE BARBEAU, 526-4411.

CHEVROLET convertible SS, rouge, 1964, V-8, automatique, servo-direction, radio, échange accepté. Financerais. G.M.A.C. $1,295. S.V.P. appelez J. Beauchemin, 324-4411.

CHEVROLET (Chevelle) station-wagon, particulier, tout équipée condition exceptionnelle, très bas millage, garantie General Motors, 667-0931.

1966, CHEVROLET V-8, sedan, $1,675. Aubaine. M. Latour, 688-9200.

CHEVROLET Impala 1967, 2 portes, hardtop, V-8, standard, 16,000 milles, bas prix. Soir: 279-7426.

CHEVROLET 1965 Bel-Air, balance sur finance $1,366., à continuer les paiements si désiré. 725-7566.

CHEVROLET 1965 sedan, 6 cylindres, automatique intérieur et extérieur comme neufs, mécanisme A-1, seulement $1,195, aucun comptant $10.75 pas semaine, Monsieur Jessy, 259-4871.

Pourquoi attendre ?
Profitez de ces aubaines

1966 PONTIAC HARDTOP $2595
Super Sport, 2 portes. Vitres électriques, tous servos, tout équipée. Balance de garantie.

1967 CHEVELLE S.-WAGON $2450
6 cylindres, automatique, radio. Balance de garantie.

1966 FORD ST.-WAGON $2395
8 cylindres, automatique, radio, très bas millage.

1965 OLDSMOBILE SEDAN $1995
4 portes, 8 cylindres, automatique, radio, servo-freins, servo-direction.

1963 PONTIAC HARDTOP $1295
Parisienne, 4 portes, 8 cylindres, automatique, radio, servo-freins, servo-direction.

1964 METEOR ST.-WAGON $1695
8 cylindres, automatique, radio, servo-freins, servo-direction.

1967 OLDSMOBILE H.TOP $3095
Modèle Cutlass, toit de vinyle, entièrement équipée. Garantie de neuf.

1966 CORVAIR CONV. $2295
6 cylindres, automatique, radio, parfaite condition. Balance de garantie.

1965 CHRYSLER HARDTOP $2195
4 portes, entièrement équipée. Vrai bijou à ce prix spécial.

1964 PONTIAC CONV. $1595
8 cylindres, automatique, radio, servo-freins, servo-direction.

1966 CHEVY II VAN $1995
Genre autobus scolaire. Balance de garantie.

1967 CHEVROLET EX-TAXI $1295
Très propre.

CLERMONT MOTORS LTD.

DEPOSITAIRE G.M.

5363 St-Denis — 274-7497

(TERRAIN AUTOS USAGEES)

$10 COMPTANT
LIBERATION DE FINANCE
66 PONTIAC GRANDE PARISIENNE

Hardtop
On pourra voir cette voiture dans un entrepôt intérieur chauffé, entre 9 a.m. et 8 p.m. Pour rendez-vous contacter Mlle Pierrette. Transport fourni, si désiré. Le prix comprend taxes, plaques d'enregistrement et assurance. 100% de garantie par compagnie de finance. Venez la voir en tout confort dans un entrepôt bien chauffé et éclairé.

481-1155

$10 COMPTANT
SAISIE DE FINANCE
65 CHEVROLET BEL-AIR

4 portes, hardtop
On pourra voir cette voiture dans un entrepôt intérieur chauffé, entre 9 a.m. et 8 p.m. Pour rendez-vous contacter Mlle Pierrette. Transport fourni, si désiré. Le prix comprend taxes, plaques d'enregistrement et assurance. 100% de garantie par compagnie de finance. Venez la voir en tout confort dans un entrepôt bien chauffé et éclairé.

481-1155

CHEVROLET 1965 Bel-Air, automatique, comme neuve, sacrifierais $1,250. Particulier, 688-0128.

CHEVROLET Impala, 2 portes, hardtop, 1964, moteur 327, tout équipée, voiture garantie 100 p.c., obligé de vendre. 645-5375.

CHEVROLET Bel-Air 1965, sedan 8 cylindres, automatique. M. Léo Jeanrie, 668-3892.

CHEVROLET 1960, Impala, 8, automatique, $275, hard top, 725-8571.

CHEVROLET 1966, Bel-Air, V-8, balance sur finance $1,497, à continuer les paiements si désiré. 725-7566.

CHEVROLET 1962, automatique, radio, $775, $11 comptant, $29 mois. 849-9461.

CHEVROLET 62, Impala hardtop, tout équipée. Faut vendre. Spécial 728-4393.

CHEVROLET Biscayne 1966, sedan, 6, automatique, comme neuve, $1475. 727-2785.

CHEVROLET Impala 1967, demonstrateur hardtop, 2 portes, tout équipée, très peu de millage. Garantie de char neuf. M. Jean Legault, 279-6309.

CHEVROLET Biscayne 1966, sedan 4 portes, 6 cylindres, radio, excellent état, particulier, $1200. 332-2626.

CHEVROLET 64, 4 portes, automatique, 6 cylindres, très propre, bon marché, 523-2189.

CHEVROLET Impala 1966, hardtop, sedan, équipée, 8, excellente, $2,175. RA. 7-2785.

CHEVROLET 1965, coach, 6, automatique, $1,350. Aubaine. M. Latour, 688-9200.

CHEVROLET Belair 1965, V-8, automatique, 20,000 milles, parfaite condition. S'adresser 1110 Sherbrooke Ouest.

CHEVROLET 1963, automatique, 22,000 milles, dame sacrifierait $875. 387-8188. Aubaine.

CHEVROLET SS 1965, 2 portes, hardtop, sièges baquets, entièrement équipée, jamais sortie l'hiver. Particulier, $1,600. 254-6324, 271-2600.

CHEVROLET 1967, Bel Air, V-8, automatique, 9,000 milles, $2,300. Balance de garantie G.M. Robitaille, 324-4411.

CHEVROLET Bel-Air, 1966, coach, tout équipée, très propre, bas millage, échange accepté. Conditions faciles. Gilles Fontaine, 254-4961.

CHEVROLET 1966 Impala, 4 portes, hardtop, tout équipée. Parfaite condition R. Thivierge, 279-6309.

CHEVROLET Bélair, 1966, automatique, excellente condition, prix avantageux. Raison: automobile fournie par la compagnie, M. White: 674-4975, 9 a.m. à 5 p.m.

CHEVROLET convertible 1964, super sport, tout équipée, en parfaite condition, offre raisonnable acceptée. Terme facile, appelez pour vous convaincre. P. Harper, 324-4411.

CHEVROLET Bel-Air 65, radio, automatique, $1,450. Termes faciles. 3850 Masson. 725-6461.

CHEVROLET 1966, coach, spécial V-8, moteur 396, 4 vitesses, standard, impeccable, accepterait échange, particulier. 351-0516.

1966 CHEVROLET taxi, en parfaite condition, $685, 1085, Girouard, 488-4343.

CHEVROLET IMPALA 1963, 2 PORTES, HARD TOP, 6 CYLINDRES, CONDITION IMPECCABLE. TERMES ET ECHANGE ACCEPTES. APPELEZ ANDRE BARBEAU, 526-4411.

CHEVROLET convertible SS, rouge, 1964, V-8, automatique, servo-direction, radio, échange accepté. Financerais. G.M.A.C. $1,295. S.V.P. appelez J. Beauchemin, 324-4411.

CHEVROLET (Chevelle) station-wagon, particulier, tout équipée condition exceptionnelle, très bas millage, garantie General Motors, 667-0931.

1966, CHEVROLET V-8, sedan, $1,675. Aubaine. M. Latour, 688-9200.

CHEVROLET Impala 1967, 2 portes, hardtop, V-8, standard, 16,000 milles, bas prix. Soir: 279-7426.

CHEVROLET 1965 Bel-Air, balance sur finance $1,366., à continuer les paiements si désiré. 725-7566.

CHEVROLET 1965 sedan, 6 cylindres, automatique intérieur et extérieur comme neufs, mécanisme A-1, seulement $1,195, aucun comptant $10.75 pas semaine, Monsieur Jessy, 259-4871.

CHRYSLER convertible 1966 servo-direction, servo-freins, radio, balance de garantie. M. Alain, 681-1641.

CHRYSLER 1963, Saratoga, 2 portes, hardtop, comme comptant: taxe et licence, balance $35. par mois. 725-7566.

CHRYSLER 1965, Windsor, hardtop, portes, entièrement équipée. 17,000 milles de garantie. Appelez soir: 256-4801.

COMET 202, coach 1966, automatique, 6 cylindres, comme neuve. Termes et échange acceptés. J.-P. Nault, 527-2415.

COMET 1964, automatique, 8, tous accessoires. Excellent état. $925. Tel. 277-3067.

COMET 1965, parfaite condition, 36,000 milles, occasion, force de vendre. 845-0527.

COMET 1965, 2 portes, automatique, radio, excellent mécanisme, très propre, bas millage, un seul propriétaire. Aubaine, termes échange acceptés, 323-4330, 10300 boul. Pie-IX.

COMMENCEZ l'année sur le bon pied, achetez une nouvelle Chevrolet ou Oldsmobile 1967 ou 1968, aussi nous avons les meilleures aubaines, dans les voitures de seconde main. Al Rogers, 739-1911.

CORTINA 1967 sedan, automatique, radio, seulement 8,000 milles. Garantie auto neuve. Termes faciles. R. Lavoie, 527-2415.

CORVAIR 1961, Monza, coupé sport, 6 automatique. Radio, pneus neufs, peu de parcours. Conduite par femme. Exceptionnellement propre partout, pas de rouille. Faut sacrifier $325, ou offre raisonnable. 279-3169.

CORVAIR 1966, 2 portes, hardtop, balance sur finance $1196, à continuer les paiements si désiré. 725-7566.

CORVAIR 1964, Spider, 4 vitesses, parfait ordre, 523-1122.

CORVAIR 1964, Monza, automatique, $695. $11 comptant, $29 mois. 849-9461.

CORVAIR Monza 1963, automatique, très propre, $525. Particulier. 351-4024.

CORVAIR 1964, AUTOMATIQUE, COUPE SPORT, PARTICULIER, $650. 389-0375.

CORVETTE 1968, neuve, 427 - 400 C.V., équipée, verte, livraison immédiate, communiquez avec Paul DeLanauze, 739-1911.

CORVETTE 67, 427" cubes, 4 vitesses, tout équipée, radio am-fm, $5,100. 274-7118.

COUGAR 67, 390" cubes, 4 vitesses, toute équipée, stéréo am-fm, $3,100. 274-7118.

$10 COMPTANT
LIBERATION DE FINANCE
64 VAUXHALL

6 cylindres
On pourra voir cette voiture dans un entrepôt intérieur chauffé, entre 9 a.m. et 8 p.m. Pour rendez-vous contacter Mlle Pierrette. Transport fourni si désiré. Le prix comprend taxes, plaques d'enregistrement et assurance. 100% de garantie par compagnie de finance. Venez la voir en tout confort dans un entrepôt bien chauffé et éclairé.

481-1155

CHRYSLER Windsor, sedan, 4 portes, 1959, bonne condition. $1800. 331-9975.

CHRYSLER 1963, modèle Saratoga, parfaite condition, doit vendre, s'adresser après 7 p.m., 3758 Laval, app. 1, coin Des Pins.

CHRYSLER 65, New Yorker, tout équipée, $2,100. Termes et échange acceptés. 3850 Masson, 725-6461.

BOTTIN DES SERVICES

801 ENTRETIEN — PEINTURE REPARATIONS DIVERSES

ABAISSEZ, réparations, lavage murs, plâtre, peinture, gyproc, tirage joints, menuiserie, finition soubassement, plomberie. LA. 3-6505.

ABAISSEZ PRIX DES REPARATIONS, PLATRE, PEINTURE, MENUISERIE. 272-6486.

ABAISSEZ prix. Plâtre, peinture, menuiserie, ouvrage garanti. 273-6704.

A.B.C. Rénovations magasins, vitrines, feux, menuiserie, sous-sol, foyers, cheminées, brique, pierre, blocs, fondations et maçonnerie à l'épreuve de l'eau, creusage caves. Garantie, assurance, service 24 heures. 388-2137.

A BAS PRIX, réparations, réfrigérateurs, laveuses, estimé gratuit, garanti. 271-5871.

ACHETEZ bonne peinture, moitié prix $1.15 et plus le gallon. Livraison, 6028 Papineau, 272-4418.

A MEILLEURS prix, sablage, plywood, tuile, 351-7279, 663-5687.

ESTIMATION gratuite, finition, rénovation sous-sol, balcon, etc. Soir, 729-1358.

JE LAVE et je peinture à très bon prix, 728-0147.

MENUISIER prendrait réparations générales, magasins, sous-sols, armoires, 729-9401.

MENUISIER, construction neuve, rénovation, commerce, balcons, armoires, sous-sol, 667-1733.

MEUBLES nettoyés au bois, refinis à neufs, couleurs à votre choix. Spécialité mobilier chambre, mobilier salle manger. Estimé gratuit. 273-3721.

OUVRAGE de menuiserie, finition bonnes conditions, ouvrage garanti. 676-0665.

REPARATIONS GENERALES, PLATRE ET GYPROC. 259-3884.

P. AND B Contracteur, plâtre, joints, gyproc, menuiserie, peinture, travail général. Garanti. 381-0407, 387-5652.

PRENDRAIS REPARATIONS DE PLATRE, JOINTS, GYPROC, CIMENT ET STUCCO. TRAVAIL SOIGNE, 728-1515.

SALLE JEUX, CUISINE, RENOVATION
Viateur Hamelin,
6636 Delanaudière,
274-8520

SABLAGE planchers spécialité, 25 ans d'expérience, appartement fini imperméable $10. Spécialité: Varathane, Fabulon. "Raisonnable". CR. 7-8210.

VENTE SENSATIONNELLE
Milliers de gallons des meilleurs marques: Sherwin-Williams, Canada Paint, Martin-Senour, Lowe Brothers, gros. Livraison gratuite. 6210 Papineau, 272-1033.

813 TAPIS — PRELARTS — TUILES

VENTE, posage, nettoyage. Tapis, tuiles, meubles. J. Morrissette, 322-3441.

814 TERRAZZO — CERAMIQUE

TERRAZO céramique, ardoise. Rénovation salle de bain. L. Giard, 655-9616.

815 PLANCHERS

A-1, BAS PRIX planchers sablés, fins. Expérience. LA. 1-4585.

ABSOLUMENT expérimenté, sablage planchers, bonnes conditions. Machines modernes sans poussière. LA. 2-5823.

DONAT NADON, établi 1921, planchers sablés, spécialité finis plastiques. Ouvrage garanti. 277-8020.

829 CHAPEAUX COUTURIERES

COUTURIERE altérations, robes, manteaux, fourrure. 322-7141.

833 TRAITEMENTS DE BEAUTE

MANUCURE, pédicure, épilation. Service à domicile. Appeler Mme Aida, 255-8075.

835 GARDE-MALADES

GARDE-MALADE licenciée (RN). Ouvrage de jour, 5 jours, bilingue, 40 ans ou plus, pour petite maison de convalescents à Ville Laval. Ecrire Case 3369, La Presse.

837 GARDERIES

DUVERNAY est, garderie, bébés, naissants, enfants, à la semaine. 665-6068.

DUVERNAY, garderais jeune bébé à la semaine, bons soins, 661-7741.

DUVERNAY, servirais repas à enfants allant à l'école. 669-5355.

ACCEPTERAIS enfants en pension, 844-7737.

ACCEPTERAIS bébés et enfants, en pension à la semaine, 931-2555.

ACCEPTERAIS enfants, salle jeux, bas, cour, 7 jours semaine. 321-7343.

ACCEPTERAIS bébés naissants à 2 ans. Tout fourni. 259-0769.

ACCEPTERIONS 2 bébés, lingerie fournie. Foyer moderne avec références. 376-7469.

ACCUEILLERAIS bébés, enfants, jour, semaine, Rosemont

940 AUTOS A VENDRE

$10 COMPTANT
LIBERATION DE FINANCE
63 VALIANT

Décapotable, 6 cylindres.
On pourra voir cette voiture dans un entrepôt intérieur chauffé, entre 9 a.m. et 8 p.m. Pour rendez-vous contacter Mlle Pierrette. Transport fourni, si désiré. Le prix comprend taxes, plaques d'enregistrement et assurance. 100% de garantie par compagnie de finance. Venez la voir en tout confort dans un entrepôt bien chauffé et éclairé.

481-1155

DODGE 63, 2 portières, 3 passagers, 6 cylindres, tout equipée (5 couleurs au choix) SPECIAL $2,491. Termes et échange acceptés. Hâtez-vous seulement cinq en stock.
PAGE & FILS LIMITEE
3350 WELLINGTON,
PO. 6-3571

CUTLASS SUPREME 1967, règlement succession, tout equipée, 14,000 milles, Garantie General Motors, 667-0931.

CUTLASS 1967, V-8, automatique, servodirection, pneus blancs, reprise de finance, prix avantageux. Communiquez avec MM. Kadonoff, 739-1911.

DAME, Pontiac 1962, sedan, Laurentien, 39,000 milles, equipée, sacrifie rais, 727-0397.

DEMONSTRATEUR
Pontiac grande Parisienne 1967, tout equipée, bas millage, balance garantie aubaine.
DEMANDEZ GERARD LEGARE
Jour: 669-2681; Soir: 667-1826

DEMONSTRATEUR Meteor 1967 Montago, hardtop, 2 portes, sièges baquet, transmission Select shift au plancher, moteur 390, servo-freins, direction, radio, toit vinyle, Epargner $1,400. Termes faciles. R. Dubé, 527-2411.

DEMOISELLE vendrait Pontiac 1965, Laurentien, 8 cylindres, très bon état. Téléphoner à 256-9682.

DESIREZ-VOUS une Volkswagen neuve ou usagée, garantie? Appelez en toute confiance chez Fortin Automobile, Autouil Inc., Ville Laval, 623-6751.

DODGE 1967, s'adresser l'abbé Dextraiel. Faut que le vende, cause changement paroisse. 1850 Nicolet, 525-2559.

DODGE 1963, hardtop, V-8, $11 comptant, $795, $33 mois, 849-9461.

DODGE Coronet, 1967, sedan 2 portes, 8 cylindres, automatique, radio, 6,000 milles, $1,900. Après 6 heures, 669-1040.

DODGE Polara 1965, V-8, très peu de millage, balance sur finance, $1,266 à continuer les paiements si désiré, 725-7366.

$10 COMPTANT
LIBERATION DE FINANCE
65 FORD

V-8
On pourra voir cette voiture dans un entrepôt intérieur chauffé, entre 9 a.m. et 8 p.m. Pour rendez-vous contacter Mlle Pierrette. Transport fourni si désiré. Le prix comprend taxes, plaques d'enregistrement et assurance. 100% de garantie par compagnie de finance. Venez le voir en tout confort dans un entrepôt bien chauffé et éclairé.

481-1155

DODGE Polara 1966, 6 cylindres, automatique, radio, état neuf, faut vendre, aubaine, 692-0593.

DODGE 1963, 8 cylindres, automatique, 2 portes. En très bon ordre. Particulier, 581-1628.

DODGE 65, V-8, balance de finance, 722-6253.

DODGE 1963, 6 cylindres, automatique, $850, M. Latour, 688-9200.

DODGE 1965, hardtop, automatique, tout equipée, 8 cylindres, 40,000 milles, $1250. Un seul propriétaire, 645-7747.

DODGE station-wagon 1965, V-8, automatique, très bonne condition, facilité de paiements, voir A. Grenon, 324-4411.

DODGE 66, Polara, V-8, sedan, 21,000 milles, $1,675. Termes et échange acceptés, 3850 Masson, 725-6161.

DODGE 1966, 6 cylindres, parfaite condition, cause maladie, 279-5206.

ENVOY sedan, 1961, bon mécanisme, $125, 324-3636, après 6 heures.

ENVOY 1966, bonne condition, dame. Après 5 heures: 663-3794.

ENVOY 1964, 3 vitesses synchronisées, bonne condition, $800. Après 6:30 heures, soir: 653-1221.

EPIC 1966, 2 portes, radio, très bon mécanisme, excellente condition, bas millage, Aubaine, termes échange acceptés, 323-4330, 10300 boul. Pie-IX.

FAIRLANE 500, 1966, V-8, automatique, très bas millage. Appelez N. Bois: 674-6286.

FALCON 1963, equipée, 33,000 milles, particulier sacrifierait, cause maladie, 273-2329.

FALCON 1961, automatique 6, propre, 2 portes. Un seul propriétaire. $450. Tél. 277-3067.

FALCON 1965 et 1963, automatique, radio, parfaite condition, termes faciles, 323-1122.

FALCON 64, 6, automatique, radio, une bonne occasion, 733-1143.

FIAT 1967, G.T. Coupe, 1 propriétaire, excellente condition, doit être vendue cette semaine. Appeler Claude, 482-9310.

FORD Fairlane sedan 1966, automatique, 8 cylindres, comme neuve, termes faciles, Narzaire Arcand, 527-2415.

FORD V-8, 1963, Fairlane, automatique, radio, comme neuve, particulier, 381-4935.

FORD Falcon décapotable 1963, $800, prendrais échange pour station-wagon 288-7516.

FORD Galaxie 1962, V-8, automatique, radio, parfait ordre, garantie, Financons, 323-1122.

FORD 1959, automatique 6, bon état, 2 portes, $175. Tél.: 277-3067.

FORD 1964, hardtop, Galaxie 500, excellente condition. Accepterais offre intéressante. Appelez après 6 heures p.m. 259-8303.

FORD, Galaxie, 1963, sedan, automatique, jamais conduit l'hiver, particulier, 323-3934.

2 FORD XL, convertible, 1964, $1,750. M. Latour, 688-9200.

FORD 1963, 4 portes, original, échange accepté. 1850 Nicolet, 525-2559.

FORD 1962, noir, très propre, V-8, radio, prix $800, 384-1631.

FORD Galaxie 500, 8, automatique, radio, très propre, $750, 6859, 2e Rosemont, 729-8642.

FORD FAIRLANE 500, 1964, 2 portes, h.t., V-8, automatique, 738-1143.

FORD CUSTOM V-8, 1966, RADIO, AUTOMATIQUE, SERVO-DIRECTION, COMME NEUVE, M. GOUGEON, 326-4411.

FORD COACH 1966, AUTOMATIQUE, 6 CYLINDRES, EN PARFAITE CONDITION, PETIT COMPTANT REQUIS, ECHANGE ET TERMES ACCEPTES, PAUL DUFRESNE, 326-4411.

FORD COUNTRY SQUIRE 1965, 10 PASSAGERS, SPORT DE LUXE, CONDITION PARFAITE, ECHANGE ACCEPTE, TERMES FACILES, HUBERT CROTEAU, 326-4411.

FORD 65 tout equipée, en très bon ordre, 29,000 milles. Appelez soir: 334-6716, pas d'intermediaires.

FORD Station-Wagon 1964, en parfaite condition, 8 cylindres, tout equipée, offre raisonnable acceptée. Termes si désiré. Appelez pour vous convaincre P. Harper, 324-4411.

FORD convertible 1964, tout équipée, excessivement propre. Demander R. Thivierge, 279-6309.

GORDINI 1965, occasion exceptionnelle pour rallye, mécanique reconditionné, aubaine, 735-1331.

Réparations générales
DE
COMPRESSEURS
AUX ATELIERS
LEFEBVRE Frères Ltée
10301 RUE PELLETIER
Tél. 321-2220

940 AUTOS A VENDRE

$10 COMPTANT
LIBERATION DE FINANCE
64 VALIANT

4 portes, hardtop, V-8, servo-mécanisme.
On pourra voir cette voiture dans un entrepôt intérieur chauffé, entre 9 a.m. et 8 p.m. Pour rendez-vous contacter Mlle Pierrette. Transport fourni, si désiré. Le prix comprend taxes, plaques d'enregistrement et assurance. 100% de garantie par compagnie de finance. Venez la voir en tout confort dans un entrepôt bien chauffé et éclairé.

481-1155

HONDA, 1967, S-600, radio, bas millage, excellente condition, aubaine. Appeler Jean, 482-9597.

JAGUAR 1960, 3.8, Mark II, parfaite condition, après 5 heures, 581-3324.

L.T.D. 1965, $2,095. Tout équipée, M. Latour, 688-9200.

MERCURY CONVERTIBLE 1963, TOUT EQUIPEE, COMME NEUVE, TERMES ET ECHANGE ACCEPTES, JEAN RICHARD, 526-4411.

MERCURY 1963, automatique, radio, extérieur rouge, toit blanc, comme neuve, mécanisme A-1. Seulement $795, aucun comptant, 37.75 par semaine. Monsieur Jessy, 259-4871.

MERCURY Monterey hardtop, 1963, voiture exceptionnellement propre, un propriétaire. Termes. 645-5376.

MERCURY 1964, Park Lane, convertible, parfaite condition. Termes faciles, 523-1122.

MERCURY 1966. Tout equipée, original, garanti. 1850 Nicolet, 525-2559.

MERCURY Monterey hardtop, 2 portes, V-8, automatique, servo-freins, direction. Termes faciles. Nazaire Arcand, 527-2415.

METEOR S-33, CONVERTIBLE, 1967, COMME NEUVE, CONDITIONS FACILES ET ECHANGE ACCEPTES. POUR INFORMATIONS, REAL LABELLE, 326-4411.

METEOR 1965, hardtop, 2 portes, 2 tons, entièrement équipée. Aubaine. Demander R. Thivierge, 279-6309.

METEOR 1967, démonstrateurs, tout modèles, à rabais. G. Belanger, 937-3561.

METEOR 1963, convertible, $2,195, très propre. M. Latour, 688-9200.

METEOR convertible 66, 20,000 milles, tout equipée, $2,150. Termes et échange acceptés. 3850 Masson, 725-6161.

METEOR Rideau 500 station-wagon 1966, V-8, automatique, radio, servo-freins, direction, termes faciles. R. Laynie, 527-2415.

METEOR 1964, V-8, 4 portes, tout équipé, excellent mécanisme, très propre, un seul propriétaire. Aubaine, termes échange acceptés, 323-4330, 10300 boul. Pie-IX.

MUSTANG 66, V-8, automatique, radio, Console, toit vinyle, 26,000 milles. Très bonne condition. 661-4834.

MUSTANG 1966, convertible, V-8, 20,000 milles, en très bon état. Soir 722-9391.

MUSTANG 1967, 390 pouces cubes, tout equipée. Aucune offre raisonnable refusée. 684-2918.

MUSTANG 66, 18,000 milles, automatique, 289, vendrais $2,100, particulier, 323-5121.

MUSTANG 1965, V-8, 3 vitesses au plancher. Millage certifié 30,000 milles. Faut vendre. Appelez N. Boily, 674-6286.

NUMERO gagnant de la Plymouth Barracuda, 244,078 — Cyr Texaco L'Annonciation.

OLDSMOBILE 61, 4 portes, hardtop, très propre, $450. 674-8326.

OLDSMOBILE Cutlass Supreme 1967, tout equipée, toit vinyle, 1 an de garantie. Offre raisonnable. M. Couture, 279-6309.

OLDSMOBILE hardtop, 1965, automatique, radio, servo-direction, servo-freins. Leo Jeanrie, 688-3892.

OLDSMOBILE 1963 "Starfire", 2 portes, hardtop, tout equipée, demander M. C. Latendresse, après 6 h p.m., FE. 4-3449.

OLDSMOBILE 1959, hardtop, 4 portes. Super 88, $100. 681-2453.

OLDSMOBILE 1967, 2 portes, hardtop, Cutlass Apparence de char neuf. Balance de garantie GM. M. Gérard Desrosiers, LA. 1-2790, après 6 h. p.m.

OLDSMOBILE, 2 portes, 1965, hardtop, servo-direction, servo-freins, radio. M. Richard Longtin, 688-3892.

OLDSMOBILE, F-85, 1965, excellente condition. Aubaine, 376-7739.

OLDSMOBILE 1966, hardtop, 4 portes, comme neuve, $2,350. LA. 4-6400.

1965 OLDSMOBILE super, 4 portes, hard top, tout equipé, très propre. M. Gérard, 681-1641.

OLDSMOBILE 1965, Delta, sedan, comme neuve, $1,775. 727-2785.

OLDSMOBILE 1957, tout équipée, pris $150. 1333 Beaubien, app. 10, après 6 h.

$10 COMPTANT
REPRISE DE FINANCE
63 FORD FAIRLANE

2 portes, hardtop
On pourra voir cette voiture dans un entrepôt intérieur chauffé, entre 9 a.m. et 8 p.m. Pour rendez-vous contacter Mlle Pierrette. Transport fourni si désiré. Le prix comprend taxes, plaques d'enregistrement et assurance. 100% de garantie par compagnie de finance. Venez le voir en tout confort dans un entrepôt bien chauffé et éclairé.

481-1155

OLDSMOBILE 98, 1966, Luxury sedan, air climatisé, tout equipé, $3,350. LA. 4-6400.

PARISIENNE 1965, 2 portes, H.T., V-8, toute equipée, aubaine, 738-1143.

PARISIENNE 65, 2 portes, hardtop, V-8, automatique, $1,750. 324-3240.

PARTICULIER, Valiant 1961, Standard, très propre, parfait mécanisme, 721-3252.

PARTICULIER, Acadian Beaumont 1964, V-8, moteur 283, automatique, radio, très propre, 29,000 milles, cause départ pour Europe $1,175. 322-7496.

PARTICULIER, Studebaker Daytona 1962, 2 portes, hardtop, impeccable, 6 automatique, radio, parfaite condition, 35,000 milles original, unique propriétaire. $350. 729-9092.

PARTICULIER, Peugeot station-wagon, modèle 1966, parfait état, moteur neuf, cause départ, 843-7146, absent soir, samedi et dimanche.

PARTICULIER, Falcon 1967, automatique, seulement 5 mois d'usure, cause maladie, $1,775, 522-7496.

PARTICULIER, Valiant 1963, convertible, Signet 200, sièges baquets, radio, automatique, très propre, prix raisonnable, après 5 hres: 321-7942.

PARTICULIER, sacrifierais 1963 Pontiac Parisienne, sport, convertible, très propre, $825, 351-4656, 351-5125.

PARTICULIER, Renault 1963, R-8, excellente condition. Soir: 676-2750.

PARTICULIER, Ford Comet 1961, standard, moteur neuf, pneus d'hiver neufs, radio, chauffrette, très bon état. $350. Après 6 heures, 526-7553.

PARTICULIER, Chevrolet BelAir 1963, comme neuve. Informations: 524-3111.

2 PEUGEOT 1964, 1966, accidentées, 389-6628.

404 PEUGEOT, 1961-62, très bon état, 8181 St-Hubert, app. 1, après 7 h., 272-5570.

PEUGEOT toutes années, tous modèles, garanties 100 pour cent. 271-9227.

PLYMOUTH Fury 3, Fast Back 1968, 2 portes, hard top, tout équipée. G. Girard, 254-4961.

PLYMOUTH Fury 3, 2 portes, hardtop, 8 cylindres, 1968, démonstrateur, tout équipée. Termes et échange acceptés. Emile Lapointe, 254-4961.

PLYMOUTH 1963, sedan, 6, automatique, comme neuve, particulier, $580, 674-1688.

PLYMOUTH 67, Belvedere, 318, particulier, 352-8294.

PLYMOUTH Fury 1964, hardtop, 6 automatique, radio. Finance, 271-9227.

66 Plymouth taxi, très propre $650
66 Chev. taxi $750
66 Chev. station wagon, V-8, tout equipée $1775
66 Pontiac Laurentian sedan, 4 automatique, radio $1625
65 Pontiac convertible, Custom Sport $1750
64 Mercury, hard top, 2 portes, sièges baquets, entièrement equipée $1050
64 Comet, 2 portes, 6, automatique, radio $775
63 Rambler, sedan, 6, automatique, radio $475
1085, Girouard — 488-6343, 482-3813

940 AUTOS A VENDRE

$10 COMPTANT
REPRISE DE FINANCE
64 CHEVY II

Hardtop
On pourra voir cette voiture dans un entrepôt intérieur chauffé, entre 9 a.m. et 8 p.m. Pour rendez-vous contacter Mlle Pierrette. Transport fourni, si désiré. Le prix comprend taxes, plaques d'enregistrement et assurance. 100% de garantie par compagnie de finance. Venez la voir en tout confort dans un entrepôt bien chauffé et éclairé.

481-1155

PLYMOUTH 1964, 4 portes sedan, 6 cylindres, appelez: entre 7 et 9 h, 376-3283.

PLYMOUTH Barracuda 1968, 1,000 milles seulement, balance de garantie, 383, Consul, radio, servo-direction, tout equipé, equipe pour haute vitesse. M. Bobby, 681-1641.

PLYMOUTH 1963 coach, très propre, termes faciles, échange accepté. Prix spécial. Gaston Brasseur, 254-4961.

PLYMOUTH 1963, 4 portes, hardtop, comme neuve, 681-2769.

PONTIAC Parisienne convertible 1961, tout equipée, 49,000 milles, $675. LA. 6-8571.

PONTIAC 1963, automatique, radio, $875, $11 comptant, $35 mois, 849-9461.

PONTIAC Laurentien 1966, sedan, tout equipée, comme neuve, bas millage, échange, termes acceptés. Maurice Fontaine, 254-4961.

PONTIAC 1965 Custom sport, tous accessoires, etat de neuf. Faut vendre immédiatement. Marchands exclus. 849-3728.

PONTIAC 1962, equipée, comme neuve. Faut vendre. Special $695. 728-4593.

PONTIAC 1966, grande Parisienne, 4 portes, hard top, tout equipé. $2,525. M. Alain, 681-1641.

PONTIAC 1966, Laurentien V-8, 4 portes, automatique, radio, très bon mécanisme, excellente condition, un seul propriétaire. Aubaine, termes échange acceptés. 323-4330, 10300 boul. Pie-IX.

PONTIAC 64 Laurentien, V-8, tout équipée, $1,350. Termes faciles. Echange acceptée. 3850 Masson, 725-6161.

PONTIAC 1966 Laurentian, sedan, V-8, automatique, radio, servo-freins, direction, très propre. Termes faciles. J.-P. Nault, 527-2415.

PONTIAC 65 convertible, V-8, tout équipée, $1,850. Termes faciles. 3850 Masson, 725-6161.

PONTIAC 1960, 6, aftomatique, radio, comme neuve, sacrifierais, particulier, 722-3061.

PONTIAC 1965, coach, automatique, 6 cylindres, intérieur et extérieur comme neufs, mécanisme A-1, seulement, $1,195, aucun comptant, 410.75 par semaine. Monsieur Jessy, 259-4871.

PONTIAC Parisienne 1966, très propre bas millage, aubaine, M. Alarie, 722-9081.

PONTIAC 1960, $150, faut vendre, 661-2808.

PONTIAC 1964 Parisienne, hardtop, V-8, tout équipée, garantie, 523-1122.

PONTIAC 1962, 2 portes, automatique, 6, tous accessoires, carrosserie, intérieur, moteur excellents, 47,000 milles, pas de rouille, conduite par dame, dois vendre, $585, particulier, 381-7795, en tout temps.

PONTIAC Parisienne 1962, V-8, 327, convertible, servos, sièges baquets, faut vendre, termes possibles, $725, 861-6691.

PONTIAC 1966, convertible, V-8, Custum Sport, sièges baquet, transmission au plancher, balance sur finance $1,896, à continuer les paiements si désiré. 725-7366.

PONTIAC 1960, station-wagon, 9 passagers, comme comptant taxe-licence, balance $18 par mois. 725-7366.

PONTIAC 1965 convertible, equipée sport 327, automatique, 26,000 milles, 323-1180.

PONTIAC 1962, Laurentian, 6 cylindres, standard, equipée, $475. 843-8246.

PONTIAC 1967, convertible, Parisienne, 2 plus 2, 23,000 milles, tout equipée, radio AM-FM, $2,950, 381-5991, entre 9 a.m. et 5 p.m. M. Boudrault.

PONTIAC Parisienne 1960, convertible, V-8, bon état, 323-6709.

PONTIAC, Station-Wagon 1965, Parisienne, comme neuve, bas millage. Tout equipée, aucune offre raisonnable refusée. 645-5375.

PONTIAC convertible 1965, automatique, servo-direction, servo-freins, radio. M. Leo Jeanrie, 688-3892.

PONTIAC Parisienne, 2 portes, hardtop, 1965, automatique, servo-freins, servo-direction, radio, Richard Longtin, 688-3892.

POUR célibataires: Pontiac 1968, 2 x 2, equipement standard, $3,340, finance assurée. Armand Jeannotte, 384-6809.

PRIX special, Ford Station-wagon, V-8, en très bonne condition. R. Comeau, 324-4411.

PRIX special Buick 1967, hard top, 2 portes, toit vinyl noir, couleur rouge. Trim noir. R. Comeau, 324-4411.

RAMBLER toutes sortes. Culitz, garantie American Motor, 1850 Nicolet, 525-2559.

RAMBLER American 1962, 6, automatique. Offre raisonnable acceptée. Particulier, 688-4397.

RAMBLER 1966, automatique, radio, parfait ordre, $1,495. Financons, 323-1122.

RAMBLER 1962 à 1967 American, Classic, Ambassador, 2 portes et 4 portes, sedans, 6 cylindres et V-8, automatique ou transmission manuelle. Toutes ces voitures sont vérifiées par nos experts. Faut vendre à des prix ridicules. Aucune offre raisonnable refusée. 323-4330, 10300 boul. Pie-IX.

RAMBLER 1966, convertible, très propre, en parfaite condition, 681-7769.

RAMBLER 64, 6, automatique, radio, ne pas manquer l'occasion, 738-1143.

RAMBLER 1963, automatique, radio, $675, $11 comptant, $28 mois, 849-9461.

RENAULT 16, 1967, voiture exceptionnelle, bas millage, Renault Canada, 937-9551.

RENAUD, 4 portes, sedan 1965, automatique, radio, condition parfaite, aucune offre raisonnable refusée. Termes si désiré. C. Beaudoin, 324-4411.

RENAULT 64, 65, 66, parfaite condition, garanti 100%, aubaine, 738-1143.

RENAULT 10, demonstrateur, garanti manufacture, bas millage, Renault Canada, 738-1143.

RENAULT R16 1967 Deluxe, état neuve, à voir, 271-9227.

RENAULT Dauphine 1963, moteur transmission en excellent état, intérieur très propre, 4 pneus neufs, peu de parcours, bonne carrosserie, aubaine, $275. 273-0373.

RENAULT 8, très bon état. Appeler après 6 heures, 376-6236.

RENAULT 1964, R. A. Standard, radio, 33,000 milles. Moteur, carrosserie parfait état, pneus neufs, 35 milles au gallon, $725. Tél. 273-7318.

RENAULT R8 1966, automatique, radio, bas millage, $42 mois, 271-9225.

RENAULT 1966, automatique, excellent mécanisme, très bonne condition, un seul propriétaire. Aubaine, termes échange acceptés, 323-4330, 10300 boul. Pie-IX.

RENAULT 1963 à 1968, tous modèles, automatique et standard, 526-3781.

SIMCA 1967, sedan, radio, bas millage, très bonne condition, doit être vendue. Appeler Miller, 482-9511.

SPRITE 1963, convertible, radio, parfaite condition, termes faciles, 523-1122.

STATION-WAGON Valiant 1961, automatique, 6 cylindres, radio, belle apparence, mécanisme A-1, seulement $495, aucun comptant, $4.75 par semaine. Monsieur Jessy 259-4871.

STATION-WAGON convertible, sedan 1966, $2,350. Tout équipée, M. Latour, 688-9200.

STATION-WAGON, 4-L, Renault, 1966, voiture économique, bijou, 937-9551.

STUDEBAKER 64, $395, 8 cylindres, automatique. M. Latour, 688-9200.

STUDEBAKER, 1962 Lark Daytona, 2 portes hardtop, 6, automatique, radio, 35,000 milles original, très propre, condition A-1. Cause maraize, $350. 729-9092.

1966 TAXI, 6 cylindres, automatique, prix d'aubaine, en bonne condition, très propre, communiquer avec M. Ladouceur, 739-1911.

TRIUMPH TR 4-A, neuve, 12,000 milles, $1,900, 735-9465, après 1 h.

THUNDERBIRD 1962 convertible carrosserie et mécanisme parfaits, prix discutable, 874-7317.

940 AUTOS A VENDRE

★ ATTENTION ★
JE SUIS LA FINANCE
6½% D'INTERET
M. NORMAND

VOUS OFFRE UN CHOIX DE VOITURES DE TOUTES MARQUES TELLES QUE: CONVERTIBLES, TOITS RIGIDES, SEDANS, STATION-WAGONS, COMPACTES, POUR BALANCE DES PAIEMENTS. AUCUN COMPTANT REQUIS, ASSURANCE INCLUSE ET CONSOLIDATION DES DETTES.

APPELER PERSONNELLEMENT
M. Normand 527-8861, local 51

THUNDERBIRD 1960, 2 portes, hardtop, moteur Cobra, 440 h.p., de la Californie, V-8, automatique, radio, impeccable, 40,000 milles, originale, power steering, power brakes, pneus 835 x 14, conduite par dame, $1,450, cause décès, 729-9092.

THUNDERBIRD convertible 1964, tout equipée, demander M. C. Latendresse, après 6 h p.m., FE. 4-3449.

THUNDERBIRD 1964, parfaite condition. Après 6 heures, 351-7002.

VAUXHALL VIVA 1966, excellent état, pneus à neige, bas millage. Meilleure offre. VI. 9-1203.

VALIANT 1964, automatique, radio, $11 comptant, $950, $39 mois. 849-9461.

VALIANT 1965, V-200, très propre, 681-7769.

1965 VALIANT V-100, sedan V8, automatique, balance de garantie, 681-7769.

VALIANT 1964, sedan, automatique, radio, $1,250. M. Latour, 688-9200.

VALIANT 1967, gros 6, tout equipée, 16,000 milles, $2,100, 661-7968.

VIVA 66, $850. Termes acceptés, 3850 Masson, 725-6161.

1968 VOLKSWAGEN SONT ARRIVEES
VENEZ LES VISITER CHEZ FORTIN AUTOMOBILE INC., DEPOSITAIRE AUTORISE, 315, BOUL. LABELLE, CHOMEDEY LAVAL — INF. 681-1666 - 7 - 8
Aussi choix dans voitures d'occasion

VOLKSWAGEN 1966, 1300, COMME NEUVE, TRES PROPRE, 334-4339.

VOLKSWAGEN 1300 TS, 1965, bas millage, six pneus, $1100, 739-0135.

VOLKSWAGEN 1966, STATION-WAGON, PARFAIT ETAT, 932-9629.

VOLKSWAGEN 1964, tout equipé, parfait état, $650, 735-0454.

VOLKSWAGEN 1963, de luxe, bas millage, finançons, 523-1122.

VOLKSWAGEN 1966, 1300, radio, vente privée. Tél. 9 a.m. à 5 p.m. 636-4061 ou 636-0556.

VOLKSWAGEN 1967, pneus à neige, un seul propriétaire, 3 mois de garantie, aubaine, 849-1203.

VOLKSWAGEN 1967, STATION BUS, 5,500 MILLES SEULEMENT, 9 PLACES, COMME NEUVE, SOUS GARANTIE, FAUT VOIR. VI. 9-1203.

VOLKSWAGEN 1963, de luxe, $650, carrosserie très propre, mécanisme parfait état. 671-5710.

VOLKSWAGEN 1964, DE LUXE, EN EXCELLENTE CONDITION, TRES PROPRE, VRAI BIJOU, 948-1203.

VOLKSWAGEN 66, de luxe, 1300, radio, tout equipée, comme neuve. Après 5 h, 725-1162.

VOLKSWAGEN avec service de livraison pizzeria. 254-0005. M. Maurice.

VOLKSWAGEN 1962, 1964, très propre, aucun comptant, Finance, 271-9225.

VOLVO 1967, modele "144", automatique, radio, 5,000 milles. Garantie comme neuve. 323-1122.

VOLVO 65, 544, moteur neuf, tout equipée, après 5 heures, 747-0262.

VOLVO 544, 1961, dois sacrifier. Entre 5 et 8 h. 322-8824.

VOUS CHERCHEZ REELLEMENT UNE AUBAINE? EN VOICI UNE: METEOR STATION WAGON RIDEAU 500, 1966, V-8, BLEU, 10 PASSAGERS, EQUIPEE D'UN RADIO, PNEUS BLANCS, SERVO-DIRECTION, SERVO-FREINS, GRANDS CAPS DE ROUES ET UN SUPPORT A BAGAGES. NE MANQUEZ PAS CETTE CHANCE UNIQUE. APPELEZ-MOI OU VENEZ ME VOIR A 4411, PAPINEAU, LA. 6-4411, REAL CAMIRE.

VOULEZ-VOUS une bonne aubaine? Sur une Chevrolet Belair 1967 neuve. Demandez: Guy Choquette 739-1911.

CONTREMAITRE D'ATELIER
Pour dépositaire General Motors à Montréal. Devra fournir de bonnes références.
BON SALAIRE
Ecrire
CASE 10438 LA PRESSE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
REGION DE LA CAPITALE
APPELS D'OFFRES

Des soumissions cachetées, adressées au Surveillant des appels d'offres, Région de la Capitale, ministère des Travaux publics, édifice Bonaventure, 301, rue Elgin, Ottawa 4 (Ont.) et portant sur l'enveloppe la mention "soumission pour reconstruction du pont des Chaudières, section du chenal Bronson, Ottawa (Ont.),
seront reçues jusqu'à 3.00 heures de l'après-midi, LE MERCREDI, 24 JANVIER 1968.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $50.00 sous forme d'un chèque bancaire visé établi au nom du Receveur Général du Canada, par l'entremise du bureau de la distribution des plans, pièce 117, édifice Bonaventure, 301, rue Elgin, Ottawa et on peut les consulter au bureau du "Builders' Exchange" à Ottawa.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On n'acceptera pas nécessairement soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Surveillant des appels d'offres,
Jean Drouin.

ARTISTE D'IMAGINATION
ET
VENDEUR D'IMPRIMERIE
Compagnie progressive et en plein essor d'imprimerie et d'emballages originaux demande un artiste d'imagination expérimenté ainsi qu'un vendeur ayant clientèle. Belle occasion.
381-9763

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETES, adressées au Gérant, Services Administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 1631 avenue Delorimier, Montréal 24, P.Q. et portant la mention:

"SOUMISSION POUR NETTOYAGE INTERIEUR ET ENTRETIEN DU TERRAIN BUREAU DE POSTE ROXBORO, P.Q."

seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'est), mercredi le 24 janvier 1968.

On peut prendre connaissance des devis et formules de soumission, ou se les procurer par l'entremise de: Directeur de District, 1631 avenue de Lorimier, Montréal 24, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Jean Dorval
pour Maurice J. Vaive,
Geçant, Services Administratifs

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
ASX-68-10011
pour 10 h 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 23 janvier 1968

Siège social

FOURNITURE DE PAPIER POUR REPRODUCTION PAR PROCEDE "AMMONIAQUE"

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h 30 a.m. à 4 h 45 p.m., à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de CINQ MILLE DOLLARS ($5,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui manufacturent complètement au Canada les produits ci-haut mentionnés et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires:
B. LACASSE — W. E. JOHNSON
Montréal, le 8 janvier 1968.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GTR-68-10002
pour 10 h 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 30 janvier 1968

BATTAGE DE PIEUX POUR CERTAINS PYLONES DE LA DEUXIEME LIGNE A 735 kV SECTION LEVIS BOUCHERVILLE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h 30 a.m. à 4 h 45 p.m., à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest; boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de SEPT MILLE DOLLARS ($7,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires:
B. LACASSE — W. E. JOHNSON
Montréal, le 8 janvier 1968.

VENDEUR DE SERVICE AUTOMOBILE
Requis par concessionnaire General Motors à VERDUN. Doit être bilingue, expérimenté en mécanique et recommandé. Salaire excellent, situation permanente.
S'adresser au gérant général
4501, av. Bannantyne, Verdun

Jean-Luc Pépin annonce un accord prochain sur la vente de plutonium canadien à la France

par Pierre SAINT-GERMAIN
correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS — Peu après son arrivée ce matin à Orly, ou aucun représentant du ministère français des Affaires étrangères ne s'était porté à sa rencontre, le ministre fédéral de l'Energie, des mines et des ressources, M. Jean-Luc Pépin, a fait les déclarations suivantes:

Plutonium: la question de la vente de plutonium canadien a la France sera examinée dans quelques jours par les autorités canadiennes et aucun obstacle ne semble s'opposer, du côté canadien, à l'aboutissement des négociations. Si la France est d'accord, une décision définitive pourrait être prise d'ici une semaine. M. Pépin n'a pas indiqué quelles seraient les modalités du contrôle de l'utilisation du plutonium à des fins civiles. Le montant de la vente serait de l'ordre du million de dollars.

Satellites: Le gouvernement canadien est en voie de définir son programme de satellites de télécommunications. Etant donné que le Canada est un pays bilingue, il est intéressé à une coopération avec la France dans ce domaine et des contacts seront pris à cette fin. M. Pépin a souligné que la question de satellites de télécommunications relève du gouvernement fédéral, exclusivement.

Energie nucléaire: La construction de réacteurs relève également du gouvernement fédéral et une éventuelle coopération franco-québécoise dans ce domaine nécessiterait l'aval d'Ottawa. Autrement, un accord franco-québécois serait anticonstitutionnel.

Relations franco-canadiennes: Des contacts réguliers entre ministres canadiens et français, comme il en existe avec des ministres canadiens et ceux de divers autres pays, sont très souhaitables.

On n'a pu jusqu'ici obtenir de réactions françaises aux déclarations de M. Pépin, qui aura des entretiens avec quelques ministres français au cours des prochains jours.

Commentant l'arrivée à Paris de M. Jean-Luc Pépin, le journal "Le Monde" écrit notamment:

Sept mois après le voyage du général de Gaulle, la visite de M. Pépin à Paris prend une signification politique même si le principe du déplacement d'un membre du gouvernement d'Ottawa avait été acquis avant le mois de juillet dernier, lorsque fut décidée l'organisation de l'exposition. Elle confirme en effet que le gouvernement français n'entend pas ignorer Ottawa, même si le voyage du général de Gaulle a été suivi d'un tres net refroidissement des relations franco-canadiennes. Si un accord définitif sur le plutonium terminait la visite de M. Pépin, celle-ci pourrait consacrer une certaine relance de ces relations".

Mme Johnson invitée à déjeuner à l'Elysée

de notre correspondant de Paris

PARIS — Madame Daniel Johnson accompagnée de sa fille sera reçue demain à déjeuner à l'Elysée par le président de la République et Madame de Gaulle.

En séjour privé à Paris depuis lundi la femme du premier ministre du Québec s'est abstenue d'assister aux manifestations publiques auxquelles elle a été invitée notamment à la grande réception donnée hier soir au palais présidentiel en l'honneur du corps diplomatique.

L'ambassadeur du Canada et Madame Jules Leger ainsi que le délégué général du Québec et Madame Jean Chapdelaine assistaient à cette reception.

Les Ac

1968 sera l'année des Services de soins à domicile

par Claire DUTRISAC

"L'année 1968 sera l'année des Services de soins à domicile." C'est du moins l'opinion du Dr Albert Guilbeault, directeur du Service de soins à domicile de la ville d'Outremont. C'est également ce qu'on pense en haut lieu, au ministère de la Santé.

Si surprenant que cela paraisse à prime abord, cette formule n'est pas aussi récente qu'on le croit et elle s'est propagée dans la province, ces dernières années, avec une rapidité inattendue. En effet, il existe au moins 19 de ces services, dont huit à Montréal. Le principe semble en être admis dans les milieux médicaux et hospitaliers et même auprès du public. Ce que l'on discute le plus, ce sont les modalités de ces services. Certains sont rattachés à des hôpitaux; d'autres, tout en étant sous le toit d'un hôpital, sont autonomes. Il en existe qui relèvent des services de santé municipaux ou d'organismes comme le Victorian Order of Nurses ou La Société des infirmières visiteuses.

Un service de soins à domicile (SSD) assure les soins médicaux et infirmiers, de l'aide domestique en certains cas et des services de diagnostic (comme des analyses de laboratoire et éventuellement, des examens aux rayons X.)

L'utilisation de cette nouvelle formule de traitement et de prévention repose sur les omnipraticiens puisqu'ils sont les seuls médecins (sauf quelques exceptions) qui font des visites à domicile. Les SSD revaloriseront le médecin généraliste car ils mettent à sa disposition les moyens techniques d'étayer son diagnostic clinique. La durée de séjour à l'hôpital est ainsi écourtée, des hospitalisations sont éliminées, les lits restent en plus grand nombre disponibles pour les cas qui nécessitent absolument l'hospitalisation et le budget du ministère de la Santé devrait en être allégé. Le système ne semble pas encore rodé mais il est prometteur.

Quant aux patients eux-mêmes, nombreux sont ceux qui se réjouissent de demeurer au sein de leur famille. Souvent, l'atmosphère familiale contribue à la guérison.

Outremont, une ville pauvre ?

Outremont est sans doute une ville riche. Mais c'est maintenant une ville où il se trouve des pauvres en plus grand nombre qu'on ne le croit. Si les luxueuses résidences, nichées dans la montagne, témoignent de sa splendeur, le secteur qui abritait des maisons moins cossues mais très confortables a subi l'usure du temps. Le visage d'Outremont en est transformé. Ces appartements, spacieux comme on n'en construit plus, logent des familles nombreuses et parfois défavorisées.

La population s'élève à 32,489 habitants. Le service de bien-être social d'Outremont a versé, l'an dernier, $220,000 et a aidé environ 200 familles par mois. C'est au mois de septembre 1967 que le Dr Guilbeault, qui dirige aussi le service de santé personnes qui ont été hospitalisées et ne peuvent donc pas prévenir l'hospitalisation. Ils ne servent donc en outre qu'une partie de la population.

Le fait de placer un SSD sous l'autorité hospitalière contribue à former une espèce de cartel hospitalier et soustrait le patient au médecin traitant. Selon le Dr Guilbeault, ces deux écueils doivent être évités, dans l'intérêt de la communauté.

Le Service de soins à domicile d'Outremont, en plus de respecter ces deux principes, régionalisation et autonomie, est rattaché à un service de santé. Vaudrait-il mieux qu'il soit entièrement autonome ? L'expérience de la ville, a mis sur pied un service de soins à domicile dont il affirme qu'il est unique.

Entre autres particularités, le Dr Guilbeault insiste sur deux aspects des SSD : 1) ils doivent être régionaux, c'est-à-dire desservir un secteur donné de la province ou d'une ville ; 2) ils doivent être autonomes.

Certains services de santé sont directement reliés à un hôpital et fonctionnent sous son autorité. Comme conséquences, ces SSD ne soignent que les rience pourra sans doute donner une réponse valable à cette question et il n'est pas exclu que cette réponse varie selon les besoins d'une région et selon l'organisation de ses services communautaires.

Le SSD d'Outremont est axé sur le médecin traitant auquel il procure les moyens de diagnostic et de traitement qui rendront ses visites et ses soins plus efficaces. Par l'intermédiaire d'un bureau consultatif, les omnipraticiens sont appelés à définir les politiques médico-administratives de cet organisme. Enfin, le SSD d'Outremont remet sous l'autorité et la direction du médecin traitant la totalité du traitement.

Financé par les "plans conjoints" des gouvernements fédéral et provincial au chapitre de l'hygiène publique, le SSD d'Outremont comprend comme personnel médical et administratif : un directeur médical, une infirmière coordonnatrice, quatre infirmières visiteuses, un travailleur social, des aides domestiques. Une trentaine de médecins environ ont fait appel à ce service.

D'autres Services de soins à domicile sont organisés par la Société des Infirmières visiteuses ou par le Victorian Order of Nurses. Ces associations, qui se sont spécialisées dans les visites à domicile, s'adjoignent un médecin. Ce système présente quelques inconvénients : un personnel changeant et le coût de la visite qui est de $5.

Il est possible que ces associations soient amenées, par l'expansion des Services de soins à domicile, à étudier leur rôle dans un tel contexte social et à l'adapter aux besoins de la population.

Le Dr Guilbeault affirme : "Il faudra toujours des médecins pour visiter dans leur foyer les citoyens atteints par la maladie. D'autre part, il est utopique de prétendre que les hôpitaux peuvent régler tous les problèmes inhérents à la maladie." C'est pourquoi il voit dans l'expansion des Services de soins à domicile une formule de traitement complémentaire des soins hospitaliers et englobant toute la population d'un secteur.

"Ma soeur a un caractère tout à fait opposé au mien!" — "Oh alors, il faut absolument que je fasse sa connaissance!" (tp)

Formation des maîtres: mémoire des étudiants de l'école Ville-Marie

Les étudiants de l'Ecole normale Ville-Marie présenteront le 16 février un mémoire au ministre de l'Education sur la réforme de la formation des maîtres.

Au cours d'une conférence de presse leur président, M. Léon Thériault, a déclaré que c'est au cours des journées d'études tenues en décembre que les étudiants-maîtres de Ville-Marie se sont "davantage aperçus des problèmes inhérents à la formation des maîtres".

Ces journées d'études avaient pour but de protester contre le fait que le tiers d'entre eux étaient privés de professeurs à cause d'un imbroglio administratif.

"Il y a un an, a dit M. Thériault, l'expression "formation des maîtres" n'existait pas. Les seules locutions en vigueur parlaient de recyclage et de perfectionnement des maîtres. On commence maintenant, avec beaucoup d'hésitation, à considérer la formation des maîtres comme essentielle à la réforme scolaire au Québec. Cette priorité se dégage à peine des stades théoriques pour enfin prendre une forme plus pratique.

D'après les étudiants de l'Ecole normale Ville-Marie, la formation des maîtres doit reposer sur deux buts : la compétence académique (ou la spécialisation des maîtres) et la compétence psycho - socio - pédagogique : "Nous ne devons plus pouvoir parler de maîtres qui ne possèdent pas leur matière, pas plus que de ceux qui ne possèdent pas leur façon d'enseigner.

Plus grande consommation de bière prévue pour 1968

TORONTO (PC) — L'Association des brasseurs du Canada prévoit qu'il y aura une plus grande consommation de bière en 1968, particulièrement à cause de la hausse des taxes provinciales et fédérales sur les boissons alcooliques.

Le prix de la bière a aussi connu une hausse, mais, selon les brasseurs, les nouvelles taxes imposées sur l'alcool sont beaucoup plus élevées que celles sur la bière, ce qui incitera plusieurs consommateurs d'alcool à l'abandonner pour le remplacer par la bière.

Un porte-parole de Canadian Breweries Limited, M. C. O. Dalton, de Toronto, a dit "qu'il est exact de dire que plusieurs de nos consommateurs ont moins d'argent, mais nous aurons sans aucun doute plusieurs nouveaux clients. Nous ne voyons donc aucun problème à cause de l'augmentation du prix de la bière."

Selon les brasseurs, les ventes de bière durant les 11 premiers mois de 1967 ont augmenté de 3.7 p. 100 pour atteindre 10,933,647 barils, comparativement à 10,541,723 pour la même période en 1966.

Avec une moyenne par capita de 14.65 gallons annuellement, le Canada occupe le dixième rang à travers le monde pour la consommation de la bière. Le premier rang appartient à la Tchécoslovaquie avec une moyenne de 29 gallons par capita.

D'autre part, le président de l'Association des brasseurs canadiens, M. Jack Melville, a prédit que les ventes de bière en 1967 dépasseraient de beaucoup celles prévues, principalement à cause de l'Expo 67.

"L'Expo fut une expérience où le fait de boire fut de plus en plus accepté," dit-il.

Enfin, les ventes de vin canadien auraient aussi accusé une hausse durant la dernière année passant à 7,332,700 gallons pour les 10 premiers mois de 1967, alors qu'elles étaient de 6,998,700 gallons pour la même période en 1966.

Autre entente entre la CTM et ses employés

Le différend au sujet des contrats entre la Commission de transport de Montréal et les syndicats qui représentent ses employés est actuellement aux trois cinquièmes réglée à la suite d'une entente survenue mardi soir.

M. Jacques Guilbault, négociateur en chef de la Commission de transport, a déclaré que l'on en est venu à des termes d'entente, concernant les 100 employés de sécurité. Deux sections restent encore à être complétées dans les longs pourparlers qui, à un moment donné, se sont effrités en septembre dernier, mettant à pied 5,500 employés et privant les Montréalais d'autobus et de métro pendant un mois.

L'une des deux sections à régler implique un contrat avec les inspecteurs et les surveillants et l'on attend encore la décision de l'administration sur les propositions réexaminées.

La partie finale de ces pourparlers compliqués concerne les contremaitres de la Commission de transport et le règlement en est entravé par un problème d'ordre légal.

La querelle des chauffeurs et des opérateurs des trains du métro est déjà réglée, de même que celle des employés de bureaux et des personnels préposés à l'entretien. On n'a pas révélé les détails du contrat des employés préposés à la sécurité.

L'Aide médicale québécoise au Vietnam : $1,500

L'Aide médicale québécoise au Vietnam a adressé hier au Medical Aid Committee for Vietnam, à Londres, un chèque de $1,500 pour l'achat et l'expédition de médicaments destinés au comité de la Croix-Rouge du Front de libération du Sud-Vietnam, nous informe M. Pierre Vadboncoeur, vice-président de l'association en question. Cette somme s'ajoute aux $6,500 déjà remis à cette fin.

L'Aide médicale québécoise au Vietnam profite de l'occasion pour lancer encore une fois un appel à tous ceux qui sont soucieux de venir en aide aux victimes dénuées de cette effroyable guerre. On adresse son chèque à l'Aide médicale québécoise au Vietnam, C. P. 304, Montréal 6.

Au lieu d'un arrêt de travail, don de $10,000 au fonds de grève

TORONTO (PCf) — Les travailleurs extérieurs du Toronto métropolitain ont versé la somme de $10,000 au fonds de grève des gardes de la prison Don. Cependant, ils ont rejeté la proposition formulée par le Syndicat canadien de la fonction publique de déclencher une grève de protestation d'une durée d'un jour.

Le président de la succursale syndicale 43 du SCFP, qui représente les 4,500 travailleurs de la ville, a déclaré que les syndiqués n'approuvaient pas cette stratégie consistant en un débrayage massif de protestation dans les 250 sections du syndicat en Ontario.

"Si le SCFP demande à toutes les succursales de faire la grève en même temps, nous répondrons à l'appel", de commenter M. William Overkott, au cours d'une réunion groupant 140 membres.

Le SCFP a demandé aux sections de la province de décider d'elles-mêmes du moment de débrayer pour protester contre l'autorité ontarienne qui refuse de reconnaître aux gardes le droit de se prévaloir de leur affiliation au SCFP dans leurs négociations.

Lorsque la province a pris sous son contrôle l'administration de la justice, le gouvernement provincial a statué que les gardes seront dorénavant membres de l'Association du service civil de l'Ontario.

Pendant ce temps, les négociateurs du gouvernement étudiaient une autre proposition du SCFP soumise par les agents de négociation des gardes du pénitencier de Don.

Nécrologie

M. Benoit-H. Beauvais

A Montréal, le 10 janvier, est décédé, à l'âge de 78 ans, M. Benoit-H. Beauvais, du 8347 de la rue Reims. Il laisse dans le deuil son épouse, Emilienne



Biscornet; ses enfants, Jeanne, Marguerite, r.b.p., Robert et Philippe; ses belles-filles (Madeleine Dostie et Françoise Gruffy); ses soeurs Irène, Louise et Alma et plusieurs petits-enfants. La dépouille mortelle est exposée au 745 est Crémazie. Les funérailles auront lieu le samedi 13 janvier, à 10 h 30, en l'église Saint-Thomas-Apôtre.

Naissances Décès Remerciements In memoriam

ALLARD (Ephrem) — A Montréal, le 10 janvier 1968, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Ephrem Allard, époux en 1ères noces de feu Imelda Morin, et en 2e noces de feu Angelina Giguère, demeurant à 2610 Bossuet, app. 85. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
5805, rue Boileau,
angle Lacordaire,

à 8 h 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ANTINOZZI (Pasquale) — A Montréal, le 10 janvier 1968, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Pasquale Antinozzi, époux de feu Maria Teoli, père de Tony, Mme Gustave Pietrocupo (Angeline), Jos, Mme Gérard Marcotte (Emilienne), Mme René Ratelle (Jeannette), Mme Nick Kulibaba (Lucie), Ralph et Louis. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon est

pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUVAIS (Benoit H.) — A Montréal, le 10 janvier 1968, à l'âge de 79 ans est décédé M. Benoit H. Beauvais, époux d'Emilienne Discoinnet, demeurant 8347 Reims, père de Jeanne, Rev. Soeur Marie St-Benoit-du-Bon-Pasteur (Marguerite), Robert et Philippe. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est

à 10 h 15, pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre, où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Raoul) — A Laval-des-Rapides, le 10 janvier 1968, à l'âge de 84 ans, est décédé Raoul Bélanger, époux de Lilian Burns; père de Mme L. Taylor (Lilian), Mme G. Graham (Rita), Leslie. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Bisson Inc.
1415 rue Fleury est

Départ à 2 h p.m. pour le cimetière de Mont-Royal, lieu de la sépulture.

BELOUIN (Hervé) — A Montréal, le 9 janvier 1968, à l'âge de 90 ans, 6 mois, est décédé M. Hervé Belouin, demeurant à 525, de Courcelles. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A.-N. Ostiguy,
44 rue Chevrefils, St-Rémi,

pour se rendre à l'église de St-Edouard-de-Napierville, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BESSETTE (Joseph) — A Montréal, le 9 janvier 1968, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Joseph Bessette, époux de Thérèse Genest, demeurant 5,300 Earnscliffe, app. 31. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
avenue Notre-Dame-de-Grâce,

à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Antonin, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côet-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURGAULT (Isabelle) — A Montréal, le 10 janvier 1968, est décédée Isabelle Lescarbeau, épouse de M. Gérard Bourgault, courtier d'assurance, demeurant à 6614, Chambord. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Omer Duquette Inc.,
1350, rue Beaubien est,

à 9 h 45, pour se rendre à l'église Saint-Ambroise, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRASSEUR (Lucienne) — A Montréal, le 9 janvier 1968, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Elziar Brasseur, née Lucienne Valois mère de Vitaline (Mme L. St-Denis), Olivette (Mme J. Smith), Benoit époux de Germaine Leclerc. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11e ave Rosemont,

à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Esprit, de Rosemont, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Vaudreuil, ou un libera sera chanté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET (Irène) — A Montréal, le 11 janvier 1968, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme veuve Joseph Brunet, née Irène Racicot, demeurant à 8143 St-Hubert. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
7384 rue St-Denis

pour se rendre à l'église Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARLEBOIS (Paul-Emile) — A Montréal, le 10 janvier 1968, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Paul-Emile Charlebois, employé du C.P.R., gare Windsor, époux de Lucienne Lefebvre, demeurant à 8313 St-Urbain. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
745 rue Crémazie est,

à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CRAMPON (André) — A Montréal, le 9 janvier 1968, à l'âge de 76 ans, est décédé M. André Crampon, époux d'Eleonor Chassé, demeurant rue Marie-Anne, ex-employé de St. James Club of Montreal. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-Paul Marchand,
4228, rue Papineau,

pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLEROUX (François-Xavier) — A Montréal, le 10 janvier 1968, à l'âge de 84 ans, est décédé M. François-Xavier Cléroux, pensionnaire du Canadien Pacifique depuis 20 ans, époux en 1ères noces de Berthe Barrette, et en 2èmes noces de Brigide Barrette. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Georges Godin,
518, rue Rachel est,

à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESAUTELS (Euclide) — A Montréal, le 10 janvier 1968, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Euclide Desautels, époux de Béatrice Payette, demeurant à 3595 Bélanger est, père de Fernande (Mme C.-A. Bessette), Jacqueline (Mme R. Perreault), Thérèse (Mme D.-A. Demers), Rita et Jean-Guy. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
4036, rue Bélair,

à 10 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Bernadette où le service sera célébré à 11 hres. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESAUTELS (Roland-S.) — Subitement, à Montréal, le 8 janvier 1968, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Roland-S. Desautels, époux de Louise Thivierge. Il laisse 2 filles, Lucette (Mme D. Savage), Suzanne (Mme G. Cabel); 2 fils, Richard et Jacques, sa mère, Mme Hélène Desautels. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Falardeau
30, rue St-Joseph, Lauretteville

pour se rendre à l'église paroissiale ou le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMOULIN (Françoise) — A Montréal-Nord, le 10 janvier 1968, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Alcide Dumoulin, née Françoise Fréchette, demeurant à 10897 Bruxelles, mère de Gilles, Jean-Guy, Jacqueline, Roger, Jeannine, Gérard, Diane et Carmen. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
3925, rue Monselet,

à 9 h 45, pour se rendre à l'église Saint-Vital, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMONTIER (Flore-Anna) — A Montréal, le 10 janvier 1968, à l'âge de 64 ans, est décédée Flore-Anna Bergevin, épouse de Gabriel Dumontier, mère de Mme Raymond Vinet (Annette), Maurice, Roger, Jacques, Mme Yvon Roch (Suzanne), et, Murielle, demeurant rue Hector. Le funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giguère et Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga,

à 9 hrs, pour se rendre à l'église St-Victor, ou le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUNBERRY (Aimé) — A Montréal, le 10 janvier 1968, à l'âge de 56 ans, est décédé Aimé Dunberry, époux de Valentine Gagnon, père de Carl, Gilles, Diane et Robert. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon

à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAILLE (René) — A Montréal, le 10 janvier 1968, à l'âge de 64 ans, est décédé M. René Faille, époux de Marie-Anna Yale, demeurant à 2165 Préfontaine. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est,

pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER (Roland) — A Montréal, le 10 janvier 1968, à l'âge de 45 ans, est décédé Roland Fournier, fils de Léon-G. Fournier, et de feu Anita Rousseau, frère de Mme Lionel Chartier (Madeleine). Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. S. Vallée Ltée
1111, avenue Laurier ouest

à 1 h 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans ou le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FREDETTE (Alice) — A Napierville, le 8 janvier 1968, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Philorum Fredette, née Alice Monette, demeurant à Napierville. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Fortin,
435, rue St-Jacques, Napierville,

pour se rendre à l'église paroissiale de Napierville, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Sherrington, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Azilda) — A Montréal, le 9 janvier 1968, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Napoléon Gagnon, née Azilda Moisan. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Lorenzo Neveu,
7766, rue St-Hubert,

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIGOUT (Jean-Louis) — A Hull, le 9 janvier 1968, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Jean-Louis Gigout, demeurant à 91, Victoria, Hull. Il était Chevalier de Colomb, 4e degré, époux en 1ères noces de feu Béatrice Clément, et en 2èmes noces de Jeanne Bainnée. Il laisse 1 frère: Thomas, d'Alfred, Ont., plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Racine, Robert et Gauthier,
101, rue Notre-Dame, Hull,

pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 8 h 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES



Joseph-O. Bessette

A Montréal, le 9 janvier 1968, est décédé, à l'âge de 80 ans, M. Joseph-O. Bessette, demeurant à 5003 ave Earnscliffe, représentant de la Maison A. Prud'homme & Fils.

Il laisse dans le deuil, son épouse, Thérèse Genest, un frère, Raoul, trois soeurs, Mme Louis Lavallee (Eva), Mme Arthur Racicot (Rose), Mme Victor Picard (Yvonne), son beau-frère, M. Edgard Genest, ses belles-soeurs, Mme O. LeRiche, Mme Maillet, Mme Genest. Plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée au salon Urgel Bourgie, angle Notre-Dame-de-Grâce et Decarie. Les funérailles auront lieu à 9 heures vendredi matin à l'église St-Antonin, avenue Earnscliffe. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Dons à l'Institut de cardiologie de Montréal. —●

GIGUERE (Jeannine) — A Montréal, le 10 janvier 1968, à l'âge de 1 an, 6 mois, est décédé Jeannine Giguère, enfant de Jean-Marie Giguère et de Lise Frappier, demeurant à 2172 Joliette. La cérémonie des anges aura lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est,

pour se rendre à l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, où la cérémonie sera célébrée à 3 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIRARD (Aurée) — A Montréal, le 9 janvier 1968, à l'âge de 73 ans, est décédée Mlle Aurée Girard, fille de feu Eugène Girard, et de feu Valérie Belhumeur. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Lorenzo Neveu,
7766, rue Saint-Hubert,

à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du Rosaire, ou le service sera célébré à 10 h., et de la au cimetière de Saint-Germain de Grantham, comté Drummond, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODBOUT (Georges) — A Montréal, le 10 janvier 1968, est décédé M. Georges Godbout, époux de Pauline Poitras, demeurant à 9800, 83e av. Rivière-des-Prairies. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
8671, boul. Rivière-des-Prairies,

pour se rendre à l'église Saint-Joseph, ou le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOSSELIN (Maurice) — A Ville d'Anjou, le 9 janvier 1968, à l'âge de 54 ans, est décédé Maurice Gosselin, entrepreneur en plomberie, époux d'Aline Durand, père de Jean et Pierre; beau-père de Mme Jean Gosselin (Mireille Landreville), et Mme Pierre Gosselin (Louise Proulx). Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Bisson Inc.
1415 rue Fleury est

à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOUGEON (Emile) — Accidentellement, à Montréal, le 10 janvier 1968, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Emile Gougeon, époux de Marie-Joseph Goyer, père de Marie-Paule (Mme Jacques Poirier), et Jean; un frère, Pierre. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. R. Deslauriers Ltée
790, boulevard Ste-Croix

pour se rendre à l'église St-Laurent où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOULET (Laura) — A verdun, le 9 janvier 1968, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Jean-Baptiste Goulet, née Laura Benoit, mère de Mme Léo Grenon (Anne-Marie), Jean-Marie, Mme Maurice Renaud (Cécile), Mme Léopold Bédard (Madeleine), Jean-Marc, Mme Jean-Roger Reeves (Laurette), Mme A. Bissonnette (Lucille), Willie et sa bru Mme veuve Lucien Goulet née Fleurelle Marcoux, demeurant à 393 de l'Eglise, Verdun. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise,

à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL (Emilius) — Accidentellement à Ville Jacques-Cartier, le 9 janvier 1968, est décédé M. Emilius Gravel, époux de Léontine Savaria, demeurant à 414 Saint-Alexandre, Longueuil. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

B. Francoeur et Fils,
163, rue St-Charles ouest,

à 9 h 45, pour se rendre à l'église Saint-Pierre-Apôtre, de Longueuil, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFLEUR Pitro "Pierre-Raoul" — A Montréal, le 9 janvier 1968, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Pierre-Raoul Lafleur (Pitro), célibataire, demeurant à 1454 Montcalm, fils de feu Raoul Lafleur et de feu Elodie Lavoie; frère de M. Roland Gaulin. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Dallaire et Pelletier,
1575, rue Sainte-Catherine est,

pour se rendre à l'église Saint-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HERON (Eugène-Gérard) — A Chambly, le 10 janvier 1968, est décédé M. Eugène Gérard Héron, époux de Noëlla Prémont, demeurant à 480 Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

E. Darche et Fils,
330, rue Martel,

pour se rendre à l'église paroissiale Saint-Joseph de Chambly, ou le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAHAIE (Alexandre) — A Montréal le 10 janvier 1968, à l'âge de 91 ans, 10 mois, est décédé M. Alexandre Lahaie, époux de feu Mary-Jane Farmer, demeurant à 4436 St-Antoine. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
4505 rue Notre-Dame, ouest,

à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Elisabeth, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Joseph-Agapit) — A l'hôpital, le 9 janvier 1968, à l'âge de 91 ans, 11 mois, est décédé M. Joseph-Agapit Lalonde, époux de feu Clorida Fauteux, demeurant à 314 Saint-Alexandre, Longueuil. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons

B. Francoeur et Fils,
70, boul. Lemoyne,

à 8 h 45, pour se rendre à l'église Saint-Pierre-Apôtre de Longueuil, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMONDE (Léo) — A Joliette, le 10 janvier, 1968, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Léo Lemonde, époux d'Aurore Malo, demeurant 892 rue St-Viateur, Joliette. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Garceau et Garceau,
636, boul. Manseau,

pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre de Joliette, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMOUREUX (Denise) — A Lachine, le 9 janvier 1968, à l'âge de 37 ans, est décédée Mme Roger Lamoureux, née Denise Ménard, mère de Joanne et Claire. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Raoul Bourgie Inc.,
1345, rue Notre-Dame, Lachine,

à 9 h 45, pour se rendre à l'église Sainte-Françoise-Romaine, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Marcel) — A Montréal, le 9 janvier 1968, à l'âge de 41 ans, est décédé Marcel Lefebvre, époux de Rita Chapleau, demeurant à 10677 Delorimier. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
2645 boul. Henri-Bourassa,

pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 8 hrs 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu d ela sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Sarah) — A Montréal, le 9 janvier 1968, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Wilfrid Lefebvre, née Sarah Brabant, mère de René, Mme Christian Houle (Hélène), Mme Gilles Beauchamp (Laura), de Val-d'Or. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.
10526, rue St-Laurent

à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Simon ou le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Glen Robertson, Ontario, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Yvon) — A Montréal, le 10 janvier 1968, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Yvon Legault, époux de feu Yvonne Dufort, demeurant à 5472 Paul-Pau. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

E.

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ | Montréal, jeudi 11 janvier 1968 / sainte Hortense / 84e année, No 9 / 4 cahiers / 56 pages / Les prévisions météorologiques : temps clair et froid, vents légers / Minimum 15 sous zéro / Maximum zéro

L'épidémie de grippe asiatique touche maintenant Montréal
— Page 3

Les greffes de coeur sont "criminelles" selon un prix Nobel

PARIS (UPI) — Le Dr Werner Forssman, prix Nobel de chirurgie, vient de lancer un appel en vue de faire cesser les opérations "criminelles" de transplantations de coeurs.

Dans une interview diffusée hier soir par Radio-Luxembourg, le Dr Forssman s'est dit opposé à l'actuelle série de greffes du coeur sur des êtres humains parce que ces interventions vont contre l'éthique professionnelle et n'ont aucun sens au point de vue médical.

"Je considère comme un crime d'effectuer des opérations dans un domaine où les recherches fondamentales ne sont pas encore terminées", a dit le chirurgien allemand.

"Ce qui importe, a-t-il ajouté, ce n'est pas l'exécution technique de l'intervention, parce qu'aujourd'hui tout bon chirurgien du coeur est capable de faire des opérations du genre".

Le Dr Forssman a précisé que les chirurgiens n'ont rien à apprendre de ces transplantations de coeurs. Les seules véritables connaissances viendront "d'hommes qui oeuvrent dans le silence de leurs laboratoires".

(Forssman était jeune médecin, en Allemagne, lorsqu'il osa proposer d'introduire une sonde jusqu'au coeur, en passant par un vaisseau. Devant le scepticisme de ses confrères, il entreprit de faire l'expérience sur lui-même avec la collaboration — réticente — d'un radiologiste. Les risques paraissaient considérables, mais Forssman réussit plusieurs fois à pousser un tube mince jusque dans une chambre de son coeur gauche. C'est pour cet acte courageux qu'il obtint un prix Nobel. On sait que le cathétérisme a fait d'énormes progrès et qu'il est devenu indispensable en cardiologie.)

"C'est la vanité des chirurgiens qui provoque cette compétition internationale, et surtout l'espoir, pour celui qui réussira le premier, d'obtenir les plus importants crédits de recherche", a déclaré aujourd'hui le professeur Lars Werkoe, chirurgien en chef de l'Hôpital académique "Sahlgrenska" de Goeteborg, commentant les transplantations cardiaques effectuées en Afrique du Sud et aux Etats-Unis.

Le professeur Werkoe estime que ces opérations donnent de faux espoirs de guérison à de nombreux cardiaques et détournent l'intérêt des chirurgiens spécialisés d'autres travaux plus importants.

Toutefois, l'opinion d'autres spécialistes suédois est beaucoup plus nuancée. Ainsi, le professeur Wiking Bjoerk, de l'hôpital "Karolinska" de Stockholm, ne condamne pas ces expériences. Mais il déclare, comme beaucoup de ses confrères, qu'il n'entreprendra pas de telles opérations avant qu'un sérum contre le rejet du greffon n'ait été découvert.

— Autres informations à la page 12


téléphoto UPI

C'est officiel

C'est à 9 h. 30 ce matin à Ottawa que le ministre des Transports Paul Hellyer est entré officiellement dans la course à la succession du premier ministre Pearson. Il est le second candidat connu à annoncer officiellement ses intentions: M. Kierans en a fait de même mardi, à Montréal.

(Voir la chronique de Peter Newman en page 43)

Johnson estime que Kierans manque de décence en restant député provincial

Lesage terminera lui-même le mandat de Kierans à la présidence de la FLQ

par Claude BEAUCHAMP et Gilles DAOUST

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, et le chef du parti libéral provincial, M. Jean Lesage, se sont renvoyé la balle hier, à propos du geste de M. Eric Kierans qui, tout en abandonnant la présidence de la Fédération libérale du Québec pour briguer la direction du parti national, conserve le siège de Notre-Dame-de-Grâce qu'il représente à l'Assemblée législative. Tous deux commentaient séparément la situation.

Après avoir affirmé que M. Kierans avait "manqué de décence" en ne démissionnant pas comme député provincial, M. Johnson a ajouté: "M. Kierans se moque de l'autonomie du Québec et de la démocratie. En juin 1966, les électeurs de Notre-Dame-de-Grâce l'ont élu comme député libéral provincial".

Ce à quoi M. Lesage a répondu que, s'il était "indécent" pour M. Kierans de se porter candidat à la succession de M. Pearson sans renoncer à son poste de député, on pouvait en dire autant de deux conservateurs, MM. Robert Stanfield et Duff Roblin, qui ont créé des "précédents" en ne démissionnant comme premiers ministres provinciaux qu'après la convention conservatrice. C'est d'ailleurs ces précédents qui l'ont incité à conseiller à M. Kierans de ne pas résigner immédiatement son siège de député. "M. Johnson, a-t-il dit, a des mots très forts pour une pensée très faible".

Interrogé sur cet argument du chef libéral, le premier ministre a souligné que MM. Stanfield et Roblin avaient fait connaître à l'avance leur intention de démissionner, quelle que soit l'issue de la course à la direction du parti conservateur.

"M. Kierans, a-t-il ajouté, n'a pas voulu prendre cette chance. Il désire ménager ce qu'il considère comme un petit pain, s'il ne peut obtenir le gros pain".

A Moncton, en route pour Halifax où il assistera en fin de semaine au congrès de l'Association libérale de la Nouvelle-Ecosse, M. Kierans

Voir JOHNSON en page 2

Faux billets de $100


téléphotos UPI

Il y en avait pour $4,100,000 de ces faux billets de $100 que le police a saisis hier à l'aéroport Kennedy. (Nos informations en page 12)

LAVAL

Le maire admet qu'il a pu y avoir des erreurs avant la création du Service des achats

par Pierre VENNAT et Florian BERNARD

Le maire de Laval Me Jacques Tétreault a reconnu lors d'une entrevue avec LA PRESSE, tard hier soir, à son bureau de l'hôtel-de-ville, qu'il est possible que des commis du Service des achats aient pu commettre des erreurs, par ignorance ou incompétence.

Me Tétreault, quelque peu amer mais qui ne s'est départi en aucun temps de son sang froid et qui s'est montré fort poli dans les circonstances, a ajouté qu'il est possible que par manque d'expérience, ces commis aient pu acheter des produits en payant plus cher qu'ailleurs ou n'aient pu obtenir de bons prix, par manque de savoir.

"Qu'il y ait eu des achats mal faits, c'est possible. Que les gens en place au Service des achats n'aient pas eu toute la compétence d'aujourd'hui depuis l'engagement de M. Achim, c'est possible."

Un service monté de toutes pièces

Le maire a rappelé que ce n'est que depuis avril 1967 que Laval a un directeur des Achats, en la personne de M. André Achim.

Celui-ci, dont personne ne met l'honnêteté en doute, tant à Laval qu'à Montréal où il a été 16 ans à l'emploi de la métropole, a dû monter son service de toutes pièces.

Ce n'est qu'en août 1967 qu'il a pu présenter au comité exécutif un organigramme que le comité a accepté, mais sans remplir, pour des raisons budgétaires allègue-t-on, tous les postes suggérés par M. Achim.

Le maire Tétreault, qui a longuement vanté les mérites de M. Achim et les efforts qu'il a déployés, a déclaré qu'il a obtenu pour Laval des escomptes que jamais personne d'autre auparavant n'avait obtenus, à cause de son expérience.

"Il est possible que dans le passé, Laval ait perdu de tels escomptes à cause de l'inexpérience d'un commis."

Mais il a tout de suite ajouté qu'il n'y a personne "d'assez grand, d'assez bon, d'assez puissant, pour être protégé contre des accusations de malversation, si malversation, il y a eu".

Le maire est toutefois convaincu que malversation il n'y a pas eu, en tout cas pas au niveau des autorités municipales.

Peinture et peinture

Le maire a toutefois démenti que Beauport Matériaux de Construction ainsi que Matériaux Laval Enrg. aient vendu de la "peinture de circulation" à Laval en 1966.

En 1966, Laval a acheté 215 gallons de ce genre de peinture, tous d'Uni-Chem Products, installés dans le parc industriel de Laval. Cette peinture aurait été payée $3.20 le gallon.

Toutefois, l'assistant-gérant de la succursale Sherwin-Williams sur la rue Papineau à Montréal, M. Guy Champagne, a déclaré hier que de la peinture était acheminée à Laval par l'entremise de Beauport Matériaux de Construction et Matériaux Laval, pour usage général.

Un ancien préposé aux ventes auprès des municipalités pour la Sherwin, M. Langlois, a déclaré que le gros de la peinture destinée à Laval était pour usage général. En fait, selon celui-ci, 95 p. 100 de la peinture acheminée à Laval par l'entremise de Beauport Matériaux de Construction Inc. et de Matériaux Laval Enrg était destinée à d'autres usages que la circulation.

Quant à M. Champagne, il a réaffirmé hier que sa compagnie a livré de "grandes quantités" de peinture à Laval en 1966 et qu'elle a continué de le faire en 1967. Il a précisé que cette peinture d'usage général était achetée jusqu'au 9 décembre 1966 par Beauport Matériaux de Construction Inc. et après cette date par Matériaux Laval Enrg, à la succursale de la rue Papineau dont le gérant est beau-frère du conseiller Lionel H. Laramée.

Interrogé à ce sujet, le maire Tétreault a déclaré qu'il était maire, non acheteur.

"Je ne m'occupe pas des achats. Je ne suis pas l'acheteur ici. Le maire veut avoir la meilleure qualité, ou le

Voir LAVAL en page 2

SAINT-LAURENT

Me Beaudry réclame une enquête royale

Le maire lui demande de préciser son accusation

Me Gérard Beaudry, procureur des plaignants dans l'affaire des pots de vin de Saint-Michel, a réclamé hier du gouvernement provincial la tenue d'une enquête royale à Saint-Laurent.

Au cours d'une entrevue à l'édition nationale de "Présent" de Radio-Canada et durant une conférence de presse qui a suivi, Me Beaudry a déclaré que des faits troublants ont été portés à son attention. Il a donc décidé de faire appel à Québec pour qu'une enquête soit instituée dans ce second cas de présumé scandale.

Selon Me Beaudry, des administrateurs élus de Saint-Laurent seraient impliqués dans cette nouvelle affaire. Il a toutefois refusé, pour le moment, de divulguer les noms des membres du conseil qui seraient en cause.

"Je ne suis pas un homme de scandale", a-t-il dit pour motiver son silence.

Le jeune avocat a décidé de réclamer une enquête après avoir lui-même pris connaissance des "faits bouleversants" qui lui ont été communiqués.

En effet, Me Beaudry a reçu à son bureau un citoyen de Saint-Laurent et il a eu l'occasion de causer avec d'autres contribuables, agissant comme informateurs, lors d'une visite de deux jours qu'il a effectuée dans cette banlieue.

Me Beaudry a avoué s'être rendu à Saint-Laurent lundi et mardi de cette semaine pour mener sa propre enquête.

Il n'a pas voulu dévoiler immédiatement la nature des faits qui l'ont incité à aller jusqu'à demander une enquête royale.

L'avocat a ajouté qu'il est disposé à fournir les renseignements désirés aux autorités provinciales.


Me Gérard Beaudry

Le maire Laurin n'a aucune crainte

Les destinées de Saint-Laurent, qui compte une population de 60,000 âmes, sont dirigées par le maire Marcel Laurin, aussi président du Conseil de coordination intermunicipale, un groupement anti-annexionniste et de collaboration entre les villes qui réunit 27 municipalités-membres.

M. Laurin est maire depuis neuf ans et commissaire d'école depuis 13 ans.

Interrogé, à la suite de la demande d'enquête royale formulée hier par Me Beaudry, le maire de Saint-Laurent a déclaré qu'il n'a aucune crainte, aussi bien sur son honnêteté personnelle que sur celle de son administration.

"Je n'ai aucun reproche à me faire, a-t-il déclaré. S'il y avait des choses le moindrement répréhensibles, ceux qui me connaissent savent que je ne le tolérerais pas".

Au cours d'une conversation téléphonique, M. Laurin a précisé: "Ils peuvent faire les enquêtes qu'ils veulent sur mon administration, je n'ai rien à craindre".

Puis, le maire de Saint-Laurent a demandé à Me Beaudry de formuler des accusations précises, ajoutant que des réponses lui seraient alors fournies.

Quant aux informations voulant que ce soit l'ancien candidat à la mairie qui ait donné des renseignements à Me Beaudry, le maire a accusé son adversaire des dernières élections, M. Ernest Labelle, d'user de mensonges et de calomnies.

"Si Me Beaudry croit en lui, a dit le notaire Laurin, il fait fausse route".

Une enquête royale est-elle possible?

A Saint-Laurent comme à Saint-Michel, une enquête royale est-elle possible? Le premier ministre et le ministre des Affaires municipales ont déjà déclaré que, selon la loi actuelle, une enquête dite royale ne peut être instituée.

Me Beaudry n'est pas du même avis. Il considère que la loi des commissions d'enquête permet une telle enquête.

L'article premier de cette loi dit textuellement: "Lorsque le lieutenant-gouverneur en conseil juge à propos de faire faire une enquête sur quelque objet qui a trait au bon gouvernement de la province, sur la

Voir ST-LAURENT en page 2

SAINT-MICHEL

Une enquête-maison ?

"Le gouvernement fait en sorte que toute cette enquête n'aboutisse pas là où elle devrait aboutir."

Telle est l'opinion de Me Gérard Beaudry, procureur des plaignants dans l'affaire des pots-de-vin de Saint-Michel, au sujet de ce qu'il a surnommé "l'enquête-maison" déclenchée par Québec dans cette municipalité de banlieue.

Le jeune avocat prétend que le gouvernement ne tient pas à ce que l'enquête aille jusqu'au bout.

Tout d'abord, il a accusé Québec de ne pas avoir déclenché une enquête royale alors que, selon lui, le gouvernement le pouvait.

Il a par ailleurs souligné que des policiers accusés ne sont pas suspendus alors que des policiers accusateurs le sont. Il a rappelé à ce sujet "l'affaire Sicotte", alors que des policiers de la Sûreté provinciale ont été suspendus dès qu'ils ont été accusés.

Au sujet des trois policiers dont la suspension remonte au 19 décembre dernier, Me Beaudry a déclaré que le ministre des Affaires municipales avait promis de soumettre ces cas au cabinet. Aucune réponse ne lui est parvenue depuis.

On sait qu'à l'assemblée du conseil, mardi soir, toute cette question a été soumise aux conseillers juridiques.

D'autre part, l'avocat des plaignants a aussi mentionné qu'il n'a pas reçu l'aide souhaitée de Québec ni de la Sûreté provinciale.

AUJOURD'HUI

Hanoï accuse les USA

La "clique Johnson" présenterait une version déformée de l'offre nord-vietnamienne d'entamer des pourparlers de paix.

— page 12

Beaucoup de photos mais des difficultés

Le Surveyor-VII a déjà pris 1,225 photos d'excellente qualité dont plusieurs sont des clichés de la Terre. Mais de légers incidents mécaniques sont survenus.

— Page 12

Distribution des prêts-bourses

Un porte-parole du ministère de l'Education a révélé hier qu'un "déblocage" est en train de se produire dans le domaine des prêts-bourses aux étudiants et qu'une émission de chèques se fera au cours de la première semaine de février.

— Page 27

Pearson laisse à son successeur le choix des réformes fiscales

M. Lester Pearson laissera à son successeur le soin de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard d'éventuelles réformes fiscales. Par ailleurs, à la conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances, M. Mitchell Sharp oppose une fin de non-recevoir au représentant du Québec, M. Paul Dozois, qui demande que les provinces soient consultées avant que soit déposé le Livre blanc sur ces réformes.

— Page 43

Du plutonium pour la France

Le ministre canadien des Mines, M. Jean Luc Pépin, annonce que "d'ici une semaine" un accord sera ratifié relativement à la vente, par le Canada, de plus d'un million de dollars de plutonium à la France.

— page 54

SOMMAIRE

Annonces classées / 44 à 54
Arts et Spectacles / 24 - 25
Bandes dessinees / 22
Courrier "Que faire ?" / 18
Décès, naissances, etc. / 55
Editorial / 6
Finance / 38 à 40
Horoscope / 19
Informations étrangères / 11 et 12
Loisirs et récréation / 22
Mots croisés / 45
Radio et télévision / 20
Ski / 32 - 33
Sciences / 41
Sports / 29 à 36
Tribunaux / 8 - 9
Vie féminine / 15, 16 et 18 ,19
Vie mondaine / 17
Votre médecin / 18

CKAC 73

Le jet de l'équipe russe de hockey atterrit d'urgence

Un aérobus quadrimoteur Ilyushin IL-62 de la compagnie aérienne russe Aéroflot qui transportait quarante-trois passagers, dont les membres de l'équipe nationale soviétique de hockey, a été contraint de revenir à Dorval pour effectuer un atterrissage d'urgence, tôt ce matin, entraînant le preste mais heureusement inutile déploiement de matériel du Service d'incendie de l'aéroport international. L'éclatement d'un pneu de l'appareil lors de son décollage est la cause de l'incident.

Les passagers et les neuf membres d'équipage de l'avion sont subséquemment descendus dans un hôtel de Montréal pour y passer la nuit en attendant les dispositions de l'Aéroflot.

Parti vers 10 h. 10 hier soir à destination de Moscou, l'avion, un long courrier équipé de quatre réacteurs en queue, a pu se poser sans encombre à 1 h. 25 ce matin, après avoir survolé entre-temps les Laurentides, au nord de la métropole, afin de se délester de la plus grande partie de son carburant. Cette mesure, de règle en pareille circonstance, permet de réduire à la fois le poids de l'appareil en danger ainsi que les risques d'incendie et d'explosion lors du retour au sol.

Un porte-parole a fait savoir que les responsables de la tour de contrôle de Dorval ont rappelé l'aérobus soviétique après que les pilotes d'un Boeing 707 des lignes aériennes belges Sabena eurent signalé la présence de débris de pneu sur la piste que l'Ilyushin avait empruntée peu auparavant pour prendre son vol.

L'alerte a été donnée ensuite au Service d'urgence de l'aéroport, lequel a préparé fourgons-pompes et ambulances pendant que l'Ilyushin se débarrassait du contenu de ses réservoirs.

Lors du retour de l'avion sur la piste, on a constaté que l'un des quatre pneus de l'atterrisseur droit du lourd avion avait effectivement éclaté. Le pneu manquant n'avait toutefois pas empêché l'appareil de se poser sans complications.

L'Ilyushin de type IL-62, produit en URSS, a fait son premier vol en janvier 1963 et l'Aéroflot l'a introduit dans ses services à la fin de 1966.

Mesurant 142 pieds d'envergure et 174 pieds de longueur, il peut emporter de 115 à 186 passagers selon la version d'aménagement. Sa vitesse de croisière est approximativement de 560 milles à l'heure en haute altitude, son poids maximum est de 347,000 livres et ses réservoirs lui procurent une autonomie excédant 4,000 milles.



photo René Picard, LA PRESSE

L'appareil soviétique
Des employés s'affairent à réparer l'appareil soviétique qui a dû rebrousser chemin hier soir et atterrir d'urgence à Dorval

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

s'est exclamé: "Ah, ça c'est Danny !"

M. Johnson a ajouté que ses remarques s'appliquent aussi à MM. René Lévesque et François Aquin, respectivement députés de Laurier et de Dorion, qui ont quitté leur parti politique parce qu'ils prônent l'option sécessionniste.

"Lorsque quelqu'un change d'idée, a déclaré M. Johnson, il devrait abandonner ses fonctions et se présenter devant les électeurs."

Problèmes majeurs

M. Johnson a profité de la conférence de presse qui suivait une réunion du Conseil des ministres — la première depuis la semaine précédant Noël — pour révéler que son cabinet devait se pencher sur "plusieurs problèmes majeurs", fixer "certaines échéances" et définir "certaines dates". Il a ajouté qu'il aurait bientôt d'importantes nouvelles à communiquer.

Pressé de questions, le premier ministre a précisé que le cabinet sera appelé à se prononcer sur l'opportunité de convoquer le Comité parlementaire sur la constitution avant la tenue de la conférence sur la constitution, qui se tiendra à Ottawa au début de février. Cette question se pose d'autant plus, a-t-il dit, qu'il ne paraît pas aisé d'établir un consensus entre l'Union nationale et le parti libéral en matière constitutionnelle.

Président provisoire

Pour sa part, M. Lesage a consacré sa conférence de presse à la décision de M. Kierans et à sa succession à la tête de la Fédération libérale, à la suite d'une réunion du comité exécutif de la FLQ.

Il a déclaré qu'en vertu de la constitution du parti, il devrait, sans porter le titre de président toutefois, assumer le reste du mandat de M. Kierans, soit jusqu'au congrès de l'automne prochain. Il a précisé que c'est à la demande du conseil exécutif du parti qu'il avait accepté cela.

Le conseil est formé de R. Morin et Bernard Pinard, respectivement trésorier et secrétaire de la FLQ et des députés Louis-Philippe Lacroix, Paul Gérin-Lajoie, Lucien Cliche et Alcide Courcy.

Certains membres du parti, a-t-on appris cependant, aimeraient voir un nouveau président nommé dès le congrès spécial de juin. Ils voient dans la présente situation, a dit un informateur, un danger de retour en arrière en raison de l'emprise qu'exercerait le chef à la fois sur le parti et la Fédération.

Toutefois M. Lesage, parlant du poste de président de la FLQ, a rappelé qu'un comité avait été formé au dernier congrès afin d'étudier la refonte des structures du parti.

"Nous étudierons ses recommandations qui nous seront bientôt soumises avant d'aller plus loin en ce qui a trait à la nomination d'un président," a dit M. Lesage.

Le chef libéral a déclaré qu'il n'avait aucune connaissance de ces recommandations et qu'il ne savait pas si, comme l'ont prétendu certains quotidiens, on suggérerait qu'un militant occupe à l'avenir le poste de président de la FLQ.

M. Lesage a également commenté les affirmations de certains observateurs de la scène provinciale selon lesquelles le départ de M. Kierans "soulagerait" certains éléments du parti mécontents de son attitude "fédéraliste".

"Je ne sais pas qui cela pourrait soulager, a dit le chef libéral. Mais je sais que pour certains, il s'agit d'une perte énorme.

Après avoir qualifié M. Kierans "d'homme de grande qualité, dont les ambitions fédérales sont tout à fait légitimes", M. Lesage a ajouté que bon nombre de jeunes députés, élus en 1966, constituaient "une réserve exceptionnelle" sur laquelle le parti libéral pouvait compter pour "continuer l'oeuvre de progrès qu'il a entreprise au Québec".

Personnellement, il ne se mêlera en aucune façon de la campagne du député de Notre-Dame-de-Grâce à la chefferie nationale mais les militants de la FLQ, à titre individuel, seront libres d'appuyer les candidats de leur choix. De leur côté, les députés du caucus libéral provincial se réuniront le 21 janvier, pour discuter la question de l'appui qu'ils peuvent accorder globalement à l'un ou l'autre des candidats à la succession de M. Lester Pearson, s'ils jugent opportun d'oublier la séparation de fait des partis provincial et fédéral.

Varsovie songe à expulser pour espionnage un attaché militaire canadien "en congé"

VARSOVIE (UPI) — L'agence de nouvelles polonaise Pap révèle aujourd'hui que le gouvernement de la Pologne a ordonné le départ d'un attaché militaire américain et qu'il songe à agir contre un officier militaire canadien. L'un et l'autre sont accusés d'espionnage.

L'Américain est le lieutenant colonel d'armée Edward Metzger. Le Canadien est le lieutenant colonel Kennedy Jefferson. Selon l'agence, ils ont été pris sur le fait au moment où ils exécutaient des tâches d'espionnage à proximité d'importantes installations militaires.

Selon l'ambassade américaine, Metzger a été détenu de force pendant près de douze heures sans pouvoir communiquer par téléphone avec son ambassade.

L'agence Pap écrit que les officiers ont été remarqués par des gardes au moment où ils prenaient des photos. Quand on leur a demandé de remettre leurs appareils, ils seraient partis en courant. Ils ont été repris par des gardes militaires et amenés au poste de police de Bydgoszcz.

Pendant leur détention, ils auraient nié être des diplomates.

La police aurait trouvé dans les appareils de photographie des films d'objets militaires, une carte de Bydgoszcz où étaient inscrits le nom et l'emplacement d'unités militaires et d'objectifs d'intérêt économique ainsi que des notes manuscrites de Metzger qui offraient un caractère d'espionnage.

Le ministre des Affaires étrangères, selon l'agence, a déclaré Metzger persona non grata et a protesté auprès de l'ambassade canadienne, en attendant de prendre une décision sur les procédures à prendre contre Jefferson.

L'ambassade canadienne a révélé que Jefferson était "en congé" depuis un certain temps.

A Ottawa, le ministère des Affaires extérieures révèle que le Canada a protesté officiellement auprès du gouvernement de Varsovie contre l'arrestation et la détention de l'attaché militaire adjoint à l'ambassade canadienne en Pologne.

Jefferson, âgé de 43 ans, est né à Régina, en Saskatchewan. Diplômé du Collège militaire royal de Kingston en 1942, il servit en Angleterre et dans le nord-ouest de l'Europe pendant la deuxième guerre mondiale.

Revenu au Canada après la guerre, il remplit diverses fonctions jusqu'à sa nomination comme professeur au Collège militaire royal, en 1961.

Officier des Royal Canadian Dragoons, le colonel Jefferson fut aussi instructeur à l'école des corps blindés du Camp Borden, en Ontario.

Il fut nommé à Varsovie en août dernier.

Protestation contre le gel des pensions des retraités de la fonction publique

L'Association nationale des fonctionnaires fédéraux à la retraite, section de la province de Québec, tiendra une assemblée spéciale de ses membres, lundi soir, pour protester contre la décision du gouvernement central de geler les pensions de ses retraités.

La réunion qui aura lieu au 685, rue Cathcart, sera présidée par M. Hubert Lecours. Dans l'avis de convocation, M. Lecours écrit: "Chacun doit faire son possible pour y assister et déterminer une ligne d'action en vue de protéger les retraités et les veuves des anciens fonctionnaires qui souffrent de la hausse du coût de la vie et de l'immobilisation de leur revenu."

La météo

MINIMUM: —15°
MAXIMUM: 0°

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal, d'Ottawa, des Laurentides, des Cantons de l'Est, de la Mauricie, de Québec et du Lac-St-Jean: temps clair et très froid, vents légers. Minimum et maximum à Montréal: 15 sous zéro et zéro, Ottawa: 20 sous zéro et zéro; Québec, Sherbrooke et Ste-Agathe: 25 sous zéro et 5 sous zéro, La Tuque: 25 sous zéro et 10 sous zéro, Chicoutimi: 30 sous zéro et 1 sous zéro. Aperçu pour demain: généralement clair et un peu moins froid.

Régions de Rimouski, de Baie-Comeau, de Sept-Iles et de Gaspésie: clair et très froid, vents du nord-ouest de 15 milles. Minimum et maximum à Baie-Comeau: 30 sous zéro et 15 sous zéro, Rivière-du-Loup et Mont-Joli: 20 sous zéro et 10 sous zéro, Gaspé: 15 sous zéro et 5 sous zéro, Sept-Iles: 25 sous zéro et 15 sous zéro. Aperçu pour demain: ensoleillé et très froid persistant.

LAVAL

SUITE DE LA PAGE 1

meilleur prix et au meilleur service. Le maire n'a jamais touché à rien."

Une enquête

Reprenant la déclaration faite dès hier matin par M. André Lagarde, vice-président du comité exécutif, il a confirmé qu'une enquête serait faite immédiatement et que les résultats en seraient rendus publics sans retard.

En fait, elle est déjà commencée et le gérant Marc Perron et M. Achim ont passé la presque totalité de la journée d'hier en conférence pour étudier la situation.

Par ailleurs, M. Tétreault a qualifié d'odieuse la comparaison entre les prix payés par Laval et ceux payés par Montréal.

Comme Montréal a acheté de 12 à 15,000 gallons de peinture de routes en 1966 alors que Laval n'en a acheté que 215, "il est bien évident que nous ne pouvions pas bénéficier des mêmes prix".

Même chose pour le sel destiné à aller dans les rues l'hiver. Montréal en achète 70,000 tonnes et Laval 2,500 seulement. Montréal, en achetant plus, obtient son sel moins cher.

De plus, dit-il, Montréal dispose d'un laboratoire qui fixe les spécifications de la peinture désirée et fait ainsi fabriquer exactement le type de produit dont la métropole a besoin.

"Nous n'en sommes pas là et pour ne pas avoir de problèmes, nous prenons toujours de la peinture de première qualité, que naturellement nous devons payer plus cher".

De novembre 1965 à août 1967

Quand l'administration Tétreault est arrivée au pouvoir, elle a constaté qu'une seule des 14 anciennes villes, Chomedey, avait un service des achats. Ailleurs, on procédait directement par l'entremise du secrétaire-trésorier.

Il fallut 17 mois pour trouver l'homme compétent pour mettre sur pied le système de soumissions publiques, d'appels d'offres et de coordination, pour payer le moins cher possible. Et M. André Achim ne fit approuver son organigramme qu'en août 1967.

Actuellement, outre le directeur, le service compte deux acheteurs seniors et deux commis acheteurs.

En 1968, on ajoutera un autre acheteur et on nommera un surintendant aux magasins et un autre surintendant-encanteur.

Le poste de directeur-adjoint, pourtant approuvé dans l'organigramme, ne sera pas comblé en 1968.

Enfin le maire a déclaré que l'organigramme adopté en août prévoit que nul ne peut intervenir dans les fonctions de l'acheteur.

Enfin le maire a reproché aux journalistes de ne pas faire de différence entre patronage et favoritisme.

Lui-même adopte les définitions du dictionnaire: alors que le favoritisme vise à accorder des faveurs injustement et illégalement, le patronage vise à encourager quelque chose (ou quelqu'un).

"Nous avons le droit et le devoir de nous entourer de collaborateurs qui pensent comme nous et en qui nous avons confiance. Agir autrement serait hypocrite."

Et de citer l'exemple de feu John Fitzgerald Kennedy qui, se cherchant un procureur général intègre en qui il aurait toute confiance, choisit son propre frère.

L'entrevue prit fin lorsque le maire fit remarquer "qu'il est plus facile de démolir que de construire".

ST-LAURENT

SUITE DE LA PAGE 1

gestion de quelque partie des affaires publiques, sur l'administration de la justice ou sur quelque matière importante se rattachant à la santé publique ou au bien-être de la popula-

Paul Martin envisage de se rendre à Hanoï

OTTAWA (UPI) — Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a déclaré hier qu'il se rendra peut-être à Hanoï dans le but de seconder les efforts qui se font jour en vue de mettre un terme à la guerre au Vietnam.

M. Martin, qui a fait cette déclaration à Ottawa, au cours d'une interview télévisée, a indiqué qu'il avait déjà envisagé, à deux occasions, de se rendre dans la capitale nord-vietnamienne et qu'il songeait encore à prendre une telle initiative s'il croyait qu'une telle mission pouvait produire quelque résultat constructif.

Le ministre canadien a également exprimé l'opinion que le Nord-Vietnam est maintenant disposé à parler de paix si les Etats-Unis cessent les bombardements du Nord-Vietnam. M. Martin a néanmoins ajouté que s'il n'était pas tout à fait convaincu que la situation était claire, elle était plus claire qu'auparavant. Il s'est dit "encouragé" par les perspectives de paix résultant de la déclaration du ministre des Affaires étrangères nord-vietnamien.

"Je crois, a-t-il dit, que cette déclaration a clarifié la situation jusqu'à un certain point. Je crois qu'il existe des motifs plus sérieux de penser qu'il y aurait des pourparlers si les bombardements cessaient".

Echange de prisonniers entre Israël et l'Egypte

GENEVE. (AFP, Reuter) — Israël et l'Egypte ont accepté de procéder à un échange général des prisonniers capturés au cours de la guerre israélo-arabe de juin dernier, annonce aujourd'hui un communiqué de la Croix-Rouge internationale.

L'accord est survenu à la suite de l'intervention d'un comité de la Croix-Rouge formé exclusivement de personnalités suisses. L'échange de prisonniers, qui sera surveillé par le comité, aura lieu sur le canal de Suez en un point situé entre El Kantara et Ismaïlia.

Johnson confirme la réforme de son bureau

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a confirmé, hier au cours d'une conférence de presse, la nouvelle parue mardi dans LA PRESSE selon laquelle il procédera bientôt à une profonde restructuration du personnel de son bureau et du personnel du bureau du Conseil exécutif.

M. Johnson a affirmé qu'il n'y a pas de lien entre les modifications qu'il entend apporter au ministère du Conseil exécutif et la possibilité d'établissement d'un régime présidentiel au Québec, quoiqu'il n'ait pas nié cette possibilité.

"Il n'y a pas de rapport de cause à effet entre la restructuration du bureau du premier ministre, a-t-il dit, quoique la restructuration envisagée ne soit pas incompatible avec un régime présidentiel comme elle n'est pas incompatible avec la monarchie constitutionnelle."

M. Johnson a confirmé qu'il envisageait de créer un nouveau poste au sein du ministère du Conseil exécutif afin, comme le mentionnait LA PRESSE, de décharger le chef de cabinet du travail de coordination entre les ministères et les organismes gouvernementaux et entre les divers spécialistes attachés au bureau du premier ministre et du Conseil exécutif.

État des routes appelez
MONTRÉAL 514
351-4800
MINISTÈRE DE LA VOIRIE DU QUÉBEC

Les employés de la compagnie de
TELEPHONE BELL
mutés à
OTTAWA
désirant des renseignements concernant le logement sont invités à écrire à Costain Estates Ltd., P.O. Box 534, RR9, Ottawa, Téléphone AC. 613 — 824-1566.

IBEP
COURS DE FORMATION DE BASE EN SEXOLOGIE
DERNIERE OCCASION DE VOUS INSCRIRE
VOIR PAGE 7

PRIX ET CONDITIONS EXTRAORDINAIRES
PENDANT LES MOIS D'HIVER
ALSCO FENETRES et PORTES en aluminium
Emaillées — anodisées — naturelles
ALSCO AUVENTS en fibre de verre — grand choix de couleurs
ALSCO REVETEMENT en aluminium (clapboard) grand choix de couleurs
TELEPHONEZ MAINTENANT
tous renseignements et démonstration sans aucune obligation
1530, rue BEAUBIEN EST, Montréal 279-8551
(Frais interurbains acceptés)

SOLDE ANNUEL CHEZ MAPPIN'S



Une extraordinaire occasion d'épargner
20% sur des diamants de choix
Une collection complète de bagues de fiançailles, d'apparat et anneaux de mariage sertis de diamants de choix sont marqués à un prix spécial à solder durant notre Vente de Janvier. C'est le "meilleur temps d'épargner pour vous" sur l'achat d'une bague à diamant Mappin's de qualité. A partir de $100 — EPARGNEZ 20%.
UNE SELECTION COMPLETE PAR TOUT LE MAGASIN DE BIJOUX ET CADEAUX DE QUALITE OFFERTS A DES PRIX EXTRAORDINAIREMENT REDUITS DANS CHAQUE RYON
Bagues à diamants ..... EPARGNEZ 20%
Montres .... EPARGNEZ DE 25% à 50%
Horloges .... EPARGNEZ DE 25% à 50%
Bagues à pierre de naissance EPARG. 25%
Perles de culture ..... EPARGNEZ 25%
Créations avec diamant et or 14 kt EPARGNEZ DE 25% à 50%
Coutellerie en argent sterling ou plaqué argent EPARGNEZ 25%
Argenterie sterling et plaquée EPARGNEZ 25%
Bijoux pour hommes .... EPARGNEZ 25%
Porcelaine .... EPARGNEZ DE 25% à 50%
Verrerie .... EPARGNEZ DE 25% à 50%
Bijoux mode .. EPARGNEZ DE 25% à 50%
Boutique pour hommes EPARGNEZ DE 25% à 50%
Compte courant ou budgétaire 10% comptant, jusqu'à 10 mois pour payer le solde
Mappin's
1000 OUEST, RUE STE-CATHERINE ET PLACE VILLE-MARIE
Téléphone 866-7431

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, JEUDI 11 JANVIER 1968 — 84e ANNEE — No 9

Le froid paralyse les bacs entre Sorel et Berthier

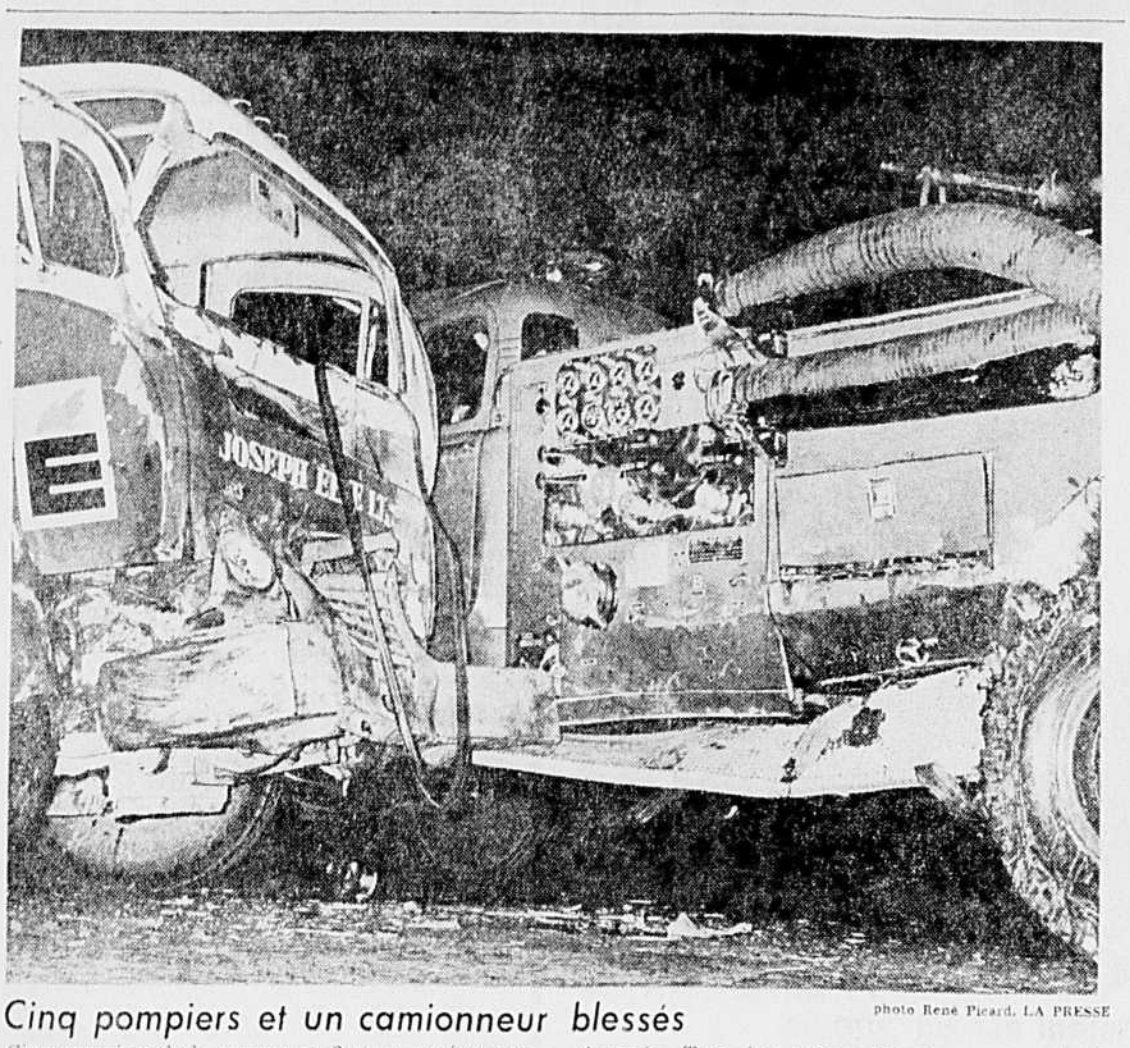


photo René Picard, LA PRESSE

Cinq pompiers et un camionneur blessés

Cinq pompiers de la caserne no 3 et un camionneur ont été blessés, l'un d'eux grièvement, vers minuit et demi ce matin, dans une violente collision survenue à l'intersection du boulevard Dorchester et de la rue Windsor entre un fourgon-pompe et un camion-citerne chargé d'huile à chauffage. Le plus sérieusement atteint des blessés est le pompier Yvon Noël, qui a été transporté à l'hôpital Royal Victoria, où son état est jugé critique. De même que deux de ses collègues, M. Noël se tenait sur un marchepied du fourgon-pompe au moment de la collision et la violence du choc a projeté les trois hommes sur la chaussée. Tous les autres blessés, y compris le conducteur du camion-citerne, ont été admis à l'hôpital Général de Montréal. Comme en témoigne notre photo, les deux véhicules ont subi des dommages considérables. L'accident s'est produit alors que le fourgon-pompe remontait la rue Windsor pour se rendre au 1320 ouest, rue Sherbrooke, où un incendie a jeté deux familles sur le pavé et endommagé deux établissements commerciaux. Une trentaine de pompiers ont mis une heure et demie à maîtriser les flammes.

SOREL — Les brise-glace "Ernest Lapointe" et "M.B. McClean" ont quitté Trois-Rivières vers 6 h. 30 ce matin, se dirigeant vers Sorel où les bacs qui assurent la traversée entre Berthier et Sorel sont paralysés par suite de l'accumulation de glace dans le chenal.

Au début de l'après-midi, les brise-glace avaient atteint la deuxième courbe du lac Saint-Pierre, soit les environs du village d'Yamachiche.

Le lac Saint-Pierre étant un obstacle de taille pour les brise-glace, on ne s'attend pas à ce qu'ils atteignent les environs de Sorel avant demain.

Entre-temps, la Compagnie de la traverse du Saint-Laurent, qui administre le service de la traverse entre les deux rives, a renvoyé tous ses employés, leurs services n'étant pas requis par suite de l'immobilisation des bacs.

Les employés seront tous rappelés au travail dès que les brise-glace seront en vue de Sorel.

Démarches auprès du ministère des Transports

Quelque 365 pères de familles de la région de Berthierville qui travaillent dans des usines de Sorel demeurent dans l'impossibilité de réintégrer leur foyer. Leurs femmes se sont groupées, cette semaine en vue d'effectuer des démarches auprès du ministère fédéral des Transports pour que le service soit rétabli le plus tôt possible.

On se souvient que, l'an dernier, alors que la situation était identique, près de 500 protestataires avaient participé à une vaste campagne mise sur pied par un commentateur radiophonique pour protester contre la lenteur des opérations des brise-glace.

A la suite d'une promesse du député libéral, M. Antonio Yanakis, les protestataires avaient décidé de ne pas pousser plus loin leurs démarches.

Le député Yanakis s'était engagé alors à exercer des pressions auprès du ministère des Transports afin qu'un brise-glace soit assigné en permanence au quai de Sorel. On voulait prévenir tout arrêt du service des traversiers.

Les citoyens de Sorel et de Berthierville attendent toutefois encore la réalisation de cette promesse.

Un nouveau mouvement en voie de formation s'apprête présentement à entamer de nouveaux pourparlers que l'on veut plus efficaces.

Echouement d'un navire

Le cargo britannique "Tuscany", jaugeant 7,240 tonneaux, s'est échoué vers 10 h hier matin à un point connu sous le nom de Cap à la roche, en face de St-Jean-Deschaillons.

Le cargo, qui avait quitté Montréal, se dirigeait vers l'Europe. On présume qu'il aurait été dévié de sa route par la force des glaces qui recouvrent le Saint-Laurent sur presque toute sa longueur, par suite du froid sibérien des derniers jours.

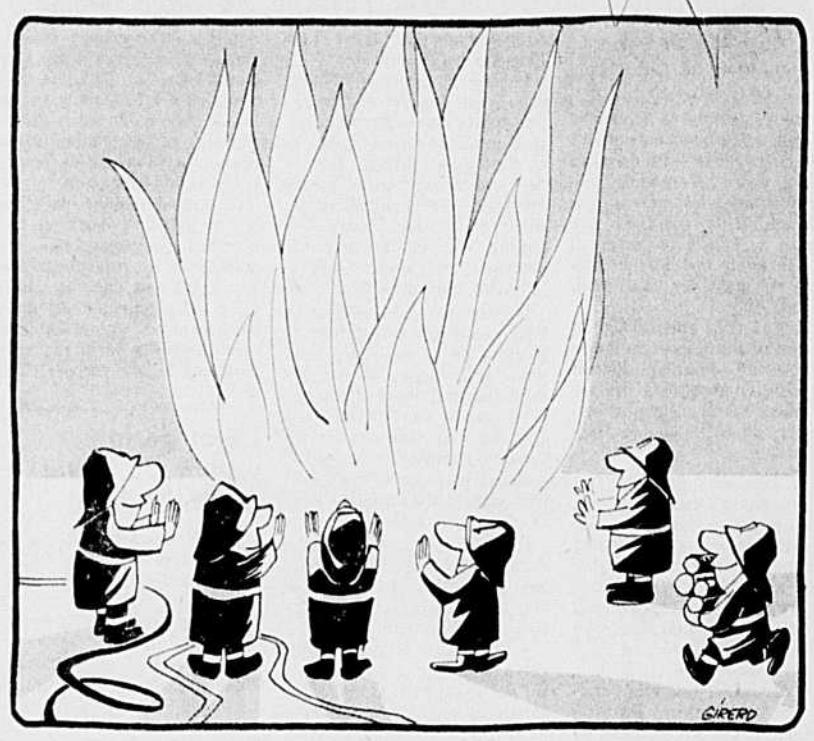
A Québec, on a révélé cet après-midi que l'on ne pourrait envoyer de remorqueurs à la rescousse du bâtiment échoué avant demain, les accumulations de glaces empêchant toute circulation maritime. La situation étant la même dans tous les ports du fleuve, aucun secours ne peut être envoyé d'ailleurs.

Les brise-glace travaillent présentement à ouvrir le chenal et l'on prévoit que demain le "Tuscany", qui prend eau, recevra l'assistance nécessaire pour sortir de sa fâcheuse position.

Trois navires immobilisés

QUEBEC (PC) — Trois navires sont demeurés immobilisés pendant près de cinq heures, mardi après-midi, dans le secteur de Pointe-à-Basile, à quelques milles en amont du

Voir BACS en page 4



Les employés des postes veulent Roméo Mathieu comme négociateur

M. Mathieu fera connaître bientôt sa décision à ce sujet et sur sa candidature à la présidence du CTC

par Jacques LAFRENIERE

Le Conseil des employés des postes du Canada a demandé à un syndicaliste bien connu au Canada et particulièrement au Québec, M. Roméo Mathieu, d'être son négociateur pour les pourparlers qui doivent débuter d'ici le 24 janvier pour les 23,000 employés des postes du Canada.

M. Mathieu, dont la candidature se précise de plus en plus à la présidence du Congrès du travail du Canada, qui tiendra ses assises biennales à Toronto, au mois de mai, a rencontré aujourd'hui M. G.-R. Décarie, président de l'Union des facteurs du Canada, à son bureau, à Montréal. M. Décarie est mandaté par le conseil et représentera donc, lors de cette réunion, l'autre syndicat du conseil, l'Union des postiers du Canada.

M. Mathieu n'a pas voulu confirmer ou infirmer qu'il acceptera cette tâche qu'on veut lui confier. De toute façon, il doit donner sa réponse d'ici le 22 janvier. Il veut d'abord se consacrer aux négociations des membres de son propre syndicat, les Travailleurs unis des salaisons et autres denrées alimentaires, dont il est le représentant international.

Il semble évident que de toute façon, M. Mathieu ne pourra être présent aux premières séances de négociations entre le conseil et la direction générale des relations de travail dans la fonction publique fédérale. Il a fait part d'une autre difficulté importante pour lui, venant du fait qu'il n'a pas participé à la rédaction du projet de convention collective de travail.

Les employés des postes manifestent beaucoup de confiance en M. Mathieu qui est reconnu comme l'un des plus habiles négociateurs au Québec et même au Canada. M. Mathieu dirige des négociations nationales depuis 20 ans dans son syndicat, notamment avec Canada Packers. Il vient de signer une convention collective qui accorde un salaire de $3.05 l'heure à l'embauchage aux employés de General Foods. Il était hier en négociation avec Standard Brand.

President du CTC?

Depuis la maladie qui a terrassé le président du CTC, M. Claude Jodoin, et depuis que l'on sait qu'il ne pourra pas se présenter de nouveau à ce poste, les conjonctures vont bon train pour savoir qui lui succédera. M. Jodoin est toujours paralysé à la suite d'une crise cardiaque survenue il y a plusieurs mois.

Le président suppléant est M.



M. Roméo Mathieu

Donald MacDonald qui était secrétaire-général du CTC. M. MacDonald sera vraisemblablement candidat à la présidence du Congrès. Il pourrait avoir alors comme adversaire M. Mathieu.

Ce dernier n'a toutefois pas voulu déclarer hier s'il serait candidat ou non à ce poste ou à un autre du bureau de direction de la centrale. Il n'a pas d'ailleurs démenti la rumeur.

Parmi les autres rumeurs, on mentionne que le vice-président exécutif actuel, M. William Dodge, se présenterait au poste de secrétaire, si M. MacDonald était candidat à la présidence.

Le nom de M. Gérard Rancourt, secrétaire de la Fédération des travailleurs du Québec est mentionné au poste de vice-président exécutif. Parmi les supporteurs possibles de M. Rancourt, on en rencontre qui prétendent que de cette façon,

Voir MATHIEU en page 4

Le Service de santé de Montréal signale une "explosion" de grippe

par Gilles RACINE

Montréal est à son tour touché par l'épidémie de grippe asiatique qui sévit présentement dans de larges secteurs de l'Amérique du Nord.

Selon le Dr Roland Lamquin, directeur du Service de santé de la ville de Montréal, qui a parlé d'une "explosion de grippe", il ne semble toutefois pas que la population doive s'inquiéter outre mesure puisqu'il ne s'agirait que d'une forme dérivée de la grippe asiatique : l'AD 2.

On n'a cependant pas encore déterminé avec précision la source du virus (celui-ci n'a été décelé dans la métropole que mardi). Dès hier, on devait procéder à des analyses immunologiques et l'on ne saurait connaître les résultats avant le début de la semaine prochaine.

Déjà, on a pu noter nombre de cas de grippe qui ont été signalés au Service de santé de la ville. Mais il est encore trop tôt pour établir le nombre de personnes qui auraient pu être atteintes.

De l'avis du Dr Lamquin, ceux qui risquent de souffrir le plus de la grippe sont les gens âgés qui, plus que toute autre personne, sont prédisposés à la pneumonie.

Les symptômes de l'AD 2 sont les mêmes que pour toute autre grippe : fièvre, corriza, frissons, angine et autres. Cependant, si l'on se fie aux cas de grippe qui ont été signalés il semble que le virus pourrait être accompagné de maux gastro-intestinaux. Mais il faudrait procéder à de plus amples analyses avant d'affirmer quoi que ce soit.

A New York, il semble qu'un million de personnes aient été atteinte par le virus. A Montréal, on n'a encore établi aucune statistique. Certains ont avancé des chiffres. Un journal anglophone de la métropole signalait hier que 30 p. 100 des écoliers de Montréal souffraient de la grippe. On déduisait ce pourcentage du nombre d'élèves qui ne s'étaient pas rendus en classe.

Rejoint hier après-midi au téléphone, le Dr Richard Marsan, directeur du service médical de la Commission des écoles catholiques de Montréal, a fortement nuancé ce pourcentage. La CECM n'a présentement aucun service d'informatique (on espère en établir un dès septembre prochain au niveau élémentaire) qui permettrait aux autorités médicales scolaires de déterminer les causes d'absence.

Il est à noter qu'à chaque début du second semestre le taux d'absences est plus grand qu'à l'ordinaire. D'autre part, le froid intense qui a enveloppé la région métropolitaine ces derniers jours n'a pu que contribuer au pourcentage élevé des absences.

Présentement, rien ne semble indiquer au Dr Marsan qu'une épidémie de grippe pourrait être la cause d'une partie de ce taux. De plus, on n'a noté au bureau médical de la CECM aucune augmentation, pour la même saison, d'absences chez le personnel. On ne pourrait fournir de chiffres précis avant la fin de semaine.

Mesures préventives

Pour sa part, le Dr Lamquin fait certaines recommandations au public pour se prémunir contre la grippe.

Eviter (autant que possible) de rester exposé au froid, boire beaucoup de liquides (thé et eau) ; prendre de l'aspirine ; ne pas surmener son tube digestif ; éviter d'utiliser les choses d'usage public.

La grippe qui guette les Montréalais peut aussi s'accompagner de courbatures et de difficultés articulaires. Comme il s'agit d'un virus, la grippe peut se transmettre facilement d'une personne à une autre.

Aussi la meilleure protection de l'individu est d'augmenter sa résistance personnelle.

Il est à noter, conseille enfin le Dr Lamquin, que plus une maison est surchauffée, plus le taux d'humidité relative intérieur est bas. Dans un tel cas, la résistance humaine aux virus ambiants est plus faible. Il serait approprié de maintenir, si possible, un taux d'humidité minimum de 50 p. 100.

A New York, la situation est grave

A New York, la situation devient de jour en jour plus sérieuse et l'épidémie de grippe a fait grimper à un niveau quasi sans précédent le nombre des décès.

Selon le directeur du service de Santé de la métropole américaine, le taux de la mortalité s'établit à 14.9 par 1,000 de population, depuis le début de l'épidémie, soit le plus haut niveau enregistré depuis vingt ans alors qu'une vague de chaleur avait fait grimper le taux de la mortalité à 17.1.

Le Dr O'Rourke estime qu'au cours des trois dernières semaines le service de Santé a compilé 800 décès de plus qu'au cours de la période correspondante d'une "année normale".

Les personnes les plus affectées par l'influenza sont les veillards qui souffrent déjà de difficultés respiratoires.

Pendant que Laval attend son hôpital, la police appelle en vain 20 médecins

Une vingtaine de médecins de Laval auraient refusé de répondre à un appel d'urgence lancé par la police municipale, mardi matin.

C'est vers 5 h. que Mme Rosario Sauriol a constaté que son mari, beau-frère du conseiller municipal Benoit Renaud, se trouvait mal.

Elle appela aussitôt d'urgence le service ambulancier de la police et M. Renaud, qui habite à quelques maisons voisines, dans Val-Martin.

A 5 h 23, pendant que le central de la police lançait des appels frénétiques aux médecins de l'endroit pour qu'ils se rendent sur les lieux, l'ambulance de la police arrivait et plaçait un "respirateur" sur le visage du patient.

A force de démarches, le conseiller municipal Renaud réussit à faire venir le Dr Marcel Grothé, médecin habitant tout près, qui n'arriva toutefois sur les lieux que vers 7 h pour constater que le patient était mort depuis déjà quelque temps.

M. Renaud accuse ledit médecin d'avoir mis une heure et demie à franchir quelques portes et de ne l'avoir fait que parce qu'il craignait les répercussions qu'un refus à la demande d'un conseiller municipal pouvait lui causer.

Quoi qu'il en soit, le Dr Grothé, malgré que le rapport de la police indique que M. Sauriol était mort "d'une crise cardiaque", décréta que le

Voir MEDECINS en page 4

LOUEZ

Nos compresseurs et nos appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils.

VENTE PIECES REPARATIONS des fusils compresseurs

BINKS BRUNNER CURTIS
DEVILBISS KELLOGG LINCOLN
QUINCY WEBSTER ETC...

Gélinas COMPRESSORS INC.

4645, rue ST-DENIS

288-0163

Stationnement gratuit à côté du magasin

8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — SAMEDI MIDI et l'après-midi de 3 à 6

OFFRE SPECIALE DE JANVIER

à la

BOUTIQUE COLONIALE

BERCEUSE

Venez voir le grand choix de modèles de berceuses.

Modèle illustré à compter de $69.95

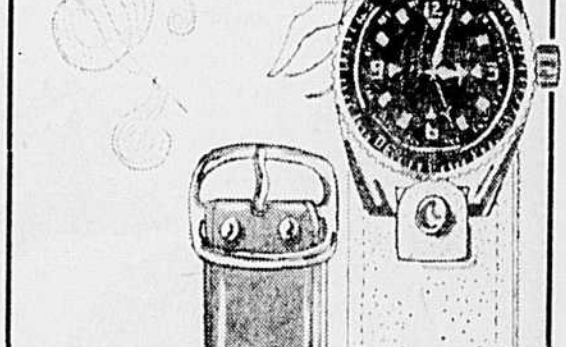
OUVERT JUSQU'A 9 H 30 JEUDI ET VENDREDI SOIRS

A. FORGET INC

6707 BOUL. SAINT-LAURENT, Tél. 274-5568

(Juste au nord de St-Zotique)

Stationnement gratuit à l'arrière du magasin



Finis les tracas de l'hôtesse, avec...

LES SANDWICHES PEGROID'S

Sandwiches préparés de façon experte. Formes attrayantes : triangles, spirales, sandwiches doubles, etc.... Généreusement garnis de jambon tranché, rôti de bœuf, salade de poulet, salade aux oeufs, etc.

SOYEZ UNE HOTESSE A LA PAGE

48 sandwiches Pegroid suffisent amplement à rassasier de 6 à 8 personnes, et ne coûtent que $3.00

PEGROID'S LTD.

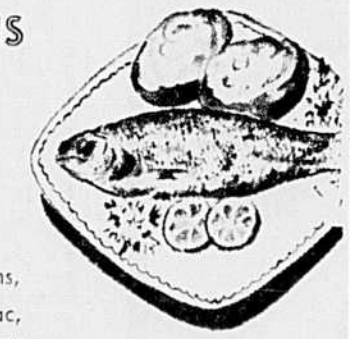
4975 SAINT-DENIS

Notre devise : Fraîcheur et qualité

Signalez dès aujourd'hui 844-3901

Nous livrons partout à Montréal

L'endroit par excellence pour le POISSON FRAIS



Crevettes,
Pétoncles,
Pattes de crabe,
Palourdes, Doré,
Eperlans, Aiglefins,
Soles, Truite de lac,
Truite arc-en-ciel, Flétan,
Saumon, Morue, etc.

HUITRES FRAICHES en ECAILLES ou en VRAC

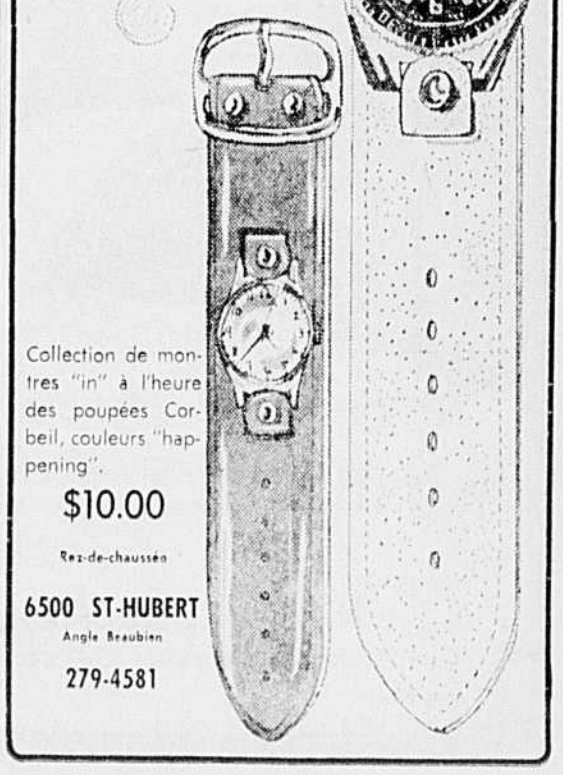
HOMMARDS FRAIS BOUILLIS

A. DIONNE FILS & CIE

1221 ouest, Ste-Catherine (coin Drummond) Montréal — 849-2341

CORBEIL

SUR LA PLACE



Collection de montres "in" à l'heure des poupées Corbeil, couleurs "happening".

$10.00

Rez-de-chaussée

6500 ST-HUBERT

Angle Beaubien

279-4581

Les élèves du Séminaire de Sainte-Thérèse pourront y compléter leur cours

— *l'évêché de Saint-Jérôme*

par Yves LECLERC
et Claude GENDRON

Les élèves du cours secondaire qui fréquentent le Séminaire de Sainte-Thérèse pourront poursuivre leurs études au même endroit l'automne prochain et avec les mêmes professeurs, à la condition que ceux-ci acceptent de passer au service de la commission scolaire régionale des Deux-Montagnes.

C'est ce qu'a affirmé hier le chancelier du diocèse de Saint-Jérôme, le chanoine Roland Guindon, en réponse à des accusations lancées par les professeurs du secondaire de Sainte-Thérèse.

De toute façon, selon lui, rien ne sera changé pour les élèves. Les transformations qui se produiront lorsque l'administration diocésaine aura conclu une entente avec la régionale seront d'ordre administratif purement.

"La corporation du Séminaire de Sainte-Thérèse mettra fin à ses activités pédagogiques, a-t-il expliqué. Mais elle administrera publiquement les sommes que le diocèse réalisera de sa transaction avec la régionale, sommes qui seront versées dans un fonds servant uniquement à l'éducation chrétienne et à la formation des prêtres."

Le chancelier a ajouté que grâce à la transaction en voie de négociation, la partie du séminaire consacrée à l'enseignement secondaire deviendra la propriété de la régionale des Deux-Montagnes, qui est prête à prendre à son service les professeurs actuels du cours secondaire.

Sur ce plan, cependant, l'administrateur de la régionale, M. Gérard Brault, donne une version différente de l'affaire. Son interprétation de la lettre qu'il a reçue de l'évêque de Saint-Jérôme, Mgr Emilien Frenette, est la suivante:

Ce que la régionale a compris, c'est que l'ensemble des immeubles du séminaire passeront au Cegep Lionel-Groulx, et qu'elle-même devrait trouver des locaux pour accueillir les étudiants de Sainte-Thérèse. Elle devra aussi, semble-t-il, fournir le transport pour ces étudiants, mais ceci ne présente pas un problème très grave.

D'autre part, M. Brault a bien insisté sur le fait que la décision de la régionale n'est pas encore prise, et que les commissaires, avant d'accepter la demande de l'évêque, ont l'intention de consulter les autorités du séminaire lui-même, d'autant plus que celui-ci jouit d'un contrat d'association avec la commission scolaire.

D'autre part, les professeurs, dans un communiqué publié hier, accusaient l'évêque d'avoir agi sans consulter les autorités du Séminaire.

A cela, M. le chanoine Guindon a répondu que les décisions ont été prises par l'évêque, Mgr Emilien Frenette qui, en vertu de la charte du séminaire, est la seule autorité reconnue de l'institution.

(La Corporation du Séminaire, selon la loi, est formée du seul recteur, qui répond en dernier ressort au "visiteur", mot désignant l'évêque du diocèse en termes légaux. Ce qui signifie, à toutes fins pratiques, que l'évêque seul peut décider du sort du séminaire.)

Le chancelier s'empresse d'ajouter cependant que Mgr Frenette a pris sa décision "après consultation au sein du diocèse, auprès des professeurs, des recteur, du Conseil des consulteurs du séminaire, aussi bien que dans d'autres régions où des problèmes du même genre se sont produits, à Valleyfield, à Jonquière et à Rouyn".

Il note d'autre part qu'au cours de ces consultations, certains ont exprimé le désir de construire une autre école secondaire privée ou semi-privée avec les argents provenant de la vente du séminaire.

Mais l'évêque, ajoute-t-il, a jugé plus sage de ne pas donner suite à ce désir qui aurait engagé le diocèse dans de nouvelles dépense au moment même où se développe un secteur public dans la région.

Quant au chanoine Paul Manseau et à M. François Fillion, les deux nouveaux membres du Conseil des consulteurs du séminaire dont les professeurs ont réclamé la démission, M. Guindon précise qu'ils n'ont été nommés qu'en octobre dernier. Ce n'est qu'après avoir pris connaissance de l'entente d'association entre le séminaire et la régionale qu'ils ont réalisé la situation et se sont formé une opinion sur l'avenir de la corporation du séminaire.

Il semble d'autre part que les professeurs auraient été d'accord pour passer à une nouvelle école privée aux mêmes conditions dont ils bénéficient actuellement, mais qu'ils perdraient de l'argent en devenant employés de la régionale ainsi que le leur propose l'évêché.

L'état de la victime du métro est satisfaisant

L'état de Mme Alexandre Forget, âgée de 50 ans, du 7040 des Ecores, qui avait été heurtée tôt hier matin, par une rame de métro, est maintenant jugé satisfaisant.

Mme Forget était tombée d'une plate-forme de la station Crémazie, dans le nord de la ville. A la suite de cet accident, les service a été interrompu pendant près d'une heure.

Huit soumissions pour construire un incinérateur

Huit entreprises ont fait tenir des soumissions à la ville de Montréal concernant la construction d'un imposant incinérateur dans la cour municipale des Carrières, plus précisément près de la rue Chambord, au nord des voies du Pacifique Canadien.

La plus basse soumission a été présentée par la Compagnie de construction Secant, société qui se dit prête à construire cet incinérateur au prix de $4,507,993.

C'est ainsi que le comité exécutif a pris connaissance des soumissions reçues. Les huit soumissions ont été transmises "pour étude et rapport" au directeur du Service des travaux publics, M. C.-A. Boileau.

Les sept autres soumissionnaires sont (entre parenthèses: prix demandé): Louis Donolo Inc. ($4,669,000), Janin Construction Ltée ($4,789,271), La Compagnie de construction Omega Ltée $4,634,000) Dufresne Construction Company Limited ($5,037,621), Rodighiero Co. Ltd. ($5,043,978), Dumez Canada Limitée ($5,178,950), puis Robert McAlpine ($5,371,602).



photo Michel Gravel, LA PRESSE

Un léger soulagement est en vue

La température se "réchauffera" graduellement d'ici dimanche et se maintiendra ensuite à un degré normal pour la saison. Toutefois, ce matin, un froid de 10 sous zéro sévissait sur la rive nord du St-Laurent à LaSalle.

Taxes scolaires : Lachine réclame l'uniformisation des taux de taxe et de l'évaluation foncière

La ville de Lachine a demandé au gouvernement du Québec d'établir, pour toutes les commissions scolaires catholiques de l'île de Montréal, un même taux de taxe et une évaluation foncière uniformisée, a annoncé hier le maire Jean-Guy Chartier.

La proposition fait suite à une résolution adoptée par le conseil, visant à supprimer les grandes disparités qui existent présentement dans le domaine de la taxation scolaire et à les remplacer par un taux uniforme en vertu d'un système qui s'apparenterait à celui de la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal, le "Protestant School Board of Greater Montreal."

"Le système actuel de taxation scolaire constitue une injustice flagrante — où les propriétaires d'une municipalité sont souvent obligés de payer deux fois plus que ceux d'une autre municipalité pour les mêmes services," a souligné le conseiller Léo Bourque, qui a proposé la résolution.

Appuyant la proposition, le maire Chartier a suggéré que l'établissement d'un taux unique et d'une évaluation uniformisée pourrait être un premier pas vers l'application d'un même taux pour toutes les commissions scolaires, quelle que soit leur confessionnalité.

"De plus, sans vouloir soulever un débat de nature confessionnelle, il semble vraiment injuste que les contribuables catholiques doivent fréquemment verser des taxes scolaires de 75 p. 100 plus élevées que celles de la liste protestante, même s'ils représentent une majorité dans une municipalité."

Le maire Chartier a référé aux recommandations de la Commission Bélanger à l'effet que la contribution financière du gouvernement à l'éducation devrait être augmentée.

"Le rapport, a-t-il souligné, mentionne que le revenu provenant des taxes foncières ne devrait pas excéder 25 p. 100 des dépenses de l'ensemble des commissions scolaires. J'irai plus loin en disant qu'il faut espérer qu'un jour l'éducation au Québec soit entièrement financée par le gouvernement, bien qu'elle demeure administrée au niveau local."

Elaborant davantage sa résolution, qui a été secondée par le conseiller Raymond Tessier et adoptée à l'unanimité, le conseiller Bourque s'est dit d'avis qu'un taux de taxe unique et une évaluation uniformisée pourraient fort bien être appliqués à toute la région économique de Montréal.

Cela signifierait, a-t-il expliqué, que toutes les commissions scolaires auraient le même taux de taxation et un système d'évaluation scientifique et réaliste, appliqué universellement sans les variations capricieuses du présent système, qui est "compliqué et injuste".

"Il est grandement temps, a déclaré le conseiller Bourque, que, dans l'intérêt du fair play et de la justice élémentaire, un taux unique soit fixé et appliqué à une évaluation uniforme, de façon que nos commissions scolaires soit libres d'accomplir leurs tâches essentielles sans cette inquiétude constante que le fardeau des taxes devienne insupportable."

Le maire Chartier a dit que le présent système ne s'accorde pas du tout "avec la réalité," les taux étant déterminés en fonction de "l'état de fortune" d'une municipalité, d'après un certain nombre de facteurs tels que la valeur des propriétés, la valeur moyenne de location et les revenus moyens des citoyens.

"Je suis convaincu, a-t-il dit, que toutes les personnes au jugement impartial verront la sagesse de notre suggestion et nous sommes confiants que les autres municipalités de la région de Montréal nous accorderont leur entier appui."

MEDECINS

SUITE DE LA PAGE 3

corps devait être conduit à la morgue de Montréal, il refusa toutefois de signer l'acte de décès, prétextant qu'il n'était pas le médecin du patient.

A 8 h, les employés de la morgue arrivèrent sur les lieux et décrétèrent qu'il ne s'agissait pas d'un cas de leur ressort.

Le rapport de la police indiquant en effet "crise cardiaque" et personne ne demandant d'autopsie, les employés de la morgue déclarèrent que l'enlèvement du cadavre dépendait d'un entrepreneur de pompes funèbres.

Mais encore fallait-il que quelqu'un signe l'acte de décès.

Or, le médecin de famille traitant M. Sauriol a été lui-même victime d'une crise cardiaque récemment et il est lui-même alité.

Ce sont donc les employés de la morgue qui prirent sur eux-mêmes de dépanner la famille Renaud-Sauriol et qui allèrent faire signer l'acte de décès chez lui par le médecin malade.

Tout cela, prouve, selon M. Renaud la nécessité d'un hôpital ou tout au moins d'une clinique d'urgence où des médecins seraient de service tout le temps, et pouvant répondre au moins aux demandes de la police sur l'île Jésus, où la population atteint maintenant 211,000 âmes.

On sait que Québec étudie toujours le fameux rapport Paiement qui recommande entre autres la construction d'une cité sanitaire autour d'un centre hospitalier de 1,191 lits, Laval possédant comme hôpital général que l'Hôpital général de Ste-Rose, une institution de 22 lits seulement située au nord-est complètement de l'île Jésus.

M. Renaud s'indigne également contre la conduite des médecins de l'île Jésus, qu'il accuse de ne penser qu'à s'enrichir alors qu'ils ont toujours le mot dévouement à la bouche.

Tout en reconnaissant que son beau-frère serait sans doute mort, de toute façon, avec ou sans médecin, M. Renaud déclare que les médecins ne pouvaient le savoir d'avance et que, si une vingtaine de médecins refusent de répondre à l'appel d'urgence du Service de la police et d'un conseiller municipal qu'est-ce que ça doit être quand il s'agit d'un simple contribuable?

Il faut dire, cependant, que vers 5 h mardi matin, le thermomètre enregistrait environ 30 degrés sous zéro à Laval.

MATHIEU

SUITE DE LA PAGE 3

si ce dernier était élu, il serait alors possible de faire élire M. Fernand Daoust secrétaire de la FTQ, ce qui réconcilierait tout le monde au Québec.

La question de bilinguisme jouera pour une bonne partie de la délégation du Québec. M. MacDonald est unilingue anglais. M. Dodge s'exprime très bien en français. MM. Mathieu et Rancourt sont bilingues.

En plus d'avoir à refaire les structures de leur centrale, les délégués aux assises du CTC, auront par l'étude de ces structures mêmes et par le choix de leurs dirigeants, à reconnaître l'existence des deux nations autrement que par des déclarations de principe ou "en accordant un poste de second violon" à un Canadien français, comme le déclarait un dirigeant syndical.

Sept morts dans une collision

NEW DAYTON, Alta. (PCf) — Sept personnes, parmi lesquelles un officier de l'armée américaine, sa femme et sa fille, ainsi que quatre membres d'une famille de Calgary, ont été tuées mercredi dans une collision frontale, près de New Dayton. Six de ces personnes sont mortes sur le coup, sur la route 4, à environ 30 milles de Lethbridge.

M. Howard French, golfeur professionnel de Calgary, sa femme Shirley et leurs deux fillettes, âgées de trois et cinq ans, ont été tués sur les lieux de l'accident.

On n'a pas encore révélé les noms de la famille américaine qui voyageait dans une voiture portant une plaque d'immatriculation de la Virginie. La femme qui occupait cette voiture, de même qu'un de leurs trois enfants, une fillette, son mortes sur le coup. Le père est mort un peu plus tard, mercredi. Deux des enfants, un garçon et une fille, ont survecu et on rapporte que leur état est satisfaisant.

Un porte-parole de la famille de Calgary a déclaré que M. et Mme French se rendaient à Palm Beach, Flo., pour y passer trois mois.

Cette collision est survenue sur une route à deux voies, recouverte de neige, à environ 30 milles au nord de la frontière du Canada et des Etats-Unis, et à environ 135 milles de Calgary.

Collision sur le pont LeGardeur : 1 mort, 2 blessés

Un homme a été tué et deux autres ont été blessés, peu après 1 h hier après-midi, dans la collision de deux automobiles survenue sur le pon tLe-Gardeur, à l'extrémité est de l'île de Montréal.

M. Jean-Guy Forest, âgé de 24 ans, du 8686 rue Tellier, à Montréal, a été tué sur le coup.

Quant aux blessés, MM. Eddy Henderson, 45 ans, et Marcelin Champagne, 30 ans, tous deux de Lanoraie, ils ont été trnasportés à l'hôpital LeGardeur, à Repentigny, où leur état est jugé satisfaisant.

BACS

SUITE DE LA PAGE 3

pont de Québec, où un embâcle s'était formé à la faveur de la marée montante.

Les pétroliers canadiens "Jos Simard" et "James Transport", de même que le cargo allemand "trans-Ontario", tous renforcés contre les glaces, ont toutefois pu se dégager eux-mêmes de cette impasse grâce au changement de marée qui nettoya le chenal au début de la soirée.

Les trois navires, qui venaient de Montréal, ont pu atteindre le port de Québec au milieu de la soirée et y prendre ou y décharger du matériel.

Ces immobilisations, qui eurent lieu dans l'étranglement du pont de Québec, furent les seules signalées à la station de contrôle du Saint-Laurent pendant la journée de mardi.

Montréal en bref



par GERMAIN TARDIF

Halifax veut devenir le carrefour aérien d'Amérique

● Un groupe d'hommes d'affaires et d'éminentes personnalités politiques de la Nouvelle-Ecosse et d'Halifax élaborent présentement un projet d'envergure visant à faire d'Halifax le grand aéroport international reliant l'Europe à l'Amérique du Nord. Si le projet devient un jour réalité, Halifax dépassera Montréal, Toronto, New York, Chicago et bien d'autres grandes villes du littoral est du continent comme base aérienne civile internationale. Le projet s'inspire des difficultés que pose le problème des appareils supersoniques qui feront, dans un avenir rapproché, la navette au-dessus de l'Atlantique. La détonation que provoque un avion en franchissant le mur du son est inoffensive au-dessus de l'océan mais risque de causer des dégâts et des inconvénients au-dessus des régions habitées. Un avion supersonique, avant d'arriver à Halifax, diminuerait peu à peu sa vitesse pour atterrir alors qu'il se trouve encore au-dessus de la mer. Les passagers, en arrivant à Halifax, seraient transférés dans des appareils subsoniques qui les amèneraient à destination dans les principales villes canadiennes et américaines. Ce système permettrait quand même aux voyageurs de sauver deux ou trois heures sur l'itinéraire actuel. Le multimillionnaire américain Howard Hughes étudie un projet du même genre avec, comme aéroport principal, Las Vegas, mais ce projet est de de moindre envergure que celui d'Halifax.

Pierre-Paul Lafortune, de l'Expo, va à "Communica"

● Le directeur des services d'information de l'Expo 67, M. Pierre-Paul Lafortune, quittera son poste deux semaines plus tôt que prévu pour assumer la fonction de directeur des publications Communica. Cette société, qui appartient à la famille Brillant, publie, entre autres, "Le Petit Journal", "Photo-Journal". M. Lafortune devait rester à l'Expo 67 jusqu'à la fin de janvier, mais, en raison de sa nouvelle situation, la laissera la semaine prochaine.

Rapport d'un service de l'Expo prêt dans deux semaines

● Le rapport final des services de relations publiques de l'Expo 67 sera publié d'ici le 25 janvier prochain. Ce document d'environ 70 pages renfermera une véritable mine de renseignements et de statistiques sur l'activité, les difficultés et les succès du système d'information et de relations publiques et sera, sans doute, une source d'inspiration pour le maire Drapeau dans son projet d'Expo permanente . . .

Une municipalité qui veut se rassurer

● A la suite de la nouvelle parue samedi dans LA PRESSE annonçant qu'un scandale était sur le point d'éclater dans l'administration d'une ville "huppée" de la banlieue de Montréal, le secrétaire du maire d'une municipalité a voulu se rassurer. Il a appelé à LA PRESSE et a demandé de quelle ville il s'agissait. "En tout cas, a-t-il conclu, je ne crois pas que ce soit notre ville parce qu'elle n'est pas huppée" . . .

En 1966, Ste-Geneviève a dépensé $157,335 sans règlements et sans fonds spécifiques

par Claude MASSON

La situation financière n'est pas rose à Ste-Geneviève, municipalité de 2,600 âmes située dans la banlieue ouest de Montréal.

Après avoir publié hier que cette ville doit $108,096 à Pierrefonds pour l'approvisionnement en eau depuis quatre ans et un montant de $15,773 à l'Hydro-Québec pour l'achat de terrain, sommes qui ont toutefois été dépensées, sans règlement, à d'autres fins, voici qu'un autre malheur apparait au grand jour.

Le rapport des vérificateurs pour l'année 1966 démontre qu'un montant de $157,335 a été dépensé sans que des règlements aient été adoptés pour autoriser ces dépenses et sans même que des fonds spécifiques aient été prevus.

Le rapport des comptables agréés David & Associés, de Pierrefonds, ne peut être plus clair: "Une partie des dépenses de capital s'élevant à $157,335 furent effectuées au cours de l'exercice sans être autorisées par règlement set sans fonds spécifiques à cet effet".

Les vérificateurs mentionnent toutefois qu'ils n'ont pas fait confirmer les montants à recevoir pour les subventions.

Les dirigeants de la Ligue des propriétaires, qui ont l'appui d'au moins un conseiller municipal, sont à préparer un dossier qu'ils veulent présenter au ministre des Affaires municipales afin de réclamer, là aussi, une enquête sur l'administration municipale.

Les faits connus jusqu'ici sont considérés comme des documents de première importance.

Les dirigeants de la Ligue entendent aussi soulever l'affaire des suspensions d'officiers municipaux qui ont par la suite été réinstallés à leur emploi.

Lundi soir dernier, plusieurs contribuables s'étaient rendus à la salle du conseil municipal afin d'en connaître plus long sur les différents problèmes auxquels fait face Ste-Geneviève mais, en l'absence du maire et de trois conseillers, l'assemblée statutaire de janvier n'a pas eu lieu.

Déjà, plusieurs électeurs-propriétaires se promettent d'assister à la prochaine séance . . . à condition que les édiles soient presents en nombre suffisant.

Une régionale ferme ses portes jusqu'à lundi

La régionale des Vieilles Forges, dont le territoire s'étend de Ste-Anne à Louiseville, a fermé ses portes mardi dernier et ne compte les rouvrir que lundi prochain.

Un porte-parole de la régionale a déclaré que cette mesure a été rendue nécessaire à la suite de nombreux cas d'engelures.

Le porte-parole a précisé que plusieurs des quelque 10,000 élèves que compte la régionale, habitent en campagne où le transport est difficile. Durant la vague de froid, a-t-il dit, le problème du transport des écoliers devient aigu. On rapporte que plusieurs élèves souffrent d'engelures aux mains, aux oreilles et au nez.

"Mademoiselle, Ponpon, avez-vous téléphoné à ma fiancée?" demande le chef de section à sa secrétaire. "Oui monsieur."

"Est-ce que vous lui avez dit que je ne pouvais pas aller chez elle ce soir?"

"Oui monsieur!"

"Qu'a-t-elle répondu?"

"Elle a demandé si elle pouvait en être absolument certaine...!" (tp)

FAITES LAVER VOTRE



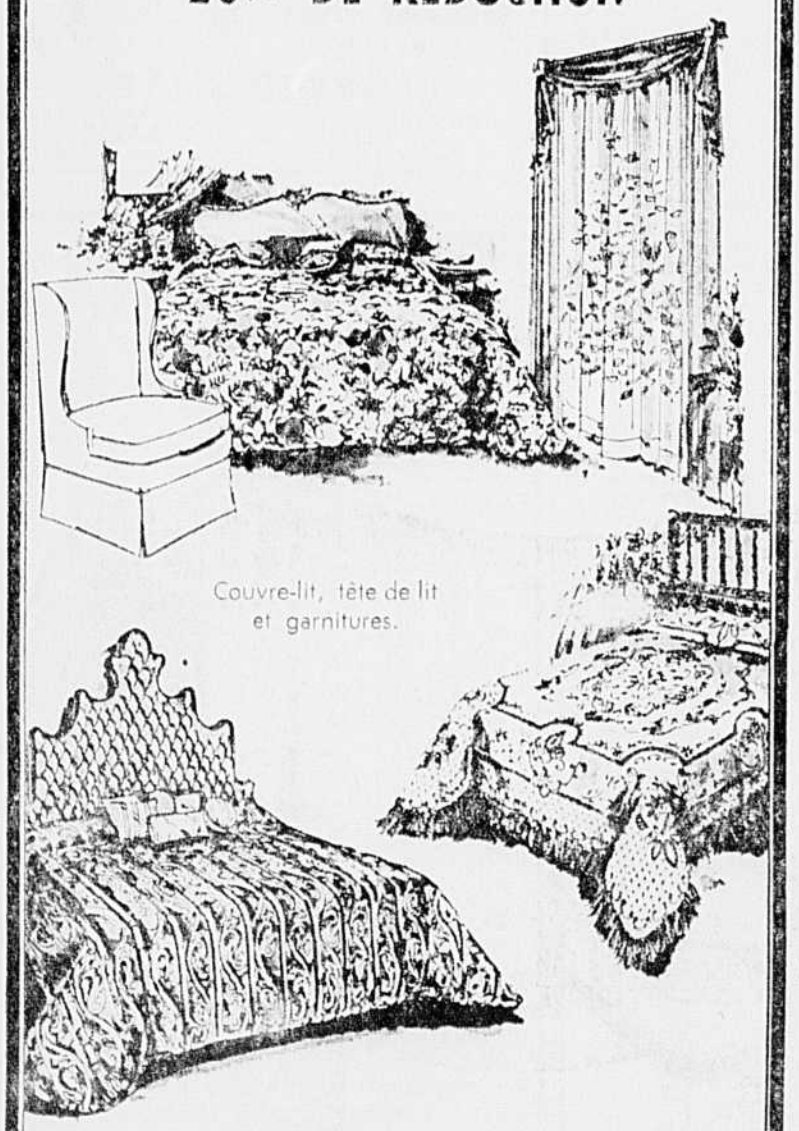
pour

17¢

3 JOURS SEULEMENT
11-12-13 JANVIER

VOYEZ NOTRE ANNONCE EN PAGE 31

VENTE ANNUELLE
"NETTLE CREEK"
20% DE REDUCTION

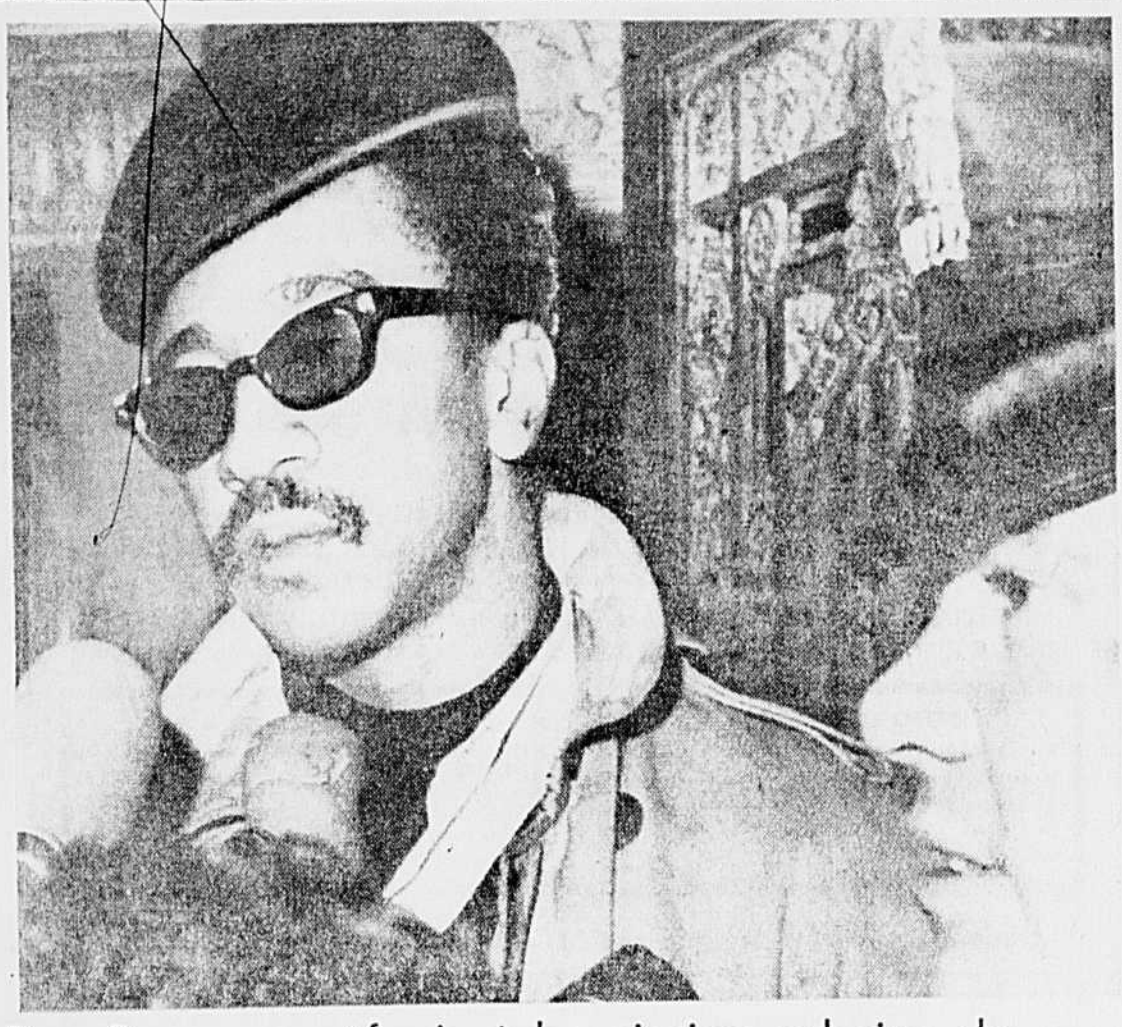


Couvre-lit, tête de lit et garnitures.

Cherchez les 43 étiquettes roses et épargnez 20% du prix original de notre collection "Nettle Creek".

N. G. VALIQUETTE LTEE
510 est, Ste-Catherine — Tél. 842-8811

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES



Rap Brown se réfugie à la mission cubaine de l'ONU après une bousculade avec des policiers

NEW YORK (PA, UPI) — Rap Brown, militant du pouvoir noir, a trouvé refuge pendant six heures à l'intérieur de la mission cubaine à l'ONU après qu'un policier eut cherché à l'arrêter au cours d'une bousculade à l'extérieur.

Cette affaire a causé un petit incident diplomatique. La mission cubaine a fait parvenir au secrétaire général des Nations unies, U Thant, une note protestant contre la "conduite abusive" de la police. De son côté, l'agent impliqué doit porter une plainte contre Brown.

Juste avant de quitter la mission pour une destination inconnue, à 10 h 45 hier soir, Brown a déclaré aux journalistes que l'incident était l'oeuvre de "la police Gestapo" agissant "sur l'instigation du maire Lindsay et du président Johnson".

La délégation cubaine a dénoncé "la violation flagrante de l'intégrité territoriale du sol cubain par les autorités américaines".

L'incident s'est produit au moment où Brown et un compagnon, Robert Smith, quittaient la mission cubaine vers 5 heures hier après-midi, à la suite d'une "entrevue". Selon la version de la police, l'agent Richard Gleason, qui était de faction à la mission, se réchauffait dans le vestibule, tandis que son compagnon, l'agent Alfred Smith, restait à l'extérieur. En passant, Brown aurait bousculé Gleason, qui suivit les deux Noirs à l'extérieur. Brown portait un colis et Gleason lui demanda ce qu'il contenait. "Mêle-toi de ce qui te regarde et va-t-en," a dit Brown. Une bousculade s'ensuivit et les deux Noirs réintégrèrent la mission tandis qu'un garde tenait la porte ouverte.

Mais selon la version d'un porte-parole cubain, c'est l'agent de police qui s'en prit à Smith alors qu'il était encore dans le hall d'entrée et le poussa contre le mur. Brown se porta à l'aide de son compagnon et fut également repoussé contre le mur. C'est alors qu'un des deux Noirs pressa le bouton de la sonnette d'entrée et le concierge de la mission leur ouvrit la porte.

Au procès Guinsbourg à Moscou

Des intellectuels réclament liberté d'accès au tribunal

MOSCOU, (UPI,AFP) — Un groupe d'intellectuels soviétiques de renom a fait parvenir aujourd'hui une pétition adressée au président du tribunal du procès Guinzbourg et au gouvernement demandant la liberté d'accès aux séances et la diffusion par la presse soviétique de comptes rendus du procès.

La demande, signée par des écrivains et des hommes de science bien connus, prie le gouvernement de permettre que plus de sympathisants des accusés et plus de journalistes soient admis en cour.

Depuis le début du célèbre procès, qui entre aujourd'hui dans sa quatrième journée, la police a empêché les journalistes étrangers et la plupart des parents des accusés d'assister aux séances du tribunal.

Ce procès est celui d'Alexandre Guinzbourg, l'auteur du "livre blanc" sur le procès Siniavski-Daniel en 1966, d'Alexis Dobrovolski, de Youri Galanskov et de Vera Lachkova qui sont inculpés de propagande antisoviétique et d'appartenance au N.T.S., en vertu de l'article 70 du code pénal.

Trois des accusés ont plaidé innocence et le quatrième répétera, semble-t-il, sa plaidoirie de culpabilité laquelle implique ses trois compagnons.

Selon des sources bien informées, cette pétition, qui est la deuxième à être présentée cette semaine, a rappelé que le procès n'avait même pas été mentionné par la presse ou la radio soviétique depuis qu'il a débuté.

Parmi les signataires de la pétition, on signale de même source les noms de la poétesse Béla Akhmadoulina, épouse divorcée du poète Evtouchencko, l'écrivain Vassili Axionov, le peintre Vladimir Weissberg, un professeur de mathématiques, Igor Shfareivitch, et plusieurs autres.

Le gouvernement soviétique a fait comparaître hier la mère d'un des accusés. Elle a avoué qu'après l'arrestation de son fils quelqu'un a téléphoné de Paris et s'est informé à son sujet.

Il semble que le défilé des témoins soit maintenant terminé, et que la journée d'aujourd'hui sera consacrée au réquisitoire, aux plaidoiries et au "dernier mot" des accusés.

Dans un réquisitoire de deux heures, le procureur de la ville de Moscou a réclamé aujourd'hui les condamnations suivantes pour les accusés: Galanskov, 7 ans d'emprisonnement, Guinzbourg, 5 ans, deux ans pour Dobrovolsky et un an pour Viera Lachkova qui est d'ailleurs détenue depuis un an déjà.

Hier, le procès avait été marqué par la déposition d'un témoin-choc de l'accusation: l'étudiant vénézuélien Nicolas Brocku-Sokolov, arrêté fin décembre parce qu'il transportait sur lui du matériel de subversion en provenance de l'organisation N.T.S.

Selon certaines personnes autorisées à suivre les débats, Sokolov a fait un témoignage accablant pour les accusés.

De Gaulle se dit convaincu que les Anglais le remercieront un jour

PARIS, (UPI) — Un jour, les Anglais me remercieront pour avoir tenu la Grande-Bretagne à l'écart du Marché commun, aurait déclaré le président de Gaulle à l'ambassadeur britannique, sir Patrick Reilly, a-t-on appris aujourd'hui de sources bien informées.

Le président de la République aurait fait cette remarque hier soir au cours de la réception offerte à l'Elysée pour les chefs des missions diplomatiques et autres dignitaires.

Pour sa part, M. Reilly a refusé de préciser ce qu'il avait discuté avec le général de Gaulle durant la conversation animée de cinq minutes qu'ils ont eue dans la grande salle de bal du palais. Mais, selon d'autres sources, le président a déclaré à l'ambassadeur que les Anglais "reconnaîtront un jour que j'ai fait beaucoup pour eux et ils m'en seront reconnaissants".

Le chef de l'Elysée, explique-t-on, a sans doute voulu dire qu'il a rendu service à la Grande-Bretagne en l'obligeant à prendre des mesures pour améliorer son économie du fait que sa candidature au Marché commun ait été écartée. Le porte-parole de l'Elysée a refusé tout commentaire sur la conversation entre de Gaulle et Reilly.

On a aussi remarqué que le président français avait causé assez longuement avec M. May Van Bo, chef de la délégation du Nord-Vietnam à Paris. C'était la première fois que M. Bo était invité à la réception annuelle pour les diplomates.

Le délégué nord-vietnamien, qui était accompagné de sa femme, a refusé de commenter sa conversation avec de Gaulle. "Comme l'a dit le général, j'ai la bouche cousue", a dit laconiquement M. Bo.

Le Nord-Vietnam accuse Washington de déformer le sens de son offre d'ouverture de pourparlers

AFP-UPI-PA

Dans un premier commentaire paru au Nord-Vietnam depuis l'offre d'ouverture de conversations entre Hanoï et Washington faite par le gouvernement Ho Chi Minh le 29 décembre dernier, le journal "Nhan Dan" déclare que "la cline Johnson est en train de faire preuve d'une attitude extrêmement belliciste et récalcitrante.

"Nhan Dan", qui est l'organe du parti nord-vietnamien, ajoute: "D'une part, la clique Johnson s'efforce d'expliquer d'une manière déformée la déclaration de notre ministre des Affaires étrangères et elle soulève des conditions très imprudentes. D'autre part, elle continue son escalade de la guerre en bombardant par exemple sans discrimination la ville de Haiphong, en tirant contre des cargos russes et chinois, en bombardant la ville de Lang Son ainsi que d'autres zones populeuses de notre pays. Le vrai visage des bellicistes sanguinaires se dévoile de plus en plus".

Le journal constate avec satisfaction que de nombreuses personnalités et journaux occidentaux, mêmes américains, ont exprimé leur approbation de la position du Nord-Vietnam et ont condamné l'attitude américaine.

Brown croit à l'appel de Hanoï

Le secrétaire britannique au Foreign Office, M. George Brown, a déclaré aujourd'hui à l'issue d'une conversation de deux heures et demie avec le secrétaire d'Etat américain Dean Rusk que, selon lui, Hanoï a posé un geste significatif et que le Nord-Vietnam veut réellement que soient entrepris des pourparlers de paix.

L'entretien a permis aux deux hommes d'Etat de revoir la situation au Sud-Est asiatique et d'échanger leurs points de vue sur la déclaration du ministre des Affaires étrangères du Nord-Vietnam au sujet d'éventuels pourparlers de paix entre son pays et les Etats-Unis si ces derniers suspendent leurs bombardements contre le Nord-Vietnam.

M. Brown a bien spécifié qu'il ne s'agit là que de son interprétation personnelle du texte d'Hanoï. Il est clair, selon lui, que le Nord-Vietnam a modifié ses vues de façon significative mais il considère cependant comme moins encourageants d'autres points de cette déclaration.

Pour le chef de la diplomatie britannique, il est important de poursuivre l'enquête au sujet des déclarations du ministre afin de se rendre compte si elles peuvent constituer l'amorce d'une négociation.

Quant à l'autre sujet dont il fut question au cours de cet entretien, à savoir les problèmes du système de défense britannique à l'est de Suez ou du Vietnam, M. Brown s'est refusé à tout commentaire en raison du caractère extrêmement franc et confidentiel des vues échangées.

En tant que co-président de la conférence de Genève, le secrétaire au Foreign Office a en outre jugé bon de ne faire aucun commentaire sur la possibilité de renforcer la Commission de contrôle des frontières du Cambodge. On sait que le gouvernement cambodgien s'est déclaré favorable au prêt par les Etats-Unis de deux hélicoptères à cette commission à condition que l'acceptation finale de cette offre soit donnée par la commission elle-même et par la Grande-Bretagne et l'Union Soviétique.

La réunion des deux hommes d'Etat avait été jugée nécessaire parce que les deux nations sont engagées dans un programme d'austérité et que la Grande-Bretagne est à la veille de faire connaître par la voix de son premier ministre, M. Wilson, l'ensemble des mesures envisagées par Downing Street pour que la récente dévaluation de la livre soit suivie de résultats concrets.

Une partie de la mission de "Surveyor-7" est compromise

PASADENA, Californie (UPI, AFP) — Le "Surveyor-VII", qui s'est posé mardi soir, sur les pentes du cratère lunaire "Tycho" a déjà pris 1,225 photographies d'excellente qualité dont plusieurs sont des clichés de la Terre. Toutes les autres montrent la région la plus accidentée, la plus désolée jamais apparue sur des photos lunaires.

Cependant, "Surveyor-VII" a eu ses premiers ennuis mécaniques hier, annonce le Laboratoire de propulsion à réaction. Les signaux radio ont bien libéré la "boîte noire" qui doit servir d'analyse du terrain, mais il semble qu'un des câbles de suspension de cette "boîte" soit resté pris dans un cliquet. Les techniciens du laboratoire de Pasadena vont tenter de dégager la "boîte" avec le bras mécanique d'une excavatrice telle que celle qui avait permis à "Surveyor-3" de creuser la première tranchée sur la Lune en avril dernier.

Si la "boîte" n'est pas dégagée, l'une des expériences les plus importantes de "Surveyor-VII", à savoir l'analyse du sol sur lequel s'est posé l'engin, risque d'être gravement compromise.

La NASA limite son choix, pour l'alunissage d'Apollo, aux régions les plus planes de la mer de Tranquillité et de la mer des Tempêtes; elle dispose à cet effet de plus de 60,000 photographies prises par les quatre "Surveyors" qui ont déjà atterri dans ces "mers".

Ces "mers" ayant donc été plus qu'amplement explorées par ces laboratoires, la NASA a affecté son dernier "Surveyor" à l'étude d'une région dont le relief et la géologie avaient toutes les chances possibles d'être très différentes de la zone équatoriale assez plate.

Le relief de la partie sud-ouest de la face visible de la Lune où s'est posé mardi soir "Surveyor-VII", ne pourrait être en effet plus accidenté. Ce sol a permis de justesse un alunissage que les savants du laboratoire de Pasadena qualifient de miraculeux.

Cet appareil doit bombarder le sol de particules atomiques, et mesurer la réflexion qui est en fonction de la nature des minéraux analysés.

Le satellite Géo-2 placé sur orbite

VANDENBERG (AFP-UPI) — Une puissante fusée porteuse "Thor-Delta" a placé sur orbite aujourd'hui, depuis la base aérienne de Vandenberg, en Californie, un satellite geodésique appelé "Geo-2".

Ce laboratoire électronique de 460 livres doit circuler sur une orbite variant de 691 à 921 milles d'altitude. Il a comme mission de renseigner la communauté scientifique mondiale sur les dimensions et la forme exactes de la Terre et sur son champ de gravité.

La NASA a recueilli la collaboration de plusieurs pays à son programme de satellites géodésiques. Il s'agit notamment de l'Allemagne de l'Ouest, de la France, de la Grande-Bretagne, de la Grèce, de la Hollande et de la Suisse.

"Geo-2" pourra être photographié sur un fond d'étoiles aux positions connues; il sera facile à repérer grâce à son puissant clignoteur de bord. Des rayons lasers seront aussi dirigés sur lui et ces rayons seront réfléchis par un miroir sur l'engin.

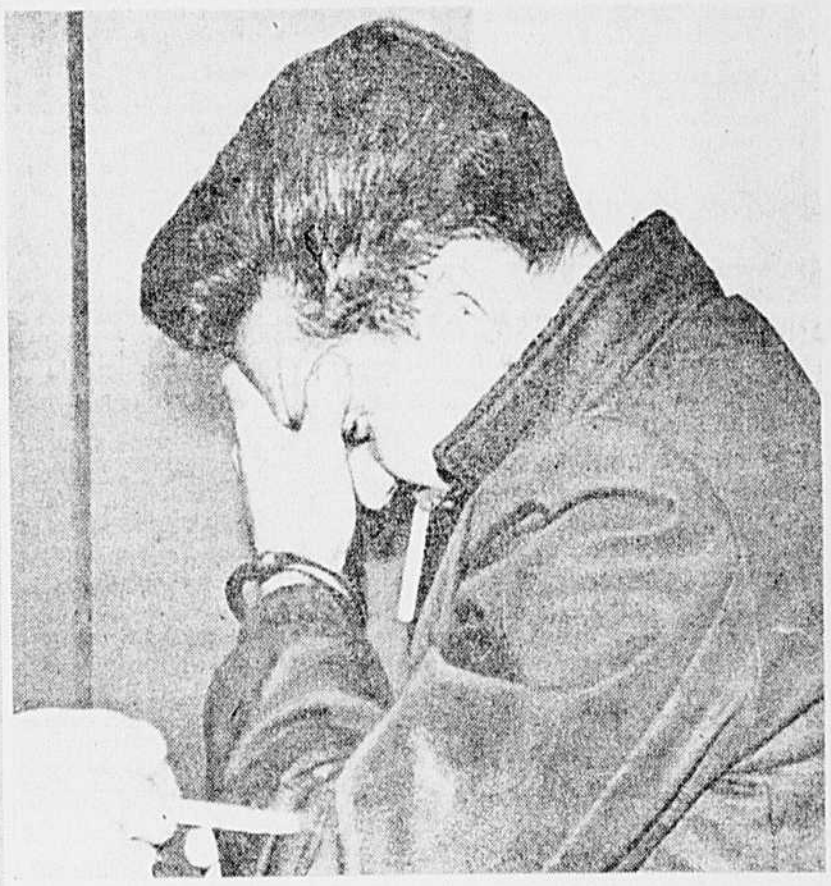
L'Inde est prête à assumer ses responsabilités

LA NOUVELLE-DELHI (AFP, UPI, PA) — Commentant la déclaration faite hier par le prince Sihanouk, un haut fonctionnaire du gouvernement indien a déclaré aujourd'hui que son pays est prêt à assumer plus complètement ses responsabilités sur la frontière entre le Vietnam et le Cambodge.

En sa qualité de président de la Commission Internationale de contrôle, le gouvernement indien approuve la demande de renforcement des obligations de la Commission formulée par le chef d'Etat cambodgien après qu'un accord en ce sens eut été conclu entre lui-même et l'ambassadeur américain, M. Chester Bowles.

A La Nouvelle-Delhi on estime, sous réserve d'informations plus précises sur les résultats des entretiens de Pnom Penh, que rien n'empêche la Commission d'accepter un prêt d'hélicoptères américains pour inspecter la frontière, ni même de multiplier les équipes d'observateurs militaires pour contrôler les mouvements éventuels des troupes.

$4,1 millions de faux billets ont été saisis à New York



James Clark, l'un des fabricants

NEW YORK — (UPI, PA, AFP) — Les services secrets des Etats-Unis projettent d'autres arrestations en rapport avec un réseau de faux monnayeurs qui se proposaient de mettre en circulation $50 millions de faux billets "d'excellente qualité" qu'ils projetaient de vendre 10 cents pour un billet contrefait de $100.

Les agents des services secrets ont saisi $100,000 de ces faux billets qui avaient été envoyés par la poste de Miami à un agent clandestin à New York depuis septembre. C'est la plus forte saisie du genre dans l'histoire des services secrets américains.

Trois hommes ont été arrêtés jusqu'à maintenant, deux dans l'Ohio, et un à New York et d'autres arrestations sont attendues.

Un avocat de Miami, Joel Lee, âgé de 37 ans, a été arrêté à l'aéroport international Kennedy au moment où il s'apprêtait à monter dans un avion à destination de la Floride. Il a été accusé d'avoir été en possession, d'avoir vendu et livré les faux billets de $100; il a comparu devant une cour fédérale à Brooklyn et son cautionnement a été fixé à $25,000.

Louis Christian, 46 ans, et James Clark, 28 ans, ont été appréhendés respectivement à Canton et à Akron, dans l'Ohio. Ils sont accusés d'avoir fabriqué et vendu les faux billets. Dans le cas de Christian, le cautionnement a été fixé à $75,000.

D'après la police, Lee avait fait des arrangements avec un agent secret utilisant le nom de Dennis Lorraine, qui avait accepté de payer 10 cents pour chaque faux billets de $100. Plusieurs livraisons furent expédiées par courrier aérien à l'agent secret durant septembre, octobre et novembre, soit pour un total de $4,100,000.

Toutefois, les services secrets croient qu'aucun billet n'a été mis en circulation. Les faux billets étaient "de haute qualité, d'excellentes reproductions."



Joel Lee
le vendeur



télephoto UPI

"Henry", le chien au coeur neuf

Sur le même étage de l'hôpital de Palo Alto-Stanford où est traité M. Mike Kasperak, qui a subi une greffe du coeur, un berger allemand, dénommé Henry, se rétablit lui aussi après avoir subi une opération du même genre. On voit ici le Dr Eugene Dong, professeur de chirurgie, examinant l'animal pour vérifier si les médicaments sont efficaces contre les phénomènes de rejet du coeur transplanté.

Les survivants des greffes de coeurs: complication chez le Dr Blaiberg; amélioration dans l'état de M. Kasperak

LE CAP — (AFP, UPI, PA, Reuter) — Un bulletin de santé publié ce matin au Cap par l'hôpital Groote Schuur annonce que l'état de M. Philip Blaiberg "n'est pas aussi bon aujourd'hui qu'hier".

Des épanchements se sont produits autour de son coeur greffé mais ils ont pu être évacués. Une fois le liquide retiré après une brève intervention (ponction), le patient s'est senti mieux, ajoute le bulletin qui précise que les médecins du Dr Blaiberg ne sont pas inquiets de cette complication toutefois inattendue.

Pendant ce temps, l'autre survivant des cinq transplantations de coeurs effectuées jusqu'à maintenant, M. Michael Kasperak, continue de faire des progrès sensibles, bien que son nom apparaisse toujours sur la liste des personnes dont l'état est critique. Les progrès enregistrés concernent surtout les reins, les poumons et le foie.

Les médecins en charge de M. Kasperak ont une dure lutte à livrer pour combattre les complications qui sont apparues sur ces organes vitaux. Cependant, le coeur greffé bat d'une façon très normale. L'équipe médicale se dit encouragée par les améliorations enregistrées mais affirme que la période la plus cruciale, celle du danger de rejet, n'est pas encore commencée.

Pour la deuxième journée consécutive, M. Kasperak s'est assis dans son lit, les jambes ballantes, afin d'aider la circulation sanguine. Il ne peut cependant toujours pas parler à cause du tube placée dans sa gorge pour l'aider à respirer. Ce qui ne l'a pas empêché de communiquer avec sa femme, assise à son chevet: il lui a tendu hier une feuille de papier sur laquelle il avait réussi à écrire "Je t'aime".

M. Kasperak vit aujourd'hui grâce au coeur de Mlle Virginia May White. Cependant, un rein de cette même personne, transplanté sur Mme Annabel Mann, âgée de 51 ans, a été rejeté par l'organisme de l'opérée. Les chirurgiens ont été obligés hier de retirer l'organe rejeté et Mme Mann reçoit actuellement des médicaments pour débarrasser son sang des impuretés accumulés par le processus de rejet.

Le Dr Kantrowitz est prêt à recommencer

Malgré deux échecs consécutifs, le Dr Adrian Kantrowitz, le célèbre chirurgien de Brooklyn, a déclaré aujourd'hui qu'il était prêt à tenter une nouvelle greffe du coeur "quand l'occasion se présentera".

Il a affirmé que la tentative ratée sur le pompier Louis Block avait été pleine d'enseignement.

Pour sa part, un chirurgien de Toronto, qui expérimente des greffes de coeurs sur des chiens depuis près de 40 ans, a affirmé hier qu'il était immoral d'effectuer de telles interventions sur des êtres humains aussi longtemps que les chances de survie ne seront pas meilleures.

entre deux verts

PAR JACQUES BARRETTE

Le dernier cri au golf: des bâtons avec tige en aluminium

Après quelques semaines d'accalmie, le circuit de golf américain reprendra ses activités, cette semaine, alors que le tournoi pro-amateurs Bing Crosby sera présenté en Californie. Ce sera le premier d'une quarantaine de tournois au calendrier du circuit pour l'année 1968.



Bing Crosby

Evidemment, la reprise des hostilités entre les grandes vedettes de ce sport dont la popularité ne cesse de s'accroître de par le monde, suscite beaucoup d'intérêt chez les adeptes du golf. Ceux-ci ont hâte de savoir si Arnold Palmer, Frank Beard, Jack Nicklaus, Billy Casper, Julius Boros, Don January, Gay Brewer et autres ont conservé leur touche magique des années passées ou si les éminents membres de la nouvelle, comme les Tom Weiskopf, Charles Coody, Marty Fleckman, Paul Bondeson, Homero Blancas, Lee Trevino, Billy Martindale, Babe Hiskey, Dudley Wysong, Bobby Cole, Tommy Aaron, Wright Garrett, Lou Graham, Dave Stockton et Sam Carmichael, sont prêts à assumer la relève.

L'on obtiendra une réponse à cette question au cours des prochains mois.

Toutefois, il n'y aura guère de nouveau au circuit américain, à l'exception d'une autre hausse globale des bourses de ses tournois. Et cette dernière nouvelle se répète depuis plusieurs années au circuit.

Mais, dans le monde du golf, il existe un nouveau produit qui fait parler un grand nombre de golfeurs. En effet, la tige en aluminium devrait, selon les experts, révolutionner le golf, en 1968. Déjà, quelques golfeurs en ont fait l'expérience, l'an dernier, et ont obtenu de grands succès. Par exemple, Arnold Palmer a remporté la palme de l'omnium de Los Angeles, en '67, en utilisant des bâtons avec tige en aluminium, au lieu des conventionnelles tiges en acier ou en fibre de verre. Ce n'est pas là un bon exemple, car Palmer peut gagner avec à peu près n'importe quelle sorte de bâtons. Il pourrait peut-être se distinguer même en utilisant de vieux bâtons avec tige en noyer, qui sont passés de mode depuis les années 1920.

Dans un récent article, la revue "Time" a consacré plusieurs lignes à la tige en aluminium et en a dit grand bien. George Archer, un homme qui a récolté près de $100,000 en 1967, a confié au journaliste de cette revue américaine qu'il obtenait 15 verges de plus avec son bois-1 dont la tige est en aluminium.

Le témoignage d'Archer est fort révélateur, comme le fait que toutes les compagnies importantes d'accessoires de golf fabriquent aujourd'hui des bâtons avec tige en aluminium. Elles prévoient un "boum" pour ce produit qui devrait être davantage répandu cette année parmi les joueurs du circuit américain. La confiance de ces derniers envers tel ou tel produit entraîne automatiquement la popularité de celui-ci. Les pros sont les meilleurs vendeurs des compagnies.

Il appert qu'à l'instar de Palmer et Archer, les Sammy Snead, Julius Boros, Billy Casper et le Dr Cary Middlecoff expérimentent les bâtons avec tige en aluminium. S'ils les adoptent, ce sera le grand déblocage de ce produit.

Jules Huot, le président de l'Association québecoise des professionnels de golf, a essayé ce nouveau produit lors d'un récent voyage aux Bermudes. A son retour à Montréal, il nous a corroboré les dires d'Archer, à savoir que ces bâtons vous donnent plus de distance que ceux dont la tige est en fibre de verre ou en acier. "Aux Bermudes, tellement de golfeurs m'ont posé des questions sur mes bâtons avec tige en aluminium que j'ai craint de me les faire voler," a dit en badinant le vétéran pro du club Laval-sur-le-Lac.

La tête plus lourde

Comment un golfeur peut-il obtenir plus de distance avec un bâton dont la tige est en aluminium plutôt qu'en acier ou en fibre de verre ? Voilà la question que se posent sans doute les golfeurs.

La revue "Time" y a répondu en expliquant que l'aluminium est plus léger que l'acier et que, conséquemment, le golfeur qui emploie un bâton avec tige en aluminium a le sentiment que la tête de son bâton est plus lourde. Il peut exécuter un mouvement avec plus de rapidité et ainsi obtenir plus de distance. De plus, la tête d'un tel bâton a moins tendance à tourner durant le mouvement ce qui réduit d'autant les courbes à droite (slices) et à gauche (hooks).

D'autre part, parce que le fibre de verre est plus flexible que l'aluminium, il tend à accentuer les fautes du golfeur. La trop grande flexibilité du fibre de verre est d'ailleurs la raison pour laquelle il n'a pas remplacé l'acier dans les tiges des bâtons de golf, à travers le monde.

Il semble donc que, d'ici quelques années, l'aluminium remplacera définitivement l'acier et le fibre de verre comme, il y a une quarantaine d'années, l'acier a remplacé le noyer dans les tiges de bâtons de golf. S'il est vrai qu'il procure une quinzaine de verges de plus par coups de départ, il va faciliter la tâche des golfeurs, surtout sur les terrains de plus de 7,000 verges.

Enfin, le golfeur vient d'obtenir un peu d'aide, cette fois des manufacturiers de bâtons de golf, à une époque où les dirigeants des respectables associations de golf, les architectes de parcours de golf et les directeurs de la plupart des clubs de golf sont contre lui afin de l'empêcher de réussir de bons comptes.

L'année 1968 sera peut-être l'année des tiges en aluminium.

EN POTT-INANT : La CBS Golf Classic reviendra à l'horaire du réseau anglais (canal 6) de Radio-Canada, des samedi prochain, alors que le Canadien **George Knudson** et le Sud-Africain **Harold Henning** se mesureront à l'Argentin **Roberto DeVicenzo** et au Porto-Ricain **Chi Chi Rodriguez**. Le réseau français (canal 2) de Radio-Canada se joindra à la CBS Golf Classic, le 3 février prochain, avec un match entre **Dave Hill** et **Charlie Sifford** face à **Tommy Jacobs** et **Dave Marr**. Le réalisateur de cette série d'émissions sera **Ronald Corey**, lui-même un golfeur émérite, et l'animateur, **Jean-Maurice Bailly**. Corey et Bailly sont tous deux golfeurs gauchers et espèrent détrôner un jour **Marcel Boisvert**, du "Montréal-Matin", comme meilleur golfeur gaucher parmi les chroniqueurs sportifs . . . **Jean Giroux**, pro du club Saint-Hyacinthe, est le professionnel attiré du Cinéma-Golf Saint-Michel . . . **Alan Johnston**, ancien pro du club Kanawaki, a retrouvé sa forme d'antan. Il a récemment fini deuxième à l'omnium de la Californie du Nord, à quelques coups du champion **Billy Casper**. C'est de bon augure pour Alan qui n'a rien fait qui vaille au cours des dernières années.

Nomination pour les Jeux d'été de Halifax

HALIFAX (PC) — Le comité exécutif de la Société des Jeux canadiens a annoncé la nomination du Comm. Keith Lewis, de la Marine, au poste de gérant-général. On avait précédemment annoncé la nomination du Québécois Gérard Beaudry, au poste d'assistant au gérant-général.

La responsabilité d'organiser les Jeux d'été canadiens d'août 1969, les premiers du genre, incombera à cette Société.

Au cours des deux dernières années, . . . était président de l'Association de ski de la Nouvelle-Ecosse.

Beaudry, on le sait, occupait un poste similaire à celui qu'il occupera, lors des 1ers Jeux d'hiver canadiens, qui ont connu un succès inespéré, à Québec, en février 1967.



téléphoto PA

Nancy descend vers la victoire

La skieuse canadienne Nancy Greene contourne allègrement une porte au cours du slalom géant de Grindelwald, en route vers son premier triomphe de la saison. Première de deux épreuves du genre disputées à Grindelwald, ce slalom géant disputé hier ne figurera pas au tableau compilatif de la Coupe du Monde.

Karel Latham et Steven Sugar en tête au patinage artistique

VANCOUVER (PC) — Une patineuse de Vancouver-Nord a pris l'avance, hier, chez les débutantes, au championnat canadien de patinage artistique, après avoir complété les six figures obligatoires.

Karel Latham a amassé 223.1 points mercredi et détient une avance de 7.8 points sur Sarah Kewahara, de Toronto. Terry Flint, d'Edmonton, est en troisième position avec 212.9 points.

L'épreuve de patinage libre, qui représente 40 pour cent du total des points, sera tenue jeudi soir.

Pamela Reynolds, de Victoria, et Sandra Bezic, de Toronto, sont en quatrième et cinquième positions avec respectivement 212.5 et 210.2 points.

Chez les débutants masculins, Steven Sugar, de Toronto, a accumulé 228 points pour les sifigures, prenant une avance importante dans le tournoi. Derrière lui, viennent David MacDonald, de Victoria, avec 216.2 points et Tony Michaud, de Vancouver-Nord, vec 208.1.

L'épreuve de patinage libre pour les débutants aura lieu jeudi.

Par ailleurs, on s'attendait hier que trois champions débutants de 1967 affrontent les mêmes adversaires dans leur course pour le championnat de 1968.

Chez les hommes

Patrick McKilligan, de Vancouver-Nord, tentera de prendre l'avance lors des figures obligatoires de la catégorie masculine junior tandis que l'équipe de Vancouver-Nord, formée de Louise Lind et de Barry Soper, espère prendre l'avance lors de la première ronde du tournoi de danse junior.

L'équipe formée par le frère et la soeur, Sandra et Val Bezic, de Toronto, participera au tournoi des couples juniors.

Les épreuves obligatoires du masculin junior et de la danse junior ont été présentées hier. Les finales des hommes doivent avoir lieu aujourd'hui tandis que les danseurs termineront leurs épreuves demain.

Plus de 140 patineurs participent aux finales nationales qui prendront fin dimanche, par les éliminatoires dans toutes les catégories senior.

Les patineurs senior tentent de mériter des places sur l'équipe canadienne des Jeux olympiques ainsi que sur l'équipe qui participera au tournoi pour le championnat du monde.

Les équipes de Colombie-Britannique détiennent actuellement deux championnats canadiens et on s'attend que des patineurs de la Colombie-Britannique sortent vainqueurs de deux autres épreuves senior.

Betty et John McKilligan, de Vancouver-Nord, sont bien décidés à répéter leur performance chez les couples senior tandis que Don Philips et Joni Graham, de Vancouver, tenteront de décrocher pour une deuxième fois d'affilée le championnat national de danse.

Karen Magnussen et Jay Jumphrey, tous deux de Vancouver-Nord, sont favoris pour remporter respectivement les championnats feminin et masculin.

HIER

Détroit 1, Toronto 2

DETROIT — But : Edwards, Gardner. Défenses : Beroman, Young, Douglas, Talbot, Crashley, Godfrey. Avants : Delvecchio, Howe, Roberts, Ullman, MacGregor, Peters, Jarrett, Smith, Prentice, Lawson.

TORONTO — But : Gamble, Smith. Défenses : Hillman, Pronovost, Rupp, Horton, Stanley, Sly. Avants : Ellis, Armstrong, Oliver, Keon, Walton, Pappin, Pulford, Conacher, Carleton, Mahovlich.

Arbitre : Sloan. Juges de lignes : Pavlich et Norris.

PREMIERE PERIODE

1 Toronto, Mahovlich (12e) 8:17
(Keon et Ellis)
2 Détroit, Prentice (10e) 10:16
(Douglas et Ullman)
Aucune punition.

DEUXIEME PERIODE

3 Toronto, Mahovlich (13e 10:14
(sans aide)
Punition : Young 3:06.

TROISIEME PERIODE

Aucun but.
Punitions : Carleton 7:07, Pulford 14:36.

Lancers par :

Détroit	12	16	8—36
Toronto	19	15	9—43

Assistance : 15,836.

Canadien 4, Pittsburgh 3

CANADIEN — But : Vachon, Worsley. Défenses : Laperrière, J.C. Tremblay, Harris, Savard, Harper. Avants : Béliveau, G. Tremblay, Backstrom, Duff, Larose, Cournoyer, Provost, Rousseau, Grant, Ferguson, Lemaire.

PITTSBURGH — But : Bassen, Binkley. Défenses : Boivin, MacNeil, Price, Mattiussi, Speer. Avants : Stratton, Fontevne, Bathgate, Ingarfield, Uhrlacn, Schinkel, Dea, Dillabough, McDonald, McCreary, Andrea.

Arbitre : Buffey. Juges de lignes : Armstrong et Eso.

PREMIERE PERIODE

1 Pittsburgh, McCreary (7e) 4:14
(Fontevne et Dillabough)
2 Pittsburgh, Ingarfield (6e) 13:59
(Boivin et Andrea)
Punitions : Lemaire, MacNeil 8:23, Laperrière 15:50.

DEUXIEME PERIODE

3 Canadien, Béliveau (15e) 1:52
(Harris et Provost)
4 Canadien, Backstrom (12e) 6:24
(Béliveau et Ferguson)
5 Canadien, Duff (10e) 11:00
(Rousseau et Lemaire)
6 Pittsburgh, McDonald (11e) 11:38
(Stratton et Schinkel)
Aucune punition.

TROISIEME PERIODE

7 Canadien, J.C. Tremblay (3e) 19:19
(Béliveau)
Punition : Price 8:18.

Lancers par :

Pittsburgh	10	12	4—26
Canadien	6	11	6—23

Assistance : 5,580.

Chicago 3, New York 3

NEW YORK — But : Simmons, Giacomin. Défenses : Hillman, Howell, Brown, Neilsen, Seiling. Avants : Geoffrion, Gilbert, Nevin, Fleming, Hadfield, Stewart, Ratelle, Goyette, Henry, Marshall, Kurtenbach.

CHICAGO — But : DeJordy, Dryden. Défenses : Marotte, Pilote, Reid, Stapleton, Jarrett. Avants : Martin, Goyer, R. Hull, D. Hull, Mohns, W. Maki, Nesterenko, C. Maki, Wharram, Terbenche, Mikita.

Arbitre : Friday. Juges de lignes : Frampton et Casselman.

PREMIERE PERIODE

1 Chicago, D. Hull (8e) 3:46
(Nesterenko et Terbenche)
2 New York, Henry (1er) 17:43
(Ratelle et Gilbert)
Punitions : Brown (mineure, mauvaise conduite) 9:48.

DEUXIEME PERIODE

3 Chicago, Mikita (25e) 3:00
(Pilote et Wharram)
4 Chicago, Wharram (14e) 11:55
(Mikita et Pilote)
5 New York, Ratelle (14e) 15:11
(Brown et Howell)
Punitions : Kurtenbach 1:03, Terbenche 8:11.

TROISIEME PERIODE

6 New York, Henry (2e) 10:33
(Gilbert et Ratelle)
Aucune punition.

Lancers par :

New York	11	7	7—27
Chicago	11	7	13—30

Assistance : 18,500.

Philadelphie 4, Minnesota 6

PHILADELPHIE — But : Favell, Parent. Défenses : Miszuk, Gauthier, Watson, Hanna, Zeidel. Avants : Selby, Dorhoefer, Angotti, Blackburn, Laforge, Rochefort, Hicks, Hoekstra, Johnson, Kennedy.

MINNESOTA — But : Maniago, Bauman. Défenses : McCord, McMahon, Waytowich, Vasko, Goegan. Avants : MacDonald, Boudrias, Cullen, Parise, Balon, Goldsworthy, Connelly, Collins, Marcetta, Masterton.

Arbitre : Ashley. Juges de lignes : Shetler et Beagan.

PREMIERE PERIODE

1 Philadelphie, Selby (8e) 10:55
(Dornhoefer et Gauthier)
2 Minnesota, Connelly (12e) 13:55
(McMahon et Masterton)
3 Minnesota, Connelly (13e) 19:26
(Balon)
Punitions : Miszuk 1:00, Cullen 9:26, Vasko (mineure, mauvaise conduite) 13:48, Blackburn 14:39, Favell (servit par Hicks) 18:41.

DEUXIEME PERIODE

4 Minnesota, Boudrias (9e) 1:22
(Goegan)
5 Minnesota, Goegan (1er) 3:28
(Marcetta)
6 Minnesota, Cullen (12e) 5:19
(Marcetta)
7 Philadelphie, Rochefort (13e) 15:39
(Hoekstra)
Punitions : Blackburn, Goldsworthy (mineures, majeures) 11:15.

TROISIEME PERIODE

8 Philadelphie, Johnson (1er) 0:27
(Selby)
9 Minnesota, Connelly (14e) 17:54
(Balon)
10 Philadelphie, Selby (9e) 19:34
(Miszuk et Blackburn)
Punition : Connelly 8:18.

Lancers par :

Minnesota	14	15	10—39
Philadelphie	7	8	6—21

Assistance : 9,768.

St-Louis 2, Oakland 2

OAKLAND — But : Hodge. Défenses : Cahan, Marshall. Centres : Burns, Alliers : Boyer, Ehman. Substituts : Smith, Pratt, Thurlby, Erickson, B. Harris, R. Harris, Odrowski, Caron, Popein, Laughton, Hampson, Brenneman.

ST-LOUIS — But : Hall. Défenses : B. Plager, Roberts. Centre : Berenson. Ailiers : Elnyk, McKenney. Substituts : Martin, Hucul, Arbour, Picard, R. Plager, St-Marseille, Sabourin, Ecclestone, McCreary, Crisp, Fortin, Cameron.

Arbitre : Lloyd Gilmoure. Juges de lignes : Lorin Doolittle, Bob Frampton.

PREMIERE PERIODE

1 Oakland, Boyer (4e) 11:33
(Cahan)
Punitions : R. Plager 5:22, 10:19, Pratt 5:22, R. Harris, Fortin 11:19, Odrowski 12:06, Sabourin 14:25.

DEUXIEME PERIODE

2 St-Louis, Ecclestone (3e) 10:34
(B. Plager et Roberts)
3 St-Louis, Fortin (1er) 13:27
(Arbour)
Punition : Odrowski 9:05.

TROISIEME PERIODE

4 Oakland, Hampson (10e) 11:12
(Marshall et Boyer)
Punition : Sabourin 14:03.

Matches de hockey

AUJOURD'HUI

Ligue Provinciale Senior
Sherbrooke à Granby

Ligue Senior "B" du Québec
Lapraitie à Cowansville
Jacques-Cartier à St-Michel

Ligue Junior "A" de l'Ontario
London à Hamilton
Canadien Jr à Peterborough

Ligue Junior "A" du Québec
Sorel à Drummondville
Trois-Rivières à Québec

Ligue Métropolitaine Junior "A"
Verdun à Montréal-Nord

Ligue Métropolitaine Junior "B"
Montréal-Nord à Forestiers
St-Lambert à St-Laurent

Ligue Montréal Junior
St-Michel à St-Hyacinthe
St-Victor à St-Jean

Ligue Centrale du Québec
Verdun à Montréal
Rive Sud à St-Hubert

HIER

Ligue Américaine
Springfield 2, Harshey 4

Ligue Interuniversitaire
Toronto 5, McMaster 3

Ligue Laval Junior
Duvernay 1, Collège Laval 8
St-François 3, Chomedey 6
Ste-Rose 5, Laval des Rapides 4
Ste-Dorothée 3, Pont Viau 3

Match hors-concours
Italie 8, St-Michel 10

Ligue Intercollégiale (Juvénile)
Ste-Thérèse 5, St-Ignace 5

LIGUE PROVINCIALE SENIOR

	G	P	N	P	C	Pts
Drummondville	19	6	3	119	94	41
Hull	14	11	2	96	96	28
Victoriaville	17	11	3	139	109	36
St-Hyacinthe	12	16	2	119	132	26
Granby	11	19	2	115	133	24
Sherbrooke	10	20	2	105	128	22

LIGUE JUNIOR "A" DU QUEBEC

	G	P	N	P	C	Pts
Drummondville	26	9	0	174	107	52
Shawinigan	20	15	0	180	144	40
Trois-Rivières	17	17	1	175	174	35
Thetford	17	18	0	162	157	34
Québec	11	19	1	128	191	23
Sorel	11	24	0	158	205	22

LIGUE METROPOLITAINE JR "A"

Verdun	15	7	1	153	115	39
Laval	13	8	1	140	92	39
Palestre	13	9	0	114	118	36
St-Jérôme	13	12	2	82	115	32
Montréal-Nord	10	16	2	96	131	22
Rosemont	1	30	0	120	146	2

LIGUE METROPOLITAINE JR "B"

	G	P	N	P	C	Pts
West Island	17	3	1	102	39	35
St-Laurent	10	7	3	72	81	23
Immaculée	11	8	1	69	55	23
Mont-Royal	10	8	1	54	62	21
LaSalle	9	9	2	77	59	20
Montréal-Nord	8	9	3	48	81	18
St-Lambert	7	11	2	52	67	16
Forestiers	0	17	3	34	89	2

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

Toronto	7	0	0	48	16	14
Waterloo	5	0	0	32	16	10
McMaster	4	3	0	33	35	8
Western	4	3	0	41	36	8
Carabins	3	4	0	34	32	6
Laval	2	4	0	26	42	4
Queen's	1	5	0	8	27	2
McGill	1	5	0	19	42	2
Guelph	1	4	0	12	27	2

LIGUE MONTREAL JUNIOR

St-Léonard	14	7	0	134	83	28
St-Michel	12	5	3	110	86	27
Boucherville	11	6	4	96	76	26
St-Jean	10	8	2	102	90	22
St-Victor	9	10	2	102	95	20
St-Hyacinthe	9	10	1	81	92	19
Roussin	8	12	2	80	94	18
Lasalrie	2	17	2	60	152	6

LIGUE CENTRALE DU QUEBEC

Rive Sud	16	1	2	120	32	34
Verdun	9	6	4	64	61	22
Montréal	8	7	3	58	60	19
Notre-Dame	7	11	2	53	68	16
St-Hubert	6	9	4	50	70	16
Chambly	3	14	3	38	90	7

Gertraud Gabl victorieuse, Nancy Greene disqualifiée

GRINDELWALD (AFP) — La jeune Autrichienne Gertrud Gabl a remporté sa première grande victoire dans le slalom spécial des 30e concours internationaux de ski féminin de Grindelwald, épreuve comptant pour la "Coupe du monde de ski alpin" dont elle a pris la tête.

Gertrud Gabl, qui a 19 ans, a ainsi confirmé son talent et ses grands et constants progrès. Elle est, comme Karl Schranz, de Saint-Anton dans l'Arlberg, où ses parents sont hôteliers. L'an dernier, elle avait déjà gagné les titres de championne d'Autriche de slalom, de slalom géant et du combiné et s'était classée 4e de la descente.

TROIS SKIEUSES MALCHANCEUSES

Un premier classement, provisoire, annonçait d'abord que Nancy Greene, tenante du titre de championne mondiale, se classait 5e, après une 8e place dans la première manche.

Mais peu après on annonçait que la Canadienne, de Rossland, C.-B., avait été disqualifiée pour avoir manqué une porte. Il en était de même de la Française Annie Famose et de l'Américaine Karen Budge.

Cette année, avant sa victoire de Grindelwald, elle avait pris la 8e place du slalom géant, la 2e du slalom et la 5e du combiné à Oberstaufen. Dans le slalom géant de Grindelwald, disputé mercredi, elle s'était classée 4e, derrière la Canadienne Nancy Greene, la Française Marielle Goitschel et la Suissesse Fernande Bochatay. Une telle régularité méritait bien d'être récompensée par une victoire. La blonde et souriante Gertrud se trouve maintenant en tête de la "Coupe du monde" avec 48 points devant Marielle Goitschel, 40 points, Nancy Greene, 30 pts, Isabelle Mir, 26 pts et la Suissesse Fernande Bochatay, 25 pts.

Le slalom spécial de Grindelwald a été disputé sous une chute de neige ininterrompue et par moins quatorze degrés.

Demain, le slalom géant

Les choses commencent à se préciser dans le ski alpin féminin. A Val-d'Isère, où la saison a commencé en décembre dernier avec le "Criterium de la Première Neige", Isabelle Mir gagna le slalom devant Gertrud Gabl, Florence Steurer, le slalom géant devant Olga Pall et Marielle Goitschel, Gabl étant 7ème, et Olga Pall le combiné devant Gabl et la jeune Américaine Karen Budge. A Oberstufen, Fernande Bochatay a remporté le slalom géant devant Steurer et Greene, Marielle Goitschel, le slalom spécial devant Gabl et Greene, et Greene le combiné devant l'Allemande Burgl Farbinger et Steurer.

De toutes ces premières lauréates, c'est Marielle Goitschel qui laisse la meilleure impression. Toutefois, elle a maintenant de redoutables rivales en Mir, Steurer, Gabl et Olga Pall. Des jeunes qui ont fait d'énormes progrès depuis l'an dernier. Il convient aussi de souligner l'excellent comportement des jeunes Américaines, Wendy Allen, se classant 4eme, Rosie Fortna, 5eme, et Kiki Cutter, 7ème.

Demain sera disputé le second slalom géant de Grindelwald qui comptera pour la Coupe du monde, la descente ayant dû être annulée. Le départ de ce slalom géant a été fixé à 13 heures.

Classement de la COUPE DU MONDE

1.—Gertrud Gabl (Aut.) : 48 pts
2.—Marielle Goitschel (Fr.) : 40 pts
3.—Nancy Greene (Can.) : 30 pts
4.—Isabelle Mir (Fr.) : 26 pts
5.—Fernande Bochatay (Suis.) : 25 pts
6.—ex aequo : Burgl Farbinger (All. féd.) et Florence Steurer (Fr.) : 22 pts
8.—Brigitte Seiwald (Aut.) : 14 pts
9.—Annie Famose (Fr.) : 12 pts
10.—Wendy Allen (USA) : 11 pts.

CLASSEMENT DU SLALOM

1.0 — Gertraud Gabl (Aut.) 39.1, 37.64, 76.83; 2.8 — Isabelle Mir (Fr.) 39.29, 38.50, 77.79; 3 — Marielle Goitschel (Fr.) 40.40, 37.4, 77.84; 4 — Wendy Allen (USA) 39.82, 38.70, 78.52; 5 — Rosie Fortna (Eu.) 39.54, 39.17, 79.21; 6 — Brigitte Seiwald (Autr.) 40.33, 39.09, 79.42; 7 — Kiki Cutter (Eu.) 40.44, 39.02, 79.46; 8 — Gina Hathorn (Gr.-Br.) 39.67, 39.84, 79.51; 9 — Rosi Mittermaier (All.) 39.23, 40.37, 79.60; 10 — Fernande Bochatay (Suisse) 40.39, 39.0, 79.79; 11 — Karen Budge (EU) 40.50, 39.30, 79.80; 12 —

$360,000 pour un joueur de soccer

LONDRES (PA) — Martin Chivers, un joueur d'avant âgé de 23 ans, a été cédé par le Southampton au Tottenham Hotspurs pour $360,000, le plus haut prix jamais payé pour le contrat d'un joueur de soccer.

Le Tottenham a payé $210,000 en argent plus Frank Saul, un joueur évalué à $150,000.

Le record antérieur était de $275,000 et avait été payé par Manchester United au Torino, d'Italie, pour les services de Denis Law, en 1962. Law et Chivers s'affronteront dans un prochain match Tottenham-Manchester en 3e ronde des éliminatoires de coupe.

Maris entreprendra sa dernière saison

ST-LOUIS (UPI) — Le voltigeur Roger Maris a déclaré hier qu'il n'est rien qu'il aimerait mieux que d'aider les Cardinaux de St-Louis à triompher encore une fois dans la série mondiale.

Hué à New York, puis acclamé à St-Louis, Maris a apposé sa signature au bas d'un contrat de $75,000, le même montant qu'il a reçu l'an dernier quand les Cardinaux l'ont obtenu des Yankees de New York.

Maris a toutefois laissé entendre qu'il entreprendrait au printemps sa dernière saison. Il est âgé de 33 ans. Toutefois, il n'a pas complètement fermé la porte à la possibilité d'endosser l'uniforme des Cardinaux pour une troisième saison, en 1969.

Les Cubs engagent Lou Johnson

A Chicago, les Cubs ont annoncé que le voltigeur Lou Johnson avait accepté l'offre de l'équipe pour la prochaine saison.

Johnson a été obtenu des Dodgers le 30 novembre 1967, en retour du joueur d'intérieur Paul Popovich et du voltigeur Jim Williams. L'an dernier, il a participé à 104 matches, et il a conservé une moyenne de .270, avec 11 circuits et 41 points produits.

"Je n'en veux pas aux Dodgers", a-t-il dit. "En fait, ils m'ont rendu un service, parce qu'ils ne gagneront pas decchampionnat pour une bonne période de temps."

Johnson, qui a porté l'uniforme de 17 clubs différents en 13 saisons, revient ainsi à l'équipe qui lui avait accordé sa première chance dans les majeures, en 1960.

Short et Woody Fryman acceptent

Les Phillies de Philadelphie ont annoncé hier que deux joueurs ont accepté l'offre de l'équipe, les deux premiers à le faire. Il s'agit de Chris Short, un lanceur, et Woody Fryman. Cet artilleur a été obtenu des Pirates de Pittsburgh, le 16 décembre.

Honneur pour George Puce

RENO, Nevada (UPI) — L'athlète George Puce, de l'Université du Nevada, a été proclamé l'athlète de l'année dans le Nevada. Le choix du Canadien a été faite par l'Association des rédacteurs sportifs de la Sierra Nevada.

Natif de Toronto, Puce escompte bien représenter son pays lors des Jeux olympiques de Mexico. Il mesure six pieds et cinq pouces, et fait osciller l'aiguille de la balance à 235 livres.

Puce détient des fiches de 198 pieds, 10 pouces et demi dans le lancer du disque, et de 60 pieds, 11 pouces et demi dans le lancer du poids. Il s'agit de records, tant au Canada que dans le Nevada et dans la Conférence interuniversitaire de l'Ouest.

Parc accessible aux autos-neige

QUEBEC (PC) — Le parc St-Maurice, connu autrefois sous le nom de "Réserve du St-Maurice" sera accessible aux amateurs d'autos-neige, à partir du 12 janvier.

Dans un communiqué, le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gabriel Loubier, ajoute que des pistes pour les autos-neige ont été ouvertes sur une distance de 25 milles, dans la région du Lac Brown, y compris le circuit en montagne du Lac Inman.

Des mesures de sécurité seront appliquées, à l'intention des personnes qui se rendront en ces lieux. Ainsi, il sera obligatoire, pour les autos-neige, de circuler deux à deux, et les pilotes devront suivre les pistes indiquées sous peine d'expulsion.

Les adeptes du ski de tourisme (cross-country) sont également invités à se rendre au parc St-Maurice pour y pratiquer leur sport favori.

Plus de compétition pour le Dr Snelling

TORONTO, (PC) — Le Dr Charles Snelling, ancien champion senior du Canada en patinage artistique et membre de l'équipe olympique du Canada en 1964, accroche ses patins pour de bon cette fois.

Age de 30 ans, le Dr Snelling a annoncé sa retraite pour se consacrer à ses travaux de médecine.

Il s'était retiré en 1953 après avoir remporté cinq championnats du Canada de suite, mais avait repris son titre en 1964 pour représenter le Canada aux Olympiques en Autriche où il s'est lassé 16e dans les simples pour hommes.

FAITES LAVER VOTRE



pour

17¢

3 JOURS SEULEMENT
11-12-13 JANVIER
VOYEZ NOTRE ANNONCE EN PAGE 31

ACE TRANSMISSION SERVICE

un des
PLUS IMPORTANTS SPECIALISTES EN TRANSMISSION AU CANADA

Estimation et remorquage gratuits
Garantie écrite de 4 mois ou 6000 milles ou GARANTIE A VIE
3 DEPOTS A VOTRE SERVICE
VILLE D'ANJOU
8700 est, Boul. Métropolitain 351-6650
GREENFIELD PARK
3118, Boul. Churchill (angle Taschereau) 672-5220
CARTIERVILLE
12185 Boul. Laurentien en face de Val-Royal 332-1937

PERDUS – BERGERS ALLEMANDS

Trois bergers allemands de race pure, à poil court blanc et brun, perdus dans les environs de Senneville.

Un mâle de 7 mois; deux femelles, 7 mois et 2 ans.

Récompense pour toute information utile.
866-8981 ou 453-5746

UN AUTRE PRIX DE
$1,000





Mr. Harry Tinkler
R. R. #1
Wright, Quebec

DISTRIBUÉ PAR
SUNOCO

La SGF prendra-t-elle un nouveau départ?

Laurent Lauzier



Après avoir connu des jours difficiles vers la fin de 1966 et le début de 1967, la Société générale de financement se retrouve maintenant avec une caisse mieux garnie grâce à de nouvelles injections de capital provenant à la fois du gouvernement provincial et du placement d'une émission d'actions privilégiés dont les détails ont été communiqués hier dans nos pages financières.

En somme totale, la SGF recevra $10,000,000 qui serviront principalement à régulariser la position financière de l'entreprise et surtout à lui procurer le fonds de roulement dont elle avait grandement besoin pour poursuivre l'expansion de ses investissements. L'année 1968 débute donc bien pour la société qui produira sous peu un rapport annuel assez favorable.

Au moment même où se produit cette nouvelle relance d'une entreprise qui avait fait naître au moment de sa formation de si grands espoirs au Québec, il semble utile d'examiner plus attentivement sa courte histoire aux fins de savoir comment la SGF, qui s'inspire d'une formule nouvelle de gestion des capitaux, s'est implantée dans l'économie québécoise.

• • •

Comme l'a signalé le directeur général de la société, M. Jean Deschamps, à sa conférence de presse de cette semaine, l'entreprise qui devait développer son activité dans le commerce des prêts de façon à regrouper les industries québécoises de moyennes et de petites dimensions, a dû modifier considérablement cet objectif pour s'adonner aux prises de participation et surtout de contrôle comme moyen plus efficace d'introduire son influence dans la vie économique québécoise.

Ce changement d'orientation a permis à la SGF de bâtir un complexe industriel assez diversifié qui va de la construction navale à la mise en conserve des petits pois pour passer bientôt par le domaine des pâtes et papiers avec le nouvel investissement effectué dans la Société Donohue. Il semble maintenant acquis que la société continuera dans la même voie comme l'a aussi indiqué son directeur général, qui a laissé entendre que les propositions d'acquisition ne manquaient pas.

• • •

On ne saurait dire que les investissements ainsi effectués par la SGF aient reçu l'approbation complète du monde de l'investissement, même de celui qui avait participé financièrement à la formation de la société. Les critiques ont été assez nombreuses, mais on peut maintenant constater que les décisions prises par la direction de la SGF sont aujourd'hui mieux reçues alors que celle-ci obtient de meilleurs résultats et qu'elle est devenue une véritable puissance dans l'économie québécoise.

Si la SGF est maintenant bien vivante et même assurée d'un avenir prometteur, il faut quand même noter que son intégration dans la vie économique québécoise et même canadienne est encore loin d'être complète. La formule de financement et de direction mixtes dont elle s'inspire ne commande pas encore cette confiance qui permet de gagner à sa cause l'épargne populaire.

Dans un régime économique qui donne la première place à l'initiative privée, le phénomène apparaît normal d'autant plus que l'expérience nouvelle tentée par la SGF n'est pas encore suffisante pour conclure en la valeur même de cette formule mixte d'investissement et de contrôle. Il suffit pour s'en convaincre de jeter un coup d'oeil à la cote que les actions de la société commandent en bourse.

• • •

Lancée dans l'enthousiasme d'un mouvement de libération économique, la SGF s'est surtout nourrie d'un prestige qu'elle n'avait pas encore gagné. Le moment est maintenant venu pour elle de se conformer aux exigences normales de l'économie nord-américaine dont l'une des principales concerne précisément le rendement des capitaux. Si elle veut gagner la confiance de l'épargne populaire la SGF devra rapidement prouver son efficacité dans ce domaine et prendre ainsi ce nouveau départ que plusieurs souhaitent.

Une révision de l'entente canado-américaine sur les réserves de change étranger s'impose

— W. Earle McLaughlin

Une révision de l'entente entre le Canada et les Etats-Unis sur les réserves de change étranger s'impose pour que soit efficace toute lutte contre les tendances inflationnistes actuelles. C'est ce qu'a déclaré aujourd'hui M. W. Earle McLaughlin, chairman et président de la Banque Royale du Canada, à la 99e assemblée annuelle des actionnaires de la banque.

Pour obtenir de bons résultats dans la lutte contre l'inflation au Canada, il faut satisfaire à deux exigences de base, a dit M. McLaughlin. En premier lieu, "nous (et il faut inclure dans "nous" les gouvernements à tous les niveaux) devons être disposés à accepter les sacrifices inévitables qu'entraine toute politique efficace." En second lieu, a-t-il ajouté, "nous devons posséder, ou acquérir, la liberté d'action nécessaire pour mettre une telle politique en application malgré l'existence d'obstacles qui semblent insurmontables." Ces obstacles, ce sont notre taux de change fixe et le plafond, également fixe, sur les réserves de change étranger qui a été établi aux termes de notre entente sur les réserves de devises avec les Etats-Unis.

Liberté d'action nécessaire

"Cependant, même si nous sommes disposés à prendre des dispositions efficaces, cela ne suffit pas. Nous devons avoir la liberté d'action nécessaire pour adopter une politique nationale autonome." Malheureusement, a-t-il dit, nous sommes soumis, aux termes des arrangements actuels, à des restrictions spéciales "qui pourraient rendre futile notre lutte contre l'inflation."

La plus importante de ces restrictions est le plafond sur les réserves de change étranger qui vient s'ajouter au taux de change fixe de notre dollar canadien. L'entente sur les réserves de change a imposé ce plafond à notre pays contre une exemption de la taxe de péréquation et par la suite, de certaines directives américaines applicables aux investissements à l'étranger. Aux termes de l'entente, intervenue en 1963, le plafond sur les réserves a d'abord été établi à $2.7 milliards, pour être ensuite abaissé graduellement à $2.55 millards.

"Le prix moyen que nous payons pour ce privilège est à la vérité fort élevé", a dit M. McLaughlin. "L'entente restreint de façon spéciale et sans précédent la politique canadienne." De plus, "les directives américaines ont, depuis, été renforcées ou remplacées par des plafonds obligatoires sur les investissements à l'étranger, annoncés le 1er janvier dernier, dont le Canada n'est pas exempt. Enfin, le Canada n'a pas été exempté des recommandations visant à soumettre les entreprises canadiennes aux lois américaines en exigeant des entreprises canadiennes qui sont détenues ou contrôlées par des sociétés américaines qu'elles envoient aux Etats-Unis les bénéfices accumulés au Canada

Restrictions illusoires

Selon M. McLaughlin, les restrictions à notre politique "que nous croyons inévitables sont, de fait, de fausses restrictions. Nous n'avons pas à les accepter comme un mal nécessaire; de fait, nous ne pouvons continuer de les accepter si nous voulons conserver notre autonomie politique et économique.

"L'ironie de la situation est que si nous n'avions pas le taux de change fixe, nos réserves seraient automatiquement fixes et aucun effet nuisible, réel ou imaginaire, n'en résulterait pour la balance des paiements américaine ou celle de tout autre pays... Un système de ce genre rendrait également inutile, et complètement inapproprié, l'accord actuel sur les réserves de change. Ainsi donc celle qui nous nuit le plus, parmi les restrictions actuelles auxquelles est soumise notre politique d'ensemble pour combattre l'inflation, est la restriction qui provient de la formule inutilement rigide et, à mon avis, inappropriée, que nous avons adoptée à l'endroit du taux de change canadien."

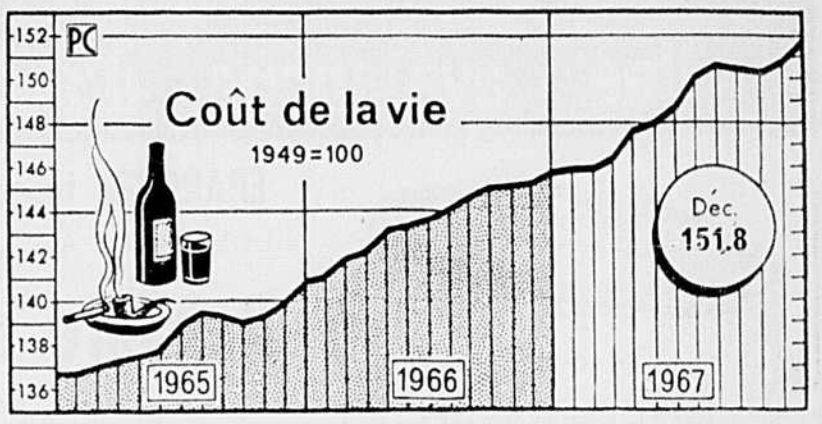
M. McLaughlin a ajouté: "En conséquence, l'idéal serait, à mon avis, de revenir à un taux de change mobile, et nous pourrions le faire présentement à partir d'une position de force. Toutefois, si nous estimons que nous devons, dans l'intérêt de notre quiétude d'esprit nationale, conserver malgré tout notre taux de change fixe, rien ne nous oblige à accepter en même temps que nos réserves soient fixes elles aussi. Nous pouvons avoir un taux mobile et des réserves fixes, un taux fixe et des réserves mobiles, mais nous ne pouvons avoir en même temps un taux fixe et des réserves fixes, car il faut bien que quelque chose cède!"

La clef du problème

"C'est là la clef du problème donsistant à restreindre l'inflation tout en conservant des marchés libres pour nos produits, services et capitaux. Si nous sommes disposés à adopter la politique fiscale et monétaire appropriée sur le plan demestique, et si nous sommes capables de la mettre en application judicieusement, il nous faudra également nous libérer des entraves du secteur international, si nous voulons que notre politique soit couronnée de succès."

Pour ce faire, déclare M. McLaughlin, il nous faut entamer de nouvelles négociations relativement à l'entente sur les réserves de devises, "sinon nous devrons nous résigner à rester impuissants dans notre lutte contre l'inflation.

"En conséquence, si nous optons pour le maintien du taux de change fixe, il deviendra nécessaire pour le bien-être national de négocier une nouvelle entente. Rien d'autre ne pourra, dans les circonstances, assurer au Canada le minimum de liberté nécessaire pour mettre sans délai et efficacement en application la politique de stabilisation que nous serions disposés à amorcer."



Hausse attribuable aux taxes

L'indice des prix à la consommation est monté de huit-dixièmes de point au cours du mois de décembre, pour atteindre 151.8, contre 151.0 en novembre. Le Bureau fédéral de la statistique précise que cette hausse est surtout attribuable à l'augmentation des taxes grevant les spiritueux et le tabac. L'indice est basé sur les prix de 1949 qui équivalent à 100.

Une expansion soutenue des exportations est nécessaire

— J.M. McAvity

Une expansion soutenue des exportations du pays est plus que jamais nécessaire actuellement, pour aider à fournir des emplois aux travailleurs canadiens, dont le nombre s'accroît plus rapidement qu'à toute autre époque de notre histoire.

Cette affirmation a été faite par M. J. M. McAvity, président de l'Association canadienne des exportateurs, lors de l'allocution qu'il a prononcée à la Waterloo Lutheran University de Waterloo, Ontario, à l'occasion de l'inauguration des cours de 1968 sur "La direction des entreprises exportatrices", qui seront donnés à cette institution.

Le président de l'ACE a de plus souligné que des exportations canadiennes accrues seront nécessaires pour compenser le déclin possible dans l'entrée de capitaux américains au pays par suite des mesures récentes prises par le président Johnson pour rétablir la balance des paiements américains.

Une augmentation importante

Tout en remarquant que les exportations, au cours des dernières années, se sont accrues à un rythme plus rapide que le produit national brut, M. McAvity a souligné que l'objectif des exportations pour 1968 tel que fixé par le ministre fédéral du Commerce M. Winters à $12.3 milliards, pourrait se réaliser si la chance est de notre côté.

Il a, en effet, fait ressortir certains facteurs sur lesquels le Canada n'a aucun contrôle, comme la situation économique dans les pays où nous exportons, la concurrence accrue amenée par la dévaluation de la livre et l'application intégrale du tarif commun de la Communauté européenne, ainsi que le protectionnisme naissant aux Etats-Unis.

De l'avis de M. McAvity ce seront surtout les exportations de produits manufacturés qu'il faudra accroître, du fait qu'il ne faut pas s'attendre à une augmentation de nos ventes de blé ni à celle des matières premières.

Comme pour 1967, l'on peut prévoir que l'industrie de l'automobile et celle de l'aviation représenteront 60 pour cent de nos exportations de produits manufacturés, a-t-il annoncé.

D'autre part, il a affirmé que l'objectif immédiat le plus important était de contenir l'inflation qui menace de mettre hors-marché bien des produits canadiens d'exportation.

Il apparaît maintenant, a-t-il ajouté, qu'un effort sérieux de réduction des dépenses va être entrepris par le gouvernement et certaines provinces; compte tenu du déclin continu des bénéfices des sociétés, le temps est venu pour les chefs ouvriers locaux et nationaux de discuter avec les employeurs et les membres de leurs syndicats, de l'influence qu'aura en fin de compte sur la sécurité de l'emploi, les demandes d'augmentation de salaires dépassant largement l'accroissement de la productivité. M. McAvity a prédit des difficultés sérieuses et une baisse de l'emploi si les conventions collectives de 1968 suivent celles de 1967 et amènent des hausses de 8 à 9 pour cent en moyenne, comparées à 4 ou 5 pour cent aux Etats-Unis.

Le président de l'ACE a conclu en disant que pour aider les exportations le gouvernement fédéral devrait prendre des mesures pour favoriser la production domestique de produits manufacturés, production qui est pour la plupart des entreprises, la base essentielle pour développer leurs exportations.

Bénéfices de l'Ontario Steel

Le bénéfice net de la société Ontario Steel Products au cours de la période intérimaire de neuf mois terminée le 30 septembre 1967, a été de $1,706,813, représentant $2.13 par action ordinaire.

La date de clôture de l'exercice ayant été changée les chiffres comparatifs de 1966 ne sont pas disponibles. Pour les 12 mois terminés le 31 décembre le bénéfice net avait porté sur $2,511,403 soit $3.10 par action.

Les ventes des neuf mois en revue ont porté sur $34,740,651. Le fonds de roulement au 30 septembre ressort du bilan intérimaire à $10,619,690.

Les dépenses d'investissement au cours de la période ont porté sur $2,292,015 y compris l'achat de McRobert Spring Inc.

FAITES LAVER VOTRE



pour

17¢

3 JOURS SEULEMENT
11-12-13 JANVIER

VOYEZ NOTRE ANNONCE EN PAGE 31

au bilan de l'ACTUALITE

Fonds mutuel United Venture

Des actions du fonds mutuel United Venture sont offertes au public pour la première fois, cette semaine. C'est ce qu'a annoncé M. Gordon E. Eddolls, président de United Investment Services, l'un des plus grands organismes de distribution d'actions de fonds mutuels au Canada. Comme son nom l'indique, le dernier-né des fonds mutuels United est plus spéculatif que les deux autres fonds de ce groupe.

Le prix de l'or

Le répit résultant des mesures de défense du dollar doit être mis à profit pour réévaluer le prix de l'or à froid, affirme Gordon Tether, chroniqueur financier du Financial Times. Les mesures américaines pourraient, selon lui, causer de graves difficultés au reste du monde à moins que l'accalmie qui devrait en résulter ne soit mise à profit pour relever tranquillement le prix de l'or.

Perspectives favorables

Selon le président d'Investor Mutual of Canada, M. C.E. Atchison, les perspectives générales de la croissance économique au Canada sont favorables. Il estime que depuis que le gouvernement fédéral a pris des mesures pour régler les problèmes courants, la force de l'économie canadienne devrait se manifester de nouveau. Il a également mentionné dans son exposé que l'actif total de la société Investors Mutual a augmenté de 11 pour cent au cours de l'année fiscale qui s'est terminée le 31 octobre dernier, pour s'établir à $594,100,000.

Petrofina participera à deux importants projets d'exploration du pétrole

Canadian Petrofina annonce sa participation à deux projets d'exploration importants par l'entremise de sa filiale de l'Ouest canadien, Canadian Fina Oil Limited.

Des négociations amorcées il y a déjà plusieurs mois ont eu pour résultat que la compagnie s'est jointe à Hudson's Bay Oil and Gas relativement à ses importantes propriétés de la Côte Est. Bien que ces initiatives comportent de multiples dépôts de demandes en ce qui a trait aux permis relatifs à l'exploration à l'intérieur des terres et le long de la côte, de même qu'aux droits de juridiction du Canada, de l'Ile-du-Prince-Edouard, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, la superficie en question couvre néanmoins quelque 8,750,000 acres. Les propriétés se situent sur l'Ile-du-Prince-Edouard et dans les eaux entourant cette province.

Fina a acquis une participation de 50 p.c. — 25 p.c. pour elle-même, et 25 p.c. qu'elle détient pour une filiale américaine de Petrofina S.A. connue sous le nom de APEX.

Les projets d'exploration prévoient que HBOG, qui effectuera les travaux, continuera vers le milieu de 1968 le programme sismique d'envergure commencé l'été dernier le long de la côte.

Dans le nord-est de l'Alberta, à 120 milles à l'est des champs pétrolifères Rainbow-Zama, Fina a acquis une participation de 25 p.c. dans quelque 400,000 acres et assumera les frais de deux puits d'essai dant elle fera le forage cet hiver. C'est de Canadian Superior que Fina a acquis sa participation.

Les terrains comprennent les réserves de pétrole et de gaz naturel albertaines portant les numéros 638, 639, 642, 643, 660.

Goodyear investit $11.5 millions à son usine de Valleyfield

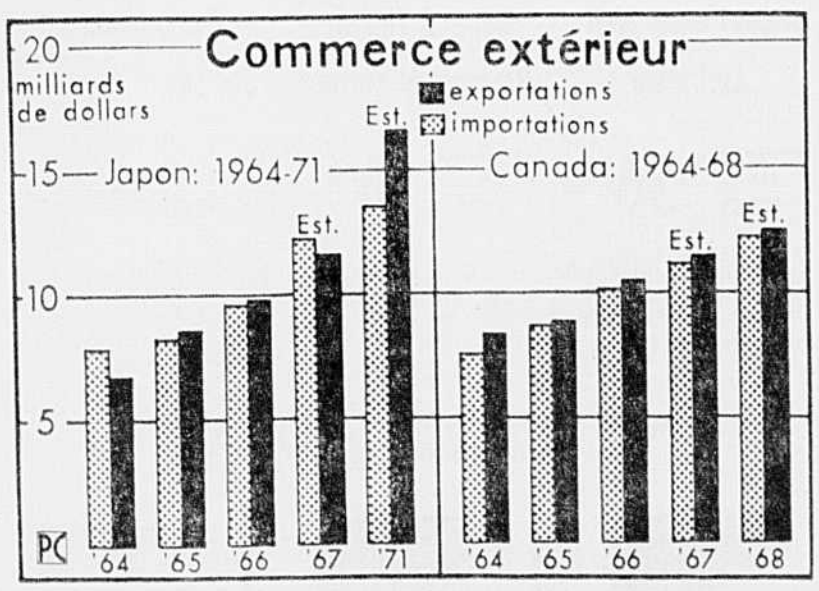
Goodyear - Canada entreprendra une expansion de $11,500,000 à la section des pneus de voitures de tourisme de son usine de Valleyfield, au Québec, a annoncé hier, L. E. Spencer, président et directeur général de la compagnie.

En agrandissant de 154,000 pieds carrés l'espace de fabrication et de 12,500 celui des bureaux, la superficie de l'usine sera accrue d'environ 80 pour cent. L'expansion, qui portera à plus du double la production des pneus de voitures de tourisme, procurera de l'emploi à environ 250 personnes, a signalé M. Spencer.

L'usine compte présentement 300 employés. On prévoit que les nouvelles installations fonctionneront à plein rendement à la fin de 1968, a ajouté M. Spencer.

Le coût de la construction du prolongement de l'édifice s'élèvera à $2.5 millions et les neuf autres millions seront dépenses en machinerie, équipement et services, affirme M. Spencer.

L'usine de Valleyfield fut mise en marche en septembre 1965 et elle fut agrandie trois fois. Le dernier agrandissement, le quatrième en moins de trois ans, porte l'investissement de Goodyear dans l'usine de Valleyfield à environ $25 millions, de conclure M. Spencer.



Essor du commerce

Malgré une balance commerciale déficitaire prévue pour 1967, l'économie du Japon devrait connaître un changement radical d'ici 1971, année où les exportations devraient totaliser $16,400,000,000 et les importations, $13.5 milliards. Au Canada, où le gouvernement a fixé un objectif de $11,250,000,000 d'exportations pour 1967, le commerce extérieur devrait augmenter d'environ 10 pour cent en 1968. On ne possède pas de chiffres permettant une comparaison avec le Japon pour 1971.

Cette annonce ne constitue pas une offre de vendre ni une sollicitation d'acheter ces titres.
L'offre est faite uniquement par le prospectus que l'on peut se procurer sur demande.

Nouvelle émission

$5,000,000

(500,000 actions d'une valeur nominale de $10)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE FINANCEMENT DU QUÉBEC

Actions privilégiées convertibles et rachetables, série A au dividende cumulatif de 7%

Privilège de conversion

Chaque action privilégiée série A est convertible, au choix du détenteur, en tout temps avant le 1er janvier 1983, en une action ordinaire de la Société.

Agent de transfert et registraire: Société de Fiducie du Québec

Prix: $10 l'action

J. L. Lévesque & L. G. Beaubien Ltée
René T. Leclerc Incorporée
Pitfield, MacKay, Ross & Company Limited
Lagueux & Desrochers Limitée

Prévisions pour '68

POUR L'ECONOMIE
POUR LE COMMERCE
POUR LES OBLIGATIONS

Les tendances divergentes qui se manifestent au début de la nouvelle année semblent être semblables à celles du début de 1967. Mais leur contingence a changé ces derniers mois — et le *rythme* du changement va probablement s'intensifier.

Le numéro de Janvier de *New & Review* de Bache étudie les deux facteurs qui semblent devoir dominer l'économie en 1968, et évalue leur effet sur les valeurs boursières. Ces deux facteurs sont la guerre au Vietnam et la progression renouvelée de l'économie. *New & Review* examine également les problèmes que rencontre le commerce en 1968 et analyse les occasions spéciales qui se présentent aujourd'hui sur le marché des obligations.

Cette étude importante et inspiratrice vous est offerte gratuitement; retournez simplement le coupon ci-dessous afin d'en obtenir une copie.

BACHE & CO.
Incorporated
Membres des plus importantes bourses
Etablie depuis 1879

2015 rue Peel, Montréal, Québec
Tél. 844-3751 — Lloyd G. Sampson, V.P.

Veuillez m'expédier une copie du "New & Review" de janvier.

M./Mme/Mlle ..... P.
Adresse .....
Ville ..... Province .....
Téléphone .....

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ch. 3 h.
Abitibi	1400	8	7¾	—
Aleonna	300	18½	18¼	18¼
Alliance	—	8	8	—
Alcan	1200	28¼	28¼	28¼
Alcan 4¼	—	34½	34¼	—
Argc Pr	—	9	8¾	—
Asbestos	728	10¼	10	10¼
Atl Sug	—	11¼	11¼	—
Bq CN	350	10¼	10¼	10¼
Bq d'Epargne	—	10¼	10	—
Bq Imp C	2170	13¾	13¾	13¾
Bq Mont	3550	11¼	11¼	11¼
Bq N E	1900	15¾	15¼	15¾
Bq Pc	—	8¾	8½	—
Bq Roy	3275	15½	15¼	15¾
Bq Tor-D	400	14¼	14¼	14¼
Bell Phone	1934	44⅞	43¾	44¼
Brazil	1030	14	13¾	14
BA OIL	3120	43¼	42½	42½
BC Forest	—	16¼	16	—
BC Phone	75	56	56	56
Brinco	1255	320	315	320
CAE	1350	10¾	10½	10¾
Cal Pow	595	22	22	22
Can Cem	—	29¼	29¼	—
Can Inv	—	17	17	—
CIL	125	23½	23½	23½
C Brew	1500	7¾	7¾	7¾
C Brew	—	34½	34½	—
C Bk B	—	43	43	—
C Bk Al	500	16	16	16
C Hudson	—	16½	16	—
CIL	175	14¼	14¼	14¼
C Pow	—	31	31	—
C Marconi	100	6¼	6¼	6¼
CPR	1190	57¼	56¼	57
CPR Pr	2500	10¼	10¼	10¼
CPI Pr	200	24¼	24¼	24¼
C Pfina	—	14¾	14¼	—
Cntrol Del	900	23¾	23½	23½
Chmcell	200	7¾	7¾	7¾
C Cell	—	400	400	—
C Products	—	400	400	—
Cominco	304	25¾	25¼	25¾
C Both	1239	21¾	21¾	21¾
C Glass	450	13½	13½	13½
Cordex	124	4	4	4
Dengeult	725	11	10¾	11
Denison	385	82	82	82
Dist Seag	—	42½	42¼	—
D Bridge	—	16	16	—
D Coal pr	250	16	15¾	16
D Corset	200	8	8	8
De Havn	400	18½	18¼	18½
D Glass	—	11	9¾	—
D Glass pr	—	12½	12½	—
Desco	100	8¼	8¼	8¼
D Stores	—	16	16	—
Domtar	2405	10¼	10¼	10¼
D Text	—	17¼	17	—
Donohue	270	62	62	62
Du Pont	100	25	25	25
Falcon	620	97	95½	97
Fam Play	225	43	43	43
F Colleition	—	13¾	13¾	13¾
Fraser	700	17¾	17¾	17¾
Fr Pete	290	775	765	775
Glengair	2000	265	255	265
GB Can Inv	—	14¼	14¼	—
GB Can Inv pr	100	36	36	36
GL Paper	100	16¼	16¼	16¼
Hawk Sidd	225	410	400	400
Hollinger	—	28¾	28½	—
Home (A)	650	26	26	26
HBC	110	22¼	22¼	22¼
Husky Oil	1120	22¾	22½	22¾
Husky gC) pr	685	75½	74¼	75½
Husky (C) pr	685	75½	74¼	75½
Husky D w	—	12¼	12¼	—
Imp Oil	716	69¼	69¼	69¼
Imp Tob	215	12¾	12¾	12¾
Ind Acicep	463	20	19¾	20
Inglis	750	11¾	11½	11¾
Int Nickel	765	120¾	120¾	120¾
Int Pap	470	37	36¾	37
Int Util	1120	42¾	42¾	42¾
Int Util Pr	—	42¾	42¾	—
Inter PL	1350	21¾	21¾	21¾
Inv Gr A	525	8¾	8¼	8¼
Jamaica PS	—	76	76	—
Labatt	600	14½	14¼	14½
Lake Fin	—	34½	34½	—
Lang Ind	300	38¼	38¼	38¼
Laplaw A	—	4¾	4¾	—
Laplaw B	300	7	7	7
Loeb M	230	13	13	13
MacMillan	7245	23¾	23¼	23¾
Marit Elec	50	24¾	24¾	24¾
Marit Tel	—	19½	19½	—
Marlborough	400	6¾	6½	6½
Massey F	1784	16¾	16¾	16¾
Melchers	175	29½	29½	29½
McAllister	—	9½	9½	—
Met Stores	—	34	34	—
MitchR (A)	—	10½	10½	—
Molson (A)	—	17¾	17¾	—
Molson (B)	180	18¼	18¼	18¼
Moore Corp	975	29	28¾	29
MorseR A	—	19¼	19¼	—
Mussens	100	6¼	6¼	6¼
NB Tel	30	14	14	14
NFLD Light	—	9	8¾	—
Noranda	556	50¼	50	50¼
North C Gas	100	12¼	12¼	12¼
NS LP	—	9	9	—
Ogilvie	11985	16¼	16¼	16¾
Pac Pete	290	19¼	19½	19¼
Phillips C	—	9	9	—
Pow Corp	625	7¾	7¾	7¾
Price	600	9¾	9¾	9¾
QNGas	—	1 ¾	10¾	—
QNG 1¾% w	—	335	335	—
Que Phone	100	14	14	14
Reitman's	—	11½	10¾	—
Reitman's "A"	—	10	10	—
Rio Algom	338	34¼	34¼	34¼
Rolland (A)	300	8¼	8¼	8¼
Ronalds F	—	16	16	—
Rothmans	—	27	26¾	—
Royal Trst	500	18¼	18	18¼
St-L Cem A	—	15	15	—
Salada F	1000	10¼	10¼	10¼
Scott LaS	625	44	44	44
Shell Can	720	33¼	33¼	33¼
Shell I Pr	—	34	34	—
Shell J w	200	167	167	167
Shop Save	—	11½	11½	—
Simpsons	2050	33¾	33½	33¾
Sac GF	—	6¾	6½	—
Sgmines	210	14	13¾	13¾
Steel Can	1810	19¼	19¼	19¼
Steinbg A	—	16¾	16½	—
Steinbg Pr	—	87	87	—
Texaco Can	520	32	31¾	31¾
T Grp (A)	—	7¼	7½	—
Tr-C PL	—	27½	26¾	—
Tr Mt PL	405	17¼	17¼	17¼
Trust G Pr	—	22½	22½	—
Un Carbide	—	19	18¾	—
U Westburne	—	31	31	—
U West 4¼ p.c.	50	39¼	39¼	39¼
Versafood (A)	—	13½	13½	—
Wajax	200	15¼	15¼	15¼
Ward G.W	—	34½	33¾	—
West Knapp	2700	14	12	14
WCoast Tr	—	23	22¾	—
W Pac Pd	500	6¼	6¼	6¼
Weston (A)	400	14¾	14¾	14¾
Zeller's	70	37½	37¼	37½
Zeller's Pr	50	41¼	41¼	41¼

Bourse Canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

	Ventes	Haut	Bas	Ch. 3 h.
Agnssiz	1000	40	40	40
Ajax	—	17	16	—
Amg B Bel	—	7½	7½	—
Amerqniums	—	5	5	—
Am Metro Ent	200	235	235	235
Anthonian	16500	10½	8½	10
Arno	1000	4½	4½	4½
Baker Talc	1000	24½	24½	24½
Bateman	1000	6	6	6
Beauce Pf	—	9	8	—
Bellechasse	—	7½	7½	—
Black River	—	8	7½	—
Blue Bon	—	265	265	—
BC Pack (B)	100	16¼	16¼	16¼
Bruce-Presto	—	8	8	—
Burnt Hill	8500	61	60	60
Camflo	500	395	395	395
CS Pete	—	365	365	—
CDRH	900	8¼	8¼	8¼
C Keeley	5000	9	9	9
C Magnesite	2000	33	31	33
C Security	200	300	300	300
Can Min	—	30	27	—
Cart Q	1000	9½	9½	9½
Cassidy	500	7¼	7¼	7¼
Chemalloy	1700	451	410	410
Chpmin	—	10	10	—
Coastal M	—	8	8	—
Commdore	300	320	320	320
Caminga	16500	17	15	15
C Conqrann	7000	14	13½	14
C Manitoba	1000	40	40½	40½
C New P	1000	40	40	40
C Persh	—	30	30	—
CO Smelt	5620	270	263	265
C Virginia	1000	43	43	43
Corgentin	4500	70	69	70
Crnda	—	28	28	—
Crwbridge	1000	14	14	14
Delt El	—	330	330	—
Dev Fln	12500	18½	16½	18
Delson	1500	7½	9½	9½
Dm Exp	1000	18½	18½	18½
Dumont	1000	23	22	22
Duvan	11000	12	11½	11½
Eag Gld	45250	245	233	245
E Sull	300	615	615	615
E Vent	5000	13	13	13
Fab Met	—	7½	7½	—
Fano	—	5½	5½	—
Fidelity	2000	21	21	21
Flint Rock	500	15	15	15
Fontana	1000	4½	4½	4½
F T Reliance	1000	33	33	33
Fox Lake	6500	7	6	7
Furlong	—	260	260	—
Glen Lake	1000	230	230	230
Grt W Min	—	59	58	—
Grissel	2800	410	405	410
Guard. Mines	11000	46	44	46
Inland Ch	3400	7½	6¾	7½
Inspirato	—	150	140	—
Int Atlns	—	20	18	—
Int Dredg	1000	5	5	5
James Bay	13000	67	64	67
Keltic Mng	5000	17	15	15
K Desmond	500	19	19	19
Kenting Av	—	36½	35	—
Klena	1000	80	80	80
Kodiac Pet	21400	96	992	96
Kontiki	—	7	7	—
L Dufault	—	11	11	—
Lemieux Copp	1500	38	38	38
Lingside	—	4½	4½	—
Lowney	—	24½	24½	—
Louanna G.	—	15½	15	—
Massval	4000	10	9	9
Merrill	19000	225	200	215
Mid-Chib	—	13	12	—
Midepsa	—	235	220	—
Miro Mines	28000	48	45	46
Mistango	3000	26	24	26
Mt Pleast	4500	14	14	14
Muscocho	3300	19	17	17
Native Min	1000	8½	8½	8½
N Glacier	7000	24	23½	23½
NA Rare M	3800	39	38	38
NW Canalask	5000	12	11½	11½
Opem Ex	17500	31	30	31
PA Inv	—	385	385	—
Patino	—	17	17	—
Pat Silver	7000	26½	25	26½
Poudash	3000	4½	4½	4½
Peace Riv	1075	600	575	585
Pennbec	3000	10	9½	10
Peace River	12496	45	45	45
Peso S	1000	185	185	185
Phoenix O	—	320	315	—
Pine Ridge	—	15½	15½	—
Pitt Gold	7000	6	6	6
Prime Potash	—	8	8	—
Que Chib	2000	52	50	50
Que Explr	1000	21	21	21
Queenston	—	13	13	13
Rancherin	500	14	14	14
Ranger O	2200	535	530	535
Rouyn Ex	1500	11	11	11
RA Pete R	800	106	105	106
Rusty L	2500	8	8	8
St-L Colum	—	180	175	—
St-L Div Ld	1000	65	65	65
St Lucie Ex	—	10½	10½	—
Sapowe	—	7	7	—
Seaway H	—	7	7	—
Shwng Mng	1000	36	36	36
Silver Sum	1000	12½	12½	12½
Silver T	800	50	48	48
Sogena	—	11	11	—
S Dufoult	7000	14½	14	14
Sparton Air	2600	150	145	145
Std Gold	500	12	12	12
Sturgeon	6000	60	57	60
Subeo	3000	247	240	240
Sullivan	—	410	410	—
Surlago	3000	90	90	90
Toche	—	9	8½	—
Tazin	22100	21	20	20
Tib Expl	1000	3½	3½	3½
Titan	8000	15	14	15
Trsterre	12700	16	15	15½
Un Oblsk	13700	154	152	153
V Der Hout	—	245	245	—
Waite Dufault	2000	18	18	18
Westairs	—	15	15	—
West Hill	—	28	27	—
West Tin	—	14	14	—
Wisconsin	62500	34	30	33

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Cdn. Equity & Development	$0.05	—	1-2-68	18-1-68
Cdn. Investment Fund	$0.03	—	1-2-68	15-1-68
Frontier Accept. Corp. (priv)	$0.41	tr.	31-1-68	24-1-68
International Utilit. Corp. (priv.)	$0.33	tr.	1-3-68	9-2-68
id. (ord)	$0.30	tr.	1-3-68	9-2-68
Loblaw Companies (A & B)	$0.60½	tr.	1-3-68	5-2-68
id. (priv.)	$0.60	tr.	1-3-68	5-2-68
Loblaw Groc (ord & 2e priv.)	$1.50	tr.	1-3-68	5-2-68
id. (1er priv.)	$0.37½	tr.	1-2-68	5-2-68
Massey-Ferguson	$0.25	tr.	15-2-68	5-2-68
Pacific Atl. Cdn. Investment	$0.05	tr.	1-3-68	15-2-68
Royal Trust Co.	$0.17½	tr.	5-2-68	16-1-68
id.	$0.05	hon)	5-2-68	16-1-68

au bilan de l'ACTUALITE

Fusion à une société américaine

La société montrealaise Liberty Smelting Works vient de fusionner à une compagnie américaine de St-Louis, la Diversified Metals Corporation. Le president de Diversified, M. Ben Fixman, a déclaré que les actions de Liberty seront échangées contre des actions ordinaires de Diversified.

Le projet de Gasbuggy

Le premier échantillon de gaz naturel provenant du projet d'explosion nucléaire Gasbuggy doit être pris cette semaine, annonce la Commission américaine de l'Energie atomique. L'explosion a eu lieu le 10 décembre dernier à une profondeur d'environ 4,000 pieds. Il s'agit d'un projet réalisé conjointement par le gouvernement et l'entreprise privée.

Le meilleur actif de l'entreprise

Le president de la société Marion Laboratories, M. E. M. Kauffman, a declaré aux membres du Toronto Board of Trade que les personnes qui se sentent totalment integrées, qui se sentent une partie de l'entreprise, constituent le meilleur actif d'une entreprise. Il a mentionné plusieurs stimulants qui pourraient être mis en vigueur dans les sociétés.

L'industrie du caoutchouc

Les perspectives de l'industrie canadienne du caoutchouc sont bonnes, selon le président de Dunlop, M. George F. Plummer. La demande de pneus, qui représente environ 60 pour cent de cette industrie, continue d'être forte et n'est pas touchée par les conditions économiques, a-t-il dit. Il a exprimé l'avertissement que les augmentations de salaires qui pourront être obtenues au printemps pourraient être transmises au consommateur.

Le défi américain

L'Europe va maintenant avoir l'occasion de montrer qu'elle est capable de developper elle-même de grosses entreprises et capable d'adopter la technique et les methodes américaines, a déclaré le secrétaire general de l'OCDE, M. Thorkil Kristensen, commentant à Copenhague les mesures financières prises par le président Johnson pour assainir la balance des paiements. M. Kristensen, a dit que l'Europe devait réagir positivement à ce défi américain.

Les actions de Lamontagne Ltée

1,392,664 actions de la classe "a" de la compagnie Lamontagne Limitée dont 1,332,664 sont emises et en circulation, et 60,000 réservées pour l'exercice de warrants ont été inscrites en Bourses de Montréal, le 9 janvier. Elles ont été inscrites en substitution des actions de la classe "A" inscrites auparavant et qui furent subdivisées à raison de quatre nouvelles actions pour chacune des autres. Les actions de la classe "A" antérieurement inscrites ont été rayées de la liste à la fermeture des affaires le 8 janvier.

Contrat de plus de $1 million

La société Combustion Engineering-Superheater de Sherbrooke vient d'obtenir un contrat de plus d'un million de dollars pour la fabrication et la livraison du surchauffeur et du réchauffeur d'un nouveau générateur de vapeur de 340,000 kw destiné à la centrale électrique Ritchie, de l'Arkansas Power and Light.

Nouvelle raison sociale

Depuis le début de l'année, la société British Motor Corporation of Canada porte un nouveau nom: British Motor Holdings Canada Limited. La compagnie devient partie intégrante du gigantesque complexe connu sous le nom de British Motor Holdings Limited. BMH se classe au 12e rang des compagnies du monde à l'extérieur des Etats-Unis.

Emission de Home Oil

Le président et directeur général de la Home Oil, M. R.A. Brown, a annonce que sa société a fait une emission privée d'obligations aux Etats-Unis, emission au montant de $7 millions (US) venant à echeance le 1er janvier 1983. Les obligations ont été achetees par Mutual of New York et Northwestern Mutual Life Insurance. Les revenus de la vente servironf aux fins generales de la compagnie.

du parquet de la bourse

Les cours se raffermissent, légèrement

Les cours ont gagné un peu de terrain en matinée à la **Bourse de Montréal,** notamment ceux des services publics, dont l'indice s'élève d'un peu plus de 1 point.

Canadien Pacifique hausse de 1⅜ à 57¼, Bell Telephone de ⅜ à 44, B.C. Telephone de ½ à 56 et Brinco de 5 cents à $3.20.

Ailleurs sur la liste, Denison Mines gagne ½ à 82, Fanconbridge Nickel ½ à 95½, Levy Industries ¾ à 38½, Husky Oil ¼ à 22¾ et ses actions privilégiées 1½ à 75½, Noranda, Steleo. Asbestos et la banque Royale se raffermissent de ⅛ respectivement.

Imperial Oil et la banque de Commerce fléchissent de ¼ à 69¾ et 13¾ respectivement. Ogilvie et Inco perdent ⅛ chacun.

A la Bourse Canadienne, Inland Cement dans le groupe des industrielles gagne ¼ à $6¾ sur un volume de plus de 2,000 actions. Parmi les minières et pétrolières, Eagle Gold gagne .06 à 2.40, Merrill 20 cents à 2.20, et Wisconsin ½ à 31 cents. Guardian perd .03 à 46 cents et Miro ½ à 47 cents.

* * *

A **Toronto** en début d'après-midi, les industrielles et les aurifères gagnent du terrain.

Canadien Pacifique hausse de 1 à 57. Anthes "A" et Oshawa "A" gagnent ½ à 27¾ et 31½ respectivement. Bow Valley Industries gagne ⅜ à 13⅜. Aux aurifères, Leitch gagne ⅜ à 12¾, Giant Yellowknife 15 cents à 9.30 et Bralorne 5 à 2.10.

Aux spéculatives, Acadia Uranium gagne .01 à 9 cents, Copper-Man .02 à 37 cents et Multi-Minerals 10 cents à 2.00.

* * *

Le marché est un peu plus animé qu'hier à **Wall Street** et continue de se raffermir légèrement cet après-midi. Les hausses l'emportent sur les baisses par la marge de 2 contre 1.

La tendance générale est quelque peu semblable à celle de mercredi, l'indice des 30 "blue chips", les principales composantes du Dow Jones, s'inscrit en baisse de .92 à 903.03. D'autre part, l'indice général de la Bourse se maintient légèrement en hausse, reflétant ainsi la tendance de hausse qui prédomine pour la majorité des titres.

La moyenne des 60 titres clés, établie par la PA, gagne .2 points à 326.5; les industrielles et les services publics s'élèvent de .2 et les chemins de fer de .1.

* * *

LONDRES — L'annonce des chiffres du commerce extérieur pour le mois de décembre, jugés dans l'ensemble favorables par les boursiers, a freiné un mouvement de baisse qui s'était dessiné dès l'ouverture. La forte augmentation des exportations a raffermi sur-le-champ les fonds d'Etat hésitants au début de la matinée et les vedettes industrielles se redressaient de plusieurs pence. Aux minières, les aurifères sud-africaines ont gagné du terrain, les sociétés de holding, en particulier, s'inscrivant en hausse parfois sensible.

* * *

PARIS — La tendance est cet après-midi plus irrégulière bien que les points de hausse soient encore majoritaires. Après les deux dernières séances de très vive reprise, il semble donc que cet après-midi, certains ajustements se produisent. Aucun facteur conjoncturel ne peut en effet actuellement alimenter une hausse continue. La clientèle n'a pratiquement pas participé en effet au mouvement de ces deux derniers jours. Les affaires sont restées limitées.

denrées AGRICOLES

(PC) — Cours des denrees transmis à Montreal par le ministere federal de l'Agriculture.

Beurre : arrivages courants, 92 pointe, 62 cents; 93 points, 63 cents. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole : 63.

Fromage : livré à Montréal, cire, arrivages courants, quebecois blanc en gros 44, colore 44.

Poudre de lait écremé : procédé par vaporisation, no 1 en sacs : 18 à 22 ; procédé par rouleau, no 1 en sacs : 18½ à 19¾ ; autre catégorie pour nourrissage 14 à 14½.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage 14 à 14½, poudre de lait 6¼ à 6½.

Pommes de terre : prix de gros : Québec $1.15 à $1.25 les 50 livres ; I.-P.-E. $2.70 à $2.80 les 75 livres, $1.70 à $1.75 les 50 livres, 43 à 44 les 10 livres, N.-B. $1.30 à $1.35 les 50 livres, 38 à 34 les 10 livres.

Oeufs : prix moyens en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants : A-extra-gros 49.8 ; A-gros 46.2 ; A-moyens 40.5 ; A-petits 32.8.

amerigaine

	Haut	Bas	2 h.
Allegh CP wts 1400	11¾	10¾	11
Atlas CP wts 2200	3¾	3½	3¾
Barnes Enz 600	35¾	35¾	35¾
Brazil I & P 10100	13	12¾	13
Breeze Corp 1100	20¾	20¾	20¾
Bishop Ind 11300	15½	15	15¾
Brit Am Oil 100	39½	39½	39½
Brit Pet 200	7.5 16	7.5 16	7.5 16
Can Javelin 4400	11	10¾	11
Can Marconi 800	6¾	6¾	6¾
Dixilyn CP 3100	31½	31¾	31¾
Cominco 300	28¾	28¾	28¾
Cott Corp 400	10¼	10¼	10¼
Creole Pet 1000	33½	33¼	33½
Dynalectron 34500	23¾	22¾	23¼
Felmont Pet 14600	13¾	14¼	15¼
Div. Metals 3900	67¼	66½	66¾
Hunt Chem 1500	39	37½	38
Imp. Chem. 300	5¾	5¼	5¾
Jeanette Gl. 800	14¾	14	14
LA Land 900	63½	63	64
Molybdenum 5300	40¾	40	40¾
Pancoast ste 33200	3¼	3¼	3¼
Philips Elec 300	33¾	33	33¾
Security Rain 3200	46¾	46¼	46¾
Rodnes Metals 2000	39¾	39¼	39¾
Seeman Bros 6200	10¼	10	10¼
Solitron 1760	239¾	237½	239
Shatt Denn 3200	7¼	6¾	7
Svatex 6800	77¾	77¾	77¾
Tech Oper 1100	38¾	38¼	38¾
Tri Cont wts 700	56½	56½	56½
U-S Filter 800	16	15¾	15¾
Un Asbestos 5500	7¾	7.8 16	7¾

Marché des bestiaux

Rapport hebdomadaire

(PC) — Les prix des bestiaux sont generalement fermes aux marches de Montréal, cette semaine. La demande est bonne et le commerce actif.

Les arrivages : 1,204 bêtes à cornes, 220 porcs, 87 moutons et agneaux.

Les bouvillons de choix se sont vendus de $29.25 à $30.25, les bons entre $26 et $28.75, les moyens de $23 à $27.75, les communs de $16.50 à $26.50.

Les bonnes vaches ont rapporté de $18 à $20.50, les moyennes de $16.50 à $19.25, les communes de $15.50 à $17.50, les sujets destines à la charcuterie et à la mise en conserve de $11 à $15.25.

Les bonnes génisses valaient de $23 à $24, les moyennes entre $20.50 et $23, les communes de $17 à $21.50.

Les boeufs de bonne catégorie ont rapporté de $22.25 à $24.75, les communs et les moyens de 317 à $21.75.

Les bons veaux valaient de $38 à $44.50, les moyens $30.50 à $38.50, les communs $20 à $34.50.

Les porcs de categorie A de $27 à $27.75, les truies de $16 à $17.50.

Les agneaux de bonne qualite, $26 les 100 lb. de qualite ordinaire, $20, pour abattage rituel, $31 à $40 es 100 lb. Les moutons ordinaires, $8.50 à $10.

Le cours de l'or remonte sensiblement à Londres

LONDRES (AFP) — L'or est de nouveau remonté sensiblement ce matin à Londres pour la deuxième journée consecutive, principalement aujourd'hui sous l'effet d'un important ordre d'achat émanant d'un seul client. L'identité de celuici n'est pas révélée, mais l'ampleur de son achat porte à croire qu'il s'agit d'une banque centrale n'appartenant pas au "pool international de l'or".

Il s'ensuit que la demande au "fixing" de l'ouverture a été légèrement supérieure au volume normal. L'offre n'était d'autre part que "modérée" et bien que la demande ait été presque entierement satisfaite, probablement avec l'aide du "pool international", le cours moyen s'est inscrit à 35 dollars 17 cents l'once contre 35.14⅞ hier.

NEW YORK

par la PRESSE CANADIENNE

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
ACF Ind	1100	46	46	46 — ¼
Address	1000	75	74⅝	75 + ⅛
Admiral	1800	18¾	18⅝	18¾ + ⅛
Alcan Al	6200	26⅝	26½	26⅝
Alleg Cp	600	1¼	1¼	1¼
Allis Chl	7200	35⅞	35⅝	35⅞ + ⅛
Amerada	4000	86⅛	86⅛	86⅜ + ⅜
Am Can	1100	51½	51½	51½ + ⅛
Am Cyan	5400	26⅞	26½	26½
Am Home	900	56	56	56
Am Mot	2000	13¼	13	13¼
Am Smelt	3000	77	76¼	77 + ½
Am Std	2400	33¾	33	33½ + ⅛
A Tel T	11600	54⅜	54	54⅛ + ⅛
Am Tob	900	33½	33¼	33½
Ampex Cp	1800	34⅜	34⅛	34⅜
Anaconda	3600	46⅛	46	46⅛
Armco Stl	2600	49⅜	49¼	49⅜
Armst Cx	1300	57¼	57	57 + ⅛
Avco Corp	6800	60¼	60	60⅛ + ⅜
Babcock W	500	46⅛	46⅛	46⅛ — ⅛
Beech Air	700	39⅜	39	39⅜ + ⅛
Bell How	1500	85¼	85½	85½ — ⅛
Benet Fn	900	35¼	35⅛	35⅜ + ⅛
Beth Stl	4800	32⅞	32⅜	32⅞
Boeing	3200	83⅛	82⅜	83⅜ +1⅛
Borden	2800	35¼	34⅞	35¼ + ⅛
Borg Wn	1400	32	31⅝	31⅝ — ⅜
Bos Ed	400	40⅛	40	40⅛ + ⅛
Brist MY	7200	72½	72¼	72½ + ⅛
Brunswk	17900	16¼	15¾	16⅛ + ⅜
Bucy Er A	500	37	36⅞	36⅞ + ⅛
Burrghs	2900	184½	183	184½ +3⅛
Calum H	600	48	47⅝	47¾ — ⅛
Camp RL	1200	26⅜	26½	26⅜ + ⅛
Comp Sp	2800	29⅞	29¾	29⅞ + ⅛
Can Dry	400	32⅛	32⅛	32⅛ + ⅛
Cdn Brw	100	7¼	7¼	7¼
Case JI	2100	18	17⅞	18 + ⅛
Celanese	1200	62¼	62	62 — ⅛
Ches Oh	300	44⅛	44⅛	44⅛ + ⅛
Chrysler	14300	37⅜	37⅛	37⅜ + ⅛
Cities Sv	3800	50⅝	50¼	50¼
Clark Eq	400	27⅛	27¼	27¼ — ⅛
Clevite	800	58¼	58⅛	58⅛ + ⅛
Coca Cola	700	128¼	128⅛	128⅛ + ⅛
Colgt Tr	3700	43½	43⅛	43½ + ⅛
CBS	3100	50¼	50⅛	50¼ — ⅛
Comi Solv	400	46⅝	46⅛	46⅜ + ⅛
Com Sat	100	47¾	47¾	47¾
Con Edis	2400	34	33⅞	33⅝ — ⅛
Contnin	2400	32½	32⅛	32½ + ⅛
Cont Can	700	49⅛	49⅛	49⅛
Cont Oil	2000	73¼	73	73¼ + ⅛
Cntr Do	8300	143	142	142⅞ +1⅛
Copw Stl	2800	24	23	24 +1½
Corn Pd	2800	41½	41	41½ + ⅛
Crane Co	200	52⅝	52⅜	52⅝ + ⅜
Cr Zell	1200	47	46¾	47 + ⅜
Cruc Stl	1800	35	34⅜	34⅝ — ⅛
Curtis W	2200	25¼	25⅛	25¼ — ⅛
Deere	2000	55¼	55	55¼ + ⅛
Del Stl	700	21¼	21¼	21¼
Dome M	600	54¼	54	54¼ + ⅛
Dow Ch	700	85⅝	85¼	85

940 AUTOS A VENDRE

$10 COMPTANT
LIBERATION DE FINANCE
63 VALIANT

Décapotable, 6 cylindres.
On pourra voir cette voiture dans un entrepôt intérieur chauffé, entre 9 a.m. et 8 p.m. Pour rendez-vous contacter Mlle Pierrette. Transport fourni si désiré. Le prix comprend taxes, plaques d'enregistrement et assurance. 100% de garantie par compagnie de finance. Venez la voir en tout confort dans un entrepôt bien chauffé et éclairé.

481-1155

DODGE 68, 2 portières, 3 passagers, 6 cylindres, tout équipée (5 couleurs au choix) SPECIAL $2,491. Termes et échange acceptés. Hâtez-vous seulement cinq en stock!
PAGE & FILS LIMITEE
3350 WELLINGTON,
PO. 6-3571

CUTLASS SUPREME 1967, règlement succession, tout équipée, 14,000 milles, garantie, General Motors, 667-0931.

CUTLASS 1967, V-8, automatique, servo-direction, pneus blancs, repris de finance, prix avantageux. Communiquer avec MM. Kadonoff, 739-1911.

DAME, Pontiac 1962, sedan, Laurentien, 39,000 milles, équipée, sacrifierais, 727-0397.

DEMONSTRATEUR
Pontiac grande Parisienne 1967, tout équipée, bas millage, balance garantie usine.
DEMANDEZ GERARD LEGARE
Jour: 669-2681; Soir: 667-1826

DEMONSTRATEUR Meteor 1967 Montego, hardtop, 2 portes, sièges baquet, transmission Select shift au plancher, moteur 390, servo-freins, direction, radio, tout vinyle. Epargnez $1,400. Termes faciles. R. Dubé, 527-2411.

DEMOISELLE vendrait Pontiac 1965, Laurentien, 8 cylindres, très bon état. Téléphoner à 258-9382.

DESIREZ-VOUS une Volkswagen neuve ou usagée, garantie? Appelez en toute confiance chez Fortin Automobile, Auteuil Inc., Ville Laval, 625-0731.

DODGE 1967, s'adresser l'abbé Desautel. Faut que je vende, cause changement paroisse. 1650 Nicolet, 525-2559.

DODGE 1965, hardtop, V-8, $11 comptant, $795, $33 mois. 849-9461.

DODGE Coronet, 1967, sedan 2 portes, 8 cylindres, automatique, radio, 6,000 milles, $1,900. Après 6 heures, 669-1040.

DODGE Polara 1965, V-8, très peu de millage, balance sur finance, $1,266 à continuer les paiements si désiré. 725-7366.

$10 COMPTANT
LIBERATION DE FINANCE
65 FORD

V-8
On pourra voir cette voiture dans un entrepôt intérieur chauffé, entre 9 a.m. et 8 p.m. Pour rendez-vous contacter Mlle Pierrette. Transport fourni si désiré. Le prix comprend taxes, plaques d'enregistrement et assurance. 100% de garantie par compagnie de finance. Venez la voir en tout confort dans un entrepôt bien chauffé et éclairé.

481-1155

DODGE Polara 1966, 6 cylindres, automatique, radio, état neuf, faut vendre, aubaine 692-0593.

DODGE 1965, 8 cylindres, automatique, 2 portes. En très bon ordre. Particulier, 581-1628.

DODGE 65, V-8, balance de finance, 722-6255.

DODGE 1963, 6 cylindres, automatique, $850. M. Latour, 688-9200.

DODGE 1965, hardtop, automatique, tout équipée, 8 cylindres, 40,000 milles, $1250. Un seul propriétaire, 645-7747.

DODGE station-wagon 1965, V-8, automatique, très bonne condition, facilité de paiements, voir A. Grenon, 524-4411.

DODGE 66, Polara, V-8, sedan, 21,000 milles, $1,875. Termes et échange acceptés. 3850 Masson, 725-6461.

DODGE 1966, 6 cylindres, parfaite condition, cause maladie, 279-3206.

ENVOY sedan, 1961, bon mécanisme, $125, 324-3636, après 6 heures.

ENVOY 1966, bonne condition, dame. Après 5 heures: 663-3794.

ENVOY 1964, 3 vitesses synchronisées, bonne condition, $800. Après 6:30 heures, soir: 655-1221.

EPIC 1966, 2 portes, radio, très bon mécanisme, excellente condition, bas millage. Aubaine, termes échange acceptés. 323-4330, 10300 boul. Pie-IX.

FAIRLANE 500, 1966, V-8, automatique, très bas millage. Appelez N. Boily, 674-6286.

FALCON 1963, équipée, 33,000 milles, particulier sacrifierait, cause maladie, 273-2329.

FALCON 1961, automatique 6, propre, 2 portes. Un seul propriétaire. $450. Tél: 277-3067.

FALCON 1963 et 1963, automatique, radio, parfaite condition, termes faciles 323-1122.

FALCON 64, 6, automatique, radio, une bonne occasion, 783-1143.

FIAT 1967, G.T. Coupe, 1 propriétaire, excellente condition, doit être vendue cette semaine. Appeler Clair de 482-9510.

FORD Fairlane sedan 1966, automatique, 8 cylindres, comme neuve, termes faciles. Nazaire Arcand, 527-2415.

FORD V-8, 1965, Fairlane, automatique, radio, comme neuve, particulier, 581-4935.

FORD Falcon décapotable 1963, $800, prendrais échange pour station-wagon 768-7516.

FORD Galaxie 1962, V-8, automatique, radio, parfait ordre, garantie. Financons. 523-1122.

FORD 1959, automatique 6, bon état, 2 portes, $175. Tél.: 277-3067.

FORD 1964, hardtop, Galaxie 500, excellente condition. Accepterais offre intéressante. Appelez après 6 heures p.m. 259-8303.

FORD, Galaxie, 1963, sedan, automatique, jamais conduit l'hiver, particulier, 323-3934.

2 FORD XL, convertible, 1964, $1,750. M. Latour, 688-9200.

FORD 1963, 4 portes, original, échange accepté. 1850 Nicolet, 525-2559.

FORD 1962, noir, très propre, V-8, radio, prix $600. 334-1631.

FORD Galaxie 500, 8, automatique, radio, très propre, $750, 6839, 2e Rosemont. 729-8642.

FORD FAIRLANE 500, 1964, 2 portes, h.t., V-8, automatique, 738-1143.

FORD CUSTOM V-8, 1966, RADIO, AUTOMATIQUE, SERVO-DIRECTION, COMME NEUVE. M. GOUGEON, 526-4411.

FORD COACH 1966, AUTOMATIQUE, 6 CYLINDRES, EN PARFAITE CONDITION, PETIT COMPTANT REQUIS. ECHANGE ET TERMES ACCEPTES. PAUL DUFRESNE, 526-4411.

FORD COUNTRY SQUIRE 1965, 10 PASSAGERS, SPORT DE LUXE, CONDITION PARFAITE, ECHANGE ACCEPTE, TERMES FACILES. HUBERT CROTEAU, 526-4411.

FORD 65 tout équipée, en très bon ordre, 20,000 milles. Appelez soir 334-6716, pas d'intermédiaires.

FORD Station-Wagon 1964, en parfaite condition, 8 cylindres, tout équipée, offre raisonnable acceptée. Termes si désiré. Appelez pour vous convaincre. F. Harper, 524-4411.

FORD convertible 1964, tout équipée, excessivement propre. Demander R. Thivierge, 279-6309.

GORDINI 1965, occasion exceptionnelle pour rallye, mécanique reconditionné, aubaine, 735-1331.

Réparations générales
DE
COMPRESSEURS
AUX ATELIERS
LEFEBVRE Frères Ltée
10301 RUE PELLETIER
Tél. 321-2220

940 AUTOS A VENDRE

$10 COMPTANT
LIBERATION DE FINANCE
64 VALIANT

4 portes, hardtop, V-8, servo-mecanisme.
On pourra voir cette voiture dans un entrepôt intérieur chauffé, entre 9 a.m. et 8 p.m. Pour rendez-vous contacter Mlle Pierrette. Transport fourni si désiré. Le prix comprend taxes, plaques d'enregistrement et assurance. 100% de garantie par compagnie de finance. Venez la voir en tout confort dans un entrepôt bien chauffé et éclairé.

481-1155

HONDA, 1967, S-600, radio, bas millage, excellente condition, aubaine. Appeler Jean, 482-9597.

JAGUAR 1960, 3.8, Mark II, parfaite condition, après 5 heures, 581-3324.

L.T.D. 1965, $2,095. Tout équipée. M. Latour, 688-9200.

MERCURY CONVERTIBLE 1963, TOUT EQUIPEE, COMME NEUVE. TERMES ET ECHANGE ACCEPTES. JEAN RICHARD, 526-4411.

MERCURY 1963, automatique, radio, extérieur rouge, toit blanc, comme neuve, mécanisme A-1. Seulement $795, aucun comptant, $7.75 par semaine. Monsieur Jessy, 259-4071.

MERCURY Monterey hardtop, 1965, voiture exceptionnellement propre, un propriétaire. Termes. 645-5376.

MERCURY 1964, Park Lane, convertible, parfaite condition. Termes faciles, 523-1122.

MERCURY 1966. Tout équipée, original, garanti, 1850 Nicolet, 525-2559.

MERCURY Monterey hardtop, 2 portes, V-8, automatique, servo-freins, direction. Termes faciles. Nazaire Arcand, 527-2415.

METEOR S-33, CONVERTIBLE, 1967, COMME NEUVE. CONDITIONS FACILES ET ECHANGE ACCEPTES POUR INFORMATIONS, REAL LABELLE, 526-4411.

METEOR 1965, hardtop, 2 portes, 2 tons, entièrement équipée. Aubaine. Demander R. Thivierge, 279-6309.

METEOR 1967 démonstrateurs, tout modèles, à rabais. G. Belanger, 937-3561.

METEOR 1965, convertible, $2,195, très propre. M. Latour, 688-9200.

METEOR convertible 66, 20,000 milles, tout équipée. $2,150. Termes et échange acceptés. 3850 Masson, 725-6461.

METEOR Rideau 500 station-wagon 1966, V-8, automatique, radio, servo-freins, direction, termes faciles. R. Lavoie, 527-2415.

METEOR 1964, V-8, 4 portes, tout équipé, excellent mécanisme, très propre, un seul propriétaire. Aubaine, termes échange acceptés, 323-4330, 10300 boul. Pie-IX.

MUSTANG 66, V-8, automatique, radio, Console, toit vinyle, 26,000 milles. Très bonne condition. 661-4834.

MUSTANG 1966, convertible, V-8, 20,000 milles, en très bon état. Soir 722-9391.

MUSTANG 1967, 390 pouces cubes, tout équipée. Aucune offre raisonnable refusée. 684-2918.

MUSTANG 66, 18,000 milles, automatique, 289, vendrais $2,100, particulier, 323-5121.

MUSTANG 1965, V-8, 3 vitesses au plancher. Millage certifié 30,000 milles. Faut vendre. Appelez N. Boily, 674-6286.

NUMERO gagnant de la Plymouth Barracuda, 244,076 — Cyr Texaco L'Annonciation.

OLDSMOBILE 61, 4 portes, hardtop, très propre, $450. 674-8320.

OLDSMOBILE Cutlass Supreme 1967, tout équipée, toit vinyle, 1 an de garantie. Offre raisonnable. M. Couture, 279-6309.

OLDSMOBILE hardtop, 1965, automatique, radio, servo-direction, servo-freins. Léo Jeannie, 688-3892.

OLDSMOBILE, F-85, 1965, excellente condition. Aubaine, 376-7739.

OLDSMOBILE 1966, hardtop, 4 portes, comme neuve, $2,350. LA. 4-6400.

1965 OLDSMOBILE super, 4 portes, hard top, tout equipé, très propre. M. Gérard, 681-1641.

OLDSMOBILE 1965, Delta, sedan, comme neuve, $1,775. 727-2765.

OLDSMOBILE 1957, tout équipée, prix $150. 1535 Beaubien, app. 10, après 6 h.

$10 COMPTANT
REPRISE DE FINANCE
63 FORD FAIRLANE

2 portes, hardtop
On pourra voir cette voiture dans un entrepôt intérieur chauffé, entre 9 a.m. et 8 p.m. Pour rendez-vous contacter Mlle Pierrette. Transport fourni si désiré. Le prix comprend taxes, plaques d'enregistrement et assurance. 100% de garantie par compagnie de finance. Venez la voir en tout confort dans un entrepôt bien chauffé et éclairé.

481-1155

OLDSMOBILE 98, 1966, Luxury sedan, air climatisé, tout équipé, $3,350. LA 4-6400.

PARISIENNE 1965, 2 portes, H.T., V-8, toute équipée, aubaine, 738-1143.

PARISIENNE 65, 2 portes, hardtop, V-8, automatique, $1,750. 324-3240.

PARTICULIER, Valiant 1961, Standard, très propre, parfait mécanisme. 721-3252.

PARTICULIER, Acadian Beaumont 1964, V-8, moteur 283, automatique, radio, très propre, 29,000 milles, cause départ pour Europe $1,175. 522-7496.

PARTICULIER, Studebaker Daytona 1962, 2 portes, hardtop, impeccable, 6 automatique, radio, parfaite condition, 35,000 milles original, unique propriétaire. $350. 729-9092.

PARTICULIER, Peugeot station-wagon, modèle 1966, parfait état, moteur neuf, cause départ. 843-7116, absent soir, samedi et dimanche.

PARTICULIER, Falcon 1967, automatique, seulement 5 mois d'usure, cause maladie, $1,775, 522-7496.

PARTICULIER, Valiant 1963, convertible, Signet 200, sièges baquets, radio, automatique, très propre, prix raisonnable, après 5 hres. 321-7942.

PARTICULIER, sacrifierais 1963 Pontiac Parisienne, sport, convertible, très propre, $825. 351-4656, 351-5125.

PARTICULIER, Renault 1963, R-8, excellente condition. Soir: 676-2750.

PARTICULIER, Ford Comet 1961, standard, moteur neuf, pneus d'hiver neufs, radio, chauffrette, très bon état. $350. Après 6 heures: 526-7553.

PARTICULIER, Chevrolet BelAir 1963, comme neuve. Informations: 524-1111.

2 PEUGEOT 1964, 1966, accidentées. 389-6628.

404 PEUGEOT, 1961-62, très bon état, 8191 St-Hubert, app. 1, après 7 h., 272-3570.

PEUGEOT toutes années, tous modèles, garanties 100 pour cent. 271-9227.

PLYMOUTH Fury 3, Fast Back 1968, 2 portes, hard top, tout équipée. G. Girard, 254-4061.

PLYMOUTH Fury 3, 2 portes, hardtop, 8 cylindres, 1968, demonstrateur, tout équipée. Termes et échange acceptés. Emile Lapointe, 254-4061.

PLYMOUTH 1963, sedan, 6, automatique, comme neuve, particulier, $580, 674-1683.

PLYMOUTH 67, Belvedere, 318, particulier, 352-8294.

PLYMOUTH Fury 1964, hardtop, 6 automatique, radio. Finance. 271-9227.

66 Plymouth taxi, très propre $650
66 Chev. taxi $750
66 Chev. station wagon, V-8, tout équipée $1775
66 Pontiac Laurentian sedan, 8 automatique, radio $1625
65 Pontiac convertible, Custom Sport $1750
64 Mercury, hard top, 2 portes, sièges baquets, entièrement équipée $1050
64 Comet, 2 portes, 6, automatique, radio $775
63 Rambler, sedan, 6, automatique, radio $475
1085, Girouard — 488-4343, 483-3313

940 AUTOS A VENDRE

$10 COMPTANT
REPRISE DE FINANCE
64 CHEVY II

Hardtop
On pourra voir cette voiture dans un entrepôt intérieur chauffé, entre 9 a.m. et 8 p.m. Pour rendez-vous contacter Mlle Pierrette. Transport fourni si désiré. Le prix comprend taxes, plaques d'enregistrement et assurance. 100% de garantie par compagnie de finance. Venez la voir en tout confort dans un entrepôt bien chauffé et éclairé.

481-1155

PLYMOUTH 1964, 4 portes sedan, 6 cylindres, appelez: entre 7 et 9 h. 376-3283.

PLYMOUTH Barracuda 1968, 1,000 milles seulement, balance de garantie, 383, Consul, radio, servo-direction, tout équipé, équipe pour haute vitesse. M. Bobby, 681-1641.

PLYMOUTH 1963 coach, très propre, termes faciles, échange acceptés. Prix spécial. Gaston Brasseau, 254-4061.

PLYMOUTH 1965, 4 portes, hardtop, comme neuve. 661-7769.

PONTIAC Parisienne convertible 1961, tout équipé, 49,000 milles, $675. LA. 6-8571.

PONTIAC 1963, automatique, radio, $875, $11 comptant, $35 mois. 849-9461.

PONTIAC Laurentien 1966, sedan, tout équipée, comme neuve, bas millage, échange, termes acceptés. Maurice Fontaine, 254-4061.

PONTIAC 1965 Custom sport, tous accessoires, état de neuf. Faut vendre immédiatement. Marchands exclus. 849-3728.

PONTIAC 1962, équipée, comme neuve. Faut vendre. Spécial $695. 728-4593.

PONTIAC 1966, grande Parisienne, 4 portes, hard top, tout équipé. $2,525. M. Alain, 681-1641.

PONTIAC 1966, Laurentien V-8, 4 portes, automatique, radio, très bon mécanisme, excellente condition, un seul propriétaire. Aubaine, termes échange acceptés. 323-4330, 10300 boul. Pie-IX.

PONTIAC 64 Laurentien, V-8, tout équipée, $1,350. Termes faciles. Echange accepté. 3850 Masson, 725-6461.

PONTIAC 1966 Laurentian, sedan, V-8, automatique, radio, servo-freins, direction, très propre. Termes faciles. J.-P. Nault, 527-2415.

PONTIAC 65 convertible, V-8, tout équipée, $1,650. Termes faciles. 3850 Masson, 725-6461.

PONTIAC 1960, 8, automatique, radio, comme neuve, sacrifierais, particulier, 722-3061.

PONTIAC 1965, coach, automatique, 6 cylindres, intérieur et extérieur comme neufs, mécanisme A-1, seulement $1,195, aucun comptant. $10.75 par semaine. Monsieur Jessy, 259-4071.

PONTIAC Parisienne 1966, très propre bas millage, aubaine. M. Alarie, 722-9081.

PONTIAC 1960, $150, faut vendre, 661-2808.

PONTIAC 1964 Parisienne, hardtop, V-8, tout équipée, garantie, 527-1122.

PONTIAC 1962, 2 portes, automatique, 6, tous accessoires, carrosserie, intérieur, moteur excellents, 47,000 milles, pas de rouille, conduite par dame, dois vendre, $585, particulier, 381-7705, en tout temps.

PONTIAC Parisienne 1962, V-8, 327, convertible, servos, sièges baquets, faut vendre, termes possibles, $725, 861-6691.

PONTIAC 1966, convertible, V-8, Custum Sport, sièges baquet, transmission au plancher, balance sur finance $1,896, à continuer les paiements si désiré. 725-7566.

PONTIAC 1960, station-wagon, 9 passagers, comme comptant taxe-licence, balance $18 par mois. 725-7566.

PONTIAC 1965 convertible, équipée sport 327, automatique, 26,000 milles, 323-1189.

PONTIAC 1962, Laurentian, 6 cylindres, standard, équipée, $475. 843-8246.

PONTIAC 1967, convertible, Parisienne, 2 plus 2, 23,000 milles, tout equipée, radio AM-FM, $2,950. 381-5991, entre 9 a.m. et 5 p.m. M. Boudrault.

PONTIAC Parisienne 1960, convertible, V-8, bon état, 323-6769.

PONTIAC, Station-Wagon 1965, Parisienne, comme neuve, bas millage. Tout equipée, aucune offre raisonnable refusée. 645-5375.

PONTIAC convertible 1965, automatique, servo-direction, servo-freins, radio, M. Léo Jeannie, 688-3892.

PONTIAC Parisienne, 2 portes, hardtop, 1965, automatique, servo-freins, servo-direction, radio, Richard Longtin, 688-3892.

POUR célibataires: Pontiac 1966, 2 x 2, equipement standard, $3,546, financement assurée. Armand Jeannotte, 384-6809.

PRIX spécial, Ford Station-wagon, V-8, en très bonne condition. R. Comeau, 324-4411.

PRIX spécial Buick 1967, hard top, 2 portes, toit vinyl noir, couleur rouge. Trim noir, R. Comeau, 324-4411.

RAMBLER toutes series. Taillit, garantie American Motor. 1850 Nicolet, 525-2559.

RAMBLER American 1962, 6, automatique. Offre raisonnable acceptée. Particulier, 688-4397.

RAMBLER 1966, automatique, radio, parfait ordre, $1,495. Financons. 523-1122.

RAMBLER 1962 à 1967 American Classic, Ambassador, 2 portes et 4 portes, sedans, 6 cylindres et V-8, automatique ou transmission manuelle. Toutes ces voitures sont vérifiées par nos experts. Faut vendre à des prix ridicules. Aucune offre raisonnable refusée. 323-4330, 10300 boul. Pie-IX.

RAMBLER 1966, convertible, très propre, en parfaite condition, 681-7769.

RAMBLER 64, 6, automatique, radio, ne pas manquer l'occasion, 738-1143.

RAMBLER 1963, automatique, radio, $675, $11 comptant, $28 mois. 849-9461.

RENAULT 16, 1967, voiture exceptionnelle, bas millage, Renault Canada, 937-9551.

RENAUD, 4 portes, sedan 1965, automatique, radio, condition parfaite, aucune offre raisonnable refusée. Termes si désiré. C. Beaudoin, 324-4411.

RENAULT 8, tres bon etat. Appeler après 6 heures, 276-6236.

RENAULT 1964, R. A. Standard, radio 33,000 milles. Moteur, carrosserie parfait état, pneus neufs, 35 milles au gallon. $725. Tél. 273-7318.

RENAULT R8 1966, automatique, radio, bas millage, $42 mois. 271-9225.

RENAULT 1966, automatique, excellent mécanisme, très bonne condition, un seul propriétaire. Aubaine, termes échange acceptés, 323-4330, 10300 boul. Pie-IX.

RENAULT 1963 à 1968, tous modèles, automatique et standard, 526-3781.

SIMCA 1967, sedan, radio, bas millage, très bonne condition, doit être vendue. Appeler Miller, 482-9511.

SPRITE 1965, convertible, radio, parfaite condition, termes faciles. 523-1122.

STATION-WAGON Valiant 1961, automatique, 6 cylindres, radio, belle apparence, mécanisme A-1, seulement $495, aucun comptant, $4.75 par semaine. Monsieur Jessy 259-4071.

STATION-WAGON convertible, sedan 1966, $2,350. Tout équipée, M. Latour, 688-9200.

STATION-WAGON, 4-1, Renault, 1966, voiture économique, bijou, 937-9551.

STUDEBAKER 64, 5595, 8 cylindres, automatique, M. Latour, 688-9200.

STUDEBAKER, 1962 Lark Daytona, 2 portes hardtop, 6, automatique, radio, 35,000 milles original, très propre, condition A-1. Cause mariage. $350. 729-9092.

1966 TAXI, 6 cylindres, automatique, prix d'aubaine, en bonne condition, très propre, communiquer avec: M. Ladouceur, 739-1911.

TRIUMPH TR 4-A, neuve, 12,000 milles, $1,900, 738-9465, après 1 h.

THUNDERBIRD 1962 convertible carrosserie et mécanisme parfaits, prix discutable, 874-7278.

940 AUTOS A VENDRE

★ ATTENTION ★
JE SUIS LA FINANCE
6½% D'INTERET
M. NORMAND

VOUS OFFRE UN CHOIX DE VOITURES DE TOUTES MARQUES TELLES QUE: CONVERTIBLES, TOITS RIGIDES, SEDANS, STATION-WAGONS, COMPACTES, POUR BALANCE DES PAIEMENTS. AUCUN COMPTANT REQUIS. ASSURANCE INCLUSE ET CONSOLIDATION DES DETTES.

APPELER PERSONNELLEMENT
M. Normand 527-8861, local 51

THUNDERBIRD 1960, 2 portes, hardtop, moteur Cobra, 440 h.p., de la Californie, V-8, automatique, radio, impeccable, 40,000 milles, originale, power steering, power brakes, pneus 855 x 14, conduite par dame, $1,450, cause décès. 729-9092.

THUNDERBIRD convertible 1964, tout équipée, demander M. C. Latendresse, après 6 h p.m., FE. 4-3449.

THUNDERBIRD 1964, parfaite condition. Après 6 heures, 351-7002.

VAUXHALL VIVA 1966, excellent état, pneus à neige, bas millage. Meilleure offre. Vl. 9-1203.

VALIANT 1964, automatique, radio, $11 comptant, $930, $39 mois. 849-9461.

VALIANT 1965, V-200, très propre, 681-7769.

1965 VALIANT V-100, sedan V8, automatique, balance de garantie. 681-7769.

VALIANT 1964, sedan, automatique, radio, $1,250. M. Latour, 688-9200.

VALIANT 1967, gros 6, tout équipée, 16,000 milles, $2,100, 661-7968.

VIVA 66, $850. Termes acceptés. 3850 Masson. 725-6461.

1968 VOLKSWAGEN SONT ARRIVEES
VENEZ LES VISITER CHEZ FORTIN AUTOMOBILE INC. DEPOSITAIRE AUTORISE. 315, BOUL. LABELLE, CHOMEDEY LAVAL — INF. 681-1666 - 7 - 8
Aussi choix dans voitures d'occasion

VOLKSWAGEN 1966, 1300, COMME NEUVE. TRES PROPRE. 334-4339.

VOLKSWAGEN 1500 TS, 1965, bas millage, six pneus, $1100. 739-0155.

VOLKSWAGEN 1966, STATION-WAGON, PARFAIT ETAT. 932-9629.

VOLKSWAGEN 1964, tout équipé, parfait état, $650. 735-0454.

VOLKSWAGEN 1963, de luxe, bas millage, finançons. 523-1122.

VOLKSWAGEN 1966, 1300, radio, vente privée. Tél. 9 a.m. à 5 p.m. 636-4061 ou 636-0556.

VOLKSWAGEN 1967, pneus à neige, un seul propriétaire, 3 mois de garantie, aubaine, 849-1203.

VOLKSWAGEN 1967, STATION BUS, 5,500 MILLES SEULEMENT, 9 PLACES, COMME NEUVE, SOUS GARANTIE, FAUT VOIR. Vl. 9-1203.

VOLKSWAGEN 1963, de luxe, $650, carrosserie très propre, mécanisme parfait état. 671-5710.

VOLKSWAGEN 1964, DE LUXE, EN EXCELLENTE CONDITION, TRES PROPRE, VRAI BIJOU. 849-1203.

VOLKSWAGEN 66, de luxe, 1300, radio, tout équipée, comme neuve. Après 5 h, 725-1163.

VOLKSWAGEN avec service de livraison pizzeria. 254-0005. M. Maurice.

VOLKSWAGEN 1962, 1964, très propre, aucun comptant. Finance. 271-9225.

VOLVO 1967, modèle "144", automatique, radio, 5,000 milles. Garantie comme neuve. 523-1122.

VOLVO 65, 544, moteur neuf, tout équipée, après 5 heures, 747-0262.

VOLVO 544, 1964, dois sacrifier. Entre 5 et 8 h. 322-8694.

VOUS CHERCHEZ REELLEMENT UNE AUBAINE? EN VOICI UNE. METEOR STATION WAGON RIDEAU 500, 1966, V-8, BLEU, 10 PASSAGERS, EQUIPEE D'UN RADIO, PNEUS BLANCS, SERVO-DIRECTION, SERVO-FREINS, GRANDS CAPS DE ROUES ET UN SUPPORT A BAGAGES. NE MANQUEZ PAS CETTE CHANCE UNIQUE. APPELEZ-MOI OU VENEZ ME VOIR A 4411, PAPINEAU, LA 6-4411, REAL CAMIRE.

VOULEZ-VOUS une bonne aubaine? Sur une Chevrolet Belair 1967 neuve. Demandez: Guy Choquette 739-1911.

CONTREMAITRE D'ATELIER
Pour dépositaire General Motors à Montréal. Devra fournir de bonnes références.
BON SALAIRE
Ecrire
CASE 10438 LA PRESSE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
REGION DE LA CAPITALE
APPELS D'OFFRES

Des soumissions cachetées, adressées au: Surveillant des appels d'offres, Région de la Capitale, ministère des Travaux publics, édifice Bonaventure, 361, rue Elgin, Ottawa 4 (Ont.) et portant sur l'enveloppe la mention "soumission pour reconstruction du pont des Chaudières, section du chenal Bronson, Ottawa (Ont.)
seront reçues jusqu'à 3.00 heures de l'après-midi, LE MERCREDI, 24 JANVIER 1968.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $50.00 sous forme d'un chèque bancaire visé établi au nom du Receveur Général du Canada, par l'entremise du bureau de la distribution des plans, pièce 117, édifice Bonaventure, 301, rue Elgin, Ottawa et on peut les consulter au bureau du "Builders' Exchange" à Ottawa.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Surveillant des appels d'offres,
Jean Drouin.

VENDEUR DE SERVICE AUTOMOBILE

Requis par concessionnaire General Motors à VERDUN. Doit être bilingue, expérimenté en mécanique et recommandé. Salaire excellent, situation permanente.

S'adresser au gérant général

4501, av. Bannantyne, Verdun

ARTISTE D'IMAGINATION
ET
VENDEUR D'IMPRIMERIE

Compagnie progressive et en plein essor d'imprimerie et d'emballages originaux demande un artiste d'imagination expérimenté ainsi qu'un vendeur ayant clientèle. Belle occasion.

381-9763

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Gérant, Services Administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 1631 avenue Delorimier, Montréal 24, P.Q. et portant la mention:

"SOUMISSION POUR NETTOYAGE INTERIEUR ET ENTRETIEN DU TERRAIN BUREAU DE POSTE ROXBORO, P.Q."

seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'est), mercredi le 24 janvier 1968.

On peut prendre connaissance des devis et formules de soumission, ou se les procurer par l'entremise de: Directeur de District, 1631 avenue de Lorimier, Montréal 24, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Jean Dorval
pour Maurice J. Vaive,
Gérant, Services Administratifs

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
ASX-68-10011
pour 10 h 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 23 janvier 1968

Siège social

FOURNITURE DE PAPIER POUR REPRODUCTION PAR PROCEDE "AMMONIAQUE"

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h 30 a.m. à 4 h 45 p.m., à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de CINQ MILLE DOLLARS ($5,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui manufacturent complètement au Canada les produits ci-haut mentionnés et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires:
B. LACASSE — W. E. JOHNSON
Montréal, le 8 janvier 1968.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GTR-68-10002
pour 10 h 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 30 janvier 1968

BATTAGE DE PIEUX POUR CERTAINS PYLONES DE LA DEUXIEME LIGNE A 735 kV SECTION LEVIS BOUCHERVILLE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h 30 a.m. à 4 h 45 p.m., à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de SEPT MILLE DOLLARS ($7,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires:
B. LACASSE — W. E. JOHNSON
Montréal, le 8 janvier 1968.

VILLE DE GREENFIELD PARK
DEMANDE DE SOUMISSION

Le soussigné recevra, sous pli cacheté, des soumissions pour le projet suivant jusqu'à jeudi, le 25 janvier, 1968, à 5:00 p.m.
Référence: 374-17.
Construction des conduites d'egouts et d'aqueduc — Parc Parklane.
Les plans ou autres documents des soumissions pourront être obtenus du bureau de Beauchemin-Beaton-Lapointe, Ingénieurs Conseils, 6655 Chemin de la Côte des Neiges, Montréal 26, P.Q. moyennant une somme de $15.00 (quinze) non remboursable.
Pour être valable, chaque soumission devra être accompagnée d'un cheque visé d'un montant egal à 10 p.c. de la soumission, payable à la Ville de Greenfield Park.
La Ville de Greenfield Park ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J. H. Page, secretaire-trésorier
Ville de Greenfield Park,
Hôtel de Ville,
156 boulevard Churchill.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT D'IBERVILLE

No 2720
DENIS SAMSON, domicilié et demeurant à 743 Boul. L'Ange Gardien, l'Assomption, district de Joliette,
Demandeur,
vs
DAVID LE BARON, domicilié et demeurant à l'Ile Ste-Thérèse, St-Jean, district d'Iberville,
Défendeur
Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans le mois.
Saint-Jean, ce 20 décembre 1967.
Jean-Paul GUILLET,
Officier-Autorisé, C.P.
Gilles Thouin,
Avocat, 465 St-Jean,
suite 502, Montréal.

Province de Québec
Cité de Lasalle
AVIS PUBLIC
TAXE FONCIERE SPECIALE (COMMISSION DE TRANSPORT DE MONTREAL)

AVIS PUBLIC est, par le présent donné, à tous les propriétaires de la Cité de LaSalle, que le rôle de perception de la taxe foncière spéciale pour payer la quote-part de la Cité de LaSalle, re: l'intérêt et l'amortissement des emprunts par obligations contractés par la ville de Montréal pour la construction et l'équipement du métro ainsi que le paiement des deficits d'exploitation de la commission, le tout en conformité à la loi concernant La Commission de Transport de Montréal, sanctionnée le 6 août 1965 et suivant règlement no 1100 de la Cité de LaSalle, est maintenant complété et déposé au bureau du soussigné, 13, avenue Strathyre dans la Cité de LaSalle.
Toutes personnes susdites et tenues au paiement des sommes y mentionnées pour cotisation foncière spéciale, sont, par les présentes avisées et requises d'en payer le montant au soussigné, à son bureau dans la Cité de LaSalle, dans les vingt (20) jours à compter de la publication du présent avis.
Donné sous mon seing dans la Cité de LaSalle, ce huitième jour de janvier 1968.
JEAN-GUY ROUSSEAU,
Trésorier de la Cité de LaSalle

Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967

NO DE DOSSIER: 220-382/11
PROJET: **Production, lancement et la distribution du "Memorial" afin de présenter en un ou plusieurs livres l'historique de l'exposition.**

Des propositions, sous enveloppes cachetées, portant à l'extérieur mention du contenu, et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'est).

Le jeudi, 25 janvier 1968

Le détail des conditions requises peut être obtenu auprès du Service des Plans de la C.C.E.U. au Pavillon de l'Administration, 3e aile, 1er plancher, Cité du Havre (Jetée Mackay), Montréal.

La Compagnie ne s'engage à accepter aucune des propositions.

Jean-Claude DELORME,
Secrétaire
1er étage
Pavillon de l'Administration
Cité du Havre (Jetée Mackay)
Montréal, Que.

Jean-Luc Pépin annonce un accord prochain sur la vente de plutonium canadien à la France

par Pierre SAINT-GERMAIN
correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS — Peu après son arrivée ce matin à Orly, où aucun représentant du ministère français des Affaires étrangères ne s'était porté à sa rencontre, le ministre fédéral de l'Energie, des mines et des ressources, M. Jean-Luc Pépin, a fait les déclarations suivantes:

Plutonium: la question de la vente de plutonium canadien à la France sera examinée dans quelques jours par les autorités canadiennes et aucun obstacle ne semble s'opposer, du côté canadien, à l'aboutissement des négociations. Si la France est d'accord, une décision définitive pourrait être prise d'

1968 sera l'année des Services de soins à domicile

par Claire DUTRISAC

"L'année 1968 sera l'année des Services de soins à domicile." C'est du moins l'opinion du Dr Albert Guilbeault, directeur du Service de soins à domicile de la ville d'Outremont. C'est également ce qu'on pense en haut lieu, au ministère de la Santé.

Si surprenant que cela paraisse à prime abord, cette formule n'est pas aussi récente qu'on le croit et elle s'est propagée dans la province, ces dernières années, avec une rapidité inattendue. En effet, il existe au moins 19 de ces services, dont huit à Montréal. Le principe semble en être admis dans les milieux médicaux et hospitaliers et même auprès du public. Ce que l'on discute le plus, ce sont les modalités de ces services. Certains sont rattachés à des hôpitaux; d'autres, tout en étant sous le toit d'un hôpital, sont autonomes. Il en existe qui relèvent des services de santé municipaux ou d'organismes comme le Victorian Order of Nurses ou La Société des infirmières visiteuses.

Un service de soins à domicile (SSD) assure les soins médicaux et infirmiers, de l'aide domestique en certains cas et des services de diagnostic (comme des analyses de laboratoire et éventuellement, des examens aux rayons X.)

L'utilisation de cette nouvelle formule de traitement et de prévention repose sur les omnipraticiens puisqu'ils sont les seuls médecins (sauf quelques exceptions) qui font des visites à domicile. Les SSD revaloriseront le médecin généraliste car ils mettent à sa disposition les moyens techniques d'étayer son diagnostic clinique. La durée de séjour à l'hôpital est ainsi écourtée, des hospitalisations sont éliminées, les lits restent en plus grand nombre disponibles pour les cas qui nécessitent absolument l'hospitalisation et le budget du ministère de la Santé devrait en être allégé. Le système ne semble pas encore rodé mais il est prometteur.

Quant aux patients eux-mêmes, nombreux sont ceux qui se réjouissent de demeurer au sein de leur famille. Souvent, l'atmosphère familiale contribue à la guérison.

Outremont, une ville pauvre ?

Outremont est sans doute une ville riche. Mais c'est maintenant une ville où il se trouve des pauvres en plus grand nombre qu'on ne le croit. Si les luxueuses résidences, nichées dans la montagne, témoignent de sa splendeur, le secteur qui abritait des maisons moins cossues mais très confortables a subi l'usure du temps. Le visage d'Outremont en est transformé. Ces appartements, spacieux comme on n'en construit plus, logent des familles nombreuses et parfois défavorisées.

La population s'élève à 32,489 habitants. Le service de bien-être social d'Outremont a versé, l'an dernier, $220,000 et a aidé environ 200 familles par mois. C'est au mois de septembre 1967 que le Dr Guilbeault, qui dirige aussi le service de santé personnes qui ont été hospitalisées et ne peuvent donc pas prévenir l'hospitalisation. Ils ne servent donc en outre qu'une partie de la population.

Le fait de placer un SSD sous l'autorité hospitalière contribue à former une espèce de cartel hospitalier et soustrait le patient au médecin traitant. Selon le Dr Guilbeault, ces deux écueils doivent être évités, dans l'intérêt de la communauté.

Le Service de soins à domicile d'Outremont, en plus de respecter ces deux principes, régionalisation et autonomie, est rattaché à un service de santé. Vaudrait-il mieux qu'il soit entièrement autonome ? L'expédie la ville, a mis sur pied un service de soins à domicile dont il affirme qu'il est unique.

Entre autres particularités, le Dr Guilbeault insiste sur deux aspects des SSD : 1) ils doivent être régionaux, c'est-à-dire desservir un secteur donné de la province ou d'une ville ; 2) ils doivent être autonomes.

Certains services de santé sont directement reliés à un hôpital et fonctionnent sous son autorité. Comme conséquences, ces SSD ne soignent que les rience pourra sans doute donner une réponse valable à cette question et il n'est pas exclu que cette réponse varie selon les besoins d'une région et selon l'organisation de ses services communautaires.

Le SSD d'Outremont est axé sur le médecin traitant auquel il procure les moyens de diagnostic et de traitement qui rendront ses visites et ses soins plus efficaces. Par l'intermédiaire d'un bureau consultatif, les omnipraticiens sont appelés à définir les politiques médico-administratives de cet organisme. Enfin, le SSD d'Outremont remet sous l'autorité et la direction du médecin traitant la totalité du traitement.

Financé par les "plans conjoints" des gouvernements fédéral et provincial au chapitre de l'hygiène publique, le SSD d'Outremont comprend comme personnel médical et administratif : un directeur médical, une infirmière coordonnatrice, quatre infirmières visiteuses, un travailleur social, des aides domestiques. Une trentaine de médecins environ ont fait appel à ce service.

D'autres Services de soins à domicile sont organisés par la Société des Infirmières visiteuses ou par le Victorian Order of Nurses. Ces associations, qui se sont spécialisées dans les visites à domicile, s'adjoignent un médecin. Ce système présente quelques inconvénients : un personnel changeant et le coût de la visite qui est de $5.

Il est possible que ces associations soient amenées, par l'expansion des Services de soins à domicile, à étudier leur rôle dans un tel contexte social et à l'adapter aux besoins de la population.

Le Dr Guilbeault affirme : "Il faudra toujours des médecins pour visiter dans leur foyer les citoyens atteints par la maladie. D'autre part, il est utopique de prétendre que les hôpitaux peuvent régler tous les problèmes inhérents à la maladie." C'est pourquoi il voit dans l'expansion des Services de soins à domicile une formule de traitement complémentaire des soins hospitaliers et englobant toute la population d'un secteur.

"Ma soeur a un caractère tout à fait opposé au mien!" — "Oh alors, il faut absolument que je fasse sa connaissance!" (tp)

Nécrologie

M. Benoit-H. Beauvais

A Montréal, le 10 janvier, est décédé, à l'âge de 78 ans, M. Benoit-H. Beauvais, du 8347 de la rue Reims. Il laisse dans le deuil son épouse, Emilienne



Biscornet; ses enfants, Jeanne, Marguerite, r.b.p., Robert et Philippe; ses belles-filles (Madeleine Dostie et Françoise Gruffy); ses soeurs Irène, Louise et Alma et plusieurs petits-enfants. La dépouille mortelle est exposée au 745 est Crémazie. Les funérailles auront lieu le samedi 13 janvier, à 10 h 30, en l'église Saint-Thomas-Apôtre.



téléphoto PA

De retour aux USA

Le Dr Samuel Sheppard et sa seconde femme sont de retour aux Etats-Unis. Il participe à un congrès médical à Cleveland. Sheppard compte bientôt retourner à la pratique, non loin de l'endroit où fut assassinée sa première femme. Trouvé coupable du meurtre, Sheppard a passé dix ans en prison avant qu'un jury d'appel ne l'acqpuitte en novembre 66.

Des réélections dans le secteur de Valleyfield

VALLEYFIELD — Plusieurs conseillers municipaux ont été réélus par acclamation hier, lors de la présentation des candidats dans le secteur de Valleyfield.

A SAINT-TIMOTHEE — paroisse, M. Lucien Leboeuf s'est vu confier un second mandat.

Au seul siège contesté, le conseiller sortant Gilles Théorêt fait face à M. Léon Leduc.

A SAINT-ET-IENNE-DE-BEAUHARNOIS, on a réélu les conseillers Wilfrid et Roch Montpetit. Pour sa part, le conseiller J.-G. Dumouchel remplace M. Albert Lefebvre.

A SAINT-STANISLAS-DE-KOSTA, les conseillers Roch Verner et Laurent Chayer ont été élus par acclamation. MM. Elzéar Maheu et Auguste Pépin tenteront d'obtenir, lundi, le poste du maire, le Dr Emile Brosseau, qui a démissionné après avoir occupé les fonctions durant 25 ans.

Au village d'ORMSTOWN, M. Léo Chartrand remplace M. Irénée Daoust, qui était en fonction depuis 12 ans. Les conseillers Emile Beauchamp et Roland Anderson sont réélus. Dans la paroisse, on a renouvelé le mandat de MM. James McCaffrey, Willand Hamilton et Harold McCaig.

Autre entente entre la CTM et ses employés

Le différend au sujet des contrats entre la Commission de transport de Montréal et les syndicats qui représentent ses employés est actuellement aux trois cinquièmes réglée à la suite d'une entente survenue mardi soir.

M. Jacques Guilbault, négociateur en chef de la Commission de transport, a déclaré que l'on en est venu à des termes d'entente, concernant les 100 employés de sécurité. Deux sections restent encore à être complétées dans les longs pourparlers qui, à un moment donné, se sont effrités en septembre dernier, mettant à pied 5,500 employés et privant les Montréalais d'autobus et de métro pendant un mois.

L'une des deux sections à régler implique un contrat avec les inspecteurs et les surveillants et l'on attend encore la décision de l'administration sur les propositions réexaminées.

La partie finale de ces pourparlers compliqués concerne les contremaitres de la Commission de transport et le règlement en est entravé par un problème d'ordre légal.

La querelle des chauffeurs et des opérateurs des trains du métro est déjà réglée, de même que celle des employés de bureaux et des personnels préposés à l'entretien. On n'a pas révélé les détails du contrat des employés préposés à la sécurité.

L'Aide médicale québécoise au Vietnam : $1,500

L'Aide médicale québécoise au Vietnam a adressé hier au Medical Aid Committee for Vietnam, à Londres, un chèque de $1,500 pour l'achat et l'expédition de médicaments destinés au comité de la Croix-Rouge du Front de libération du Sud-Vietnam, nous informe M. Pierre Vadboncoeur, vice-président de l'association en question. Cette somme s'ajoute aux $6,500 déjà remis à cette fin.

L'Aide médicale québécoise au Vietnam profite de l'occasion pour lancer encore une fois un appel à tous ceux qui sont soucieux de venir en aide aux victimes dénuées de cette effroyable guerre. On adresse son chèque à l'Aide médicale québécoise au Vietnam, C. P. 304, Montréal 6.

Au lieu d'un arrêt de travail, don de $10,000 au fonds de grève

TORONTO (PC) — Les travailleurs extérieurs du Toronto métropolitain ont versé la somme de $10,000 au fonds de grève des gardes de la prison Don. Cependant, ils ont rejeté la proposition formulée par le Syndicat canadien de la fonction publique de déclencher une grève de protestation d'une durée d'un jour.

Le président de la succursale syndicale 43 du SCFP, qui représente les 4,500 travailleurs de la ville, a déclaré que les syndiqués n'approuvaient pas cette stratégie consistant en un débrayage massif de protestation dans les 250 sections du syndicat en Ontario.

"Si le SCFP demande à toutes les succursales de faire la greve en même temps, nous répondrons à l'appel", de commenter M. William Overkott, au cours d'une réunion groupant 140 membres.

Le SCFP a demandé aux sections de la province de décider d'elles-mêmes du moment de débrayer pour protester contre l'autorité ontarienne qui refuse de reconnaitre aux gardes le droit de se prévaloir de leur affiliation au SCFP dans leurs négociations.

Lorsque la province a pris sous son contrôle l'administration de la justice, le gouvernement provincial a statué que les gardes seront dorénavant membres de l'Association du service civil de l'Ontario.

Pendant ce temps, les négociateurs du gouvernement étudiaient une autre proposition du SCFP soumise par les agents de négociation des gardes du pénitencier de Don.

Naissances Décès Remerciements In memoriam

ALLARD (Ephrem) — A Montréal, le 10 janvier 1968, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Ephrem Allard, époux en 1ères noces de feu Imelda Morin, et en 2e noces de feu Angelina Giguère, demeurant à 2610 Bossuet, app. 65. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
5805, rue Boileau,
angle Lacordaire,

à 8 h 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ANTINOZZI (Pasquale) — A Montréal, le 10 janvier 1968, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Pasquale Antinozzi, époux de feu Maria Teoli, père de Tony, Mme Gustave Pietrocupo (Angeline), Jos, Mme Gérard Marcotte (Emilienne), Mme René Ratelle (Jeannette), Mme Nick Kulibaba (Lucie), Ralph et Louis. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon est

pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUVAIS (Benoit H.) — A Montréal, le 10 janvier 1968, à l'âge de 79 ans est décédé M. Benoit H. Beauvais, époux d'Emilienne Biscornet, demeurant 8347 Reims, père de Jeanne, Rév. Soeur Marie St-Benoit-du-Bon-Pasteur (Marguerite), Robert et Philippe. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est

à 10 h 15, pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre, où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Raoul) — A Laval-des-Rapides, le 10 janvier 1968, à l'âge de 84 ans, est décédé Raoul Belanger, époux de Lilian Burns; père de Mme L. Taylor (Lilian), Mme G. Graham (Rita), Leslie. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Bisson Inc.
1415 rue Fleury est

Départ à 2 h p.m. pour le cimetière de Mont-Royal, lieu de la sépulture.

BELOUIN (Hervé) — A Montréal, le 9 janvier 1968, à l'âge de 90 ans, 6 mois, est décédé M. Hervé Belouin, demeurant à 525, de Courcelles. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A.-N. Ostiguy,
44 rue Chevrefils, St-Rémi,

pour se rendre à l'église de St-Edouard-de-Napierville, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BESSETTE (Joseph) — A Montréal, le 9 janvier 1968, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Joseph Bessette, époux de Thérèse Genest, demeurant 5,300 Earnscliffe, app. 31. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
avenue Notre-Dame-de-Grâce,

à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Antonin, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côet-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURGAULT (Isabelle) — A Montréal, le 10 janvier 1968, est décédée Isabelle Lescarbeau, épouse de M. Gérard Bourgault, courtier d'assurance, demeurant à 6614, Chambord. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Omer Duquette Inc.,
1350, rue Beaubien est,

à 9 h 45, pour se rendre à l'église Saint-Ambroise, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRASSEUR (Lucienne) — A Montréal, le 9 janvier 1968, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Elziar Brasseur, née Lucienne Valois mère de Vitaline (Mme L. St-Denis), Olivette (Mme J. Smith), Benoit époux de Germaine Leclerc. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11e ave Rosemont,

à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Esprit, de Rosemont, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Vaudreuil, où un libéra sera chanté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET (Irène) — A Montréal, le 11 janvier 1968, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme veuve Joseph Brunet, née Irène Racicot, demeurant à 8143 St-Hubert. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
7384, rue St-Denis

pour se rendre à l'église Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARLEBOIS (Paul-Emile) — A Montréal, le 10 janvier 1968, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Paul-Emile Charlebois, employé du C.P.R., gare Windsor, époux de Lucienne Lefebvre, demeurant à 8313 St-Urbain. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
745 rue Crémazie est,

à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CRAMPON (André) — A Montréal, le 9 janvier 1968, à l'âge de 76 ans, est décédé M. André Crampon, époux d'Eleonor Chassé, demeurant rue Marie-Anne, ex-employé de St. James Club of Montreal. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-Paul Marchand,
4228, rue Papineau,

pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLEROUX (François-Xavier) — A Montréal, le 10 janvier 1968, à l'âge de 84 ans, est décédé M. François-Xavier Cléroux, pensionnaire du Canadien Pacifique depuis 20 ans, époux en 1ères noces de Berthe Barrette, et en 2èmes noces de Brigide Barrette. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Georges Godin,
518, rue Rachel est,

à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESAUTELS (Euclide) — A Montréal, le 10 janvier 1968, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Euclide Desautels, époux de Béatrice Payette, demeurant à 3593 Bélanger est, père de Fernande (Mme C.-A. Bessette), Jacqueline (Mme R. Perreault), Thérèse (Mme D.-A. Demers), Rita et Jean-Guy. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
4033, rue Bélair,

à 10 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Bernadette où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESAUTELS (Roland-S.) — Subitement, à Montréal, le 8 janvier 1968, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Roland-S. Desautels, époux de Louise Thivierge. Il laisse 2 filles: Lucette (Mme D. Savage), Suzanne (Mme G. Cabeli); 2 fils, Richard et Jacques, sa mère, Mme Hélène Desautels. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Falardeau
30, rue St-Joseph, Lauretteville

pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMOULIN (Françoise) — A Montréal-Nord, le 10 janvier 1968, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Alcide Dumoulin, née Françoise Fréchette, demeurant à 10897 Bruxelles, mère de Gilles, Jean-Guy, Jacqueline, Roger, Jeannine, Gérard, Diane et Carmen. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
3925, rue Monselet,

à 9 h 45, pour se rendre à l'église Saint-Vital, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMONTIER (Flore-Anna) — A Montréal, le 10 janvier 1968, à l'âge de 64 ans, est décédée Flore-Anna Bergevin, épouse de Gabriel Dumontier, mère de Mme Raymond Vinet (Annette), Maurice, Roger, Jacques, Mme Yvon Roch (Suzanne), et, Murielle, demeurant rue Hector. Le funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giguère et Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga,

à 9 hrs, pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUNBERRY (Aimé) — A Montréal, le 10 janvier 1968, à l'âge de 56 ans, est décédé Aime Dunberry, époux de Valentine Gagnon, père de Carl, Gilles, Diane et Robert. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon

à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAILLE (René) — A Montréal, le 10 janvier 1968, à l'âge de 64 ans, est décédé M. René Faille, époux de Marie-Anna Yale, demeurant à 2165 Préfontaine. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est,

pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER (Roland) — A Montréal, le 10 janvier 1968, à l'âge de 45 ans, est décédé Roland Fournier, fils de Leon G. Fournier, et de feu Anita Rousseau, frère de Mme Lionel Chartier (Madeleine). Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. S. Vallée Ltée
1111, avenue Laurier ouest

à 1 h 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FREDETTE (Alice) — A Napierville, le 8 janvier 1968, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Philorum Fredette, née Alice Monette, demeurant à Napierville. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Fortin,
435, rue St-Jacques, Napierville,

pour se rendre à l'église paroissiale de Napierville, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Sherrington, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Azilda) — A Montréal, le 9 janvier 1968, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Napoléon Gagnon, née Azilda Moisan. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Lorenzo Neveu,
7766, rue St-Hubert,

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIGOUT (Jean-Louis) — A Hull, le 9 janvier 1968, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Jean-Louis Gigout, demeurant à 91, Victoria, Hull. Il était Chevalier de Colomb, 4e degré, époux en 1ères noces de feu Béatrice Clément, et en 2èmes noces de Jeanne Bainnée. Il laisse 1 frère: Thomas, d'Alfred, Ont., plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le coivoi funèbre partira des salons

Racine, Robert et Gauthier,
101, rue Notre-Dame, Hull,

pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 8 h 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES



Joseph-O. Bessette

A Montréal, le 9 janvier 1968, est décédé, à l'âge de 80 ans, M. Joseph-O. Bessette, demeurant à 5003 ave Earnscliffe, représentant de la Maison A. Prud'homme & Fils.

Il laisse dans le deuil, son épouse, Thérèse Genest, un frère, Raoul, trois soeurs, Mme Louis Lavallée (Eva), Mme Arthur Racicot (Rose), Mme Victor Picard (Yvonne), son beau-frère, M. Edgard Genest, ses belles-soeurs, Mme O. LeRiche, Mme Maillet, Mme Genest. Plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée au salon Urgel Bourgie, angle Notre-Dame-de-Grâce et Décarie. Les funérailles auront lieu à 9 heures vendredi matin à l'église St-Antonin, avenue Earnscliffe. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Dons à l'Institut de cardiologie de Montréal. —●

GIGUERE (Jeannine) — A Montréal, le 10 janvier 1968, à l'âge de 1 an, 6 mois, est décédé Jeannine Giguère, enfant de Jean-Marie Giguère et de Lise Frappier, demeurant à 2172 Joliette. La cérémonie des anges aura lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est,

pour se rendre à l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, où la cérémonie sera célébrée à 3 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIRARD (Aurée) — A Montréal, le 9 janvier 1968, à l'âge de 73 ans, est décédée Mlle Aurée Girard, fille de feu Eugène Girard, et de feu Valérie Belhumeur. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Lorenzo Neveu,
7766, rue Saint-Hubert,

à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Saint-Germain de Grantham, comté Drummond, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODBOUT (Georges) — A Montréal, le 10 janvier 1968, est décédé M. Georges Godbout, époux de Pauline Poitras, demeurant à 9800, 83e av. Rivière-des-Prairies. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
8671, boul. Rivière-des-Prairies,

pour se rendre à l'église Saint-Joseph, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOSSELIN (Maurice) — A Ville d'Anjou, le 9 janvier 1968, à l'âge de 54 ans, est décédé Maurice Gosselin, entrepreneur en plomberie, époux d'Aline Durand, père de Jean et Pierre; beau-père de Mme Jean Gosselin (Mireille Landreville), et Mme Pierre Gosselin (Louise Proulx). Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Bisson Inc.
1415 rue Fleury est

à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOUGEON (Emile) — Accidentellement, à Montréal, le 10 janvier 1968, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Emile Gougeon, époux de Marie-Joseph Goyer; père de Marie-Paule (Mme Jacques Poirier), et Jean; un frère, Pierre. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. R. Deslauriers Ltée
790, boulevard Ste-Croix

pour se rendre à l'église St-Laurent où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOULET (Laura) — A verdun, le 9 janvier 1968, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Jean-Baptiste Goulet, née Laura Benoit, mère de Mme Léo Grenon (Anne-Marie), Jean-Marie, Mme Maurice Renaud (Cécile), Mme Léopold Bédard (Madeleine), Jean-Marc, Mme Jean-Roger Reeves (Laurette), Mme A. Bissonnette (Lucille), Willie et sa bru Mme veuve Lucien Goulet née Fleurelle Marcoux, demeurant à 303 de l'Eglise, Verdun. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise,

à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL (Emilius) — Accidentellement à Ville Jacques-Cartier, le 9 janvier 1968, est décédé M. Emilius Gravel, époux de Leontine Savaria, demeurant à 414 Saint-Alexandre, Longueuil. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

B. Francoeur et Fils,
163, rue St-Charles ouest,

à 9 h 45, pour se rendre à l'église Saint-Pierre-Apôtre, de Longueuil, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFLEUR Pitro "Pierre-Raoul" — A Montréal, le 9 janvier 1968, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Pierre-Raoul Lafleur (Pitro), célibataire, demeurant à 1454 Montcalm, fils de feu Raoul Lafleur et de feu Elodie Lavoie; frère de M. Roland Gaulin. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Dallaire et Pelletier,
1575, rue Sainte-Catherine est,

pour se rendre à l'église Saint-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HERON (Eugène-Gérard) — A Chambly, le 10 janvier 1968, est decédé M. Eugène-Gérard Héron, époux de Noëlla Prémont, demeurant à 480 Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

E. Darche et Fils,
330, rue Martel,

pour se rendre à l'église paroissiale Saint-Joseph de Chambly, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAHAIE (Alexandre) — A Montréal le 10 janvier 1968, à l'âge de 91 ans, 10 mois, est décédé M. Alexandre Lahaie, époux de feu Mary-Jane Farmer, demeurant à 4436 St-Antoine. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
4505 rue Notre-Dame, ouest,

à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Elisabeth, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetiere de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Joseph-Agapit) — A l'hôpital, le 9 janvier 1968, à l'âge de 91 ans, 11 mois, est décédé M. Joseph-Agapit Lalonde, époux de feu Clorida Fauteux, demeurant à 314 Saint-Alexandre, Longueuil. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le coivoi funèbre partira des salons

B. Francoeur et Fils,
70, boul. Lemoyne,

à 8 h 45, pour se rendre à l'église Saint-Pierre-Apôtre de Longueuil, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMONDE (Léo) — A Joliette, le 10 janvier, 1968, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Léo Lemonde, époux d'Aurore Malo, demeurant 892 rue St-Viateur, Joliette. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Garceau et Garceau,
636, boul. Manseau,

pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre de Joliette, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMOUREUX (Denise) — A Lachine, le 9 janvier 1968, à l'âge de 37 ans, est décédée Mme Roger Lamoureux, née Denise Ménard, mère de Joanne et Claire. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Raoul Bourgie Inc.,
1345, rue Notre-Dame, Lachine,

à 9 h 45, pour se rendre à l'église Sainte-Françoise-Romaine, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Marcel) — A Montréal, le 9 janvier 1968, à l'âge de 41 ans, est décédé Marcel Lefebvre, époux de Rita Chapleau, demeurant à 10677 Delorimier. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
2645 boul. Henri-Bourassa,

pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 8 hrs 30, et de là au cimetiere de l'Est, lieu d els sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Sarah) — A Montréal, le 9 janvier 1968, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Wilfrid Lefebvre, née Sarah Brabant, mère de René, Mme Christian Houle (Hélène), Mme Gilles Beauchamp (Laura), de Val-d'Or. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.
10526, rue St-Laurent

à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Simon où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Glen Robertson, Ontario, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Yvon) — A Montréal, le 10 janvier 1968, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Yvon Legault, époux de feu Yvonne Dufort, demeurant à 5472 Paul-Pau. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

E. Rajotte,
3635, rue Hochelaga,

pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LIZOTTE (Auguste) — A Longueuil, le 9 janvier 1968, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Auguste Lizotte, époux d'Alice Beauregard, demeurant à 425 Cartier. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

E. Darche et Fils,
527, rue Sainte-Hélène,

pour se rendre à l'église Saint-Georges, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MADORE (Jean) — A Saint-Sulpice, le 8 janvier 1968, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Jean Madore, autrefois de l'Ile Perrot, il laisse dans le deuil ses enfants, ses frères Didace et Pacifique, sa soeur Soeur Marie-Gaston, S.S.N.J.M. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Edgar Guilbault
pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Sulpice, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALLETTE (Norman) — A Rigaud, le 8 janvier 1968, à l'âge de 64 ans, 8 mois, est décédé M. Norman Mallette, époux de Marie-Jeanne Décoste, demeurant à 56, rue